AD. USUM.

D
1995

LA CONDVITE DE S. IGNACE DE LOYOLA,

Menant une Ame à la perfection par les Exercices Spirituels.

Avec quelques Remarques qui en facilitent la connoissance à ceux qui desirent de s'y employer, ou d'y conduire les autres.

Et vn petit Extrait des Regles & Instructions Spirituelles, que S. IGNACE y a inserées ; avec la Bulle de l'Indulgence Pleniere d'Alexandre VII.

Par le R. P. ANTOINE VATIER *de la Compagnie de IESVS.*

A LYON,
Chez PIERRE COMPAGNON,
& ROBERT TAILLANDIER,
ruë Merciere au Cœur-bon.

M. DC. LXXXI.
AVEC APPROBATION, & PERMISSION.

AV BIEN-HEVREVX P.

FRANCOIS BORGIA

DVC DE GANDIE,

TROISIEME GENERAL

DE LA

COMPAGNIE DE IESUS,

Regnant glorieux dans le Ciel.

GRAND Serviteur de Dieu, tres-digne enfant de Saint IGNACE, vous euſtes en ſi grande veneration dés voſtre entrée en la Compagnie, le Livret des Exercices de voſtre tres-ſaint Pere,

que vous employaſtes le credit de voſtre tres-illuſtre Maiſon envers le Saint Siege, pour faire approuver par le Vicaire de IESVS-CHRIST, l'œuvre que le Saint Eſprit avoit dicté à ce ſoldat encore ignorant tout-nouvellement converty ; afin que le fruit qu'on en pouvoit eſperer à la gloire de Dieu, & au bien des ames, s'acreuſt d'autant plus, que pluſieurs pratiqueroient plus volontiers ce qu'ils verroient avoir la recommandation d'vne authorité infaillible.

C'eſt cette conſideration qui fait que ie vous preſente ce petit travil, que ie n'ay entrepris ſinon pour l'honneur de celuy, qui

qui a donné à ſon Egliſe par le moyen de Saint IGNACE, vn inſtrument ſi propre à la ſanctifier plus hautement. Cét honneur eſt l'objet qui vous poſſede vniquement. Agréez donc, s'il vous plaiſt, la Dedicace que ie vous fais de cette CONDVITE, & luy obtenez la benediction de Noſtre Seigneur, à ce qu'elle reüſſiſſe à ſa gloire, à l'honneur de voſtre Tres-glorieux Pere, & au bien des Ames.

Pleuſt à la Divine Bonté, que ie fuſſe entré ſi avant dans la connoiſſance, & dans la pratique de la perfection compriſe en ce Livret, que ie puſſe coucher icy quelque choſe, qui

approchaſt tant ſoit peu du merite de la piece à laquelle ie veus donner de l'eſclairciſſement. Ie ſerois aſſeuré du fruit de mon labeur ; & ne douterois nullement que ie ne fiſſe connoiſtre clairement à tous, que vous avez eu tres-iuſte ſujet de tant priſer & de tant aymer vn Livre où tous auront touſiours à apprendre,

Communiquez-moy, s'il vous plaiſt, vn peu des excellentes lumieres que vous y avez puisées : affermiſez mes penſées par la ſolidité des voſtres : ſervez moy de regle en tout ce que ie diray : & faites que ie ne deshonore point celuy que ie ne ſçaurois aſſez honorer.

On

On nous fait esperer que par l'ordre de sa Sainteté on va travailler à vostre Canonization : faites, ie vous en coniure par l'amour que vous avez pour IESVS, & par le respect que vous portez à Saint IGNACE, que ie me promette sans me tromper, que vous travaillerez aussi à la perfection de celuy qui est à Saint IGNACE, & à vous,

Mon glorieux Pere,

Tres-indigne fils, & tres-obligé sujet & serviteur en N. Seigneur ANTOINE VATIER, de la Compagnie de IESVS.

PREFACE AV LECTEVR.

E petit Livre des Exercices Spirituels du glorieux Pere S. IGNACE *de Loyola Fondateur de la Compagnie de* IESVS, *eſt aujourd'huy tellement authorisé dans l'Egliſe, qu'il n'a beſoin d'aucune recommandation pour eſtre fructueux. Le reſpect que tous les fideles portent à la definition du S. Siege, qui l'a approuvé par Bulle expreſſe, & en a recommandé l'uſage à tous: le grand credit de la tres-accomplie & tres-parfaite vertu de ſon Autheur*

Autheur : & l'experience tres-asseurée d'vne infinité d'ames qui l'ont pratiqué à leur grand profit, le font recevoir comme vn ouvrage dicté par le S. Esprit à vn soldat non encore cultivé par les lettres, lequel sa Divine Majesté disposoit dés lors, pour s'en faire vn serviteur, qui avec le temps ameneroit, par soy & par ses enfans, vn monde d'hommes à la connoissance, & au service de leur Createur.

L'estime de ce Livret a fait que presque toutes les Communautez dediées à Dieu, & vn tres-grand nombre de personnes particulieres, se sont obligées volontairement à se retirer vne fois par an, pour communiquer plus familierement

avec

avec Dieu suivant les ordres de ce grand Pere.

La trop grande multitude de ceux qui ont demandé, & desiré d'y estre instruits à cause la disette des Directeurs: & dans une si grande necessité, toutes sortes de personnes ont esté contraintes de donner les Exercices spirituels, & de conduire les ames en leurs solitudes, & communications avec nostre Seigneur. D'où il est arrivé que plusieurs n'ayant pas formé une assez bonne idée du Livre de S. IGNACE, plûtost que pour aucun mespris qu'ils en fissent, ont donné de parole & par escrit des Meditations entierement differentes des siennes: si bien qu'à present ceux qui font tous les ans les Exercices Spirituels estant en tres-

grand

grand nombre ; il en eſt toutesfois aſſez peu qui les faſſent ſuivant la direction & la methode que Dieu en a donné à ſon fidelle Serviteur.

Quelques-vns, peut-eſtre s'en ſont retirez, penſant que ſes Meditations eſtoient bonnes pour la converſion d'vn pecheur, mais non pour parfaire vn Saint & achever vn homme avancé en la vertu : D'autres, parce qu'ils ont iugé qu'elles n'eſtoient pas aſſez pleines de ſuc & de moüelle, eſtant trop ſeiches, & trop courtes. Il s'en ſera trouvé qui auront douté ſi elles eſtoient aſſez propres pour toucher vne ame, comme il faut, pour la reſoudre à ſe donner hautement à Dieu. Il ſemble que certains les ayent quittées parce qu'ils ne voyoient pas le deſſein de

quelques

quelques Meditations, ny le fruit qu'on en doit tirer.

De là ſont venus tant d'Exercices qu'on a imprimez & pratiquez, laiſſant-là ceux de S. IGNACE. *Il eſt bien vray que tous ceux qui ont donné au public leur travail ſur cette matiere, ont grandement obligé les ames deſireuſes de la perfection, & ont porté vn tres-honorable iugement de* S. IGNACE. *Ce n'eſt pas auſſi pour me plaindre d'eux que i'ay mis la main à la plume, ou pour mépriſer des ouvrages que Dieu rend recommandables par le bon ſuccez qu'il leur donne : mais ſeulement afin que la fontaine de ces grands ruiſſeaux tant gouſtez & tant puiſez ne ſoit miſe en oubly, puiſque ſes eaux puiſées en elles*

meſmes

meſmes ſont encore & ſalutaires & delicieuſes.

Vous ne trouverez pas mauvais, mon cher Lecteur, que ie travaille pour l'honneur de mon Pere, & que ſuivant ſon noble deſſein, ie viſe à la plus grande gloire de mon Createur, vous donnant icy au mieux que ie pourray, la vraye Conduite de Saint IGNACE *dans les Exercices, & la vous deſduiſant en ſorte que vous voyez aiſement, que preſque toutes les façons d'Exercices qui ont eſté publiées, quoy que tres-bonnes & tres-excellentes, ne ſont de S.* IGNACE *ſinon bien petitement, & qu'il n'en eſt aucuns qui ſoient plus propres à quelque perſonne que ce ſoit, qui conduiſent mieux les ames à la tres-haute perfection,*

fection, qui ſoient plus remplis de douceur, & de conſolation, & plus puiſſans pour ranger vn cœur à ſon deuoir que les ſiens: Et de plus qu'il n'y a en eux aucune partie qui ne ſoit couchée en ſon lieu auec vne grande ſageſſe, la ſuite & la liaiſon que vous y remarquerez eſtant vrayement admirable. Si ie peus obtenir de vous que vous les priſiez à l'honneur de S. IGNACE, *i'eſpere que la pratique vous en reüſſira à la plus grande gloire de Dieu : lequel donnant cét inſtrument de perfection à ſon Egliſe par ſon ſeruiteur, ſemble le luy auoir dreſsé en la forme qui eſtoit la meilleure, pour l'auancement de ceux qui s'en deuoient ſeruir à l'honneur de ſa toute-bonté.*

INSTRV

INSTRVCTION
SVR L'VSAGE
DES EXERCICES.
DE S. IGNACE.

Que la perfection des Exercices de Saint Ignace n'eſt point alterée par les Meditations, ny par les autres choſes qu'on y a adjouſtées pour vn plus grand éclaircisſement, & qu'il a eſté neceſſaire d'en retrancher quelque partie.

NE craignez point que la perfection des Exercices de Saint IGNACE marquée ſur la fin de la Preface ne ſoit gaſtée par aucun changement que j'y aye apporté. Ne vous eſtonnez pas, ſi vous promettant les Exercices de S. IGNACE, je vous y donne quelques Meditations qui ne ſont point de luy, S. IGNACE luy-meſme nous avertir à la fin du cinquiéme Exercice de la premiere Semaine, qu'il laiſſé

laisse libre au Directeur d'ajouster quelques autres Meditations qu'il a couchées pour la premiere Semaine, comme seroient celle de la Mort, celle du Jugement, &c. J'ay vsé de cette permission suivant l'exemple de plusieurs autres & notamment du R.P. Antoine Gaudier, homme fort intelligible en la Theorie, & en la pratique de la vie spirituelle.

C'est à son imitation que dressant ces Exercices pour des personnes qui veulent les faire tous les ans, apres les cinq de S. IGNACE, j'en ay mis vn de la Mort; vn autre du Iugement particulier, & vn troisiéme des fruicts de Penitence : ausquels, avec l'authorité de plusieurs grands hommes j'ay joint celuy de l'Enfant prodigue, concluant la premiere Semaine par vn excellent modelle de la conversion du pecheur.

Dans les trois autres Semaines, comme S. IGNACE ne montre point qu'il juge à propos d'y ajouster : aussi ne l'ay je fait. Et parce que toutes les Meditations qu'il y a particulierement mises sont tres-utiles à l'Ame qui veut avancer au bien, je n'en ay laissé aucune ains me suis estudié à les comprendre, & à les éclaircir ; afin qu'on reconnoisse leur importance, & la tres-

haute

haute perfection des Exercices de Saint Ignace, & la merveilleuse conduite qu'il y garde.

Toutefois il a esté necessaire que me restreignant à huict jours, je laissasse quelques-vnes des Meditations des mysteres de N. S. lesquelles S Ignace a proposées pour l'occupation du mois entier. C'est pourquoy j'ay choisi dans la vie cachée de N. S. les plus notables mysteres pour l'employ de deux jours : j'ay reduit la Passion à vn jour, & pareillement la derniere Semaine, prenant de l'vne & de l'autre ce qui y est de plus vtile pour mon sujet; & laissant le reste à ceux qui ont le moyen d'y mettre plus de temps. Vray est qu'en la quatriéme Semaine, au lieu de toutes les Apparitions de N. Seigneur, j'ay mis vne Meditation du Paradis, comme je voy que presque tous ont fait.

Apres les huit jours j'ay proposé quelques Remarques qui pourront servir d'éclaircissement, tant à ceux qui feront les Exercices, qu'à ceux qui les donneront, & qui conduiront les ames en leur solitude. I'ay de plus donné pour les huit jours, huit matieres à ruminer, desquelles chacune est tellement propre à son jour, que comprenant en soy le principal fruit qu'il

é doit

doit porter, elle est le plus ordinaire entretien que l'ame doive y avoir : & pour cette cause se nomme l'Entretien de ce jour-là. Ie ne croy pas que ce soit alterer l'esprit de S. IGNACE, que de donner quelque jour à ses plus hautes pensées.

Quant aux affections qui sont couchées dans les Meditations ; c'est pour le soulagement de quelques ames, qu'elles y sont. Il n'y a point d'obligation de s'y attacher, encore moins de les produire toutes, ou de suivre l'ordre qui y est gardé. Le conseil que je donne en cela, est qu'on tasche d'en avoir quelques-vnes qui ayent rapport à la Verité compriſe dans la Meditation. Car ce qu'on doit principalement faire en chaque Meditation, c'est de bien imprimer en l'entendement la verité qu'elle enseigne, & de porter grandement la volonté aux affections qui luy sont conformes.

En suite des Meditations qui sont déduites un peu amplement, j'ay mis leur Abbregé, ny apportant aucune nouvelle consideration : mais cotant briévement celles qui avoient esté proposées plus au long, afin que plus aisement on se ressouvienne de ce qu'elles contiennent de plus important. Ie n'ay marqué aucunes Affections

fections dans l'Abbregé, eſtimant que moins on aydera l'ame à les former, elles luy ſeront de tant plus douces & plus vtiles.

Ne trouvez point eſtrange que dans la propoſition de la matiere de chaque jour, que j'ay nommée l'employ du Iour, j'aye mis l'Entretien du iour au premier lieu devant toutes les Meditations du jour; & en la deduction particuliere, des parties de cette matiere-là, j'aye rejetté ce meſme Entretien apres toutes les Meditations du jour: Ie l'ay fait à deſſein, couchant l'entretien au commencement & à la fin du jour, afin qu'on entende qu'il eſt propre pour tout le jour. Si je n'euſſe eu eſgard à retenir la ſuite des Meditations ſans l'interrompre, j'euſſe placé l'Entretien vers le milieu du iour, apres la ſeconde Meditation. Mais il m'a ſemblé meilleur de le deferer apres toutes les Meditations, avertiſſant icy qu'on le peut lire à toute heure du jour, pourveu que la lecture qu'on en fera, ne trouble les Oraiſons, ny les autres choſes qui ont leur temps reglé. Dans l'ordre general du Iour, j'ay donné quelques places aſſeurées à la lecture de cét Entretien, afin qu'on le liſe au moins vne fois, ſi on ne peut davantage.

Pour ce qui eſt de la Conſideration de quelques plus notables actions, le P. Antoine Gaudier l'a miſe en tel credit, que j'euſſe fait tort aux bonnes Ames de l'omettre. I'y ay ſuivy à peu prez la façon du R. P. Iulien Hayneufve, n'en voyant point de plus vtile. Il eſt bien vray que les Exercices eſtant ordonnez pour regler toute noſtre vie, & ſpecialement les plus importantes actions qui en font la meilleure part, on doit beaucoup priſer cette Conſideration, & la faire avec un grand ſoin. Toutefois comme elle eſt hors des matieres des Exercices, en eſtant plûtoſt la fin, qu'vne partie, je luy ay aſſigné la derniere place dans l'employ du Iour, & dans la deduction de la journée; quoy que dans l'ordre general du Iour je luy ay trouvé lieu parmy les autres occupations. Chacun aura ſoin de la faire à l'heure qu'il jugera eſtre la meilleure pour ſon bien ſpirituel, & pour ſa commodité.

J'ay eu peur que quelqu'un ne ſe trouvaſt trop chargé, & comme accablé, s'il luy falloit garder ſon ordre du Iour, & lire dans chaque Iour tout ce qu'il trouveroit icy luy eſtre aſſigné. Pour obvier à cette incommodité, j'ay rejetté toutes les Remarques apres les huit jours. Celuy qui ſe

se trouvera court de temps, pourra les omettre, & pareillement laisser la lecture de l'Imitation de JESVS-CHRIST. Il pourra aussi attendre à faire les Considerations apres qu'il aura achevé les Exercices, afin d'y vaquer plus à loisir, elles pouvant grandement ayder à profiter de cette solitude. Qui voudra en vser ainsi, il s'aydera de la XXIII. Remarque.

Quand à ce qui concerne chaque Meditation en particulier, je croy qu'il est expedient de le lire, soit qu'il precede la Meditation, & lors il faut le lire devant la Meditation : soit qu'il ayt sa place immediatement apres elle, & son Abregé, & pour lors il faut le lire apres que la Meditation est faite. L'abregé n'est que pour soulager la memoire; qui pourra s'en passer; il n'aura besoin de le lire. Si au contraire quelqu'un a du temps de reste, il pourra lire les Meditations dans le Livret de S. IGNACE.

L'imperfection de quelques-vns m'oblige de donner à tous cét avis, qu'ils ne se laissent jamais aller au desir de lire ce qui est assigné pour vn autre temps. Cette curiosité seroit grandemeut nuisible : car Dieu qui se plaist à l'ordre, ne donneroit pas liberalement ses graces à l'ame qui

s'emporteroit à vn tel desreglement. Il faut lire chaque chose au temps qui luy est marqué, & non en un autre.

Ceux qui desireront de mettre dix jours en leur solitude, trouveront en la XXII. Remarque, la distribution, & l'ordre qu'ils y pourront garder.

Voilà ce que j'avois d'abord à vous dire en general : maintenant si vous le trouvez bon nous entrerons dans les Exercices.

ORAISON

ORAISON
A LA
TRES-SAINTE HVMANITE'
DE NOSTRE SEIGNEUR
IESUS-CHRIST.

De laquelle S. Ignace se sert par fois dans les Coloques de ses Meditations

ANima Christi sanctifica me:
Corpus Christi salva me:
Sanguis Christi inebria me:
Aqua lateris Christi lava me:
Passio Christi conforta me:
O bone IESV exaudi me:
Intra tua vulnera absconde me:
Ne permittas me separari à te:
Ab hoste maligno defende me:
In hora mortis meæ voca me:
Et iube me venire ad te:
Vt cum Sanctis tuis laudem te,
In sæcula sæculorum. Amen.

LA

LA MESME ORAISON EN FRANCOIS.

AMe de IESVS *sanctifiez moy:*
Corps de IESVS *sauvez moy:*
Sang de IESVS *enyvrez moy:*
Eau du costé de IESVS *lavez moy:*
Passion de IESVS *confortez moy:*
O Doux IESVS *exaucez moy.*
Cachez moy dans vos saintes playes:
Ne permettez point que ie sois separé de vous.
Defendez moy contre mon ennemy:
Appellez moy à l'heure de ma mort:
Et me commandez d'aller à vous:
Afin que ie vous loüe avec vos Saints,
Par tous les siecles des siecles.
Ainsi soit-il.

CON

LA CONDVITE

DE S. IGNACE DE LOYOLA.

Menant une Ame à la Perfection par les Exercices Spirituels.

PREPARATION AVX Exercices Spirituels.

Pour l'apresdinée qui precede immediatement les jours de la Retraite.

LEs grandes Festes de l'Eglise portent leur veille, pour nous disposer à celebrer dignement ces bons Iours. Vous devez compter les jours de vostre solitude entre les meilleurs des vostres, C'est pourquoy, prenez de l'apresdinée qui les precede immediatement, la meilleure partie que vous pourrez avoir libre, pour commencer vostre feste, & vous preparer à la passer toute tres-fructueusement. Et puisque toute cette solennité se doit passer entre Dieu & vous, apportez-y un cœur pur de tout peché autant que vous pourrez, & vrayement desireux

de vostre salut. Demandez tres-humblement l'assistance du S. Esprit, celle de la tres-glorieuse Vierge, & de son S. Espoux, celle de vostre Ange Gardien, & de vostre S. Patron, sans oublier S. Ignace, qui semble avoir esté constitué de Dieu comme l'Intendant general des faveurs qu'on obtient de sa Divine Bonté pas ces saintes Retraites. Choisissez dans le Ciel quelque Protecteur, sous la conduite duquel vous travaillez durant tout ce temps, & auquel vous ayez recours en toutes occurrences, mettant vostre ame entre ses mains, afin qu'il la gouverne en cette affaire. Invoquez le particulierement tous les jours le matin & le soir, & vous donnez entierement à luy. Cette protection vous sera tres-avantageuse, aussi doit-il estre en vostre choix, de la prendre selon que vous sentirez y estre poussé de Dieu.

Ayant ainsi preparé vostre cœur, commencez à employer vostre entendement, & considerez les sept articles qui suivent, les pesant attentivement, & à cette fin les lisant deux ou trois fois.

1. Plusieurs personnes bien meilleures que moy ont vescu quelque temps assez saintement, & se relâchant peu à peu, ont fait une fin miserable. Ie dois donc craindre qu'il ne m'arrive de finir autant ou plus mal, & obvier à ce mal-heur selon que je le peus.

2. Or est il que dans l'Eglise de Dieu à peine y a-t'il chose aucune plus capable de mettre ou de remettre, d'affermir ou d'avancer une ame en la voye de perfection, que les Exercices Spirituels. C'est à cette intention que je dois le faire, afin que je puisse commencer de me donner à Dieu d'une bonne façon.

3. Mais il est vray que plusieurs les ont faits & n'en sont devenus meilleurs, parce qu'ils ne les ont pas bien-faits. 4. Qui

4. Qui veut en tirer grand profit il doit les faire le mieux qu'il pourra.

4. Pour les faire bien, il faut y entrer avec un vray desir de s'y perfectionner, & avec une pleine resolution de ne resister point à Dieu : Il faut s'y employer entierement, s'apliquant soigneusement aux Oraisons, & aux autres communications avec Dieu, demandant souvent la grace de s'en acquiter exactement : Il faut proceder sincerement avec N. Seigneur, recevant ses lumieres avec respect, faisant grand estat de celles qui sont pour nostre avancement, nous servant de la priere envers Dieu, & de la communication avec le Directeur, pour obtenir l'évidence de celles qui paroissent quelque peu obscures, ou qui treuvent en nous trop de repugnance, Estant chose certaine que nous ne pratiquerons jamais constamment celles qui ne nous auront assez convaincu : Il faut rejetter toute autre pensée, & veilleur à ce que le Diable n'empesche point nostre profit, soit nous divertissant à d'autres choses, soit faisant que nous donnions à Dieu sujet de s'éloigner de nous.

6. Pour m'encourager à les faire ainsi, je considereray que Dieu m'y convie, & que peut-estre il a resolu, d'attacher les plus grandes graces qu'il me veüille jamais presenter, à la fidelité que j'apporteray en ces Exercices. Il me faut bien garder d'y tomber en faute qui me fasse faire irreparablement une telle perte.

7. Et puisque l'instant de ma mort doit estre la regle de toutes mes actions, & plus particulierement encore de celle-cy, qui est pour ordonner le reste de ma vie, & pour me disposer à une tres-bonne fin, je les vay faire, Dieu aydant, comme si c'estoit pour la derniere fois.

En suite de cette lecture, & presque Medita-

tion, offrez-vous à Dieu, mais d'un bon cœur, pour y apporter de vostre costé tout le possible, & le conjurez tres-instamment qu'il verse sur vous ses benedictions en grande abondance, vous confiant beaucoup en sa bonté.

Passez aux lectures suivantes, & premierement lisez les vingt Annotations couchées au commencement du Livre de S. Ignace, pour donner éclaircissement à l'ame qui desire faire les Exercices Spirituels. Pesez-les doucement, vous en retirerez plusieurs bonnes instructions, & beaucoup de consolation. Vous les trouverez dans ce livre vers la fin, aprés toutes les Remarques. Vous aurez en suite au mesme endroit les autres pieces du livre de S. Ignace, dont la lecture est marquée pour quelqu'vn des huit jours. Vostre seconde lecture sera le Chapitre vingtiéme du premier livre de l'Imitation de IESVS-CHRIST. Il est tout propre pour vous affectionner à vôtre retraite, & pour vous disposer à la passer vtilement.

Apres ces deux lectures, vous lirez cy dedans les Veritez des Exercices de S. Ignace, & ce qui est de l'ordre general du jour, voyant si vous garderez l'un des deux ordres, qui sont icy tracez, ou si vous-mesme vous en prescrirez un autre plus vtile pour vous.

Trouvant quelque Remarque indiquée quelque part, vous la lirez tout en ce lieu-là, si vous en avez le loisir, & le desir.

Apres souper lisez l'Employ du premier jour, & l'Avertissement qui precede la Meditation de la creation de l'homme, & en suite la Meditation de la creation de l'homme, & s'il est besoin, son Abregé.

La quatriéme Remarque qui est de l'examen de la Meditation, se doit lire aprés la premiere Medita

Meditation, afin de voir comment il en faut en faire la reveuë.

LES VERITEZ DES EXERCICES De Saint Ignace.

IE vous les presente icy toutes de suite détachées des Meditations desquelles elles tirent leur éclaircissement, & leur preuve par une conjonction infaillible. Ie vous les proposeray une autre fois chacune à part, & vous les montreray encloses dans les Meditations qui les rendent evidentes. Elles sont tellement liées par entr'elles, & si bien enchaisnées, que chacune d'elles dépend de celle qui la precede immediatement comme de son principe, & procede d'elle comme une conclusion; si bien que la premiere seule est principe, sans estre conclusion; la derniere seule est conclusion, sans estre principe: toutes les autres ont ce double raport de principe à leur suivante, & de conclusion à leur precedente. Ce qui a fait qu'à la fin de chacune des precedentes, c'est à dire, de toutes, excepté la derniere, j'ay ajousté un mot un peu à l'écart, lequel n'étant pas compris dans la Verité precedente, est seulement la marque de la force qu'elle a de produire la suivante. Ces petits mots ainsi separez font la liaison de toutes les Veritez, afin qu'elles ne soient desagreables estant mises toutes seules sans cette façon de les voir s'entresuivre tellement qu'elles fassent comme un discours non interrompu.

La premiere de ces Veritez est un article de foy & un principe indubitable en la Religion Chrêtienne: S. Ignace l'a ainsi receu du S. Esprit, & l'a proposé comme pour servir de fondement à

tout l'édifice spirituel de l'ame qui s'estudie à la perfection : Toutes les autres sont appuyées sur elle, & en naissent par une consequence necessaire, & ainsi participent à sa fermeté, & à sa certitude infaillible.

I. VERITE'.

Dieu a produit l'homme pour la beatitude, ordonnant qu'il la meritast dans un certain temps, faisant la volonté de son Createur, & que s'il luy desobeïssoit il fut suiet à la damnation eternelle.

II. VERITE'.

C'est pourquoy, Quiconque peche mortellement sera perdu pour jamais, si Dieu n'vse de grande misericorde envers luy.

III. VERITE'.

En partant, Ie me suis tres dangeureusement exposé à un mal-heur infiniment épouvantable.

IV. VERITE'.

Donc, Ie dois faire tout mon possible pour me tirer de ce danger tandis que je suis asseuré d'en avoir le moyen.

V. VERITE'.

Ainsi, Il me faut gagner mon Iuge, maintenant que je suis asseuré de le pouvoir flechir.

VI. VERITE'.

D'où il s'ensuit, Que je dois presentement commencer une nouvelle vie, qui porte si grande abondance de bien, qu'il suffise pour racheter tout le mal que j'ay fait par le passé.

VII. VERITE'.

Pour cette raison, Il faut tout de ce pas retourner à Dieu en esprit de contrition, & commencer à le servir en perfection, faisant exactement toutes ses plus petites volontez.

VIII. VERITE'.

Parquoy, Ie dois dorenavant imiter la vie de

IX. VERITE'.

Et conſequemment, Il faut que j'obeïſſe parfaitement, que je m'humilie juſqu'à l'aneantiſſement, & que i'embraſſe la pauvreté ſouffrante.

X. VERITE'.

A cette fin, Il eſt neceſſaire que ie me range ſous l'étendart de Iesvs, me conformant à ſa maniere de vie.

XI. VERITE'.

A raiſon dequoy, Ie ſuis obligé de chercher en tout mon aneantiſſement, & de l'embraſſer ſincerement toutes les fois qu'il ſe preſentera à moy ſans diminution de la gloire de Dieu.

XII. VERITE'.

Pour ce ſuiet, Je ne dois iamais laiſſer perdre aucune occaſion que i'aye de m'aneantir ſans preiudicier à la gloire de Dieu.

XIII. VERITE'.

Doncques, Il faut mourir entierement à moy-meſme, & porter toutes les vertus iuſqu'à leur dernier point, ſans m'épargner en choſe aucune.

XIV. VERITE'.

Et pour lors, Iesvs vivra en moy, & ie vivray en Iesvs.

XV. VERITE'.

D'où aviendra, Que ma converſation ſera au Ciel.

XVI. VERITE'.

Et par ce moyen, La terre ne me nuira point, au contraire elle me ſervira pour aller à Dieu: Ainſi mon avancement égalant les graces qui me ſeront données, ie plairay parfaitement à mon Createur, & m'achemineray excellemment à l'vnion glorieuſe avec luy, qui eſt mon ſouverain bien.

Voyla les Veritez des Exercices de S. Ignace

ſeparées des Meditations. Ie vous les ay icy expoſées toutes d'ordre, afin que vous en voyez la chaiſne, & la ſuite, qui eſt admirable, & tres-naturelle : admirable, en ce qu'elle meſme a la ſouveraine perfection, tres-aiſément & tres-aſſeurement : & ce neanmoins tres-naturelle, puis que chacune ſe tire de celle qui la precede immediatement, comme une concluſion de ſon principe, ainſi que voue verrez dans la premiere Remarque, qui ſe raporte icy comme à ſon lieu naturel. Ie n'en mets en cét endroit que le titre & le commencement pour ſervir d'avertiſſement & de renvoy, à ceux qui voudront la lire : ils la trouveront immediatement apres le huitiéme Iour des Exercices.

I. REMARQVE.

La ſuite des Exercices de S. Ignace & des Veritez qu'ils contiennent.

Parcourons, s'il vous plaiſt, les Meditations. &c.

II. REMARQVE.

Le deſſein des Exercices, & comme on les diviſe en quatre Semaines.

Le deſſein & le but, &c.

AVIS TOVCHANT L'ORDRE DV IOVR.

Qu'il faut en avoir un, & le garder.

CEt ordre du jour ſe nomme general, parce qu'il s'eſtend generalement à tous les jours de la ſolitude, eſtant fait & dreſſé pour chacun d'eux. Ce que l'on fait ſans ordre, par boutade, & par humeur, n'a jamais grand ſuccez devant Dieu. Si donc vous voulez tirer un grand fruit de

de vos Exercices, gardez-y chaque jour un bon ordre. I'en mets icy deux en suite de cét avis, l'un pour ceux qui peuvent se lever à quatre heures, l'autre pour ceux qui auront besoin de reposer jusqu'à cinq. Ie ne veux obliger personne à garder ny l'un ny l'autre : mais ie recommande fort à tous ceux qui desirent de remporter un grand fruit de leur solitude, qu'ils en ayent quelqu'vn arresté, & qu'ils le gardent exactement, distribuant les heures de la journée, en telle sorte, qu'eu égard à leur force, à leur santé, & à leur necessité, ils donnent place le mieux qu'ils pourront à tout ce qu'ils y doivent faire pour le bien de leur ame. Celuy qui sera fidele à Dieu en ce point, experimentera la liberalité de sa tres grande bonté.

Ie desire de vous avertir qu'il vous faut garder d'une ruse de Satan, qui s'éforce toûjours de troubler tous nos meilleurs desseins. Il ne vous a pû empescher de vous retirer pour traiter avec Dieu: il fera ce qu'il pourra pour gagner sur vous que vous ne vous en acquitiez comme il faudroit : & sur tout il tâchera de vous dégouster de vostre ordre dans la distribution de vostre temps. Il prendra des pretextes d'infirmité, & en employera encore d'autres : mais le plus subtil de tous, est celuy-cy : il vous fera croire que vous trouverez plus de devotion faisant contre vostre ordre, que vous assujettissant à le garder : & que vos Exercices estant pour vous faire toucher de Dieu, il faut prendre la maniere de les faire, qui se presente la plus commode pour obtenir cette visite, & cette touche divine: & consequemment qu'il est meilleur de faire cecy & cela, en telle & telle façon, pour avoir plus de goust, quoy que vostre ordre en ordonne autrement. Gardez-vous de cette tromperie, Ayant dressé

dressé & approuvé vostre ordre, l'ayant communiqué à vostre directeur, & luy ayant agreé, attachez vous y si estroitement, que vous ne vous en departiez point par humeur, par degoust, ou par esperance d'avoir plus de devotion: mais seulement par la iuste necessité de quelque rencontre que vous n'ayez pû prevoir. Ne pensez pas qu'il vous importe peu de laisser cecy ou cela, de transporter ces deux Exercices, donnant à l'un la place de l'autre, pour vostre contentement. Vous vous retireriez de Dieu qui prend un singulier plaisir à voir une ame assuiettie à sa regle, pour se tenir en tout soumise à luy. Ne recevez en cecy autre dispense que celle qui venant de la necessité aura, s'il est possible, l'approbation de vostre Directeur.

Ordre general du iour pour ceux qui se levent à quatre heures.

LE MATIN.

A *Quatre heures*, Le lever.

A quatre heures & demie, La premiere Meditation d'une heure.

A cinq heures & demie, La reveuë & l'examen de la Meditation, surquoy vous lirez la quatriéme Remarque.

A cinq heures trois quarts, Prime & Tierce de l'Office Ecclesiastique, ou de N. Dame.

A six heures, La lecture du livre des Exercices, selon qu'elle est assignée pour chaque iour.

A six heures & un quart, La lecture du livre de l'Imitation de JESVS-CHRIST, ainsi qu'elle est marquée pour la Meditation que vous venez de faire.

A six heures & demie, Lisez l'Entretien du Iour.

A six heures trois quarts, Preparez-vous à la sainte Messe.

A sept heures, La Messe & l'action de graces.

Depuis sept heures trois quarts iusques à huit heures & demie, Faites la Consideration assignée au iour dans lequel vous estes, si vous n'aymez mieux la faire depuis une heure & demie iusques à deux heures & demie, & faire maintenant quelque lecture.

A huit heures & demie, Sexte & None.

A huit heures trois quarts, Preparez la seconde Meditation.

A neuf heures, La seconde Meditation.

A dix heures, L'examen de la Meditation.

A dix heures & un quart, La lecture du livre de l'Imitation de IESVS-CHRIST, qui répond à la Meditation que vous venez de faire; ou la lecture de l'Entretien du iour.

A dix heures & demie, L'examen de conscience.

A dix heures & trois quarts, Le disner.

Aux iours de ieûne, *depuis dix heures & demie iusqu'à onze heures & demie*, on pourra escrire une demie heure, & lire durant l'autre, suivant le conseil du Directeur, n'estoit qu'on aymast mieux inserer quelque chose entre les deux Meditations, en retardant la seconde.

L'APRESDINE'E.

APres vostre refection, divertissez un peu vôtre esprit, vous entretenant avec vostre Directeur, ou avec celuy qu'il vous conseillera de voir pour lors. Si vous demeurez seul, tenez vous un peu moins occupé interieurement, prenez l'air plus libre, vous reposant un peu tandis que la digestion commence de se faire. Vous

pouvez

pouvez en ce temps pratiquer quelque action exterieure qui ayde à l'humilité, & ne requiere point de contention d'esprit. Si vous estes proche du S. Sacrement, allez le saluër un peu de temps, sans vous violenter : ne continuez point si tost aucune pensée qui demande une grande attention.

A vne heure, Dites vostre Chapelet.

A vne heure & un quart, La preparation à la troisiéme Meditation, si vous levant à quatre heures, vous avez assez de force pour en faire quatre par iour. Si vous estes trop foible, donnez ce temps à la lecture du Nouveau Testament, suivant le conseil de vostre Directeur.

A vne heure & demie, La Meditation, ou la lecture du Nouveau Testament, fort doucement & à loisir : ou mesme la Consideration du iour, si vostre Directeur vous conseille de luy donner cette place.

A deux heures & demie, La reveuë de la Meditation.

A deux heures & trois quarts, Vespres & Complie.

Suivra la visite du Tres-saint Sacrement :

La lecture du livre de l'Imitation de IESUS-CHRIST, donnée pour la Meditation de laquelle vous sortez : & celle de l'Entretien du jour : ou quelque autre selon qu'on vous conseillera.

A quatre heures, Matines & Laudes.

A quatres heures trois quarts. La preparation de la quatriéme Meditation.

A cinq heures, La Meditation.

A six heures, La reveuë de la Meditation.

A six heures & un quart, La lecture du livre de l'Imitation de IESUS-CHRIST, mise pour la Meditation que vous avez faite la derniere, ou celle de l'Entretien du jour.

A six

A six heures & demie, Le souper.

A sept heures. Si vous pouvez communiquer avec vostre Directeur, tâchez de revoir doucement les meilleurs sentimens que vous ayez eu durant le iour.

Aux iours de jeûne dans l'apresdinée vous ferez tout vne heure plus tard qu'il n'est icy marqué: & lors la colation sera *à sept heures vn quart.*

A sept heures trois quarts, Voyez s'il y a quelque avertissement devant la premiere Meditation du iour suivant & le lisez.

A huit heures, Les Litanies des SS. & celles de N. Dame.

A huit heures & vn quart. Preparez la premiere Meditation du iour suivant.

A huit heures & demie, L'examen de Conscience.

A huit heures trois quarts, Disposez-vous pour aller au lict.

Si vous experimentez vn peu de lassitude, la vraye heure de relâche pour vous, sera entre trois & quatre, prenant vn peu d'air en vn jardin, ou en quelque lieu solitaire, ou bien faisant quelque exercice corporel, si vous en avez la commodité.

Ordre general du jour pour ceux qui reposent iusqu'à cinq heures.

LE MATIN.

A *Cinq heures*, Le lever.

A cinq heures & demie, La premiere Meditation d'vne heure.

A six heures & demie, La reveuë & l'examen de la Meditation.

A six heures trois quarts, Prime & Tierce de l'Office

fice Eccleſiaſtique, ou de celuy de N. Dame.

A ſept heures, La lecture du livre des Exercices ſelon qu'elle eſt aſſignée pour chaque iour.

A ſept heures & un quart, La lecture du livre de l'Imitation de IESUS-CHRIST, qui eſt marquée pour la Meditation que vous venez de faire.

A ſept heures & demie, Liſez l'Entretien du iour.

A ſept heures & trois quarts, Preparez-vous à la ſaincte Meſſe.

A huit heures, La Meſſe & l'action de Grace.

A huit heures trois quarts, Preparez voſtre ſeconde Meditation.

A neuf heures, La ſeconde Meditation.

A dix heures, La reveuë de la Meditation.

A dix heures & un quart, Sexte & None.

A dix heures & demie, l'Examen de Conſcience.

A dix heures trois quarts, Le diſner.

Aux iours de ieune ſi vous faites vos deux Meditations à l'heure des autres iours, *depuis dix heures & demie, iuſques à onze heures & demie,* vous pourrez partie lire, partie eſcrire, ſuivant le conſeil de voſtre Directeur. On peut ou en ce temps, ou entre les deux Meditations, faire la Conſideration miſe pour ce iour là. Si vous ne faites l'examen de conſcience qu'au ſoir, vous lirez à dix heures & demie dans le livre de l'Imitation de JESVS-CHRIST, ce qui reſpond à la Meditation que vous venez de faire, ou l'Entretien du iour.

L'APPRESDINE'E.

AYant pris voſtre refection divertiſſez-vous un peu, vous entretenant avec voſtre Directeur, ou avec celuy qu'il vous donnera. Si vous demeurez ſeul, tenez vous un peu moins occupé interieurement, prenez l'air plus libre, promenez vous tout bellement, ou vous repoſez doucement

ment sans vous bander l'esprit. Pratiquez quelque humiliation exterieure : visitez vn peu le S. Sacrement.

A midy & trois quarts, lisez dans le livre de l'Imitation de IESVS-CHRIST, ce qui est pour la Meditation que vous venez de faire, si vous ne l'avez leu devant le diner : ou l'Entretien du iour.

A vne heure, Dites vostre Chapelet.

A vne heure & vn quart, Lisez doucement & à loisir quelque chose du Nouveau Testament qui vous puisse exciter à l'amour de N. Seigneur IESVS-CHRIST, tâchant de sentir & de goûter les affections que vostre lecture produira.

A deux heures, Faites la consideration que vous avez prise pour ce iour, & vous y entretenez iusques *aux trois quarts ou à trois heures.*

A deux heures trois quarts ou à trois heures. Vespres & Complie. Suivra la visite du Tres-saint Sacrement, la lecture de l'Entretien du iour, ou quelque autre, selon le conseil du Directeur.

A quatre heures, Matines & Laudes.

A quatre heures trois quarts, La preparation à la Meditation.

A cinq heures, La Meditation.

A six heures, La reveuë de la Meditation.

A six heures & vn quart, La lecture du livre de l'Imitation de IESUS-CHRIST, mise pour la Meditation que vous ayez faite la derniere : ou celle de l'Entretien du iour.

A sept heures, Si vous ne pouuez communiquer avec que vostre Directeur tâchez de revoir doucement les meilleurs sentimens que vous ayez eu durant le iour.

Aux iours de jeûne dans l'apresdinée, vous ferez tout vne heure plus tard qu'il n'est icy marqué : & lors la colation sera *à sept heures & vn quart.*

A sept heures trois quarts, Voyez s'il y a quelque avertissement, devant la premiere Meditation du iour suivant, & le lisez.

A huit heures, Les Litanies des SS. & celles de N. Dame.

A huit heures & un quart. Preparez la Meditation du iour suivant.

A huit heures & demie, L'examen de Conscience.

A huit heures & trois quarts, Disposez-vous pour aller au lict.

Ie n'ay mis en cét otdre que trois Meditations. Qui aura le desir & le pouvoir d'en faire quatre, en fera deux l'apresdinée, comme elles sont marquées en l'ordre precedent, & trouvera quelque autre place pour la Consideration du iour.

Si au contraire vous avez besoin d'un peu de repos, l'heure la plus commode pour le prendre sera entre trois & quatre vous promenant au Iardin ou en quelque lieu solitaire, ou faisant exercice corporel si vous en avez la commodité.

Qu'il faut avoir un grand soin de la pureté du cœur durant les Exercices.

LA Sageſſe Incarnée nous enseigne que ceux qui ont le cœur net auront le bien de voir Dieu. C'est autant comme si elle nous disoit, que Dieu estant une pureté indicible, il ne se peut voir que par un œil souverainement pur. Ie vous ay dit à l'entrée de la preparation aux Exercices, qu'il y faut aporter un cœur exempt de tout peché autant qu'on le peut faire : Ie prens icy occasion de vous rafraîchir cette pensée, de peur que vous ne vous laissiez emporter à la pratique de quelques-uns, qui sçachant que le vray lieu de faire une bonne Confession plus ample que

les

les ordinaires, c'eſt ſur la fin de la premiere Semaine; attendant à ſe confeſſer qu'ils en ſoient venus-là. Ie ne voudrois pas que celuy qui a grand beſoin de faire vne longue reveuë de ſa vie, & qui n'y peut vaquer avant que d'entrer en ſa ſolitude, n'ayant point de commodité de la differer à vn autre temps, s'obligeaſt à ne faire aucunes Meditations, qu'aprés qu'il auroit mis ſon ame bien avec que Dieu: Mais auſſi ne puis-je conſeiller à celuy qui pourra ſans grande peine ſe mettre plus aſſeurément dans la grace de Dieu, dés le commencement de ſa retraite, qu'il vſe de ce delay. Il y perdroit beaucoup des faveurs que la bonté Divine communique plus avantageuſement aux ames plus nettes.

Ie vous diray bien plus ſi vous me croyez, vous ne laiſſerez dans voſtre conſcience aucun peché veniel dont vous ayez la memoire, ſans vous efforcer de l'éfacer ou par vn acte de Charité & d'vne vraye Contrition, ou de vous en laver par le Sacrement de Penitence. Ce que ie dis du commencement, entendez-le auſſi de la continuation de vos Exercices. Dés-auſſi toſt que vous ſentirez en vous quelque choſe qui déplaiſe à Dieu, tâchez de vous en purifier, afin que la Sainteté divine prenne plus de plaiſir en vous, & vous communique ſes graces plus liberalement.

LE PREMIER IOVR DES EXERCICES.

L'employ du premier iour des Exercices.

L'Entretien de ce Iour, ſera *du vray bien & du vray mal de l'homme en cette vie.*

La premiere Meditation sera *de la creation de l'homme.*

La seconde *de la vocation au Christianisme*

La troisiéme *de la vocation à l'estat Religieux.*

La quatriéme *de la vocation à l'estat Ecclesiastique.*

Qui voudra ne faire que trois Meditations pourra laisser la quatriéme, ayant en cela égard à sa condition. Celuy qui voudra pourra en faire vne des deux ensemble. Et si quelque personne n'estoit ny dans l'Estat Religieux, ny dans l'Ecclesiastique, pour la troisiéme meditation elle fera la repetition de la seconde, & si elle en veut faire quatre elle repetera par apres la premiere & la seconde ensemble.

On lira dans le livret des Exercices de S. Ignace les *Additions.*

On pourra lire dans le livre de l'Imitation de IESVS-CHRIST.

Pour la Meditation de la creation de l'homme, *le Chapitre neufviéme du livre troisiéme.*

Pour la Meditation de la vocation au Christianisme, *le vingt-deuxiéme, & le vingt-sixiéme Chapitre du troisiéme livre.*

Pour la Meditation de la vocation à l'estat Religieux, *le Chapitre dix-septiéme du premier livre, & le Chapitre dixiéme du troisiéme livre.*

Pour la Meditation de la vocation à l'estat Ecclesiastique, *le Chapitre premier, & le cinquiéme du quatriéme livre.*

Ces lectures de l'Imitation de IESVS-CHRIST sont pour entretenir l'esprit doucement en son sujet, sans qu'il s'ennuye. Que si par fois les Chapitres que vous trouverez marquez ne vous semblent avoir tant de raport aux Meditations ausquelles ils sont assignez, que quelques autres; il vous est libre de les changer: toutesfois vous prendrez

prendrez garde que vous ne preniez point ceux qui sont assignez à vne autre Meditation.

La Consideration de ce Iour sera *de la saincte Messe, des Vespres, de la Communion, & de la visite du Tres-saint Sacrement.* Devant que de la faire il faut lire la septiéme Remarque.

De la façon qu'il faut tenir pour faire les Considerations.

CEluy qui n'est dans l'Estat Religieux, ny dãs l'Ecclesiastique, & ne veut point s'y mettre; pour la troisiéme Meditation il reiterera celle du Christianisme : & s'il veut faire quatre Meditations par iour, pour la quatriéme, il fera la repetition de la premiere & de la seconde.

Celuy qui estant Religieux & Ecclesiastique ne peut faire que trois Meditations par iour, pour la troisiéme il conjoindra en vne, celle de la vocation à l'estat Religieux, & celle de la vocation à l'estat Ecclesiastique, donnant vne demy heure à chacune des deux, & les faisant de suite dans vne mesme heure.

Celuy qui estant Religieux n'est point Ecclesiastique, ou estant Ecclesiastique n'est point Religieux, laissera la Meditation qui ne luy convient point : & s'il veut en faire quatre par iour, pour la quatriéme, il fera la repetition de la seconde & de la troisiéme.

Pour la Meditation de la Creation de l'Homme.

PRenez garde que S. Ignace a nommé la Consideration de la Creation, Principe ou Fondement, parce qu'elle est au corps des Exercices, & mesmes à toute la Doctrine de Perfection, ce

que dans les sciences le principe est aux Conclusions qui en viennent ; & ce que dans vn edifice le fondement est à toute la masse qu'il soustient & qu'il affermit. Comme les conclusions tirent leur verité & leur certitude du principe : comme toutes les autres parties du bâtiment tiennent toute leur fermeté du fondement ; de mesme toutes les connoissances qui nous reglent en la pratique de la vie spirituelle dependent de cette consideration : & toutes les affections de nostre volôté, par lesquelles nous pouvons avancer nostre salut, doivent naître de celle que nous devons avoir envers nostre beatitude. D'où s'ensuit qu'autant qu'il est necessaire de donner à vne maison bon & ferme fondement, autant est-il important de bien asseoir ce fondement de nostre edifice spirituel, c'est à dire de voir clairement, de penetrer entierement cette verité ; & de nous affectionner fortement & puissamment à nostre souverain bien, pour tirer de ce principe toutes les veritez pratiquées de nostre interieur, & pour nous attacher constamment aux moyens que nous avons de parvenir à nostre fin.

Outre la necessité qui donne également à cette Meditation le nom de principe, & celuy de fondement ; il y a vne seconde raison qui fait qu'à bon droit elle se nomme Principe. C'est que comme le Principe estant bien clairement conçeu, il nous asseure de la verité de toutes les Conclusions qui en sont dependantes, & fait que nous ne doutons aucunement d'elles, quand nous les reconnoissons liées avec luy : De mesme l'amour de la fin estant bien ferme, il suffit pour nous affermir en l'amour & en l'vsage des moyés. Estant vne fois determinez à la poursuite de quelque chose, par la pratique de certaines actions, nous ne pouvons estre lâches en l'exercice

cice de ces Actions, que nous ne le devenions auparavant en la resolution de rechercher vne telle chose. C'est pourquoy cette Meditation est de tres-grande importance pour l'affaire de nostre salut; & est capable de faire que nous fassions autant de bien pour nostre ame comme nous en connoistrons.

Pour cette cause le fruit que nous devons plus tâcher de remporter de cette Meditation, n'est pas de concevoir vne grande douleur de nous estre éloignez de la fin pour laquelle nous avons esté créez, ce n'en est pas icy le lieu : mais nous devons principalement nous efforcer de nous y donner vne claire & nette connoissance de cette mesme fin, & des moyens qui nous ont esté donnez pour l'obtenir : & ensemble d'exciter en nous vn grand desir, & vne forte resolution de nous y employer totalement.

III. REMARQVE.

Du Fondement des Exercices.

Remarquez-y, s'il vous plaist, deux choses, &c.

La premiere verité declarée dans la Meditation de la Creation de l'Homme.

Dieu a produit l'homme pour la beatitude, ordonnant qu'il la meritast dans vn certain temps, faisant la volonté de son Createur; & que s'il luy desobeïssoit il fust sujet à la damnation eternelle.

LE 1. Point montre la fin pour laquelle les hommes ont esté créez: Le 2. declare les choses.

ſes auſquelles ils ſont obligez ſous vne neceſſité abſoluë, Dieu l'ayant ainſi ordonné : Le 3. enſeigne le moyen qui leur a eſté donné pour arriver à la beatitude, & eviter la damnation.

Ainſi dans cette Meditation vous reconnoiſſez voſtre Premiere Verité, Que Dieu vous a creé pour la beatitude, comme dit le Premier Point ; qu'il vous a menacé de la damnation eternelle, ſi vous venez à deſobeïr à ſes Commandemens, ainſi que voſtre Second Point le declare, & que pour obtenir voſtre ſouverain bon-heur vous n'avez qu'à faire en cette vie toutes les volontez de voſtre Createur, comme porte le Troiſiéme Point.

MEDITATION DE LA CREATION DE L'HOMME.

L'Oraiſon Preparatoire ſe fera comme S. Ignace a declaré au commencement du premier Exercice des Pechez ; qu'elle ſe doit touſiours faire, c'eſt à ſçavoir, Nous offrant à Dieu pour luy rendre ſervice durant cette heure là, & luy demandant la grace d'employer ſincerement durant l'Oraiſon toutes nos puiſſances pour ſa gloire, & que toutes les actions que nous ferons ſoient à ſon honneur.

Le premier Prelude ſervira à retenir noſtre imagination, par la compoſition ou repreſentation de quelque lieu dans lequel nous nous renfermions : c'eſt pourquoy il doit ſe diverſifier ſelon la diverſité des matieres que l'on medite. Pour cette Meditation ie me conſidereray comme vn hõme lequel voyageant hors de ſon païs, eſt dans l'hoſtelerie ſeulement en paſſant, & avance chemin tous les iours autant qu'il peut

vers

vers le lieu de sa demeure. Ie ressemble à ce voyageur, puisque S. Paul en la premiere Epître à Timothée, Chapitre 2. m'avertit que le Ciel est mon païs, que c'est-là qu'il me faut aller, me disant, *Dieu veut que tous les hommes soient sauvez.*

Le dernier Prelude estant pour disposer l'ame au fruit qui se doit principalement tirer de la Meditation. Il contient toûjours la petition de quelque grace. Mais cette grace qu'on demande est diverse, selon les diverses fins des Meditations: En celle-cy ie demanderay à Dieu la grace de connoître clairement le bon-heur pour lequel il m'a fait, les conditions ausquelles il m'a obligé pour arriver à ma fin; & ensemble de m'y porter avec toutes les forces de mon cœur.

I. POINT. *Pour quelle fin Dieu a creé l'Homme.*

CONSIDERATIONS.

DIEV joüissant de toute eternité du bien infiny de la claire connoissance de son Essence Divine, il a voulu communiquer son bon-heur aux creatures selon leur capacité. A ce dessein il a choisi dans la nature Angelique, & dans l'humaine, certaines personnes particulieres, ausquelles il a donné l'estre, & toutes les choses necessaires pour arriver à la possession du bien incomprehensible de sa gloire. C'est pour cette fin qu'il m'a tiré du neant, où il a laissé vne infinité d'Anges & d'hommes, prenant son bon-plaisir à me faire cette faveur. De cét article de Foy bien conçeu, ie tireray des Conclusions qui excitent ma volonté aux affections qui suivent, ou à quelques autres semblables.

AFFECTIONS.

Admiration de ce qu'vne telle Majesté a daigné penser à moy, qui suis si peu de chose, sçachant

chant bien que si elle me donnoit l'estre, je luy en rendrois si peu de reconnoissance. 2. Vne tres-haute estime, & vn tres-grand desir de la fin pour laquelle Dieu m'a fait, me voulant élever à la participation de son propre bon-heur. 3. Mépris de tous les biens naturels, qui n'estant aucunement capables de donner contentement à Dieu, ne sont aussi point comparables à celuy duquel il se rassasie. 4. Amour envers cette infinie Bonté, qui veut communiquer si liberalement son bon-heur à vn neant, mesmes avec prejudice de son honneur. 5. Action de graces pour ce tres-grand bien-fait envers tous les Anges & tous les hommes, & nommément envers moy, qui en ay esté obligé à l'exclusion de tant d'autres, qui s'en fussent rendus moins indignes, & eussent donné à leur Createur beaucoup plus de gloire pour iamais. 6. Grande confusion & douleur d'avoir vescu avec si peu de soin de parvenir à ma fin, & d'avoir aussi fait tant de choses, qui ont griévement offensé celuy auquel j'estois tant obligé. Ie proposeray de faire mieux cy-aprés, & en demanderay la grace.

II. POINT. *A quelles choses Dieu a obligé l'Homme.*

CONSIDERATIONS.

DIeu faisant l'Homme pour le Ciel, l'a mis dans le chemin qui y mene. Il luy a donné ses Commandemens, par lesquels il l'oblige à quelques choses, & luy en defend aussi quelques-vnes. Quant aux autres, il les a laissées en la liberté de l'Homme, l'invitant toutes fois à les raporter toutes à son Createur le mieux qu'il pourra. Le tout avec ces deux conditions: La premiere, que travaillant pour l'amour de son Dieu,

Dieu, & gardant quelqu'un de ses Commandemens, ou faisant quelqu'autre chose pour le glorifier; il meritera par chacune de ses actions, de recevoir de luy quelque accroissement de grace & de gloire : Mais aussi quand il tombera en une offense griéve contre sa divine Majesté, il se rendra digne d'estre à jamais privé de sa grace, exclus de l'entrée du Ciel, & assujetty aux peines eternelles de l'Enfer. La seconde, qu'à mesure qu'il aura plus de merites, ou de pechez, à la fin de cette vie, aussi sera-t'il plus heureux, ou malheureux à toute Eternité. D'icy j'entreray en ces

AFFECTIONS.

I'adoreray l'infinie sainteté de Dieu, qui ne veut laisser aucun bien sans recompense, & ne peut souffrir le peché sans le punir, mesmes par la perte totale de la creance, à laquelle il veut tant de bien. 2. I'aymeray sa bonté, qui ne se contentant point de m'avoir fait pour le Ciel, & de m'avoir assorty de tout ce qui m'estoit necessaire pour le gagner, m'y obligeant par voye d'amour; a voulu comme m'y contraindre par la crainte de l'Enfer, me mettant en la necessité de me damner, si je ne veus me rendre bien-heureux comme elle le desire. 3. Ie loüeray & agréeray la Iustice du châtiment que Dieu prend de ceux qui contreviennent à ses ordonnances. 4. Ie loüeray la suavité avec laquelle il se porte beaucoup plus à faire du bien, & à recompenser, qu'à punir, & à chastier; ayant voulu que je pusse gagner sa grace par plusieurs choses; desquelles m'abstenant ie n'encourrois point sa disgrace. 5. Ie concevray une grande detestation de tout ce qui me peut faire perdre mon bon-heur. 6. I'entreray en une grande crainte d'en estre privé à jamais par ma faute. 7. Ie feray de fer-

ventes prieres à Dieu pour obtenir la grace d'étre preſervé de ce malheur. 8. Ie feray de tres-fortes reſolutions de ſubir plutoſt tous les maux du monde, que de contrevenir jamais aux Commandemens de Dieu, meſmes en choſe legere. 9. Ie demanderay lumiere pour connoiſtre en temps & lieu, comment il me faut comporter en ce que Dieu ne m'a expreſſement ny commandé, ny defendu.

III. POINT. *Quel moyen Dieu a donné à l'Homme pour arriver à ſa fin.*

CONSIDERATIONS.

LE moyen que Dieu a donné à l'Homme pour acquerir la beatitude, c'eſt qu'il la merite, aymant ſon Seigneur, & accompliſſant librement ſes ſaintes volontez, durant un certain temps; qui depuis le peché de noſtre premier pere, eſt limité à la durée de cette vie mortelle. Il luy a baillé tout le reſte des creatures, afin qu'il s'en ſerve, ſelon qu'il verra qu'elles luy ſeront vtiles pour arriver à ſa fin, procurant la gloire de ſon Dieu. Ainſi tout ce moyen conſiſte au bon vſage que l'Homme doit faire de ſoy, & des autres creatures: & tout ce bon vſage ſe reduit à gouverner bien ſon cœur, & à ménager bien ſon affection, la tenant toûjours dreſſée purement & pleinement vers Dieu, & ne l'arreſtant jamais ſur ſoy en façon quelconque. Voila mon *un neceſſaire*, le bon employ de mon cœur, & de mon amour. Aprés la grace de Dieu, c'eſt du bon ménage de ma volonté que dépend tout mon bon-heur. C'eſt, dis-je, mon *vn* ſouverainement *neceſſaire*. Ie ne peus ceſſer d'eſtre, Dieu ne m'aneantira jamais. C'eſt pourquoy, ou je me damneray aymant quelque choſe contre la volonté de

de Dieu, ou il me faut sauver aymant Dieu par dessus tout. C'est donc à ce seul amour de mon Dieu, qui m'esloigne de mon mal-heur, & m'achemine à mon souverain bien, qu'il est necessaire que je me porte avec toutes les forces de mon cœur, & dans toute l'estenduë de ma liberté. Faisant cela je deviens heureux, le mépriſant je me rends miserable. Ie tireray de là ces

AFFECTIONS.

Loüange de la Sageſſe Divine, qui a choiſi pour une fin tres-noble un moyen tres-excellent en soy, & fort proportionné à la fin. 2. Amour de cette douce bonté, qui pour nous donner un si grand bien, ne nous oblige qu'à une chose, qui devient si aisée avec la grace qui nous est offerte, qu'vn chacun y peut autant qu'il veut. 3. Vn grand desir de vivre pour Dieu seul, ne respirant que de luy plaire. C'est chose tres-sainte & tres-douce que de m'vnir à Dieu qui est la saintеté & la bonté: C'est chose tres raisonnable, que Dieu me possede pour un peu de temps, si je veus le posseder pour l'éternité: C'est aussi chose qui m'est uniquement vtile; puis qu'il n'y a qu'elle qui me faſſe croiſtre en mon vray bonheur. 4. Detestation de tout ce qui détourne mon cœur de se donner à Dieu: horreur de tout contentement pris hors de Dieu: Ie mettray mon repos en Dieu seul, l'aymant en cette vie, pour le posseder en l'autre. 5. Remerciment à la liberalité qui m'a si bien fourny d'aydes à mon salut. 6. Déplaiſir d'avoir aymé déreglément les creatures, qui ne m'avoient pas esté données pour mettre finalement mon cœur en elles, comme j'ay fait. 7. Vn vray desir de tirer de toutes les rencontres de cette vie, l'avantage qui m'en peut revenir pour acquerir ma fin. 8.

Courage & consolation en tout accident, pour fâcheux qu'il soit, puisque c'est un ayde, qui m'est donné pour me sauver. Vn cœur mort à toutes les choses creées, lors que ie n'y remarqueray aucun avantage pour mon salut. 10. Vne grande indifference à toutes celles qui m'y peuvent également servir. 11. Desir de choisir toûjours celles qui m'y ayderont le plus. 12. Ferme resolution de m'abstenir de toutes celles qui seroient pour m'y nuire. En suite de ces resolutions

Av Coloqve. Ayant remercié Dieu de ce qu'il m'a creé pour joüir de luy eternellement, je m'ofriray à luy pour le servir parfaitement, & feray un ferme propos de commencer dés ce jour à raporter toutes mes actions à sa plus grande gloire, le suppliant qu'il m'en donne la grace. A la fin je diray le *Pater noster*.

Abregé de la Meditation de la Creation de l'Homme.

ORaison Preparatoire. Ie m'offriray à Dieu pour servir durant ma Meditation.

I. Prelvde. Ie me representeray que ie suis vn Pelerin, & en endray de la bouche de S. Paul, que je dois aller au Ciel, Dieu voulant que tous les hommes soient sauvez.

II. Prelvde. Ie demanderay la grace de connoistre ma fin, les choses auquelles Dieu m'a obligé, & le moyen que j'ay de me sauver; & ensemble de m'y affectionner.

I. Point. Dieu a creé tous les hommes pour les rendre bien-heureux par la veuë de son Essence Divine, & a voulu que j'en fusse l'vn.

II. Point. Il nous a donné ses Commandemens, & nous a signifié que les gardant nous merite

meriterions la gloire, & les violant nous nous rendrions coupables de l'Enfer: & que nous serions d'autant plus heureux, ou mal-heureux, que nous aurions plus de merites, ou de pechez à la fin de cette vié.

III. POINT. Pour me sauver il ne faut qu'aymer Dieu & luy obeïr. Les creatures sont pour mon service: i'en peus vser à mon plaisir, mais ie ne les dois aymer, qu'autant qu'elles m'aydent à luy plaire.

COLOQVE. Ie m'offriray à Dieu pour chercher en tout sa plus grande gloire, & pour n'avoir jamais autre dessein que de le glorifier tres-parfaitement, le priant qu'il m'en donne la grace.

IV. REMARQVE.

De l'Examen de la Meditation.

Ayant mis fin à vostre Oraison, &c.

V. REMARQVE.

Advis sur la Meditation de la Creation de l'Hõme.

Toutes les choses de cette vie, &c.

Application de la premiere Verité à la Meditation de la Vocation au Christianisme.

IL est aisé de la faire, à cause de la grande ressemblance qui se trouve entre la Meditation de la Vocation au Christianisme, & celle de la Creation de l'Homme: les points de celle-cy, estant presque du tout semblables à ceux de celle-là.

Cette mesme proportion & similitude se trouvant encore és Points des Meditations de la Vo-

cation à l'eſtat Religieux, & de la Vocation à l'eſtat Eccleſiaſtique, avec les Points de celle de la Creation de l'homme; elle fait que la premiere Verité, qui eſt compriſe dans la Meditation de la Creation de l'homme, eſt pareillement enfermée en ces deux autres. Si vous deſirez de rendre cette verité propre à la Meditation de la Vocation au Chriſtianiſme, vous direz:

Dieu appelle les hommes à la Foy Chrêtienne pour la beatitude, ordonnant qu'ils la meritent durant cette vie accompliſſant ſes divines volontez; & que s'ils deſobeïſſent notablement en ce qui eſt commandé aux Chreſtiens, ils ſoient ſujets à la damnation eternelle.

Le 1. Point montre la fin pour laquelle Dieu veut que les hommes ſoient Chreſtiens, qui eſt la beatitude: Le 2. declare les choſes auſquelles les Chreſtiens ſont abſolument obligez: Le 3. enſeigne le moyen qui leur a eſté donné pour arriver à leur ſouveraine felicité.

Ainſi dans cette Meditation vous reconnoiſſez voſtre premiere verité raportée aux Chreſtiens; Que Dieu vous a fait eſtre Chreſtien pour la beatitude, comme dit le premier Point: qu'il vous a menacé de la damnation eternelle, ſi vous manquez aux devoirs du Chreſtien, ſelon que voſtre ſecond Point le declare: & que pour obtenir voſtre ſouverain bon-heur vous devez faire ce que Dieu deſire des Chreſtiens; comme porte le troiſiéme Point.

MEDITATION DE LA VOCATION AV CHRISTIANISME.

L'Oraiſon Preparatoire ſe fera à l'ordinaire *Nous l'avons ſignifié au commencement de la Meditation de la creation de l'homme.*

Le I. PRELVDE. Ie me repreſenteray Dieu tirant Adam du lieu où il l'avoit creé, & le mettant dans le Paradis terreſtre, afin qu'il y vécuſt plus doucement, & ſe ſauvaſt plus parfaitement. Puis je conſidereray qu'il m'a plus obligé qu'il ne le gratifia en ce tranſport, quand il m'a retiré de l'infidelité, me faiſant entrer en ſon Egliſe.

Le II. PRELVDE. Ie demanderay la grace de connoiſtre clairement la fin pour laquelle Dieu m'a fait Chreſtien, les choſes auſquelles il m'a obligé, & les moyens qu'il m'a donnez pour arriver à ma fin; & enſemble de m'y porter de tout mon cœur.

I. POINT. *Pour quelle fin Dieu appelle les hommes à la foy Chreſtienne.*

CONSIDERATIONS.

Dieu ayant creé tous les hommes pour la beatitude, il en a favoriſé quelques uns beaucoup plus que les autres en toutes les trois Loix, leur donnant de bien-grands avantages, pour arriver à la fin pour laquelle il les a faits. En la Loy de nature, ſans parler des Patriarches, ceux-là ont eſté fort privilegiez qui ont eſté des premiers, lors que la connoiſſance, & la crainte de Dieu eſtoient encore un peu plus parfaites.

En la Loy escrite, laissant-là les Prophetes, ceux qui ont eu le bien de voir les merveilles d'un Dieu retirant son Peuple de l'Egypte avec un bras puissant, ont esté les plus heureux. Mais la faveur incomparable est celle de l'Evangile de IESVS & de la loy de grace, par laquelle nous sommes fait Chrestiens, & possedons infiniment plus de richesses spirituelles, que ceux des deux precedentes Loix n'en ont eu.

Il est vray que les premiers Chrestiens ont esté les plus avantagez, le sang de IESUS-CHRIST estoit encore tout boüillant, & les échaufoit davantage. Toutefois entre ceux qui sont aujourd'huy, nous sommes des plus gratifiez, estant en vn païs bien Catholique, ayant esté tres-bien instruits des veritez de nostre saincte Foy, & voyant iournellement de grands exemples de la vertu Chrestienne. Ie suis donc l'un de ceux que Dieu a choisis par sa pure bonté, pour participer plus avantageusement aux tresors de l'Eglise de IESVS.

C'est à moy, & non à tant d'autres qui eussent esté meilleurs que je ne suis, s'ils eussent esté où je suis; c'est dis je à moy, qu'il a donné la vraye Foy, & la claire connoissance du vray Dieu, Vn en nature & en substance; mais Trin en personnes; & celle du Mediateur & Redempteur des hommes, avec l'asseurance des incomprehensibles perfections de la Divinité qui sont en luy, de la valeur infinie de ses merites, qu'il nous communique si liberalement, & des inéfables richesses de grace que nous avons en luy.

Il m'a donné sa tres-sainte Loy mieux declarée qu'auparavant, fortifiée de ses divins Conseils, & accompagnée de l'abondance de ses graces pour me la faire garder. Il m'a pourveu d'vne tres-sainte Religion, toutes les ceremonies de laquelle

laquelle sont faciles, majestueuses, & fructueuses à mon ame, avec un sacrifice de prix inestimable, lequel je peus offrir, ou faire offrir à Dieu quand je veus, & sans peine : Il m'a donné sept Sacremens, qui sont autant de fontaines de grace, & entre autres un qui contient l'Auteur mesme de la grace, où ie me peus enrichir selon mon souhait : Il m'a orné des vertus infuses, & des morales, des dons & des fruits du S. Esprit, m'en communiquant les habitudes, & m'en enseignant les actes, pour les accroistre, & pour m'embellir autant que ie voudrois : Il m'a donné sa sainte Escriture, avec l'interpretation des SS. Peres & des Docteurs Catholiques : Il m'a promis des recompenses infinies pour mes tres-petits services.

La grandeur de toutes ces faveurs consiste en ce qu'elles m'esloignent d'un nombre infiny de grands pechez, dans lesquels l'infidelité m'eust plongé ; elles me donnent le moyen de me relever aisément de ceux, où ie me seray laissé choir ; elles me fournissent vne grande multitude de choses, par lesquelles ie peus m'avancer indicib-lement en la grace de mon Dieu, & m'asseurer d'arriver à sa gloire.

AFFECTIONS.

REconnoissant la grandeur de ce bien-fait i'entreray en admiration de la bonté qui a esté si liberale envers moy. 2. Ie luy en feray un remerciment tres-cordial. 3. Ie demanderay pardon d'en avoir esté tant ingrat. 4. Ie prendray resolution de tenir cy aprés cette faveur pour tres precieuse, de me considerer comme incorporé à IESVS, & de ne faire estat que de sa sainte Loy. 5. Ie proposeray de n'avoir plus d'égard à

ce

ce qui n'eſt qu'humain, cherchant les biens du Chriſtianiſme, & ne me regardant que comme Chreſtien. 6. Ah! comment eſt-ce que le Chreſtien peut negliger tant de grands avantages qu'il a pour ſon ſalut! comment s'en oublie-t'il ſi fort! Il ſeroit excuſable s'il ne les connoiſſoit point, s'il ne les croyoit point: Mais de croire en Chrêtien, & de vivre autrement, c'eſt une faute indigne de pardon.

II. POINT. *A quelles choſes Dieu a obligé le Chreſtien.*

CONSIDERATIONS.

OVtre ce qui eſt porté dans les commandemens de la Loy de Nature, auſquels Dieu a aſſujetty tous les hommes, il oblige les Chrêtiens à croire tout ce que l'Egliſe leur propoſe, & à faire tout ce qu'elle leur commande. Quant aux autres choſes il les a laiſſées en noſtre liberté, nous invitant toutefois à y rechercher toûjours ſa plus grande gloire, ſuivant la doctrine de l'Evangile, ſous ces deux conditions. La premiere, qu'autant de fois que le Chreſtien fera pour la gloire de Dieu quelque choſe, ſoit d'obligation, ſoit de devotion, il meritera de recevoir de luy quelque accroiſſement de la beatitude; mais auſſi quand il tombera en quelque offenſe griefve il meritera d'eſtre fait eternellement mal-heureux: La ſeconde, qu'à meſure qu'il aura plus de merites, ou de pechez à la fin de ſa vie, auſſi ſera-t'il plus heureux, ou miſerable à toute eternité.

Sur quoy ie dois conſiderer l'eſtroite obligation que j'ay en ſuite de cette grande grace du Chriſtianiſme, de mourir à tout ce qui eſt contre les Commandemens de Dieu, & de l'Egliſe;

puisque mon Createur m'a favorisé si particulierement, & que mon Redempteur a voulu mourir pour l'amour de moy ; afin de m'obliger à mourir au peché pour son amour. Sans doute je me rends plus que doublement criminel en pechant, j'offense mon Createur infiniment obligeant, & je foule aux pieds le Sang de mon tres-aymable Redempteur.

AFFECTIONS.

Ie me soumettray volontiers à l'ordonnance de Dieu; elle est tres-juste & tres-douce : Il pouvoit me commander des choses bien plus difficiles, & ne m'en donner aucune recompense. 2. O Dieu d'amour, est-il possible qu'un Chrestien, se damne, ayant de si grandes commoditez de faire le bien qu'il doit faire pour se sauver ; & vous estant descendu du Ciel, & demeurant icy bas avec luy, pour l'y ayder ! 3. Ah Seigneur, que les Chrestiens qui vous offensent meritent bien de perir, puisque vous leur offrez tant de graces pour les preserver du peché, & pour les en retirer ! 4. Donnez-moy, s'il vous plaist, vn desir insatiable de faire du bien, & une extreme crainte de vous déplaire. 5. Faites par vostre bonté que je me souvienne à toute heure d'estre Chrestien, & qu'il ne sorte jamais de moy action qui ne soit digne d'une ame rachetée par vostre sang. 6. Que ie ne le foule plus aux pieds par mes desobeïssances, que je ne le mepriſe plus par mes lâchetez, que ie ne le laisse plus infructueux par mes occupations inutiles : mais que je me porte ardemment & constamment à faire des œuvres qui en soyent dignes.

III. POINT. *Quel moyen Dieu a donné au Chrétien pour arriver à sa fin.*

CONSIDERATIONS.

LE moyen que Dieu a donné au Chrestien pour acquerir sa fin, c'est l'vsage de toutes les saintes pratiques de l'Eglise, tant de celles qui sont de commandement, que des autres qui dépendent de la devotion particuliere d'un chacun. Elles se raportent toutes à l'observation des Commandemens de Dieu, & de l'Eglise, à l'vsage des Sacremens, à l'exercice des vertus interieures, & exterieures, & aux choses qui nous y aydent : comme sont la Meditation, la lecture spirituelle, l'examen de Conscience, la Predication, & la communication avec les personnes qui peuvent nous ayder à connoistre les affaires de nostre ame, à nous y affectionner, & à nous dégager des occasions de nostre perte eternelle. Quant aux biens humains & naturels, Dieu les a laissez au Chrestien, afin qu'il en vse comme il verra luy estre vtile pour l'avancement de son bien spirituel. Ainsi la tâche du Chrestien c'est de s'employer entierement à la pratique de toute saintеté, & d'y travailler de tout son cœur. C'est ainsi qu'il se rendra fructueux tous les avantages que le Christianisme luy donne pour se sauver. Au contraire, s'il y manque ce n'est pas moins de mal pour luy que s'il n'eust iamais esté racheté par la mort de IESVS-CHRIST : voire c'est bien pis, puis qu'il devient coupable, du mépris, & de la profanation du sang qui a esté versé pour luy.

AFFECTIONS.

Ie tâcheray de penetrer bien cette verité : Ie ne suis Chrestien que pour me sanctifier plus abon

abondamment, & ie ne peus le faire mieux que pratiquant les moyens que Dieu m'en a donnez: d'où ie concluray; Ie n'auray donc soin, que d'employer tous ceux que ie connoistray les meilleurs, & de m'en servir le mieux que ie pourray. 2. Les autres choses ne me seront plus rien à l'égard de celle-là: Ie vivray plus en Chrestien qu'en homme; i'attens vne autre vie, pour laquelle i'ay esté baptizé. 3. I'ay iusqu'icy esté bien aveugle m'atachant si fort à des choses qui sont indifferentes à mon salut, & ne pensant que bien peu à celles desquelles il depend entierement. 4. Pardon, mon Seigneur, de ma tres-grande faute: helas ie n'ay tenu compte de vostre bienfait: ie ne l'ay pas fait valoir, & profiter, comme vous desiriez, & comme ie devois. 5. Ie tâcheray de m'imprimer bien avant cette pensée: Les creatures que Dieu a données à l'homme pour l'ayder, luy peuvent beaucoup nuire: mais l'vsage des Sacremens & des autres saintes pratiques de l'Eglise est absolument bon; plus on s'en sert dans les ordres de Dieu, plus on y gagne. Icy ie verray le grand abus de plusieurs Chrestiens, qui ne recherchant que les choses indifferentes pour l'ordinaire se les rendent pernicieuses, par le dereglement de leur affection; & laissent toutes les saintes richesses qu'ils eussent pû amasser suivant les devoirs du Chrestien. Helas, qu'est-ce autre chose que mespriser le sang de Dieu, qui a esté versé pour leur acheter toutes ces commoditez de se sauver! Avoir vn Dieu qui nous ayde à gagner le Ciel, & n'en faire point d'estat, c'est avoir envie de se perdre.

Le Coloque se fera avec N. Seigneur, qui m'a mis en son Eglise, m'y faisant une infinité de faveurs si grandes, que la plus petite d'elles, ne se pouuoit acheter qu'au prix du sang d'un Dieu.

Ie

Ie luy rendray graces de son amour, & de toutes les profusions de ses biens : Ie luy demanderay pardon de mon incroyable ingratitude envers luy : Ie desireray de faire mieux à l'advenir, & le supplieray de m'y ayder efficacement, afin que dorenavant ie luy fasse autant d'honneur comme ie luy ay fait de des honneur par le passé. *Pater noster.*

Abregé de la Meditation de la Vocation au Christianisme.

L'Oraison Preparatoire.

Le I. PRELVDE. Ie me considereray dans l'Eglise de IESVS-CHRIST, pour me sauver plus aisément, comme Adam dans le Paradis terrestre pour y vivre plus doucement.

Le I I. PRELVDE. Ie demanderay la grace de comprendre la fin du Chrestien, ses obligations, & les moyens qu'il a pour se sauver ; & de m'y affectionner entierement.

I. POINT. Dieu a privilegié les Chrestiens par dessus le reste des hommes, en ce qui est des avantages du salut ; & a voulu que i'y participasse plus abondamment que plusieurs autres.

I I. POINT. Il les a obligez aux commandemens de la Loy de Nature, & à ceux de l'Eglise, voulant qu'ils periſſent.

III. POINT. Le moyen qu'il leur a determiné pour se sauver, c'est la pratique de toute la saintetè de l'Eglise, selon qu'vn chacun verra estre le meilleur pour soy. Les biens temporels ne leur sont donnez que pour soûtenir cette vie naturelle : leur amour doit aller aux divins tout entier.

Le Coloque avec N. Seigneur, le remerciant de toutes ses faveurs, demandant pardon de nos

ingra

ingratitudes, & la grace de faire plus d'eſtat des biens qu'il nous a ſi cherement achetez.

On fera l'examen de la Meditation, ainſi qu'il a eſté dit apres l'Abregé de la Meditation de la Creation de l'Homme.

Application de la premiere Verité à la Meditation de la Vocation à l'eſtat Religieux.

SI vous deſirez de rendre la premiere Verité propre à la Meditation de la Vocation à l'eſtat Religieux, vous direz :

Dieu appelle les hommes à l'Eſtat Religieux pour la beatitude, ordonnant qu'ils la meritent dans un certain temps faiſant ſes volontez de leur Createur, & que s'ils deſobeiſſent notablement en quelque choſe de ce qui eſt commandé à ceux de leur Ordre, ils ſoient ſujets à la damnation eternelle.

Le 1. Point de la Meditation montre la fin pour laquelle Dieu appelle les hommes du monde à la Religion, qui eſt la beatitude : Le 2. declare les choſes auſquelles les Religieux ſont abſolument obligez : Le troiſiéme enſeigne le moyen qui leur a eſté donné pour arriver à leur fin.

Ainſi dans cette Meditation vous reconnoiſſez voſtre premiere Verité ajuſtée aux Religieux: Que Dieu vous a fait eſtre Religieux pour la beatitude, comme dit le premier Point : qu'il vous a menacé de la damnation eternelle, ſi vous manquez aux devoirs du Religieux de voſtre Ordre, ainſi que voſtre ſecond Point le declare: & que pour obtenir voſtre ſouverain bon-heur, vous

vous n'avez qu'à faire en cette vie toutes les volontez que Dieu a sur les personnes de vostre Institut, comme porte le troisiéme Point.

Ceux qui ne sont point Religieux, & qui ne veulent, ou ne peuvent l'estre, pourront laisser cette Meditation.

MEDITATION DE LA VOCATION A L'ESTAT RELIGIEVX.

L'Oraison Preparatoire à l'ordinaire.

Le I. PRELVDE. Ie me figureray un lieu de tres-agreable seiour, retiré des importunitez du monde, assorty de tout ce qui est requis au parfait contentement d'une ame desireuse de se sauver; & là ie me verray devant Dieu, en presence de mon Saint Patriarche, & de tous les Saints de mon Ordre.

Le II. PRELVDE. Ie demanderay la grace de connoistre clairement le bon-heur pour lequel Dieu m'a fait entrer en Religion; les choses ausquelles il m'oblige, & les moyens qu'il m'a donnez pour parvenir à ma fin; & ensemble de m'y affectionner entierement.

I. POINT. *Pour quelle fin Dieu appellé l'Homme à l'Estat Religieux.*

CONSIDERATIONS.

DIeu ayant creé tous les hommes pour la beatitude, & ayant favorisé les Chrestiens par dessus tous les autres, en leur donnant de singuliers avantages pour faire leur salut; & de plus voulant en gratifier quelques-vns plus que le commun des Chrestiens, il les appelle à l'Estat Religieux, afin qu'ils puissent s'y sauver plus aisément,

aisément, & plus hautement. C'eſt en cét Eſtat que l'on trouve des faveurs du tout ſingulieres, qui diſpoſent l'ame à vn excellent degré de gloire : En premier lieu, la delivrant entierement, par les vœux de Religion, de pluſieurs grands empéchemens de ſon ſalut, comme ſont les honneurs du monde, les plaiſirs, les richeſſes, & le domaine de ſoy-meſme : Puis apportant vne grande moderation par la Regle de la vie Religieuſe, dans les choſes, qui eſtant neceſſaires à l'entretien de cette vie, déroberoient noſtre cœur, & nuiroient fort à noſtre avancement ſpirituel, ſi elles n'eſtoient bien reglées : Et finalement luy fourniſſant des moyens excellens pour croiſtre en toute vertu.

Ces moyens ſont de trois ſortes. La 1. contient les dons interieurs, comme ſont les lumieres pour l'entendement, les inſpirations pour la volonté, & les conſolations ſenſibles pour la partie inferieure. Or ces graces ſont incopárablement plus grandes en Religion, lors qu'on y vit ſelon la Regle, qu'elles ne ſont dans le monde. La 2. contient les dons exterieurs, comme les Regles, les coûtumes, les ſoins des Superieurs, les Maiſons pleines d'exemples vertueux, les occaſions de pratiquer la ſainteté viénent de ceux de dehors, l'vſage frequent des Sacremens, la profeſſion ouverte des Exercices de pieté, l'habit Religieux, la parole de Dieu, l'inſtruction en la vertu, le repos de la Religion, où l'on eſt ſans le ſoin des choſes temporelles, chacun les ayant à ſon beſoin ſans y avoir pensé. La 3. conſiſte en l'employ de la vie Religieuſe, qui ſe paſſe toute en des actions qui ſont ſaintes d'elles meſmes, ainſi que la pluſpart, comme Prieres, Meditations, lectures devotes, entretiens Spirituels, &c. où parce que le faiſant par obeïſſance & par charité, elles en ont

le merite, comme auſſi celuy des autres vertus, deſquelles il eſt aiſé d'avoir des actes interieurs parmy les occupations Religieuſes.

L'Eſtat Religieux ayant tous ces avantages pour conduire les ames qui en font profeſſion à leur derniere fin, il eſt vn don tres-particulier que Dieu fait à ceux qu'il y appelle. Sa bonté m'en a gratifié par deſſus pluſieurs autres qui en euſſent eſté plus reconnoiſſans que ie ne ſuis, & s'en fuſſent mieux ſeruis.

AFFECTIONS.

Haute eſtime de ma Vocation. 2. Remerciment à Dieu qui me l'a communiquée. 3. Aveu de la grande indignité qui l'a precedée en moy. 4. Confuſion pour mon extreme ingratitude envers mon Bien-faicteur. 5. Amour de ſa bonté. 6. Confiance qu'il m'aydera. 7. Ioye de me voir en vn eſtat ſi avantageux à mon ame. 8. Deſir d'en vſer ſaintement. 9. Deteſter le mal-heur des Religieux qui s'engagent au mal duquel ils ſont affranchis par leur eſtat. 10. Déplorer la miſere de ceux qui laiſſent perdre tant de ſi riches commoditez de ſe ſauver.

II. POINT. *A quelles choſes Dieu a obligé les Religieux.*

CONSIDERATIONS.

OVtre les Commandemens communs à tous les Chreſtiens, Dieu oblige les Religieux à l'obſervation de leurs Vœux, & des Regles & des Coûtumes de leur Inſtitut. Il les a retirez du monde afin que ſuivant les Conſeils de IESVS-CHRIST, ils ménent vne vie toute contraire à celle des mondains, cherchant ce que le monde fuit, & fuyant ce qu'il cherche ſi ardemment. Il veut qu'ils meurent au monde, & à tous les ſentimens

sentimens du monde pour l'honneur, pour le plaisir, & pour les biens temporels. Il a laissé les autres choses en la liberté des Religieux, les invitant toutesfois à y rechercher sa plus grande gloire, selon l'esprit de leur Ordre, avecque ces deux conditions. La premiere, qu'autant de fois que le Religieux fera pour l'amour de Dieu quelque chose d'obligation ou de devotion, il gagnera quelque accroissement de sa beatitude : mais aussi tombant en quelque offense griefve, il sera coupable de l'Enfer. La seconde, qu'à mesure qu'il aura plus de merites ou de pechez à la fin de cette vie, aussi sera-t'il plus heureux ou malheureux en l'autre.

AFFECTIONS.

Consentir pleinement à la tres-sainte ordonnance de Dieu. 2. Le remercier de m'avoir donné la crainte de l'Enfer pour m'obliger davantage à l'aymer. 3. Condamner la meschanceté de ceux qui vivent mal dans la maison de Dieu. 4. Detester tout ce qui peut me ietter dans ce malheur. 5. Prier instamment d'en estre preservé. 6. Proposer de prendre soigneusement garde à moy. 7. Desirer d'estre tout à Dieu, comme mon Estat le demande. 8. Confiance en sa bonté qu'elle m'y aydera, & qu'elle me preservera des occasions de ma perte.

III. POINT. *Quel moyen Dieu a donné au Religieux pour arriver à sa fin.*

CONSIDERATIONS.

LEs moyens que Dieu a donnez au Religieux pour arriver aisément à vne eminente gloire, ce sont les actions d'vne vie parfaite, selon les Regles, & les Coûtumes de son Institut. C'est ainsi qu'il se doit donner entierement à Dieu, employant toute sa vie à procurer en tout la plus

grande gloire de son Createur, selon l'esprit de son Ordre : ne s'engageant aux occupations, ny aux pratiques des gens du monde, sinon autant qu'il connoistra qu'elles luy seront vtiles à glorifier Dieu suivant son Institut. Les autres biens spirituels, & ceux de cette vie ne luy estant laissez que pour en vser conformement aux reglemens de son Ordre, il n'y doit point mettre son affection, sinon dans la veuë du service qu'il en peut tirer pour se perfectionner en sa Vocation.

AFFECTIONS.

Grande estime de toutes les fonctions de ma profession, ce sont elles qui me doivent vniquement avancer auprés de Dieu. 2. Amour de la bonté qui ne demande de moy que des choses tres aisées, pour me donner des biens inéfables. 3. Desir de me porter avec beaucoup de ferveur à toutes les observances de mon Institut. 4. Tres grande indifference à tout ce que l'obeïssance voudra me commander. 5. Desir de chercher toujours ce qui me peut plus ayder à ma perfection. 6. Ferme resolution de me comporter cy-aprés en Religieux, ne faisant aucun estat des choses du monde : mais seulement prisant les biens de la Religion, qui sont les vertus propres de ma profession.

Le Coloque se fera avec N. Seigneur, le remerciant de ce qu'il m'a acquis le bien de l'Estat Religieux par sa Passion. Ie reconnoistray son amour, & me consacreray à luy, renouvellant mes vœux avec vn grand desir de l'aymer, & de le servir dans la perfection de mon Institut.

Abregé de la Meditation de la Vocation à l'Estat Religieux.

L'Oraison Preparatoire.

Le I. PRELVDE. Ie me mettray devant Dieu

Dieu dans vn lieu tres-agreable & tres doux, en la presence de mon Patriarche, & de tous les Saints de mon Ordre.

Le II. PRELVDE. Ie demanderay la grace de connoistre la fin du Religieux, ses obligations, & les moyens qu'il a pour acquerir sa fin ; & ensemble de m'y affectionner entierement.

I. POINT. Dieu appelle quelques-vns des Chrestiens en Religion, afin qu'ils s'y sauvent plus aisément, & plus hautement. Il les y affranchit des plus grands empeschemens de leur salut, il les regle dans les necessitez de la vie, & leu donne abondance de graces interieures, plusieurs grands dons exterieurs, avec vn saint employ de toute leur vie. Tous ces biens m'ont esté communiquez par la liberalité de Dieu.

II. POINT. Il assujettit les Religieux à toutes les obligations communes aux Chrestiens, & de plus à la garde de leurs vœux, & de leurs Regles, & Coûtumes. Les observant ils se sauveront ; & les rompant ils se perdront.

III. POINT. Les actions de saintеté portées par leur Institut, sont les moyens par lesquels ils peuvent & doivent s'avançer en la grace de Dieu. Les autres biens spirituels, & les temporels ne leur sont désirables, qu'autant qu'ils s'en peuvent accommoder pour se perfectionner en la pratique de leur vie.

Au Coloque. Ie remercieray N. Seigneur de m'avoir acquis cét heureux Estat par l'effusion de son sang : & ie me consacreray à son service par la renovation de mes vœux.

Application de la premiere Verité à la Meditation de la Vocation à l'Eſtat Eccleſiaſtique.

SI vous deſirez de rendre la premiere Verité propre à la Meditation de la Vocation à l'Eſtat Eccleſiaſtique, vous direz :

Dieu appelle les hommes à l'Eſtat Eccleſiaſtique pour la beatitude, ordonnant qu'ils la meritent durant cette vie par l'accompliſſement des volontez de leur Createur, & que s'ils deſobeïſſent notablement en quelque choſe de ce qui eſt commandé aux gens d'Egliſe, ils ſoient ſujets à la damnation eternelle.

Le 1. Point de la Meditation montre la fin pour laquelle Dieu appelle les hommes du ſiecle à l'Egliſe, qui eſt la beatitude: Le 2. declare les choſes auſquelles les Eccleſiaſtiques ſont abſolument obligez : Le 3. enſeigne le moyen qui leur a eſté donné pour arriver à leur beatitude.

Ainſi dans cette Meditation vous reconnoiſſez voſtre premiere Verité accommodée aux Eccleſiaſtiques : Que Dieu vous a fait eſtre d'Egliſe pour la beatitude, comme dit le premier Point: qu'il vous a menacé de la damnation eternelle, ſi vous manquez aux devoirs de ceux qui tiennent dans l'Egliſe le rang où vous eſtes, ainſi que voſtre ſecond Point le declare, & que pour obtenir voſtre ſouverain bon-heur vous n'avez qu'à faire en cette vie, toutes les volontez que Dieu a ſur les perſonnes de voſtre Eſtat, comme porte le troiſiéme Point.

Ceux

Ceux qui ne sont point Ecclesiastiques, & qui ne veulent ou ne peuuent l'estre, pourront laisser cette Meditation.

MEDITATION DE LA VOCATION A L'ESTAT ECCLESIASTIQVE.

L'Oraison Preparatoire à l'ordinaire.

Le I. PRELVDE. Ie me representeray vn Palais Royal, qui soit le sejour ordinaire du Roy, & des plus considerables personnes de la Maison Royale: Là dedans je verray le Roy, & tous ceux de la Cour, qui ont l'honneur d'approcher de plus prés sa Majesté. I'appliqueray cette pensée aux hommes d'Eglise, les considerant auprés de la Majesté Divine, & de la tres-saincte humanité de Nostre Seigneur, comme ses domestiques, & comme les Officiers de sa Cour: puis me voyant estre du nombre, je tâcheray d'entrer en vn sentiment digne de ma condition.

Le I I. PRELVDE. Ie demanderay la grace de connoître clairement la fin pour laquelle Dieu m'a appellé à l'Estat Ecclesiastique, les choses ausquelles il m'a obligé, & les moyens qu'il m'a donnez pour arriver à ma fin: & ensemble de m'y porter de tout mon cœur.

I. POINT. *Pour quelle fin Dieu appelle l'Homme à l'Estat Ecclesiastique.*

CONSIDERATIONS.

Dieu ayant entre tous les hommes favorisé les Chrestiens par les grands avantages qu'il leur a dõnez pour faire leur salut, il a voulu gratifier tres-particulierement entre tous les Chrestiens,

ſtiens, ceux qu'il a appellez à l'Eſtat Eccleſiaſtique, leur faiſant des faveurs ſignalées pour le bien de leur ame, outre celles qu'il a données generalement à toute l'Egliſe : Il les a tirez du commun pour les dedier entierement à ſon ſervice, les affranchiſſant des occupations puremẽt humaines : Il les a conſacrez à ſes Autels, pour luy offrir iournellement vn ſacrifice infiniment glorieux à ſa Majeſté, & autant fructueux à toute l'Egliſe, & à eux meſmes ; voulant qu'ils euſſent l'honneur d'immoler le Fils de Dieu à ſon Pere, de toucher ſa tres pure chair avec leurs mains, de la porter dans leur propre bouche ; de la faire deſcendre dans leur eſtomac, & de faire rougir leur langue, leur palais, & leur poictrine du ſang que les premieres Puiſſances du Ciel adorent en tout reſpect. Il leur a donné pour employ la celebration de ſes louanges, la predication de ſa parole, l'adminiſtration de ſes Sacremens, & la procuration de ſa gloire en la conduite des ames dans la voye du ſalut ; leur communiquant à cette fin le pouvoir de pardonner les pechez, pouvoir qui ne fut iamais donné ny aux Prophetes ny aux Patriarches, ny meſme à la tres ſainte Vierge.

Ils ſont la portion de Dieu : ils luy appartiennent ſingulierement, & ſoit à raiſon de ce qu'ils luy ſont, ſoit à cauſe de l'Office qu'ils exercent envers les autres Chreſtiens, leur diſtribuant les faveurs de Dieu, les purgeant les illuminant, & les perfectionnant, comme les Anges ſuperieurs en l'Egliſe militante ; ils ſont la plus honorable partie des fidelles, ayant également plus de commodité & d'obligation d'avancer en la ſainteté, & de parvenir à vne tres haute gloire.

C'eſt pour cette fin qu'il les a ſeparez des Laiques, voulant qu'ils fuſſent exempts de ſolicitude

de pour les biens temporels, affranchis de passions pour les sensualitez, & delivrez des cuisans soucis pour les dignitez, magistratures & gouvernemens du siecle. Leur Estat les invite à s'esloigner de tous ces empeschemens de salut; c'est à eux à s'en faire quittes: Il les engage aux plus nobles actions de la Religion; c'est à eux à les exercer dignement. Voila de tres-grandes faveurs dont la bonté divine m'a rendu participant sans aucun merite de ma part, me preferant à vne infinité d'autres qui en eussent esté plus reconnoissans.

AFFECTIONS.

Ie concevray vne grande estime de la dignité des Prestres, me resolvant de leur porter à tous un grand honneur à raison de leur Estat. 2. Ie remercieray Dieu de ce qu'il me l'a communiquée. 3. Ie seray mary d'en avoir esté si mesconnoissant, ne vivant pas en domestique de Dieu, & en officier de sa Majesté. 4. I'en demanderay pardon. 5. Ie prieray qu'on me donne de grands sentimens de ce bien-fait. 6. Ie produiray plusieurs ardens desirs de vivre en homme de Dieu, traitant souvent avecque luy, & ne communiquant avec les creatures que pour luy.

II. POINT. *A quelles choses Dieu a obligé l'homme d'Eglise.*

CONSIDERATIONS.

DIeu assujettit l'Ecclesiastique aux obligations qui sont communes à tous les Chrêtiens; mais de surplus il demande de luy vne grande saintetè: Il veut qu'il soit Saint en son ame: ayant vne tres profonde humilité pour approcher de Dieu avec vn respect: ayant le

cœur deſtaché des creatures, & tout embraſé d'vne charité parfaite, pour participer chaque jour aux myſteres divins : & rendant une entiere obeïſſance à ſes Prelats & Superieurs, pour eſtre digne inſtrument de Dieu en la ſanctification des ames : Saint en ſon corps, gardant par obligation de vœu une chaſteté Angelique ; ſe nourriſſant pour la neceſſité, & non pour le plaiſir ; s'habillant dans la modeſtie, conformement à IESVS-CHRIST duquel il repreſente ſi ſouvent la perſonne ; reglant ſes ſens exterieurs, & les interieurs, & tout le maintien de ſon corps ; matant ſa chair pour la rendre plus digne de toucher celle de IESVS-CHRIST, luy eſtant plus ſemblable : Saint en ce qui eſt des biens temporels, n'abuſant jamais du bien d'Egliſe ; C'eſt le prix du ſang de Dieu, & ne mettant point ſon cœur ny aux biens patrimoniaux, ny à en acquerir de ſuperflus : il en a ſuffiſamment, s'il en a honneſtement pour ſa vie : Saint en ſes actions ; En ſes ſacrifices, conſacrant, maniant, recevant, & diſtribuant le corps, & le ſang de N. Seigneur avec tres-grande reverence ; En ſes heures Canoniales, les diſant devotement en temps & lieu ; En ſes Prieres, communiquant continuellement avec Dieu ; En la diſpenſation des Sacremens, les refuſant aux indignes, les donnant à ceux qui en ſont dignes, & diſpoſant les ames à les recevoir ſaintement ; En l'inſtruction du peuple, faiſant bonne proviſion de ſcience, propoſant fidellement ce qui eſt de la vraye doctrine, & pour la foy, & pour les mœurs, ſans acception de perſonnes ; ſans molir ſous les grandeurs humaines, maintenant exactement les droits de ſon Dieu : Saint en la recherche des ames, ne s'y portant que pour Dieu, & ſelon Dieu, ne

les

les attirant point à soy par l'industrie de ses paroles, mais seulement par la bonne odeur d'vne vie exemplaire, d'vne naive humilité, d'vne prudente douceur, & d'vne forte cordialité dans le bien de leur salut ; avançant les bons, patientant avec les imparfaits dans l'esperance de leur amendement, ne rebutant personne, assistant tres-volontiers les pauvres, & ne se lassant jamais de servir. Bref Saint en tout, & quasi transformé en IESVS, comme celuy qui journellement se nourrit de IESVS.

Dieu demande du Prestre cette saintеté, avec ces deux conditions : La premiere, que pour chaque bonne action il croistra en grace, & pour vne offense griefve il en descherra : La seconde, que la quantité de ses merites ou demerites à l'heure de la mort, sera la mesure de son bonheur ou mal heur eternel.

AFFECTIONS.

Ie connoistray que c'est tres-justement que Dieu exige vne telle saintеté de celuy qu'il approche si prés de soy, & à qui il se veut donner effectivement tous les jours. 2. Ie confesseray que j'en ay tousiours esté bien esloigné. 3. Ie condamneray tous mes defauts, comme fort desplaisans à Dieu. 4. I'en demanderay pardon. 5. Ie desireray la saintеté à laquelle je suis ainsi obligé. 1. Ie la demanderay à Dieu. 7. Ie m'offriray à cooperer pour l'avoir. 8. Ie craindray de resister plus à Dieu. Le danger où je me mettrois est de tant plus grand, que ma Vocation est plus noble, & que j'ay plus de graces pour m'y ayder.

III. POINT. *Quel moyen Dieu a donné à l'Homme d'Eglise pour arriver a sa fin.*

CONSIDERATIONS.

LE moyen que Dieu a donné à l'Eccleſiaſtique pour acquerir ſa fin, c'eſt l'exercice de toutes les fonctions auſquelles ſa Majeſté le deſtine; ſçavoir eſt d'offrir ſacrifice pour toute l'Egliſe & pour les particuliers, de chanter les loüanges de Dieu, d'adminiſtrer les Sacremens, de Preſcher, de Catechiſer, d'inſtruire le peuple, de retirer les meſchans du peché, d'avancer les bons en la vertu, de pratiquer les œuvres de miſericorde ſpirituelles, & corporelles ſelon ſon pouvoir. C'eſt en cela qu'il doit glorifier Dieu, ne prenant des biens humains que ce qui luy ſera neceſſaire pour s'aquiter dignement de ſon miniſtere.

AFFECTIONS.

Dieu me fait l'honneur de me tenir depuis tant dannées prés de ſa Majeſté, entre ſes principaux Officiers, afin qu'il prenne de mes ſervices occaſion de me faire de jour en jour plus de bien; helas, comment eſt-ce que je le ſers! Ah, que j'ay eſté peu ſoigneux de luy plaire! Quels treſors de grace ne pouvois-je pas amonceler, ſi j'euſſe bien pris garde à moy! 2. I'ay miſerablement perdu mon temps apres des choſes de neant, ayant moyen de m'agrandir indiciblement par les fonctions de mon miniſtere. 3. Il faut entrer bien avant en la connoiſſance de ma nobleſſe, & ne me ravaler plus à ce qui eſt indigne de Dieu & de moy. 4. S'il plaiſt à mon Sauveur, toute ma vie ſera deſormais conforme à l'idée que Dieu me donne d'un bon Eccleſiaſtique. 5. Ie ne veux plus de communi

munication avecque les creatures, sinon pour traiter les affaires de Dieu avec elles, ou pour apprendre leurs necessitez, & en suite les expedier auprés de Dieu. 6. Plus de soin des choses humaines : je n'auray plus que mon Maistre devant les yeux, au cœur, & en la bouche.

Le Coloque se fera avec N. Seigneur vray Dieu, Roy des Roys, & Souverain Pontife: C'est à luy entant que Dieu que j'offre Sacrifice : C'est à sa Majesté Royale que je suis consacré Ministre : C'est sous luy comme Grand Prestre que j'exerce la Prestrise : C'est luy que j'offre à Dieu, que je reçoy journellement, & que je distribuë si souvent aux autres : Ce sont ses biens qui passent par mes mains, je le prieray de faire que je m'en acquite parfaitement.

Abregé de la meditation de la Vocation à l'Estat Ecclesiastique.

L'Oraison Preparatoire.

Le I. Prelvde. Ie me considereray entre les gens d'Eglise, comme vn des premiers Officiers du Roy, attaché au service de sa personne Royale.

Le II. Prelvde. Ie demanderay la grace de connoistre la fin de l'Ecclesiastique, ses obligations, & les moyens qu'il a pour arriver à sa fin ; & ensemble de m'y affectionner fortement.

I. Point. Dieu appelle quelques-vns d'entre les Chrestiens à l'Estat Ecclesiastque, afin qu'ils s'y sauvent plus excellemment. Il leur donne le moyen de s'exempter des plus grands empeschemens du salut, & les occupe aux plus saintes, & plus nobles actions qui soient dans la Religion Chrestienne. Ie participe à

es faveurs par la grande bonté de Dieu sur moy.

II. Point. Il assujettit l'Ecclesiastique aux obligations communes à tous les Chrestiens : & de plus il luy demande qu'il soit Saint en son ame, en son corps, en ses biens, & en ses actions, c'est à dire en tout. C'est ainsi qu'il se sauvera noblement : mais offensant griefvement il periroit tres-miserablement.

III. Point. Les actions de saintеté enfermées dans le ministere du Prestre, sont les moyens par lesquels il se peut avancer en la grace de Dieu. Toute autre chose n'est rien au prix de cela ; il n'en doit vser qu'autant qu'il sera necessaire à l'accomplissement de ses devoirs.

Au Coloque. Ie considereray Nostre Seigneur comme Dieu à qui i'offre Sacrifice, comme Roy duquel je suis le Ministre & le domestique, & comme grand Prestre sous qui j'exerce la Prestrise ; & je le prieray de me donner les graces de le faire dignement.

ENTRE

ENTRETIEN DV PREMIER IOVR DES EXERCICES.

Du vray bien & du vray mal de l'Homme en cette vie.

Ie donne à cette pensée le nom d'Entretien, *parce qu'elle doit servir d'entretien durant ce premier jour ; estant bien utile de s'y occuper le plus qu'on pourra. Elle est le propre fruit que toutes les Meditations de ce jour doivent porter. Lisez la doucement, & la gousstez à loisir, & en faites vn Entretien.*

LA claire veuë de l'Essence Divine est le souverain bien de la creature raisonnable : & la damnation eternelle est son souverain mal. Ce bien & ce mal sont pour la vie suivante & non pour celle-cy : & partant ils sont comme deux eternitez, l'vne souverainement heureuse, l'autre souverainement miserable. Quant à cette vie perissable, c'est un chemin que nous pouvons faire aboutir à celle que nous voudrons des deux eternitez. Si doncques le bien d'vne personne qui est en chemin, c'est qu'elle avance grandement & qu'elle s'approche tousiours d'un lieu de tres-excellente demeure : Il faut que le bien de l'homme voyageant soit d'avancer grandement vers l'Eternité bien-heureuse. Et parce qu'on ne peut y avancer davantage, qu'en faisant tout ce que Dieu de-

mande pour nous la donner : le bien de l'homme tandis qu'il eſt en ce pelerinage, c'eſt qu'il accompliſſe parfaitement tout ce que Dieu deſire de luy pour le rendre bien-heureux. Dieu donc luy demandant à cette fin qu'il le ſerve parfaitement : ſon ſouverain bien en ce monde conſiſte en la perfection du ſervice de Dieu. Et puiſque vivre entierement ſelon Dieu, & porter la vertu au plus haut point de la ſainteté, c'eſt ſervir Dieu parfaitement : exercer la vertu au plus haut degré qu'elle puiſſe avoir, & s'avancer touſiours en la perfection ; c'eſt le ſouverain bien de l'homme en cette vie mortelle.

Ayant apris le vray bien de l'homme en ce corps mortel, il eſt aiſé de connoiſtre quel eſt icy ſon vray mal. Le mal eſt la privation du bien. Et il y a tout autant de ſortes du vray mal de l'homme mortel, comme il y a de diferentes manieres de la privation de ſon vray bien. Or il ſe trouve deux façons de privation du bien de l'homme vivant icy bas : dont l'vne eſt la ſimple privation de quelque perfection que l'homme pouvoit acquerir : l'autre porte quelque contrarieté, & je ne ſçay quelle oppoſition poſitive avec le bien de l'homme & ſon avancement en la vertu. La ſimple privation de ce bien n'eſt qu'un manquement & vn defaut de quelque perfection : ainſi elle nous empeſche d'avancer : Mais il y a de la contrarieté lors que l'homme fait quelque choſe qui repugne à ſa perfection : ainſi elle nous fait reculer. La ſimple privation n'eſt autre choſe que l'imperfection de l'ame, qui pouvant glorifier Dieu en quelque choſe, ſans y eſtre obligée par commandement, ne le fait point. La contrarieté ſe trouve dans le peché qui donne du deſplaiſir à Dieu, par le meſpris de ſon commandement.

L'ame

L'ame qui manque à l'inſpiration divine, & au deſir que Dieu a de la voir parfaite, tombe dans l'imperfection : & celle qui deſobeït à quelque commandement eſt coupable de peché. Voyla les deux manieres de privation du vray bien de l'homme mortel, & de l'avancement en la ſainteté, l'imperfection & le peché.

Voila donc les deux ſortes du vray mal de l'homme en ce bas monde, entre leſquelles il faut remarquer une difference qui fait fort à noſtre propos : C'eſt que l'imperfection nous empeſche ſeulement de profiter, & de gagner la grace que nous euſſions acquiſe par l'exercice de la perfection qui nous a manqué : Mais le peché nous empeſchant pareillement d'avancer, il nous aſſujettit de plus à quelque peine, & à quelque diſgrace de Dieu : Ce qui fait que le peché nous eſt vn plus grand mal que n'eſt pas l'imperfection : & meſmes qu'entre les pechez il en eſt qui ſont plus pernicieux à l'homme, & qui le jettent plus avant dans la diſgrace de Dieu ; ſçavoir eſt ceux qui par l'excés de leur malice obligent la bonté divine d'oſter au pecheur ſon amitié & ſa grace, le bifant du nombre des heritiers du Paradis ; & de le prendre en hayne le deſtinant au feu d'Enfer pour jamais : Ce ſont ceux qu'on appelle mortels. Les autres nous nuiſent moins : ils ne deſplaiſent pas tant à Dieu, qu'à cauſe d'eux il veüille nous fermer l'étrée du Ciel : neantmoins ils l'irritent ils le fâchent, & ils l'offenſent. Ceux-cy ſe nomment veniels, parce que ne nous privant pas de la grace de Dieu, ny du droit qu'elle nous donne à la gloire eternelle, ils nous laiſſent lieu d'obtenir le pardon, au moyen de quelque action ſainte, & de meriter encore auprés de la divine Majeſté l'augmentation de la grace & de la gloire,

Ils

Ils sont à la verité moins dommageables à l'homme que les mortels, ne luy ostant pas ny son souverain bon-heur, ny le moyen de le rehausser de plus en plus, comme font les mortels, qui ruinent entierement l'un & l'autre: toutefois pour peu qu'ils luy nuisent, ils luy sont beaucoup pires que n'est aucune imperfection, pour plusieurs causes, mais principalement pour ce que la divine bonté offensée par eux, se communique moins liberalement au pecheur: & ainsi les graces actuelles venant à se diminuer en luy, il en devient plus foible en l'exercice, & plus facile à se laisser aller au mal.

C'est à cause de cette diminution, & subtraction des graces actuelles, que du peché veniel on tombe aisément dans le mortel. Aussi est-ce elle qui fait la plus considerable difference qui soit entre les divers pechez veniels, & qui est la plus grande perte que le peché veniel nous apporte, à raison de laquelle c'est tres-sagement fait, que de mettre toute la peine possible pour effacer le peché veniel aussi tost que l'on y est tombé, afin que Dieu nous rende incontinent l'abondance de ses graces, que nostre peché détourneroit de nous.

Voila les trois veritables maux de l'homme dans cét exil, l'imperfection, le peché veniel, & le peché mortel; tous trois opposez au vray bien de l'homme, qui est l'exercice de la perfection, & la pratique de tout ce qui plaist à Dieu.

Quant à ce qui n'est ny œuvre bonne & sainte, ny imperfection, ny peché aucun, à proprement parler cela n'est ny le bien, ny le mal de l'homme en cette vie, combien qu'il soit grandement conforme ou contraire aux inclinations de la nature. C'est vn abus des hommes qui a donné

donné le nom de bien à ce qui eſt ſelon la nature, & celuy de mal à ce qui luy repugne : ſuivant la regle infaillible de la foy, noſtre vray bien c'eſt de poſſeder Dieu en l'autre vie, & de nous diſpoſer en celle cy, par une tres-riche acquiſition de ſa grace, faiſant tout ce qui luy plaiſt grandement : & noſtre vray mal n'eſt autre ny en cette vie, ny en la future, que la perte du bien que nous pouvons & devons y poſſeder.

II. Il apert de ce que deſſus, que le vray bien, & le vray mal de l'homme mortel conſiſte en ſes affections, & en ſes actions libres, veu qu'elles ſont comme autant de pas que l'homme fait approchant de ſa fin, ou ſans en approcher, ou meſmes s'en eſloignant, peu ou beaucoup. Les actions ſaintes l'approchent de ſa fin: les indifferentes, ne l'en approchent ny ne l'en eſloignent, les pechez veniels l'en eſloignent quelque peu: chaque peché mortel la luy fait perdre totalement.

C'eſt l'amour que l'homme produit en ſon cœur, qui eſt ſon vray bien, ou ſon vray mal. Cét amour eſt le vray bien de l'homme, s'il l'vnit à Dieu le faiſant croiſtre en ſa grace : & de tant eſt-il plus grand bien de l'homme, que l'vnion qu'il luy donne avec Dieu, & l'augmentation de la grace divine qu'il luy apporte, eſt plus grande. Ce meſme amour eſt le vray mal de l'homme, s'il luy deſrobe Dieu, & luy oſte ſa grace, ſoit ſeulement l'actuelle, ſoit auſſi l'habituelle : & de tant eſt il plus grand mal de l'homme, que l'alienation de Dieu laquelle il cauſe avec la perte de ſa grace, eſt plus grande.

Doncques cét amour que l'homme produit eſt ſon tres-grand bien, quand il l'vnit à Dieu tres-parfaitement ; luy-meſme eſt le mal de l'homme quand

quand il le porte aux choſes indifferentes, & empeſche quelque ſaincte affection qui euſt remply ſon cœur, ſi luy ne l'euſt occupé : Il eſt encore plus grand mal de l'homme quand il le porte à quelque choſe defenduë de Dieu, quoy que legerement, car lors il luy eſt cauſe de la perte de quelques graces actuelles: mais il devient le tresgrand mal de l'homme, quand il l'attache à quelque object defendu de Dieu ſous vne groſſe peine. C'eſt lors qu'il aneantit toutes les pretenſions que l'homme avoit ſur le Ciel, & preſque toute l'aſſiſtance qu'il attendoit du ſecours Divin, qui ſe donne aſſeurement à ceux qui ſont en la grace ; partant comme lors il oblige l'homme à la damnation eternelle, auſſi eſt-il le ſouverain mal de l'homme voyageur.

S'il eſt ainſi que l'amour formé dans noſtre cœur donnant ſeul à nos actions la qualité de bonnes & meritoires, ou de criminelles & coupables, eſt auſſi ſeul noſtre bien ou noſtre mal nous approchant de noſtre fin, ou nous en eſloignant, ou meſmes nous empeſchant d'y arriver ; ſelon qu'il eſt bon ou mauvais : il s'enſuit premierement que l'amour qui eſt noſtre vray bien, eſt auſſi noſtre vnique bien ; & que tout autre amour nous eſt vn mal : puiſque durant cette vie nous ne devons tenir pour noſtre bien, que ce qui nous vnit & nous conjoint à Dieu: Tout autre amour que celuy qui nous approche de luy, nous en eſloignant, ou pour le moins occupant noſtre cœur, & ainſi nous empeſchant de nous porter à luy. Or la prudence nous deffend de compter entre nos biens ce qui nous apporte plus de dommage que de profit : & toute perſonne judicieuſe doit mettre vne telle choſe au rang des vrays maux : C'eſt là le jugement que nous devons porter de la creature, & de l'amour

mour que nous avons pour elle, lors que nous l'aymons sans le rapporter à Dieu : pour un petit bien qu'elle nous donne elle nous en fait perdre vn tres-grand; elle ne nous est pas vn bien, mais plustost vn veritable mal. Nostre seul & vnique bien, estant de plaire à Dieu, & de chercher à le contenter pleinement.

Secondement il s'ensuit de là mesme, que comme les bons amours ne nous vnissent pas tous esgalement à Dieu, mais les vns plus, les autres moins, & pareillement les mauvais amours ne nous esloignent pas tous également de Dieu, mais les vns plus, les autres moins: aussi entre les vrays biens de l'homme il y a de l'inégalité, les vns luy estant meilleurs que les autres : Et ceux-là sont preferables aux autres, qui plaisant davantage à Dieu, donnent à l'homme un plus grand merite, le font plus avancer en la grace, & l'asseurent d'une plus haute gloire. Pareillement entre les vrays maux de l'homme il se trouve de l'inégalité, les vns estant plus detestables qui desplaisant davantage à Dieu rendent le peché plus grand, & font que l'homme entre plus avant en la disgrace de Dieu, se rendant coupable d'une plus grande peine.

Les plus grands maux de l'homme ce sont les plus enormes pechez. Ceux qui s'y adonnent, courent à bride abatuë à vne tres cruelle damnation : & les plus grands biens de l'homme ce sont les plus eminentes actions de saintеté. Ceux qui les pratiquent continuellement, volent à tire d'ailes à vne tres-sublime gloire.

Il est vray que nous donnons souvent le nom de nostre bien à tout ce qui nous porte à nostre bien, & que nous nommons aussi nostre mal tout ce qui nous est cause de quelque mal. C'est

pourquoy

pourquoy ſans contredire à ce que nous venons d'avancer, que le vray & l'vnique bien de l'homme, c'eſt l'amour & la pratique de la ſainteté, il faut avoüer que tout ce qui nous ayde à l'exercice de la perfection, nous doit tenir lieu de vray bien, parce qu'en quelque façon il nous vnit à Dieu, c'eſt à ſçavoir en nous aydant à le faire. Semblablement auſſi nous devons reconnoiſtre pour noſtre vray mal tout ce qui nous fait éloigner de Dieu : parce que c'eſt en quelque façon nous eſloigner de Dieu, & eſtre noſtre vray mal, que de nous porter à le faire. La perfection meſme, & tout ce qui nous y ſert eſt noſtre vray & vnique bien : & pareillement l'imperfection, & le peché, ſoit veniel, ſoit mortel, avec tout ce qui nous y fait tomber, eſt noſtre vray & vnique mal en ce monde. Toute autre choſe ne merite le nom de noſtre bien, ou de noſtre mal ; & elle nous doit eſtre indifferente, comme vne mouche qui vole par l'air à cent lieuës loin de nous.

III. Nous apprenons d'icy pareillement ce que nous devons aymer, deſirer, rechercher, & poſſeder avec ſatisfaction : & pareillement ce que nous devons haïr, eviter, & ſouffrir avec deſplaiſir. Nous devons aymer ſeulement ce qui eſt noſtre vray bien, c'eſt à dire l'Exercice de la vertu, & tout ce qui nous y ſert. Nous devons auſſi haïr ſeulement ce qui eſt noſtre vray mal, c'eſt à dire l'imperfection, le peché veniel, le peché mortel, & tout ce qui nous y porte.

Aymons donc ques entant qu'hommes créez pour le Ciel, de n'avoir autre ſoin que de plaire à Dieu tres-parfaitement. Aymons entant que Chreſtiens, à nous ſervir des tres-grands avantages que la Religion Chreſtienne nous fournit

nit pour croistre richement en la grace de Dieu. Aymons entant que Religieux, l'observance parfaite de nostre Institut, pratiquant toute la saincteté à laquelle il nous invite : c'est par ces actions-là que Dieu veut estre glorifié de nous: c'est aussi par elles que nous pouvons luy donner plus de plaisir, & nous procurer plus de bien. Aymons comme Ecclesiastiques la tres-excellente saincteté que nostre ministere demande en toutes ses fonctions : Ce sont les plus relevées devant Dieu que nous puissions pratiquer, aussi sont elles les plus vtiles à nostre ame, si nous les exerçons dignement.

Haissons tout le contraire de ce que nous devons aymer. Haissons comme hommes, l'attache du cœur à la creature : ce seroit elle qui empescheroit nostre bon-heur, & nous precipiteroit dans les Enfers. Haissons comme Chrêtiens, le non-vsage, le mespris, & la profanation de tous les tresors du Chrestien : Cela nous rendroit infiniment criminels devant Dieu. Haïssons comme Religieux, toutes les pratiques des mondains, & les choses qu'ils ayment passionnement : elles aneantiroient en nous la grace de nostre Vocation, & nous mettroient en danger de surpasser autant en crimes les gens du monde, comme nous les devons devancer en saincteté. Haïssons comme Ecclesiastiques, la tiedeur, la negligence, & l'impieté en tous les services que nous rendons à la personne divine de nostre Souverain Prince : Comme nos occupations sont tres-saintes, & ressemblent à celles des Anges dans le Ciel, aussi la profanation que nous en ferions, seroit infiniment abominable, & nous rendroit comparables aux Demons de l'Enfer. Aymons ces choses-là & haissons celles-cy. Toute autre

chose,

choſe, quelle qu'elle ſoit, nous ſoit indifferente, & n'ayt aucun pouvoir ſur nous.

Ah comment donc ſe fait-il, que nous ayons tant de ſentiment de pluſieurs choſes, que nous ne devons ny aymer ny haïr ! Nulle creature de ce bas monde, hormis l'homme, n'ayme choſe quelconque outre ſon bien : pas vne ne haït autre choſe que ſon mal. Reſolvons nous donques de n'aymer plus ce qui n'eſt point noſtre bien, de ne haïr plus ce qui n'eſt point noſtre mal ; & de ne nous mettre plus en peine de ce que nous ne devons ny aymer ny haïr.

Il ſera bon de s'arreſter vn peu icy, penſant à toutes les choſes qui nous touchent plus vivement, & de nous convaincre ſur chacune d'elles, ou au moins ſur les principales, de la verité du bien & du mal qui y eſt pour nous. Cette reflexion faite bien attentivement, nous en donnera de veritables impreſſions, & oſtera de nôtre eſprit les fauſſes idées que nous en avons eu juſqu'icy ; & qui ont égaré la pluſpart de nos actions, faiſant que nous priſſions le bien pour & le mal, & le mal pour bien.

IV. Nous apprenons auſſi combien nous devons aymer ou haïr chaque choſe. Il eſt raiſonnable d'aymer vne choſe ou de la haïr plus ou moins ſelon qu'elle a plus ou moins de vraye bonté ou de vraye malice. Doncques la vraye bonté des creatures à noſtre égard, conſiſtant à nous approcher de noſtre fin ; & leur vray malice, à nous empeſcher cette approche, ou à nous eſloigner de noſtre bien : à meſure qu'vne choſe nous vnit plus à Dieu, nous la devons plus aymer ; & à meſure qu'elle nous en retire davantage, nous la devons plus haïr. C'eſt pourquoy comme entre tous les amours que nous pouvons avoir ceux-là ſont & plus excellens

lens en soy, & plus avantageux pour nous, qui se portent vers vne plus noble matiere, & sous vn motif plus relevé, estant hautement graduez, & d'vne longue durée : aussi sont-ils ceux esquels nous devons nous exercer plus fervemment & plus souvent, & s'il estoit possible continuellement.

Employons donc tousiours la Charité comme l'esprit agissant. C'est le motif le plus relevé que nous puissions choisir. Travaillons sur vn objet precieux, rapportant tout ce que nous ferons au culte de Dieu selon les devoirs de la Religion, & des autres vertus qui le regardent. Portons nous à ces actes-là avec vne grande ferveur, & nous y entretenons autant que nous pourrons : Par ce moyen nous deviendrons infiniment riches devant Dieu. Ce sont ces tres-nobles amours desquels nous devons estre insatiables. Il faut que nous cherchions tousjours de nouvelles occasions de les produire, sans nous contenter de ceux que nous aurons exercez. Nous n'aurons jamais assez de ces biens-là.

Imitons le Marchand avare, & le Courtisan ambitieux, Celuy-là ne se soûle point de richesses, ny celuy-cy d'honneurs. Ils sont tousiours en haleine courant apres quelque nouvelle augmentation du bien qu'ils poursuivent. Apportons la mesme passion en la recherche du nostre, & nous servons de cette mesme regle pour la fuite de nostre mal. Haïssons l'imperfection, le peché veniel, & le mortel, avecque tout ce qui nous y porte, comme le Marchand hayt le larron, comme l'ambitieux hayt son competiteur: sans deliberer, sans consulter, à la premiere idée qui leur en vient ils les detestent : ayons la mesme horreur de tout ce qui nous esloigne de

Mais quels devons-nous estre à l'endroit de ce qui n'est ny bien ny mal pour nous ? Nous l'aprendrons assez de l'avaricieux. Cét homme n'est possedé que du desir d'amasser ; d'où vient que de tout ce qu'il rencontre, il ne forme qu'vne pensée, s'il n'y a point quelque chose à gagner, ou à perdre pour luy ; & n'y voyant ny gain, ny perte, il n'en fait non plus d'estat que d'vne mouche qui vole, d'vn chien qui passe, ou d'vne feüille qui tombe, Il est bien loin de desirer vne telle chose quand elle est absente, de l'esperer quand elle doit arriver, & de s'en resioüir lors qu'elle est presente : son cœur n'a pour elle aucun sentiment. Telle doit estre la dispositiõ & l'estat du nostre vers tout ce qui ne nous vnit point à Dieu, & ne nous retire point de luy.

V. Et bien, quelle a esté jusqu'à ce moment mon affection pour le vray bien, & pour le vray mal? I'ay vn grand sujet de me consoler si j'ay touſiours hay mon mal comme il falloit, & si je me suis gardé sans sentiment pour toute autre chose, comme je devois faire. Que si tout au contraire j'ay hay mon bien, j'ay aymé mon mal, & ie me suis fort soucié de ce qui ne m'importoit en rien, c'est la raison que j'en sois marry a proportion de ma faute.

Helas ! quel mal-heur de n'avoir presque aucun sentiment, sinon pour des choses qui ne me devroient point toucher, & de ne ressentir point mes veritables pertes ? Que me dois-je soucier si celuy-cy est assis en Italie ; & si cét autre est debout en Allemagne? C'est chose qui ne m'importe point. Ie devois chercher mon bien par tout, & non pas me laisser aller à ces idées trompeuses. Ie devois rapporter toutes mes actions à la gloire de mon Createur, & vivre en

en homme qui ne respire que le Ciel : Ie devois me servir de toutes les commoditez de faire mon salut que j'ay dans le Christianisme : Ie devois estre continuellement dans vne parfaite abnegation de moy-mesme, & dans les plus saintes pratiques de mon Institut : Ie devois m'employer totalement aux tres-nobles fonctions de mon ministere de Prestre, & tirer mon tres grand avantage de l'honneur que j'ay de traiter si familierement avec mon Dieu. Prenons resolution de penser à nous cy-apres, & de nous acquitter de tous ces devoirs, laissant-là tous les soins qui nous ont si mal-heureusement tourmentez : ne cherchons plus que le vray bien, & le cherchons comme il merite.

VI. REMARQVE.

La matiere & la suite des Considerations de chaque iour des Exercices.

Afin d'ajuster mieux les Considerations, &c.

VII. REMARQVE.

De la façon qu'il faut tenir pour faire les Considerations.

Au commencement vous vous esleverez à Dieu, &c.

CONSIDERATION POVR LE PREMIER IOVR.

De la Messe, des Vespres, de la Communion, & de la visite du tres S. Sacrement.

APres l'Oraison Preparatoire, & l'invocation du S. Esprit considerez que les actions qui

se rapportent à Dieu immediatement ; sont beaucoup plus nobles que celles qui se terminent à la creature : & qu'ainsi vous devez avoir vn grand soin de les faire excellemment. De cette nature sont celles-cy ; Celebrer la sainte Messe, ou l'entendre ; Assister aux Vespres de l'Eglise, Communier, & visiter le Tres-saint Sacrement. Le fruit que vous en retirerez despend grandement de la disposition que vous y apporterez.

2. Quant on va pour dire ou pour ouyr la sainte Messe, il ne faudroit point s'y porter autrement que comme l'on iroit sur le Calvaire renouveller tout ce qui s'y est passé. C'est le mesme Sacrifice, C'est le mesme IESUS qui va s'immoler, & qui va faire pour vous en particulier sur l'Autel, ce qu'il a fait en la Croix pour tous les hommes en general. Quel sentiment en avez-vous.

3. Si vous ne voulez suivre le Prestre pas-à-pas durant la Messe, & considerer chacune de ses actions à mesure qu'il les fait, vous aurez soin de faire dés l'entrée la protestation que vous devriez faire en vous levant à l'Evangile : sçavoir est que vous croyez si fermement tout ce qui vous est representé icy de IESVS-CHRIST, & que vous vous en tenez si obligé à sa charité infinie, que vous estes resolu d'employer tous les momens de vostre vie, & tout prest à donner la derniere goute de vostre sang pour maintenir cette verité à l'honneur de sa bonté.

4. La Confession Generale, qui se fait au commencement de la Messe, vous marque la pureté requise à ces divins mysteres. Exercez saintement dans vostre cœur les sentimens de contrition que l'Eglise produit au dehors par l'humi-

liation

liation du corps, par le batement de la poitrine, & par la deteſtation publique des fautes qui ont offensé Dieu, luy en faiſant amende honorable devant toute la Cour Celeſte.

5. La netteté de cœur eſt vne diſpoſition entierement neceſſaire pour participer hautement à ce divin Sacrifice. JESVS va donner ſa Treſſainte vie pour vous : c'eſt le moins que vous luy puiſſiez rendre que de luy donner voſtre vie ſenſuelle & animale; faites luy-en vn ſacrifice : il vous rendra digne d'aſſiſter & de participer au ſien ; & de plus il fera que le merite de ſon ſang vous ſoit appliqué liberalement.

6. N'oubliez jamais de former l'intention actuelle ſelon les quatre Sacrifices de la Loy, qui ſont tous compris en la ſainte Meſſe. Elle eſt vn holocauſte, pour honorer la Majeſté de Dieu par la reconnoiſſance du ſouverain domaine qu'il a ſur nos vies : Elle eſt auſſi vne victime Euchariſtique pour le remercier des biens qu'il nous a faits : Elle eſt encore vne offrande propitiatoire pour luy demander pardon de nos pechez, & pour ſatisfaire aux droits de ſa Iuſtice, en appaiſant ſa colere par le ſang de l'Agneau innocent: Enfin elle eſt vn ſacrifice impetratoire pour obtenir generalement toutes les graces qui nous ſont neceſſaires, & ſpecialement telle ou telle faveur que nous demandons à cette heure plus particulierement. Il eſt libre à vn chacun de demander ce qu'il deſire le plus ſelon Dieu, & pareillement de changer par fois avec bonne raiſon, requerant aujourd'huy vne grace, & demain l'autre, ſelon les neceſſitez qui le preſſent, ſelon les bons jours où il ſe trouve, ou ſelon qu'on le prie d'interceder pour quelque bon ſujet. On peut auſſi perſiſter tous les iours en la petition d'vne meſme faveur, pour l'ob-

tenir plus asseurement par la continuation de la mesme demande. Vous souvenez-vous de ces saintes intentions ? Avez-vous soin d'en choisir vne bien à propos?

7. Disant la Messe gardez parfaitement les reglemens que vous en avez : animez d'vne fervente devotion toutes les ceremonies, & toutes les paroles prescrites, comme si c'estoit IESVS CHRIST mesme qui fist cette action. Entendant la Messe vnissez-vous de pensée & d'affection à tout ce que fait, & à tout ce que dit le Prestre. Les assistans sacrifient avecque luy : aussi ne devroient-ils tous avoir qu'vn cœur, qu'vne pensée, & qu'vne bouche, s'il se pouvoit faire.

8. Neantmoins si vous craignez de vous laisser aller aux esgaremens d'esprit en oyant la Messe arrestez vous à la pensée de la vie, ou de la Passion de IESVS-CHRIST. Tous ses divins mysteres sont representez en la Messe, comme vous pourrez voir ailleurs : & ce sacrifice non sanglant vous doit rafraischir la memoire de la grande effusion de sang ; avec laquelle il fut accomply sur le Calvaire.

9. On peut aussi vser de prieres vocales : mais il ne s'y faut pas tellement occuper, qu'on ne se laisse la liberté de prendre garde, à ce que le Prestre fait à l'Autel, & d'offrir le Sacrifice avec luy. Sur tout rendez vous present à l'oblation du pain & du vin, à la Consecration & Adoration du Sacrement, & à la Consommation de ce divin Sacrifice. Faites vne parfaite oblation de vous mesme avec ce qui est offert à Dieu; aneantissez vous d'vn respect amoureux devant le corps & le sang de IESVS-CHRIST, lors qu'on le vous propose pour l'adorer, & tâchez de

de le recevoir dedans vous, selon que vous connoistrez qu'il est expedient pour sa gloire, & pour vostre bien.

10. Le temps le plus propre à faire la Communion spirituelle, c'est quand vous entendez la Messe, & que vous ne pouvez communier sacramentellement ce iour-là. Ioignez lors vostre Communion spirituelle à la Communion réelle du Prestre. Sçachez comment vous pouvez faire cette saincte action pour en tirer grand avantage, & vous efforcez d'accomplir ce qu'on peut y apporter pour la rendre parfaite.

11. Avez-vous soin d'assister aux Vespres du Dimanche & de la Feste, quand vous le pouvez aysement? Rendez-vous à Dieu de bon cœur ce petit témoignage de l'honneur infiny que vous luy devez pour tant de titres? Au moins souvenez vous qu'il faut vivre pour luy aussi bien l'apresdinée, comme la matinée; & qu'il seroit meilleur de ne vous trouver point à l'Eglise, que d'y estre sans respect, & sans devotion.

12. Aprochez vous de la sainte Communion tout ainsi que si vous entriez dans le Paradis; En effet, ne faut-il pas autant de respect, & de pureté pour recevoir IESVS CHRIST, que pour estre receu de luy?

13. Si le frequent vsage de la Communion diminuë quelque peu la ferveur qu'on avoit commencé d'y apporter, il faut que l'on y tienne vne mauvaise pratique: car au contraire il n'est rien qui dispose tant à faire bien la Communion suivante, que la precedente faite comme il faut. La grace qui se donne en ce Sacrement à ceux qui s'y preparent soigneusement rassasie sans oster l'apetit: & mesmes elle augmente le desir de Communier: Comme la ioüis-

sance

sance de Dieu contente tellement les bien-heureux, qu'ils ne perdent iamais le desir de voir Dieu : & qu'ils l'ont veu mille & mille ans, ils desirent autant de se voir, que s'ils ne faisoient que d'entrer en Paradis. Vos Communions sont-elles de la sorte ?

14. C'est vn bon conseil qu'au temps de la Communion, en s'entretenant avec N. Seigneur, on rappelle en son esprit tout ce que l'on ressent ordinairement de plus difficile au service de Dieu, & où l'on se surmonte le moins, & que l'on s'arraisonne ainsi soy mesme ; Et bien, voila ton Dieu qui se donne tout à toy, ne veus-tu pas aussi te donner tout à luy ? Cette difficulté t'a retenu jusqu'icy : ne la veus-tu pas surmonter pour son amour ? Ne veus-tu pas luy donner cela ? Sans doute qu'on n'oseroit le luy refuser. Il faut se presser ainsi, & s'engager doucement à son devoir. Enfin faites estat qu'il n'y a point de meilleur temps en toute la vie pour communiquer avec IESUS bouche à bouche, & cœur à cœur, que celuy de la Communion. Mais si vous y prenez garde, vous trouverez que vous n'avez pas remporté de ces Communions le fruit que vous en pouviez tirer.

15. Qui vous a empesché de le faire ? N'est-ce point que vous negligez de vous servir du pouvoir, & de la bonté de vostre hoste, & que vous estes lâche à l'entretenir comme il faudroit ? N'est-ce point plutost, que vous vous degoûtez trop aisement d'vne mesme façon de preparation, ou d'action de graces, & que d'ailleurs vous n'en avez pas à changer comme vous desireriez ? N'est-ce point aussi que vous voulez toûjours parler, & que vous n'écoutez point N. Seigneur, qui voudroit quelquefois vous entretenir ? Apportez la diligence que demande le

respect

respect de la Majesté; l'amour de la bonté, & la necessité de vostre interest : Cherchez la varieté autant qu'elle sera vtile à vous donner plus de devotion : & vous souvenez, que comme ce vous seroit vne grande irreverence, de laisser N. Seigneur sans entretien ; aussi est-ce vne imprudence qui vous seroit fort dommageable, de ne vous rendre point attentif à ce qu'il dit à vostre cœur.

16. Il ne faudroit point se mettre tant en peine de chercher tous les jours de nouvelles pratiques pour bien communier : Les pensées les plus communes sont les meilleures, si on les goustoit bien. Qu'y a-t'il de si puissant pour nous vnir entierement à Dieu, que de considerer ce que la Foy nous enseigne de plus commun de ce mystere, s'occupant en ces veritez devant & aprés la Communion ? *Qui est celuy qui vient à moy? Qui suis-je qui le vay recevoir? Comment vient-il à moy? Comment vay-je à luy? Pour quoy vient-il à moy? Pourquoy vay-je à luy? Qui est celuy que i'ay receu dedans moy? Qui suis-je qui l'ay receu dedans moy? Que peut-il faire pour moy? Que dois-je faire pour luy? Que desire-t'il faire pour moy? Que feray-je pour luy? Que luy demanderay-je & que luy rendray-je ?* Entrez bien avant en vous mesme, & goutez ces pensées à loisir, vous y trouverez toute sorte de devotion.

17. S'il est vray qu'il ne faudroit qu'vne Communion bien faite pour nous rendre parfaits, ne faut-il pas qu'il y ayt bien de nostre faute, veu qu'apres tant de Communions nous sommes encore si imparfaits.

18. Reconnoissez plus en particulier vos necessitez ; entretenez-en N. Seigneur, & le priez par sa bonté infinie qu'il y pourvoye. Il est en ce Sacrement tout à vostre vsage, & tout prest à

vous rendre toute sorte de bons offices, de Conseiller, de Maistre, de Medecin, d'Avocat, de Consolateur, de Redempteur, & d'Amy. Il ne tient qu'à vous d'vser de la bonne volonté qu'il a pour vous. Si vous me croyez, vous vous en rapporterez à luy; vous le prierez de faire ce qu'il connoist vous estre le plus necessaire, en vous rendant respectueusement attentif aux sentimens qu'il produira en vous: & vous vous mettrez en vostre devoir, offrant de faire tout ce qu'il desirera de vous.

19. Mais que vous estes un pauvre Courtisan! que vous faites mal vostre Cour! vous avez vostre Prince si prest à vous voir, qu'il vous attend les iours, les mois, & les ans entiers en sa Maison Royale: combien souvent y allez-vous le visiter? Croyez-vous qu'il n'ayt point de sentiment de l'oubly que vous faites de luy? La grande bonté qui l'empesche de se fâcher contre ces delaissemens, le rend infiniment liberal à recompenser les petits services, qu'il y reçoit de ses plus affectionnez.

20. Donnez vous vne regle pour ces visites Elles sont deuës trop iustement: Prenez vn temps asseuré, & un lieu paisible: dressez vn compliment de cœur, & fort respectueux: ayez châque fois vn dessein particulier. Ie ne vous défens pas d'y demander ce que l'Esprit vous suggerera: Ie vous prie toutefois de remarquer, que la meilleure façon d'obtenir des faveurs extraordinaires d'vne personne de grand cœur, qui sçait & qui peut nous obliger infiniment, c'est de ne luy rien demander, & de tâcher seulement de gagner son affection, par toute sorte de complaisance, & de demonstration d'amour.

LE SECOND IOVR DES EXERCICES.

L'employ du Second Iour.

L'Entretien de ce Iour sera *de la griefveté du Peché.*

La premiere Meditation sera *du Peché des Anges, de celuy d'Adam, & de quelque autre.*

La seconde *de nos propres pechez.*

La troisiéme *de l'Enfer.*

Pour faire quatre Meditations, la troisiéme se fera à deux fois : ou bien pour la troisiéme on repetera la premiere & la seconde, y faisant les trois Coloques que S. Ignace a marquez, & on prendra celle de l'Enfer pour la quatriéme.

On lira du Livret de S. Ignace, *l'Examen particulier,* avec ses *quatre Additions, l'Examen General de la Conscience, la forme de l'Examen General, & l'usage de la Confession Generale, & de la Communion.*

On pourra lire dans le Livre de l'Imitation de IESUS-CHRIST pour la Meditation du Peché des Anges, &c. *le Chapitre vingt & vniesme du premier livre.*

Pour la Meditation de nos propres Pechez, *le Chapitre vingt-deuxiéme du premier livre : le cinquiéme du second livre, & le septiéme du quatriéme livre.*

La Consideration de ce Iour sera *de l'Examen de Conscience, & de la Confession.*

VIII. REMARQVE.

Le dessein de la premiere Semaine.

L'Ame qui desire de se perfectionner, &c.

IX. REMARQVE.

L'Ordre de la premiere Semaine.

La premiere Meditation, &c.

La Seconde verité declarée dans la Meditation du Peché des Anges, de celuy d'Adam, & de quelque autre.

Quiconque peche mortellement sera perdu pour jamais, si Dieu n'vse de grande misericorde envers luy.

LE I. POINT qui est du peché des Anges, montre une multitude incroyable des plus nobles creatures que Dieu ayt faites, precipitée en vn instant dans les Enfers pour son premier Peché, sans qu'on l'ayt attenduë long-temps à penitence, elle n'ayant point eu la connoissance du chastiment espouvantable qui estoit preparé à son peché. Elle a esté toute perduë sans exception d'aucun à qui on ayt fait misericorde.

Le II. POINT qui est du peché d'Adam, fait voir la rigueur de la Iustice divine à punir tant de millions d'hommes pour la faute actuelle d'vn seul, Dieu chastiant pour le peché d'Adam vne infinité d'enfans qui n'eurent jamais l'vsage de la raison. Toutes les miseres de cette vie preuvent aussi la grande severité de cette Iustice, principalement si on considere que ce peché nous estant pardonné dans le Bapteſme par le sang de IESVS-CHRIST, & estant pleinement effacé quant à la coulpe, Dieu le punit encore si estrangement. Qui pourra se promettre de pecher

cher impunement contre vne telle Iuſtice?

Le III. POINT qui eſt de quelque autre peché particulier, nous declare que Dieu n'a point plus d'égard à la ſainteté perduë qu'à la nobleſſe, & à l'innocence du pecheur, puiſque dans toute ſorte d'eſtats, dans le monde, dans la Religion, & dans la vie Eccleſiaſtique pluſieurs tres ſaintes ames venant à manquer à Dieu peu à peu, elles ſe ſont perduës eternellement pour avoir peché mortellement vne ou peu de fois. C'eſt ce qui donne evidence à la ſeconde Verité, que *Quiconque peche mortellement perira eternellement, ſi Dieu n'a pour luy grande miſericorde*, la Iuſtice n'ayant pardonné ny aux Anges, ny à vne infinité d'hommes preſque innocens, ny a des ames que Dieu avoit tant cheries.

MEDITATION DV PECHE' DES ANGES, DE CELVY D'ADAM, ET DE QVELQVE AVTRE.

L'Oraiſon Preparatoire à l'ordinaire.

Le I. PRELVDE. Se preſenter vne multitude incroyable d'Anges, qui tombent impetueuſement du haut du Ciel dans les Enfers, comme les brandons de feu, attirant ſur la terre la colere de Dieu, qui va l'embraſant preſque toute pour ſes pechez.

Le II. PRELVDE. Demander la grace de penetrer ſi bien la rigueur de la Iuſtice Divine en la punition du peché d'autruy, que je ſuis remply de confuſion & de crainte pour les miens.

I. POINT. *Du peché des Anges.*

CONSIDERATIONS.

LEs Anges ayant eſté créez pour la beatitude, & quant & quant embellis de plusieurs tres-rares perfections de nature & de grace, ils receurent commandement de s'assujettir à Dieu en quelque choſe. Cette tres-juſte ordonnance fut incontinant miſe en execution par la plûpart : il s'en trouva toutefois pluſieurs deſobeïſſans, à l'endroit deſquels Dieu exerça ſa Iuſtice ſur le champ, les privant à l'inſtant des ornemens de ſa grace : & les precipitant dans l'Enfer pour jamais. Et auſſi-toſt il miſt les autres en poſſeſſion de la gloire.

AFFECTIONS.

O que voila vne grande multitude d'Anges eternellement mal-heureux ! ô faute du tout irreparable ! ô inexorable rigueur des arreſts Divins ! Donc la Iuſtice ne pardonne, ny à la grandeur, ny à la multitude des pecheurs. Elle punit tous ceux qu'elle trouve criminels ! 2. Comment eſt-ce qu'ayant tant de fois merité ce châtiment, je n'ay eſté puny auſſi bien qu'eux ! Quelle bonté a eſté celle, qui au lieu de me châtier ſelon mes crimes, m'a comblé de nouvelles, & de plus grandes faveurs ! Ie ne ſuis preſque rien en comparaiſon de l'un des Anges, ny quant aux dons naturels, ny quant à ceux de la grace : & voila qu'on m'eſpargne dans leur mal-heur. 3. O bonté, donnez moy de l'amour pour vous ! 4. Donnez moy des larmes, de la honte, & de la douleur, de vous avoir tant offenſé. 5. O dangereux amour de gloire, combien faut-il que je me prenne garde de toy ; que ne dois-je point faire pour t'eſtoufer ! 6. Ie vous dois, mon Dieu,

Dieu, plus qu'un Ange que vous retireriez des Enfers: Quelle penitence feroit il, & quelle auſſi faut-il que je faſſe.

II. POINT. *du peché d'Adam.*

CONSIDERATIONS.

DIeu ayant creé Adam & Eve, & les ayant enrichys de grandes perfections naturelles, & ſurnaturelles, au moyen deſquelles ils pouvoient, dans vne grande douceur de vie, meriter la gloire pour laquelle ils avoient eſté faits: il les mit dans le Paradis terreſtre, & les aſſeura de leur continuer ſes faveurs, & de les eſtendre à toute leur poſterité, moyennant qu'ils gardaſſent inviolablement le commandement qu'il leur donnoit, de ne manger point du fruit de l'arbre de la ſcience du bien & du mal. Le Diable envieux de leur bon-heur, les tenta ſur le fruit defendu. Il gagna Eve par le Serpent, & par elle il emporta ſon mary, ſous la fauſſe promeſſe qu'il leur donna, qu'ils ſeroient comme des Dieux, connoiſſans le bien, & le mal. La punition ſuivit auſſi toſt le peché, les voila, & avec eux tous leurs deſcendans dépoüillez de la grace, dans vn grand deſordre de leurs facultez, chaſſez du Paradis, aſſujettis à la mort, à tous les mal-heurs de cette vie, & à la tyrannie du peché. Nous ſubiſſons toutes ces miſeres, jaçoit que Dieu nous pardonne ce peché quant à la coulpe, lors que nous ſommes baptiſez: & de plus, pluſieurs millions de petits enfans à qui le ſang de IESVS-CHRIST n'eſt point appliqué par le Sacrement de regeneration, ſont condamnez pour ce ſeul peché d'Adam qu'ils ont contracté par leur origine.

Qui pourroit comprendre la hayne que Dieu porte au peché ! Qui, combien eſt terrible la colere d'vn Dieu courouce ! Voila qu'il punit l'homme fragile auſſi promptement que l'Ange, & plus rigoureuſement qu'il n'avoit puny l'Ange, veu que pour le ſeul peché du pere il condamne tant de milliers d'enfans qui n'ont iamais connu peché. 2. Pauvres Enfans d'Adam, comment allez-vous vous precipitant au peché ? Comment ne tremblez-vous toûjours de la penſée du chaſtiment, de celuy de voſtre Pere ? 3. Mais enfin quelle ſera l'iſſuë de tant de miens pechez, moy ayant à reſpondre au meſme Iuge ! 4. Ie vous remercie, ô bonté, d'avoir iuſqu'icy patienté avec moy. 5. Ie deſire de tout mon cœur, & ie propoſe auſſi fermement que ie le peux, d'entreprendre, & d'accomplir avec voſtre grace tout ce qui ſera neceſſaire pour vous contenter. 6. Fuy, mon ame, tout peché. Ce n'eſt jamais peu que de deſplaire à Dieu. Tant de mal-heur eſt arrivé d'avoir touché à vn fruit defendu par luy. Quel crime demeurera impuny, vn peché ayant eſté ainſi vangé en la perſonne de tant de petites creatures qui n'avoient jamais ſçeu que c'eſtoit que peché?

III. POINT. *De quelque autre peché.*

CONSIDERATIONS.

PLuſieurs ayant eſté fort avantagez en dons ſurnaturels par la bonté de Dieu, ſont devenus ingrats à ſes faveurs, & reſiſtant facilement aux ſaintes inſpirations, ſe ſont rendus indignes d'en avoir la continuation : d'où il eſt avenu que deſtituez de cette ſpeciale aſſiſtance, ils ſont deſcheus peu à peu, & d'vn tres-bon eſtat ils ſont tombez en vn tres-mauvais, ou ils ſe ſont bien-toſt

bien-toſt perdus. L'Hiſtoire en fournit quantité d'exemples, tant des perſonnes Seculieres que des Religieuſes, & des Eccleſiaſtiques. Qui eſt celuy qui ne doive reconnoiſtre que pluſieurs qui ont eſté juſtement condamnez aux Enfers, n'avoient jamais commis, ny tant, ny de ſi grands pechez que luy ? N'eſt-il pas, ou certain, ou tres-probable, que pluſieurs y ont eſté precipitez pour vn ſeul peché mortel ? Combien y en a-t'il de perdus pour l'impureté, combien pour la cruauté, combien pour l'avarice, combien pour la gourmandiſe? &c.

AFFECTIONS.

Aprens mon ame à connoiſtre la grandeur du peché par la peine qui luy eſt deuë : adore la iuſtice qui vange ſaintement l'offenſe de la bonté infinie par vne peine infinie. 2. Adorable providence, trop douce envers moy, pourquoy m'avez vous tant ſupporté dans mes ſi grands defauts ? Qu'avez-vous veu en moy qui ne vous irritaſt davantage, que ce qui eſtoit en pluſieurs autres que vous avez ſaintement abandonnez? ô que ſeroit ce de moy ſi vous n'euſſiez eſté plus ſuave envers moy qu'envers eux ! 3. Quelles graces vous rendray-je, charité ineſpuiſable, patience invincible, miſericorde incomprehenſible, de ne vous eſtre laſſée de me ſupporter, & de me faire du bien ? Quel amour, quel ſervice ne vous dois-je pas ? 4. Crains, mon ame, tes lâchetez : apprehende de reſiſter aux volontez de Dieu, quoy que petites. Il eſt aiſé de tomber en vn peché mortel, s'il ſe retire de nous. Et qui en fait vn aprés tant de graces, il eſt preſque des-ja perdu. 5. Prens garde aux choſes qui ont coûtume de te retirer des volontez de Dieu, rejette ſoigneuſement tout ce qui peut donner commencement à ta ruine.

6. Mon-

6. Mon Dieu voſtre ſainte grace pour m'y aſſiſter.

Le Coloque avec Noſtre Seigneur attaché à la Croix, luy demandant pourquoy il a voulu tant ſouffrir pour moy ! & comment il a pû tant endurer de moy ! puis me tournant vers moy-meſme, je me tanceray de n'avoir encore rien fait pour mon Sauveur. Et enfin ie m'offriray à ſatisfaire pour mes pechez, & à reſpondre à ſon ſaint amour, concluant avec le *Pater noſter*.

Abregé de la Meditation du Peché des Anges, de celuy d'Adam, & de quelque autre.

L'Oraiſon Preparatoire.

Le I. PRELVDE. Voir les Anges Apoſtats tombant du Ciel dans les Enfers, comme des brandons de feu.

Le II. PRELVDE. Demander la grace de connoiſtre bien comment le peché mortel eſt puny de Dieu, & d'entrer en vne grande confuſion pour les miens.

I. POINT. Tous les Anges ayant eſté créez pour la beatitude, quelques-vns d'eux ſe revolterent contre Dieu, & furent incontinent precipitez en Enfer : Les autres ſe donnerent entierement à luy : & furent mis en poſſeſſion de la gloire.

II. POINT. Dieu ayant creé Adam & Eve, & les ayant enrichys de grandes graces, il les plaça dans le Paradis terreſtre, leur deffendant de manger du fruit de l'arbre de la ſcience du bien & du mal : Eux ce neantmoins en mangerent. Ainſi perdant les faveurs de Dieu pour eux, & pour leur poſterité, ils furent chaſſez du Paradis, & aſſujettis à toutes les miſeres.

miseres que nous experimentons.

III. Point. Plusieurs ayant receu des grandes faveurs de Dieu, en ont par leur lâcheté perdu la continuation, & se sont enfin perdus. Combien y en a-t'il en Enfer qui ne l'ont pas tant merité que moy ?

Le Coloque avec N. Seigneur en la Croix, luy representant le passé, & l'avenir, tant de sa part, que de la mienne.

Pour la Meditation de nos propres Pechez.

QVoy que la personne qui fait les Exercices soit avancée en vertu, & qu'ayant long-temps bien vescu en Religion, elle y ayt fait plusieurs fois les Exercices : toutefois il semble à propos qu'en la Meditation de ses propres pechez elle mette quelque temps à considerer ceux ausquels elle est tombée auparavant que de se donner à Dieu. Ie veux bien qu'elle en soit à present fort esloignée, qu'elle les ayt purgez long temps y a : & qu'elle n'ayt point besoin de s'y entretenir tant de temps, comme si elle ne les avoit pas encore bien quitez : Ie ne luy conseilleray pourtant pas de n'y point penser, si bien, de les considerer au moins en gros, si leur veüe plus particuliere luy pouvoit nuire quelque peu.

Le S. Esprit nous a dit que nous ne laissions pas de craindre pour les pechez qui sont effacez. David nous a donné exemple de faire penitence pour les pechez pardonnez, & de la continuer jusqu'à la mort : ce que plusieurs grands Saints ont fait apres luy. I'ajoûte qu'il est certain que l'estat des trois vies purgative, illuminative & vnitive, ne permet point qu'on les separe entierement ; ne se retrouvant aucune

ame

ame en ce bas monde si avancée en l'vnion avec Dieu ; qu'elle ne reçoive mesme dans l'vnion actuelle des faveurs qui appartiennent à la purgation, Dieu luy communiquant des vnions purgeantes, & des purgations vnissantes. Qui sera celuy qui pourra se persuader qu'il est parvenu si haut, qu'il ne luy faille plus descendre au plus profond de ses pechez, principalement oyant Sainte Therese, qui dit avoir apris dans l'vnion le lieu que ses pechez luy preparoient en Enfer ?

La troisiéme Verité declarée dans la Meditation de nos propres Pechez, & dans celle de l'Enfer.

Ie me suis tres-dangeureusement exposé à vn mal-heur infiniment espouvantable.

LE I. Point de la Meditation de nos propres pechez nous fait voir toutes les plus grandes offenses que nous ayons commises contre Dieu : Les autres points nous montrent leur griefveté, car le 2. nous les fait opposer aux perfections infinies de Dieu, & ensemble il nous montre comme elles sont contre le souverain domaine que Dieu a sur nous : Le 3. nous fait connoistre nostre neant, eu esgard à Dieu que nous avons ainsi offensé. Le dernier nous represente comme nous avons peché contre toutes les creatures. D'où il s'ensuit que nos pechez sont tres-grands, puis qu'ils procedent d'vne chose extrêmement vile & abjette, & qu'ils blessent les incomprehensibles perfections de Dieu, & avec elles toutes les creatures. Si ces pechez sont mortels, ils nous montrent clairement que nous nous sommes

tres-

tres-mal-heureusement exposez à la damnation eternelle : vn seul peché mortel estant capable de faire que Dieu nous envoye en Enfer. Et si nous avons esté prevenus de tant de graces, que jamais nous n'ayons peché griefvement ; nous trouverons au moins en nostre conscience plusieurs offenses venielles commises deliberement. Et ainsi nous ne pourrons douter que nous ne nous soyons tres-dangereusement exposez à vn mal-heur espouvantable, le peché veniel fait de gayeté de cœur, contre la lumiere & l'inspiration divine, qui nous invite à nous en garder, meritant que Dieu nous delaisse, & qu'il ne nous donne plus ses graces actuelles en abondance : ce que s'il faisoit, nous tomberions dans le peché mortel.

Il est evident par la Meditation de nos propres pechez que nous nous sommes tres-dangereusement exposez à la damnation eternelle en pechant mortellement, ou du moins à tomber en peché mortel, & en la peine qui luy est deüe en offensant Dieu avec reflexion antecedente. Et parce qu'il est fort peu d'ames innocentes qui n'ayent jamais perdu la grace qui leur a esté donnée au Baptesme, disons que cette Meditation de nos propres pechez, nous montre que nous nous sommes mis en vn tres-grand peril de la damnation eternelle, commettant les pechez pour lesquels Dieu y a assujetty tant d'autres creatures meilleures que nous. Les ames plus innocentes diront que cette Meditation leur montre qu'elles ont couru grand risque de se perdre eternellement, donnant sujet à Dieu de leur oster ses graces, & de les laisser choir dans les crimes que sa Iustice a si severement puny en plusieurs autres.

La Meditation de l'Enfer nous montrant la grandeur

grandeur infinie des peines des damnez, nous fait avoüer que le mal-heur auquel nostre meschante vie nous a si fort exposez, est du tout incomprehensible : puisque les peines que nous allions encourir, si Dieu n'euſt vſé d'vne tres-grande misericorde envers nous, sont vniuerselles, sans exception de partie aucune qui n'ait son tourment ; sont tres-cuisantes, sans meslange de douceur & de consolation aucune ; & sont continuées eternellement, sans recevoir la moindre interruption.

MEDITATION DE NOS PROPRES PECHEZ.

L'Oraison Preparatoire à l'ordinaire.

Le I. PRELVDE. Regarder mon ame chargée de ses pechez comme d'autant de chaisnes, & blessée en toutes ses facultez de tres-fâcheux vlceres.

Le II. PRELVDE. Demander la grace de connoistre comme je me suis mis en tres-grand danger, & de concevoir une tres-cuisante douleur d'avoir vescu si mal.

I. POINT. *Quels ont esté nos Pechez de toute nostre vie passée.*

CONSIDERATIONS.

IE repasseray par ma memoire la vie que j'ay menée jusqu'à ce moment. Ie considereray premierement les pechez de ma vie plus desreglée : & puis je tâcheray de reconnoistre quel est l'estat present de mon ame, regardant en general quelles sont mes pensées, mes paroles, & mes actions ; quels mes desirs, & mes joyes; quelles

quelles mes craintes, & mes triſteſſes ; & quel eſt le plus ordinaire employ de mon temps. I'examineray en particulier. 1. Quelle eſt ma façon de traitter avec Dieu en tous mes exercices de pieté, les parcourant chacun à part, la Meſſe, l'Office divin, la Meditation, l'examen, la lecture, &c. 2. Quel ſoin j'ay de garder mes Vœux de Pauvreté, de Chaſteté, & d'Obeïſſance à mes Superieurs, & à mes regles. 3. Quel eſtude j'apporte à l'acquiſition des vertus propres de mon Eſtat. 4. Quelle eſt ma façon d'agir avec le prochain, tant au dedans qu'au dehors : ce que je fais pour leur bien, & comment je m'accommode à eux. 5. Quel eſt le traitement de mon corps au vivre, au veſtir, au dormir, au travail, & en la mortification.

AFFECTIONS.

Deteſter ma miſerable vie, & nommement mes plus griefves fautes. 2. deſplorer mon malheur de m'eſtre mis en ſi grand danger, & de n'en avoir eu aucun ſentiment. 3. Condamner le grand aveuglement de ma vie, qui a eſté ſi contraire à la volonté de Dieu, & à la fin à laquelle il m'a deſtiné. Faloit-il, mon Dieu, me donner tant de graces pour vous ſeruir ſi mal, voire pour vous offenſer tant ! 4. Deſir de ſatisfaire à Dieu ſelon ſa volonté. 5. O mon Dieu, ne retirez pas vos graces de deſſus moy : ne permettez pas que je perde courage à la veüe de tant de cheutes. Faites que la connoiſſance que j'en auray me faſſe apprehender le mal, auquel je me ſuis obligé ; qu'elle me donne vne vive douleur de vous avoir tant deſpleu ; qu'elle me ſoit vne continuelle confuſion ; qu'elle m'apporte vne humiliation interieure au deſſus de toute creature, & vne grande confiance en voſtre miſericorde.

Souvenez

Souvenez-vous en ce Point de remarquer les trois ou quatre principales sources de vos imperfections presentes.

II. POINT. *Leur grandeur vient de ce qu'ils sont contre Dieu.*

CONSIDERATIONS.

TOus ces miens pechez sont contre l'infinie Majesté, perfection, & excellence de Dieu, qui m'obligeoit à le respecter & à le considerer en tout. Ils sont contre sa bonté immense, & sa charité indicible, par laquelle il m'a prevenu de son amour eternel, & d'une infinité de bienfaits inconcevables, à raison desquels je devois luy rendre tout l'amour possible, & me consumer tout entier en ce qui luy est plus agreable: Contre sa toute-sageſſe, qui m'ayant destiné à vne tres haute fin par des moyens certains, demandoit que ie ne recherchasse, ny autre fin que celle pour laquelle il m'a creé, ny autres moyens que ceux qu'il m'a donnez, & que je me fasse du tout à luy: Contre sa liberalité excessive, qui attendoit de moy que je m'esvertuasse soigneusement d'arriver au bien qu'elle me promettoit: Contre sa tres-sainte Iustice, qui me deffendoit de mettre en comparaison le temporel avec l'eternel, le finy avec l'infiny, la creature avec le Createur; & encore beaucoup plus de quiter Dieu à qui j'appartiens, pour me donner à la creature; Et contre plusieurs autres siennes perfections, & consequemment contre plusieurs autres devoirs, ausquels ma nature & mon estre m'assujettissent envers luy, quand bien il ne m'auroit donné aucun commandement de ne faire tout le mal que j'ay fait contre luy. Mais de plus ils sont tous contre le domaine que sa Majesté

Majesté a sur moy, comme sur toute autre chose, en vertu duquel elle a droit d'exiger de moy tout ce qu'elle voudra, me donnant à cette fin tel commandement qu'il luy plaira. Elle donc m'ayant deffendu tout le mal que i'ay fait, sa deffense luy estoit vn titre tres juste pour m'obliger à men abstenir, quand il n'en eust point eu d'autre. O combien sont grandes mes fautes qui violent tout d'vn coup tant de droits divins, & nommement ce dernier infiniment rehaussé par les precedens ! Elles sont infinies en quelque façon, à raison des droits infinis de mon Dieu que i'ay blessez par elles.

AFFECTIONS.

Ie reconnoistray où i'en eusse esté si Dieu eust voulu vanger le mespris que i'ay fait de tous ses droits, & me punir selon mes desmerites. 2. Ie feray reparation d'honneur, & amende honorable à chacune des perfections divines : Ie les prendray l'vne apres l'autre, ie me condamneray comme criminel pour les avoir offensées ; & en detestant mon peché, ie desireray & protesteray de n'y retomber plus moyennant l'ayde de sa grace. 3. Reconnoissance de mon entiere sujettion à Dieu. 4. Desaveu de ma rebellion. 5. Aveu du mal que i'ay merité. 6. Offre de service & d'vne fidelité entiere ; demandant les graces à ce necessaires.

III. POINT. *La bassesse du Pecheur, rend son peché plus grief.*

CONSIDERATIONS.

MAis que suis-je à l'esgard de Dieu que i'ay ainsi offensé ? Estant comparé à tous les hommes du monde, ie ne suis rien. Eux tous que sont ils en comparaison des Saints An-

ges,& de tous les bien-heureux ? Toute la Cour celeſte, autant belle qu'elle ſera durant l'eternité,ne ſe peut comparer avec ce que Dieu pourroit faire s'il vouloit. Prenez toutes les creatures poſſibles dans leur plus grande perfection, elles ne ſont rien, eu eſgard à la ſouverainement infinie & totalement incomparable perfection de Dieu. Hé que ſuis-je donc eſtant ſeul oppoſé à elle ? Ie ſuis vne tres-miſerable creature, remplie d'imperfections contraires aux perfections divines. Voila pourquoy il ne ſort de moy que de l'ordure & de l'infection, comme il ne procede rien de luy que du bien.

AFFECTIONS.

Deteſtation de l'orgueil, de l'impudence, & de la temerité d'vne telle baſſeſſe, qui a oſé ſe revolter contre la ſouveraine Majeſté. 2. Demander pardon de cette enormité, reconnoiſſant le châtiment qu'elle merite, & le danger où elle m'a jetté. 3. Proteſter d'vn reſpect eternel à ſa grandeur. 4. Faire vn aneantiſſement de moy dans mon cœur, n'y laiſſant aucun amour de mes intereſts, & le tournant tout à Dieu pour le ſervir comme ie dois.

IV. POINT. *Offenſant Dieu, on offenſe les Creatures.*

CONSIDERATIONS.

I'Ay offenſé toutes les Creatures, en outrageant leur Createur. I'ay peché contre moy-meſme, m'obligeant à la perte de ma felicité, & à la mort eternelle : I'ay abuſé de toutes mes facultez, & puiſſances, & du concours que Dieu leur donnoit à deſſein que i'en vſaſſe

à son honneur : I'ay peché contre toutes les autres creatures, ne faisant ce qu'elles me demandoient iustement, & vsant d'elles contre le droit qu'elles avoient de n'estre employées qu'à la gloire de leur Createur : I'ay peché contre le Createur, me servant de ces creatures pour l'offenser par ses propres bien-faits, me rendant insensible à ses inspirations, & ne cessant point de faire mal, quoy qu'il continuast de me combler de ses faveurs.

AFFECTIONS.

O cruauté inoüye ! felonie insuportable ! Qui iamais prît plaisir à deschirer & à tourmenter les mamelles innocentes qui l'alaitoient ? Qui a esté le barbare qui n'ayt aymé de cœur ceux desquels il sçavoit ne recevoir que des faveurs ? C'est moy, ô mon Dieu, &c. 2. O Cieux ! ô astres ! ô elemens &c. Que ne vous armez-vous d'vne iuste furie, pour vanger en moy tant d'offenses commises contre vostre Createur, & contre vous ? 3 Esprits maudits, Ames damnées, qui empeschoit que vous ne m'entrainassiez avec vous, lorsque &c. 4 Anges de paix, Ames glorieuses, avec quelle horreur avez-vous veû tous mes crimes ? Quel desplaisir vous ay-ie donné, quand &c. Qui a retenu vostre zele, quand il s'alumoit contre moy pour &c. Pourquoy ne m'avez vous exterminé ? Comment avez-vous condescendu à me supporter, & à m'accabler de nouvelles faveurs ? Ah changez mon cœur, ie vous en conjure, & le rendez tel qu'il doit estre, afin qu'aymant vniquement son Dieu, il luy donne de la gloire, & à vous du contentement.

Le Coloque sera loüant l'infinie misericorde de Dieu, qui m'a tant toleré, & proposant de

m'amender à l'avenir avec sa sainte grace, & de le servir comme le merite la bonté dont il a vsé envers moy : C'est à sçavoir, employant totalement à son honneur la vie qu'il me donne misericordieusement aprés tant de crimes, qui le provoquoient à m'envoyer en Enfer depuis long temps.

Abregé de la Meditation de nos propres Pechez.

L'Oraison Preparatoire.

Le I. PRELVDE. Regarder mon ame chargée de ses pechez, comme d'autant de chaisnes, & blessée en toutes ses facultez de tres-fâcheux vlceres.

Le I I. PRELVDE. Demander la grace de connoistre comme ie me suis mis en tres-grand danger, & de concevoir vne grande douleur de tous mes pechez.

I. POINT. Ie repasseray par ma pensée la vie que i'ay menée iusques à ce moment : & m'arrestant particulierement aux dernieres années, ie verray quelles y ont esté mes affections, quel i'ay esté en mes exercices spirituels, en mes vœux, en l'estude de la vertu, en ma conversation, & en mon office.

I I. POINT. Tous mes pechez sont contre la grandeur infinie de Dieu, contre sa saincteté, sa bonté, sa sagesse, contre sa liberalité en recompensant, sa Iustice en punissant, & contre plusieurs autres perfections qui m'obligeoient à faire tout autrement que ie n'ay fait. Ils sont aussi contre le souverain domaine que Dieu a sur moy, me pouvant commander, & deffendre ce qu'il luy plaira : parquoy ils sont autant de rebellions contre sa souveraineté,

III. POINT.

III. POINT. Ie ne suis rien à l'esgard de Dieu. Estant infiniment esloigné de chacune de ses perfections, & de toutes ensemble.

IV. POINT. I'ay offensé toutes les creatures, en offensant leur Createur, & en abusant d'elles contre sa volonté, ie leur ay fait tort, mais Principalement à moy-mesme.

AV COLOQVE. Ie loüeray la misericorde qui m'a toleré jusques à ce jour, proposant de m'amender avec sa grace.

Pour la Meditation de l'Enfer.

EN la declaration de la troisiéme Verité mise devant la Meditation de nos propres Pechez nous avons remarqué que la Meditation de l'Enfer ne contient point de nouvelle Verité, mais seulement elle donne vne grande lumiere pour connoistre ce qui a esté mis dans la troisiéme, *Que le mal-heur auquel nous nous sommes tres-dangereusement exposez, est infiniment espouvantable.* Elle le fait nous descouvrant l'indicible, & l'incomprehensible grandeur des peines que les damnez souffrent en Enfer. Ce sont ces peines ausquelles nous nous sommes miserablement exposez. Ainsi leur grandeur bien penetrée nous fait connoistre la grandeur du mal, dans lequel nous nous sommes presque iettez.

S. Ignace donne à cét Exercice le nom de Contemplation, parce qu'il n'y demande aucun raisonnement, mais seulement il desire qu'on y conçoive vne vive apprehension, & qu'on y forme vne claire representation des peines tres-cruelles que les damnez endurent: Iugeant que sans y employer beaucoup de discours, elle sera capable de nous donner vne

telle horreur du peché mortel, qui seul assujettit l'homme à ces horribles tourmens, que nous prendrons avec la grace de Dieu, vne forte resolution de purger entierement le passé, & de pourvoir tres soigneusement à l'avenir. Il la propose par forme d'application des sens, tant afin que la connoissance nous en demeure plus nette, & plus forte; cette vie n'ayant aucune connoissance si claire, & si vive que celle que nos sens nous donnent; que pour declarer mieux la diversité des peines qui sont en ce lieu de misere, où tous les sens sont affligez, & où ils ont chacun sa peine, & son tourment particulier.

Si cette Meditation de l'Enfer vous semble trop longue, pour avoir le loisir de la goûter toute dans vne heure, taschez de prolonger vostre temps, ou de la lire auparavant, & d'y choisir pour vostre occupation, ce que vous iugerez estre le meilleur pour vous toucher le cœur, & pour le disposer à la fin que vous en deuez pretendre, qui est vne tres-grande horreur de tout peché fait deliberement.

Quelques-vns ont omis cette Meditation dans les Exercices qu'ils ont dressez pour ceux qui se retirent annuellement. Ils ont pensé que ces personnes-là avoient plus de besoin de l'amour que de la crainte. Ie n'ay pas suivi leur sentiment. Ie sçay que plusieurs sont d'avis contraire, & que S. Ignace laissant la liberté d'ajoûter aux cinq Exercices qu'il a donnez, n'insinuë point qu'il pense que par fois l'on en doive laisser quelqu'vn. Ioint que les bonnes ames apprendront de la grandeur des peines celle de la malice du peché; & de celle-cy la bonté incomprehensible de Dieu: cette malice ne

pouvant

pouvant estre infinie, si elle n'estoit contre vne bonté infinie.

MEDITATION DE L'ENFER.

L'Oraison Preparatoire à l'ordinaire.

Le I. Prelvde. Ie me figureray vers le milieu du corps de la terre vne grande fournaise ronde de toutes parts, pleine de feu, & d'vne infinité d'hommes couchez dedans les flammes qui les penetrent, & qui les embrasent comme le feu possede vne barre de fer toute rouge au milieu d'vn grand fourneau.

Le II. Prelvde. Ie demanderay la grace de connoistre si clairement les peines des damnez, que je pourvoye soigneusement à me delivrer du mal-heur espouvantable auquel ie me suis exposé si dangereusement: Et ie prieray qu'au cas que l'amour de Dieu ne fust pas assez fort en moy pour m'esloigner dorenavant de tout peché grief, au moins la crainte du châtiment m'en retire.

I. Point. *Application de la veüe.*

CONSIDERATIONS.

Ie verray des yeux de l'imagination vne vaste estenduë de flammes horribles, dans lesquelles les hommes sont entassez les vns sur les autres, comme des briques dans le fourneau: ou bien estant vn peu plus au large, ils sont tous en feu comme des barres de fer dans la fournaise. Ie contempleray leur multitude presque infinie, leur extresme laideur, le tres-cruel desespoir qui paroist en leur visage, & en leur maintien, & en la rage insatiable qui les anime

les

les vns contre les autres. Ie verray auſſi vne eſtrange multitude de diables, qui les tourmentent tres-inhumainement, ſe montrent à eux ſous des figures affreuſes, & leur font voir continuellement dans l'obſcurité de leurs tenebres, ce qu'ils ont le plus à contre-cœur. Le feu qui les brûle ne leur donne point de lumiere, ſinon autant qu'il en faut pour les affliger par la veuë perpetuelle de leurs ennemis forcenez, de leurs bourreaux acharnez, & de leurs ſupplices inimaginables.

AFFECTIONS.

Tres-humble, & tres-cordial remercîment à Dieu de ce qu'il ne m'a point precipité en ce lieu de miſere comme ie le meritois. 2. Reſolution de faire le poſſible pour avoir quelque aſſeurance que ie n'en ſois plus en danger à cauſe de ma vie paſſée. 3. Propos de me garder tres-ſoigneuſement cy apres de tout peché grief, quittant toutes les ſatisfactions de la nature, & embraſſant tout ce qu'elle fuit le plus, pour m'en exempter. Il n'eſt icy aucun bien qui ne ſoit infiniment abominable, s'il me doit envoyer en Enfer. Il n'eſt icy aucun mal qui ne ſoit infiniment aymable, s'il me doit affranchir de l'Enfer. 4. Ne te plains jamais du lieu de ta demeure, de ceux avec qui tu as à converſer: tu es touſiours trop bien: tu as merité d'eſtre infiniment plus mal.

II. POINT. *Application de l'Oüye.*

CONSIDERATIONS.

IE preſteray l'oreille de l'imagination pour oüir les lamentations effroyables, les cris enragez, les hurlemens forcenez, les plaintes execrables, les blaſphemes abominables de ces mal-heureux

mal-heureux contre Dieu, & contre les Saints, avec les maledictions horribles que chacun d'eux donne sans cesse à soy-mesme, aux diables, aux autres damnez, & à toutes les creatures qui luy ont esté occasion de se perdre. Ie les escouteray maugréans, & maudissans leur ame avec ses puissances spirituelles, memoire, entendement, & volonté, leur corps & toutes ses facultez vegetantes, & mouvantes, leurs sens exterieurs, & les interieurs, leur appetit concupiscible, & l'irascible, leur sang & leurs esprits vitaux, & animaux : Leur pere, leur mere, leurs enfans, leurs parens, & amys ; & tous ceux qu'ils ont pratiquez durant leur vie : mais tres-particulierement ceux qui les ont portez au peché, ou ne les en ont point destournez comme ils pouvoient : ce sont eux qu'ils voudroient deschirer à belles dents, & les tourmenter plus que tous les autres.

Ils sont tellement remplys de douleur, que par vne extréme rage ils maudissent aussi tous ceux qui les ont precedez, soit à cause de leur mauvais exemple, qui a donné sujet à la posterité de se perdre, soit à cause de leur bonne vie, qui fait que ces miserables sentent plus cruellement leur propre mal, considerant le bonheur des autres. Ils font le mesme envers tous ceux qui ont esté de leur temps, & envers ceux qui sont venus aprés eux, pource qu'ils sont en quelque façon cause de l'augmentation de leurs tourmens.

I'entendray aussi les reproches que les diables font aux hommes, d'avoir abusé des graces de Dieu, d'avoir perdu le Paradis qu'ils pouvoient gagner si aisément, d'avoir consenty à la suggestion de ceux qui les vouloient perdre, & principalement d'avoir mespriſé vn Dieu mis en

Croix pour les sauver. I'oyray les Payens, & les infidelles qui reprochent le mesme aux Chrêtiens, & aux Apostats de la Foy, & à ceux qui n'ont fait estat de la doctrine de IESVS-CHRIST, quand on la leur a annoncée. Sur tout je me rendray attentif à ce que les personnes du monde disent aux Religieux, & aux Ecclesiastiques, qui ayant tant de belles commoditez, & de si grandes obligations de vaquer à leur salut, & à celuy de leur prochain, se sont perdus ensemble avec les autres.

I'entendray les estranges maledictions qu'ils jetteront sur les vanitez, sur les coustumes du monde, & sur les respects humains qui les ont damnez la pluspart.

AFFECTIONS.

Ah! qui pourra se resoudre à souffrir ces reproches! 2. Quel creve cœur de les oüyr eternellement! 3. Quelles injures ne seront icy legeres à celuy qui a merité d'endurer ces execrations eternelles! 4. Pour Dieu changeons de vie, & n'approchons plus aucunement de l'entrée de cet effroyable precipice. 5. Pourquoy me laisserois-je, ou me mettrois je en danger de ne cesser jamais de me maudire & d'enrager contre moy & contre tout le monde? 6. O quel aveuglement de ne penser point à cela comme il faut! quelle stupidité de ne s'en affranchir point comme l'on peut!

III. POINT. *Application de l'Odorat.*

CONSIDERATIONS.

IE flaireray avec l'imaginative l'extréme puanteur de ce lieux, & son infection insuportable, qui provient en partie des corps des damnez, en partie

partie du feu qui les tourmente, mais principalement des pechez & des abominations des habitans. Si les pecheurs sont par fois punys des cette vie par une odeur tres-fascheuse que Dieu fait sortir d'eux, comme quelques saintes ames l'ont connu : Que sera-ce-là où Dieu descouvre en toutes façons les pechez d'vn chacun à tout le monde, & où il tourmente tous les sens de ceux qui ont offensé sa bonté pour les contenter ?

AFFECTIONS.

Ah je ne sçaurois à present supporter vne mauvaise odeur sans defaillance, que feray je donc si j'en viens là ! 2. Ie cache tant que je peus mes pechez à tout le monde : & comment souffriray-ie que tous les connoissent incessamment à la puanteur dont Dieu les punira ! 3. Loin de moy ces delicatesses des mes sens qui m'engagent en ces horreurs intolerables. 4. Arriere ces tendresses pour ma sensualité, elles me conduisent à des infections eternelles, & aussi facheuses comme la main d'vn Dieu est terrible quand il est en colere contre les pecheurs.

IV. POINT. *Application du Gouſt.*

CONSIDERATIONS.

IE goûteray interieurement l'amertume des larmes, des regrets, du ver de la conscience, du desespoir, & de la rage des damnez qui se voyent eternellement sujets à tous leurs maux. Vne ame Chrestienne me la fera sentir quelque peu s'arraisonant ainsi. Il faut donc que je ne voye jamais Dieu, que je sois icy eternellement maudite, esloignée de sa face, pour la jouïssance de laquelle j'estois creée. Ie voy

clairement qu'il eſt infiniment parfait, & que c'eſt vn contentement indicible de le voir : Ie ſens en moy vn deſir inexplicable de le poſſeder, & m'en voila privée à iamais. O malheur, ô deſeſpoir, ô rage qui ne finira iamais !

Il faut donc que ie ſouffre eternellement certe perte, & que tout enſemble ie ſois ſans ceſſe travaillée d'une infinité d'autres tourmens eſtrangement cruels. Ah malediction ! ah detestable vie ? ah qui me fera ceſſer d'eſtre ! Qu'vn million d'Enfers me puiſſent engloutir tout à la fois, & enfin m'aneantir ? Si la veuë d'vn Dieu fait le Paradis, & pour luy, & pour ſes creatures ; n'eſtoit-ce pas vn trop grand Enfer pour moy, que de la perdre pour jamais, connoiſſant comme ie fais la grandeur de ma perte ! S'en eſt fait, il n'y a plus de Dieu pour moy, ſinon pour me tourmenter. IESUS-CHRIST, & ſa Mere ne me ſont plus qu'vn objet d'horreur : & le bon heur eternel des Saints, ne me ſervira iamais que de bourreau pour me tyranniſer. O cruelle douleur !

Il faut donc que ie ſois eternellement privée de tout mon bien, & contrainte de ſouffrir de tres-grands maux : Ma memoire ne me repreſentera jamais que le mal-heur où ie ſuis, les pertes que i'ay faites, & le peu de ſujet que j'avois de me perdre ainſi. Mon entendement n'aura jamais de connoiſſance claire ſinon de mes miſeres, & de tout ce qui peut acroiſtre mon tourment. Ma volonté ſera touſiours endurcie en la hayne de Dieu, de moy meſme, & de tout le reſte des creatures, & elle n'aura iamais la ſatisfaction de la moindre douceur d'vn acte d'amour. Ces flammes Infernales me devoreront ſans ceſſe, & ne me conſumeront jamais. Cha-

que

que partie de mon corps brûlera touſiours ſi horriblement, que celle qui ſera la moins tourmentée, portera en vn petit moment mille fois plus de peine que je n'ay eu de ſatisfaction ſur la terre en toute la maudite vie qui m'a fait venir icy.

Ie ſeray donc eternellement la paſture de ces flammes impitoyables, je ſerviray de riſée, & de mocquerie à la rage de ces maudits eſprits, qui me haiſſans à mort, me tourmenteront touſiours ſans jamais ceſſer. Ie ne verray donc, je n'oiray, je ne flaireray, je ne gouſteray, je ne toucheray que ce qui peut me tourmenter. Iamais ny Dieu, ny creature aucune, n'aura le moindre ſentiment d'amour ou de compaſſion pour moy. O delaiſſement eſpouvantable! Quoy, je ſeray donc eternellement l'objet de la hayne de Dieu: & ſa bonté infinie prendra eternellement plaiſir à me haïr, & à me punir ſi horriblement, tant je ſuis deteſtable! ô maudit eſtat! ô maudit peché! O abomination pourquoy ne ceſſe-tu d'eſtre, toy qui ne ſeras jamais qu'à charge & à horreur à tout le monde, eſtant ſi deteſtable à l'eſſence de la bonté, & de la miſericorde!

Il faut donc eternellement s'entre-manger icy, & ſe deſchirer l'vn l'autre, ſans avoir ny repos, ny paix avec perſonne. Il faut que je ſois tourmentée par ce feu, par cette hayne de Dieu, par ces diables, par tous ces mal-heureux, & par moy-meſme, en toutes les parties de mon corps, & en toutes mes facultez, ſans avoir jamais vne minute de repos, ny le moindre moment de plaiſir. Ah plaiſir! ah maudits plaiſirs! ils ſont paſſez pour moy tous les plaiſirs. Il n'en faut plus attendre. Ah qu'ils ont eſté legers! & que maintenant ils me tourmentent cruellement!

Ah faut-il que pour si peu de chose, ie gemisse à tout jamais dans ces feux ! ô cruauté! Mais aussi falloit il pour si peu de chose, mespriser vn Dieu mort pour toy, & les graces qu'il te presentoit, & la gloire eternelle qu'il te promettoit, & ces feux dont il te menaçoit ! ô meschanceté !

Pourquoy m'a-t'il faite si mal-heureuse ? Que ne puis-je l'offenser, & me vanger de luy, le tourmentant comme il me tourmente. Pourquoy est-il si grand, & pourquoy ceux qui l'ont servy sont-ils si heureux ! Mais plustost : pourquoy, abominable creature, n'as-tu pris resolution de le servir, quand il t'en avertissoit ? Pourquoy as-tu pris plaisir à ce qui luy desplaisoit ? Pourquoy as-tu mesprisé tant de graces qu'il t'a données ? Pourquoy t'es-tu jettée en ce mal-heur contre sa volonté ? Il n'est plus temps de te repentir de ta folie. Il ne falloit pas traitter ainsi vn Dieu, & fouler son sang aux pieds : il ne falloit pas faire la sourde oreille à son inspiration : il ne falloit pas t'abuser à plaisir, negligeant de faire penitence lors qu'il t'en solicitoit : il ne falloit pas penser eschapper si aisément les flammes qui t'ont engloutie. S'en est fait. S'en est fait, ces graces sont passées, elles ne reviendront jamais.

Ah j'ay tant eu de si belles, & de si pressantes occasions de me donner au bien ! on m'a si souvent avertie de mon mal-heur. On m'a tant dit que ie pourveusse à moy. I'ay tout mesprisé, hormis vn sot honneur, vn vilain plaisir, & vn petit bien : & me voicy perduë. I'ay suivy mes mauvaises inclinations : j'ay fait mes maudites volontez : je me suis contentée contre la volonté de Dieu, comme

s'il

s'il n'y eust eu ny Paradis à perdre, ny Enfer à gagner. O maudite perte ! ô detestable gain !

Mais que me servent tous mes regrets, sinon à me tourmenter : Mon feu sera tousiours agissant : mon ver sera tousiours rongeant : ce lieu & ces habitans me tourmenteront à jamais. Ah Eternité ! Eternité, que tu es longue ! O extremité de rage, & de desespoir ! Brûler icy à jamais ! Autant que Dieu sera Dieu, autant ie seray en cet Enfer ! ô durée espouvantable !

Au moins, s'il y avoit quelque terme ; si on en voyoit la fin. Mais il n'y en aura jamais, il faut brûler icy à jamais. Il a esté bien aysé de n'y pas venir : mais il est impossible d'en sortir ; il faut y demeurer à jamais. Quand les millions de siecles seront passez en aussi grand nombre, comme la rondeur du Ciel peut comprendre de grains de sable, il ne faudra point penser que tu ayes rien avancé, tu ne seras qu'au commencement, tu en auras encore pour l'eternité. Et apres que mille millions de fois autant de temps sera escoulé, tu seras tout ainsi qu'à cette heure tousiours dans les feux, toûjoars avec les demons, avec les damnez, & avec toy-mesme, tousiours en Enfer pour y estre eternellement. O que ny pensois-tu comme il falloit, quand il en estoit temps.

AFFECTIONS.

Que j'ay esté mal-heureux de meriter ce maudit estat ! 2. Que ferois-je volontiers pour en sortir, si y estant engagé, on m'en offroit la délivrance, ou plustost que ne ferois-je pas? 3. Faisons cela, & remercions infiniment Dieu, de nous avoir preservez jusqu'à ce jour de ce mal-heur. 4. Mais domptons les inclinations de la nature qui nous veut perdre : il

faut qu'elle soit contredite, ou pour vn peu de temps, ou pour toute l'Eternité. 5. Ne pense plus qu'il te puisse avenir icy chose fâcheuse : toute amertume est douce au prix de celle qui n'a ny fin, ny allegement, ny consolation aucune.

I. POINT. *Application du Toucher.*

CONSIDERATIONS.

IE tâcheray de sentir en quelque façon la violente action de ce feu si actif, qu'il brûle mesmes les ames, & les diables ; & d'ailleurs si admirable, que tourmentant inesgalement les damnez, & les divers membres d'vn mesme corps, selon qu'ils ont plus ou moins peché, quoy que tousiours avec des flammes ttes-penetrantes & tres-cuisantes, il ne les consume pourtant point : Dieu soutenant les forces de ces miserables, & entretenant leurs vies pour les faire eternellement mourir. Tous les supplices de ces mal-heureux n'ont la force que de les affliger. Leur miserable chair n'en est point tellement travaillée, qu'elle en reste moins capable de sentir les nouvelles peines qu'il luy faudra tousiours souffrir.

AFFECTIONS.

Ouvre les yeux, mon ame, & regarde si tu pourras t'accommoder avec ces flammes devorantes, avec ces ardeurs eternelles. 2. Pourquoy donc t'es-tu laissée aller à commettre les crimes qui ne meritent rien moins ? 3. O folie, ô manie de ceux qui pechent si aisément, faudra-t'il pas que celuy qui maintenant fait sa volonté contre celle de Dieu durant vn petit moment, enrage apres eternellement faisant celle de Dieu, & souffrant de tres-

griefe

griefves peines contre la sienne ? 4. Ah peut-on jamais avoir bon compte d'vn si cruel repentir ! 5. O que les plus grandes austeritez sont douces, à celuy qui connoist bien la violance de ces flammes ! ô detestables sensualitez qui aboutissez à de telles amertumes !

Le Coloque se fera avec Nostre Seigneur, loüant & exaltant l'ineffable bonté, par laquelle il s'est livré à la mort, pour satisfaire à Dieu pour nos pechez, & pour nous donner le moyen de nous guarantir de l'Enfer avec sa grace. Ie reconnoistray comme il me l'offre tres-particulierement, & à tous ceux à qui son Evangile a esté presché : desquels toutefois les vns, ayant refusé de le recevoir, sont presentement dans les Enfers ; les autres, l'ayant receu pour veritable, mais n'y ayant pas conformé leur vie, se sont semblablement perdus. Ie condamneray devant mon Redempteur l'obstination, & l'endurcissement des vns & des autres, & je luy rendray graces infinies, de ce qu'il n'a point permis que je tombasse en ce mal-heur, comme mes crimes le meritoient : mais au contraire il m'a tousjours tres-charitablement invité, & tres-soigneusement assisté à travailler à mon salut. A la fin le *Pater noster*.

Abregé de la Meditation de l'Enfer.

L'Oraison Preparatoire.

Le I. PRELVDE. Me representer qu'une tres-grande fournaise pleine de flammes, de diables, & d'hommes qui y sont tourmentez.

Le II. PRELVDE. Demander la grace de bien penetrer la grandeur espouvantable des peines

peines des damnez, afin que si jamais je m'oublie de l'amour de Dieu, au moins la crainte du chastiment me retienne de l'offenser griefvement.

I. POINT. Ie verray la vaste estenduë des horribles flammes de l'Enfer, les ames des damnez enfermées dans ces corps aussi rouges comme s'ils estoient de feu; les demons qui les tourmentent, & la peine qu'ils se donnent l'vn à l'autre.

II. POINT. I'escouteray les lamentations, les cris, les hurlemens, les plaintes, les blasphemes, les maledictions de ces mal heureux, & les reproches qu'on leur fait.

III. POINT. Ie flaireray la puanteur du lieu, causée par le feu, par les corps, & par les abominations de ceux qui y demeurent.

IV. POINT. Ie gousteray l'amertume de la rage, & du desespoir des damnez, pour la perte de la gloire, pour l'excés de leurs tourmens, pour le mespris des graces de Dieu, pour le peu de sujet qui les a perdus: & pour l'eternité de leur misere.

V. POINT. Ie toucheray interieurement ces flammes tres cuisantes, qui brûlent mesmes les Esprits, & ne consument jamais les corps.

Le Coloque avec nostre Seigneur loüant sa bonté envers tous ceux à qui il a fait annoncer son Evangile, & offrir le moyen d'eviter ces estranges tourmens; & le remerciant de ce qu'il n'a jusqu'icy permis que j'y fusse condamné.

ENTRETIEN

ENTRETIEN DV SECOND IOVR DE LA GRIEFVETE' DV PECHE'.

EN la Meditation de nos propres pechez, nous considerons la cause qui donne au peché son estre, sa malice, & sa griefveté ; c'est à sçavoir l'opposition qu'il a avec Dieu. La grandeur de la Majesté Divine estant infinie, les droits qui luy conviennent à raison de chacun de ses divins attributs sont pareillement infinis, & font que l'offense de celuy qui les viole est aucunement infinie: Et chaque peché est en quelque façon infiny par tout autant de titres comme il y a de perfections en Dieu, ausquelles il est contraire. Les autres considerations que nous produisons là, avec Saint Ignace, que le peché se commet par une creature infiniment abjette, infiniment obligée à Dieu pour toutes ses faveurs, & qui offensant Dieu de ses propres bien-faits, offense aussi toutes les creatures dans l'ouvrage qu'elle fait à leur Createur: Ces considerations, dis-je, donnent au peché vn accroissement de malice, & de pesanteur, en faisant qu'il soit d'autant plus opposé à la raison, & en suite d'autant plus contraire à Dieu qui nous defend davantage ce qui est plus contre la raison.

Voila ce qui constituë proprement la malice; & la griefveté du peché : l'excellence incomprehensible de Dieu, la bassesse indicible de la creature, & la lesion du droit divin en plusieurs chefs, faite par une telle creature. Aussi c'est

ce

ce qu'il faut premierement considerer, pour venir à la vraye connoissance de la grandeur du peché : estant chose claire, que l'offense commise contre quelque personne prend sa grandeur de la noblesse de la personne offensée, de la petitesse de celuy qui l'offense, & de la quantité ; & qualité des droits qu'il blesse en l'offensant. Ainsi celuy qui comprendra l'excellence ineffable de Dieu, l'extresme abjection de l'homme, & les droits que Dieu a sur nous, à raison de tous ses divins attributs que nous violons par chaque peché ; celuy-là comprendra la pesanteur d'vn seul peché.

Ie ne veux pas m'arrester icy à vous desduire ces pensées pour vous faire mieux voir combien grand mal est le peché. C'est au Saint Esprit à le faire dans vostre Meditation : je desire de vous en proposer cinq autres assez efficaces pour donner la connoissance de la malice incroyable du peché. Les trois premieres se deduisent à la hayne que Dieu porte au peché, les deux autres au chastiment qu'il en prend, soit en ce monde, soit en l'autre. Cette hayne & ce chastiment, ne sont pas choses qui soient comme les causes du peché, & qui luy donnent aucun surcroit de malice : mais ce sont comme des annexes du peché, lesquelles prenant la mesure de leur grandeur, de celle du peché, nous marquent infailliblement combien le peché est detestable, & digne de punition, quand ils nous le montrent tant hay, & si severement puny par celuy qui est la saintetè, la bonté, & la Iustice mesme.

Il est certain que Dieu infiniment sage, & infiniment Saint, ne peut hair chose aucune qui ne soit digne de hayne, & qu'il ne peut aussi haïr vne chose plus qu'elle ne merite. Il

n'y

n'y a que le mal, qui soit digne de hayne. & Dieu ne peut haïr le peché s'il n'est vn mal, & il ne peut aussi le haïr infiniment, s'il n'est vn mal infiny. Et partant, si Dieu hayt infiniment le peché, c'est vn mal infiny. Ainsi pour nous asseurer que la malice du peché est infinie, c'est assez que de nous faire voir que Dieu le hayt infiniment. Il est pareillement asseuré que Dieu infiniment sage, & infiniment juste, ne peut punir chose aucune qui ne soit digne de punition, & qu'il ne peut aussi punir vne chose plus qu'elle ne merite. Ainsi pour nous asseurer que la malice du peché est infinie, c'est assez de nous faire voir que Dieu le châtie infiniment. Voyons donc quelle est la hayne que Dieu porte au peché, & quelle la punition qu'il en exige : & ainsi nous sçaurons asseurement combien grand mal il est.

De la hayne que Dieu porte au peché.

LA hayne que Dieu a pour le peché se donne à connoistre principalement par ces trois effets. Premierement Dieu prive la creature raisonnable de la grace qu'elle possedoit, & de sa gloire qu'elle attendoit avec asseurance d'en joüir, & ce à cause du peché mortel qu'il hayt en elle. Secondement, il la tourmente dans les Enfers pour le mesme sujet. Troisiesmement il a condamné son propre Fils à la mort, pour destruire les pechez qu'il hayt en nous.

Premiere

Premiere preuve de la hayne que Dieu porte au Peché.

La privation de la grace, & de la gloire.

DIeu aymant le bien selon qu'il est aymable, & prenant vn singulier plaisir en sa creature enrichie de grace & de gloire, il n'aneantiroit jamais en l'homme l'estat de la grace, & n'empescheroit point celuy de la gloire pour chose aucune, si elle ne luy donnoit vn tres grand desplaisir. Or est-il que pour le peché mortel, il aneantit l'estat de la grace, & empesche celuy de la gloire, despoüillant de sa grace la personne qui peche mortellement, & luy ostant toute pretension à la gloire tandis qu'elle demeurera en son peché. Donques il faut qu'il tire vn grand desplaisir du peché mortel, & qu'il luy porte vne extresme hayne.

Et puis que pour vn seul peché mortel il despoüilleroit l'ame d'vne grace infinie si elle l'avoit, & la priveroit de tout droit sur vne gloire infinie si elle y pretendoit ; nous ne pouvons comprendre le desplaisir qu'il tire d'un seul peché mortel, & la hayne qu'il luy porte. Et le desplaisir qu'il reçoit du plus petit peché qui soit entre tous les mortels, va en quelque façon à l'infiny comme la hayne qu'il luy porte est ineffable. Et partant si la haine que Dieu porte à vne chose ne surpasse point la malice de la chose : il faut que tout peché mortel ayt une malice infinie en quelque façon, & que pour cette malice infinie, il soit digne d'estre infiniment haï & detesté.

l'applique

I'appliqueray cette raison au peché veniel, en disant qu'il desplaist grandement à Dieu, puisque comme il est fort probable, pour les punir en vne ame tres-sainte, digne d'vne tres-haute gloire, qui toutefois est sortie du corps estant redevable à sa Iustice pour vn ou deux petits pechez, il la prive de cette mesme gloire pour vn temps, ordonnant qu'auparavant que d'y estre admise, elle satisfasse à toutes les peines qui sont deuës à la Iustice, & qu'elle souffre les cuisantes flammes du Purgatoire, avec les douleurs indicibles de la perte de son bon-heur incomprehensible pour quelque temps.

Seconde preuve de la Hayne que Dieu porte au Peché.

Le châtiment du Pecheur.

POur comprendre cette preuve, sans se tromper en ce qu'elle contient, de la benignité de Dieu envers les Hommes qu'il punit pour leurs pechez, il est à propos de remarquer ces deux choses. La premiere, que Dieu est le Createur de tous les Hommes, bien qu'il ne soit le Pere par adoption, que de ceux qu'il sanctifie par la grace habituelle. Il nous a tous produits, & il regarde le plus mal-heureux des damnez, comme l'œuvre de ses mains, reconnoissant son Image en la nature qu'il luy a donnée, & qu'il luy conserve continuellement; quoy que ce detestable ayt perdu par son peché la grace d'adoption, & qu'il soit hors d'esperance de pouvoir la recouvrer, & qu'ainsi n'estant plus Fils de Dieu, il ne le puisse aussi plus nommer son Pere.

La

La seconde, que l'amour d'amitié que Dieu porte librement à l'homme iuste presuppose en Dieu vne certaine benignité & bonté, qui est vne inclination naturelle à faire du bien à la creature, & que selon nostre maniere de parler l'amour libre de Dieu procede de la benignité & bonté divine comme de son principe : l'inclination de Dieu à faire du bien à la creature, faisant qu'il donne sa grace à l'homme qui est son Image, & qu'il se plaise en luy comme en son Fils par adoption. Ce fruit de la douceur & de la benignité divine, procede d'elle librement, & sans necessité. C'est pourquoy il se perd aisément, & pour ainsi dire il cesse d'estre, sa source demeurant en son entier. Car bien que Dieu cesse d'avoir de l'amitié pour l'homme qui est en peché, si ne cesse-t'il point d'avoir de l'inclination pour la nature du pecheur, & pour son Image qui est en luy : cette inclination de bonté & de douceur qui est en Dieu, le portent à traiter le plus detestable des pecheurs avec clemence, & à ne le punir jamais à l'esgal de ses crimes. C'est cette douceur que je considere maintenant comme vne chose qui fait que Dieu a de la repugnance au mal des hommes, & qui l'empesche de punir leurs pechez comme il feroit si sa douceur ne le retenoit.

Ces deux choses estant presupposées, je dis que Dieu ayant infiniment plus d'inclination pour vn chacun des hommes, que la mere la plus tendre qui ayt jamais esté n'en a eu pour le plus chery de ses enfans : il a infiniment plus à contre-cœur la peine & les miseres des hommes, que jamais aucune mere n'a eu celle de ses plus aymez enfans : Et il a ces peines & ces miseres d'autant plus en horreur, qu'elles sont plus grandes : Et si ces peines sont infinies, il les

les a extresmement à contre cœur. Ainsi les peines de l'Enfer luy desplaisent indiciblement parce qu'elles sont tres-grandes, estant generales en tout ce qui peut estre tourmenté ; tres-cruelles quant à leur intention graduelle ; & quant à la durée, eternelles ; & par ce moyen infinies ; Dieu ne souffriroit iamais qu'elles arrivassent à l'homme, & beaucoup moins les luy envoyeroit-il luy-mesme, s'il ne voyoit en l'homme quelque chose infiniment detestable, à raison de laquelle il merite que Dieu nonobstant sa bonté, luy envoye ce mal-heur. Et lors qu'il reduit effectivement l'homme en ce malheureux estat, il reconnoist en luy quelque objet indiciblement abominable.

Et ne se pouvant faire qu'il y ayt en l'homme autre chose digne d'vne telle haine de Dieu, que le peché mortel, il faut confesser que le peché mortel est infiniment detestable devant Dieu. Autrement cette douceur incomprehensible ne permettroit iamais aux entrailles du Pere des misericordes, de prendre eternellement son plaisir dans les tourmens tres-horribles de sa creature : veu qu'entre les hommes vn pere & vne mere ne peuvent prendre plaisir au mal extresme de leurs enfans, s'ils ne voyent en eux vn grand sujet de hayne. Doncque le peché mortel obligeant Dieu par son abomination, à punir tres-severement sa creature, nonobstant toute la repugnance que sa bonté luy donne à faire souffrir du mal à l'homme, qui est son Image; il faut qu'il soit infiniment detestable en soy, & qu'il merite d'estre infiniment detesté par qui que ce soit.

I'apliqueray cette raison au peché veniel, pesant combien il doit avoir de malice, puisque Dieu le poursuit tant, que pour le punir il en-

voye l'ame en Purgatoire, où elle souffre la peine du dam, & celle du feu aussi cuisante qu'elle est en Enfer, & quelquesfois assez long-temps. La bonté incomprehensible de Dieu qui ayme ces ames d'vn amour tres-fort & tres-tendre, & qui se plaist en elles à raison de la grace sanctifiante qui les rend agreables à ses yeux, & en veuë de la gloire à laquelle il les destine, n'agréeroit cet espouvantable supplice en elles, si elle n'y voyoit quelque chose qui luy donnast beaucoup de desplaisir. Vne bonne & sage mere ne châtie point son vnique & son tres cher enfant, si ce n'est ou afin qu'il s'amende, ou pour punir en luy quelque chose qui luy déplaise notablement. Dieu châtiant ces saintes ames qui ne peuvent plus croistre en perfection, & qui ne sont plus capables de tomber en aucune imperfection, nous asseure qu'il reste fort la chose qui fait qu'il les traite ainsi. D'où il s'ensuit que la malice du peché veniel est incroyable, comme aussi l'est la repugnance que Dieu a aux grands tourmens de ces ames qu'il ayme indiciblement.

Troisiéme preuve de la hayne que Dieu porte au Peché.

La mort de Nostre Seigneur.

DIeu estant l'essence mesme de la perfection, il comprend en soy toutes les perfections, sans qu'il puisse manquer d'aucune. Ainsi en luy se trouve la puissance, la sagesse, & la bonté, aussi bien que la saincteté: Toutes les perfections estant esgalement necessaires en luy. Il y a toutefois

tefois cette diference entre ces divins attributs, que la puiſſance, la ſageſſe, & la bonté, ſont communiquables aux creatures naturellement : mais la ſainteté ne ſe communique à aucune creature ſinon ſurnaturellement. D'où nous apprenons que la ſainteté convient en certaine façon plus proprement à Dieu, que la puiſſance, la ſageſſe, & la bonté. Auſſi eſt celle que les Cherubins loüent en Dieu ; diſant iour & nuit ſans iamais ceſſer, Saint, Saint, Saint eſt le Seigneur Dieu des armées. De cette eminence de ſa ſainteté entre les Perfections divines, procede que Dieu prend vn ſingulier plaiſir aux creatures ſaintes, & qu'il leur veut le bien infiny de la claire jouïſſance de ſon Eſſence divine. Et à meſure que la creature eſt plus ſainte, Dieu y prend plus de plaiſir, & il luy veut plus de bien, & conſequemment il a plus en horreur tout le mal qui peut luy arriver.

C'eſt pourquoy la ſacrée humanité de Noſtre Seigneur, eſtant deifiée, & comme ointe, & embaumée du precieux baûme de la Divinité, & ainſi eſtant infiniment plus ſainte que ne ſeroient toutes les pures creatures, ſi chacune d'elles avoit vne ſainteté creée infinie : En vn mot elle eſtant auſſi hautement ſainte que la Divinité, quoy que non eſſentiellement comme elle, ny auſſi neceſſairement qu'elle : C'eſt vne neceſſité abſoluë que Dieu prenne en elle, & en tout ce qui procede d'elle, vn plaiſir infiniment plus grand que celuy qu'il pourroit tirer de toutes les pures creatures, quand elles ſeroient toutes infiniment ſaintes : & qu'il luy veüille vn bien tout autre qu'à elles toutes, & qu'il ayt en horreur le mal qui luy peut arriver, plus que tous ceux qui peuvent accueillir les pures creatures.

Et il ne se peut faire que pour apporter remede à aucun mal Dieu veüille perdre la moindre action de cette tres-sainte humanité, choisissant de se priver de l'honneur, & du plaisir qu'il en tireroit, si ce mal n'est tel que Dieu en ayt, & nous en veüille tesmoigner vne aversion & vne horreur inestimable, par la perte d'vne des actions de son Fils qui luy eust donné vn honneur infiny, & vn plaisir incomparablement plus grand que celuy qu'il peut prendre en toutes les plus parfaites actions des pures creatures.

Il ne se peut aussi faire que pour remedier à aucun mal, Dieu veüille permettre ou envoyer par soy mesme à cette sacrée humanité aucune chose fascheuse, & beaucoup moins qu'il desire de la faire mourir avec des douleurs tres-cuisantes, & des ignominies inconcevables, si le mal pour lequel Dieu fera cela, n'est tel que Dieu le haisse souverainement; & qu'il nous veüille montrer qu'il l'a en horreur jusqu'à l'extremité.

Dieu donc ayant en effet donné la mort à son Fils pour nous declarer la hayne qu'il porte au peché, & luy s'estant privé de la gloire qu'il eust tirée de cette vie humainement divine, durant le temps que son ame demeura separée de son corps: combien qu'il ayt aussi esté porté à ce faire par d'autres causes tres-glorieuses à luy & à l'humanité de son Fils; il nous tesmoigne que l'horreur qu'il a des pechez, & que la hayne qu'il leur porte nous est totalement incomprehensible.

Et puis qu'il a tellement consideré tous les pechez mortels en gros, qu'il a voulu que pour en effacer vn seul, il fust besoin de l'effusion & de l'application de ce mesme sang: il nous fait entendre

entendre qu'il l'avoit fait respandre pour tous eux en commun, & pour chacun d'eux en particulier; nous montrant par là que la malice du plus petit des mortels est infinie: Et il faut que la malice d'vn seul peché surpasse toute la capacité que tout entendement crée a pour connoistre, & celle que toutes les volontez creées ont pour abhorrer: & partant il faut qu'il soit en soy infiniment detestable; & c'est la raison que toute personne le deteste infiniment.

I'apliqueray cette pensée au peché veniel, & je verray qu'il faut qu'il soit vn tres-grand mal, puisque Dieu a voulu qu'il fust aussi effacé par le sang de son Fils, nous montrant qu'il estoit raisonnable d'y employer l'efficace infinie de ce divin Sang.

De la punition que Dieu fait du Peché.

ELle paroist principalement aux trois mesmes choses où la hayne que Dieu porte au peché se donne à connoistre. Mais parce que l'on peut former quelque difficulté contre la preuve de la grandeur du peché qui se tireroit de la perte de la grace & de la gloire, entant que cette perte est vne punition du peché, ie ne m'en serviray point, afin de ne produire que des raisons assez solides, i'apporteray les deux autres, sçavoir est le supplice du pecheur, & la mort de nostre Seigneur.

Quatriéme preuve de la griefveté du Peché.

Les peines de l'Enfer.

Dieu eſtant la Iuſtice meſme, il ne peut taxer à ſa creature aucun chatiment qui ſurpaſſe ſon deſmerite. C'eſt pourquoy luy ordonnant une peine infinie, il preſuppoſe en elle vne malice infinie. Ainſi les peines de l'Enfer eſtant infinies, puiſque Dieu aſſujettit vn homme à les ſouffrir pour vn ſeul peché mortel, il faut que la malice d'vn ſeul peché mortel ſoit infinie Et que tout peché mortel ſoit infiniment deteſtable à qui que ce ſoit.

Cette preuve eſt differente de la ſeconde, en ce que celle-cy ne preſuppoſe en Dieu aucune tendreſſe ou clemence vers l'homme, elle a ſeulement egard à ſa Iuſtice, qui ne luy permet point de punir perſonne au deſſus du deſmerite; celle là ne conſidere aucunement la Iuſtice, mais ſeulement la douceur naturelle de Dieu, d'où vient qu'il repugne à la miſere de l'homme. Pour penetrer bien cette raiſon, il faut ſe repreſenter diligemment les peines de l'Enfer.

Cette raiſon ſe peut appliquer au peché veniel de meſme que la ſeconde. On peut auſſi peſer les châtimens exterieurs que Dieu prend du pecheur en cette vie: il n'en eſt aucun que l'homme ne merite par le peché veniel.

Cinquiéme preuve de la griefveté du Peché.

Noſtre Rançon.

LA ſatisfaction que Dieu a exigé de ſon Fils pour nos pechez ayant eſté laborieuſe & penible, elle peut eſtre priſe comme vn châtiment que Dieu a fait en la perſonne de ſon Fils, & ainſi elle nous eſt vn argument pour connoiſtre la griefveté du peché, pour lequel la Iuſtice divine a demandé vne telle ſatisfaction. Puiſque Dieu a fait ainſi payer à ſon Fils ce que nous luy devions à cauſe de nos offenſes; la grandeur du payement nous fera voir la grandeur de la dette.

Dieu pouvoit créer des ſubſtances ſpirituelles perfectionnées de plus en plus autant qu'il luy plairoit; il pouvoit les prevenir de graces ſi fortes, qu'elles ſe conſacreroient à ſon ſervice tres-excellemment, & luy offriroient inceſſamment tout ce qu'elles feroient d'actions ſaintes, afin de luy ſatisfaire pour vn ſeul peché. Mais il a jugé que ce ne ſeroit pas aſſez. Il a voulu qu'on luy rendiſt vne ſatisfaction ſimplement, & abſolument infinie. Et voyant que toutes les pures creatures qu'il pouvoit produire, n'en feroient jamais vne telle; il a ordonné qu'vne perſonne divine s'incarnaſt, pour luy preſenter en la nature humaine vne ſatisfaction proportionnée à ſa divine Majeſté, & à la griefveté de nos fautes. En quoy il a montré qu'vn ſeul peché mortel a vne malice infinie, l'ayant telle qu'aucun nombre d'actions

ſaintes

saintes de valeur infinie ne la peut égaler, & qu'il est besoin d'une personne Divine pour l'expier.

C'est ce qui a fait que Dieu refusant d'accepter tous les holocaustes possibles pour l'abolition de nos offenses, il a donné vn corps à son Fils, afin que l'Homme deifié luy satisfist par des actions de valeur infinie. Et certes la sainteté divine, dont cette sacrée Humanité estoit embaumée, donnoit vn si haut merite à toutes ses actions, que la moindre de toutes avoit assez de valeur, pour payer en rigueur de Iustice l'excez, & l'enormité de toutes nos dettes. Ainsi on eust pû attendre de Dieu le Pere, qu'il ne desiraſt de son Fils autre chose pour nous acquiter envers luy, qu'vn acte d'amour, ou d'obeissance, ou quelque autre action qui ne fust point laborieuse.

Mais, ny luy, ny son Fils, ne se sont point contentez de cela. Son Fils luy a donné en payement des actions, qui outre le prix infiny qu'elles meritoient à cause de leur saintetè, estoient de plus si parfaites, & si excellentes en elles mesmes, qu'on n'en pouvoit exiger de plus nobles, mesmes d'vn Homme-Dieu. Dieu le Pere a consenty ce payement de son vnique, quoy qu'il ne s'en soit entierement contenté; luy demandant encore, qu'il mouruſt pour nous racheter.

Ce dessein du Pere, & du Fils, sans doute n'est pas mal à propos. Ce n'est pas pour neant que Iesus nous pouvant acquitter envers son Pere à bon marché, il a voulu le faire a si grands frais, souffrant en son ame, & en son corps tout ce que l'on peut souffrir. Il nous a donné à connoistre quel Iugement il portoit de la pesanteur du peché. S'il l'eust effacé aisément & sans

sans peine, nous n'eussions pas si bien compris la grandeur de nostre dette, ne penetrant pas assez l'immensité de la rançon. Mais lors que nous voyons toute la vie d'un Homme-Dieu employée à nous délivrer, nous avons tout sujet de reconnoistre que le mal qui nous tenoit est incomprehensible.

Cette si liberale satisfaction de N. Seigneur doit produire deux effets en toute bonne ame. L'un est une grande confiance d'obtenir pardon, si nous le demandons par les merites du Sang qui nous a esté donné : L'autre est un desir de rendre à nostre Liberateur toute sorte de service, & specialement de n'espargner chose aucune pour achever de payer nos pechez, accomplissant la satisfaction que Dieu veut que nous-mesmes en rendions. Payons ainsi l'amour que nous a porté nostre Redempteur, qui a fonsé pour nous en cette fâcheuse monnoye infiniment plus qu'on ne pouvoit luy demander pour payer nos dettes en rigueur de Justice. Ces deux sentimens ont leur place ailleurs : contentons nous icy d'apprendre l'immensité de nostre dette par l'immensité au payement fourny pour nous en acquitter.

La charité de N. Seigneur ne s'est pas contentée des douleurs, & des souffrances, quoy qu'excessives : il a payé nostre rançon avec toutes les goutes de son sang, il est mort pour faire mourir le peché. C'estoit la volonté du Pere, qui pouvant se tenir content de la plus petite des actions de son Fils, a receu de luy tout le cours de sa vie tissu d'actions & de souffrances infiniment precieuses; & de plus a desiré qu'il s'offrist à luy en sacrifice d'expiation, & qu'il nous lavast par l'effusion de son sang.

Apprenons au moins d'icy quelle horreur

Dieu a du peché, veu qu'il semble que Dieu le Pere ayt esté porté par l'excés du déplaisir qu'il en retire à accepter, voire à demander la mort de son Fils, qui pouvoit luy satisfaire abondamment pour tous les pechez du monde avec la moindre de ses actions. Si le Fils a tres-volontiers obey aux desirs de son Pere, s'ils ont tous deux jugé que la vie de Dieu estoit bien employée à destruire le peché : Certes il faut que la malice du peché soit telle, qu'elle épuise en quelque façon, & qu'elle absorbe tout le pouvoir que Dieu a de haïr, de mesme que tout ce qu'il a de pouvoir d'aymer, est employé, & comme espuisé en l'amour de la vie, & du bien de son Fils. On ne peut assez detester le mal qui a donné la mort à Dieu. On ne peut assez craindre de tomber dans le mal, que le Fils de Dieu n'a supporté sinon succombant sous le fais.

Cette raison peut s'appliquer au peché veniel, tout ainsi que la troisiéme, pesant que Dieu a voulu que le peché veniel fust lavé par le sang de N. Seigneur, & specialement par toutes les douleurs de sa vie.

CONSIDERATION POVR LE SECOND IOVR.

De l'Examen de Conscience, & de la Confession.

AYant esleué vostre cœur à Dieu, & luy ayant demandé la grace de faire bien cette action, considerez quel profit vous retirez de l'Examen de conscience, qui est un instrument si efficace pour acquerir la perfection, quand on l'employe

l'employe bien : Instrument qui a tant aydé S. Ignace à parvenir au haut point de la vertu où il est arrivé : comment vous en servez-vous? quelle affection y apportez-vous ? quel soin en avez-vous ? Pourquoy le faites vous? Est ce par coustume? par obligation de regle ? ou de vostre reglement ? ou bien par un vray desir de vous perfectionner devant Dieu ?

2. Entrez-vous serieusement en la presence de Dieu, pour le faire pour l'amour de luy, devant luy, & avec luy ?

3. Vous souvenez vous qu'il faut que vôtre Examen previenne le Iugement de Dieu; en sorte que nostre Seigneur vous jugeant ratifie tout ce que vous aurez fait maintenant ? Faites donc qu'il vous pardonne aujourd'huy, ce que vous devez craindre qu'il ne punisse pour lors.

4. Gardez-vous exactement l'ordre des Points ? Auquel manquez-vous davantage : & pourquoy ?

5. N'est-il pas vray que vous ne demandez pas assez humblement, & assez fervemment la lumiere de Dieu pour connoistre vos fautes, & sa grace pour vous en corriger : comme si vous pensiez que vous les connoistrez assez de vous-mesme : par la recherche que vous en allez faire, & que vous en aurez assez de desplaisir pour les vaincre ?

8. Comment faites vous la reveuë de tout le temps passé depuis vostre dernier Examen. Vous laissez-vous point aller à considerer dans vos actions autre chose que ce qui a despleu à Dieu ? les parcourez vous toutes exactement en esprit de Iuge de vous-mesmes ? Avez vous égard aux pechez interieurs, autant & plus qu'aux exterieurs.

7. La Contrition passe t'elle jusqu'au fond de vostre cœur ? en prenez vous tousiours quelque puissant motif ? l'estendez-vous aux pechez qui vous sont inconnus, & à tous ceux de la vie passée ?

8. Comment proposez-vous de vous amender ? Est-ce seulement en general ? ou bien en destail ; faisant estat de vous garder de tous, & nommement d'un certain, que vous sentez vous estre plus importun ; & plus dangereux ? Appuyez vous vostre bon propos sur vostre courage, ou sur la grace de Dieu, reconnoissant vostre insuffisance à tout bien ?

9. Faites-vous quelque petite satisfaction à la Iustice divine, pour obtenir un peu de moderation de son extrême rigueur ? Marquez-vous pas les principales de vos fautes, pour vous en confesser ?

10. Seriez-vous content de mourir à la fin de vostre Examen ? demeurez-vous pas un peu plus recüeilly, & plus present à Dieu, & à vous, que vous n'estiez auparavant ? Quel effet en reste-t'il en vous? Prenez y garde: c'est un mauvais signe, si aussi-tost que vostre Examen est fait vous en perdez la memoire.

11. Quel usage faites-vous du Sacrement de Penitence ? le prenez vous comme un bain composé du Sang de IESUS-CHRIST, capable de vous laver de toutes les taches de vos pechez, & de vous faire grandement croistre en la grace, & en l'amour de Dieu ?

12. Quel motif vous porte à le pratiquer? Est-ce la coustume de vous confesser à tel, & à tel jour ? Est-ce de peur que vostre Confesseur ne vous demande, pourquoy vous avez intermis? Est-ce pour appaiser le trouble, & l'inquietude de vostre ame? Est-ce pour vous acquiter envers Dieu?

Dieu ? Tout cela n'eſt point parfait. Faites que ce ſoit pour contenter Dieu, qui deſire de vous cette action, pour vous rendre plus agreable à ſa divine bonté.

13. Quelle preparation y apportez-vous ? le traitez-vous avec autant de reſpect comme vous en auriez ſur le Calvaire, recevant le Sang de IESVS-CHRIST, s'il couloit ſur vous de ſes pieds, de ſes mains, & de ſon chef.

14. Mettez-vous vn temps reglé à la reveuë de vos pechez pour les avoir preſens en la Confeſſion ? les regardez-vous comme des choſes que Dieu deteſte en vous, voulant que vous les en oſtiez ?

15. Donnez-vous autant de temps à la Contrition comme à la recherche de vos fautes ? Vous entretenez-vous avec Dieu ſur les pechez que vous allez confeſſer ? Avez-vous le meſme deſplaiſir de tous les autres que ſa divine ſageſſe connoiſt en vous, & que vous ignorez ? Ne le priez-vous pas qu'il les efface avec ceux que vous reconnoiſſez ? Ne vous en accuſez-vous pas en general, & de tous ceux du paſsé ?

16. Quelle reſolution de vous amender ? Eſt-elle vniuerſelle, vous deſtachant de tous les objets qui ont coûtume de vous faire tomber? Eſt-elle ſeulement en gros, & en general ? Ce ne ſeroit pas aſſez pour vous corriger efficacement. Ayez-la bien expreſſe de chaque peché en particulier, ou pour le moins d'vn certain auquel vous travaillez ſoigneuſement, prenant garde aux occaſions que vous avez d'y manquer.

17. Declarez-vous vos pechez, ſans vous eſpargner la confuſion qu'ils meritent ? Ne paſſez-vous point legerement ceux qui vous ſont plus honteux ? les dites-vous candidement ?

18. Ne vous excuſez-vous point ? Ne rejet-

tez vous point la faute sur l'occasion, sur autruy, sur quelque accident ? Dites-vous le nombre des pechez veniels autant que vous pouvez? Craignez vous point les reproches du Confesseur ?

19. La recidive vous est-elle aussi fascheuse pour l'amour de Dieu, qui est plus offensé de la recheute aprés le pardon, qu'il n'avoit esté de la premiere cheute ; comme elle vous peut desplaire à cause du Confesseur, qui estant homme de bien, s'estonnera de vous voir tousiours en mesme estat sans avance, & sans tirer profit des Sacremens ?

20. Avez-vous soin de faire à quelque bon iour de l'année un recüeil general des fautes de l'année derniere ? c'est une sainte pratique, n'y manquez point. Quelle diligence apportés-vous à vous acquiter des penitences que l'on vous impose ? mais plutost, pensez-vous à en demander qui soient assez bonnes, & des plus salutaires ?

LE TROISIE'ME IOVR

DES EXERCICES.

L'employ du troisiéme Iour.

L'Entretien de ce iour sera *de l'vnique affaire de l'homme en cette vie.*

La premiere Meditation sera *de la Mort.*

La seconde sera *du Iugement particulier,*

La troisiéme sera *des fruits de Penitence.*

La quatriéme sera *de l'Enfant prodigue.*

Qui voudra ne faire que trois Meditations laissera celle qu'il estimera luy devoir estre moins

moins fructueuse, ou bien de deux il en fera vne, donnant vne demy-heure à chacune, & les faisant de suite.

On lira du Livret de S. Ignace *les premieres regles qui sont pour le discernement des Esprits.*

On pourra lire dans le Livre de l'Imitation de JESUS CHRIST, pour la Meditation de la Mort, *le Chapitre vingt & troisiéme du premier livre.*

Pour la Meditation du Iugement, *le Chapitre quatorziéme du troisiéme livre.*

Pour la Meditation des fruits de Penitence, *le Chapitre dix-huictiéme, & le dix-neufviéme du premier livre.*

Pour la Meditation de l'Enfant Prodigue, *le Chapitre vingt & cinquiéme du premier livre.*

La Consideration de ce jour sera *de l'Oraison mentale, & des Prieres Vocales.*

La quatriéme Verité declarée dans la Meditation de la mort.

Ie dois faire tout le possible pour me tirer de danger, tandis que ie suis asseuré d'en avoir le moyen.

LE 1. Point de la Meditation, qui est de la necessité de la mort, & de l'incertitude, tant de son heure, que de l'estat où elle nous prendra, montre que n'ayant que le temps de cette vie mortelle pour mesnager nostre salut, & pour nous tirer du danger où nous nous sommes miserablement engagez; comme nous n'avons aucune asseurance de la durée de ce pelerinage, aussi ne pouvons-nous estre certains de pouvoir

cy-apres pourvoir à nous:& ainsi que nous sommes obligés d'y travailler tout presentement le mieux qu'il nous sera possible ; & de nous tenir tousiours prests à partir d'icy,pour n'estre jamais surpris. Et c'est ce que contient la verité proposée.

Les autres Points affermissent l'ame en ce sentiment. Car le 2. luy montre premierement qu'il ne sera pas temps de penser à nous ; lors que nous serons au lict de la Mort,la misere de nostre corps nous en empeschant. Secondement que ce miserable corps n'estant qu'vne charongne, il ne merite pas qu'on en ayt un soin qui prejudicie à nostre salut. Le 3. Point declare que l'ame sera de son costé mal disposée pour se mettre bien avec Dieu dans les approches de la mort, estant toute hors de soy, & possedée de frayeur, de craintes, & de regrets. Le 4. Point montrant l'estat où la mort reduit l'ame,& le corps, & par là nous apprenant le Iugement qu'il faut faire des biens de cette vie, & des eternels, il descouvre plus à plein l'importance de bien penser à l'affaire de l'eternité, qui paroistra lors evidemment avoir seule merité tout nostre soin, & toute nostre application. De ces trois Points l'ame conclud, qu'il faut penser à nous tirer de peril dés maintenant, & qu'il y faut travailler serieusement.

MEDITATION DE LA MORT.

L'Oraison Preparatoire à l'ordinaire.

Le I. PRELVDE. Me representer dans le lict, la chandelle beniste en une main, le Crucifix

cifix en l'autre, & plusieurs personnes à l'entour de moy pour m'assister en ce passage.

Le II. PRELVDE. Demander la grace de bien comprendre, comme n'ayant point d'asseurance de pouvoir cy-apres mettre ordre à mon salut, à cause de l'incertitude de l'heure de ma mort, il faut que j'y pourvoye à present que je suis certain d'en avoir le moyen, & ensemble de me resoudre puissamment à le faire.

I. POINT. *La certitude & l'incertitude de la Mort.*

CONSIDERATIONS.

IL faut mourir une fois. C'est un Arrest irrevocable porté en punition du peché de nostre premier Pere : La corruption naturelle de nostre corps nous y oblige necessairement. Mais le temps, le lieu, & le genre de la mort, nous sont entierement incertains, & pareillement l'estat de l'ame où la mort nous prendra.

AFFECTIONS.

Agréer l'ordonnance qui nous oblige à la mort à raison du peché. 2. Remercier la bonté qui nous voyant en un estat de misere, a voulu y mettre fin. 3. Ah ! comment ay-je pû, dans l'incertitude du temps que Dieu me donneroit à vivre, estre si aveugle, que de ne point donner ordre à ce que la mort ne me pust jamais surprendre ! Quelle stupidité a-ce esté à moy de n'avoir veillé à me tirer incontinent de danger, & à m'asseurer de mon salut aussi-tost que je l'ay pû, la faute de n'y avoir assez tost pourveu pouvant estre irreparable, & le mal-heur qui en proviendroit devant estre infiny ! 4. Ie n'ay que cette

cette affaire qui m'importe, je ne sçaurois jamais assez travailler pour elle : puisque l'estat de mon Eternité depend uniquement de son bon ou mauvais succez. 5. Donnons tout maintenant ordre à nous, & veillons continuellement à nous tenir en bon estat.

II. POINT. *L'estat du corps approchant de la Mort.*

CONSIDERATIONS.

L'Estat du corps à l'heure de la mort est tres-miserable: il est travaillé de douleurs aiguës, de foiblesses, de convulsions, d'appesantissement, de puanteur, de perclusion des sens, & de plusieurs autres miseres.

AFFECTIONS.

I'agréeray l'ordonnance de Dieu qui l'a ainsi voulu. 2. Ie connoistray l'estime qu'il me faut faire de mon corps, veu sa misere, & sa pauvreté. Ie detesteray les plaisirs sensuels, qui ayant miserablement trompé mon ame l'abandonneront pour lors, se changeant en de tres-piquantes douleurs. 4. Ie seray marry d'avoir flaté ma chair. 5. Ie proposeray de tirer de mon corps le service qu'il me peut rendre pour le bien de mon ame. 6. Je n'attendray pas que j'en sois-là pour donner ordre à mon salut, il n'en sera plus temps. I'ay tres-mal fait de negliger de pourvoir à moy de bonne heure. Ie serois bien miserable si je remettrois encore à le faire en un temps ou à moins que d'un miracle je ne peus en avoir le moyen.

III. POINT

III. POINT. *L'eſtat de l'ame proche de la Mort.*

CONSIDERATIONS.

L'Eſtat de l'ame approchante de la mort eſt encore plus fâcheux. Elle eſt pleine d'ennuy, & de chagrin qui procede de la longueur de la maladie, de la pointe des douleurs, du voyſinage de la mort, & de la privation de tout ce qu'elle a affectionné durant la vie. Auſſi elle ne peut, malheureuſe qu'elle eſt, vaquer à ſon ſalut, & toutefois elle voit aſſez clairement qu'il n'y a que ſont eternité dont elle ſe doive mettre en peine : ce qui l'afflige fort. La crainte du Iuge inexorable devant qui elle va bien-toſt comparoiſtre luy donne de l'effroy. Elle ſe tourmente de la connoiſſance aſſeurée de ſes pechez, dont la penitence luy eſt douteuſe, & le pardon incertain. Elle en avoit une infinité, reconnoiſſant en chacun d'eux une griefveté que jamais elle ne s'eſt figurée. Elle en deſcouvre un grand nombre qui luy eſtoient cachez : Elle apperçoit le meſpris qu'elle a fait des graces de Dieu : Elle ſent pluſieurs aſſauts des demons, les voyant bien ſouvent ſous des figures effroyables : Elle ſçait que le peril de cet inſtant eſt extreſme : Elle eſt aſſeurée qu'vne infinité de perſonnes ſe damnent. Que fera-t'elle ? Dieu ne permet point de retourner en arriere, ny d'en demeurer là ; elle n'oſe paſſer outre & aller ſe preſenter à un juge inflexible : ſa conſcience, & le demon l'accuſent trop fort. A qui aura-t'elle recours, n'ayant preſque rien à alleguer pour ſa defenſe ?

AFFECTIONS.

O vanité d'une vie paſſagere, comment peus-tu abuſer une ame, qui ſçait qu'elle doit

un

un jour se trouver en cet accessoire ! 2. O aveuglement des hommes, qui dans l'incertitude d'avoir le temps de pourvoir aprés à une affaire de telle importance, diferent de jour en jour à y mettre ordre ! 3. O mon Dieu ne permettez pas, s'il vous plaist, que je continuë davantage dans cet oubly de moy-mesme ! faites que maintenant je pourvoye parfaitement à moy: & que doresnavant je veille continuellement à me tenir en l'estat où je desire que la mort me prenne ! 4. Pardon, mon Dieu, de tous les pechez que j'ay commis contre vostre Majesté. 5. Ie m'offre à les punir selon qu'il vous plaira. 6. Prevenez-moy de vostre sainte grace, afin que desormais je vive tellement que je n'aye point de crainte de mourir : que toute ma vie me soit une asseurance pour ce dernier passage: que toute ma consolation soit d'esperer quelque repos pour lors : que je ne fasse jamais plus ce dont il me faudroit là repentir amerement.

IV. Point. *L'estat du corps & de l'ame apres la mort.*

CONSIDERATIONS.

LA mort est une separation du corps & de l'ame, qui despoüille le corps de tous les contentemens qu'il possedoit, le laissant pourrir & fourmiller de vers : d'où vient qu'on ne le peut supporter, & qu'on le met en terre pour ne le voir plus. L'ame destachée du corps met fin au temps de son merite, quittant l'estat de changement, & entrant en l'eternité elle acquiert une plus parfaite façon de connoistre, & d'aymer, & tout à coup elle voit evidemment

que

que tout ce qui ne l'unit point à Dieu n'eſt rien. Ainſi elle entre en un parfait meſpris, voire en une grande hayne des choſes de cette vie, qui l'ont autant ſeparée de Dieu, comme elle leur a porté d'amour.

AFFECTIONS.

C'eſt une grande tromperie de nous donner icy de petits plaiſirs, qui doivent ceſſer un jour, & nous en deſrober d'autres plus grands qui euſſent eſté eternels. 2. O Dieu, ſi la mort eſt l'entrée de l'eternité, vivre qu'eſt-ce autre choſe que s'approcher de l'eternité ? Helas de quelle façon m'en ſuis-je approché ! Conſidere, mon ame, que la vie que tu menes baſtit ton eternité : prens bien garde quelle tu la feras. 3. Quitte volontiers à cette heure tout ce qu'il faudra neceſſairement quitter. Attache toy au bien lequel ſeul tu pourras poſſeder eternellement. 4. Aſſeure promptement ton ſalut, mene une vie nouvelle. Qui ne pratique point durant la vie les ſentimens qu'il aura à l'heure de la mort, ne vit point bien.

Le Coloque avec N. Seigneur mourant en la Croix. Ie le prieray que ſa vie ſoit la regle de la mienne, afin que l'amertume de ſa mort change celle de la mienne en douceur.

Abregé de la Meditation de la Mort.

L'Oraiſon Preparatoire.

Le I. PRELVDE. Me repreſenter dans le lict de la mort, le Crucifix en main, le Cierge allumé, les aſſiſtans priant pour moy.

Le II. PRELVDE. Demander de connoiſtre comme il faut mettre preſentement ordre à mon ſalut, tandis que je ſuis aſſeuré de

de le pouvoir faire ; & de m'y resoudre entierement.

I. POINT. Il faut mourir, Dieu l'a ordonné, la nature nous y oblige. On ne sçait ny où, ny quand, ny comment, ny en quel estat nous serons lors avec Dieu.

II. POINT. Dans les approches de la mort le corps est travaillé de douleurs, convulsions, d'appesantissement, & d'autres peines qui rendent l'ame incapable de penser à soy.

III. POINT. L'ame est ennuyée de souffrir, affligée de la perte qu'elle va faire des biens qu'elle cherit ; saisie de frayeur pour le Jugement de Dieu, espouvantée de l'enormité, & du grand nombre de ses pechez qu'elle découvre plus que jamais, travaillée de spectres affreux, & ainsi elle ne peut vaquer à soy.

IV. POINT. La mort prive le corps de tout plaisir, & le rend insupportable. L'ame separée du corps sort de la voye, entre en l'eternité, reçoit une nouvelle façon d'agir, voyant incontinent que tout ce qui ne l'unit point à Dieu n'est rien pour elle.

LE COLOQVE avec Nostre Seigneur mourant en la Croix. Je le prieray que sa vie soit la regle de la mienne, afin que l'amertume de sa mort change celle de la mienne en douceur.

La cinquiéme Verité declarée dans la Meditation du Iugement particulier.

Il me faut gagner mon Iuge maintenant que je suis asseuré de le pouvoir flescbir.

LE I. POINT de la Meditation est des deux personnes qui entrent en ce Iugement, c'est à dire, de Nostre Seigneur qui est le Iuge, & de l'ame qui doit estre jugée ; & de leurs qualitez, & ensemble des habitudes qu'ils ont entre eux ; il montre la rigueur inexorable qui se garde en ce Iugement où la Iustice seule aura lieu, celuy de la misericorde n'estant que pour cette vie : C'est ce qui oblige l'ame à reconnoistre qu'elle doit travailler à flescbir icy son Redempteur, qui luy offre maintenant autant de douleur, & de grace, comme aprés il luy fera subir de rigueur, & de Iustice.

Le II. POINT est de la matiere du Iugement, sçavoir est des actions morales, soit bonnes, soit mauvaises, il descouvre le grand sujet que l'on a de craindre la Iustice d'un Dieu qui espluchera tout, sans oublier chose aucune, pour petite qu'elle soit ; & fera rendre à l'ame un compte exact de tous les biens qu'elle a eus en maniement. Cela la contraint d'autant plus à se resoudre de prevenir la Iustice par le moyen de la Misericorde.

Le 3. Point contenant la sentence portée rigoureu

goureusemrnt, & irrevocablement, donne un surcroit d'apprehension à cause de l'eternité du mal-heur auquel seront condamnez ceux qui n'auront point appaisé leur Iuge.

Le 4. Point qui est de l'execution de la Sentence, faisant voir la chose comme si elle se passoit presentement, nous presse d'autant plus de nous retirer du precipice qui nous a presque engloutis. Ainsi tous les points de la Meditation conspirent à me montrer qu'il faut gagner mon Iuge maintenant que je suis certain de le pouvoir flechir.

MEDITATION DV IVGEMENT PARTICVLIER.

L'Oraison Preparatoire à l'ordinaire.

Le I. Prelvde. Ie me verray presenté au tribunal de Iesvs Christ, n'ayant avec moy que mes œuvres, tant les bonnes que les mauvaises, & à ma main droite mon bon Ange, à ma gauche un mauvais.

Le II. Prelvde. Ie demanderay la grace de connoistre clairement comme il me faut travailler maintenant à gagner mon Iuge, tandis que je le peux appaiser; & de m'y resoudre parfaitement.

I. Point. *Du Iuge, & de l'ame qui doit estre jugée.*

CONSIDERATIONS.

MOn ame estant presentée au tribunal de N. Seigneur pour estre jugée, recevra une tres

tres-claire connoiſſance de cinq choſes : Premierement, de la grandeur incomprehenſible de Dieu : Secondement, des perfections incomparables, & ſpecialement de la tres grande charité, & de la Iuſtice incroyable de ſon Redempteur qui ſera lors ſon Iuge ; mais ſi rigoureux, qu'il defendra à ſa Mere, & à tous ſes Saints de prier pour moy : Troiſieſmement, de la baſſeſſe des creatures, & particulierement de la ſienne propre : Quatrieſmement, de toutes les obligations qu'elle avoit à la tres-ſainte Trinité, & à la tres ſacrée Humanité de IESVS : En dernier lieu de chacune de ſes actions, avec tout ce qu'elles auront eu de bien où de mal. Ainſi elle penetrera lors la griefveté de la plus petite faute, & le mal que c'eſt de meſpriſer les graces de Dieu.

AFFECTIONS.

Quelle frayeur me ſaiſira voyant que celuy qui eſt mort pour moy en la Croix par vn excés d'amour ineffable, me doit luy meſme juger pour l'eternité avec tant de Iuſtice & de ſeverité : & qu'il me va demander compte du ſang qu'il a verſé pour moy, & d'vne infinité d'autres bien-faits, que i'ay receus de luy ! Ie penſeray à ce qu'il me pourra dire là deſſus, & n'ayant que repartir pour ma iuſtification, ie demeureray en peine. 2. Quelle eſpouvante me ſera ce quand dans la crainte que i'auray pour mes pechez qui ont eſté ſi grands ; me tournant de tous coſtez ie ne verray perſonne qui ſoit pour me favoriſer tant ſoit peu, ny Dieu, ny mon Iuge, ny ſa Sainte Mere, ny les Saints Anges, ny les hommes ? Si ie ne pourvoy maintenant à moy comme il faut, en quelle peine me trouveray je lors ? l'amour des choſes temporelles qui m'a trop occupé, combien me

prepare-t'il de regrets, si ie ne m'en deffais bientoſt ! 4. Vn grand deſplaiſir d'avoir ſi long-temps meſprisé d'appaiſer mon Iuge, ſçachant bien qu'il deviendra inflexible. 5. Travaillons à le gagner tandis qu'il nous le premet, & que meſmes il nous y invite. Qui ſçait ſi negligeant de le faire maintenant, i'en auray jamais le moyen ? Ne hazardons plus vne telle affaire. C'eſt vne temerité inſupportable de la laiſſer davantage dans l'incertain.

II. POINT. *De l'inſtruction du Procés.*

CONSIDERATIONS.

ON fera l'examen de toutes les actions de ma vie, faites avec liberté, dans la connoiſſance du bien, & du mal. Le diable m'accuſera de tout ce qu'il y aura eu de deſreglé : ma propre conſcience portera teſmoignage contre moy : La ſeverité ſera telle que l'on examinera juſqu'à la plus petite action, peſant tout ce qui luy a donné de la bonté, ou de la malice. On me demandera auſſi vn compte tres exact de toutes les graces, & faveurs que Dieu m'aura faites, & de tous les manquemens de correſpondance. Ainſi ie connoiſtray au vray l'eſtat qu'il faut faire de chaque choſe, & comme toutes choſes m'ayant eſté données de Dieu il n'en eſt aucune ſi petite qu'il ne luy en faille tenir compte.

AFFECTIONS.

Que ferois-je s'il me falloit maintenant ſubir cet examen ? Que reſpondrois-ie à Dieu pour ces pechez que ie connois, & pour tous ceux qui me ſont encore inconnus ? 2. N'ay-ie pas eſté enchanté de n'avoir point fait le poſſible pour faire ma paix avec mon Iuge, moy qui n'eſtois

stois aucunement certain si Dieu m'en donneroit les commoditez qu'il m'a données ? Seroisje pas bien miserable de perdre encore celle-cy, ne sçachant s'il m'en donnera plus d'autre? 3. Remercier Dieu de ce que ie n'ay pas esté emporté subitement. 4. Contrition pour effacer la coulpe de tous mes pechez. 5. Proposer la satisfaction pour le passé, & l'amendement pour l'avenir. 6. Demander la grace de me preparer bien à ce Iugement m'occupant tousiours en de saintes œuvres, ne perdant rien de ce qui est precieux devant Dieu. 7. Mespris des jugemens humains. Il n'est qu'vn Iugement que ie doive considerer, mais aussi il faut que ie l'aye tousiours devant les yeux.

III. POINT. *De la Sentence.*

CONSIDERATIONS.

L'Examen estant finy, & la verité des accusations, & des deffenses estant reconnuë, & avoüée de part & d'autre, le Iuge portera la Sentence definitive pour l'eternité, suivant la rigueur de la Iustice; il la prononcera avec tant de severité que mon ame en sera toute effrayée. Si elle se trouve criminelle il l'assujettira à souffrir les peines deuës à ses pechez de la part des diables executeurs de sa Iustice. La raison, qu'il rendra de l'absolution, ou de la condamnation pour vn temps, ou pour tousiours, sera d'avoir accomply, ou d'avoir transgressé les volontez de Dieu durant cette vie.

AFFECTIONS.

O qui pourroit lors, ce qu'on peut presentement! Faisons maintenant ce que lors nous voudrions pouvoir faire. Mettons peine de gagner nostre Iuge tandis qu'il nous le permet. En vain

j'attendray la faveur que ie n'auray tâché de m'asseurer. 2. Resolution de faire tout ce qui peut appaiser mon Iuge sur le passé, & m'asseurer de la continuation de sa grace. 3. C'est vn point inevitable, ie passeray par ses mains, & ie trouveray en son cœur ce que i'y auray mis. 4. C'est aujourd'huy que ie peus, & que ie dois luy mettre en bouche la Sentence que ie desire qu'il me prononce. L'heure du Iugement estant venuë, ie n'y pourray plus rien. Et qui sçait, si depuis ce moment jusqu'à cette heure-là j'en auray aucune commodité? Pese bien ces deux mots. La Sentence vne fois portée ne souffre point d'appel. L'eternité vne fois commencée ne reçoit point de changement.

I. POINT. *De l'execution de la Sentence.*

CONSIDERATIONS.

LA Sentence estant prononcée, l'execution s'en fera aussi-tost. L'ame condamnée sera livrée aux demons pour estre tourmentée suivant l'orde qui leur en sera donné; ou par quelque espace de temps en Purgatoire si estant nette de coulpe mortelle elle est reliquatoire de quelques peines; ou à iamais en Enfer, si elle se trouve en peché mortel. Les diables saisiront incontinent la pauvre ame, faisant de grandes risées & moqueries d'elle, qui par son aveuglement s'est laissée tomber en ce mal-heur, pouvant si aisement l'esviter en sa vie, & ainsi ils la precipiteront dans le lieu deputé à son supplice. Si elle reçoit Sentence de pleine & parfaite absolution, elle sera au mesme instant portée dans le Ciel par les Anges, & commencera à posseder son bon-heur. Mais combien

s'en

s'en trouve-t'il peu de cette sorte : & combien de tres-mal-heureuses !

AFFECTIONS.

O douleur inestimable de l'ame qui se voit par sa lâcheté separée de Dieu pour vn temps, ou pour jamais ! Quelle douleur ne dois-je volontiers endurer pour eviter celle-là ? 2. Combien y a-t'il que Dieu me pouvoit faire subir la Sentence de condamnation eternelle pour plusieurs pechez ? Quel ordre ay-je mis à m'en exempter ? I'ay vescu en aussi grand repos que si j'y eusse bien pourveu : & ie sçay que ie ne l'ay iamais fait. Si ie continuë en mon insensibilité que deviendray-je ? Ay-je dessein de n'y pourvoir jamais ? Si ie veux y mettre ordre, quand faut-il que ce soit ? Ay-je quelque asseurance de le pouvoir faire cy-apres ? Ah ! nullement. Que ce soit donc tout maintenant sans aucun delay. 3. Remerciment à la douceur qui m'a attendu jusqu'à ce moment. 4. Crains, ame pechereſſe, celuy qui te peut envoyer en Enfer pour tousiours. 5. Apprehende de retomber, demande d'en estre preservée. 6. Surmonte courageusement & desracine entierement les inclinations qui te peuvent conduire-là.

Le Coloque avec N. Dame, la remerciant de la faveur dont elle m'a aydé auprés de son Fils, & la priant de le remercier pour moy de la misericorde qu'il m'a faite, de me donner le temps & le moyen de l'appaiser ; & la suppliant de m'impetrer la grace d'vne presente, & parfaite conversion à luy, afin qu'à l'heure de mon Iugement il me soit propice. A la fin *l'Ave Maria.*

Abregé de la Meditation du Iugement Particulier.

L'Oraiſon Preparatoire.

Le I. PRELVDE. Ie me verray preſenté au Tribunal de IESVS-CHRIST ; n'ayant avec moy que mes œuvres.

Le II. PRELVDE. Ie demanderay la grace de connoiſtre comme il me faut travailler maintenant à gagner mon Iuge tandis que ie le peus fleſchir ; & m'y reſoudre parfaitement.

I. POINT. L'ame preſentée devant N. Seigneur reçoit vne connoiſſance infaillible des grandeurs de Dieu, de la Charité & de la Iuſtice infinie de N.S. de toutes les obligations qu'elle luy a, de ſa propre baſſeſſe, de toutes ſes actions, & de l'eſtat qu'il faut faire de chaque choſe.

II. POINT. On examine toutes ſes actions qui ont eſté faites en liberté dans la connoiſſance du bien & du mal, ſans en oublier aucune. On peſe toutes leurs circonſtances. On luy demande compte de toutes les graces, & de l'vſage de toutes les creatures.

III. POINT. La Sentence definitive pour l'eternité ſe porte en rigueur de Iuſtice, ſuivant les accuſations, & les deffenſes pleinement averées. Quel carreau ſi effroyable que la condamnation ? Quelle ſatisfaction pareille à celle de l'abſolution ?

IV. POINT. Les Miniſtres de la Iuſtice executent la Sentence ſur le champ. Combien peu d'ames vont tout droit au Ciel ! Combien peu vont en Purgatoire ! Combien eſt grande la multitude de celles qui ſont envoyées en Enfer ! Que ſeroit-il de moy, ſi on me jugeoit maintenant ?

Au Coloque. Ie remercieray Nostre-Dame de toutes les faveurs que j'ay receuës par son moyen, & ie la prieray de me fleschir maintenant son Fils, afin qu'alors il me soit favorable.

La sixiesme Verité declarée dans la Meditation des fruits de Penitence.

Ie dois presentement commencer vne nouvelle vie, si abondante en bien, qu'il suffise pour rachepter le mal que j'ay fait par le passé.

CE I. Point de sa Meditation montrant comme Dieu a invité le pecheur à faire penitence, & luy en a presenté le moyen, lors qu'il pouvoit le damner pour ses crimes: Il fait voir l'obligation que nous avions deslors à changer de vie, puisque continuant dans la precedente nous eussions esté perdus: & que ce changement devoit se faire par la penitence, puisque N. Seigneur nous avertit que si nous ne faisons penitence nous perirons tous, comme il est marqué au second Prelude.

Le II. Point nous declare que nous sommes encore dans cette obligation de faire penitence, & de nous convertir à Dieu, puisque nous n'avons encore point correspondu à sa grace, portant le fruit qu'il desiroit de nous, en l'estat où il nous a mis; & partant qu'il y faut penser serieusement, de peur d'irriter par trop la colere de Dieu si nous differions davantage de luy donner contentement.

Le III. Point nous montre le danger où nous

sommes

sommes d'estre subitement emportez, & de perdre bien-tost la faveur de laquelle nous abusons, & qu'aprés cet avertissement que l'on nous donne, il ne nous reste aucune asseurance de trouver misericorde, si nous ne nous amendons presentement. D'où nous concluons qu'il faut nous convertir à Dieu dés ce moment, & sans delay.

I'ay mis trois Preludes en cette Meditation. Le premier est vn narré de la parabole du figuier, apportée par Nostre Seigneur, en S. Luc Chapitre trezieſme, afin de porter les Iuifs à faire penitence. Cette parabole tient en la Meditation le mesme lieu que l'abregé de l'histoire dans la Meditation de quelque mystere de la vie de N. Seigneur. Pour cette cause le premier Prelude de la Meditation suivante, est aussi l'abregé de la parabole. Le second Prelude en toutes les deux, est la composition du lieu: Et le troisiéme contient la petition de la grace que nous desirons.

MEDITATION DES FRVITS DE PENITENCE.

L'Oraison Preparatoire à l'ordinaire.

Le I. Prelude se prend de S. Luc Chapitre 13. Vn certain homme ayant fait planter vn figuier en sa vigne, il vint vn iour voir s'il auroit porté du fruit, & n'y en trouvant point, il dist au vigneron: il y a trois ans que j'attens si ce figuier me donnera quelque fruit, & voila qu'il n'en a point encore. Coupez-le donc: Pourquoy occupe-t'il si long-temps la place? Le Vigneron luy respondit. Ayez s'il vous plaist patience pour cette année. Ie le déchausseray

&

& l'engraisseray ; si aprés cela il ne porte point de fruit, vous le ferez couper.

Le II. PRELVDE. Ie me representeray Nostre Seigneur parlant aux Iuifs, & les exhortant à la penitence par la parole susdite, avec ces mots que S. Luc luy met en bouche. *Ainsi*, dit-il, *perirez-vous tous, si vous ne faites penitence.*

Le III. PRELVDE. Ie demanderay la grace d'estre si bien touché de cette parole de Nostre Seigneur, que je commence dés aujourd'huy une vie de penitence, & de saintetè, qui repare entierement le mal de mes annees precedentes.

I. POINT. *Dieu m'a obligé à faire des fruits de Penitence.*

CONSIDERATIONS.

I'Estois un malheureux sauvageon, qui ne portois que de mauvais fruit, quand Dieu, au lieu de m'exterminer selon que mes crimes le meritoient, jetta les yeux de sa misericorde sur moy, & du miserable estat où j'estois pour continuer dans mes pechez, & pour estre enfin condamné au feu d'Enfer, il me transplanta dans le sacré verger de la Religion, ou de la vie Ecclesiastique, ou bien il me fist rentrer en moy par le moyen d'une tres-particuliere visite, & me donna son Esprit en abondance, pour me faire porter de bon fruit, esperant que par la surabondante saintetè de ma vie, je recompenserois les desreglemens de celle que j'avois menée auparavant. Depuis cette heure là il ne m'a rien manqué de ce qui est necessaire pour vivre bien. I'ay esté dans un sol excellent, qui a nourry tant de grands Saints : I'ay en la communication des Sacremens, les exercices de l'Oraison, de la lecture, de l'Examen, & de plusieurs autres sain-

tes pratiques capables de me sanctifier : les lumieres & les inspirations divines m'ont esté données en abondance : les instructions de parole, & d'exemple ne m'ont point manqué : En un mot tout ce que l'on peut souhaiter pour se porter au bien m'a esté departy liberalement.

AFFECTIONS.

Confession, aveu, & detestation de la méchante vie que j'ay menée devant que de penser à me donner à Dieu. 2. Reconnoissance du Souverain bien-fait de Dieu : qui a esté si misericordieux envers moy, lors qu'il pouvoit justement, ou me perdre desiors, ou me laisser aller toûjours plus avant dans le peché, pour estre plus rigoureusement puny en Enfer. 3. Remercîment tres-affectueux pour cette faveur. 4. Douce, mais attentive, consideration de l'obligation que j'avois à changer de vie, tant de la part de Dieu qui m'en pressoit si amoureusement ; que de la mienne, ce changement m'estant si important, & si necessaire. 5. O le grand mal que le peché nous apporte, nous rendant aveugles, & insensibles aux choses du salut !

II. POINT. *N'en ayant point fait, j'ay merité d'estre reietté.*

CONSIDERATIONS.

NOnobstant cette faveur de mon Dieu, & toutes les obligations que j'avois de changer de vie, & de vivre saintement, je ne l'ay point fait jusqu'à ce jour. Tout ce qu'il y a eu d'amendement en moy consiste en ce que je ne suis pas tombé si lourdement, & si grossierement comme je faisois auparavant. Mais je n'ay pas laissé de commettre plusieurs pechez bien grands

grands devant mon Dieu, qui estans joints à mes autres moindres fautes innombrables, & à toutes mes lâchetez, & aux infidelitez que j'ay renduës à ses graces, l'ont souvent obligé à conclure à ma condamnation en me visitant, comme il conclud mesmes aujourd'huy, disant: Coupez-le, & l'ostez de là. Pourquoy occupe-t'il si long-temps la place inutilement? Ah! je voy qu'il en est ainsi arrivé à plusieurs autres, qui en ce mien estat ont vescu à peu prés comme moy, & à quelques-uns aussi qui vivoient notablement mieux que moy.

AFFECTIONS.

Ah! quel aveuglement m'a perdu? je ne pesois pas, mon Dieu, l'obligation que vous me donniez de changer de vie changeant d'estat. Ie ne considerois pas que vous me visitiez souvent, & preniez garde si je portois les fruits que vous attendiez de moy: & que manquant à vostre attente, je me rendois digne d'estre coupé & jetté au feu eternel. 2. O ingratitude excessive, d'avoir continué d'offenser celuy qui continuoit de m'obliger, m'invitant à la penitence, & au pardon! 3. Ie confesse avoir merité que vous n'avez plus que des rigueurs pour moy. I'ay mal-vescu dans la maison de saintеté; c'est la raison que je ne voye point vostre gloire. 4. Mais, ô bonté invincible, surmontez ma malice, & me communiquez une de vos graces, si forte qu'elle me convertisse tout à vous, & qu'elle fasse que tout ce que vous m'avez fait de bien ne soit point perdu pour moy. 5. Ie reconnois, mon Dieu, que la sentence de ma condamnation est iuste. I'ay merité plus de mal qu'elle ne m'en ordonne. Elle est misericordieuse en cela mesme, & de plus en ce que vous ne voulez pas l'executer vous-mesme; mais vous

en laissez le soin à un autre, donnant lieu à l'esperance de vous flescher. Ie vous prie pourtant, executez plustost cette rigueur envers moy, que de me tolerer davantage pour empirer toûjours. 6. O Dieu, vous ne vous contentez point des belles feüilles de l'exterieur, par lequel j'ay trompé les hommes; vous demandez les fruits de l'esprit, & de la verité; autrement vous ne voulez plus me suporter. C'est bien la raison, & j'y consens: mais je vous conjure par vostre douceur, donnez moy la grace de faire maintenant ce que depuis tant de temps vous attendez de moy. Ie veus, mon Dieu, en ce jour, & en ce moment changer de vie. Ie ne peus plus differer, ce me seroit une trop grande ingratitude, & une trop dangereuse temerité.

III. POINT. *Quelque Saint m'a obtenu du temps pour m'amender.*

CONSIDERATIONS.

IE penseray qui peut avoir empesché que cette sentence n'ayt eu son execution en moy, comme elle l'a euë en plusieurs autres. Et je verray qu'il est probable que c'est, ou la Sainte Vierge, ou S. Ioseph, ou mon S. Ange, ou mon S. Patron, ou mon S. Patriarche qui a intercedé pour moy, & qui m'a obtenu cette année pour voir ce que je voudray faire, ayant receu de Dieu l'avertissement extraordinaire qu'il me donne aujourd'huy.

AFFECTIONS.

I'entreray en une grande confusion, & me tournant à N. Dame, à S. Ioseph, à mon S. Ange, à mon S. Patron, à mon S. Patriarche, & aux autres Saints, je les remercieray de tout mon cœur, de m'avoir impetré une faveur qui m'est

m'eſt ſi neceſſaire, & de laquelle je ſuis ſi indigne. 2. Ie leur demanderay qu'ils me la faſſent bien connoiſtre afin qu'en ayant une continuelle memoire, j'aye un grand deſir d'en profiter pleinement. 3. Ie les prieray qu'ils me faſſent donner des graces efficaces pour me changer comme il faut.

Le Coloqve. Aprés avoir remercié les Saints des faveurs que j'ay receües d'eux, je m'arraiſonneray móy-meſme, & je m'exciteray à me determiner fortement à me convertir maintenant à Dieu, & à vivre deſormais pour luy. Ie dois craindre de n'avoir plus le temps de le faire, & ce me ſeroit un mal infiny de clorre cette vie ſans l'avoir fait. Sur ce deſſein j'imploreray l'aſſiſtance des Saints, & m'y confiant, je m'offriray à Dieu pour commencer dés ce moment.

Abregé de la Meditation des fruits de Penitence.

L'Oraiſon Preparatoire.

Le I. Prelvde. Vn certain avoit planté un figuier en ſa vigne, mais voyant qu'il ne portoit point de fruit, il commanda qu'on le coupaſt: Sur quoy le vigneron le pria d'attendre encore un an.

Le II. Prelvde. Oüyr N. Seigneur, diſant aux Iuifs: *Ainſi perirez-vous tous ſi vous ne faites penitence.*

Le III. Prelvde Demander la grace d'eſtre tellement touché de cette parole, que je commence aujourd'huy une vie ſainte, qui ſepare entierement le mal de mes années precedentes.

I. Point. I'eſtois un meſchant ſauvageon, & portois de tres-mauvais fruit, Dieu m'a viſité, m'a mis en un meilleur eſtat, & m'a donné ſon

esprit en abondance, & toute sorte d'aydes pour vivre saintement.

II. Point. Ie ne suis pas devenu beaucoup meilleur. I'ay donné tout sujet à Dieu de conclure à ma condamnation, comme il a fait contre plusieurs autres.

III. Point. Les Saints ont intercedé pour moy. On m'accorde un peu de temps, il faut l'employer bien.

Au Coloque je remercieray les Saints d'avoir intercedé pour moy, de m'avoir toleré, & de m'avoir donné cet avertissement : Ie m'arraisonneray moy-mesme : I'imploreray l'assistance du Ciel, & m'y confiant, je m'offriray à Dieu pour commencer tout maintenant.

La septiéme Verité declarée dans la Meditation de l'Enfant Prodigue.

Il faut tout de ce pas retourner à Dieu en esprit de contrition, & commencer à le servir en perfection, faisant exactement toutes ses plus petites volontez.

Le I. Point montre que le mal-heur de l'homme vient de ce qu'il se retire de Dieu, & de l'observance des volontez divines, pour faire la sienne ; d'où nous entendons que pour sortir de ce mal-heur il faut que l'homme retourne à Dieu, & qu'il s'assujettisse à toutes ses saintes volontez : & c'est une bonne partie de ce que la verité proposée contient.

Le

Le II. & le III font voir que l'homme vient par son peché en un tel aveuglement, & endurcissement, que si Dieu ne le touchoit un peu rudement, il ne penseroit point à soy : mais que lors qu'il plaist à Dieu de luy faire misericorde, & de le visiter vivement, il commence à sentir sa misere, & desire de retourner à Dieu pour sortir de son mal-heur. C'est ainsi que la contrition commence à se former dans le cœur du pecheur, qui passe des motifs naturels aux surnaturels pour concevoir une tres-amere douleur des pechez, par lesquels il a offensé Dieu son tres-bon Pere. C'est pourquoy nostre verité dit, qu'il faut *retourner à Dieu en esprit de contrition.*

Le IV. Point montre le Prodigue qui obeït promptement à l'inspiration de Dieu, se retire du lieu & de la condition où il s'estoit reduit par son peché, s'en va droit à luy, & prosterné à ses pieds reconnoist sa faute, & en demande humblement pardon, s'offre à l'expier par toute sorte de services, & ne demande que de pouvoir vivre comme un serviteur dans l'obeïssance tres-exacte de toutes les volontez de celuy qu'il n'ose plus nommer son Pere. Voila une conversion parfaite. Elle est prompte, & sans delay, comme dit la verité, *tout de ce pas* : elle quitte entierement le peché : elle le deteste pour le pur amour de Dieu : elle s'offre à y satisfaire de tout son pouvoir : elle ne respire que de plaire à Dieu en toute chose, soit grande, soit petite, & de ne s'esloigner jamais tant soit peu de son plaisir. Et avec tout cela, elle ne pretend aucune dignité dans la maison de Dieu, mais se tenant toûjours dans la confusion qui est deuë à ses demerites, elle aspire seulement à demeurer entre les fidelles, & obeïssans serviteurs C'est comme porte

noſtre verité, *Commencer à ſervir Dieu en perfection, faiſant exactement toutes ſes plus petites volontez.*

MEDITATION DE L'ENFANT PRODIGVE.

L'Oraiſon Preparatoire à l'ordinaire.

Le I. PRELVDE ſera le narré de la parabole comme elle eſt couchée en S. Luc Chapitre quinziéme, ou ſuivant cét abregé : Vn homme riche avoit deux enfans, le plus jeuſne deſquels ayant obtenu de ſon Pere une groſſe ſomme, il s'en alla bien loin, & diſſipa tout ſon bien en desbauches : apres quoy ſe trouvant en une extréme neceſſité, & penſant au bon-heur des mercenaires de la maiſon de ſon Pere, il ſe reſolut de retourner à luy, de s'humilier devant luy, & de luy demander qu'il le receuſt entre ſes ouvriers, pour vivre en ſon ſervice. Il part auſſi toſt, & comme il eſtoit encore bien loin, ſon Pere ayant ſçeu ſon deſſein luy vint au devant, & ſe jettant à ſon col, le baiſa tendrement. Le Prodigue tout honteux ſe proſterne aux pieds de ſon Pere, & reconnoiſt ſa faute avec beaucoup de douleur. Et le Pere tout attendry le reçoit en ſa grace avec une grande ſatisfaction.

Le I I. PRELVDE. Ie verray N. Seigneur entouré de Publiquains & de pecheurs, & je l'eſcouteray diſant en S. Luc Chap. 15. aux Scribes, & aux Phariſiens qui en murmuroient, *Ie vous aſſeure que les Anges de Dieu ſe reſiouiront ainſi dans le Ciel, de la converſion & de la penitence d'un pecheur.*

Le I I I. PRELVDE. Ie demanderay la grace de me

me convertir tout presentement à Dieu par une vraye contrition, & de commencer à le servir en perfection, faisant exactement toutes ses plus petites volontez.

I. POINT. *Le mal de l'homme vient de ce qu'il quitte Dieu.*

CONSIDERATIONS.

LE Prodigue s'esloignant de son Pere, suivant ses propres volontez, & s'adonnant à ses plaisirs, perdit en peu de temps son honneur, & son bien : & se vid si miserable qu'il estoit de pire condition que les bestes. Ainsi le pecheur se retirant des volontez de Dieu, perd sa vraye felicité, & fait eschange de la vie la plus honorable, & la plus douce, avec la plus infame, & la plus fâcheuse qui puisse estre.

AFFECTIONS.

Condamner ma tres-grande folie. 2. Comparer ce que j'ay quitté avec ce que j'ay pris, la vie des Saints avec la mienne mauvaise & imparfaite : & concevoir de grands regrets, de m'estre esloigné de Dieu pour m'attacher à la creature. 3. Detester ce qui m'a engagé en ce mal-heur c'est à dire l'amour de ma propre volonté, pour laquelle je me suis retiré de celle de Dieu. 4. Douleur d'avoir tant de fois, & si griefvement offensé la douceur, & la bonté de Dieu mon Pere, le postposant indignement à des choses tres-basses. 5. Desir ardent, & resolution efficace de retourner à luy par un vray amour, & de ne le quitter jamais plus.

II. POINT.

II. POINT. *Le remede du Pecheur commence lors qu'il ressent son mal-heur.*

CONSIDERATIONS.

LE Prodigue n'ayant plus de quoy se nourrir, fut forcé de se mettre au service d'un maistre, qui l'envoya garder les pourceaux, & le traita si mal, qu'il ne luy donnoit pas à manger ce dont il faisoit nourrir ses bestes. Ainsi le malheureux pressé de la faim, & d'autres miseres rentra en soy-mesme, & se voyant plus miserable que n'estoient ceux qui gagnoient leur vie chez son Pere, il commença à regretter le bonheur qu'il avoit perdu par sa faute. Il en est autant du pecheur que Dieu veut convertir. Souvent par la permission divine il tombe en quelque accident qui luy donne de la peine, afin que cette touche luy soit une occasion de reconnoître son mal-heur, & la source d'où il vient, qui est de s'estre esloigné de son Dieu. C'est par cette claire connoissance du miserable estat du peché, & du mal que nous font les choses qui nous y jettent, que le pecheur commence à rentrer en son bon-heur. C'est elle que le pecheur doit demander à Dieu tres instamment, agréant toutes les voyes qui l'y conduisent.

AFFECTIONS.

Donnez-moy, ô mon Dieu, des peines si cuisantes, qu'elles me touchent au vif, & me faissent reconnoistre, & haïr le mal-heureux estat où je me suis mis me retirant de vous & de vostre adorable conduite. 3. Faites que je les tienne non pour des peines, mais pour des graces singulieres, puisque vous vous en servez pour me réveiller, pour me faire rentrer en moy, & pour

prevenir

prevenir mon dernier malheur. 3. Ie vous remercie de toutes celles que vous m'avez envoyées misericordieusement, pour me r'appeller à vous. 4. Ie vous demande pardon de n'en avoir usé comme je devois. 5. Ie vous conjure par vostre toute bonté ne cessez jamais de me tourmenter, que ie ne sois entierement retourné à vous. 6. Montrez-moy presentement le miserable estat de mon ame, & l'extresme indignité de ma meschante vie, donnez-m'en de l'horreur pour l'amour de vostre bonté que j'ay tant offensée : & faites que je retourne à vous sans m'en esloigner jamais. 7. Tout mon mal-heur me vient de m'estre retiré de vous pour vivre à ma fantaisie: Ie vous prie apprenez-moy à m'assujettir entierement à vostre tres-sainte volonté, & à ne mespriser aucune occasion de vous contenter.

III. POINT. *Il faut qu'il se resolve de retourner à Dieu, & de s'assujettir à luy.*

CONSIDERATIONS.

L'Ennuy de se voir si malheureux, & la crainte de quelque chose pire, avec la connoissance du moyen de se tirer de peine, porterent le Prodigue à la resolution de retourner vers son Pere, & de luy faire humblement la confession de sa faute, le conjurant de le recevoir non comme son Fils, car il s'en estoit rendu trop indigne, mais comme un de ses serviteurs, qui sans cette misericorde ne pouvoit plus subsister. Ainsi l'ame bien touchée par quelque visite de Dieu, forme un dessein efficace de sortir de sa misere en retournant à celuy qu'elle a tant offensé : elle ne se propose aucune condition relevée

vée dans la maison de Dieu, s'en voyant trop indigne; mais elle se resout à tout ce qui s'y pratique de plus bas, & de plus penible, sçachant bien qu'elle sera encore infiniment mieux qu'elle ne merite.

AFFECTIONS.

O la grande misericorde sur ce pecheur, que Dieu luy ayt donné la pensée de retourner à luy! mais encore plus grande la grace de l'y avoir fait consentir. 2. Donnez-moy, Pere tres-benin la force d'effectuer cette inspiration! faites que je conçoive une resolution si ferme, dans l'esperance de vostre secours, qu'aucune difficulté ne la puisse esbranler. 3. Ie ne demande pas les grandes faveurs que vous avez destinées pour les ames innocentes, pour les bons enfans qui vous ont obeï en tout: je seray trop heureux si vous me recevez à penitence, pour m'exempter du mal-heur où mes pechez m'ont engagé. C'est-là ce que je veus avoir touſiours devant les yeux, de vous satisfaire pour l'enormité de mes crimes, en accompliſſant tres-parfaitement toutes vos volontez, & en ne m'escartant jamais de ce qui vous plaira.

IV. POINT. *Il ne faut point differer: Dieu benira tout.*

CONSIDERATIONS.

IL se met auſſi toſt en chemin, & s'en va vers son Pere, qui l'appercevant de bien loin luy courut au devant, & touché de compaſſion se laiſſa tomber sur son col, le baisant tendrement: Le Prodigue au contraire se proſternant aux pieds de son Pere, luy diſt: Mon Pere, j'ay eſté aſſez meschant pour affliger vostre bonté de l'infamie des crimes par leſquels j'ay irrité le

Dieu

Dieu du Ciel, je suis doresnavant indigne d'estre nommé vostre fils, & d'estre traité comme tel : Recevez-moy, s'il vous plaist, au nombre de ceux qui gagnent leur vie chez vous. I'embrasse cette condition pour ne la quitter jamais. C'est en cette qualité que je desire de vous appartenir entierement, & d'estre indispensablement attaché à toutes vos volontés. Le bon Pere eut bien un autre sentiment, il sembla ne prendre aucune connoissance de la faute que son Fils reconnoissoit : il ne luy en dist mot : il le fist vestir comme auparavant, luy donna un riche anneau, le fist chausser precieusement, & commanda qu'on tuast un veau gras pour le festin de son retour. Ainsi faut-il que l'ame penitente retourne à Dieu, effectuant promptement la resolution de se convertir, & qu'elle se donne veritablement à luy, pour tenir dans sa maison rang de tres-petits serviteurs: il faut qu'elle quitte ses pechez, & sorte autant qu'elle pourra de l'estat où ils l'ont reduite, renonçant à toutes ses habitudes, & pratiques, & se rangeant sous la tres sainte ordonnance de Dieu, pour luy estre pleinement fidelle, sans pretendre à ce qui est de plus relevé ; cela estant pour les ames innocentes. Elle n'aura pas plustost commencé à se mettre en son devoir, qu'elle sentira la douceur du Pere des misericordes, qui semblant oublier ses crimes à cause de la penitence, la restablira en son premier degré.

AFFECTIONS.

Desplaisir d'avoir offensé cette immense bonté. 2. Desir de luy rendre tous les plus bas, & les plus penibles services pour satisfaire à mes crimes. 8. Ah ! quoy que je fasse desormais, ie ne sçaurois jamais empescher que je n'aye infiniment dépleu à vostre incomprehensible bonté, ny

ny que je ne vous aye autant des-honoré, comme je vous devois aymer : Mais puisque le passé est irrevocable, au moins recevez-moy, s'il vous plaist, en qualité de vostre tres-petit, tres humble, & tres-fidelle serviteur. 4. Reïterer cet acte de Contrition plusieurs fois, & s'offrir à Dieu de tout le cœur, pour luy obeïr parfaitement. 5. Confiance que celuy qui m'a si misericordieusement prevenu, si charitablement receu, & si liberalement asseuré d'une grande recompense pour mes petits devoirs, ne manquera point de me fournir les graces necessaires pour continüer à le servir. 6. Resolution tres forte de plaire à Dieu parfaitement, & de ne m'escarter jamais de sa tres-sainte volonté en chose aucune; mais plûtost de chercher toutes les occasions possibles de luy faire chose agreable en quelque maniere que ce soit.

Le Coloque se fera avec mon Sauveur, ou avec mon S. Patriarche, luy faisant une humble Confession de mes lâchetez. I'entendray sa voix qui me dira au cœur amiablement, Pourquoy m'avez-vous delaissé ? Pourquoy avez-vous quitté vostre tres bon Pere ? & n'ayant que respondre à cela, je luy diray : Ie ne suis plus digne d'estre tenu au rang de vos enfans, permettez que je vive entre vos serviteurs, & m'afermissez inébranlablement dans la parfaite observance de toutes vos volontez, me faisant entierement mourir à toutes les miennes.

Abregé de la Meditation de l'Enfant Prodigue.

L'Oraison Preparatiore.

Le I. PRELVDE. Le Prodigue s'en alla loin de son Pere, perdit son hõneur, & son bien, tom-

ba en vne grãde neceſſité qui le preſſa de retourner vers ſon Pere. Il y revint, & s'humilia devant luy, le priãt de le recevoir entre ſes domeſtiques. Le Pere le reſtablit en tous ſes premiers droits.

Le II. PRELVDE. Conſiderer N. Seigneur parlant aux Iuifs, & leur diſant que le Ciel ſe réjouït de la converſion d'vn pecheur.

Le III. PRELVDE. Demander la grace de me convertir à Dieu tout preſentemẽt par vne vraye contrition, & de commencer à le ſervir en perfection, faiſant exactement toutes ſes volontez.

I. POINT. Le Prodigue ſe perdit en s'eſloignant de ſon Pere. Qui ſe retire de Dieu, faſſe eſtat qu'il perd tout.

II. POINT. La miſere preſſa la Prodigue de penſer à ſa faute, & au moyen d'en ſortir. Vn fâcheux accident arrivé par le déreglement de nos paſſions nous reſveille, & nous oblige à chercher le moyen d'appaiſer Dieu.

III. POINT. L'ennuy de l'eſtat preſent, & la crainte de la mort qui eſtoit proche, donnerent au Prodigue la reſolution de retourner vers ſon Pere. Le pecheur fortement touché doit prendre deſſein de retourner à Dieu, pour y trouver ſon repos.

IV. POINT. Le Prodigue execute promptemẽt ſa reſolution, & s'humilie profondement devant ſon Pere, demandant d'eſtre admis au nombre de ſes domeſtiques. Le Pere le reçoit comme ſon enfant. Le pecheur doit ſe rendre promptement à Dieu; s'offrir à luy faire ſatisfaction, & demander d'eſtre placé en ſa maiſon. Dieu le traitera avec grande bonté.

Au Coloque ie feray à mon Sauveur, ou à mon S. Patriarche, vne humble confeſſion de toutes mes lâchetez, & ie le prieray d'agréer que ie luy ſois cy-aprés fidelle ſerviteur.

ENTRETIEN

ENTRETIEN DV TROISIEME IOVR

De l'vnique affaire de l'homme en cette vie.

C'Est un grand mal-heur que d'ignorer les choſes dont la connoiſſance nous eſt infiniment importante : Tout le ſoin que nous pouvons apporter à une affaire qui depend tellement de noſtre vigilance qu'à moins que de nous y bien employer, elle ne peut aller que tres-mal; toute la peine que nous pouvons mettre à faire qu'elle reüſſiſſe bien, deſpend de l'affection que nous aurons pour elle, & cette affection ne peut eſtre vive en noſtre volonté, ſi l'entendement ne voit pas aſſez combien la choſe eſt grande en ſoy, de combien prés elle nous touche, & combien nous avons d'obligation d'y pourvoir. S'il en eſt ainſi univerſellement pour toutes les grandes affaires, que ſera ce de celle qui eſt ſi grande, que toutes les autres à ſon eſgard ne ſont point conſiderables ? Combien eſt-ce que l'ignorance de celle-là nous prejudiciera, & combien nous obligeroit celuy qui nous en delivreroit.

C'eſt, mon Lecteur, ce que je me propoſe icy. Ie deſire de vous donner la connoiſſance de la plus importante affaire que vous puiſſiez jamais avoir. Ce ſera là voſtre tâche pour aujourd'huy, de comprendre que vous n'avez en ce monde qu'vne affaire infiniment importante, qui eſt de faire voſtre ſalut en plaiſant à Dieu : que ce vous ſeroit une extreſme folie; ſi vous n'y donniez ordre comme vous le pouvez:

Et

Et qu'il vous faut entierement employer à la conduire le mieux qu'il vous sera possible. Estudiez bien aujourd'huy cette pensée couchée en ces trois petits points, si vous la comprenez parfaitement, vous n'aurez pas peu avancé.

I. Peut-estre que vous estes chargé d'vn grand nombre d'occupations de consequence, pour vostre personne, pour vostre famille, pour le public, ou mesme pour le service du Prince, & de l'Estat: Ie ne desire pas que vous negligiez le soin qu'il en faut avoir devant Dieu: mais toutefois ie vous dis que ny vous, ny moy, ny homme qui soit sur la terre n'a plus d'vne affaire necessaire. Vous estes Chrestien, & vous recevez les paroles de IESVS CHRIST pour des oracles. Or voicy qu'il vous dit, & à moy, & à tous les hommes: *Vous vous tourmentez, & vous donnez de la peine pour beaucoup d'affaires, au reste il n'en est qu'vne necessaire.* Voyez vous comme il vous asseure que vous n'avez qu'vne affaire qui merite que vous vous y employez totalement? Ie ne doute point de vostre foy, ie la tiens pour vraye: mais ie crains vn peu qu'elle ne soit pas trop vive. C'est pourquoy ie pense que ce ne sera point mal fait, de vous montrer par la raison, ce que vostre Sauveur vient de vous dire. La raison ne peut iamais mieux travailler, que pour la confirmation des veritez de la Foy. Apportez icy la vostre, & considerez attentivement ces quatre raisonnemens composez de veritez toutes indubitables.

1. Ce qui n'est pas plus grand qu'vn atome ne doit point estre comparé en quantité avec la grandeur immense du monde entier, ou d'vn autre corps mille fois plus estendu: Tous les biens de cette vie sont si petits, qu'ils ne sont pas à la noblesse des biens du Ciel, ce qu'est vn atome à toute l'estenduë du monde, ou d'vn autre

corps mille fois plus vaſte : Le contentement qui ſe peut tirer de la creature, ne pouvant entrer en comparaiſon aucune avec celuy qui vient de la poſſeſſion de Dieu. Doncques il ne faut jamais comparer le contentement que les biens de cette vie nous donnent à celuy qui procede du plus petit degré de la gloire du Paradis, posé meſme que l'vn & l'autre deuſſent durer eſgalement.

2. Le bien qui ne dure qu'vn moment de temps, & qui n'a qu'vn point de grandeur eſt finy, & il ne peut avoir aucune proportion avec celuy qui eſt infiny, eſtant eternel en ſa durée & indicible en ſon excellence. Tous les biens de cette vie ſont finis n'ayans qu'vn moment de durée & qu'vn point de grandeur : Et le moindre degré de gloire que l'on puiſſe gagner par vne petite élevation à Dieu eſt infiny, durant eternellement, & ayant vne excellence indicible : Doncques tous les biens de cette vie ne peuvent avoir aucune proportion avec le moindre degré de gloire que l'on puiſſe gagner par vne petite élevation à Dieu.

3. C'eſt faire vne perte infinie que de quitter vn bien infiny pour en prendre vn finy : Pour peu que vous ſoyez attaché à la creature, l'aymant pour l'amour d'elle, & non pour l'amour de Dieu, vous quitez vn bien infiny pour en prendre vn finy, perdant vn degré de gloire qui eſt vn bien infiny, que vous euſſiez gagné ſi vous euſſiez donné à Dieu, la partie de voſtre cœur que vous avez donnée à la creature qui eſt vn bien finy : Donc pour peu que vous ſoyez attaché à la creature, l'aymant pour elle-meſme & non pour Dieu, vous faites vne perte infinie.

4. Celuy qui ſe donne aux affaires humaines avec preiudice de ſon ame fait vne election d'vne perte infinie, en quitant l'infiny pour prendre le

leny: Celuy qui agit prudemment, ne fait jamais vne election d'vne perte infinie: Doncques celuy qui agit prudemment ne se donne jamais aux affaires humaines au prejudice du bien de son ame: mais il assujettit toute autre chose, quelle qu'elle soit, à son avancement spirituel, & il n'en considere aucune qu'en tant qu'elle luy est vtile pour croistre en la grace de Dieu.

Et bien, que dites-vous? La raison vous a-t'elle convaincu? Raporter toutes choses à Dieu, & à nostre salut; n'est-ce pas n'avoir qu'vne affaire, & ce neantmoins ne manquer à partie aucune de son devoir? Si vous voyez qu'il est ainsi, pourquoy resistez-vous à la force invincible de la verité? Pourquoy contreviendrez-vous à vostre souverain bien, & embrasserez vous vostre malheur de gayeté de cœur?

N'ayez point de peur de vous laisser aller à la verité manifeste; le soin qu'il faut avoir vniquement de vostre ame, n'empeschera jamais que vous ne rendiez toutes sortes de vrays, & de legitimes devoirs à vous, & à vostre prochain, en quoy que ce soit, au contraire il vous aydera à vous en acquitter parfaitement. Car comme le commandement, & l'obligation que nous avons d'aymer Dieu de tout nostre cœur, de toute nostre ame, de toute nostre pensée, & de toutes nos forces, ne nous empesche nullement d'aymer saintement nostre ame, & nostre prochain, & mesme il nous y ayde: Estant chose necessaire qu'aymant Dieu de tout le cœur, on n'ayme que luy finalement, & qu'on ayme pour luy tout ce qu'il commande d'aymer, & en la mesme proportion qu'il le desire. De mesme le soin que nous aurons vniquement de faire nostre salut, & de croistre en la grace de Dieu, ne diminuëra rien de la vigilance qu'il faut appor-

ter selon Dieu à procurer les autres affaires : mais il nous y rendra encore plus attentifs, faisant que nous prenions ces choses-là par maxime de conscience & de vertu, & que nous y travaillions parce que Dieu le demande de nous.

Cette façon de se comporter aux affaires humaines a beaucoup d'avantage pour les faire bien reüssir, soit parce que l'esprit s'y employe sans le trouble de la passion, & ainsi il voit mieux le biais qu'il faut tenir à les conduire: soit à raison de la benediction que Dieu verse particulierement sur les desseins de ceux qui cherchent tousiours la gloire. Ne craignez donc point de ce costé-là : recevez hardiment cette verité, que vous n'avez en cette vie qu'vne grande affaire, qui est de vous perfectionner devant Dieu.

Ie parle à vne ame qui craint Dieu. C'est pourquoy ie luy ay seulement fait voir, qu'elle ne doit jamais travailler aux choses humaines, interessant son salut le moins du monde. Si ie parlois à vne autre, ie m'estendrois quelque peu pour luy montrer, que s'il ne faut pas pour tous les biens de cette vie souffrir la moindre perte de nostre bien spirituel ; beaucoup moins faut-il pour vne tres petite partie de ces mesmes biens, se mettre en danger de perdre tout ce qu'on peut esperer en Paradis, & d'estre tourmenté eternellement dans les feux de l'Enfer. Il n'est icy bas aucun bien, deust-il estre eternel qui merite d'estre achepté par la perte du bon-heur des Saints, & par les incomprehensibles peines des damnez. Pour vous, ie benis Dieu de ce que vous n'avez besoin de ces pensées, & ie vous prie de vous efforcer de comprendre ce que ie vous ay des-ja tant dit, que vous n'avez icy qu'vne grande affaire, & que pour tous les biens

biens de ce monde, vous ne devez point vous exposer à perdre la moindre partie de vostre bien spirituel; cette perte ne pouvant qu'elle ne vous soit infiniment dommageable.

II. Cela estant ainsi, aurez vous de la peine à m'avoüer, que ce vous seroit vne extrême folie, de ne point donner ordre à vostre salut, & à vostre grande affaire le mieux que vous pourrez: Ie ne le sçaurois croire. Vous voyez trop bien qu'il n'appartient qu'aux fous, & aux insensez, de se donner du soucy des choses de neant, & de negliger les grandes, & les importantes. Or quelles sont ces choses de neant, sinon les biens de cette vie, qui ne sont qu'vn point, & ne durent qu'vn moment: Et quelles choses sont grandes & importantes, si la participation eternelle du bon heur qui rend Dieu bien heureux, & l'exemption de la misere des damnez n'est grande & importante: Où sera donc la folie, si elle n'est en l'esgarement d'vn esprit soucieux de cette vie, & negligeant de l'eternité.

Vous sçavez que c'est le propre des fous de renverser l'ordre de la raison, faisant la fin du moyen, & le moyen de la fin, comme s'ils pouvoient ajuster les choses à leur volonté, & faire reüssir leurs desseins à souhait. Mais en quoy peut-on tant renverser la raison, qu'en mesprisant l'eternité pour le temps, & en faisant servir nostre souverain bon-heur à ie ne sçay quel plaisir passager, qui n'estoit laissé à nostre liberté, que pour en achepter le Paradis: Serez-vous donc enfin maistre de tout? Quand vous aurez icy trop fait vostre volonté, ne vous trouverez-vous point obligé de faire celle d'vn autre, & de payer à sa Iustice les desreglemens commis en la violation des ordres qu'il vous avoit donnez tres-saintement, tres sagement,

& tres-avantageusement pour vous ? O qu'il vaut bien mieux vous accommoder icy à sa volonté ! Voudriez-vous faire tout exprés des fautes grandes & irreparables ? Quoy donc, quelles fautes sont grandes, si celle qui vous cause vne perte infinie ne l'est ? Et où trouverat'on vne faute qui soit irreparable comme celle-cy, ce qui se perd en cette vie ne pouvant se recouvrer ny en celle-cy, ny en l'autre ? Ie veus bien que Dieu vous donne le temps de faire cy-aprés les œuures de perfection que vous aurez maintenant negligées : ne croyez pourtant pas que vous repariez ainsi vostre faute. La perte vous en demeurera pour jamais. Si vous eussiez travaillé saintement, & maintenant, & à l'avenir ; vous eussiez possedé à toute eternité vne plus grande gloire que vous ne possederez.

Dites-moy donc, n'est ce pas folie que de se jetter dans vn repentir eternel pour vn plaisir d'vn moment ? Cela ne vous arrivera-t'il pas, si vous suivez les soins du monde avec quelque lesion de vostre ame ? N'aurez-vous pas eternellement sujet de condamner vostre procedé present ? Le bon-heur des Saints les affranchit tellement de toute peine, qu'il ne leur oste point le pouvoir, mais plûtost il leur donne obligation de condamner à jamais tous leurs manquemens. O ! pour Dieu & pour vous chere ame, ne faites plus de propos delibere chose qui merite telle condamnation !

Ne pensez pas vous iustifier en ce fait, & vous excuser de cette folie, par la grande multitude de ceux qui s'y laissent emporter. L'orgueil, l'avarice, l'impieté & tous les autres vices ne sont pas moins detestables pour estre communs comme ils sont : aussi cette folie n'est pas moins

moins blâmable pour estre ordinaire & generale comme elle est : Seulement plus elle est commune moins est-elle blâmée ; Et parce qu'on ne la blâme point en ceux où elle se trouve, elle se communique plus aisément aux autres, s'estendant ainsi de jour en iour davantage. Mais ne vous flatez point sur l'vniversalité de l'abus, vous aurez affaire à vn Iuge, qui vous fera passer chaque chose pour ce qu'elle est, & non autrement. Il n'aura point d'esgard à la multitude infinie des personnes abusées, si ce n'est pour vser de plus grande severité, à l'endroit de ceux qui auront contribué à les deshonorer davantage, par ce si grand, & si general mespris de sa grace.

III. Si vous tombez d'accord avec moy sur ces deux points, passons au troisiéme, & disons, qu'il vous faut soigneusement garder de cette incomparable folie, de preferer en aucune chose le temporel au spirituel : & consequemment qu'il vous faut resoudre à vous tenir si loin de la misere, & de l'aveuglement de ceux qui comme s'ils estoient enragez contre eux mesmes, risquent tout ouvertement leur salut pour des considerations tres-petites, tombans aisément en peché mortel ; que mesmes ne vous contentant point de tres bien asseurer vostre affaire, vous ne penſiez jamais y avoir assez pourveu.

Doncques à cette heure, en ce moment que Dieu vous parle au cœur, faites vne bonne resolution d'y apporter tout le meilleur ordre que vous puissiez. Ie vous dis en ce moment ; car si vous differez, vous n'en ferez rien, & de plus vous serez en danger de devenir pire, & de tomber dans vn estat plus mal-heureux que celuy où vous estes, voire dans vn tres-mauvais. Ne

mespri

mespriſez point Dieu qui vous preſſe. Il ne fuſt jamais ſeur de luy faire la ſourde oreille. Eſcoutez-le & vous rendez à ſon inſpiration. C'eſt de luy que vient le mouvement que vous ſentez en l'ame : ce deſir qui vous porte à former ce tres-ſage deſſein de pourvoir tres bien à vous, procede de luy. Deſirez-vous de le faire ? Voicy comme vous vous y prendrez.

Premierement, vous conſulterez le bon Dieu, & voſtre conſcience, & tâcherez de reconnoiſtre ſi on vous dit au fond du cœur, que vous pouvez moralement eſperer que vous ſoyez en la grace de Dieu. Examinant tres-attentivement, s'il vous eſt poſſible de faire quelque choſe qui vous en doive donner vn peu plus d'aſſeurance. En quoy toutesfois vous ſuivrés non les ſcrupules, mais la conduite certaine, ou d'vne bonne raiſon que vous ayés, ou d'vne perſonne telle que vous puiſſiés vous repoſer ſur elle de voſtre ſalut.

Secondement, voyant que vous avés fait, ou eſtes reſolu de faire ce que vous connoiſſés le meilleur pour vous donner ce repos d'avoir mis voſtre ame en aſſeurance de la grace, au mieux qu'il vous ſoit poſſible ; vous ferés devant Dieu & devant vous-meſme, qui en ſerés tres-bon teſmoin, la plus forte reſolution que vous puiſſiés, de vous conſerver touſiours en cet eſtat, faiſant à cette fin tout ce qu'il faudra faire, & pareillement évitant tout ce qu'il faudra eviter. Vous en ajouſterés vne autre, de vous efforcer de tout voſtre pouvoir de croiſtre & d'avancer, je ne dis pas chaque iour, mais chaque moment, en la grace de Dieu. Vous prendrez ce ſoin pour voſtre tâche ordinaire, vous propoſant en toutes choſes d'avancer la gloire de Dieu, & le ſalut de voſtre ame, autant que vous pourrez.

pourrez. Establissez-vous bien fermement en cette resolution, preparant ce qui sera necessaire pour l'entretenir en sa vigueur, & pour la renouveller de temps en temps, à ce qu'elle ne vienne jamais à vieillir en vous.

Troisiesmement, faites estat de mettre en pratique les lumieres que vous avez euës sur l'importance de preferer vostre salut à tout autre chose, & ne soyez pas si malheureux que de vous nuire à plaisir. Vous sçavez comme tout ce qui est en ce monde n'est rien au prix de la gloire que vous esperez; Soyés entierement determiné à quitter volontairemeut, & joyeusement en toute rencontre tous les biens humains quels qu'ils soyent, pour la plus petite pratique de vertu, & apportés une pareille constance, force, & joye à souffrir toute sorte de mal temporel pour l'accroissement de vostre bien eternel.

En dernier lieu, prevoyez dés maintenant la peine que vous donnera l'exemple de plusieurs qui sont en mesme genre de vie que vous. Ne vous laissez point aller à les suivre. S'ils ne font pas bien, Dieu leur en demandera compte. C'est luy qui vous presse, c'est luy qui vous jugera. Ne soyés pas si temeraire que de luy resister. Pour la faute d'un moment, la repentance seroit eternelle, & infructueuse.

CONSIDERATION POVR LE III. IOVR.

De l'Oraison mentale, & des Prieres vocales.

ELevez vous à Dieu, & luy demandés tres-humblement, & tres-affectueusement sa

grace, pour cette action qui vous est de consequence. Regardés premierement si estant obligé par vostre regle à faire Oraison mentale, vous y manqués, ou par fois, ou souvent; & si en ayant la commodité, vous la negligés quand vous n'y estes point obligé. L'un & l'autre seroit pour vous nuire extremement. Si vous doutés de ce qui sera plus agreable à Dieu, prenés conseil de quelque personne de bon jugement, en luy exposant nettement ce que vous voyez de part & d'autre.

2. Ayés soin de choisir la matiere de vos Meditations, & ne vous mettés pas devant Dieu, sans avoir preparé en vostre ame dequoy l'entretenir. Ce seroit tenter Dieu, au dire de l'Escriture. En ce chois ayés principalement égard à vos forces, & à vostre profit spirituel. Ne faites pas comme certaines personnes qui veulent voler trop haut, & se jettent incontinent sur les attributs de la Divinité. Quand Dieu y porte l'ame, cela va bien: mais il en est peu qui s'y doivent porter d'elles-mesmes. Ne cherchés point aussi vos consolations sensibles, prenant les sujets qui vous en donneroient davantage. Regardés l'instruction en la vertu, & la mortification de vos passions, & prenez ce qui vous y doit servir.

3. Le plus ordinaire entretien des bonnes ames, c'est celuy que S. Pierre leur a assigné, la connoissance & l'amour de IESUS CHRIST. C'est en sa sainte vie, & sa douloureuse Passion, qu'elles s'occupent le plus. Si vous avez assés fait les Meditations de la vie purgative, tenés vous avec N. S. tant que vous pourrés. Mais gardés-vous y de l'abus de quelques-uns, qui se portent à des curiosités sur les grandeurs de la sainte Humanité, & sur les choses admirables

bles qu'il opere quelquesfois en ses serviteurs, ou en ses ennemis. Tout cela souvent n'est que vanité. Regardez IESUS pour l'imiter: formés-vous-en une telle idée, qu'elle passe de la pensée au cœur, & du cœur à toute vostre vie.

4. Il ne faut pas defendre qu'aucun ne se serve du texte de l'Evangile, des Epistres de S. Paul, des Pseaumes de David, ou de quelque autre Livre sacré, pour y prendre journellement le sujet de sa Meditation : mais il ne faut pas aussi conseiller à tous ceux qui meditent d'en vser ainsi. Plusieurs s'en iroient à des entretiens peu vtiles pour eux, & peu glorieux à Dieu. Beaucoup moins faut-il permettre aux ames du commun, de mediter sur les Prophetes, & sur semblables Livres trop relevés. Le plus seur est d'avoir des Meditations toutes dressées par un bon autheur, & de s'en servir, comme l'experience montrera qu'il faut faire.

5. Ne vous contentés point d'avoir vos Meditations composées par un habile homme : mais tous les soirs ayés le soin de preparer celle qui vous doit entretenir le lendemain matin, remarquant les points qu'elle contient, les considerations ausquelles vous devés vous arrester davantage, & les affections plus propres pour vous. Rafraichissés-en la pensée vous mettant au lict, & vous souvenés le matin en vous resveillant, de ce que vous allez traitter avec Dieu. Si vous aviez à parler à un Roy, vous en auriés encore plus de soin.

6. N'entrés jamais brusquement en l'Oraison, passant de quelque autre action à la Meditation au son de la cloche. Si vous deviés traitter avec un Seigneur, vous y apporteriés plus de preparation. Recueillés-vous donc tousiours

un peu auparavant, comme attendant à la porte du Cabinet que l'on vienne vous commander d'entrer.

7. Entrez y avec un grandissime respect: C'est la disposition que vous devez avoir commençant, continuant, & finissant : C'est celle qui vous garantira le mieux des distractions. C'est aussi celle qui fera expedier toutes vos requestes tres-aisement, & plus avantageusement que vous ne pretendez : C'est elle qui vous mettra, & qui vous tiendra en la presence de Dieu, & qui obligera Dieu à se tenir avec vous, & à se donner à vous : enfin c'est elle qui vaudra souvent mieux que toute autre oraison. Ainsi quant tout vostre temps devroit se passer en ces sentimens d'aneantissement devant Dieu, n'en sortez pas pourtant, vous ny perdrez rien.

8. Vous n'oublierez jamais de demander vers le commencement que toutes vos puissances, tant de l'esprit que du corps, soyent occupées à vous ayder en cette sainte action. Vous formerés les Prelude selon vostre matiere, & suivant le conseil qu'on vous en donnera. Il ne faut pas vous bander la teste à la composition du lieu : une Image vous poutra soulager : mais il est bien à propos que vous reconnoissiez ce que vous devez traitter avecque Dieu, & que vous luy demandiez le fruit que vous desirez en remporter.

9. Prenez vos points separement & d'ordre comme ils sont couchez : Exercez en chacun d'eux vostre memoire, ou pour mieux parler, vostre intelligence, en considerant la verité qu'il contient, & en faites des actes de foy : exercez vostre raison en voyant quelle conclusion vous devés tirer de tel principe. Enfin exercés vostre volonté en produisant les affections qui sont plus

conformes

conformes à une telle conclusion. Ce sont les affections qui sont la plus douce partie de l'oraison : mais la pensée bien nette est pour l'ordinaire leur source, & leur fermeté.

10. Ces affections se peuvent multiplier, ou en reïterant les mesmes, ou en produisant de nouvelles & de diverses façons. Il n'est pas bon d'entretenir la pensée sans en venir à l'affection: mais quand vostre cœur sera plein de bonnes & saintes affections, ne vous donnez point de peine d'avancer à une autre consideration: tenez-vous là tandis qu'elles dureront. Vous n'estes pas obligé de mediter beaucoup. Tout vostre desir doit estre de prier beaucoup. Or vous priez bien mieux du cœur, & de l'affection, que de la pensée.

11. Ces affections vous porteront souvent à parler à Dieu, à N. S. à la Sainte Vierge, ou à quelque autre Saint : Elles feront par fois que vostre ame parlera à soy, à son corps, aux creatures de ce bas monde. Ces façons de parler s'appellent en l'oraison des Coloques, jaçoit que la chose à qui on parle ne nous respond point. Il n'est pas mauvais d'en faire quelques uns, ou mesme plusieurs, durant le cours de vostre heure : mais il ne faut jamais manquer de prendre vers la fin un peu de temps pour rehausser les affections que vous aurez euës durant toute l'oraison, ou pour en produire des nouvelles. C'est en ces Coloques, lors qu'ils se font avecque Dieu, ou avecque les Saints, que le respect est singulierement necessaire.

12. Comme vous pouvez sur une seule conclusion produire plusieurs affections, aussi vous est-il permis de tirer plusieurs conclusions d'un mesme point ou principe. Ce sera le moyen de n'estre jamais en peine de trouver de l'ocupatiõ.

Mais gardés vous de proceder en ces raisonnemens par curiosité, & de les employer inutilement : rejettés les pensées speculatives qui tiennent plus de l'escole, que de l'oratoire, C'est une des roses dont Satan abuse quelques ames, d'ailleurs asses capables de bien reüssir en la vie interieure, & en la communication avec Dieu.

13. Vous devés sçavoir que durant l'Oraison plus particulierement qu'en tout autre temps, il est meilleur de patir que d'agir: Dieu opere tout autrement par soy-mesme, que par vous. C'est pourquoy ne soyés point importun à sa Majesté, luy parlant sans l'écouter. Tenés-vous tellement dans le respect, que vous ayés autant, ou plus de soin de l'oüyr, que de l'entretenir. Quand vous sentez de bons mouvemens au cœur sans vostre travail, c'est luy qui les y forme recevés-les avec reconnoissance. Quand quelque lumiere esclaire vostre entendement sans vostre industrie, c'est une parole de Dieu, respectés-là, & si elle commande quelque chose, obeïsses-luy Gardés vous icy de tromperie. Cherchés une bonne & seure garde.

14. Il est sans doute que cette voye d'oraison est tres-fructueuse, & tres-aisée, lors qu'il plaist à N. S. d'y avancer une ame. C'est aussi chose vraye qu'on s'y peut bien tromper, prenant pour paroles divines les illusions du mauvais esprit. C'est pourquoy ayés recours à un oracle asseuré. Mais ne soyés pas si craintif, que de peur d'estre trompé, vous ne vouliés laisser entrer en vostre esprit aucune pensée, que celles que vostre travail y produit, ny laisser toucher vostre cœur à aucune affection si vous ne l'avés excitée en vous; vostre oraison seroit bien maigre. Les oraisons plus sublimes sont fort sujettes à caution

caution. Mais n'ayez point de peur : celle-cy eſt bien loin d'elles.

15. Ne negligez point la reveuë de voſtre Meditation. Marquez les plus notables pertes, ou profits qui vous y arrivent. Et tachés de faire que voſtre Meditation dure tout le jour, quoy que vous ne ſoyés à l'oratoire que le temps qu'on vous a determiné. Helas, combien y en a-t'il qui ſont ce que dit S. Iacques ? Ils ſe regardent en vn miroir, & s'en vont, perdant la memoire de leur oraiſon ; & de tout ce qui s'y eſt paſſé, auſſi-toſt qu'ils ſe ſont levés de terre : Si voſtre oraiſon eſt bien faite, elle ne s'évanouïra pas ainſi : Elle vous fournira des ſujets d'élevation à Dieu pour tout le jour, & ſera la matiere de vos oraiſons jaculatoires. Mais quel ſoin avés vous de cette ſorte de Priere, ſi efficace, & tant vſitée entre les Saints, & tant recommandée par eux ?

16. Deux ſortes de perſonnes ont grand beſoin de conduite pour leur oraiſon. Celles qui n'y ont pas trop avancé, quoy qu'elles s'y exercent depuis long-temps ; & celles qui ſont parvenuës aux voyes extraordinaires d'oraiſon. Les vnes & les autres ſont en danger de ſe tromper, mais celles-cy plus pernicieuſement. Demandez à Dieu qu'il vous inſtruiſe par ſoy-meſme. Aydez vous des bons Livres : Servez-vous des perſonnes doctes, & intelligentes dans les voyes de Dieu &, particulierement de celles qui ont avec la capacité, & la probité, l'experience de l'eſtat où vous eſtes.

17. La priere vocale eſtant d'obligation ſous peine de peché, doit eſtre preferée à la Priere mentale, qui n'eſt que de devotion : Mais lors que l'vne & l'autre ſeront également en voſtre liberté, ne quittez jamais la Priere du cœur

pour celle des levres. Et si vous ne pouvez mediter, toutefois ne vous chargez jamais de grand nombre des Prieres vocales. Sçachez de vostre Directeur combien vous y devez mettre de temps, & quelles Prieres vous choisirez pour le remplir. Dites-les posément, & tâchez d'y estre attentif avec devotion. Vous en direz assez, si vous les dites bien ? Il sera tousiours meilleur d'en dire moins, & d'y employer bien tout vostre temps.

18. Dites exactement celles qui sont d'obligation. Prononcez-les entierement : Ayez-y attention ou aux paroles, ou à ce que vous demandez, ou à celuy à qui vous parlez. Cette triple attention vous y donnera de la devotion au cœur, & de la reverence devant celuy que vous priez. Ne tâchez point de les expedier bien viste, comme si vostre temps pouvoit estre mieux employé en quelque autre chose. Gardez-y la posture du corps qui sera la plus respectueuse, sans vous trop incommoder. Croyez-vous fermement que chantant les loüanges de Dieu, ou de sa Sainte Mere, vous faites l'office des Anges & des Saints du Paradis ? Faites le donc comme eux.

19. Ce grand mot DIEV, ne devroit jamais se presenter à vostre pensée qu'il ne vous remplist de respect. Voyez si vous vous accoustemez point au mespris de sa Majesté ? N'y a-t'il pas quantité de petites Prieres que vous faites tous les jours sans attention & sans reverence, comme la Salutation de la sainte Vierge au son de la cloche trois fois le jour, la benediction de la table, & les graces? Prenez garde à vous. Vous en trouverez encore d'autres où vous apportez le mesme manquement : Ah ! quelle perte faites-vous sans y penser.

20. Examinez un peu si vous ne pourriez pas dire reglement en l'honneur de nostre Seigneur, & de sa Mere, les Litanies de IESVS, & celles de Nostre Dame : si vous n'avez pas une commodité pour dire vostre Chapelet. Quelle priere faites vous à Saint Ioseph, à vostre bon Ange, à vostre Saint Patron, & aux autres Saints ausquels vous avez plus eu d'obligation, ou de devotion ?

LE QVATRIEME IOVR DES EXERCICES.

L'employ du Quatriéme Iour.

L'Entretien de ce jour sera *de l'amour de Nostre Seigneur.*

La premiere Meditation sera *du Royaume de Nostre Seigneur.*

La seconde sera *de l'Incarnation.*

La troisiéme sera *de la Nativité de Nostre Seigneur.*

Pour faire quatre Meditations, celle du Royaume de N. Seigneur se fera deux fois : S. Ignace l'a desiré ainsi. On pourra toutefois prendre pour la quatriéme, celle de la Circoncision de Nostre Seigneur, qui est mise la premiere dans le jour suivant, pour lequel il en restera quatre autres.

On lira du Livre de S. Ignace *les sept avertissemens qui sont pour la seconde Semaine, & les autres Regles pour discerner mieux les Esprits, qui conviennent principalement aux Exercices de la seconde Semaine.*

On pourra lire dans le Livre de l'Imitation de

Iesvs Christ, pour la Meditation du Royaume de N. Seigneur, *le premier Chapitre du livre premier, & le treizieſme, & le trente-deuxieſme du livre troiſieſme.*

Pour la Meditation de l'Incarnation, *le Chapitre premier, le ſeptieſme, & l'huictieſme du livre ſecond.*

Pour la Meditation de la Nativité, *le Chapitre premier, le ſecond, le troiſieſme, & le quatrieſme du troiſieſme livre.*

Pour la Meditation de la Circonciſion, *le Chapitre onzieſme, le douzieſme, & le ſeizieſme du troiſieſme livre.*

La Conſideration de ce jour ſera *de la lecture ſpirituelle, & de la Predication, & de la communication avec le Directeur.*

X. REMARQVE.

La diviſion des trois dernieres Semaines.

L'ame purgée par les Exercices de la, &c.

XI. REMARQVE.

Le deſſein de la ſeconde Semaine.

L'ame qui veut, &c.

XII. REMARQVE.

L'ordre de la ſeconde Semaine.

Elle nous propoſe premierement, &c.

Pour la Meditation du Royaume de Noſtre Seigneur.

Iesvs-Christ ayant eſté envoyé de ſon Pere pour enſeigner aux hommes le chemin de la perfection, il nous l'a monſtré autant & plus par ſon exemple, que par ſa doctrine. Cela devroit ſuffire pour nous obliger à le ſuivre, en nous propoſant l'Imitation de ſa tres-ſainte Vie pour le ſouverain bien de la noſtre: ſuivant ce raiſonnement couché en la dixieſme Remarque. Plaire à Dieu parfaitement c'eſt le ſouverain

bien

bien de l'homme en cette vie : Imiter entierement Iesus-Christ, c'eſt plaire à Dieu parfaitement: donc imiter Iesvs-Christ c'eſt le ſouverain bien de l'homme en cette vie. Toutefois le S. Eſprit, propoſant l'Imitation de Iesus-Christ à S. Ignace, & conſequemment à nous tous, il ne s'eſt point contenté de luy produire cette conſideration ; que noſtre ſouverain bien pour cette vie giſt en la reſſemblance avec Noſtre Seigneur, mais il y en a ajouſté d'autres tres puiſſantes pour nous y attirer.

Il nous a repreſenté Iesvs-Christ Roy des Roys, qui s'offre en perſonne à nous conduire, qui abaiſſe ſa grandeur à toutes nos miſeres, les eſpouſant pour noſtre propre bien. Pour ce faire l'Eſprit divin s'eſt accommodé à l'humeur guerriere de S. Ignace, & le luy a fait voir en cette façon.

Si quelqu'vn des Roys de la terre eſtant choyſi de Dieu, pour commander tous les Princes & les peuples Chreſtiens, à deſſein de conquerir tous les Pays Infidelles, faiſoit entendre cette ſienne volonté à tous ſes ſujets, leur demandant que qui le voudroit ſervir en cette entrepriſe, fit eſtat de ne vouloir eſtre en ſon vivre, en ſon veſtir, & en toute autre choſe traité autrement que luy meſme ; & aſſeurant tous ceux qui le ſuivroient, qu'apres avoir combattu avec luy, ils partageroient enſemble le bien de la victoire à meſme proportion que les fatigues de la guerre : Il n'y auroit perſonne de bon ſens qui ne ſe deuſt offrir tres-volontiers à ſervir vn tel Prince, en vn tel deſſein, avec des conditions ſi avantageuſes à tous ſes ſoldats. Donques puiſque Iesvs-Christ Roy des Roys eſt venu pour aſſujettir tous les hommes à Dieu ſon Pere, & à ſoy-meſme, & qu'ayant beſoin à ce

deſſein

dessein du consentement de la liberté d'un chacun de nous, il nous invite tous à l'assister en cette entreprise, en nous rangeant à sa suite, & en marchant courageusement apres luy : & qu'il nous asseure que la victoire & la recompense ne peuvent manquer à celuy qui ne luy faussera point compagnie, & qu'à mesure des travaux que nous souffrirons avec luy, il nous fera participans de sa gloire : Qui sera celuy qui ne se donnera tres-cordialement à luy, non seulement pour endurer autant qu'il sera necessaire, mais encore pour renoncer entierement à tous les sentimens de la chair, à tous les interests de l'honneur, & du monde.

Ce discours enferme quatre puissans motif pour nous gaigner le cœur, outre celuy de nostre propre interest, duquel il s'agist en toute cette affaire. Le premier est, la Majesté infinie du Roy qui nous appelle ? Le second, sa compagnie qu'il nous offre : Le troisiéme, l'honneur de luy ressembler : Le quatriéme, l'obligation que nous avons d'aymer celuy, qui par un excez d'amour envers nous, a espousé nos miseres, afin de nous montrer comment nous nous en devons servir pour nous rendre parfaits devant Dieu, & riches en saintetè.

Cette Meditation est le fondement des trois Semaines qui restent: Elle nous propose en gros ce que toutes les Meditations des mysteres de la vie, & de la Passion de Nostre Seigneur deduisent par le menu. C'est pourquoy il faut mettre peine de la bien comprendre pour nous affectionner grandement à la parfaite imitation de N. Seigneur.

La Meditation se nomme, du Royaume de IESVS CHRIST, soit parce que IESVS y est comparé avec un Roy terrien, soit parce que nous

l'y

J'y considerons comme un Roy qui entreprend de recouvrer son Royaume perdu. Or Dieu a deux Royaumes en l'homme, & il les a donnez tous deux à son Fils. Il a en nous un Royaume de necessité, l'autre de liberté. Il possede toûjours le premier, mais non le second : N'estant maistre de celuy-cy, sinon lors que l'homme luy assujettit librement toutes ses facultés. Ayant donc perdu ce second Royaume par nos pechez, il a envoyé son Fils pour le recouvrer, & c'est à quoy Nostre Seigneur a travaillé tout le long de sa vie.

Surquoy il faut considerer que Nostre Seigneur pouvoit mener une vie aussi sainte dans les delices & dans les honneurs, que dans les souffrances, & dans le mespris. Il a eu esgard à nous, en choisissant la façon de vie qu'il a prise, & il l'a prise telle qu'il falloit qu'elle fust, afin que nous qui sommes infiniment foibles, en imitant l'exterieur, ne nous perdissions point, mais arrivassions à la vraye saincteté.

Ainsi Nostre Seigneur nous invitant à le suivre, nous dit : N'ayez point d'horreur de la difficulté de ma vie : elle vous est necessaire. Ie ne l'ay embrassée que pour vous y attirer doucement. Contentez-vous de n'estre jamais pire que moy : & quand vous me verrez dans la souffrance, pensez que je n'y suis sinon pour vous asseurer que c'est vostre honneur, vostre consolation, vostre avantage, & vostre bon-heur d'y estre avec moy. Embrassez-là pour l'amour de moy & de vous, puisque je ne l'ay espousée que pour l'amour de vous.

La

La huitiéme Verité declarée dans la Meditation du Royaume de Noſtre Seigneur.

Ie dois doreſnavant imiter la vie de IESVS-CHRIST.

LE 1. Point montrant la Royauté de IESVS-CHRIST, & comme il l'a acceptée afin de ramener, autant qu'il pourroit, tous les hommes à l'obeïſſance de Dieu ſon Pere, declare l'obligation naturelle, & indiſpenſable que i'ay de me rendre tout à luy, & à ſon Pere, comme à mes Souverains tres-legitimes, & tres-abſolus qui ont tout pouvoir ſur moy.

Le 2. Point faiſant voir les bontez ineffables de N. Seigneur envers moy; & envers tous les hommes, montre vn nouveau titre qui m'oblige tres eſtroitement à donner à N. Seigneur tout ce qu'il deſire de moy, puis qu'il a fait pour moy infiniment plus qu'il ne me demande, & avec vn amour indicible.

Le 3. Point deſcouvre ce que N. Seigneur exige de moy comme de ſon ſujet naturel, & de celuy qu'il a comblé d'vne infinité de faveurs ineſtimables, & c'eſt que ie tâche de rendre ma vie ſemblable à la ſienne pour plaire parfaitement à ſon Pere, & pour travailler excellemment à mon ſalut. Ainſi que ie voy que les incomprehenſibles obligatiõs que i'ay à N. Seigneur tendent là que ie m'efforce de l'imiter entierement, & partant que ie le dois faire cõme dit la verité proposée; & comme tous les Saints ont fait.

MEDI

MEDITATION DV ROYAVME DE N. SEIGNEVR.

L'Oraison Preparatoire à l'ordinaire.

Le I. PRELVDE. Se representer N. Seigneur allant par les villes, & par les bourgades de la Iudée, pour attirer les hommes à la perfection par sa doctrine, & par son exemple.

Le II. PRELVDE. Demander la grace de me donner à luy d'un grand cœur, avec une forte resolution de le croire, & de l'imiter en tout, prenant sa doctrine pour la regle de la perfection, & sa tres-sainte vie comme un modelle sur qui je me dois moûler pour plaire beaucoup à Dieu.

I. POINT. IESVS *est Roy de tous les hommes.*

CONSIDERATIONS.

DIeu le Pere envoyant son Fils au monde, a donné à sa tres-sainte Humanité le souverain domaine de toutes les creatures; & specialement il luy a conferé la dignité Royale sur tous les hommes. IESVS a accepté cette Royauté, & ce Royaume, pource que tel estoit le bon plaisir de son Pere; & quant & quant il s'est proposé de faire tout ce qu'il pourroit, pour rendre tout le monde sujet à son Pere comme il doit l'estre.

AFFECTIONS.

1. Detestation de ma felonnie qui a ravy à Dieu par mes pechez, le Royaume qu'il doit avoir en ma liberté. 2. Loüange de la bonté divine, qui voyant sa creature hors de son devoir, luy

luy a donné un si bon Roy, pour l'y ramener le plus doucement qu'il se pust faire. 3. Remerciement de cette grace par dessus toutes les precedentes. 4. Reconnoissance, & Adoration de Jesvs mon souverain Seigneur, & Roy. 5. Conjoüissance avec tous les hommes, qui ont le bien d'estre sous un tel Prince. 6. Desir que tous se donnent entierement à luy. 7. Offre de toute ma liberté, avec un vray desir de la luy consacrer entierement. 8. Protestation de ma tres-fidelle obeïssance, comme du plus obligé suiet au Roy le plus accomply, & le plus aymable qui puisse estre.

II. Point. Iesus *s'est tout employé pour les hommes.*

CONSIDERATIONS.

CE divin Roy a pris des desseins sur ses sujets qui sont entierement à leur avantage. Il s'est resolu d'employer toutes ses richesses, & tout son pouvoir en leur faveur, autant que les Ordres de son Pere le luy permettoient : il les a delivrez de tres-grands maux, & les a comblez de tous biens : Il s'est fait en tout semblable à eux : il a traité amiablemant avec eux, les instruisant familierement de ce qui leur estoit vtile : Il leur a donné en soy-mesme l'exemplaire de saintеté : Il leur a servy de Redempteur, de Maistre, de Guide, d'Amy, de Consolateur, de Medecin, de Nourriture, de Conseil, d'Avocat, d'Intercesseur, de Protecteur, & de tout : ne les chargeant d'aucun commandement que de s'aymer les uns les autres. Enfin il s'est tout donné à eux, & il a voulu que sa vie & sa mort fussent toutes à leur profit, ayant à cette fin choisi la maniere de vie, & de mort qui

qui leur devoit estre la plus vtile : bien que l'vne & l'autre luy fussent tres facheuses, & tres-penibles, estant remplies d'incommoditez, de douleurs, & d'ignominie.

AFFECTIONS.

Admiration de la bonté incomprehensible de mon Roy qui a tant de soin de moy, qu'il employe pour moy tout ce qu'il a, & tout ce qu'il est. 2. Comparaison de luy avec les Roys de la terre, qui ne peuvent estre si bons qu'ils ne tirent beaucoup de leurs sujets, à qui souvent ils ne donnent rien du leur. 3. Desir que cette bonté soit connuë & aymée de tout le monde. 4. Tres-affectueux remerciement pour tant de biens receus de luy, racontant en particulier au moins les principaux. 5. Offre de tout ce qu'il peut desirer de moy, avec vn desir de pouvoir faire infiniment plus pour son contentement. 6. Protestation d'avancer sa gloire autant que ie pourray, mais sur tout en me donnant à luy, pour l'aymer & le suivre par tout où ie pourray avec sa grace ; tenant pour le dernier point d'indignité & d'ingratitude, de le quitter en quoy que ce soit.

III. POINT. *Iesus ne demande de nous sinon que nous l'imitions.*

CONSIDERATIONS.

IESVS ne demande qu'vne chose de ses sujets, c'est que nous le suivions dans les travaux, & que nous imitions la vie penible qu'il a prise pour l'amour de nous. La grandeur de ce divin Roy, l'honneur d'estre en sa compagnie, la faveur de luy ressembler, tous les biens receus de luy, & nommément l'amour qui l'a engagé en

cette sorte de vie, nous y obligent trop pour le refuser, quand nous ne regarderions point combien cela nous importe. Tous les Saints nous encouragent par leur exemple : ils ont tous marché apres luy.

AFFECTIONS.

Avouër que ce que N. Seigneur demande est fort peu de chose, eu esgard à ce qu'il pouvoit exiger. 2. Que cela mesme nous est infiniment honorable, & que c'eust esté assez recompenser plusieurs grands services receus de nous, si pour eux tous il nous eust fait l'honneur qu'il nous offre si liberalement. 3. Tâcher de comprendre les inventions de la charité de IESVS envers nous, regardant comme il s'efforce de nous oster l'horreur que nous avions de ce qui nous est tres-vtile, voire du tout necessaire. 4. Discourir avec Nostre Seigneur des voyes plus douces pour luy, dont il eust pû se contenter, sans prendre sur luy toutes nos miseres, pour nous les adoucir par son exemple. 5. Benir cette bonté qui n'a rien de pareil. 6. Demander tres-humblement, & tres-fervemment les graces necessaires au dessein de IESVS, que nous l'imitions parfaitement. 7. Peser bien, & gouster à loisir cette verité, que de toutes les choses du monde celle que ie dois plus desirer, & pour l'amour de Dieu, & pour l'amour de moy-mesme, c'est de m'vnir à mon Sauveur par amour, & par imitation selon tout mon pouvoir avec la grace de Dieu; & celle que ie dois craindre par dessus toutes les autres, c'est de me separer de luy. 8. Ma lâcheté seroit inexcusable aprés tant d'exemples de toutes sortes de personnes, de tout âge, & de tout sexe. Ay-je donc esté plus sage que tous eux ? 9. Desir de faire autrement à l'avenir, & de commencer maintenant. 10. Offrir à Nostre

stre Seigneur tout ce que ie suis ; le priant de l'accepter si bien, qu'il ne permette iamais que ie languisse en l'execution de ma promesse. 11. Prier tous les Saints qu'ils m'y assistent.

Le Coloque se fera avec la sainte Vierge, la suppliant qu'elle m'obtienne la grace de suivre parfaitement mon Sauveur, comme luy & elle le desirent. *Aue Maria.*

Abregé de la Meditation du Royaume de Nostre Seigneur.

L'Oraison Preparatoire.

Le I. PRELVDE. Voir Nostre Seigneur allant par la Iudée, pour attirer les hommes à la perfection.

Le II. PRELVDE. Demander la grace de me donner à luy courageusement, & de me conformer entierement à sa tres sainte vie.

I. POINT. Dieu le Pere envoyant son Fils au monde, a donné à son Humanité le souverain domaine de toutes les creatures, autant qu'il se peut donner, & specialement il luy a conferé la dignité Royale sur les hommes, à quoy elle a consenty pour l'honneur de son Pere.

II. POINT. Ce divin Roy a pris des desseins qui sont entierement avantageux à ses sujets. Il s'est resolu d'employer toutes ses richesses, & tout son pouvoir en leur faveur, autant que les ordres de son Pere le luy permettroient. Ainsi il les a delivrez de tres grands maux, & les a combliez de tres-grands biens.

III. POINT. Il ne demande qu'vne chose de nous, que nous imitions la vie qu'il a choisie pour nous. Sa grandeur, l'honneur de sa compagnie, la faveur de luy ressembler, tous les biens receus de luy, & specialement l'amour

qui l'a engagé en cette façon de vie, nous obligent à luy donner ce contentement, outre le grand bien qui nous en revient. C'eſt ainſi que tous les Saints ont fait. Il faut ſuivre IESVS avec eux.

XIII. REMARQVE.

Ce que nous devons apprendre de N. Seigneur, & en quoy principalement il faut tâcher de l'imiter.

Comme nous ſommes tous eſtroitement obligez &c.

XIV. REMARQVE.

Des myſteres de la vie de N. Seigneur, & de la façon de les mediter.

Ayant pris la reſolution &c.

La neufviéme Verité declarée dans les Meditations de la Vie de N. Seigneur.

Il faut que i'obeyſſe parfaitement, que ie m'humilie iuſqu'à l'aneantiſſement, & que i'embraſſe la Pauvreté ſouffrante.

LE 1. Point de toutes ces Meditations, monſtre l'obeïſſance de Noſtre Seigneur infiniment parfaite. Le 2. point fait voir comme l'humilité l'a aneanty admirablement: & le 3. deſ-

couvre

couvre les continuelles incommoditez, & souffrances de sa Pauvreté. N'est-ce pas-là nous dire clairement, que si nous desirons luy ressembler, il nous faut entierement adonner à la pratique de ces trois vertus?

MEDITATION DE L'INCARNATION DE NOSTRE SEIGNEVR.

L'Oraison Preparatoire à l'ordinaire.

Le I. PRELVDE. Le temps que Dieu avoit choisi pour se faire homme estant arrivé, le Pere Eternel, envoya S. Gabriel en ambassade vers la Sainte Vierge, pour tirer son consentement à concevoir le Messie promis. Il se presenta devant elle plein de respect, la salua selon l'ordre qu'il en avoit, luy declara qu'elle seroit Mere du Sauveur du monde, l'asseura que ce seroit sans la perte de sa pureté virginale, & que le saint Esprit accompliroit ce mystere en elle par son operation Divine. Il l'instruisit des adorables grandeurs du Fils qu'elle concevroit en ses flancs, & luy aporta la merveille faite en sa Cousine Sainte Elisabeth, pour confirmer qu'il n'est rien impossible à Dieu. La sainte Vierge s'aneantissant à cette nouvelle, donna son consentement à ce que Dieu vouloit operer en elle; & au mesme instant le S. Esprit forma en ses entrailles, du plus pur de son sang, le corps d'vn petit enfant, auquel il donna vne ame raisonnable, qu'il crea au mesme instant, & tout ensemble le Verbe divin s'vnit personnellement à l'ame, & au corps de cet enfant, qui fut ainsi vny à Dieu hypostatiquement, & demeura dans le ventre de sa tres-sainte Mere neuf

mois entiers, à l'ordinaire des autres enfans. Ce benit enfant fut enrichy en son ame, de tout ce que Dieu a de plus grand en ses threfors, ayant des-lors la vision de l'Essence divine, aussi parfaite qu'il la possede maintenant.

Le II. Prelvde. Ie me representeray dans la chambrette de la sainte Vierge, en vn petit coin, en grand respect.

Le III. Prelvde. Je demanderay la grace de connoistre clairement, d'aymer tendrement, & de pratiquer fidelement l'obeïssance parfaite, l'humilité aneantissante, & la pauvreté souffrante, à l'exemple, & pour l'amour de Jesvs mon Sauveur, mon Maistre, & mon Roy, qui les a embrassées dés son Jncarnation, pour me les faire aymer avec luy.

I. Point. *Son Obeïssance.*

CONSIDERATIONS.

Ie verray son Obeïssance. 1. Il obeït dés le premier moment de sa vie, dés l'instant mesme de sa conception : il embrasse toutes les volontez de Dieu son Pere en ce qui est du rachat des hommes, & il s'offre à accomplir tout autre commandement plus difficile. 2. Il garde exactement en la vie de son corps les loix que son Pere a données à la nature. 3. Il tient vne estroite prison neuf mois entiers. 4. Il fait tout ce que son Pere veut qu'il face, & il s'abstient de tout ce dont il veut qu'il s'abstienne. C'est ainsi qu'il se laisse porter au gré de sa Mere.

AFFECTIONS.

Obeïssance, que tu commences d'estre glorieuse voyant que tu as vn Dieu sous tes loix !! 2. Qui est celuy des hommes qui ne se tiendra trop-

trop honoré de se ranger avec luy sous tes ordres ? 4. Pleust à Dieu que i'eusse commencé à obeïr commençant à vivre, & que ie n'eusse esté aucun moment de ma vie sans obeïr! 4. Seigneur des vertus, sujet de l'obeïssance, donnez moy cette vertu que vous avez si fort aymée, que vous luy avez donné toute vostre vie pour en disposer depuis le premier moment iusqu'au dernier. 5. Que ie suis loin de vous imiter, n'ayant point la douceur de la patience dans les petites difficultez qui m'arrivent, & vous estant dés l'entrée de vostre vie neuf mois entiers tout ioyeux dans la prison de l'obeïssance ! 6. Vous m'apprenez bien qu'il n'est rien de meilleur pour moy, que de faire toutes les volontez de Dieu.

II. Point. *Son Humilité.*

CONSIDERATIONS.

IE considereray les abaissemens, & les aneantissemens de son humilité. 1. Il agrée d'avoir vn corps plus petit que l'ordinaire des enfans, le sien ayant esté formé, & animé dés la conception. 2. Il se prive de la gloire qui est deuë à son corps en suite de la beatitude de son ame. 3. Il veut n'avoir rien de particulier pour la vie de son corps. Quant à ce qu'il a esté conceu par vne voye extraordinaire, il semble l'avoir voulu, ou pour l'honneur de sa Mere, ou pour l'amour de la pureté, laquelle il a preferée à l'humiliation en ce point. 4. Il supporte la prison de neuf mois, qui luy estoit tout autrement incommode, qu'à ceux qui n'ont point encore l'vsage de la raison. 5. Il s'assujettit à sa Mere, & ne luy donne aucun empeschement d'aller & de le porter où elle veut. 6. Le domicile de ses parens

est

eſt pauvre. 7. La compagnie qui les hante eſt de petites gens. 8. Il ſert en quelque façon ceux que Noſtre Dame & S. Ioſeph ſervent. 9. Il eſt inconnu à tout le monde, excepté cinq ou ſix perſonnes : Durant les premiers mois de la groſſeſſe de ſa Mere il eſtoit comme s'il n'euſt point eſté : & depuis qu'elle eut commencé à paroiſtre, il paſſoit pour vn enfant de peu, conceu comme les autres, & auſſi miſerable qu'eux.

AFFECTIONS.

Hommes aveugles & ignorans, qui cherchez l'honneur avec tant de ſoin, venez à voſtre Maiſtre, & apprenez de luy, que voſtre honneur giſt à chercher le deshonneur ? Il n'avoit garde de rechercher la gloire des hommes, puis qu'il a meſpriſé celle que Dieu luy devoit. 2. Fuyez pour l'amour de luy l'honneur vain & trompeur, pour l'amour de vous il en rejette vn tres-aſſeuré, & tres-legitime. 3. Comment vous laiſſez-vous, mal-heureux que vous eſtes, tyranniſer touſiours à cette paſſion, voyant que voſtre Roy l'a ainſi domptée dés le moment de ſa conception pour toute la durée de ſa vie ? 4. N'ayez point d'amour pour l'hõneur qui ne vous eſt point deu ; il ne faut pas meſme recevoir celuy que vous meritez, ſi Dieu ne vous y oblige. 5. Et bien qu'as-tu fait iuſqu'icy ? Que voudrois-tu maintenãt avoir fait ? & que feras-tu cy-apres ? IESVS-CHRIST t'aura-t'il donné exemple pour neant ſi ſon exemple ne te ſauve, il te condamnera ? 6. Aprens, mon ame, où eſt la vraye grandeur. Ce n'eſt pas à paroiſtre devant les hõmes, mais à demeurer inconnu, & à traitter avec ton Dieu. 7. Tu n'as pas le courage de t'abaiſſer pour vn moment, & ton Sauveur aneantit tout d'vn coup pour toute ſa vie mortelle, l'immenſité de la gloire qui luy eſtoit deuë icy bas.

III. POINT. *Sa Pauvreté.*

CONSIDERATIONS.

IE contempleray sa Pauvreté. 1. Il se prive de l'vsage du domaine actuel de toutes choses, luy qui estoit aprés Dieu le Souverain Seigneur de toutes. 2. Il se sert seulement du ventre de sa Sainte Mere, & du sang qu'elle luy fournit, & ce avec vne pleine soumission à Dieu. 3. Il se prive des contentemens qui estoient deus à son corps, à cause de la beatitude de son ame. 4. Sa Mere & S. Ioseph, & ceux de leur connoissance sont pauvres. 5. Il souffre l'incommodité de sa prison. Il faut icy considerer les actes interieurs, desquels procedoient ces choses exterieures.

AFFECTIONS.

O le grand tresor que la pauvreté, qui desnuë & despoüille l'homme de tous les biens créez, pour luy faire posseder Dieu: 2. O que IESVS est riche enfermant dedans soy tous les tresors de la Divinité, quoy qu'il mespriſe, & qu'il rejette tout ce qui est hors de Dieu! 3. Se contenter de la necessité, & de l'ordonnance de Dieu, c'est veritablement estre riche. 4. Mais voy, mon ame, comment tu dois chercher les plaisirs: où en trouveras-tu pour toy de raisonnables, si IESVS n'a point voulu accepter ceux de la beatitude de son corps, sinon aprés qu'il les auroit achetez par sa mort? 5. La souffrance soit ton contentement: sois-y aussi ioyeusement que IESVS dans sa prison tres aymée.

Le Coloque sera avec IESVS mon Maistre, & mon Roy, en adorãt ses perfections, en detestant mes imperfections, & en luy demandant pardon d'avoir si mal apris ses divines leçons, & si mal imité ses royales vertus: puis le priãt de m'ayder

à faire mieux, à profiter de ſes exemples, & à contretirer ſes vertus, ſelon le tres-ardent deſir qu'il en a; enfin je me conſacreray à luy, pour commencer tout preſentement.

Abregé de la Meditation de l'Incarnation.

L'Oraiſon Preparatoire.

Le I. Prelvde. L'Ange annonça à Noſtre Dame qu'elle concevroit le Fils de Dieu par l'operation du S. Eſprit, elle y ayant donné ſon conſentement, le S. Eſprit forma de ſon ſang un petit corps, dans lequel il crea une ame, & le Verbe s'vnit à cet enfant, qui demeura neuf mois dans les flancs de la Vierge, croiſſant à l'ordinaire des autres enfans.

Le II. Prelvde. Ie me repreſenteray dans un petit coin de la chambrette de la Vierge, m'y tenant en grand reſpect.

Le III. Prelvde. Ie demanderay la grace de connoiſtre, d'aymer & de pratiquer, l'obeiſſance, l'humilité, & la pauvreté de mon Sauveur.

I. Point. Il obeït aux volontez de ſon Pere. 2. Aux loix de la nature en ſa croiſſance. 3. Il garde la priſon ordonnée. 4. Et ſe laiſſe porter à ſa Mere comme elle veut.

II. Point. Il s'humilie prenant un corps tres petit. 2. Le privant de la gloire qui luy eſtoit deuë. 3. N'ayant rien de particulier. 4. Tenant priſon neuf mois entiers. 5. Cedant à toutes les volontez de ſa Mere. 6. Son domicile eſt pauvre. 7. Et ſa compagnie. 8. Il ſert devant que d'eſtre nay. 9. Il eſt inconnu preſque à tous.

III. Point. Il ſe deſpoüille du domaine actuel de toutes choſes. N'uſant que de ſa Mere. 3. Il ſe prive des contentemens deus à ſon corps. 4. Et eſt avec les pauvres.

Le

Le Coloque, en adorant les perfections de mon Roy, detestant mes imperfections, & le priant qu'il face que je tire profit de ses exemples.

MEDITATION DE LA NATIVITE' DE NOSTRE SEIGNEVR.

L'Oraison Preparatoire à l'ordinaire.

Le I. PRELVE. Les neuf mois de la grossesse de N. Dame expirans, il vint un Edict de l'Empereur Auguste, qui portoit que chacun eust à se faire enroller en la ville dont il estoit issu. Ce qui obligea S. Ioseph, & N. Dame de s'en aller en Bethleem ville de David, duquel ils descendoient, pour s'y faire inscrire. Leur arrivée fut en un temps, où tout estoit tellement plein de monde, que ne trouvans à loger en aucune part, ils furent contraints de se retirer dans une vieille estable toute ruinée. Ce fut là que la sainte Vierge enfanta son Fils, & l'envelopant de petits langes, le coucha sur la paille, dans une cresche.

Le II. PRELVDE. Ie me representeray l'estable de Bethleem où je verray Nostre Seigneur couché dans la cresche, entre sa Mere, & S. Joseph. Ie me tiendray là respectueusement attentif à mon Sauveur.

Le III. PRELVDE. Ie demanderay la grace de connoistre clairement, d'aymer tendrement, & de pratiquer fidelement l'obeïssance parfaite, l'humilité aneantissante, & la pauvreté souffrante, à l'exemple, & pour l'amour de IESVS mon Sauveur, mon Maistre, & mon Roy, qui les a exercées en sa Nativité, pour me les faire aymer avecque luy.

I. POINT. *Son Obeïſſance.*

CONSIDERATIONS.

IE verray ſon Obeïſſance tres-parfaite. 1. Il s'aſſujettit à Auguſte, & à ſes Miniſtres, quoy que le commandement fuſt mauvais, & procedaſt d'orgueïl. 2. Il agrée le temps de minuit, la petite bourgade de Bethleem, la pauvre maſure où il devoit naiſtre, pour accomplir les Propheties, les volontez de ſon Pere, & les loix de la nature. 3. Il ſe laiſſe gouverner à S Ioſeph, & à la tres-ſainte Vierge, qui le portoit; le manioit, l'envelopoit, l'alaitoit, & le traitoit tout à ſon gré. Il faut peſer ces exemples & penetrer cette doctrine, pour en tirer ces ſentimens.

AFFECTIONS.

Obeïſſance de IESVS tres-parfaite, que tu es clair-voyante, ne regardant point les hommes à qui tu t'aſſujettis; mais arreſtant touſiours ta veuë ſur celuy pour lequel, & auquel ſeul il obeyt en tous! 2. Oſte-moy ce diſcernement des hommes, & des choſes: mets-moy devant les yeux Dieu tout ſeul, avec ſon divin commandement. 3. Il ne m'importe point par qui le commandement me ſoit intimé, ny à quelle choſe il s'eſtende: C'eſt trop que je ſçache, que Dieu le veut ainſi. 4. Mais quoy, ay-je obey juſques icy, eſtant plus porté à une choſe qu'à l'autre; en fuyant une, & deſirant l'autre? 5. Quand ſera ce que je commenceray à obeïr veritablement, en faiſant ce qui m'eſt commandé, pource que c'eſt la volonté de Dieu? 6. Quand ſeray-je bien-aiſe de trouver des matieres d'obeïſſance qui n'ayent point d'attrait

pour

pour la nature, afin d'avoir un peu plus d'asseurance que j'obeïs en les executant ? 7. O Maistre d'obeïssance apprenez-moy à obeïr ! O Roy des ames obeïssantes, donnez-moy une bonne place entre vos tres-fidelles serviteurs, & sujets.

II. POINT. *Son Humilité.*

CONSIDERATIONS.

IE considereray les abaissemens, & les aneantissemens de son humilité. 1. Il a rejetté la gloire qui luy estoit deuë. 2. Il a choisi une estable pour son Palais, & une creſche pour son berceau Royal. 3. Il est nay avec peu d'appareil, ou plutost en une extresme disette de toutes commoditez. 4. Il a esté logé chez autruy, par emprunt ; & fort mal. 5. Il a disposé, & souffert le rebut qu'on faisoit de sa sainte Mere grosse de luy. 6. Il a caché la merveille de sa naissance, qui fut en faveur de sa mere 7. Il a voulu que sa naissance ne fust revelée en tout son païs qu'aux pauvres Bergers. 8 Il a esté mesconnu de tout le reste. 9. Il a pleuré, il a crié, il s'est plaint, & a donné tous les autres indices de l'infirmité des enfans.

AFFECTIONS.

Viens, mon ame, voir le Roy des Roys : estudie un peu le train de sa Cour. Chez luy là grandeur est petiteſſe, & la petiteſſe est grandeur: se trompe-t'il ? O Seigneur de Majeste, que nous sommes obligez à vostre grandeur de nous avoir donné à tous en vostre aneantissement un moyen si facile pour nous agrandir! 3. Quiconque voudra sera grand auprés de vous, se faisant petit en ses yeux, & s'abaissant avec vous devant le monde. 4. Seigneur que

vous estes contraire au monde ! & que celuy qui s'attache au monde s'esloigne de vous ! que celuy qui s'esleve devant le monde s'abaisse devant vous ! 3. Que vostre doctrine est opposée à mes inclinations corrompuës, & à ma mauvaise vie ! Pardonnez moy cette meschante vie ; je la deteste de tout mon cœur : aneantissez-la en moy : je vous en conjure par vous-mesme : redressez mes inclinations, & les moûlez sur les vostres. C'est vostre desir & le mien. 6. Faites s'il vous plaist que je ne cherche plus qu'à descendre & à me cacher, au lieu du desir que j'ay tousiours eu de monter & de paroistre. 7. Que j'ayme les petits, & que ie me tienne volontiers avec eux, desirant de vivre parmy eux, & ne les quittant jamais, que je n'y sois forcé par vostre ordonnance.

III. POINT. *Sa pauvreté.*

CONSIDERATIONS.

JE contempleray sa pauvreté, & ses souffrances. 1. Il naist en pays estranger. 2. Dans une estable. 3. Le temps est froid, le lieu fâcheux, & ses parens destituez de toute commodité pour y remedier. 4. On le couche dans une creseche sur un peu de paille. 5. Il n'a aucune delicatesse pour son vivre. 6. On l'enveloppe de pauvres langes. 7. Ses parens sont pauvres. 8. Et tout son appareil. I'estudieray attentivement tout cecy, approfondissant cette sublime doctrine de mon Maistre, & ces admirables actions de mon Roy, qui va croissant en la pratique de la perfection comme en âge. Icy l'obeïssance est plus difficile, l'humilité est davantage dans le mespris. La pauvreté est accompagnée de

mes

mesaises, & d'incommoditez. C'est d'icy qu'il me faut apprendre à aymer d'vne bonne façon ma propre volonté, l'honneur, & les plaisirs.

AFFECTIONS.

Estonnement de voir vn Dieu reduit pour moy en vne telle pauvreté, que celuy qui loge ses creatures si avantageusement, n'ayt pû estre logé passablement pour faire son entrée au monde. 2. O que ie me suis grandement trompé iusqu'à ce iour, aymant si ardemment, & recherchant si curieusement mes petites commoditez, & les plaisirs de ma sensualité; puisque la sagesse qui ne peut errer, en vse tout autrement! 3. Quel besoin aviez-vous, Seigneur, de choisir toutes ces circonstances, qui rendoient vostre naissance plus incommode; si vous n'eussiez desiré de me montrer par vostre exemple, que ie dois autant chercher les souffrances, que la nature cherche ses plaisirs. 4. O Dieu d'amour couché dans vne creseche, ostez de mon cœur ces delicatesses, & ces douceurs de la vie: Faites que ie ne prenne goût qu'à vous suivre, à la compagnie de vostre Mere, & de Saint Ioseph, & à la communication avec Dieu vostre Pere. 5. Mais, me plaindray je cy-aprés, quand on me traitera moins bien que quelque autre? Non, s'il vous plaist, mon Sauveur. Ie ne sçaurois recevoir de personne traitement qui soit en comparaison de mes merites aussi fâcheux que le vostre. 6. Plutost ie me plaindray de ne vouloir, & de ne pouvoir souffrir, comme ie serois obligé afin de satisfaire à vostre Iustice, & de pourvoir à mon avancement, & sur tout pour payer ce que ie dois à vostre amour.

Le Coloque sera avec IESUS mon Maistre, & mon Roy, en adorant ses perfections, en detestant mes imperfections, & en luy demandant

pardon d'avoir si mal apris ses divines leçons,& si mal imité ses Royales vertus:Puis le priant de m'ayder à faire mieux,à profiter de ses exemples, & à contretirer ses vertus , selon le tres-ardent desir qu'il en a : enfin ie me consacreray à luy, pour commencer tout-presentement.

Abregé de la Meditation de la Nativité de Nostre Seigneur.

L'Oraison Preparatoire.

Le I. PRELVDE. L'Edict de l'Empereur, obligea S. Ioseph , & N. Dame d'aller en Bethleem. Ils furent contraints de se retirer en vne vieille estable toute ruinée. Ce fut-là que la Sainte Vierge accoucha de son Fils,l'envelopa de petits langes, le posa sur vn peu de paille, dans vne vieille cresche qui estoit là.

II. PRELVDE. Regarder Nostre Seigneur dans la cresche entre sa Mere, & S. Ioseph.

Le III. PRELVDE. Demander la grace de connoistre,d'aymer,& d'imiter l'obeïssance, l'humilité, & la pauvreté de mon Sauveur.

I. POINT. Il obeit à Auguste, & à ses Ministres. 2 Il accomplit les Propheties, les loix de la nature , & les autres volontez de son Pere. 3. Il se laisse gouverner à S. Ioseph & à sa sainte Mere.

II. POINT. Il s'humilie. 1. En se privant de la gloire de son corps. 2. En l'estable , & en la cresche. 3. En vn vil appareil. 4. En vn lieu emprunté. 5. Au rebut qu'on fait de luy. 6. En cachant la merveille de sa naissance , qui fut en faveur de sa Mere. 7. N'estant connu que des pauures. 8. En se rendant semblable aux autres enfans.

III. POINT. Il pratique la pauvreté. 1. En ce

ce qu'il naiſt hors de ſon pays. 2. Dans vne eſtable. 3. Sans avoir dequoy remedier aux incommoditez du temps, & du lieu. 4. On le met dans vne creſche. 5. Nayant aucune delicateſſe pour le vivre. 6. Eſtant pauvrement couuert, 7. En la pauvreté de ſes parens. 8. Et de tout ſon eſquipage. Ie remarqueray que ſes vertus croiſſent.

Le Coloque avec N. Seigneur, luy demandant pardon d'avoir ſi mal imité ſes Royales vertus, & la grace de faire mieux; à quoy ie me conſacreray preſentement.

ENTRETIEN DV QVATRIESME IOVR.

De l'amour de Noſtre Seigneur.

SI c'eſt choſe eſtrange, & digne de grand eſtonnement, que ceux qui font profeſſion de croire en IESVS-CHRIST, & le tiennent pour Fils de Dieu, pour leur Redempteur, & leur Avocat auprés de ſon Pere, n'ayent preſque point d'affection pour luy: Il n'eſt pas moins honteux que nous qui eſtans plus avancez en la connoiſſance de N. Seigneur, devrions eſtre tous embraſez de ce ſaint amour, n'ayons pas meſme le ſoin de nous y exciter quelque peu. Exemptez-vous de ce blâme, s'il vous plaiſt, & prenez aujourd'huy pour tâche, de conſiderer premierement, les obligations que nous avons d'aymer IESVS: Secondement, en quoy nous pouvons connoiſtre ſi nous l'aymons: Troiſiémement ſi vous l'avez aymé, & comment vous l'aymerez.

I. Quant aux obligations que nous avons d'aymer

d'aymer Nostre Seigneur, pour comprendre tout en vn mot, ie dis qu'elles sont infinies en multitude, & en grandeur. Trois sortes de biens ont du pouvoir sur nostre cœur, l'honnesteté, le plaisir, & le profit ; & tous trois se trouvent admirablement vnis, & incomparablement enfermez en ce divin amour.

Qu'est-il de si raisonnable, de si honneste, & de si bien-seant à l'homme, que de rendre par amour à IESVS, ce qu'on tient de l'amour de IESVS, le cœur, la vie, les biens, & tout ? Dieu iuge qu'il est convenable à son incomprehensible grandeur, d'aymer vne chetive creature, aussi-tost qu'elle a vn brin d'amour pour luy. Et le vermisseau de terre pourroit douter, s'il est du devoir de sa nature, de rendre vn tres-petit amour à la Majesté, de laquelle il en reçoit vn infiniment grand. Mais bien plus, Dieu estime qu'il luy est honneste, d'aymer la petite creature, qui n'a point encore de raison sans estre aymé d'elle, quoy qu'il en ayt auparavant esté offensé : Combien sera t'il plus honneste, & plus seant à la creature, d'aymer vn Dieu qui a pour elle vn amour eternel & incomprehensible ? Cette bonté si accomplie en elle-mesme, qu'elle est incapable de recevoir de toutes les plus excellentes creatures aucun accroissement de perfection, ayant esté infiniment offensée par la plus abjecte des creatures doüées de raison, au lieu de la punir selon son démerite, elle tient à honneur de la rechercher bien long temps d'amitié, & de faire de tres-grands frais pour l'y attirer: Et il se pourroit faire, que cette mesme creature, qui ne peut avoir aucun bien que de la liberalité de cette ineffable bonté, n'estimast pas qu'il luy soit glorieux de se donner à aymer vn Dieu, qui l'y a ainsi provoquée ?

Si

Si le plaisir a plus de pouvoir sur vostre cœur que l'honnesteté, l'amour de IESVS n'y perdra rien. Il est une fontaine, ou plutost un ocean de vrays plaisirs. Le plaisir est aussi naturel au cœur que l'amour, puisque l'amour estant parvenu à la puissance de l'objet aymé, pousse cette douce & agreable fleur du plaisir, qui est toute la satisfaction de l'ame : fleur d'autant plus excellente, & plus suave ; que l'amour qui la porte est plus parfait, l'objet estant plus relevé, & s'unissant plus estroitement, & plus intimement à l'ame, pour templir son indigence plus noblement & plus universellement. C'est pourquoy comme nous ne desirons rien plus, que de posseder le cœur des grands, qui nous peuvent ayder dans les plus importantes necessitez de cette vie mortelle ; aussi n'avons-nous plaisir si doux, que celuy de nous voir tendrement aymez d'eux. Or voicy le Grand des Grands, le Roy des Roys, qui nous ayme si cordialement qu'il est passionné pour nous ; qui veut traiter si familierement avec nous, qu'il s'est à ce dessein rendu tout semblable à nous ; qui se plaist tant à demeurer avec nous, qu'il veut estre nostre viande pour s'vnir intimement à nous. Quel plaisir doit apporter la parfaite joüissance d'un tel bien ?

Mais que sera ce si vous ajoûtez à ces deux sortes de biens les incomparables vtilitez, qui nous reviennent de IESVS par le moyen de son saint amour ? Elles sont entierement incomprehensibles à l'esprit creé. Leur grandeur nous empeschant de les expliquer dignement, nous oblige d'en dire briefvement un mot. IESVS est nostre tout, comme il est tout nostre. IESVS est le bien du corps, & de l'ame de cette vie, & de la suivante. Par luy nous avons l'estre de la nature

ture, & de la grace, & nous esperons celuy de la gloire. Il nous a racheté de l'Enfer : Il nous a donné sa vie, & sa mort, pour obtenir de Dieu son Pere toutes les graces necessaires à l'aquisition de la perfection qu'il desire de nous. Il nous a laissé en ses exemples, & en ses documens les regles infaillibles de la tres-haute saincteté : Il nous a mis en son Eglise, nous y donnant ses Sacremens, & entre eux celuy de son Corps, & de son Sang, afin que nous y puisions les eaux de sa grace, autant abondamment que nous voudrons, & que nous ayons tousiours à qui avoir recours en toutes nos miseres & necessitez. Il est si bon qu'il ne se lasse point de nos ingratitudes : de sorte qu'apres qu'il nous a infiniment obligez, & qu'il a receu de nous une infinité d'offenses & de mespris, il a pitié de nous : il se laisse toucher au sentiment de nos maux, & se porte à nous rechercher d'amitié, pour nous remettre dans le chemin de nostre unique, & souverain bon-heur.

O doux Iesus ! qui pourroit expliquer combien est grande la bonté dont vous vsez envers nous, & le bien qui nous en revient ? Mais qui pourroit aussi dire, combien de profit nous aporte vostre saint amour ; quand une fois il possede doucement nos cœurs ? Ie n'en marqueray icy que trois fruits, mais ils sont inestimables. C'est luy qui est toute la douceur, & la consolation de l'ame en cette valée de larmes ? Consolation sans laquelle cette vie seroit un petit Enfer, à une ame qui se connoit comme il faut. C'est luy qui est sa defense, & son bouclier contre les rudes, & dangereux assauts de ses ennemis, n'y ayant tentation qui ne se resolve en fumée, aussitost que ce feu divin s'alume dans nostre pauvre cœur. C'est luy qui est un chariot de feu celeste,

nous

nous enlevant de la terre, & nous faisant continuellement avancer en grande viteſſe vers les biens eternels, avec une ſatisfaction inexplicable.

N'avez vous donc pas de voſtre part, ame rachetée & conſacrée par le ſang de IESUS, de grands ſujets d'aymer IESVS ? En voicy des motifs pris de la ſienne qui ne ſont pas moindres, quoy qu'ils ne vous ſoyent pas maintenant ſi ayſez à comprendre. Ie ne fais que vous les toucher, arreſtez-vous tant que vous pouvez à les conſiderer. Il eſt infiniment grand en excellence, puiſſance, & Majeſté : vous luy devez un amour qui aſſujettiſſe à ſa grandeur tout ce que vous eſtes. Il eſt infiniment ſaint & parfait, ayant en ſoy toute la perfection poſſible : vous luy devez un amour d'adoration, de veneration, & d'une curieuſe expreſſion de ſes perfections, c'eſt ainſi qu'on les honore. Il eſt infiniment ſuave en ſon gouvernement, & ſoigneux de ſa creature; vous luy devez un amour de pieté, acquieſſant à ſes ordres, & vous fiant à ſa providence. Il eſt infiniment obligeant, & bien-faiſant, il a fait pour vous des choſes infiniment grandes, vous combiant de dons infinis : vous luy devez un amour de reconnoiſſance, qui reſponde à ſes bien-faits. Il eſt infiniment porté d'amour envers vous, c'eſt par amour qu'il vous a obligé de tant de biens : vous luy devez un amour d'amitié, qui ſoit le retour de ſon amour. Il eſt infiniment deſireux d'eſtre aymé de vous, & a donné des choſes de valeur infinie pour acheter voſtre amour : vous luy devez un amour de Iuſtice, rendant voſtre cœur à celuy qui l'a acheté au prix du ſien.

II. Vous confeſſez, comme je croy, que vous eſtes infiniment obligé à aymer N. Seigneur; vous

vous dites que vous desirez de satisfaire à cette obligation: mais vous craignez de vivre toûjours en peine, si souhaittant ardemment cet amour, vous ne pouvez avoir quelque morale asseurance de l'avoir enfin aquis. Il est vray que ce saint amour est spirituel, & n'est point proprement sensible, qu'il ne consiste point ny aux paroles, ny aux œuvres exterieures, & est totalement interieur: & partant, qu'il est difficile à connoistre. Toutesfois donnez-vous repos, je vous vay produire des marques si asseurées, qu'elles ne vous tromperont jamais, pourveu qu'en l'application que vous ferez de ces marques à vous mesme, vous ne suiviez point vostre jugement, mais vous en rapporterez à quelque autre personne vrayement spirituelle.

Le vray amour de IESVS est un feu spirituel & interieur, mais toutefois il a plusieurs effets exterieurs & sensibles, par lesquels on vient à le reconnoistre infailliblement. Ce feu divin ressemble au materiel en plusieurs choses. Celuy-cy ne se fait sentir que par ses effets; & celuy-là non plus. Celuy cy se fait appercevoir par plusieurs effets qu'il produit en son propre sujet, & par plusieurs autres qu'il produit dans les corps voisins. De mesme l'amour de IESVS se fait sentir à l'ame qu'il possede par plusieurs actions interieures de l'entendement, & de la volonté, & mesme souvent par beaucoup de grandes alterations qu'il cause dans le corps: & pareillement il se fait reconnoistre aux autres, par des paroles toutes de feu, qui embrasent tout le monde d'affection pour IESVS, pour plusieurs choses exterieures qu'il fait faire pour le culte de IESVS, par la procuration de l'honneur, & de la gloire de IESVS dans les autres, & par toutes sortes de souffrances pour IESVS.

Ce

Ce feu est tout celeste. Il tend tousiours en haut. Il ne pense qu'à IESVS qui est au Ciel, & ne voit que luy en terre, ne s'arrestant à chose du monde, que dans la veuë du rapport qu'elle a avec IESVS. C'est IESUS en qui seul il s'occupe entierement, s'estudiant à connoistre sa personne, & tout ce qui la touche, s'adonnant soigneusement à la doctrine de son Evangile; examinant ses preceptes, ses conseils, ses instructions, & ses Exemples: faisant si grand estat de la moindre de ses actions & de la plus petite de ses paroles; qu'il ne luy esgale chose aucune. Cette preuve de l'amour de IESVS est excellente, comme provenant d'vn grand amour de IESVS envers l'ame, à qui il donne ces hauts sentimens de luy. Cette grande estime de IESVS occupe toute l'ame interieurement, & exterieurement; & fait que toutes ses puissances ne travaillent que pour luy, & que toutes ses affections n'ont autre objet que luy.

Ce feu est grandement actif: il ne cesse d'agir ny jour, ny nuict. Il tient tousiours l'ame en haleine, dans la recherche de ce qu'elle pourra faire à l'honneur, & au contentement de son Sauveur. Et lors qu'elle ne peut faire autre chose plus à son gré, elle s'occupe à le considerer, à la loüer, à l'aymer, ou à contempler l'honneur, le service, & l'amour qui luy est rendu par les autres, & prend là son plaisir.

Ce feu n'est jamais assez grand: jamais il n'est content de ce qu'il a de forces: il veut tousiours croistre. Il represente à l'ame qu'elle doit à son IESVS autant comme elle a receu de luy, & s'il se pouvoit faire, mesmes quelque chose de plus; parce qu'elle a esté prevenuë. Rendre autant que l'on a receu, c'est vn acte de Iustice, l'amour veut aller au dessus. C'est pourquoy l'ame voyant qu'elle

qu'elle ne peut pas mesme luy rendre l'esgal, elle s'efforce de luy rendre ce qu'elle peut, en se donnant à luy effectivement, & elle & tout ce qui depend d'elle, & en luy donnant tout le reste des creatures, par de grands desirs de les voir toutes entierement employées à son honneur. Cette consideration la presse de croître continuellement en la connoissance de son Redempteur, & d'y faire avancer tous les autres, afin que l'amour, & le service croissant à proportion de la connoissance, IESVS en soit de tant plus glorifié par elle, & par toute autre personne. Voyla pourquoy ce feu ne dit iamais, *C'est assez fait pour* IESVS, ny *C'est assez souffert pour* IESVS, ou *C'est assez dit en l'honneur de* IESVS. Si la volonté, & l'ordonnance de Dieu ne luy seruoit de retenuë, il feroit que l'ame desireroit d'estre quelque chose plus qu'elle n'est, & souhaiteroit vne excellence infinie, pour la consacrer à IESVS, & ainsi luy rendre quelque chose aprochante du merite de son amour. Aussi ne se presente-t'il iamais occasion de glorifier IESVS par actions, ou par souffrances; qu'elle ne l'embrasse evidemment comme vne nourriture propre à entretenir sa flamme.

Ce feu est consumant, & devorant. Il s'empare tellement de l'ame qu'il la change toute en soy, l'aneantissant, & la faisant cesser d'estre & de vivre pour elle-mesme. Il ne luy laisse ny richesses, ny plaisirs, ny honneurs, ny amis, ny santé, ny vie. Il devore tout cela, & en fait vn sacrifice à IESVS,

Ce feu est violent, il domte toutes les plus fortes resistances. Toutes les inclinations que la nature a pour l'honneur, pour les plaisirs, & pour les richesses, pour les passe-temps, & pour toutes les satisfactions mõdaines, ne luy resistent point;

point ; il les abat, & les consume, pour donner vn parfait contentement à son bien aymé.

Ce feu est si fort qu'il ne se laisse vaincre à chose aucune. Les eaux des tribulations ne le peuvent faire mourir, les lourdes & pesantes Croix dont l'ame est toute couverte & comme accablée ne l'estouffent point: Il ne se laisse point reduire à l'estroit : Il se fait place par tout, & s'évertue d'autant plus, qu'il est plus rudement assailly. Il sçait tirer son avantage de tout ce qui s'oppose à luy : il fait son aliment de ce qui le menaçoit de mort : il trouve de nouvelles forces dans toutes les contrarietez qui les combattent.

Ce feu éclaire, & illumine l'ame, il l'échauffe, & la dilate tellement, qu'elle entreprend courageusement mesmes ce qui surpasse ses forces, presumant qu'il n'est rien impossible à celuy, duquel elle suit l'amour, la grace, & les attraits.

Ce feu fait des dissolutions admirables, se respendant si bien par tous les coins, & recoins de l'ame, & de ses plus secrettes affections, qu'il n'y laisse aucune pente vers la terre, la faisant toute evaporer en fumée, avec les larmes de l'ame qui est ainsi purifiée. Par ce moyen l'ame estant dénuée de toute affection à la creature, elle se donne tout au Createur, pour estre toute à luy, possedée de luy, & vnie inseparablement à luy ; ainsi elle devient naturalisée à ce feu, & ne cesse plus d'en estre toute embrasée. Et si elle pouvoit, elle feroit que tous les hommes du monde en vinssent-là.

III. Maintenant que vous voyez les vrayes marques du divin amour de Iesus, faites reflexion sur vous, vous couvrant de confusion, vous laissant aller à la douleur pour le passé, mais vous gardant du desespoir, & du découra-

gement pour l'avenir. Rougissez donc de voir, je ne diray pas vostre peu d'ardeur, de ferveur, ou mesme de chaleur, mais vos grandes lâchetez, vos insensibilitez, & vos insuportables froideurs envers celuy pour qui vous deviez avoir tous les amours possibles. C'est bien la raison que vous ayez honte de vostre tres grande faute, que vous en soyez tres-marry, & que vous en demandiez pardon à la bonté que vous avez ainsi mesprisée & offensée. Mais si vous avez manqué iusqu'icy, commencez au moins aujourd'huy à faire bien, & ne differez plus.

Doncques dés cett'heure, dés ce moment, & sur cette lecture, sans passer plus avant, resolvez vous de vous adonner à ce divin amour. Gardez vous bien de vous abuser en cette matiere si importante. Ne vous allez pas proposer tout d'vn coup ce qui est de plus parfait en ce saint Exercice, pour la pratique de vostre commencement. Commencez par où il faut commencer pour bien avancer. Vostre cœur est incapable de la perfection de ce saint amour, tandis qu'il est occupé de l'affection de la creature; & ne peut ce neanmoins, que tres-difficilement se détacher de la creature, sinon au moyen de quelques sentimens de cet amour. C'est pourquoy prenez à tâche deux choses conjointement, pour travailler solidement en ce dessein.

Estudiez chaque iour la connoissance de N. Seigneur, lisant quelque chose de ses incomparables perfections, dans les Livres sacrez qui en sont escrits, dans les Saints Evangiles, & specialement en celuy de S. Iean, dans les Epistres des Apostres, dans les Actes des Apostres, dans la Prophetie d'Isaïe, ou mesme dans les Livres spirituels que vous sçavez, ou que l'on vous

dira

dira vous estre vtiles. Ocupez-vous tous les jours à quelque pensée sur la sainte Vie de Nôtre Seigneur, soit par forme de Meditation, soit autrement.

Ayez soin d'offrir à Dieu vos actions iournalieres à l'honneur, & pour la gloire de IESVS; tâchez de rendre chaque iour quelque service particulier à sa bonté. Cette pratique vous donnera vn peu d'amour pour luy.

Ajoustez-y inseparablement cette seconde. A mesure que vous reconnoistrez vostre cœur attaché à la creature, detachez-le d'elle, desavoüant ce déreglement qui est contraire à IESVS! Desirez de n'avoir point d'amour que pour IESVS: Demandez à Dieu qu'il vous delivre de tout autre amour: renoncez à tout autre objet, & nommément à celuy qui vous solicite presentement, soit personne, soit honneur, soit plaisir, soit commodité quelconque: separez vous-en effectivement, quoy que vous sentiez vostre cœur y avoir encore de l'attache. Cet effort vous servira grandement: Dieu benira vostre desir, & vous delivrera peu à peu de cette mauvaise affection, & quant & quant vous fera croître en l'amour de IESVS.

Si vous estes bien soigneux, & bien vigilant à pratiquer ce conseil, vous avancerez veritablement, & constamment en ce saint amour, avec vne grande suavité; & la paix de vostre ame ne se troublera point, si aussi tost que vous serez tombé en quelque infidelité, vous avez soin d'en demander pardon à Dieu.

CONSIDERATION POVR LE QVATRIE'ME IOVR.

De la Lecture spirituelle, de la Predication, & de la communication avec le Directeur.

VOicy les trois plus ordinaires façons que Dieu tient pour nous instruire par autruy. Commencez par la lecture spirituelle. Voyez comment vous la faites, & comment il faut la faire. Avez-vous vn temps arresté pour y employer ? L'y mettez-vous sans y manquer par vostre faute? Pouvez-vous pas y donner vne demy heure, ou pour le moins vn quart d'heure: Qu'en dit vostre Directeur ?

2. Ne vous en dispensez-vous point, soubs pretexte de n'en avoir pas besoin ? Si vous estes sçavant, ce n'est que par speculation : lisez pour aquerir la pratique. Si vous estes grossier, lisez pour vous faire ouvrir l'esprit. La lumiere celeste sçaura bien s'accommoder à vostre necessité.

3. Ne prenez pas indiscretement toute sorte de lecture, servez-vous de conseil. Toute viande n'est pas propre à tout estomac. Ayez égard à vostre besoin. Si vous entreprenez de donner cette année à vne vertu particuliere, prenez vne lecture qui vous y ayde. Consultez vostre oracle là dessus.

4. Choisissez vn bon Livre, & le lisez entierement vne ou plusieurs fois. Cela vous sera meilleur que si vous lisez dans plusieurs Livres ce qui seroit pour vostre dessein. En cherchant vôtre satisfaction, vous ne profiteriez point : & en recueillant plusieurs choses pour vne fin, vous

feriez en danger de faire vn estude, au lieu d'vne lecture spirituelle.

5. En vostre lecture gardés vous de la curiosité dans les subtilitez : fuyés la nouveauté de la doctrine. Le livre donne à vostre ame vn aliment ; faites qu'il soit bon, & salutaire. Ne lisez point avidemment, prolongeant vostre lecture au delà de vostre temps. Ne la finissés aussi point par dégoût, mais pour garder l'ordre que vous vous estes donné.

6. Ne lisés pas beaucoup, mais pesés bien ce que vous lisés. Pource qui est de vous en souvenir fiés vous-en à Dieu, il vous donnera, s'il luy plaist, la memoire de ce que vous aurés leu quand il se presentera occasion de le pratiquer. L'estomac trop chargé de viandes ne les peut digerer: la lecture trop abondante donne moins de profit, que de plaisir.

7. Commençant à lire elevés-vous à Dieu & luy demandés qu'il vous face connoistre ce qui est de vostre devoir. Ayant leu quelque peu, & compris ce que Dieu veut de vous, priez-le qu'il vous donne la grace de l'effectuer. Concluez vostre lecture par vne autre Priere; remerciant Dieu des lumieres, & des bons mouvemens que vous avez receus, & le suppliant qu'il les rende efficaces en temps & lieu par sa bonté.

8. Ayez soin de faire ce que vous avez leu: toutefois avec cette discretion : Premierement, que pour exercer ce que vous aurez leu dans vn livre, vous ne contreveniez jamais à la regle que vostre Directeur vous a donné : En second lieu, que vous n'embrassez rien de nouveau sans conseil. Le Livre est fait pour tous en commun, & n'a point d'égard aux conditions particulieres qui sont en vous, & qui peut-estre vous

dispensent de faire ce qu'il conseille pour le commun.

9. Si vous avés besoin de varieté, aux iours des meilleures Festes, lisés quelque bon Livre qui traite des mysteres que l'Eglise y celebre, ou la vie des Saints qu'elle honore. Si vous voulez tous les iours changer de lecture, prenez les Meditations du R. P. Hayneufve, & lisés chaque iour celle qui luy est assignée. L'année Chrestienne du R. Pere Suffren vous pourra bien servir.

10. Si vous entendés le Latin, lisés quelque chose de la sainte Escriture, ou tous les iours, ou aux Festes, suivant l'avis du Directeur. Le Livret de l'Imitation de IESVS-CHRIST devroit estre commun à tous. Il est bon de le lire de suite, ou à l'ouverture du Livre chaque iour vn peu, ou autrement : mais prenés conseil, & le suivés.

11. Cherchés les Predicateurs qui sont exemplaires, plutost que les biens-disans. Aymés ceux qui ayment l'antiquité, tenant la nouveauté pour suspecte. Suivés ceux qui touchent le cœur, plus que ceux qui repaissent l'entendement. Hantés principalement ceux qui se portent plus à ce qui vous est plus necessaire, & ceux qui descendent au particulier & à la pratique, plutost que les speculatifs : mais ne vous chargés iamais de nouvelles obligations, sans vostre Conseil.

12. Faites priere à Dieu pour le Predicateur, & pour les Auditeurs, & nommement pour vous. Escoutés respectueusement la parole de la Majesté, & recevés devotement l'instruction de la Bonté infinie. Portés-y vn grand desir de la mettre en œuvre. N'appliqués à personne qu'à vous mesme, ce qui se dit contre les vices : Epluchés vous bien, vous les trouverés tous

tous en vous. Soyes disciple, & non censeur: Dieu vous parle comme il luy plaist.

13. Tâchés de remporter du Sermon ou de l'exhortation vn bon mot pour vous, selon vostre plus vrgente necessité. Ruminés vn peu dans vostre cœur ce que Dieu vous a dit par son interprete. Le grain jetté en terre ne fructifie point, s'il n'y entre bien avant, & s'il n'y demeure long-temps, pour y prendre de bonnes racines: C'est vn grand empeschement que la dissipation de l'esprit, elle fait evanouir les bonnes pensées que Dieu y avoit mises.

14. Avés vous bien prié Dieu pour faire rencontre d'vn bon Directeur: L'avés-vous choysi par des maximes bien spirituelles? Est-il tel en capacité, en probité, & en experience, que vous puissiés vous fier grandement en luy pour l'affaire de vostre salut, & de vostre perfection?

15. N'estes-vous point gesné avec luy, n'osant iamais consulter autre que luy aux affaires de tres-grande importance, quoy qu'il vous semble qu'il vous méne par des voyes differentes de la plus ordinaire conduite de Dieu? Cét esclavage est vicieux, c'est vn respect humain. Celuy qui se conduit par l'esprit de Dieu, ne defend point de consulter des personnes de grand merite pour bon sujet. Et celuy qui n'a pas l'esprit de Dieu pour soy, comment le donnera-t'il à vn autre?

16. Estes-vous aussi fidelle à vostre Directeur qu'à vous-mesme, ne luy cachant à dessein aucune chose qui vous paroisse de consequence pour vostre conduite? Ne desguisés-vous point vos fautes: Ne les couvrés-vous point vn peu? N'augmentés-vous point le bien que vous pensés faire? Ne luy faites-vous point

point passer vos bonnes pensées pour de bons desirs, & vos bons desirs pour des œuvres ? Ne luy demandez-vous point des mortifications à dessein d'estre refusé ? O que d'hypocrisie dans un tel cœur !

17. Le consultez-vous en tout ce qui est un peu considerable pour vostre avancement spirituel ? Sçait il comment vous passez la journée, quelles sont vos pratiques de devotion, d'occupation, & de conversation ? Regle-t'il vos penitences, & vos mortifications, vos Prieres, & vos Communions, vos lectures, & vos autres actions de pieté ? Aquiessez-vous aux responses, & aux avis qu'il vous donne, y soumettant vostre volonté, & vostre jugement ?

18. L'avez-vous suplié de prendre garde que vostre ame ne se trouve en danger ; de vous avancer courageusement en la perfection, sans vous espargner trop ; de vous marquer particulierement la façon que vous devez tenir dans les plus difficiles rencontres de la vie, & de vous faire connoistre vos vices, & quel est le plus dangereux de tous ? Vous a-t'il appris comment vous ferez pour ne vous laisser aller aux imperfections des autres, & tout ensemble ne les point mespriser ?

19. Voyez-le volontiers, mais que ce soit discrettement : ny tous les jours, ny à tout propos. Sçachez de luy quand vous le devez aller trouver, & pour quel sujet. Allant à luy, priez Dieu qui luy mette en bouche les paroles de vostre salut ; & luy portez un cœur ouvert, soit pour en tirer tout ce qui vous y fait peine, soit pour y recevoir tout ce que Dieu desire d'y mettre par luy.

20. Ne le vantés pas parce qu'il est vostre Directeur. Il faut l'avoir en estime avant que de

de-

le choisir. Ne mépriſés point ceux qui ont une autre conduite que luy. Les voyes de Dieu ſont differentes : Et ſouvent il arrive, que ceux qui mépriſent la direction des autres, ſe trouvent trompés, Dieu le permettant ainſi, en punition de leur orgueil. Si luy meſme ſe penſoit plus habile que les autres, je croirois qu'il ſeroit bien imparfait.

LE CINQVIEME IOVR DES EXERCICES.

L'employ du Cinquiéme Iour.

L'Entretien de ce jour ſera *de l'incarnation de N. Seigneur.*

La premiere Meditation ſera *de la Circonciſion de Noſtre Seigneur.*

La ſeconde ſera *de la fuite en Egypte.*

La troiſiéme ſera *de la vie de N. Seigneur depuis douze juſqu'à trente ans.*

Si le jour precedent on en a fait quatre, ſans prendre celle de la Circonciſion, pour la quatriéme de ce cinquiéme jour, il faudra repeter celle de la vie de N. Seigneur depuis douze ans juſqu'à trente.

Si on a fait le jour precedant la Meditation de la Circonciſion, pour en faire quatre differentes en ce cinquiéme jour, voicy ce qu'il faudra faire.

La premiere ſera *de la preſentation de noſtre Seigneur.*

La ſeconde *de la fuite en Egypte.*

La troiſiéme *du voyage de noſtre Seigneur en Hieruſalem à l'age de douze ans.*

La Quatriéme *de la vie de N. Seigneur depuis douze ans iusqu'à trente.*

On lira du Livre de S. Ignace *les Regles qu'il faut garder en la distribution des aumosnes, & les points dignes d'estre remarquez touchant les scrupules.*

On pourra lire dans le Livre de l'Imitation de JESVS-CHRIST, pour la Meditation de la Circoncision, *le Chapitre onziéme, le douziéme, & la seiziéme du troisiéme livre.*

Pour la Meditation de la Presentation, *le Chapitre dix-septiéme, trente-cinquiéme, & le trente-septiéme du troisiéme livre.*

Pour la Meditation de la fuite en Egypte, *le Chapitre trente-huictiéme, quarantiéme, & le quarante-vniéme du troisiéme livre.*

Pour la Meditation du voyage de N. Seigneur en Hierusalem, *le Chapitre quarante-deuziéme, & le quarante-quatriéme du troisiéme livre.*

Pour la Meditation de la vie de Nostre Seigneur depuis douze ans jusqu'à trente, *le Chapitre cinquante-troisiéme, & le cinquante-cinquiéme du troisiéme livre.*

La Consideration de ce jour sera *de l'estat, ou office, & de l'occupation, ou employ du temps.*

MEDITATION DE LA CIRCONCISION DE NOSTRE SEIGNEVR.

L'Oraison Preparatoire à l'ordinaire.

I. PRELVDE. Le huictiéme jour auquel il falloit circoncire les enfans masles estant venu, S. Ioseph, & la Sainte Vierge, circoncirent Nostre Seigneur : elle le tenant couché dans son gyron, S. Ioseph luy coupa le prepuce, & le donna

donna à N. Dame, qui le garda precieusement, recüeillant aussi le sang de N. Seigneur avec un linge, & le conservant soigneusement. Cela fait S. Ioseph, & la sainte Vierge nommerent l'enfant du nom que Dieu leur avoit revelé, & l'appellerent IESUS.

Le II. PRELVDE. Ie me presenteray dans la chambrette où ce mystere s'accomplit, & là je considereray le petit IESUS avec grand respect, & attention.

Le III. PRELVDE. Ie demanderay la grace de connoistre clairement, d'aymer tendrement, & de pratiquer fidellement l'obeïssance parfaite, l'humilité aneantissante, & la pauvreté souffrante à l'exemple, & pour l'amour de IESVS mon Sauveur, mon Maistre, & mon Roy, qui les a embrassées en sa Circoncision, pour me les faire aymer avec luy.

I. POINT. *Son Obeïssance.*

CONSIDERATIONS.

IE verray la perfection de son obeïssance. 1. Il obeït à un commandement tres-rude donné pour les serviteurs, & pour les pecheurs, luy en estant exempt par les propres mots de la loy, qui portoit que l'enfant mâle conceu par operation d'homme seroit circoncis le huictiéme jour. Il agrée de la providence de son Pere toutes les incommoditez du lieu, du temps, du couteau, & du manque de soulagement pour sa douleur. 3. Il reçoit le nom que son Pere luy fait donner, avec les obligations qu'il enferme.

AFFECTIONS.

Obeïssance, que tu es forte, d'assujettir le Tout-puissant à tes loix; pourquoy ne me rendras-tu

dras-tu pas auſſi bien ſujet à toy comme luy? 2. Obeïſſance, que tu es exacte, voulant qu'on accompliſſe les devoirs auſquels on n'eſt tenu que dans l'apparence, & dans l'eſtime commune des hommes! Combien t'ay-je deſpleu, ne faiſant point les commandemens donnez exprés pour moy? 3. Obeiſſance, que tu es grande, d'enfermer en tes ordres des choſes ſi difficiles, qu'elles pourroient ſembler injuſtes à celuy qui ne les regarderoit qu'humainement! Combien donc ſuis-je criminel, ayant manqué aux reglemens les plus ſaints, & les plus juſtes du monde? 4. Seigneur tres-obeïſſant, vous avez tout droit de m'obliger à toute l'eſtenduë de l'obeiſſance. Il ne m'en peut jamais arriver aucune ſi fâcheuſe que celle-cy que je vous voy accomplir, que celuy qui eſt la ſainteté par eſſence, prenne ſur ſoy l'infame, & douloureux caractere des pecheurs. 5. C'eſt d'icy que j'aprens à ne diſcerner jamais plus entre les choſes commandées, les embraſſant toutes eſgalement. Le benit enfant ſe preſente d auſſi grand cœur à cette obeïſſance, ſouverainement ignominieuſe pour luy, & en ſoy tres-douloureuſe, qu'à tout autre point de ce qui luy a eſté commandé; il l'accepte auſſi gayement qu'il reçoit le glorieux nom de Iesus. C'eſt là proprement obeïr.

II. Point. *Son Humilité.*

CONSIDERATIONS.

IE conſidereray le profond abaiſſement, & l'entier aneantiſſement de ſon humilité. 1. Il cache ſa Sainteté infinie, ſon impeccabilité, & la dignité qu'il a d'eſtre le ſanctificateur de tous les autres. 2. Il reçoit la marque de pecheur, & veut paſſer pour tel dans l'eſtime du commun des hommes.

hommes. 3. Il pleure comme les autres enfans, à cause de la douleur. 4. Il veut que la grandeur de son nom soit cachée, n'y ayant que peu de personnes qui la connoissent.

AFFECTIONS.

O superbe humaine! quelle chose te confondra, si l'exemple de IESVS Circoncis ne le fait? 2. O grand Dieu, comme vous estes seul qui sçachiez au vray vostre excellence incomprehensible, & la bassesse ineffable du peché: aussi c'est une humiliation incomprehensible à tout autre qu'à vous, que vostre Fils unique ayt pris sur soy la marque de pecheur? 3. O abisme d'humilité, absorbez l'abisme de mon orgueil! faites au moins que jamais plus je ne veüille les honneurs desquels je suis indigne, puisque je voy le Fils de Dieu accepter les deshonneurs, auſquels il ne pouvoit jamais estre justement assujetty. 4. Que j'ay tousiours esté loin des vestiges de mon Sauveur, fuyant le blâme que j'avois trop merité! Faut-il donc rougir encore quand on verra mes manquemens? Faut-il m'en excuser devant que l'on m'en parle? Faut-il faire tomber le blâme sur autruy, de peur que je n'en sois chargé? 5. O IESVS aneanty, aneantissez mon orgueil, par la force toute-puissante de vostre humilité. 6. C'est par là qu'il me faut marcher. Voila les pas de mon guide, voila la doctrine de mon Maistre, voila les exemples de mon Roy. 7. Ie n'y peus jamais parvenir. I'ay plus merité de deshonneur qu'il ne m'en peut arriver. Ie ne sçaurois passer pour plus malheureux que je ne suis devant Dieu; mais au moins j'agréeray si on me soupçonne de quelque chose dont ie ne sois point coupable.

III. POINT. *Sa Pauvreté & ſes ſouffrances.*

CONSIDERATIONS.

IE contempleray ſa pauvreté, & ſes ſouffrances. 1. En la vive douleur que ſentit ſon corps tres-parfait, & tres delicat. 2. En ce que le couteau n'eſtant pas excellent, la douleur en fut plus grande. 3. Aux incommodités qu'il reçeut du temps, & du lieu. En ce qu'il ne fut ſoulagé comme les enfans des riches. I'eſtudieray attentivement tout cecy, approfondiſſant cette ſublime doctrine de mon Maiſtre, & ces admirables actions de mon Roy, qui croiſſant en âge, croiſt auſſi en perfection. Icy l'obeïſſance eſt beaucoup plus difficile, l'humilité eſt dans le ſouverain deshonneur, la pauvreté eſt accompagnée de grandes douleurs. C'eſt d'icy qu'il me faut apprendre à aymer d'une bonne façon ma propre volonté, l'honneur, & les plaiſirs.

AFFECTIONS.

O Seigneur, vous commencez de bonne heure à verſer voſtre ſang pour moy! n'eſt ce pas pour m'aſſeurer qu'eſtant homme fait, vous me le donnerez entierement juſqu'à la derniere goute? 2. Pour devenir homme de douleurs, vous ne pouviez mieux commencer, que de vous rendre enfant de douleur. 3. Je me trompe, Seigneur; vous eſtes enfant de douleurs: voſtre chair eſt entamée, & voſtre ſang reſpandu avec douleur, par l'apparence du peché, dont la verité n'eſtoit point en vous: voſtre ame eſt travaillée, & voſtre vie preſte à finir dans la cuiſante douleur, que vous tirez de nos veritables pechez. 4. Voſtre innocence cauſe l'une & l'autre douleur. Elle vous fait prendre par humilité

la

la douleur de la Circoncision, pour ne point donner sujet de scandale à ceux qui ignorans vostre glorieuse Conception, eussent pû vous tenir pour infracteur de la loy : Elle vous fait embrasser pour charité la douleur du déplaisir de vostre Pere, & du mal-heur de ceux qui l'ont offensé. 5. Apprenez-moy comme je dois ressentir la verité de mes pechés, si l'ombre de ceux d'autruy vous a esté si douloureuse. 6 O chair pechereſſe trop delicatement traitée, quel mal n'as-tu pas merité ? O chair innocente déchargez-vous de ces douleurs sur cette criminelle, qui vous y a engagé ! 7. IESVS ne se peut tromper: Que fera donc le pecheur, voyant l'innocence dans ces grandes douleurs ?

Le Coloque sera avec IESUS mon Maistre & mon Roy, en adorant ses perfections, en detestant mes imperfections, & en luy demandant pardon d'avoir si mal appris ses divines leçons, & si mal imité ses Royales vertus: puis le priant de m'ayder à faire mieux, à profiter de ses exemples, & à contretirer ses vertus, selon le tresardent desir qu'il en a. Enfin je me consacreray à luy, pour commencer presentement. Ie suplieray aussi N. Dame, & S. Ioseph qu'ils intercedent pour moy.

Abregé de la Meditation de la Circoncision de Nostre Seigneur.

L'Oraison Preparatoire à l'ordinaire.

Le I. PRELVDE. Le huictiéme jour estant venu S. Ioseph circoncit Nostre Seigneur couché dans le gyron de la Sainte Vierge : elle serra le prepuce, & recüeillit le sang de N. Seigneur, gardant l'un & l'autre precieusement. Puis tous deux ensemble nommerent l'Enfant IESUS.

Le II. PRELVDE. Voir Saint Ioseph qui tient le couteau & circoncit Nostre Seigneur devant sa Mere qui le tient durant que l'operation se fait.

Le III. PRELVDE. Demander la grace de connoistre, d'aymer & d'imiter l'obeissance, l'humilité & la pauvreté de mon Sauveur.

I. POINT. Il obeit à un commandement tres-rude qui ne l'obligeoit point. 2. Il agrée toutes les incommoditez du temps, du lieu, du couteau, & du manque de soulagement. 3. Il reçoit le nom qu'on luy donne avec les obligations qu'il porte.

II. POINT. Il s'humilie. 1. Cachant sa saintété infinie, son impeccabilité, & la dignité de Sanctificateur des autres. 2. Recevant la marque de pecheur, & passant pour tel dans l'estime du commun. 3. Pleurant tout ainsi qu'un autre enfant. 4. Tenant la grandeur de son nom cachée.

III. POINT. Il pratique la pauvreté. 1. En la grande douleur de son corps. 2. En ce que le cousteau n'estant pas excellent la playe en fut plus douloureuse. 3. Aux incommoditez qu'il reçeut du temps, & du lieu. 4. N'ayant point les soulagemens des personnes riches.

Au Coloque je demanderay pardon à Nostre Seigneur d'avoir si mal imité ses vertus, & la grace de faire mieux, à quoy je me consacreray presentement.

MEDITA

MEDITATION DE LA PRESENTATION DE N. SEIGNEVR AV TEMPLE.

L'Oraiſon Preparatoire à l'ordinaire.

I. PRELVDE. Le quarantiéme jour aprés la naiſſance de Noſtre Seigneur eſtant echeu, N. Dame alla de Bethleem à Hieruſalem, accompagnée de S. Ioſeph, & y porta ſon Fils, pour garder la loy de la purification des accouchées, & celle de la preſentation des enfans mâles premiers-nays. Le vieillard Simeon conduit du Saint Eſprit, qui luy avoit promis qu'il verroit le Meſſie avant que de mourir, les vint recevoir à l'entrée du Temple, & prenant le petit IESVS entre ſes bras, le preſenta à Dieu avec de grandes benedictions, & ſe mettant à dire des merveilles de cet enfant, il remplit ſon Pere & ſa Mere d'eſtonnement. Puis tournant ſa parole à la Mere, il luy prophetiſa les perſecutions de ſon Fils, & les mortelles douleurs qu'elle-meſme en reſſentoit. Survint auſſi lors Anne la Propheteſſe, qui ſe miſt pareillement à benir Dieu, & à parler de l'enfant à tous ceux qui attendoient la délivrance du peuple de Dieu. Aprés quoy Saint Ioſeph, ſuivant la loy des pauvres, preſenta deux tourterelles, ou deux pigeonneaux, pour racheter l'enfant IESVS: S. Simeon les prenant rendit le petit IESUS à ſa Mere. Ainſi tout eſtant accomply, ils s'en retournerent en Galilée, en leur ville de Nazareth.

Le II. PRELVDE. Ie me figureray le Temple de Ieruſalem, & me tenant prés de l'Autel, Ie

le verray Saint Simeon qui tient Nôtre Seigneur entre ses bras, & le presente au Pere Eternel.

Le III. PRELVDE. Ie demanderay la grace de connoistre clairement, d'aymer tendrement, & de pratiquer fidelement l'obeïssance parfaite, l'humilité aneantissante, & la pauvreté souffrante à l'exemple, & pour l'amour de IESUS mon Sauveur, mon Maistre, & mon Roy, qui les a embrassées en sa Presentation, pour me les faire aymer avec luy.

I POINT. *Son obeyssance.*

CONSIDERATIONS.

REgarder la perfection de son obeïssance. 1. Il accomplit une loy à laquelle il n'est point tenu : non plus que sa Mere à celle de la Purification. 2. Il accomplit la Prophetie de sa Presentation. 3. Il s'offre de bon cœur pour estre immolé à Dieu son Pere pour le rachat des hommes, sçachant qu'il le vouloit ainsi. 4. Il consent que son sang capable de sauver une infinité de mondes entiers, n'ayt son efficace pleine que pour une petite partie des hommes, les autres demeurant perdus, & quelques-uns d'eux l'estant à son occasion, ainsi que S. Simeon le predit. 5. Il agrée que selon la volonté de son Pere, on die des merveilles de luy. 6. Il se laisse aller au S. vieillard, pour accomplir la promesse que le S. Esprit luy avoit faite, ou le desir qu'il luy donnoit. 7. Il se laisse porter & manier comme l'on veut.

AFFECTIONS.

Maistre tres-accomply, que vos leçons sont relevées, que vostre obeïssance est parfaite ! N'est-

N'eſt il pas vray qu'il vous eſt plus doux d'obeïr que de vivre, vous ne deſirant vivre que pour obeïr ? 2. O Seigneur, que j'ay toute ma vie eſté eſloigné de cette haute perfection ! Combien j'ay manqué au devoir que vous me rendez ſi precieux ! 3. Vous obeïſſez à une loy qui ne vous oblige point, ſes termes eſtant tels qu'ils ne vous comprennent point, mais vous connoiſſez la volonté de voſtre Pere, & vous l'accompliſſez. C'eſt là voſtre nourriture, & voſtre viande 4. Et moy dans les petites difficultez j'uſe de remiſe, je cherche des excuſes, je reſiſte tout ouvertement. Que vous reſpondray-je, ſi vous condamnez auſſi ſeverement mes deſobeïſſances, comme vous aymez fortement la perfection de l'obeïſſance ? 5. Mais quelle eſtime me donnez-vous de l'obeïſſance luy faiſant un ſacrifice de voſtre vie dés ce moment, & n'acceptant de vivre ſinon pour accomplir le commandement qui vous a eſté fait de mourir, quand vous ſerez homme fait ? 6. Me ſera-t'il encore permis d'eſquiver les plus fâcheux commandemens, & de reſiſter à vos volontez pour contenter la mienne ? Offrons-nous d'un grand cœur avec IESVS, à vivre, & à mourir, comme, & quand il plaira à Dieu. 8. Il n'y faut point apporter de l'imitation, & de reſerve, offrons nous gayement à tout ce que Dieu veut, il n'eſt rien de meilleur pour nous.

II. POINT. *Son Humilité.*

CONSIDERATIONS.

VOy les abaiſſemens, & les aneantiſſemens de ſon humilité. 1. Il eſt pauvrement en ſa perſonne. 2. Il n'a ny train, ny appareil. 3. Il fait qu'on le prenne pour un enfant venu de

Saint

Saint Ioseph. 4. Il ne permet point qu'on descouvre sa grandeur, sinon devant les pauvres. 5. Il est insensible à toutes ses loüanges. 6. Il soupire du fond du cœur aprés l'humiliation de la Croix, qu'on luy predit. 7. Il se fait racheter comme un pauvre. 8. il s'enfuit du lieu où l'on a dit ses loüanges.

AFFECTIONS.

O Grand Sauveur, de quelle façon marchez-vous, quand vous venez nous annoncer publiquement nostre redemption? Grand Roy, quelle Majesté gardez-vous, faisant vostre premiere entrée en la ville capitale du Royauté de vos ancestres? Grand Pontife, comment vous parez-vous, pour prendre publiquement la possession de vostre Pontificat, & commencer à en exercer les fonctions? Tout vostre éclat c'est de n'en avoir point, c'est d'estre inconnu, mesprisé, & rebuté 2. O Seigneur, est-il vray que ie croye en vous? mes œuvres ne sont elles point des preuves du contraire? Si je croyois en vous, voudrois-je faire tout autrement que vous? 3. Où sont mes vanitez, mes desirs de paroistre, où la fuite que j'ay des pauvres, & de toutes les choses basses, où la recherche des grandeurs humaines, & la satisfaction que i'y prens? O que j'ay peu de foy, & moins encore de fidelité. 4. Que ma vie est contraire à la vostre! vous fuyez l'honneur, & je le cherche: vous estes insensible à vos loüanges, & je me flatte du moindre applaudissement; vous n'acceptez d'estre loüé que pour le bien des autres, & ie me procure de l'honneur avec le prejudice de mon prochain. 5. Pardon, s'il vous plaist, du passé, ie le deteste; grace d'amendement, ie la demande de tout mon cœur, par le desir que vous en avez

&

& par le merite des aneantissemens de vostre tres-parfaite humilité.

III. POINT. *Sa Pauvreté & ses souffrances.*

CONSIDERATIONS.

COntemple sa pauvreté, & ses souffrances. 1. En ses langes. 2. En ses parens. 3. En la ceremonie. 4. En son rachat. 5. En son aller, & venir. 6. En la maisonnette de Nazareth. I'estudieray attentivement tout cecy, approfondissant cette sublime doctrine de mon Maistre, & ces admirables actions de mon Roy, qui croissant en âge croist aussi en perfection. Icy l'obeïssance s'offre, & se prepare à la mort, & à quelque chose de plus, si Dieu le vouloit. L'humilité se presente aux foüets, à la Croix, & à tout le deshonneur possible : Par la pauvreté il ressent desia interieurement ce qu'aprés il endurera exterieurement. Est-ce d'icy qu'il me faut apprendre à aymer d'vne bonne façon ma propre volonté, l'honneur, & les plaisirs ?

AFFECTIONS.

O Roy d'Israël, que vostre Cour est differente de celle des autres Roys. Ie ne croiray iamais que ce soit par impuissance, que vous en soyez venu-là : c'est par chois, & par dessein exprés. C'est doncques afin de me faire entendre que vous mettez vostre grandeur en l'interieur, & aux richesses spirituelles qui vous enrichissent & embelliffent devant les yeux de Dieu. 2. Ne confondez-vous pas ma folie, qui n'aspire qu'aux commoditez de cette vie, & ne cherche que les vanitez, & les plaisirs ? 3. Il semble que vous prenez auiourd'huy possession de vostre Couronne, lors qu'on vous predit

les

les grands maux, que vous avez à souffrir pour nous sauver. 4. Vostre silence exterieur, & la face riante que vous avez en cette action, ne m'est-elle pas une asseurance de l'amour interieur, & de la joye avec laquelle vous vous y portez? 5. Vous triomphez d'aise dans vostre cœur considerant les particularitez des souffrances, que l'on vous propherise en gros. Vous embrassez vostre Croix, vos épines, vos foüets, vos cloux & tous les instrumens de vostre mort. 6. Vostre cœur insatiable de souffrir en demande davantage: Vous vous offrez tres volontiers à l'augmentation de vos peines, sçachant que vostre Pere ne vous a donné faveur plus gratuite que celle d'endurer pour luy, les autres vous estant deües à raison de l'union hypostatique 7. Confondez je vous prie ma lâcheté, reveillez mon ame appesantie, donnez-luy du goust à la Croix. 8. Faites par vostre grace qu'elle vive de mourir à soy, qu'elle ayme l'amertume, & que toutes les satisfactions de la nature luy soient à contre-cœur.

Le Coloque sera avec IESVS mon Maistre, & mon Roy, en adorant ses perfections, en detestant mes imperfections, & en luy demandant pardon d'avoir si mal apris ses divines leçons, & si mal imité ses Royales vertus: Puis le priant de m'ayder à faire mieux, à profiter de ses exemples, & à contretirer ses vertus, selon le tres-ardent desir qu'il en a; enfin je me consacreray à luy, pour commencer tout-presentement. Je supplieray nostre Dame, S. Ioseph, Saint Simeon & Sainte Anne qu'ils intercedent pour moy.

Abregé de la Meditation de la Presentation de Nostre Seigneur.

L'Oraison Preparatoire.

Le I. PRELVDE. Le quarantiéme jour estant écheu, N. Dame & S. Ioseph porterent l'enfant IESVS au Temple. S. Simeon s'y trouva conduit du S. Esprit, & prist le petit IESUS entre les bras, le presentant à Dieu avec plusieurs benedictions, & prophetisant ce qui devoit arriver à luy & à sa Mere. Anne la Prophetesse survint aussi, & se mit pareillement à dire du bien de l'enfant. Aprés quoy S. Ioseph le racheta. Et tout estant achevé ils s'en retournerent en la Galilée en leur ville de Nazareth.

Le II. PRELVDE. Ie verray Nostre Seigneur entre les bras de S. Simeon, qui le presente au Pere Eternel.

Le III. PRELVDE. Ie demanderay la grace de connoistre, d'aymer, & d'imiter l'obeïssance l'humilité, & la pauvreté de mon Sauveur.

POINT. Il obeit. 1. A la loy qui ne le comprend point. 2. A la prophetie. 3. Il s'offre pour estre immolé aux volontés de son Pere. 4. Il consent à souffrir la perte de son sang, en plusieurs ames qui devoient perir. 5. Il permet que l'on die du bien de luy selon la volonté de son Pere. 6. Il accomplit la promesse faite au vieillard. S. Simeon. 7. Il se laisse porter où l'on veut.

II. POINT. Il s'humilie 1. Estant pauvrement couvert. 2. N'ayant point de train. 3. Passant pour engendré de S. Ioseph. 4. Cachant ses grandeurs aux grands du monde. 5. Oyant ses loüanges comme s'il n'en sçavoit rien. 6. Soupirant aprés la Croix. 7. Estant racheté en pauvre. 8. Sortant du lieu où l'on avoit dit du bien de luy.

III. POINT.

III. Point. Il pratique la pauvreté. 1. En ses langes. 2. En ses parens. 3. En la ceremonie. 4. En son rachat. 5. En son aller,& venir. 6. En la maisonnette de Nazareth.

Au Coloque ie demanderay pardon à Nostre Seigneur d'avoir si mal imité ses vertus, & la grace de faire mieux. A quoy ie me consacreray presentement, priant Nostre Dame, S. Ioseph,Saint Simeon, & Sainte Anne qu'ils m'y aydent.

MEDITATION DE LA FVITE DE NOSTRE SEIGNEVR EN EGYPTE.

L'Oraison Preparatoire à l'ordinaire.

Le I. Prelvde. Dieu prevoyant comme Herodes devoit attenter sur la vie de Nostre Seigneur, & voulant faire qu'il ne pust venir à bout de son cruel dessein, envoya un Ange à Saint Ioseph luy porter commandement de sortir de la Iudée pour quelque temps. Avant donc que l'on publiast ce qui s'estoit passé au Temple lors que Nostre Seigneur y fut presenté, sur la minuit, comme S. Ioseph dormoit, un Ange luy apparut, disant : Levez-vous, prenez l'enfant & sa Mere, & vous enfuyez en Egypte, & vous y tenez iusqu'à ce que ie vous avertisse, d'autant qu'Herodes est pour chercher à faire mourir l'enfant. Lors Saint Ioseph se levant, & prenant le petit Iesus, & la Sainte Vierge, sortit de nuit, & s'en alla en Egypte, & y demeura iusqu'à la mort d'Herodes. Laquelle estant arrivée, l'Ange luy apparut derechef en dormant,

dormant, & luy dit: levez-vous, prenez l'enfant, & sa Mere, & allez en la terre d'Israël. A quoy il obeït aussi tost, se levant prenant Jesvs, & la Sainte Vierge, & retournant en la terre d'Israël. Mais ayant appris qu'Archelaüs avoit succedé à son Pere Herodes au Royaume de la Iudée, il eut peur d'y aller; & ayant esté averty pendant son sommeil, il se retira aux cartiers de la Galilée, & demeura en Nazareth.

Le II. Prelvde. Voir N. Seigneur caressant sa Mere, & S. Ioseph en vn desert.

III. Prelvde. Demander la grace de connoistre clairement, d'aymer tendrement, & de pratiquer fidelement l'obeissance parfaite, l'humilité aneantissante & la pauvreté souffrante; à l'exemple, & pour l'amour de Iesvs mon Sauveur, mon Maistre, & mon Roy, qui les a embrasées fuyant en Egypte, pour me les faire aymer avec luy.

I. Point. *Son Obeïssance.*

CONSIDERATIONS.

IE verray la perfection de son obeïssance. 1. Au temps de partir. 2. Au lieu commandé, tant pour aller, que pour retourner. 3. En la façon du voyage. 4. En la demeure indeterminée. 5. En tout ce qu'il y faudroit souffrir. 6. Parmy les Idolatres qui avoient le peuple de Dieu en horreur. 7. En la continuation de plusieurs années. 8. Ie prendray garde aux innocentes caresses de ce benit enfant vers son Pere, & sa Mere, tandis qu'il executoit son obeïssance.

AFFECTIONS.

O petit enfant, & grand Dieu, admirable Maistre d'obeïssance, que vous m'en donnez vne belle leçon! Vous sçavez que ma nature se cherche en tout, & qu'elle a extresmement en horreur tout ce qui luy est contraire; & vous me montrez par la douceur de vos ris enfantins, le plaisir que vous prenez à obeïr dans toutes ces incommoditez. 2. Que ie suis loin de vous imiter! vous vivez d'obeïssance, elle vous est nourriture & contentement; & moy je m'ennuye incontinent, si ie ne suis dans mes avantages humains. 3. Apprenez-moy vne bonne fois à n'aymer point les choses humaines, & à ne considerer que la volonté de vostre Pere, agréant qu'il dispose de moy comme il luy plaira. 4. Que ie me mette entre ses mains à vostre exemple; que ie luy permette de me traiter comme il voudra: il ne me mettra iamais si bas comme vous estes en cette fuite, & en cet exil. 5. Vous n'avez point contredit à vostre Pere, vous avez accepté son commandement, sans repliquer, sans opposition interieure, sans excuse, sans luy representer que vous pouviez vous guarantir d'Herodes par d'autres voyes plus douces. 6. Vous m'apprenez la constance en l'obeïssance, n'ayant iamais desiré, ny demandé de retourner en vostre pays. Donnez-moy vne obeïssance parfaite par les merites de la vostre, & la faites courageuse & infatigable comme la vostre l'est.

II. POINT. *Son Humilité.*

CONSIDERATIONS.

IE considereray les abaissemens & les aneantissemens de son humilité. 1. A sortir du lieu où

où l'on avoit vn peu manifesté ses grandeurs, & à n'y revenir que quand la memoire en fut perduë 2. A fuïr. 3. A se dérober de nuit. 4. A s'en aller en vn pays inconnu. 5. Tres-pauvrement. 6. A y souffrir des mespris & des outrages sans fin. 7. A se trouver dans l'exercice public de l'idolatrie.

AFFECTIONS.

O Humilité que tu es precieuse en tes aneantissemens, puisque tu as si bien possedé le cœur du grand Sauveur du monde, qu'il semble n'avoir eu de l'amour que pour toy, ne s'oubliant iamais de toy, & travaillant tousiours pour toy! 2. O qui auroit autant de soin de s'abaisser comme ce bon Seigneur en a eu! Mais à quoy tient-il qu'il ne soit ainsi? Oserois je bien penser qu'il se fut trompé, estant la sagesse mesme? 3. Grand Dieu, donnez moy par vostre bonté de si grands desirs d'aymer l'aneantissement, qu'ils vous forcent à me donner cette divine vertu, par l'importunité des prieres que ie vous en feray. 4. Ie sens bien les extresmes repugnances que i'ay à ce don incomparable: Ie les deteste autant que ie puis; ie vous supplie de les amortir, & de me faire passer par dessus, me portant à la bassesse, aussi ardemment comme ie suis aspre à l'excellence, & à l'honneur. 5. Pratiquons donc soigneusement cette haute vertu: les occasions n'en manqueront pas, n'y manquons point: soyons diligens à les chercher, à les reconnoistre, à les embrasser, & à les pratiquer excellemment. 6. O tres-humble IESVS, donnez moy vn peu de vos abaissemens, & de vostre humilité, par le merite infiny de vostre tres-parfait aneantissement.

III. POINT. *Sa Pauvreté & ses souffrances.*

CONSIDERATIONS.

IE contempleray sa pauvreté & ses souffrances. 1. Il fuit subitement sans qu'on puisse rien appreſter pour son voyage. 2. Ses parens vont mandiant leur vie, & la sienne. 3. Le voyage est long, & facheux. 4. Nul soulas pour vivre. 5. Quel endroit à repoſer soit de iour, soit de nuit ? 6. Combien de mauvais traitemens reçoit-il tres-injuſtement ? I'eſtudieray attentiuement tout cecy, approfondiſſant cette sublime doctrine de mon Maiſtre, & ces admirables actions de mon Roy, qui croiſſant en âge croiſt auſſi en perfection. Icy l'obeïſſance eſt penible & pour vn long temps, & encore sans ſçavoir quand ce ſera fait : l'humilité eſt dans les opprobres, & dans le deshonneur : la pauvreté eſt accompagnée de pluſieurs grandes & longues incommoditez. Eſt-ce d'icy qu'il me faut apprendre à aymer d'vne bonne façon ma propre volonté, l'honneur, & les plaiſirs ?

AFFECTIONS.

O Dieu, quelles delices de la vie pour ce benit enfant, que la pauvreté, la mendicité, l'incommodité du voyage, des gîtes du vivre, & vn abandon general de tout ! 2. Eſt-ce ainſi que vous deſirez que ie faſſe, quittant tout pour vous ſuivre en cette parfaite nudité ? 3. N'avoir rien à ſoy, aller par le pays en mendiãt, & trouver vn peuple ſauvage, & fâcheux, quel plaiſir eſtoit-ce à vn Dieu ! & quel plaiſir eſt-ce à l'ame qui cherche vrayement Dieu ! Ce n'eſt point-là comme i'ay fait iuſqu'icy, mais c'eſt ce qu'il me faut faire cy-apres. 4. Bien-heureux celuy

celuy qui vous peut imiter Iesvs ; ie vous conjure par vostre amour envers nous, donnez-m'en la grace. Faites que ie m'ennuye de servir à mes inclinations sensuelles, & que ie commence à les mortifier viuement. 5. Quelle demeure me sera rude, quelle conversation facheuse, quelle incommodité ennuyeuse, aprés vous avoir veu, Dieu du Ciel, & de la terre, Roy des Anges, & des hommes, demeurer si long-temps dans ce rude exil, estre le rebut des plus malheureux des hommes, & souffrir à tout moment les abominations de ces idolatres, & de leurs demons qui enrageoient contre vous? 6. Donnez-moy vne force de cœur, qui me rende si constant dans mes petites souffrances, que ie ne me lasse jamais d'endurer pour vous, qui avez tant souffert pour moy ; que ie ne pense point quand la fin en viendra ; que ie ne vous prie point de m'en tirer. 7. Seigneur, eschauffez mon cœur de ce feu divin qui possedoit le vostre, afin qu'il prenne par vostre grace, des sentimens du tout contraires à ceux ausquels il s'est iusqu'icy laissé aller.

Le Coloque sera avec Iesvs mon Maistre, & mon Roy, en adorant ses perfections, en detestant mes imperfections, & en luy demandant pardon d'avoir si mal apris ses divines leçons, & si mal imité ses Royales vertus : Puis le priant de m'ayder à faire mieux, à profiter de ses exemples, & à contretirer ses vertus, selon le tres-ardent desir qu'il en a ; enfin ie me consacreray à luy pour commencer presentement. Ie m'adresseray aux deserts, aux grotes, & aux cavernes reconnoissant mes lâchetez, & mes infidelitez, & proposeray de faire mieux, les en prenant à tesmoin.

Abregé de la Meditation de la fuite de Noſtre Seigneur en Egypte.

L'Oraiſon Preparatoire.

Le I. Prelvde. Comme S. Ioſeph dormoit l'Ange luy commanda qu'il ſe retiraſt en Egypte avec le petit Iesvs & ſa Mere, & y demeuraſt iuſqu'à ce qu'il receuſt ordre du contraire. Il partit auſſi-toſt, executant ponctuellement tout ce qui luy avoit eſté ordonné. Herodes eſtant mort, l'Ange avertit S. Ioſeph de retourner, & il obeït entierement. Mais ſur la crainte qu'il eut d'Archelaüs, il receut commandement de ſe retirer en la Galilée, & demeura à Nazareth.

Le II. Prelvde. Voir N. Seigneur careſſant ſa Mere & S. Ioſeph dans vn deſert.

Le III. Prelvde. Demander la grace de connoiſtre, d'aymer, & d'imiter l'obeiſſance, l'humilité, & la pauvreté de mon Sauveur.

I. Point. Il obeït ponctuellement. 1. Au temps de partir. 2. Au lieu commandé pour aller, & pour retourner. 3. En la façon du voyage. 4. En la demeure indeterminée. 5. En tout ce qu'il y faudroit ſouffrir. 6. Parmy des idolatres qui haïſſoient les enfans d'Iſraël. 7. En la continuation de pluſieurs années. 8. Et tout cela gayement.

II. Point. Il s'humilie. 1. Fuyant le pays où l'on avoit découvert ſes grandeurs. 2. N'y revenant que tard. 3. Fuyant de nuit. 4. En vn pays inconnu. 5. Tres pauvrement. 6. Y ſouffrant beaucoup de meſpris. 7. Et l'idolatrie publique.

III. Point. Il pratique la pauvreté. 1. Fuyant ſans avoir aucune commodité. 2. Mendiant.

3. En

3. En vn long voyage. 4. Sans soulagement. 5. Sans toict. 6. Et souvent mal-traité.

Au Coloque ie demanderay pardon à nostre Seigneur d'avoir si mal imité ses vertus, & la grace de faire mieux ; à quoy ie me consacreray presentement, prenant les deserts, & les grotes à tesmoin de ma promesse.

MEDITATION DV VOYAGE DE N. SEIGNEVR A HIERVSALEM A L'AAGE DE DOVZE ANS.

L'Oraison Preparatoire à l'ordinaire.

Le I. PRELVDE. Saint Ioseph, & la Sainte Vierge estant retournez d'Egypte, alloient tous les ans à Hierusalem à la feste de Pasques, & menoient l'enfant IESVS avec eux. Lors donc qu'il eut attaint l'âge de douze ans : ses parens l'ayant mené selon leur coûtume, & s'en revenant aprés que la Feste fut passée, luy demeura à Hierusalem, sans qu'ils en sçeussent rien ; ils pensoient qu'il se seroit joint à ceux qui estoient allez de compagnie avec eux. Ainsi ils cheminerent vn iour entier, le cherchant parmy ceux de leur connoissance : mais voyans qu'il ne s'y trouvoit point, ils retournerent à Hierusalem, & le troisiéme iour ils le trouverent au Temple, assis au milieu des Docteurs, les escoutant, & les interrogeant, & donnant à tous de l'estonnement par sa prudence, & par ses responses. Saint Ioseph & sa Mere le voyans s'en emerveillerent, & lors sa Mere luy dist : mon Fils, pourquoy nous avez-vous fait cela ? Nous vous

cherchions

cherchions vostre Pere & moy, en grand peine? Pourquoy, leur dit-il, me cherchiez-vous? Ne sçaviez vous pas bien que ie me dois trouver aux affaires de mon Pere? Responſe qu'ils n'entendirent point. Lors il s'en vint avec eux en Nazareth.

Le II. PRELVDE. Voir N. Seigneur dans le Temple aux pieds des Docteurs.

Le III. PRELVDE. Demander la grace de connoiſtre clairement, d'aymer tendrement, & de pratiquer fidelement l'obeïſſance parfaite, l'humilité aneantiſſante, & la pauvreté ſouffrante, à l'exemple, & pour l'amour de IESVS mon Sauveur, mon Maiſtre, & mon Roy, qui les a pratiquées en ce voyage, pour me les faire aymer avecque luy.

I. POINT. *Son Obeïſſance.*

CONSIDERATIONS.

IE verray la perfection de ſon obeïſſance 1. Il va tous les ans au Temple, ſans y eſtre obligé à raiſon de ſon bas âge. 2. Il en revient quand Dieu ſon Pere le veut ainſi. 3. Il y demeure maintenant, parce qu'il plaiſt à ſon Pere. 4. Il donne cette vive affliction à ſes parens pour plaire à Dieu ſon Pere. 5. Il fait là ce que ſon Pere veut qu'il y faſſe. 6. Il ſe diſpoſe maintenant pour executer ſa principale commiſſion quelque temps aprés.

AFFECTIONS.

Enfant d'obeïſſance qui ſçavez ſi bien obeïr, qu'il ſemble que vous ne ſçachiez qu'obeïr, combien de temps avez-vous patienté avec moy, qui n'ay point encore mis peine d'apprendre cette doctrine, que vous avez toûjours tant

cherie

cherie !. 2. Ne vous ay-je pas jusqu'icy donné de grands déplaisirs, n'ayant aucun soin de ce qui vous est si precieux ? 3. O que je voudrois de bon cœur que vostre zele s'armast si bien contre ma desobeïssance, qu'il la destruisist entierement, & me remplist de vostre divine vertu ! 4. Ce n'est pas la douceur de la compagnie de vostre tres-aymée Mere, & du grand S. Ioseph, qui vous fait tous les ans faire ce long voyage avec eux : c'est le desir d'obeïr parfaitement à la loy de vostre Pere, qui semble demander cela de vous. 5. Faites, Seigneur, qu'aux occasions penibles, je ne cherche point les petits contentemens de mes interests ; & que je ne m'y propose que d'accomplir vostre tres adorable volonté. 6. Faites que j'abandonne les plus innocentes, & les plus saintes delices, pour me tenir en la tres-estroite execution de vos ordres divins. 7. Faites que je n'espargne le desplaisir de qui que ce soit, pour vous donner le plaisir de me voir vous obeïr. 8. Ah que j'ay de honte, & que je devrois avoir de douleur, comparant ma vie toute pleine de ma propre volonté, à cette tres-parfaite abnegation de vostre volonté, pour ne chercher qu'à faire celle de vostre Pere ! 9. Donnez moy par le merite de vostre admirable obeïssance, la grace de l'exprimer en moy, selon le desir que vostre Pere & vous en avez. Je vous en conjure par tout le plaisir que vous prenez dans les ames obeïssantes.

II. Point. *Sa Hauteur.*

CONSIDERATIONS.

Ie considereray les abaissemens, & les aneantissemens de son humilité. 1. Il paroist à tous

comme le Fils d'un Charpentier. 2. Il ne veut avertir ſes parens qu'il luy faille demeurer-là, de peur que la cauſe n'en fuſt declarée à ceux qui vouloient s'en aller de compagnie avec eux. 3. Il paſſe pour un enfant du commun, eſcoutant les Docteurs comme s'il euſt apris d'eux, & reſpondant à ſon tour. 4. Il cache la profondeur de ſa ſageſſe, & de toutes ſes perfections. 5. Il ne reprend pas ceux qui erroient. 6. Il approuve modeſtement ce qui eſt bien dit par les autres. 7. Il rougit d'une ſainte pudeur devant les perſonnes qui l'admirent.

AFFECTIONS.

C'eſt donc maintenant que vous voulez paroiſtre premierement pour le Fils d'un Charpentier, en la face de toute la Iudée, dans l'aſſemblée de tous les plus notables du pays, voſtre Mere vous parlant devant eux, comme s'il euſt eſté voſtre Pere en la maniere commune des Peres des autres enfans. 2. O que vous confondez bien ma ſuperbe, qui cache tant qu'elle peut, ce qu'elle trouve de plus bas en moy, & tâche d'y montrer de l'excellence plus qu'il n'y en peut avoir! 3. Que n'attendiez-vous le temps de voſtre Predication, pour vous faire ainſi connoiſtre à tous? C'eſt ſans doute le deſir que vous avez de vous aneantir, & de m'apprendre ce que je dois faire, ſi je veus vous reſſembler, & vous plaire en pourvoyant à mon bien devant vous. 4. O Sageſſe, deſabuſez moy, éclairez moy de ces divines lumieres, qui me faſſent comprendre le lieu de la vraye grandeur, & comme elle eſt dans l'abaiſſement. Faites que je cache ſoigneuſement tout ce qui me peut faire eſtimer des hommes, & que ie cherche à faire voir

voir tout ce qui me peut mettre au rabais. 5. Que je rende honneur à tous, autant qu'il se peut faire selon la raison ; & que je couvre leurs imperfections, tout ainsi que si elles n'estoient point, lors mesme que je les sçauray tres asseurement. 6. Que je sois bien-aisé de ne paroistre point singulierement entre les autres, & que j'abhorre le desir de les surpasser en credit & en estime. 7. Que je fuye d'estre loüé, & que je ne le souffre qu'avec repugnance, & confusion.

III Point. *Sa pauvreté & ses souffrances.*

CONSIDERATIONS.

Ie contempleray sa pauvreté, & ses souffrances. 1. Il travaille beaucoup faisant tous les ans ce grand voyage. 2. Il alloit, & revenoit à pied. 3. Il demeure trois jours, mendiant son pain. 4. Il n'avoit où se retirer ny de jour, ny de nuit. 5. Personne ne luy offroit l'hospitalité, le voyant si pauvrement habillé. I'estudieray attentivement tout cecy, approfondissant cette sublime doctrine de mon Maistre, & ces admirables actions de mon Roy, qui croissant en âge croist aussi en perfection. Icy l'obeissance est facheuse, affligeant ceux qu'il aymoit tendrement: l'humilité est dans le mespris, & dans le rebut à la veüe des plus qualifiez: la pauvreté est incommode, & honteuse ; luy-mesme cherchant sa vie dans son pays, en un âge qui le rendoit capable de confusion, & de honte. C'est d'icy qu'il me faut apprendre à aymer d'vne bonne façon ma propre volonté, l'honneur, & les plaisirs.

AFFECTIONS.

O mon tres-aymable Maistre, que j'ay l'enten-

dement grossier pour comprendre vos admirables leçons, & que ma meschante volonté se montre rebelle à les exercer ! 2. Depuis vostre enfance, & dés vostre creesche, vous estes dans la souffrance, soit d'une façon soit de l'autre, & souvent dans plusieurs à la fois : & moy je cherche tout au contraire les satisfactions de ma miserable nature, aux despens de vos divines loix. 3. Vous qui nourrissez les oyseaux du Ciel, mendiez vostre pain, & avez de la peine à trouver qui vous en donne. C'est pour souffrir la faim, & la honte, avec l'affliction interieure qui vous vient de l'ennuy où est vostre Sainte Mere, avec S. Ioseph. 4. Vostre si grand abandonnement durant ces trois jours, ne me fera-il point resoudre, à m'abandonner enfin à cette douce providence, & à desister de travailler pour mes interests temporels ? 5. Ie vous conjure par tout ce que vous avez souffert ces trois jours & ces deux nuits, faites que je ne me lasse point, si jamais je me trouve delaissé des hommes, & si mes meilleurs amys viennent à me quitter par l'ordonnance de vostre Pere. 6. Donnez moy un si grand desir d'imiter vostre abandonnement, que je sois remply de consolation quand il arrivera que je m'en voye approcher quelque peu, comme que ce soit.

Le Coloque sera avec Iesus mon Maistre & mon Roy, en adorant ses perfections, en detestant mes imperfections, & en luy demandant pardon d'avoir si mal apris ses divines leçons, & si mal imité ses Royales vertus: puis le priant de m'ayder à faire mieux, à profiter de ses exemples, & à contretirer ses vertus, selon le tres-ardent desir qu'il en a : Enfin je me consacreray à luy pour commencer presentement. Ie prieray la sainte Vierge toute esplorée qu'elle me fasse donner

donner la grace de conserver en mon cœur ces instructions admirables, & de les pratiquer à l'occasion. Je m'adresseray aux ruës de la ville & au Temple de Hierusalem, reconnoissant & condamnant mes lâchetez & mes infidelitez: j'en demanderay pardon, & proposeray de m'amender, les en prenant à tesmoin.

Abregé de la Meditation du voyage de Nostre Seigneur à Hierusalem à l'âge de douze ans.

L'Oraison Preparatoire.

Le I. Prelvde. Nostre Seigneur ayant douze ans alla en Hierusalem à la Feste de Pasques avec sa Mere & S. Ioseph, selon sa coutume. La Feste estant passée il y demeura: Ses parens s'en allerent cheminant un jour entier, & le cherchant parmy ceux de leur connoissance. Mais ne l'ayant point trouvé ils retournerent à Hierusalem bien affligez; & le troisiéme jour il le virent au Temple, assis au milieu des Docteurs, les oyant, & les interrogeant. Sa mere luy demandant pourquoy il avoit fait cela, il respondit, ne sçavez vous pas bien que je me dois trouver aux choses qui touchent mon Pere. Et aprés s'en alla avec eux à Nazareth.

Le II. Prelvde. Voir N. Seigneur dans le Temple, assis aux pieds des Docteurs.

Le III. Prelvde. Demander la grace de connoistre, d'aymer, & d'imiter l'obeïssance, l'humilité, & la pauvreté de mon Sauveur.

I. Point. Il obeït. 1. Allant au Temple tous les ans. 2. En revenant quand il faut. 3. Demeurant quand son Pere le veut. 4. Affligeant ses

parens. 5. Faisant ce que son Pere veut. 6. Se disposant à sa grande commission.

II. Point. Il s'humilie. 1. Passant pour simple Fils de Ioseph. 2. Cachant la cause de sa demeure. 3. Faisant semblant d'apprendre comme les autres enfans. 4. Cachant sa sagesse infinie. 5. Ne reprenant point les autres. 6. Loüant le bien. 7. Rougissant de honte lors qu'on l'admiroit.

III. Point. Il pratique la pauvreté. 1. Faisant tous les ans ce grand voyage. 2. Le faisant lors à pied. 3. Mendiant son vivre. 4. Manquant de retraite. 5. Souffrant le refus de plusieurs.

Au Coloque je prieray la sainte Vierge toute éplorée qu'elle me fasse donner la grace, de conserver en mon cœur ces merveilles, & de les pratiquer à l'occasion.

MEDITATION DE LA VIE DE N. SEIGNEVR DEPVIS DOVZE ANS IVSQV'A TRENTE.

L'Oraison Preparatoire à l'ordinaire.

Le I. Prelvde. Nostre Seigneur estant descendu de Hierusalem à Nazareth avec ses parens à l'âge de douze ans, il demeurera sujet à eux jusqu'à l'an trentiéme de sa vie. Passant ces dix-huit ans en obeïssance, il croissoit en sagesse, en âge, & en grace devant Dieu, & devant les hommes.

Le II. Prelvde. Voir N. Seigneur travaillant avec S. Ioseph.

Le III. Prelvde. Demander la grace de connoistre entierement, d'aymer fortement, & de

de pratiquer constamment l'obeïssance parfaite, l'humilité aneantissante, & la pauvreté souffrante; à l'exemple, & pour l'amour de IESVS mon Sauveur; mon Maistre, & mon Roy, qui les a embrassées en ces dix-huit années de sa vie, pour me les faire aymer avecque luy.

I. POINT. *Son Obeïssance.*

CONSIDERATIONS.

IE verray son obeïssance. C'est un abisme incomprehensible. Car il obeït. 1. Vniversellement en tout ce qui luy est commandé. 2. En tout temps, & en tout lieu. 3. En des choses de soy tres-basses, & selon les sentimens humains, infiniment indignes de luy. 4. Non seulement à ses parens, mais encore souvent à d'autres qui luy commandoient quelque chose en leur presence. 5. Promptement. 6. Gayement. 7. Sans excuse, & sans murmure. 8. Exterieurement & interieurement, par effet & de bon cœur. 9. Par motif de charité pour le bon plaisir de son Pere.

Icy ie considereray que l'obeïssance est de si grande valeur devant Dieu, que le S. Esprit a voulu que de ces dix-huit ans entiers de la vie de N. Seigneur, on ne nous fist connoistre qu'elle, le texte sacré les enfermant sous ces mots, *Et il leur estoit sujet.* Non que N. Seigneur n'ayt fait en ce temps-là plusieurs autres choses, qui pouvoient nous servir de regle pour vivre saintement: mais parce que, obeïr c'est chose de si grand prix devant Dieu, que quand N. Seigneur auroit mis tout ce temps-là à ne faire autre chose que de nous l'enseigner, il l'auroit bien employé. Comme si pour enseigner cette si

haute doctrine, un temps moindre que celuy de dix-huict ans, ne luy euſt pû ſuffire.

Dire ce mot, & ſe taire du reſte, c'eſt autant que ſi on nous diſoit : Celuy qui pouvoit en un inſtant enſeigner toutes les parties de la perfection, en dix-huit ans de ſa vie n'a fait leçon que d'obeïr. Ie tâcheray de penetrer cette doctrine, & regardant en quoy il a ainſi obey, je trouveray que c'à eſté en tout ce qui luy a eſté commandé, & pour le dire plus en particulier, en des choſes qui devant les hommes ſont extrémement petites & baſſes, comme faire du feu, appreſter des viandes, dreſſer la table, laver les eſcuelles, balier la maiſon, ouvrir & fermer la porte, apporter cecy, ou cela, le mettre icy, ou là, travailler à la charpente, ſervir au meſnage, accommoder un outil, doler une piece de bois, & autres choſes ſemblables.

Regarde, mon ame, à quoy s'occupe ſi long-temps celuy en qui ſont cachez tous les treſors de la ſageſſe, & de la ſcience. O que vrayement ils ſont cachez ! Regarde ce que fait celuy en qui toute la plenitude de la Divinité habite corporellement. Toutes ces merveilles ont-elles eſté reduites-là qu'elles fuſſent employées en des offices ſi mépriſables! Eſt-ce là l'employ des incomprehéſibles perfections de l'homme-Dieu! Pouvoit-il pas avec elles attirer tous les hommes à connoiſtre, à aymer, & à ſervir parfaitement Dieu ; & ſe les aſſeurer pour bons, & fideles ſerviteurs à jamais ! Il le pouvoit ſans doute. Mais luy qui pouvoit tout, ſçavoit bien ce qui eſtoit precieux devant Dieu. Il n'a voulu glorifier ſon Pere ſinon ſuivant l'obeïſſance. Ie ſuis, dit il, venu faire, non ma volonté, mais celle de mon Pere. D'icy j'apprendray la ſur-

éminente

éminente dignité & l'ineſtimable valeur de l'obeïſſance.

AFFECTIONS.

Ie concevray une tres-haute eſtime & un tres-grand amour de l'obeïſſance voyant que N. Seigneur en a fait tant d'eſtat. Et puis je me donneray une grande confuſion de ne l'avoir encore ny étudiée, ny aymée, & de l'avoir meſmes plutoſt mépriſée, quoy que je ſceuſſe que Dieu l'a tant cherie, & tant honorée en ſoy-meſme. 2. Ie la deſireray, & me la propoſeray comme un tres-precieux don de Dieu. 3. Voyant que toute ma vie paſſée a eſté pleine de deſobeïſſance, ou peu ſoigneuſe d'obeïr aux choſes où je le pouvois faire, j'en ſeray grandement marry, & deteſteray ma faute tres-amerement. 4. Ie demanderay pardon de cette mienne faute. 5. Ie prendray reſolution de m'adonner efficacement, avec la grace de Dieu, à pratiquer l'obeïſſance, à l'exemple & pour l'amour du tres-obeïſſant IESUS. Ie feray eſtat de n'y manquer en aucun point, & de n'en laiſſer perdre aucune occaſion, non plus que luy. 6. I'en demanderay la grace par le merite de l'obeïſſance de mon Sauveur, & le conjureray luy-meſme de me donner cette obeïſſance qu'il deſire en moy, & qu'il m'a achetée par la ſienne. 7. Faiſons donc eſtat d'obeïr parfaitement, & nous tenons contens. Il n'importe en quoy nous ſervions Dieu, c'eſt aſſez que nous faſſions ſa volonté. 8. Mais faiſons-là à l'imitation de IESVS; aymant toûjours plus les choſes baſſes que les éclatantes. 9. Qui ſe pourra jamais plaindre de n'eſtre employé ſelon ſon merite, ſi IESVS eſt ſi long temps occupé en un vil meſtier, & au plus petit ſervice d'un pauvre meſnage.

II. POINT.

II. Point. *Son Humilité.*

CONSIDERATIONS.

IE considereray les abaiſſemens & les aneantiſſemens de ſon humilité. 1. Dans les choſes auſquelles il s'occupoit. 2. Aux perſonnes qu'il hantoit. 3. Aux diſcours qu'il tenoit. 4. Aux actions qu'il pratiquoit. 5. Au ſoin qu'il avoit de ſe cacher. 6. En ſes grandes fatigues. 7. Au ſecours, & en la conſolation qu'il donnoit aux autres. 8. A couvrir les defauts du prochain. 9. A loüer le bien qu'ils avoient. 10. A ſuporter leurs imperfections. 11. A parler peu. 12. Et jamais de ſoy.

AFFECTIONS.

O ineſtimable treſor d'humiliation que tu es peu connu des hommes. 2. Où ſont-ils, ces aveugles, qui penſent eſtre plus iudicieux que la Sageſſe incarnée? 3. Où eſt mon arrogance, qui ſe plaint d'eſtre dans l'oubly, ſi on ne luy donne de hauts employs? 4. Les talens que Dieu a mis en toy, ſont-ils comparables aux treſors qui ſont en Iesus-Christ? Abbaiſſe-toy donc à proportion de luy, ſi tu le peux; tu ne ſeras point trop bas. 5. Mais, ô Dieu aneanty, quel moyen de s'humilier à proportion de ce que vous avez fait? Si la Majeſté eſt dans ces baſſeſſes, où faudra-t'il mettre le neant? Et quel ſera le lieu du pecheur? 6. Au moins faites, mon Sauveur, que j'apprenne de voſtre aneantiſſement, à ne deſirer point de m'eſlever: que j'ayme les choſes petites, deſquelles vous vous eſtes contenté: que j'abhorre les grandeurs du monde, ne tenant rien de relevé que d'avoir l'honneur de vous reſſembler. 7. Orgueil inſuportable, vanité indomptable, reçoy icy de

la

la confusion, voyant un Dieu ainsi aneanty tandis que tu cherches à t'agrandir. 8. Est-il possible, Seigneur, que je croye en vous & que je desire les grandeurs ? N'est-ce point assez de vous voir confiné dans ces estranges bassesses dix-huit ans de suite, pour me donner envie d'y estre avec vous ?

III. POINT. *Sa Pauvreté & ses souffrances.*

CONSIDERATIONS.

JE contempleray sa pauvreté, & ses souffrances. 1. En son mestier de Charpentier. 2. En son vivre, & en son vestir. 3. En son logis. 4. En ses plus familiers. 5. En plusieurs commoditez. 6. En un entier éloignement de toutes delices. I'estudieray attentivement tout cecy approfondissant cette sublime doctrine de mon Maistre, & ces admirables actions de mon Roy, qui croissant en âge croist aussi toûjours en perfection. Icy l'obeissance est plus laborieuse qu'auparavant : l'humilité est dans des avilissemens estranges : la pauvreté est accompagnée de fatigues continuelles. C'est d'icy qu'il me faut apprendre à aymer d'une bonne façon ma propre volonté, l'honneur, & les plaisirs.

AFFECTIONS.

O pauvreté que tu es riche de posseder le cœur de Dieu, jusqu'à l'assujettir à faire si aisement, & à souffrir si gayement des choses si difficiles ! 2. Amateurs des delices venez voir le Dieu de Majesté, le Seigneur de la gloire, entre les plus mespriſez des hommes, gagner sa vie à la sueur de son corps. 3. Doux IESUS, qu'étoit-il besoin que vous fussiez jamais reduit à cette

cette laborieuse, & penible façon de vie, en laquelle vous avés passé dix-huit ans, de mesme que si vous eussiez esté l'un des plus miserables hommes du monde ? 4. Vostre bonté vous y a porté, afin de m'y attirer par vostre exemple, & de me faire aymer ce qui est pour mon tres-grand auantage. 5. Pourray je encore affectionner les commodités de la vie, aprés vous avoir veu suer si long-temps pour gagner la vostre? 6. Aurois-je bonne grace de me plaindre du logement, du vivre, du vestir, & de l'occupation, voyant qu'en tout cela je n'approche aucunement de vos incommodités ? 7. O Seigneur, tres-pauvre, & tres-souffrant, donnés-moy la grace d'imiter volontiers vos Royales souffrances, & de prendre plaisir à endurer avec vous : je vous en conjure, par le contentement que vous avez pris à patir pour moy. 8. Ie suis tres-marry d'avoir esté si sensuel : je veus absolument mourir à la recherche des commoditez & des satisfactions de la nature, & au contraire embrasser à vostre exemple & pour contenter vostre saint amour, tout ce qu'elle a plus en horreur.

Le Coloque sera avec IESVS mon Maistre, & mon Roy, en adorant ses perfections, en detestant mes imperfections, & en luy demandant pardon d'avoir si mal apris ses divines leçons, & si mal imité ses Royales vertus: Puis le priant de m'ayder à faire mieux, à profiter de ses exemples & à contretirer ses vertus, selon le tres ardent desir qu'il en a ; enfin je me consacreray à luy pour commencer presentement. Ie m'adresseray à la chambrette de la Sainte Vierge, & à la boutique de S. Ioseph, reconnoissant mes lâchetez, & mes infidelités, & proposeray de m'amender, en les prenant à tesmoin.

Abregé

Abregé de la Meditation de la vie de Noſtre Seigneur depuis douze ans juſqu'à trente.

L'Oraiſon Preparatoire à l'ordinaire.

Le I. PRELVDE. Noſtre Seigneur eſtant deſcendu de Hieruſalem à Nazareth avec ſes parens à l'âge de douze ans, demeura ſujet à eux juſqu'à l'an trentiéme de ſa vie. Paſſant ces dix-huit ans en obeïſſance, il croiſſoit en ſageſſe, en âge, & en grace devant Dieu, & devant les hommes.

Le II. PRELVDE. Voir Noſtre Seigneur travaillant avec S. Ioſeph.

Le III. PRELVDE. Demander la grace de connoiſtre, d'aymer, & d'imiter l'obeïſſance, l'humilité, & la pauvreté de mon Sauveur.

I. POINT. Il obeït. 1. Vniverſellement en toutes choſes. 2. En tout temps, & en tout lieu. 3. En des choſes tres-baſſes. 4. A tous ceux qui luy commandoient. 5. Promptement. 6. Gayement. 7. Sans excuſe, & ſans murmure. 8. D'effet & de volonté. 9. Par motif de charité. 10. Et s'abſtient de faire pour Dieu des choſes tres-grandes, parce que ſon Pere ne l'y porte point.

II. POINT. Il s'humilie. 1. En ſon occupation. 2. En ſa converſation. 3. En ſes diſcours. 4. En ſes actions. 5. En ſe cachant. 6. En ſe fatiguant. 7. En ſervant les autres. 8. Les excuſant. 9. Les honorant. 10. Les ſuportant. 11. Parlant peu. 12. Et jamais de ſoy.

III. POINT. Il pratique la pauvreté. 1. En ſon meſtier. 2. En ſon vivre, & en ſon veſtir. 3. En ſon logement. 4. En ſa hantiſe. 5. En ſouffrant. 6. S'eſloignant de toutes delices.

Au

Au Coloque je demanderay pardon à N. Seigneur d'avoir si mal imité ses vertus, & la grace de m'amender, m'y consacrant presentement devant la chambrette de la Vierge, & la boutique de S. Ioseph.

ENTRETIEN DV CINQVIEME IOVR.

De l'Imitation de N. Seigneur.

LA sageſſe de Dieu eſt ſi grande, qu'elle prepare de tres-nobles moyens pour arriver aux fins plus excellentes : & ſa bonté eſt telle, qu'elle joint touſiours noſtre bien avec ſa plus grande gloire. Si IESUS veut que vous l'aymiez, c'eſt afin que vous l'imitiez. Il recherche la gloire de poſſeder voſtre cœur, pour faire que vous en retiriez l'avantage de luy reſſembler. C'eſt à cette imitation de IESVS que je vous invite aujourd'huy. Conſiderez s'il vous plaiſt doucement, & attentivement devant luy les obligations qui vous y portent ; Comment c'eſt qu'il s'y faut prendre ; & puis, quelle a eſté, & quelle ſera noſtre pratique là-deſſus.

1. La grandeur & la Majeſté de ſa divine perſonne, & les ineffables perfections de ſa tres-ſainte Humanité, vous ſont le premier attrait à le ſuivre. C'eſt grand honneur de reſſembler aux grands en ce qui eſt de plus recommandable en eux : Ce vous ſera donc un honneur infiny de vous rendre ſemblable à JESVS par l'expreſſion parfaite de ſa tres-ſainte vie.

Pour un ſecond titre, vous devez à ſa bonté tout le poſſible, il vous a obligé infiniment : vous ne

ne pouvez donc sans une extresme ingratitude luy refuser aucun contentement qu'il desire de vous. Or il vous demande instamment que vous le suiviez. Il n'est descendu du Ciel pour autre suiet, que pour remettre le Royaume de son Pere en son entier. Chose qui n'est point possible si nous ne l'imitons, afin que son Pere regne parfaitement en nous, comme il a regné en luy. Il a doncques grandement à cœur que nous tâchions de luy ressembler.

Mais voicy une troisiéme consideration qui vous doit absolument emporter. Il a choisi une vie commune, tout exprés afin qu'elle fust imitable à tous : & que luy ressemblans nous arrivassions à la plus haute gloire que l'on puisse acquerir. Regardéz-le dans sa pauvreté, dans son abaissement, vivant entre les hommes comme le plus chetif de tous : Ce n'est pas une necessité de destin : Ce n'est pas une impuissance de faire autrement qui l'a reduit-là. Ce n'a pas mesme esté qu'il fust obligé de mener une telle vie pour plaire souverainement à son Pere : Il pouvoit luy donner autant de gloire vivant dans les honneurs, & dans toutes les grandeurs humaines, qu'en s'abaissant, & en s'humiliant. C'a esté nostre seul interest qui l'a touché : C'a esté vôtre bien, & le mien, & celuy de chaque homme en particulier qu'il a consideré s'engageant en cette façon de vie basse, & penible, en laquelle nous pouvons tous l'imiter, & nous le devons faire, si nous avons soin du bien de nos ames. S'il a embrassé tant de peines, & d'incommoditez, c'a esté pour vous les rendre aymables, & pour vous les faire embrasser avec luy, les aymant pour l'amour de luy, qui ne les a aymées, & espousées, que pour vostre bien.

Voudriez-vous bien aneantir son Incarnation quant

quant à ces circonſtances, vous la rendant, non ſeulement inutile, mais encore prejudiciable, quant à cette façon de vie repugnante aux deſirs de la nature ? Gardés-vous en bien. Si vous avez aujourd'huy honte de luy, & horreur de ſa Croix, il aura un jour honte de vous, & vous éloignera de ſa face pour jamais. Si vous eſtes ſi delicat que vous refuſiez de ſouffrir pour conſoler IESUS en ſes ſouffrances, il permettra que vous tombiez en des peines qui n'auront point d'alegement. Ne ſoyez pas ſi cruel à un ſi grand amour. Que craignés-vous tant ? L'infamie eſt devenuë honorable depuis que JESVS-CHRIST l'a eſpouſée : Les douleurs ont perdu leur pointe, & leur aigreur, elles ſont devenuës des douceurs depuis qu'elles ont eſté unies à IESVS.

Mais je le veus bien, ſoyés aſſés mal-heureux pour n'avoir point d'eſgard à ce que vous devez à la grandeur, à l'amour, & aux bien-faits de IESUS : Serez-vous aſſez denaturé pour vous haïr vous-meſme, pour fuyr voſtre bien, & pour vous mettre en un grand danger d'eſtre eternellement perdu ? Rendez-vous enfin à vos propres intereſts. Or ne voyez-vous pas clairement qu'il n'eſt choſe aucune plus avantageuſe pour vous, que de vous conformer autant que vous pourrés à voſtre grand Sauveur ? Vous ne pouvés juger qu'il vous ayt invité à voſtre perte. Il eſt trop bon. Sa ſageſſe ne permet point que vous doutiés s'il eſt trompé. Pourquoy donc deliberés-vous ſi vous ſuivrés ſon exemple, & ſon conſeil ?

Servés-vous de la foy, & dites que la recompenſe que Dieu promet à toutes ces humiliations qui vous paroiſſent en la vie de IESUS, eſt ſi grande, qu'elle merite que pour l'aquerir

nous

nous endurions encore infiniment plus : parce que tout ce qui eſt penible, n'eſt rien au prix de la gloire qui en provient, quand on le prend pour IESVS. C'eſt l'aſſeurance que Noſtre Seigneur vous en donne. Celuy, dit-il, qui me ſert, me ſuive : & là où ie ſuis, là auſſi ſera mon ſerviteur avec moy. Si vous deſirez de luy reſſembler au Ciel, imitez-le ſur la terre : Si vous ſouffrez avec luy, vous regnerés avec luy.

Au reſte, ſçachez, & peſez bien meurement que vous ne pouvez vous ſauver, qu'à l'ayde de ſa grace, & que luy n'eſtant pas obligé de la vous donner bien abondante en toutes ſortes de neceſſitez, il vous la donnera touſiours plus liberalement en celles auſquelles il vous expoſe luy-meſme. Craignez donc, mais craignés bien fort, que vous voulant trop eſpargner, & refuſant de l'imiter, vous ne vous perdiés entierement. Souvenés vous qu'il a dit, & qu'il eſt vray, que qui ayme ſon ame en cette vie, la perd pour l'eternité. Donnés vous à luy, & vous perdez maintenant, c'eſt là vous ſauver pour touſiours.

II. Y eſtes-vous reſolu ? Deſirez-vous d'apprendre comment vous le pourrez faire ? Il n'eſt pas bien difficile de vous contenter. Ouvrez les yeux. Voyez noſtre Sauveur marchant devant vous. Il vous trace le chemin. Il eſt plus aiſé de le voir aller devant que de le ſuivre. Mais vous y eſtes engagé, puiſque vous eſtes Chreſtien. Le Chriſtianiſme n'eſt autre choſe qu'vne profeſſion de la Foy, de la doctrine, & de la vie de IESUS-CHRIST. Or ſus, courage ne vous dementés point. Suivés celuy que vous adorez. Ses demarches ſont ſes actions. Faites les meſmes choſes que luy, & en la meſme façon que luy

& vous l'imiterez. Agissez comme luy, souffrez comme luy, cherchez ce qu'il a cherché, fuyez ce qu'il a fuy, quittez ce qu'il a quitté, pratiquez ses conseils comme luy, ayez les mesmes desseins, & intentions que luy, exercez les vertus avec luy, renoncez à vous comme luy, portés vostre croix avec luy, laissez vous crucifier quand Dieu le voudra comme luy, & vous le suivrez.

Mais descendons vn peu plus en particulier, afin que vous y voyez plus clair. Pour imiter IESVS, il est besoin, non seulement que iamais vous ne recherchiez l'honneur, mais aussi que vous le rejettiez toutes les fois qu'on le vous presentera, si la gloire de Dieu ne vous oblige à le recevoir. Il est necessaire que vous acceptiez l'humiliation quand elle vous arrivera de quelque part que ce soit, & combien que n'en ayez donné aucun sujet; car c'est ainsi qu'il a fait. Il faut que vous soyez bien-aise d'estre mesprisé, & humilié, & que vous n'ayez aucun mauvais sentiment contre les personnes qui vous traiteront ainsi: qu'au contraire vous les aymiez, & les serviez particulierement, & aux choses de Dieu, & mesme aux indifferentes, reconnoissant qu'elles vous ont singulierement obligé. De plus il est requis que de vous mesme vous recherchiez l'humiliation, l'abaissement, & tout ce que la nature a en horreur. Vostre Sauveur l'a fait ainsi: & pour en venir à bout à son avantage, il a fait des miracles afin de souffrir quelque chose. En vn mot, il faut que vous n'ayez qu'vne passion, mais qu'elle soit continuelle, de vous aneantir, & de mourir à vous, pour faire de vous-mesme vn continuel holocauste à la gloire de Dieu, & de IESVS. C'a esté le grand desir qui possedant tousiours le cœur de vostre IESVS, luy a fait dire,

dire, ie dois estre batisé d'vn bateſme. Helas que ie ſuis en grande peine de ce qu'il eſt differé.

Ne me demandés point ce que vous ferez pour imiter voſtre Sauveur en ce qui eſt des plaiſirs & des commoditez de la vie. L'ame morte à ce qui luy eſt le plus ſenſible, qui eſt l'honneur, ne peut avoir de ſentiment pour ce qu'elle doit moins cherir. Quant à moy, dit le S. Eſprit en ſa perſonne, i'ay eſté nourry dans les travaux & dans la fatigue dés ma ieuneſſe. Helas dés ſon enfance, & dés ſa naiſſance, il a eſté en vn continuel exercice de pauvreté, & de ſouffrances. Cette ſainte Pauvreté l'a receu venant au monde, l'a accompagné en toute ſa vie, & ne l'a point quitté à la Croix, le ſuivant iuſqu'au tombeau. Quittés doncques ces deſirs des biens & des plaiſirs, qui n'ont iamais eu de place dans le cœur de IESVS.

Voila pas de grandes choſes enfermées en l'Imitation de IESVS que vous vous propoſez? En voicy certes encore vne plus haute, & plus difficile, mais auſſi plus noble, à laquelle il vous faut travailler de tout voſtre pouvoir. IESVS n'a jamais en ce monde fait ſa volonté. Il a touſiours executé celle de ſon Pere, en toutes les rencontres, ou des diſpoſitions de la nature, ou des volontez des perſonnes qui ont traitté avec luy. C'a eſté cette obeïſſance qui a tenu le haut bout en luy, reglant toutes ſes actions, & toutes ſes ſouffrances par l'ordre de la volonté de ſon Pere. C'eſt ce qu'il vous faut tâcher de faire, ſi vous deſirez de luy reſſembler en ce qu'il a eu de plus relevé. Il eſt, croyez moy, plus aiſé d'embraſſer les plus grandes ignominies, & les plus piquantes douleurs, que de renoncer pour touſiours à toutes ſes volon-

tez. Commencés aujourd'huy à vous vaincre en ce sujet.

III. Pardonnés moy cette liberté, ie presupose que vous ne l'avez encore point fait ; & sans doute quiconque l'a fait excellemment, est ou parfait, ou fort avancé en la perfection. Dites moy donc, ou plutost dites à Dieu, & à vous-mesme : Avés-vous quitté vostre volonté, ne faisant rien parce qu'il vous plaisoit, mais seulement, parce que Dieu le vouloit? Si vous me respondés que vous avés quelquefois obey. Helas, combien tost avés-vous cessé de le faire, rentrant en la possession, & en l'vsage de vostre volonté !

Faites vn estude particulier de cela, & commencés à vous y prendre comme il faut. Ie ne vous dis pas que vous renonciés à vostre volonté en quelques rencontres, mais que vous le fassiés toûjours : & que vous preniés plaisir à faire celle d'autruy, afin de vous acoutumer à rompre, & à quitter la vostre, pour faire celle de Dieu.

Ne craignés jamais d'exceder en ce point. Ce n'est pas negliger le reste de la perfection, que se donner totalement à cette partie. Elle seule bien possedée, vous rendra possesseur de tout le surplus. L'ame qui ne cherche point à faire sa volonté, ne se laissera non plus aller à la poursuite de l'honneur, ny du plaisir, ny des richesses. Toutes ces choses ne s'ayment sinon par vne ame qui prend plaisir à se contenter & à satisfaire sa volonté. Ainsi le soin que vous aurés de ne vous point contenter, vous fera rejetter & les honneurs, & les plaisirs, & les commodités, & vous fera embrasser les humiliations, les souffrances ; & les incommodités lors que vous y trouverés la volonté de Dieu.

CONSI

CONSIDERATION POVR LE CINQVIEME IOVR.

De l'Eſtat, ou Office; & de l'Occupation, ou employ du temps.

DIeu ayant bâty l'homme de telle ſorte, qu'il a beſoin de mener vne vie commune, & de compagnie; a quant & quant ordonné la grande varieté d'eſtats, & d'offices qui ſont pour l'adminiſtration de cette vie mortelle, & pour l'entretien de la communication des hommes par entr'eux. Sa Providence les diſtribuë dans l'Egliſe & dans le monde, mais c'eſt touſiours en preſentant à vn chacun, avec la condition où elle l'appelle, le moyen de s'y ſauver. Avés-vous pris voſtre eſtat comme de ſa main, & dans cette veuë de le ſervir?

2. En la diſtribution des employs, Dieu a égard au bien commun plus qu'au particulier de la perſonne, à qui il pourroit donner ſes graces pour aquerir la ſainteté en toute autre façon de vie: Pour vous, au chois de voſtre eſtat, vous ne devés conſiderer premierement & principalement, ny le bien du public, ny voſtre avantage temporel; mais le plus grand bien de voſtre ame. Dieu peut vous donner des graces tant qu'il voudra, & telles qu'il luy plaira pour vous aſſiſter en toute rencontre: mais vous ne ſçavez quelles graces il vous donnera. Ainſi il peut prudemment vous expoſer aux tentations, mais vous ne le devés iamais faire de vous-meſme.

3. Si le genre de vie que vous avés embraſſé, ne ſe peut moralement changer, tâchés de vous

y attacher maintenant comme à vne chose qui vous est venuë par la permission de Dieu, & recherchez les moyens de vous y sauver. Si vous pouvez aisement vous en deffaire, examinez si vous avés la commodité d'en entreprendre quelque autre meilleur pour vostre salut, & y pensez comme il faut devant Dieu, prenant conseil là dessus, & le suivant.

4. Soyez content de vostre condition : n'enviez point les plus avancez : ne mesprisés point ceux qui sont moindres : ne vous elevez par dessus personne. Nous joüons tous en cette vie vne grande tragedie : Peu importe quel personnage chacun y represente, de Roy, ou de Marchand ; de Magistrat, ou de valet. Le tout est de faire excellemment celuy qu'on a entrepris.

5. Vous tenez vostre office de Dieu ; acquittez-vous fidelement de tous ses devoirs : ce sont les pas qui vous sont marquez pour aller au Ciel. Vous rendrez compte à Dieu de vostre commission, faites-là devant ses yeux : il prend garde à vous. Ne vous empressez point trop : ce n'est pas son dessein. Mais aussi ne vous chargez point d'autres occupations peu vtiles, & qui vous rendent incapable de vaquer à vostre office.

6. Considerez en vostre charge les interests de Dieu, & y soyez courageux ; il ne vous manquera iamais en la defense de ses droits : Considerez ceux de vostre prochain, & y soyez fidele ; Dieu en fait les siens : Considerés les vostres, & y soyez moderé ; vous gagnerez plus par la mederation, que par la trop grande ardeur : Souvent la nature vous persuadera que vous avez droit, où vous n'en avez point.

7. Ordonnez vostre maison selon vostre condition,

dition, reglant tout ce qui eſt de voſtre deſpenſe ſur la pratique des gens d'honneur qui ſont de meſme eſtat, & de meſme naiſſance, le vivre, les habits, les domeſtiques, le logis, les hantiſes, & tout le gouvernement de la maiſon ſoit proportionné à voſtre dignité, & à vos moyens. Ne ſuivez point les regles du monde aux deſpens de voſtre conſcience.

8. C'eſt bien fait de maintenir vos droits & de faire obſerver les coutumes qui vous ſont avantageuſes, quand vous ſçavez qu'elles ne ſont point introduites par vſurpation injuſte : mais auſſi il faut vous garder de charger de nouvelles ſujettions ceux qui dependent de vous, abuſant à cette fin de voſtre autorité, & de la neceſſité où eſt voſtre prochain. Dieu ſe porte pour vangeur de ceux qui ſont ainſi oppreſſez.

9. Gardez exactement tous les reglemens ordinaires en voſtre charge : c'eſt vn droit que le public a ſur vous : vous ne l'en devez fruſtrer pour grand que vous ſoyez. Ne manquez point à ce que les gens de bien y pratiquent le plus ſouvent ; leur coûtume vous doit eſtre vne loy inviolable. Adouciſſez touſiours plutoſt le ioug des petits, que de l'appeſantir : n'ayez point peur de vous laiſſer aiſement aller à l'excés en cela : la nature eſt aſſez tenante de ſes droits pour vous en avertir.

10 Ayés cette maxime au fond du cœur, de ne faire iamais aucun mal à eſcient, & de ne faire tort à perſonne en la fonction de voſtre office : Dieu ne vous a donné le pouvoir que pour en vſer en bien-faiſant. Faites le bien que vous connoiſtrez clairement ſe devoir faire : vous obtiendrez par ce moyen la lumiere : pour connoiſtre celuy que vous ignorés. Dieu

sera content de vous, si vous luy donnés ce que vous sçavés qu'il vous demande.

11. Reconnoissés combien il importe de bien employer le temps, que pour cet effet il faut vivre d'ordre, & que pour mettre ordre à ses actions exterieures, il faut regler l'interieur, & se resoudre à ne vivre que par la raison.

12. N'avés-vous point encore beaucoup d'heures au jour qui vous soient libres, & qui s'écoulent inutilement, faute de vous donner vn bon ordre, & d'estre exact à le garder? Ie ne pretens pas vous deffendre vn honneste divertissement aprés vos repas: il est necessaire à tous: le temps n'y est point perdu, mais bien employé.

13. Prenés exemple sur l'ordre qui vous est donné pour ce temps des Exercices. Ne seriés-vous pas heureux si vous viviés tousiours reglement, comme vous faites maintenant? Reglez doncques vos journées à peu-prés comme le font celles-cy, autant que vous pourrés: & aux occasions inévitables qui rompront vostre ordre ayés vn reglement que vous y gardiés inviolablement. Nous ne sommes jamais contraints de sortir de la plus generale regle de la raison, bien qu'il nous faille souvent quitter cecy ou cela, que la raison particuliere nous ordonnoit.

14. Pour ces changemens, ne les recevés point sinon par necessité. Ne vous en fiés pas au sentiment qui vous en viendra sur le champ. L'humeur est vn fort mauvais Conseiller. Tenés vous à ce que vous aurés meurement deliberé. Vous jugés bien mieux maintenant de l'heure du lever & du coucher, que lors que la nature voit sa commodité presente. Il est ainsi des autres choses. Suivés-en tout ce que vous aurés sagement arresté.

15. Donnez

15. Donnez vous garde de l'abus de quelques-vns qui pensent estre plus qu'ils ne sont devant Dieu. Ils ne s'attachent à aucune regle ny ordre, pour estre, disent-ils, plus prests à suivre les attraits de Dieu. Dieu n'est point ennemy de la regle, puis qu'il fait toutes choses en pesant, en comptant, & en mesurant tout ce qu'il y faut. La liberté des enfans de Dieu les affranchit de l'esclavage des passions; mais non de la sujection, & de l'obeïssance aux ordres sagement instituez.

16. Aux rencontres qui ne se peuvent prevoir, lors que vous douterez s'il est expedient pour la gloire de Dieu de vous departir de vostre ordre, elevés vous au S. Esprit, & luy demandés sa lumiere: puis y ayant un peu pensé, si la chose presse, faites ce que vous croirez que vostre Directeur jugera le meilleur: si vous pouvez differer jusques à ce que vous l'ayez consulté, demeurez tousiours dans vostre pratique ordinaire.

17. Armez-vous de bonnes pensées, & de fortes resolutions contre les attraits de vostre employ qui charment la nature par la grandeur de l'esclat, ou par la douceur du plaisir, ou par l'utilité du profit. Si vous travaillez beaucoup dans une telle veuë, vous perdriez vostre peine, & en seriez puny. L'occupation de l'Esprit est bien chatoüillante: la curiosité s'y glisse fort souvent, la vanité plus ordinairement, & l'orgueil plus dangereusement. Fuyez ces pestes tant que vous pourrez.

18. Comme il vous faut moderer lors que vous vous sentez estre trop attiré à vostre occupation, de peur d'y aller par le mouvement de la nature, & d'y perdre au lieu d'y gagner: aussi faut-il vous evertuer de vous y porter

courageusement, & gayement, lors que vous n'y avez point d'inclination naturelle. Ne faites jamais lâchement, & par maniere d'acquit ce qui est de la volonté de Dieu.

19. Dans la concurrence de plusieurs choses, ne suivés point l'impetuosité de la nature : rompez-la, & la mortifiés en faisant tout au contraire quand la conscience le permettra. Cherchez de plaire à Dieu, & luy demandez secours, vous le promettant de sa bonté qui vous employe en ce dessein. Ne vous arrestez point au jugement du monde ; ne cherchez point son applaudissement. Si vous travaillez fidellement pour Dieu, il vous recompensera divinement.

20. Trouvés quelque bonne façon de vous souvenir de Dieu dans vostre exercice, & la pratiqués soigneusement : elle vous sera infiniment fructueuse. Vous pourrés bien au commencement y avoir un peu de peine : mais avec le temps vous le ferés si aisément, que cela n'interrompra point vostre travail, voire vous y fera avancer. Vn cœur bien gay va beaucoup mieux en besongne.

De l'Importance du sixiéme Iour.

IE mets icy à la fin du cinquiéme jour ce peu de lignes pour vous avertir que le jour suivant vous est de tres grande consequence : & qu'il est fort à propos de vous preparer à vous y employer bien soigneusement, & de demander instamment à Dieu, qu'il vous y beniſſe particulierement.

Vous y verrés dans les Meditations trois pensées de S. Ignace, qui ne sont point communes en fait de spiritualité.

La premiere est dans la Meditation de deux Estandarts

Estandars en faveur de l'Humilité, que Saint Ignace recommande autant & plus en un mot, que l'on sçauroit faire en plusieurs grands volumes. Lisez, s'il vous plaist, attentivement ce qui a esté mis pour declarer la force de cette Meditation.

La seconde est dans la Meditation des trois manieres d'Humilité, elle découvre quelle est l'humilité que le S. Esprit a fait tant priser par S. Ignace.

La troisiéme est dans la Meditation des trois classes pour desabuser ceux qui se flatent aisément d'un peu de bonne volonté qu'ils ressentent, ou de quelque peu de consentement qu'ils y prestent.

Si ces trois Meditations sont d'importance la Consideration estant bien faite ne vous sera gueres moins fructueuse, puis qu'elle vous servira pour avancer notablement en la vertu toute cette année jusqu'à vostre premiere Retraite.

LE SIXIE'ME IOVR
DES EXERCICES.

L'employ du sixiéme iour.

L'Entretien de ce jour sera *de l'Humilité.*

La premiere Meditation sera *des deux Estandarts.*

La seconde sera *des trois manieres d'humilité.*

La troisiéme sera *des trois classes.*

On lira du Livre de S. Ignace *tout ce qui est de l'Election.*

On pourra lire dans le Livre de l'Imitation

de IESVS-CHRIST, pour la Meditation des deux Estandarts, *le Chapitre vingt-troisiéme, & cinquante-sixiéme du troisiéme livre.*

Pour la meditation des trois manieres d'humilité, *le Chapitre cinquante-deuxiéme, & le cinquante-quatriéme du troisiéme livre.*

Pour la Meditation des trois Classes, *le Chapitre vingt-septiéme, & le trente & uniéme du troisiéme livre.*

La Consideration de ce jour sera *de la vertu à laquelle il nous faut estudier cette année, & du moyen d'y travailler.*

Pour la Meditation des deux Estandarts.

PArce que la Meditation des deux Estandarts est de tres-grande importance pour la perfection de la vie spirituelle; il est bien à propos que nous mettions icy quelques pensées, qui en rendent l'intelligence plus claire. Nous montrerons quel est le principe qu'elle presupose immediatement: qu'elle est la fin où elle tend: quel chemin & quel moyen elle prend pour y conduire: quelle est la force de ce moyen: combien cette Meditation est necessaire: & quelle place elle doit avoir dans les Exercices.

Le principe de la Meditation des deux Estandarts.

SAint Ignace presuppose ce principe comme asseuré, que le diable voulant perdre les hommes, vse communement de la recherche des richesses, & de l'honneur; & qu'au contraire N. Seigneur pour les sauver se sert universellement du mespris des richesses & des honneurs: Et consequemment que cette recherche-là est au diable,

diable comme un Estandart sous lequel il fait ranger ceux de son party : celuy de N. Seigneur consistant en ce mépris.

La verité de ce principe sera évidente à celuy qui considerera, que N. Seigneur entreprenant de nous attirer, & de nous conduire à la perfection par ses enseignemens, & par son exemple, ne peut avoir choisi pour soy, & nous avoir conseillé, autre genre de vie, que celuy qui est le meilleur pour nous y avancer. Luy doncques ayant pris pour soy le mespris des richesses, quand il a voulu ne posseder chose aucune, & vivre d'aumosne ; & nous l'ayant conseillé par ces paroles, *Si vous voulez estre parfaits, allez, vendez tout ce que vous avez, distribuez-en l'argent aux pauvres, & venez à ma suite* : Ayant aussi pris pour soy le mespris de l'honneur, comme il paroist en sa vie, qui bien que pleine de merveilles, a ce neantmoins tousiours esté contredite; & persecutée ; & nous l'ayant conseillé, en disant ; *Prenez-la derniere place* ; Il faut de necessité que le mespris des richesses, & de l'honneur, soit le meilleur chemin pour nous mener à la perfection. C'est pourquoy il est tout certain que le diable qui s'efforce de nous perdre entierement, tâche de nous mener par une voye totalement contraire. Il connoist bien que comme celle du Fils de Dieu nous conduit avantageusement à la perfection ; aussi celle qui luy est opposée nous precipite infailliblement en toute sorte de mal-heurs. Et pour ce sujet il s'employe entierement à nous donner de l'amour pour les richesses, & pour l'honneur, comme N. Seigneur desire de faire que nous les mesprisions.

La fin de la Meditation des deux Eſtãdarts.

C'Eſt d'engendrer en l'ame un vray amour de la pauvreté, & du meſpris, & de la porter à ſe deſpoüiller effectivement des richeſſes & à s'éloigner des honneurs, à l'exemple de Noſtre Seigneur, embraſſant ſa façon de vivre qui ſans doute a des grands avantages pour acquerir la perfection d'autant qu'elle meſme a la vraye humilité, qui eſt la vive ſource de tout bien. Voila le but de cette Meditation. Et c'eſt la cauſe pour laquelle S. Ignace l'a miſe au commencement du temps de l'élection, où l'ame determine comment elle doit ordonner ſa vie: à quoy il eſt treſneceſſaire qu'elle ſoit éclairée de cette verité, que N. Seigneur nous porte à meſpriſer les richeſſes & l'honneur, & que le diable nous incite à les chercher.

Le moyen que la Meditation des deux Eſtãdarts employe pour obtenir ſa fin.

LE moyen que cette Meditation nous donne pour nous porter à ce dépoüillement des richeſſes & des honneurs, eſt celuy-cy. Elle nous montre que ce dépoüillement effectif & affectif eſt le chemin à la vraye humilité, par laquelle nous avancerons aſſeurement en toute ſainteté: & que pareillement l'amour & la poſſeſſion des richeſſes & des honneurs eſt le chemin à l'orgueil, qui nous jetteroit infailliblement dans tous les pechés. Voila pourquoy S. Ignace qui a tant priſé, tant pratiqué, & par tout ailleurs tant recommandé la vraye mortification, n'en fait icy aucune mention.

En cette Meditation il nous repreſente Noſtre Seigneur

Seigneur desireux de faire que tous les hommes acquierent la vraye humilité, comme la chose qui peut mieux les avancer en tout bien devant Dieu; & voulant les détourner de l'orgueil, comme de ce qui peut leur nuire souverainemẽt, Il ne met dans l'Estandart de Nostre Seigneur, que ce qui ordinairement achemine plus à l'humilité; & dans celuy de Satan que ce qui dispose plus à l'orgueil. Or est-il que communement ce qui porte plus à l'humilité, c'est la pauvreté, l'abjection, la bassesse, & le mespris; qui est ce que S. Ignace a couché dans la banniere du Sauveur: Et ce qui porte davantage à l'orgueil ce sont les richesses & les grandeurs; que S. Ignace nous dit estre comme le leurre par lequel Satan attire les hommes à son party, proposant leur esclat dans son drapeau.

En ce point il faut remarquer deux choses L'vne est que S. Ignace ne se contentant point de porter une ame à son salut, desire de la conduire à la perfection; & luy propose le plus excellent moyen que Dieu ayt donné aux hommes pour l'aquerir, qui est l'humilité. C'est pourquoy il a dressé cette Meditation, esperant de nous y faire concevoir une telle crainte de l'orgueil, qui est la source de tout peché, que de peur d'y tomber nous rejettons les richesses, & l'honneur qui l'engendrent plus ordinairement. Et quant & quant il a voulu nous imprimer une si haute estime, & un tel desir de l'humilité, qui est l'origine de toute perfection, que pour y arriver nous embrassions volontiers la pauvreté & le mespris, qui nous y menent plus naturellement. En l'un & en l'autre Estandart la disposition, & la voye sont exterieures, les termes sont interieurs. Vivre dans la pauvreté, ou dans la commodité, dans l'abjection, ou

dans l'honneur, ce ſont choſes exterieures : mais aymer cordialement le meſpris, c'eſt une choſe fort interieure, à quoy S. Ignace nous porte grandement: comme il ſe voit de ce qu'il ordonne, que cette Meditation ſe faſſe par quatre diverſes heures en un jour : & de ce qu'il veut, qu'en ce meſme jour on penſe à tout moment aux trois manieres d'humilité, de peur qu'on ne s'abuſe, prenant pour vraye humilité, ce qui n'en a qu'une petite apparence. C'eſt aſſez pour nous donner à entendre la haute idée qu'il avoit de cette vertu, & que le but de nos Exercices & retraites, doit toûjours eſtre, de nous avãcer en elle.

L'autre choſe qui eſt à noter icy, c'eſt que dans ces deux Eſtandarts S. Ignace n'enferme ny vice, ny vertu : mais ſeulement des choſes indifferentes. Sans doute ce ne ſeroit pas avoir fait aſſez prudemment, que d'avoir mis l'humilité dans l'Eſtandart du Fils de Dieu, ſans mettre ſon contraire dans celuy du diable : Et ce ne ſeroit pas moins faillir contre la prudence, de mettre l'orgueil dans l'Eſtandart du diable, comme s'il en faiſoit montre & parade. Les hommes aſſeurement ſe deſabuſeroient, s'ils voyoient qu'on les invitaſt ouvertement au plus abominable de tous les vices, & à la ſource infaillible de tous les mal-heurs. Ce qui attire noſtre cœur à ſoy, doit eſtre un bien, ou en avoir l'apparence. L'orgueil n'a ny l'un, ny l'autre, auſſi tous l'ont en horreur, meſme ceux qui en ſont le plus poſſedez.

Les paroles de S. Ignace montrent aſſez ſa penſée; car il dit, qu'au commencement le diable fait pouſſer les hommes à la convoitiſe des richeſſes, afin qu'ils puiſſent eſtre plus aiſement jettez dans l'ambition de l'honneur mondain, & dans l'abiſme de l'orgueil. Où vous remarquerez qu'il croit que l'on commence à ſuivre l'Eſtandart

de

de Satan, convoitant les richeſſes; & que de là on vient à l'ambition de l'honneur, c'eſt à dire à l'amour, & à la recherche de l'honneur: Mais parlant de l'orgueil, il ne luy conjoint aucun mot qui porte quelque affection de noſtre cœur, au contraire, il vſe du mot d'abiſme ou precipice, qui marque plutoſt une cheute involontaire qu'vne recherche deliberée.

Semblablement dans l'Eſtandart de N. Seigneur il ne met que deux pas ou démarches de noſtre volonté. Premierement l'amour & l'exercice de la pauvreté, & de la diſette des biens temporels; en ſecond lieu le deſir, & la recherche de l'opprobre, & du meſpris. Quant à l'humilité il la met comme un fruit qui en provient, ne luy aſſignant aucun acte de noſtre volonté, & ne marquant point que N. Seigneur la mette dans ſon Eſtandart, & qu'il nous y invite expreſſement par ſes Apoſtres & diſciples. L'amour que nous avons pour la pauvreté & pour l'abjection nous met ſous l'Eſtandart de IESUS-CHRIST; L'humilité eſt le fruit qui nous en revient immediatement, nous apportant quant & ſoy un avantage infaillible pour tous les autres biens ſpirituels. L'amour que nous portons aux richeſſes, & au vain honneur, nous conſtituë ſous l'Eſtandart de Satan; L'orgueil eſt ce qui s'en enſuit immediatement, & ce qui nous precipite en tous les autres maux de l'ame.

Ainſi ces deux Eſtandarts ne nous montrent que des choſes de ſoy indiferentes, qui neantmoins ont couſtume d'eſtre cauſe de la ſource de tout bien, & de tout mal. Et comme S. Ignace n'a point voulu enfermer dans l'Eſtandart de N. Seigneur toutes les vertus, quoy qu'il ayt dit que la pauvreté, & l'abjection introduiſent toutes les vertus par le moyen de l'humilité: Auſſi n'a-

t'il

t'il desiré d'enclore dans l'estandart du diable l'orgueil & tous les vices que le suivent, combien qu'il ayt dit qui l'amour des richesses & des grandeurs nous precipite en toute sorte de vices par le moyen de l'orgueil. La montre & la veüe du mal nous donne de l'horreur & non pas de l'amour: elle nous chasse & nous éloigne, au lieu de nous attirer.

Tous les vices paroissent detestables à un chacun des hommes, quoy que plusieurs se laissent trop charmer à leurs objets, l'un à l'honneur, l'autre au plaisir, l'autre aux richesses. Celuy qui est le plus âpre apres l'honneur, pense avoir l'orgueil en horreur : Les plus vertueux rougissent au seul nom de l'intemperance, & de la deshonnesteté, ne se flatans que de la douce satisfaction de leurs sens : Et la plus ardente avarice se cache mesmes à ceux qu'elle possede pleinement. L'honneur, le plaisir, & les richesses sont les amorces, & les apats, dont le diable se sert pour nous porter au peché, & au vice : mais le vice, & le peché sont l'ain & l'hameçon caché dans ces biens trompeurs, apres lesquels nous courons avec nostre tres-grande perte.

C'est doncques chose evidente que le diable ne nous propose dans son drapeau que les richesses, & les honneurs qui sont des biens indifferens capables de nous faire enorgueillir, & de nous perdre entierement par le moyen de l'orgueil. Et semblablement que N. Seigneur ne nous expose dans le sien que la pauvreté, & le deshonneur qui sont deux choses tellement contraires à la nature, qu'estant de soy indifferentes, elles sont suffisantes pour nous faire avoir la perfection Chrestienne, par le moyen de l'humilité qu'elles nous font acquerir.

Quelle

Quelle est la force du moyen que la Meditation des deux Estandarts employe pour nous porter à sa fin.

LA force de cette Meditation consiste en deux chefs. L'un est l'exemple de N. Seigneur, qui nous doit suffire pour nous resoudre à embrasser quelque chose : Estant certain que nous ne sçaurions manquer en l'imitant: L'autre est l'efficacité du moyen auquel il nous invite, pour nous faire avancer en toute perfection, & l'infaillibilité du contraire, pour nous jetter en tout desordre.

Ce moyen qui est le plus avantageux pour arriver à une sublime perfection, n'est autre que l'humilité, qui dispose l'ame à recevoir toutes les plus grandes faveurs que Dieu veüille communiquer à sa creature. Et ce qui perd une ame le plus desastreusement c'est l'orgueil, qui plus que tout autre vice, la rend detestable à Dieu, & la fait plus indigne de toutes les graces qui sont necessaires pour vaincre les tentations, & consequemment la rend plus sujette à tous les plus enormes pechez. Or est il que dans le cours ordinaire de la providence de Dieu, il n'y a voye qui conduise si naturellement à l'humilité comme le dépoüillement des richesses, & la suite des honneurs; de mesme qu'il n'y en a point qui méne si aisement à l'orgueil, comme l'amour & la joüissance des richesses, & de l'hõneur qui le suit.

D'où il s'ensuit que l'humilité estant ce qui nous avance le plus au bien, & elle ne s'acquerant point si bien que par la suite des richesses, & de l'honneur, il n'y a point de meilleure façon de vie pour l'ame qui tend à la perfection, que de fuir les richesses, & les honneurs, embrassant la pauvreté, & le mépris. De mesme que l'orgueil

estant

estant ce qui nous engage plus avant au mal, & luy ne s'engendrant point plus asseurement que par l'amour & la joüissance des richesses & de l'honneur, il n'y a point de plus dangereuse façon de vie pour une ame, que de posseder les richesses & les honneurs.

Combien la Meditation des deux Estandarts est necessaire.

NOus avons besoin de cette Meditation pour estre premunis contre les ruses de Satan, qui nous dresse tres finement ce piege tres-pernicieux. Il se sert de nostre inclination naturelle aux commoditez de la vie, & à l'honneur, la fortifiant du pretexte de la necessité que nous avons de soustéter nostre vie, & ensemble de l'esperance du grand bien qu'on peut faire par le moyen des richesses, & de l'honneur en usant saintement : Et si la meschante vie de plusieurs des riches du monde vient à nous faire peur, il nous represente que ce sont des choses indifferentes, dont on peut vser bien & mal : & qu'il s'est veû des Saints qui ont esté dans les biens, dans l'honneur, & ainsi il nous engage tant qu'il peut à aymer & à rechercher les richesses, & l'honneur, considerant que c'est la plus certaine voye qu'il ayt pour nous conduire à l'orgueil, qui est nostre perdition infaillible. Pour nous guarantir de ce piege, on ne pouvoit mieux faire que de le nous montrer, & ensemble nous descouvrir le mal-heur où il conduit.

Voila comme cette Meditation est necessaire, & fort propre pour toutes personnes seculieres, ou Religieuses, parfaites en leur estat, ou imparfaites. Il est vray qu'elle semble estre dressée particulierement pour ceux qui deliberent de la

vie

vie qu'ils doivent embrasser. Toutefois cela n'empesche point qu'elle ne convienne tresbien, & à ceux qui doivent demeurer dans le siecle, & à ceux qui en sont des-jà hors. Il faut que tous considerent attentivement le mal qui peut provenir des richesses, & de l'honneur : Que ceux qui n'ayant encore pris party, sont en leur liberté, choisissent celuy qu'ils jugeront estre le meilleur pour eux : & que les autres qui sont déjà liez, regardent quelle est la plus parfaite façon de vivre en leur estat, & qu'ils s'y addonnent.

Quelle place doit avoir dans les Exercices la Meditation des deux Estandarts.

DE ce qui a esté dit, il est aisé de voir pourquoy S. Ignace a mis cette Meditation apres celles de la vie cachée de N. Seigneur, & devant celles de sa Predication. La raison est que la premiere partie de la vie de N. Seigneur n'estoit pas tant reputée sienne, & propre de luy, comme appartenante à ses parens, à l'occasion desquels il se trouvoit en quelque façon obligé de faire ce qu'il faisoit : là où n'estant plus sous leur conduite, & tenans rang de chef de famille, il ne faisoit plus rien que par son propre dessein. C'est pourquoy il ne commença à lever l'Estandart de la pauvreté, sinon lors que se separant de sa sainte Mere, il alla se faire batiser par S. Iean. En effet ce fut en ce temps là que cessant d'exercer le mestier de Charpentier où il gagnoit sa vie, il ne pourveut plus à son entretien, & à celuy de ses Disciples, que par la charité des gens de bien.

D'où nous apprendrons comme la perfection heroïque de nostre Roy, & la sublime doctrine de nostre Maistre continuë de croistre. Il avoit auparavant

auparavant exercé la pauvreté, & la baſſeſſe : mais ç'avoit eſté, pour ainſi dire, dans les rencontres, au moins comme il paroiſſoit aux hommes. Le voicy maintenant où il s'y oblige par profeſſion, & par eſtat. De ſorte qu'il ne nous reſte plus d'excuſe, nous ne pouvons plus nous diſpenſer de rechercher les incommoditez, & le meſpris, ſur ce que N. Seigneur au commencement de ſa vie les recevoit de la main de ſon Pere, & ne les alloit pas chercher de luy-meſme : Voila que diſpoſant de ſoy, il inſtituë vne nouvelle façon de vivre, qui eſt entierement faite pour nous enſeigner la profeſſion de pauvreté, & d'abjection. Auſſi a ce eſté durant cette ſorte de vie qu'il a invité de parole les autres à la ſuite des richeſſes, & de l'honneur.

La dixiéme Verité declarée dans la Meditation des deux Eſtandarts.

Il eſt neceſſaire que ie me range ſous l'Eſtandart de IESVS, *me conformant à ſa maniere de vie.*

LE I. POINT declare les diverſes qualitez des deux Capitaines : & nous en montrant l'vn infiniment aymable, & l'autre tres-deteſtable, il nous oblige de reconnoiſtre qu'il eſt neceſſaire de nous donner à celuy qui eſt ſi bon, & d'abhorrer celuy qui eſt ſi meſchant.

Le II. POINT explique les motifs qui pouſſent ces deux Capitaines à faire, comme chacun d'eux fait, vne convocation & invitation generale de tous les hommes. En quoy voyant la tres-

tres-meschante intention de Satan, & la tres-saincte volonté de JESUS, nous nous confirmons en la resolution prise de nous donner à Nostre Seigneur. Estant trop raisonnable que nous allions à celuy qui desire de nous sauver, & que nous fuyons l'autre qui nous veut perdre.

Le III. POINT montre que ceux qui se veulent donner à IESVS, & suivre son Estendart, doivent embrasser la pauvreté, & l'abjection que IESVS a couchées en sa banniere, fuyant les richesses, & les honneurs qui sont les appeaux du diable, & consequemment qu'il est necessaire qu'ils prennent la maniere de vie que IESVS a embrassé.

MEDITATION DES DEVX ESTANDARTS.

L'Oraison Preparatoire à l'ordinaire.

Le I. PRELVDE. Comme Dieu desire que tous les hommes soient sauvez, aussi fait-il que Nostre Seigneur les appelle tous à soy, pour leur donner le moyen d'entrer avec luy en la gloire eternelle: Mais le diable fâché du bien de Dieu, & envieux de celuy des hommes, s'efforce de les attirer à soy, pour les precipiter dans son mal-heur.

Le II. PRELVDE. Ie me representeray deux grandes campagnes, l'vne prés de Hierusalem, où N. Seigneur soit assis dans vne chaire en vne belle plaine, accompagné de tous les amateurs de la perfection: L'autre prés de Babylone, où le diable soit dans vn trosne de feu, sur vne

une haute montagne, avec tous les sectateurs de la vanité & du monde.

Le III. Prelvde. Ie demanderay la grace de connoistre & d'abhorrer les ruses de Satan, & ensemble de comprendre & d'aymer cordialement les saintes intentions de Nostre Seigneur, & de me ranger sous son Estandart en conformant ma vie à la sienne.

I. Point. *La difference des deux Capitaines.*

CONSIDERATIONS.

DEux Capitaines extrémement contraires entr'eux appellent chacun à soy tous les hommes. Le Diable est venu dés le commencement du monde : Nostre Seigneur n'a paru que long-temps aprés.

Celuy là est souverainement detestable pour sa laideur, pour ses crimes, pour sa misere, & pour sa malignité. C'est pourquoy n'osant paroistre tel qu'il est à découvert; Il se cache & use ordinairement de suggestions, & de pensées qu'il jette dans l'esprit des hommes pour les perdre. Il ne s'est jamais fait voir que bien imparfaitement : & encore ç'a esté seulement à ceux à qui il avoit presque entierement osté l'usage de la raison & la liberté, par la grande accoutumance aux plus detestables pechez : & toutefois il ne leur a jamais fait bien entendre l'espouvantable suplice à quoy ses crimes l'ont assujetti pour toûjours, & où il veut les faire cheoir par l'imitation de sa revolte contre Dieu.

Le second est infiniment aymable pour sa beauté, pour sa saintetè, pour sa puissance, & pour sa bonté. Il a paru familierement aux hommes. Il a vescu parmy eux : Il a conversé ordinairement avec eux : Il s'est donné à connoistre

à

à eux : Il a fait coucher l'histoire de sa tres-sainte vie par des Escrivains irreprochables: Il a descouvert aux hommes par soy-mesme, & par ses Apostres, & Disciples les inexplicables tresors de saincteté & de perfection, de merite & de grace, qui sont enclos en luy pour tous ceux qui desireront d'y participer, & le bon-heur incomprehensible de la vie eternelle, dont il offre la communication à tous ceux qui se donneront à luy, en ayant luy-mesme la possession comme le Fils naturel du Dieu de gloire.

Celuy-là n'est principe que de mal; & empesche le bien autant qu'il peut: Celuy-cy est source de tout bien, & donne remede à tous maux autant que l'on veut.

AFFECTIONS.

Detestation de Lucifer & de ceux qui le suivent. 2. Amour de IESVS amateur & bien faicteur des hommes. 3. Adoration de ses incomparables perfections l'vne aprés l'autre. 4. Action de graces à IESVS pour nous avoir appellé à soy qui est tout bien. 5. Desir que tous se donnent à IESVS. 6. Souhait de benedictions à ceux qui suivront IESVS.

II. POINT. *Leurs intentions.*

CONSIDERATIONS.

COmme ces deux Capitaines sont contraires par entr'eux, aussi leurs desseins sont entierement opposez. Satan veut la ruine, & le tres-grand mal des hommes, contre le dessein de leur Createur, afin de les avoir pour compagnons de ses crimes & de ses peines. IESVS veut le salut, & la perfection de tous, selon le bon plaisir de son Pere, afin de les avoir pour freres & coheritiers de son bon-heur.

Satan envoye ses supposts par tous les cartiers du monde, leur enchargeant d'attirer vn chacun à l'imperfection & au peché, autant qu'il leur sera possible ; afin qu'ils soient tous à jamais tres-miserables: IESVS envoye ses Apostres, & ses Disciples par toute la terre, avec commandement de porter autant qu'ils pourront tous les hommes à la saincteté & à la perfection, afin qu'ils soient tous à jamais tres-heureux.

AFFECTIONS.

Hayne du diable comme de mon ennemy capital qui a si obstinement entrepris de me perdre. 2. Amour de Nostre Seigneur comme de celuy qui estant incomparable en bonté desire si passionnement mon bien, & le procure si soigneusement par soy & par autruy. 3 Loüange de la bonté de Dieu envers les derniers siecles, à qui il a donné l'exemple de son Fils pour les convier au bien, afin qu'ils ne se laissent point aller aux attraits de Satan. 4. Remercîment de ce qu'il ne m'a fait naistre devant que Nostre Seigneur eust paru, afin qu'il me soit dautant plus aisé de me sauver, & de me garantir des ruses du diable.

III. POINT. *Les moyens qu'ils ont choisi.*

CONSIDERATIONS.

POur arriver à ces fins si contraires, les deux Capitaines ont choisi des moyens qui ne sont pas moins opposez. Satan sçachant certainement que l'orgueil est infailliblement la perte totale de l'ame, & que c'est par luy qu'elle s'emporte aisément à toute sorte de crimes, il tâche de l'y amener : & à cette fin il luy donne de l'amour pour les richesses, qui sont ordinairement accompagnées d'honneur, & puis il la porte à la recherche de l'honneur, afin que l'y ayant affriandée

friandée & attachée, il la precipite naturellement dans l'orgueil, & de là en tout mal-heur. IESVS aussi connoissant clairement que l'humilité aporte tres-asseurement toute sorte de biens spirituels à l'ame, il s'estudie de l'y attirer doucement : & pour cette cause il luy conseille d'embrasser la pauvreté effective, à laquelle communement le mespris est joint : & puis il la pousse à pratiquer l'abjection & l'abaissement ; afin que l'y ayant acoutumée & affectionnée, il la face aisement entrer en la vraye humilité, & ainsi croistre en tout bien devant Dieu.

Ainsi Satan a pris les richesses & l'honneur, & dés le commencement du monde il les a fait coucher sur son drapeau, les mettant en veüe d'vn chacun, afin que par leur éclat & leur charme, tous fussent attirez à les aymer, & à suivre son Estandart. IESVS au contraire a choisi la pauvreté & le mespris, embrassant vne maniere de vie qui en fait profession, & la proposant à tous comme l'Estandart de la perfection Evangelique, afin que ceux qui veulent arriver à la saincteté sçachent quel chemin ils doivent prendre, c'est à sçavoir celuy de la pauvreté & de l'abjection que IESVS a fait coucher en sa baniere.

AFFECTIONS.

Estonnement du grand aveuglement des hommes, qui suivent presque tous l'Enseigne de leur ennemy mortel, mesmes avec beaucoup de peine. 2. Examinant mes intentions je reconnoistray quel Capitaine j'ay servy. 3. Ie demanderay pardon de mes fautes. 4. Ie rougiray de honte voyant que N. Seigneur me montre au doigt, faisant voir à ses Saints que je porte ses livrées à tort, veu que j'ay tant d'amour pour les vanitez de la vie. 5. I'auray vn grand regret d'avoir donné ce desplaisir à N. Seigneur & de luy avoir fait

ce deshonneur. 6. Ie seray tres-marry d'avoir souvent esté aux autres cause de pareilles fautes, les portant à l'amour de l'honneur. 7. Ie desireray de faire mieux à l'avenir, & m'y offriray esperant la grace de Dieu pour l'effectuer. 8. Ie tâcheray de concevoir vne telle estime de la vraye humilité, que ie la prefere à toute autre partie de la perfection Chrestienne; & de former vne forte resolution de m'y addonner tres-soigneusement, craignant & fuyant l'orgueil plus que tous les autres maux de mon ame. 9. Ie prendray garde, mais bien attentivement, que pour arriver à l'humilité, il faut embrasser la pauvreté, & pratiquer les humiliations exterieures; & que N. Seigneur m'oblige à tenir ce chemin. Ie m'efforceray de m'y resoudre, & de me rendre autant curieux du moyen, que ie dois estre desireux de la fin. C'est-là combatre sous l'Estandart de IESVS.

Il faut faire trois Coloques sur la fin de cette Meditation.

Le Premier sera avec la Sainte Vierge, la priant qu'elle m'obtienne la grace de me ranger parfaitement sous l'Estandart de son Fils, luy disant l'*Ave Maria*.

Le Second avec N. Seigneur, le priant de me recevoir quoy qu'indigne, & trop perfide, & de me fortifier pour perseverer fidellement, luy disant l'Oraison, *Anima Christi*.

Le Troisiéme avec le Pere Eternel, à ce qu'il effectuë en moy ces bons desirs, l'en coniurãt par sa toute-bonté, & concluant avec le *Pater noster*.

Abregé de la Meditation des deux Estandarts.

L'Oraison Preparatoire.

Le I. PRELVDE. Nostre Seigneur appelle à soy

soy tous les hommes pour les sauver : le diable les appelle aussi tous à soy pour les damner.

Le II. PRELVDE. Voir Nostre Seigneur assis en vne chaire dans vne belle plaine vers Hierusalem, & tous les gens de bien à l'entour de luy : Et le diable en vn trône de feu sur vne grande montagne vers Babylone, & tous les méchãs avec luy.

Le III. PRELVDE. Demander de connoistre les desseins de l'vn & de l'autre, & de me ranger sous l'Estandart de N. Seigneur, conformant ma vie à la sienne.

I. POINT. IESVS & Lucifer infiniment diferens en toutes leurs qualitez, invitent chacun à son Estandart tous les hommes. Celuy-là se montrant à descouvert, & celuy cy n'osant paroistre.

II. POINT. IESVS desire de sauver tout le monde, & y employe ses Ministres : Le demon veut le perdre par soy, & par tout ses supposts.

III. POINT. IESVS porte les hommes à quitter les richesses d'affection, & par effet, & à fuyr les honneurs, embrassant les abaissemens, afin qu'ils viennent à acquerir l'humilité, & que par ce moyen ils avancent en toute sorte de perfection. Satan pousse les hommes à la possession & à l'amour des richesses & del'honneur, afin qu'ils s'en orgueillissent, & ainsi se precipitent en toutes sortes de pechez.

Il faut faire trois Coloques demandant la grace de nous ranger, & d'estre receus sous la baniere de IESVS. Le premier avec N. Dame, la priant qu'elle nous y ayde, & luy disant *Ave Maria*. Le second à la sainte Humanité de IESVS, implorant ses merites, & luy disant *Anima Christi*. Le troisiéme à Dieu le Pere, le suppliant d'efectuer nos bons desirs, & concluant avec vn *Pater noster*.

Reflection sur la Meditation des deux Estandarts.

DV discours de S. Ignace, ou plustost du procedé de Nostre Seigneur, que S. Ignace guidé de l'Esprit divin, a consideré & presupposé pour le principe de sa Meditation, on peut recüeillir que l'Humilité est vn amour de la bassesse, & qu'elle s'acquiert par l'exercice de l'humiliation. Mais comme l'amour de l'excellence n'est pas orgueil, s'il ne s'y trouve quelque excés, l'orgueil estant vn amour déreglé de nostre propre excellence, en suite duquel vient l'amour de l'honneur comme d'vne chose qui est deuë. Aussi l'amour de l'humiliation & de l'abjection ne vient pas tousiours de l'Humilité, mais seulement lors qu'on ayme le mépris comme chose que nous meritons & qui nous est deuë. Le superbe ayme & cherche l'honneur comme vn bien qui luy est deu: & pour ce sujet il le possede avec plaisir, & se fasche d'en estre privé: Au contraire l'humble ayme & cherche l'abaissement comme ce qui luy est deu, & sous cette consideration il le possede avec plaisir, & se fâche d'en estre privé.

Pour discerner l'Humilité d'avec toute autre affection vers l'aneantissement, il faut avoir égard au motif & à l'objet formel qui nous touche. Il est certain que l'on ne peut aymer le mépris & l'abaissement entant que mépris & abaissement: le mal, comme mal, n'est point aymable, mais plustost objet de hayne & de fuite. Toutefois cela n'empesche point qu'on ne puisse aymer le mespris sous plusieurs diverses considerations, à raison desquelles l'amour de l'abjection apartient à plusieurs differentes habitudes, selon qu'il

qu'il procede de divers motifs qui sont les objets formels de ces habitudes differentes.

Les vices mesmes nous portent à aymer & à embrasser l'abjection exterieure. L'hypocrisie nous jette dans l'abaissement, afin de cacher quelque vice sous l'exterieur d'vne ame humble, qui ne doive en estre soupçonnée : La vanité nous porte à nous aneantir devant les hommes, sous le desir de l'honneur qui nous reviendra de ce qu'ils croiront que nous sommes humbles : L'avarice nous oblige à nous laisser mespriser, afin que l'on nous tienne pour pauvres & incommodez : La hayne d'autruy nous fait embrasser nostre confusion, lors que nous la jugeons estre pernicieuse à nostre ennemy.

Il en va de mesme des vertus. Aymer la confusion & l'humiliation ou l'abjection, parce qu'il plaist à Dieu que nous l'ayons, c'est un acte d'amour de Dieu, si on considere Dieu comme tout bon & tout aymable : L'aymer parce que Dieu le commande, c'est vn acte d'obeïssance, si l'on regarde l'obligation que nous avons de faire la volonté & le commandement de Dieu: L'aymer parce qu'elle nous rend conformes à JESVS-CHRIST, qui desire que nous luy ressemblions, & nous y a obligez par sa bonté, c'est vn acte de l'amour de N Seigneur : L'aymer parce qu'elle nous fait meriter le Ciel, c'est vn acte d'esperance qui desire & cherche le Paradis: L'aymer parce qu'elle est la punition de nos pechez, c'est vn acte de Iustice vindicative, à qui il apartient de punir le peché.

Mais l'aymer parce qu'elle est deuë à nostre bassesse & à nostre neant, c'est vn acte propre de l'humilité, qui ne regarde ny le bon plaisir de Dieu, ny son commandement, ny le contentement de N. Seigneur, ny le merite du Paradis, ny

ny la satisfaction deuë à la iustice de Dieu offensé par nos pechez, ny autre chose quelconque qui nous soit extrinseque, mais seulement la baisseſſe de nostre estre, qui merite ce traittement.

D'où il appert que plusieurs s'humilient sans avoir l'humilité : c'est à sçavoir tous ceux qui en l'amour, ou en la recherche de l'abiection, ont egard à autre chose qu'à ce qui est deu à leur neant. Il est hors de doute qu'il est raisonnable que nous aymions ce qui nous est deu, & que nous soyons contens de le recevoir, & que nous le desirions, le cherchions, le possedions avec plaisir, & le perdions avec peine & desplaisir. Il y a donc vne vertu qui nous porte à cét amour, puisque tout amour honneste appartient à quelque vertu. Et si on y prend bien garde, cette vertu là n'est point autre que l'humilité, qui nous fait aymer le mespris comme vne chose qui nous appartient par droit de Iustice.

C'est cette consideration qui fait que le vray humble est tousiours prest à aymer l'abiection, & à la recevoir non seulement sans peine, mais aussi avec ioye & contentement. Et pour cette mesme raison la personne humble ayme, desire & agrée non seulement le mespris, mais encore la privation de tout autre bien de la nature, parce qu'elle se voit estre indigne de tout bien, quel qu'il soit : Et de plus lors qu'elle se regarde remplie de pechez, elle se condamne volontairement à toute facherie & incommodité, comme à la peine qui luy est deüe justement.

De l'amour de l'abiection, procede l'alienation & l'horreur que l'ame humble a des personnes qui luy rendent de l'honneur, ou mesmes ne luy donnent pas le des-honneur qu'elle cher-

che

che. De mesme que le superbe a en horreur tous ceux qui luy refusent l'honneur qu'il attend d'eux, aussi bien que ceux qui le deshonorent contre sa volonté.

De cecy on peut voir que c'est chose extresmement rare qu'une vraye humilité, & en suite que c'est un tresor inestimable : puisque nous ostant tout empeschement de la grace, elle nous dispose à recevoir plainement toutes les faveurs que la bonté divine nous veut communiquer : Voyez donc si ce n'est pas à bon droit que Saint Ignace nous la propose comme un moyen à quoy N. Seigneur nous veut porter, pour nous faire posseder tres-avantageusement toutes les faveurs & les benedictions de Dieu.

Voyez si nostre Seigneur n'avoit pas bonne raison de nous la commander si particulierement, qu'il semble n'avoir point eu de soin de nous faire apprendre aucune autre vertu que celle-cy, qui est la mere de toutes, & la douceur de cœur qui est un de ses plus sensibles fruits, puisque l'humble de cœur ne se fâche jamais avec aigreur contre personne : Car si vous le deshonorez & l'affligez, il s'en réjouït, recevant de vous ce qu'il a merité, & ce qui luy est deu: & consequemment il vous ayme comme son bien-faiteur, tant il est loin de vouloir vous rendre mal pour mal. Si vous l'honorez, il est vray qu'il en reçoit de la peine, mais c'est sans aigreur & sans aversion ; soit parce qu'il considere vostre bonne & sainte intention ; ou parce qu'il prefere vostre volonté à la sienne, & se plaist à estre mescontenté pour vostre contentement ; ou aussi parce qu'en tout il s'assujettit pleinement à Dieu qui permet que cét honneur luy soit rendu, ou encore parce que

la nature est contente, & la grace ne donne aucune aigreur contre personne.

XV. REMARQVE.

Qu'il faut considerer les trois manieres d'Humilité devant qu'on face la Meditation des trois Classes.

Il est vray que Saint Ignace a mis, &c.

Pour la Meditation des trois manieres d'Humilité.

LE dessein de S. Ignace est de faire que nous rangeant sous l'Estandart de IESVS CHRIST nous arrivions à la vraye & parfaite Humilité. Voilà pourquoy il desire que nous considerions tout le long de ce jour, & que nous ruminions à tout moment ces trois manieres d'Humilité, afin qu'ayant appris à les discerner, nous nous addonnions à la veritable à l'exemple de Nostre Seigneur, ne nous contentant point de celles qui n'en ont que l'apparence.

Il n'a pas donné cette consideration par forme de Meditation, jugeant que c'estoit assez que nous prissions soigneusement garde à la difference qui est entre la veritable & les fausses. Toute Meditation doit contenir quelque verité, qui estant bien penetrée nous puisse mener à quelque sainete affection par le moyen du raisonnement. Icy S. Ignace veut que sans raisonner, & sans émouvoir autrement nostre volonté, nous apprenions à discerner l'humilité franche d'avec la bâtarde : L'ame qui aura bien compris ce qu'il luy a proposé dans la Meditation des deux Estandarts, n'aura point de besoin d'autre consideration pour se porter à l'amour de l'humilité:

milité : elle ne demandera plus que le moyen de connoistre quelle des trois manieres est la bonne & la seure humilité. Nostre Saint a taſché de nous convaincre dans la Meditation des deux Estandarts qu'il faut aymer l'humilité : il en a donné la raiſon en un mot, c'eſt à ſçavoir qu'elle eſt un acheminement à toute perfection, & que l'orgueil eſt une diſpoſition à tout mal. Cette raiſon eſt plus que baſtante pour faire que nous aymions & deſirions cordialement l'humilité; il ne reſte plus qu'à nous la montrer & à nous faire connoiſtre en quoy elle conſiſte.

Ce neantmoins pour penetrer mieux cette penſée, nous pouvons en faire une Meditation, y employant le raiſonnement, & en tirant les affections qui portent à la fin que S. Ignace ſe propoſe, de prendre une forte reſolution de chercher en tout l'aneantiſſement, & de l'embraſſer toutes les fois qu'il ſe preſenta à nous ſans diminution de la gloire de Dieu. La Meditation aura trois Points ſelon les trois manieres d'humilité. Chaque Point ſe deduira un peu plus amplement, afin que l'on voye clairement quelles ſont les trois manieres d'Humilité, & ce qui convient à chacune d'elles. Apres cette explication ſuivront quelques affections que l'on peut exciter pour arriver à la fin deſirée.

L'onziéme Verité declarée dans la Meditation des trois manieres d'humilité.

Ie ſuis obligé de chercher en tout mon aneantiſſement, & de l'embraſſer toutes les fois qu'il ſe preſentera à moy ſãs diminutiõ de la gloire de Dieu.

LE Premier & le Second Point font voir que la premiere & la ſeconde maniere d'humi-

lité, qui n'embrassent l'humiliation sinon par quelque contrainte, ne sont point la veritable, la sincere, & la solide humilité. D'où il s'ensuit que qui veut obtenir la vraye & franche humilité, doit s'abaisser en toutes ces occasions, & non seulement par fois, comme font ceux qui n'ont qu'vne humilité batârde.

Le Troisiéme Point montre que la vraye humilité ayme l'abjection cordialement, qu'elle s'y plaist, & l'accepte sans si estre forcée; qu'elle la recherche non seulement de son bon gré, mais encore avec grand contentement; & ne s'en abstient sinon lors que Dieu la luy defend. C'est là ce que dit la verité, *Chercher en tout l'aneantissement & l'embrasser toutes les fois qu'il se presente à nous sans diminution de la gloire de Dieu:* Puisque que nostre propre abjection ne diminuë point la gloire de Dieu, sans que Dieu nous la deffende, comme que ce soit qu'il la deffende.

Si quelqu'un dit que la consideration des trois manieres d'Humilité n'ayant esté proposée par S. Ignace en forme de Meditation, nous ne devions luy attribuer une verité particulierement propre à elle, nous luy respondrons que comme la Meditation des trois manieres d'humilité est en quelque façon enclose dans celle des deux Estandarts: aussi l'onziéme Verité qui respond à la Meditation des trois manieres d'humilité, est aucunement enfermée en la dixiéme, qui est pour la meditation des deux Estandarts. Car il est certain que qui doit conformer sa vie à celle de N. Seigneur, doit embrasser l'aneantissement toutes les fois qu'il se presente à luy sans prejudicier à la gloire de Dieu, N. Seigneur ayant tousiours fait ainsi.

MEDITA

MEDITATION DES TROIS MANIERES D'HVMILITE'.

L'Oraiſon Preparatoire à l'ordinaire.

Le I. PRELVDE. Oüyr Noſtre Seigneur diſant à ſes bien-aymez Apoſtres & Diſciples en Saint Matthieu Chapitre onziéme. Apprenez de moy la debonnaireté, & l'humilité de cœur.

Le II. PRELVDE. Demander la grace de connoiſtre clairement, d'aymer cordialement, & de pratiquer fidelement l'humilité de mon grand Sauveur, & de me determiner plainement à chercher en tout l'aneantiſſement, & à l'embraſſer toutes les fois qu'il ſe preſentera à moy ſans diminution de la gloire de Dieu.

I. POINT. *La premiere maniere d'Humilité.*

CONSIDERATIONS.

Ie me ſerviray des propres mots de Saint Ignace, traduit fidelement en François, & puis j'en donneray une explication plus ample, la doctrine qu'ils contiennent eſt tres-ſublime. Voicy comme le Saint parle.

„ LA premiere maniere d'humilité neceſſaire „ pour ſe ſauveur c'eſt celle-cy, que je m'aſſu- „ jetiſſe pleinement à l'obſervation de la loy

„ Divine, & que ny pour acquerir, voire le
„ Domaine de tout le monde, ny pour eviter
„ aucun danger de perdre la vie, je n'enfreig-
„ ne jamais deliberement aucun commande-
„ ment divin ou humain qui oblige à peché
„ mortel.

C'eſt à dire:

La premiere maniere d'humilité, c'eſt de s'aſſujettir tellement à tous les commandemens qui obligent à peché mortel, que pour choſe aucune on ne vienne à en violer aucun deliberement. Cette premiere maniere d'humilité regle l'amour de la vie & des plaiſirs, & celuy de l'honneur & des richeſſes, faiſant qu'il cede à tous les commandemens qui obligent à peché grief. C'eſt là une maniere d'humilité, parce que la vraye humilité doit aſſujettir tout aux commandemens de Dieu.

Cette maniere d'humilité ne preſuppoſe point les deux autres, & eſt preſuppoſée par elles, ainſi elle eſt la premiere. Elle eſt neceſſaire au ſalut, puiſqu'on ne peut eſtre ſauvé ſans la reſolution de mourir pluſtoſt que de faire aucun peché mortel: mais elle ne ſuffit pas. Car jamais nous n'accompliſſons tout ce que nous propoſons de faire. Touſiours nous donnons plus bas que n'eſt le point où nous viſons. Il nous en prend de meſme qu'à une fléche, ou à une bale de mouſquet pouſſée vers un blanc. Sa peſanteur naturelle l'affaiſſe & l'abbat inſenſiblement: jamais elle ne frappe le point ſur quoy elle eſtoit alignée. Ainſi noſtre infirmité nous apeſantit & fait que nous donnions plus bas que nous n'avions projetté. Et partant, celuy qui ne fait eſtat que d'éviter les pechez mortels, jamais ne les evitera tous; mais tombera par fois en quelqu'un, joint que noſtre nature

nous

nous trompe, & il n'arrive que trop souvent qu'au commencement on ne voit pas qu'il y ait peché mortel en ce, où apres on le reconnoist. Or il est bien plus difficile de se retirer quand on est engagé, que de se retenir auparavant que de l'estre. C'est pourquoy bien souvent celuy qui n'aura que la premiere maniere d'humilité tombera en peché mortel.

Cette maniere d'humilité estant seule, elle est fausse & bâtarde, comme il se voit du motif qu'elle prend, qui n'est autre que la crainte de l'Enfer. Elle ne s'assujettit point ny aux commandemens qui obligent seulement à peché veniel, ny aux autres volontez de Dieu. En un mot elle ne cherche pas le mespris & la bassesse de son bon gré, comme fait la vraye humilité, qui s'y plaist; mais seulement elle les reçoit y estant obligée soubs peine de damnation. Ce n'est pas l'humilité de IESVS-CHRIST.

AFFECTIONS.

Grand JESUS, je vous remercie de tout mon cœur, de m'avoir retiré du miserable estat où autrefois j'enfreignois si aisément vos commandemens: Ie vous supplie ne permettez pas que j'y retombe jamais. 2. O mon Sauveur qui me voulez conduire à l'humilité, ne me laissez pas tant abuser que je prenne pour humilité cét assujettissement aux plus grandes de vos ordonnances. 3. Donnez moy cette grace que jamais je n'en viole aucune, ny de gayeté de cœur, ny autrement: mais ne permettez point que je me contente de ce qui ne vous peut contenter. 4. Je desire m'humilier autant qu'il faut pour me sauver, & mesme autant comme il est necessaire; c'est à dire autant que

je le peux, pour vous contenter. 5. Donnez-moy s'il vous plaist la grace d'aspirer tousiours à ce qui est le plus parfait.

II. POINT. *La seconde maniere d'Humilité.*

CONSIDERATIONS.

Voicy les paroles de S. Ignace.

„ LA seconde est de plus grande perfection, „ car elle fait absolument & constamment „ que je sois également porté aux richesses & „ à la pauvreté, à l'honneur & à l'ignominie, à „ la briefveté & à la longueur de la vie, lors que „ l'interest de la gloire de Dieu & de mon salut „ y est égal : & que ny pour le desir de nulle „ felicité humaine, qu'elle quelle puisse estre, „ ny pour la crainte de la mort, je ne vienne ja- „ mais à me resoudre à faire un peché quoy „ que seulement veniel.

c'est vous dire que

La seconde maniere d'humilité gouverne tellement l'amour des richesses ; de l'honneur, de la vie, & de tous les biens humains, qu'elle l'assujettit au moindre commandement qui oblige à peché : & que mesmes elle ne permet point à l'homme de preferer aucun de ces biens-là au mal qui luy est opposé, si la gloire de Dieu, & le bien de son salut ne le requiert ainsi.

Celle-cy est plus parfaite que la premiere, puisqu'elle s'assujettit davantage, & moins parfaite que la troisiéme, comme elle s'abbaisse moins. Elle est entre les deux : ainsi c'est la seconde matiere.

Celle-cy suffit pour le salut. Car celuy qui est resolu de ne pecher point deliberement pour chose

choſe aucune, combien qu'il luy échappe par fois de le faire ; toutesfois il ne tombe jamais en peché mortel : Dieu luy donnant de fortes graces pour ſe relever promptement du peché veniel, quand l'infirmité ou quelque legere malice l'y aura emporté, meſmes avec advertence.

Mais elle ne ſuffit pas pour la perfection: Premierement parce qu'elle n'a point de vraye humilité, ſans laquelle il n'y a point de perfection. Secondement parce que l'ame qui fait eſtat de ne point fuir l'honneur ſinon lors que la plus grande gloire de Dieu l'y oblige, ſe trompe aiſement & s'y engage ſouvent penſant qu'il y aille de l'honneur de Dieu, lors qu'elle ne cherche que ſes propres intereſts.

Elle n'eſt pas vraye Humilité, n'aymant point la ſujettion comme une choſe qu'elle merite, ainſi que fait la vraye Humilité: mais ſeulement la recevant parce qu'elle eſt ou commandée, ou de ſoy plus glorieuſe à Dieu. De là vient que quand ny le commandement, ny l'intereſt de la gloire de Dieu ne l'oblige point à s'humilier & à s'aſſujettir, elle ne le fait point : au contraire elle recherche & embraſſe l'honneur & la gloire, ce qui luy eſt cauſe de cheoir en pluſieurs pechez venels. Ce n'eſt encore pas-là l'Humilité de IESUS-CHRIST.

AFFECTIONS.

O grand Dieu, que je ſuis loin de l'humilité que vous deſirez de moy, n'ayant jamais eu cette ſeconde maniere, qui luy eſt beaucoup inferieure ! 2. O Seigneur, combien peu d'ames ſont arrivées à celle-cy ! 3. Helas, pour une choſe fort legere j'ay tant de fois violé vos commandemens, que je n'euſſe pas deu rompre pour tous.

tous les biens du monde ! 4. Non, s'il vous plaist de m'assister de vos graces, il n'en sera plus ainsi; je veux, mais de cœur, commencer à m'humilier en cette seconde façon. 5. Donnez-moy, je vous en prie une si forte resolution de vous obeïr, que tous les biens humains ne me puissent faire commettre aucune desobeïssance. 6. Mais donnez-moy encore plus de cœur pour vostre service, & plus d'amour pour vous. Faites que je regarde, non le peché pour l'éviter, mais vostre bonté pour la contenter, & pour luy plaire. 7. Faites que je me porte à imiter cette noble & parfaite humilité, que vous avez pratiquée durant toute vostre vie.

III. POINT. *La troisiéme maniere d'Humilité.*

CONSIDERATIONS.

Veicy comme parle Saint Ignace.

„ LA troisiéme maniere d'Humilité qui est „ tres accomplie est celle-cy, qu'ayant des- „ jà acquis les deux precedentes, quand bien il „ y auroit autant d'honneur pour Dieu d'une „ part que de l'autre, sans le moindre avanta- „ ge du monde, toutesfois pour mieux imiter „ mon Sauveur, je choisisse plutost avec luy „ d'estre pauvre, mesprisé, baffoüé, & tenu „ pour un fol, que d'estre riche, dans l'hon- „ neur, & en opinion de sagesse. Pour arriver „ à ce degré d'humilité, il sera tres à propos „ d'employer les trois Coloques de la Medita- „ tion des deux Estandarts: suppliant instam- „ ment que, si tel est le bon plaisir de Dieu, „ nous soyons portez à faire ce choix, soit que „ la gloire de Dieu s'y trouve plus grande, ou „ qu'elle y soit égale.

C'est

C'eſt comme s'il diſoit.

La tres-parfaite humilité ſemblable à celle de IESVS-CHRIST prefere l'abaiſſement à l'exaltation, la pauvreté aux richeſſes, & la privation des biens humains à la poſſeſſion des meſmes biens, ou, en un mot, l'intereſt de la plus grande gloire de Dieu, ne luy deffend point de le faire.

Remarquez icy trois choſes. Premierement il dit que cette parfaite Humilité enferme les deux precedentes. Or la ſeconde, comme nous avons veu, s'eſtend à la vie, & à tous les biens humains, & conſequemment aux plaiſirs auſſi, qui ſans doute font partie de la felicité humaine. Doncques cette troiſiéme maniere d'humilité achevée, s'eſtend à tout cela. En ſecond lieu il dit que cette humilité ſe porte à l'abaiſſement, quoy qu'il ne ſoit point plus glorieux à Dieu que l'exaltation qu'elle laiſſe. Elle a donc un autre motif que celuy de la gloire de Dieu. En troiſiéme lieu, il dit que c'eſt pour eſtre plus ſemblable à Noſtre Seigneur qu'elle fait cela. C'eſt à dire que l'homme qui fait ainſi, eſt en cela meſme ſemblable à N. Seigneur, l'humilité duquel a eſté tres-parfaite comme celle-cy l'eſt. Ne croyez pas qu'il veüille que le motif de cette excellente humilité ſoit la reſſemblance avec Nôtre Seigneur, puiſque Noſtre Seigneur ne pouvoit avoir ce motif de ſon humilité.

Cela eſtant preſuppoſé expliquons la nature de la vraye & parfaite humilité, & diſons que c'eſt une vertu qui regle l'amour de la propre excellence, en ſorte que la creature en veüe de ſon neant naturel, ayme & procure ſon abaiſſement & ſon aneantiſſement actuel, autant que Dieu le luy permet; l'ayme, dis-je, & le procure comme une choſe dequoy elle eſt naturellement digne, & qui luy eſt legitimement deüe; qu'elle ſe peut

procurer

procurer selon Dieu & la raison, toutesfois & quantes qu'vn tel abaissement & aneantissement n'empesche point quelque autre chose plus glorieuse à Dieu.

Or cét aneantissement enferme la privation de tout bien. Car comme l'honneur, le contentement & toute satisfaction, sont deus à la bonté & à la perfection; ainsi le mépris & l'oubly, & la privation de tout bien apartiennent au neant. Et lors que la creature, qui de soy est vn pur neant, pourra les avoir sans contrevenir à la gloire de Dieu, la raison veut, qu'elle s'efforce de les obtenir, soit en les procurant, soit en les recevant s'ils luy arrivent d'ailleurs. Le pur neant est digne de tout neant, comme l'estre excellent est digne de toutes perfections & de tout honneur & amour.

Ainsi l'humilité nous regle en l'amour des plaisirs, & des richesses, aussi bien qu'en celuy des honneurs & des grandeurs, & nous porte à agréer la perte & la privation de tous ces biens, entant qu'elle est iustement deüe à nostre neant, & qu'en ces circonstances elle nous est envoyée, & ordonnée, ou permise par la divine bonté. Toutefois parce que le plus ordinaire, & le plus difficile exercice de l'humilité, c'est de moderer l'apetit de l'honneur, ce bien-là estant le plus grand que nous puissions naturellement desirer à nostre Excellence, pour ce sujet on dit ordinairement que l'humilité nous regle en l'amour de l'honneur.

De ce discours il est evident que la vraye & naïfve humilité, semblable à celle de Jesvs, prefere le-mespris à l'honneur autant de fois que la gloire de Dieu le luy permet: & ne s'abstient du mespris & de l'abiection, sinon lors qu'ils diminueroient en quelque façon la gloire de Dieu; c'est à dire, lors qu'ils rendroient moins de gloire

re à Dieu, qu'ils ne luy en osteroient. Car Dieu veut que nous cherchions toûjours sa plus grande gloire, & l'humilité qui est vne vertu, ne doit pas nous faire contrevenir à la volonté de Dieu. Mais si en quelque mespris il n'y a aucune diminution de l'honneur de Dieu, il faut l'aymer & nous le procurer, combien que l'honneur qu'il donne à Dieu ne soit pas plus grand que celuy qu'il luy oste. Vn tel mespris n'estant point contre Dieu, il est permis à l'humble de l'embrasser.

La vraye Humilité glorifie Dieu par l'amour & par la pratique de l'abiection qu'elle merite, lors qu'il n'y a aucune vertu qui luy defende cét abaissement. De mesme que la Iustice glorifie Dieu rendant à vn chacun ce qui luy appartient, lors qu'aucune vertu ne luy defend de le rendre. L'humilité est vne certaine Iustice à l'endroit de nous: Elle nous rend le mespris qui nous est deu, quand Dieu ne le nous défend point. Pour ce sujet N. Seigneur la nomme Iustice, disant à S. Iean Baptiste : *Laissez moy faire maintenant, car ainsi faut-il que nous accomplissions toute Iustice.* Cette Humilité est vne vertu de la volonté, & se dit estre au cœur, parce qu'elle regle l'amour de nostre excellence Aussi. N. Seigneur a dit qu'il estoit humble de cœur.

AFFECTIONS.

Ie reconnois bien mon Dieu que j'ay vn tres-grand sujet de m'humilier pour mon neant, & pour mes pechez. Cette si grande vertu devroit m'estre aussi naturelle qu'elle m'est nouvelle. 2. O Dieu des vertus, ie n'ay iamais eu ces vrays amours de l'aneantissement, ce plaisir sensible dans l'abiection comme dans mon lieu naturel, cette horreur & repugnance des grandeurs comme

comme de choſes importunes & fâcheuſes. Donnez-les moy, ie vous en prie par le plaiſir que vous y prendrez. 3. Ie voy bien, mon Sauveur, pourquoy vous m'avez particulierement recommandé voſtre ſainte humilité, c'eſt parce qu'elle me peut affranchir de tous les empeſchemens de voſtre grace, & de ma perfection; & me veut rendre tout à vous, & à voſtre divin eſprit, ſans que ie me cherche plus en choſe aucune. 4. Faites, s'il vous plaiſt que ie m'y porte entierement, que ie cherche, que ie cheriſſe, que ie goûte & ſavoure le meſpris, le deshonneur, la douleur, & tout ce que ma miſerable nature a en horreur. 5. O Seigneur, ſi mon neant demande de moy juſtement que ie m'abaiſſe & m'aneantiſſe, me privant de tout honneur, de tout plaiſir, & de toutes commoditez autant que vous me le permettez, à quoy m'obligeront mes pechez, ſinon à deſirer que la vangeance en ſoit faite, & à la faire par moy-meſme, ſans attendre que vous y mettiez la main! 6. Comment donc ay-je l'imprudence & l'effronterie de me porter aux choſes grandes & relevées, en eſtant naturellement indigne, & ayant par mes mauvaiſes actions merité toute ſorte de châtiment? 7. Agneau tres-innocent, ſi l'humilité vous a fait aneantir plus qu'aucune pure creature, vous voyant rehauſſé à l'vnion hypoſtatique, que ne devroit-elle point faire en moy qui me voy abbaiſſé par mes crimes infiniment au deſſous du neant des plus baſſes creatures, égal aux demons en malice, & peut-eſtre pire qu'eux! 8. Eſtouffez, s'il vous plaiſt, entierement en moy ces maudits ſentimens pour la grandeur; donnez-moy de vrays & de vifs deſirs de mon abaiſſement, ou pluſtoſt de mon neant: Faites que j'aye autant en horreur mes elevations exterieures, ſi vous ne les commandez,

mandez, comme vous deteſtez mes enfleures interieures contre ce que vous ordonnez.

Il faut faire trois Coloques demandant la grace de nous adonner à la parfaite Humilité par la recherche, & par la pratique continuelle de noſtre aneantiſſement, quand nous le pourrons avoir ſans déplaire à Dieu.

Le premier Coloque ſera avec Noſtre Dame, la coniurant par l'amour qu'elle porte à ſon Fils, de nous y ayder, & de le fleſchir à nous donner le ſecours neceſſaire pour le ſuivre en cette adorable vertu. A la fin nous luy dirons vn *Aue Maria*.

Le ſecond ſera avec Noſtre Seigneur, le ſuppliant tres-affectueuſement de nous admettre à cette parfaite façon de le ſuivre dans vn entier aneantiſſement. Nous luy reciterons vne fois *l'Anima Chriſti*.

Le troiſiéme ſera avec Dieu le Pere, luy repreſentant les merites infinis de ſon Fils, & le plaiſir indicible qu'il a pris en ſon humilité, & le conjurant qu'il nous en donne quelque participation. Nous luy offrirons vn *Pater noſter*.

Abregé de la Meditation des trois manieres d'Humilité.

L'Oraiſon Preparatoire.

Le I. PRELVDE. Oüyr Noſtre Seigneur diſant à ſes Apoſtres en S. Matthieu Chapitre onziéme, apprenez de moy la debonnaireté, & l'humilité de cœur.

Le II. PRELVDE. Demander la grace de connoiſtre, d'aymer, & d'imiter l'humilité de mon Sauveur, & de me determiner à chercher en tout l'aneantiſſement, & à l'embraſſer toutes les fois qu'il ſe preſentera à moy ſans diminution de la gloire de Dieu.

I. POINT.

I. POINT. La premiere maniere d'humilité c'eſt de s'aſſuiettir aux commandemens qui obligent à peché mortel. Elle eſt neceſſaire à ſalut, mais elle n'y ſuffit pas. Elle a l'apparence de l'humilité parce qu'elle s'aſſuiettit : mais en verité c'eſt vne crainte de l'Enfer, & non vn amour d'humiliation.

II. POINT. La ſeconde maniere d'humilité c'eſt de s'aſſuiettir aux Commandemens qui obligent à peché, ſoit mortel, ſoit veniel, & d'eſtre également porté aux choſes où la gloire de Dieu eſt égale. Elle a plus d'abaiſſement que la premiere, & moins que la troiſiéme. Elle ſuffit pour le ſalut, mais non pour la perfection. Elle garde encore de l'amour pour l'honneur: ce n'eſt point la vraye humilité.

III. POINT. La vraye & parfaite humilité, c'eſt aymer l'aneantiſſement, parce que nous en ſommes dignes, & l'embraſſer quand Dieu ne le nous defend point par vn commandement exprés, ou tacite. Cét aneantiſſement enferme la privation du bien de l'honneur, des plaiſirs, & des commoditez: car nous en ſommes naturellement indignes.

Il faut faire trois Coloques. Le premier avec N. Dame, la priant qu'elle nous aſſiſte auprés de ſon Fils. Le ſecond avec N. Seigneur, le ſuppliant de nous recevoir à le ſuivre par la parfaite humilité. Le troiſiéme avec Dieu le Pere, le coniurant par les merites de ſon Fils de nous la donner. On les conclura, chacun avec ſon Oraiſon.

XVI. REMARQVE.

De l'Humilité.

Il se presente icy trois questions, &c.

Pour la Meditation des trois Classes.

L'Ame ayant reconnu par la Meditation des deux Estandarts, que l'affection aux biens temporels est vn si grand empeschement de la perfection, qu'elle donne l'entrée à tout peché; & se sentant quelque peu soüillée de cette affection; elle conçoit vn vif desir de s'en deffaire, de peur d'estre empeschée de suivre Dieu tres-parfaitement. C'est à quoy cette Meditation l'ayde en luy faisant voir la façon de se faire vrayement quitte d'vne attache de cœur; c'est à sçavoir de se mettre en l'indifference d'avoir, ou de perdre la chose aymée: & de ne prendre autre regle pour la garder ou la quitter, que la plus grande gloire de Dieu.

Or ceux qui desirent de se despoüiller de quelque affection, se reduisent à trois Classes. La premiere est de ceux qui voudroient bien quitter l'affection, mais n'en prennent iamais aucun moyen, & mesmes n'y pensent pas. La seconde est de ceux qui voudroient bien quitter l'affection, mais non la chose aymée. Ceux-là voulans retenir le bien qu'ils ayment, entretiennent l'affection qu'ils luy portent, & ainsi c'est en vain qu'ils pensent s'en faire quittes. La troisiéme est de ceux qui desirent tellement de retrancher cette affection déreglée, qu'ils sont prests à renoncer à la chose mesme, s'il est expedient pour la gloire de Dieu. Ceux-cy ont vrayement la volonté de quitter cette affection.

Le raisonnement enclos en cette Medita-

tion est celuy d'vn Exemple. Dans les Marchands attachez à leur gain, nous voyons comment nous devons nous destacher des biens temporels que nous possedons, afin qu'ils n'empeschent nostre cœur de se donner pleinement à Dieu. Nous voyons aussi comment c'est que l'ame qui veut aquerir l'humilité & s'avancer en la perfection, se doit comporter aux occasions d'humiliation qui se presentent à elle : c'est ce que nous allons considerer en la Meditation suivante.

La douziéme Verité declarée dans la Meditation des trois Classes.

Ie ne dois jamais laisser perdre aucune occasion que j'aye de m'aneantir sans preiudicier à la gloire de Dieu.

LE I. POINT fait voir que les volontez & les resolutions qui sont sans effet, sont trop foibles ; & que celuy qui n'a pour le bien de son ame que de telles affections, est bien mal-heureux, aymant toute chose plus que son ame.

Le II. POINT montre que les bons propos qui ne s'effectuent que par fois & inconstamment, doivent faire craindre que l'on n'ayt point de vray amour pour le vray bien. Ce n'est pas assez de reietter quelquefois ce qui nous y nuit : il faut le faire toûjours si nous voulons estre asseurez.

Le III. Declare quelle est la bonne resolution de s'adonner à la perfection, sçavoir est celle qui n'en laisse perdre aucune occasion, qui soit selon Dieu. C'est lors que l'amour du salut est

est le maistre du cœur, & que tous autres amours n'y sont que par emprunt, & despendemment de luy. Parquoy puisque mon dessein est de me perfectionner veritablement en l'aquisition de l'humilité, ie ne dois jamais laisser perdre aucune occasion que i'aye de m'aneantir sans diminuer la gloire de Dieu.

Notez que l'humilité estant la vive source de tout bien spirituel, s'addonner à l'humilité c'est vne mesme chose que s'estudier à la perfection, & pareillement s'aneantir pour acquerir l'humilité c'est exercer excellemment ce qui nous doit rendre parfaits.

MEDITATION DES TROIS CLASSES.

L'Oraison Preparatoire à l'ordinaire.

Le I. Prelvde. Ie me representeray trois Compagnies de Marchands qui se soient portez au trafic pour le seul desir du lucre, & qui ayent gagné chacun dix mille escus. Ie les verray desireux d'asseurer leur salut, & d'y mettre vn tres-bon ordre en s'affermissant & en s'avançant en la grace de Dieu le mieux qu'ils pourront. Ils veulent à cette fin se faire quittes de l'affection déreglée qu'ils ont pour l'argent, comme d'vn infaillible empeschement de leur vray bien.

Le II. Prelvde. Ie me mettray en la presence de N. Seignear, & de tous les Saints, comme vne personne qui desire de connoistre comment elle pourra plaire à Dieu.

Le III. prelvde. Ie demanderay la grace

de voir & de choisir ce qui est plus agreable à Dieu, & plus vtile à mon ame ; & de concevoir une ferme resolution de pratiquer toutes les occasions que Dieu me donnera de me perfectionner, & specialement de m'humilier, & de m'aneantir.

I. POINT. *La premiere Classe.*

CONSIDERATIONS.

LA premiere Compagnie a quelque desir de retirer son affection de l'argent qu'elle possede, pour se mettre mieux avec que Dieu : Mais elle ne se sert d'aucun moyen, & ne fait rien pour en venir à bout. L'amour qu'elle a pour son ame est si petit, qu'elle ayme toute autre chose plus que son ame. Il luy est impossible de pourvoir à son salut, si elle ne le prend à cœur plus que toutes les choses qui l'en peuvent destourner. Quand deux amours contraires s'entrechoquent, toûjours le plus fort l'emporte.

Telle est la premiere Classe, ou la premiere sorte de ceux qui desirent d'avancer au bien. Ils le voudroient bien, mais ils ne le font jamais, ne voulant pas se priver d'aucune autre chose pour le bien de leur ame. C'est une folie de pretendre à la fin, sans y employer aucun moyen.

AFFECTIONS.

Condamner l'aveuglement de ceux qui n'ayment rien moins que leur bien spirituel, lequel ils devroient aymer uniquement. 2. Desplorer leur misere, ils perissent, & ne s'en apperçoivent point, se reposant sur ce qu'ils sentent quelques desirs de se sauver. 3. Considerer combien long-temps j'en ay ainsi vsé, & combien il y a de choses où je fais encore de

mesme.

mesme. 4. Demander la grace de faire mieux à l'avenir.

II. POINT. *La seconde Classe.*

CONSIDERATIONS.

LA seconde Compagnie desire un peu plus d'oster l'affection desordonée qu'elle a pour l'argent, mais elle ne peut se resoudre à laisser aller l'argent mesme. Elle employe quelques moyens pour delivrer son cœur de cet amour: Par fois elle donne quelque partie de son argent, & fait quelques autres choses où elle a de la repugnance. Mais elle n'en vient jamais à ce point, de consentir à se défaire de tout l'argent. C'est l'image d'une ame qui ne fait que parfois ce qui est pour son salut. Peut-estre que ce qui la porte à faire quelques efforts: & à se vaincre en quelque chose, c'est quelque amour autre que de son salut, plus fort neantmoins qu'elle a pour les choses où elle se surmonte. Si l'amour de son ame la fait ainsi agir, il est plus grand que celuy qu'elle a pour ces choses-là. Mais toûjours il est évident que l'amour de plusieurs autres choses est plus fort que celuy de sa perfection. Ainsi tout ce qu'elle fait ne l'avance point, ou fort peu. Toûjours le plus ardant amour demeurera le maistre.

Telle est la seconde Classe de ceux qui desirent d'avancer au bien. Ils ont beaucoup de bons desirs, & presque point d'effets. C'est se tromper à plaisir de ne faire qu'en partie, & peut estre qu'en apparence, ce qu'il faut faire veritablement & entierement.

AFFECTIONS.

Reconnoistre la misere de l'ame aveuglée qui

tâche de tirer Dieu à ſes deſſeins : Elle voudroit que Dieu luy commandaſt ce qu'elle ayme. C'eſt-là vouloir non ce que Dieu veut, mais ce à quoy elle s'eſt attachée. 2. Demander la grace de ne plus faire cela en pluſieurs choſes, où ie l'ay fait iuſqu'icy, mais principalement en l'honneur. 3. Examiner & deſplorer les plus notables fautes que i'ay faites en cette matiere. 4. Craindre pour la trop grande attache que i'ay à l'honneur, puis qu'elle m'eſt ſi dangereuſe, & me rend d'autant plus coupable, que les graces que Dieu me donne pour m'en affranchir, ſont plus grandes. 5. Aprehender le mal-heur de cette ſeconde Claſſe. Il ſemble moindre que celuy de la premiere, & ce neantmoins il eſt plus grand: parce qu'il ne laiſſe pas à l'ame ſi grand ſujet de craindre qu'elle ne ſe perde, comme ſi elle ne faiſoit rien du tout pour ſe perfectionner. Le peu qu'elle fait ne la met pas hors du danger ; il fait ſeulement qu'elle ne s'en deffie pas tant. Il cache le peril, mais il ne l'oſte pas.

III. Point. *La troiſiéme Claſſe.*

CONSIDERATIONS.

LA troiſiéme Compagnie voulant ſe delivrer de l'affection deſordonnée entierement preſte à quitter ou à retenir ſon argent, ſelon qu'elle connoiſtra qu'il eſt expedient pour la gloire de Dieu : Elle s'en deſſaiſit en toutes les occaſions où elle voit que Dieu le deſire : & en la pratique elle ne ſuit aucune autre regle pour le garder ou pour le laiſſer aller, que le bon plaiſir de Dieu, n'ayant point de ſoin ſinon de rechercher & de faire ce qui luy eſt plus agreable. C'eſt-là aymer Dieu & ſon ame plus que l'argent : voire c'eſt ne plus aymer l'argent & ſeulement aymer Dieu & ſon

son ame. Qui en est venu-là à l'égard de toute autre chose aussi bien comme de l'argent, il n'est point empesché par aucun amour de croistre en saintеté.

Telle est la troisiéme Classe de ceux qui desirent d'avancer au bien. Ils le veulent, & ils le font constamment. C'est là le desirer veritablement, & s'y prendre comme il faut. C'est là le moyen d'avancer beaucoup.

AFFECTIONS.

Reconnoistre la prudence & la sagesse de ces personnes-là. 2. Louer leur courage. 3. Demander à Dieu qu'il communique de pareilles graces à plusieurs. 4. Peser, & aymer, & desirer le bien qui en revient à Dieu & aux ames. 5. Considerer quels sont les amours qui iusques à cette heure m'ont empesché de m'aymer comme il falloit. Ie trouveray que le plus fort d'eux tous c'est celuy de l'honneur. 6. Faire à Dieu de tres-instantes prieres pour obtenir la grace de m'aneantir. 7. Considerer attentivement ce qui est necessaire pour m'en faire quitte. 8. Proposer de m'addonner à bon escient à l'humiliation. 9. Demander à Dieu qu'il m'y donne sa benediction pour y estre constant.

Il faut faire trois Coloques pour demander & pour obtenir la grace de ne laisser iamais échaper aucune occasion que Dieu me presente pour m'aneantir.

Le premier s'addressera à Nostre Dame, & se terminera par vn *Ave Maria*.

Le second à Nostre Seigneur, & se conclurra par l'Oraison *Anima Christi*.

Le troisiéme à Dieu le Pere, & se finira par

vn

vn *Pater noſter*, de meſme qu'en la Meditation des deux Eſtandarts.

Abregé de la Meditation des trois Claſſes.

L'Oraiſon Preparatoire.

Le I. Prelvde. Ie me repreſenteray trois Compagnies de Marchands, qui ayent gagné chacun dix mille eſcus, & maintenant veulent ſe faire quittes de l'affection deſreglée qu'ils ont pour leur argent.

Le II. Prelvde. Ie me mettray en la preſence de Noſtre Seigneur, & de tous les Saints, deſirant de connoiſtre comment ie pourray plaire parfaitement à Dieu.

Le III. Prelvde. Ie demanderay la grace de connoiſtre, & de choiſir ce qui eſt le plus agreable à Dieu, & de pratiquer conſtamment les occaſions que ie pourray avoir de m'aneantir ſans diminution de la gloire de Dieu.

I. Point. La premiere Compagnie a quelque deſir de quitter l'amour de ſon argent: mais elle ne fait rien pour en venir à bout. Elle ayme toute autre choſe plus que ſon ame. C'eſt folie. La fin ne s'obtient point que par les moyens.

II. Point. La ſeconde Compagnie a vn peu plus de volonté; mais elle ne ſe ſert que de certaines occaſions, & ne peut entendre aux autres. Elle ne veut ſe deffaire de tout ſon argent. Peut-eſtre que ce qu'elle fait, ne vient pas de l'amour de ſon ame. C'eſt elle ce neantmoins qu'il faut aymer & veritablement, & entierement.

III. Point. La troiſiéme Compagnie eſt toute preſte à quitter, & à retenir ſon argent, ſelon

selon qu'elle verra que Dieu desire d'elle. Elle ne refuse aucune occasion d'employer son argent pour Dieu. Elle n'ayme plus l'argent, mais seulement Dieu & son ame.

Il faut faire trois Coloques demandant la grace de ne laisser jamais échaper aucune occasion que Dieu me donne de m'aneantir.

Le premier s'adressera à Nostre Dame, & se terminera par un *Ave Maria*.

Le second à Nostre Seigneur, & se conclura par l'Oraison *Anima Christi*.

Le troisiéme à Dieu le Pere, & se finira par un *Pater noster*.

XVII. REMARQVE.

De l'Election.

La peur que j'ay euë, &c.

ENTRETIEN DV SIXIEME IOVR.

de l'Humilité.

L'Orgueil du premier Ange est la source de tous les pechez des autres Anges, & des hommes : Et un cœur enflé de ce vice ne peut qu'il ne soit bien-tost remply de tous pechez: De plus il n'est aucun peché qui ne procede de quelque amour desreglé de la propre excellence, puisque personne ne peche sinon pourchassant quelque bien qui ne luy est point deu. Ainsi il est vray en toutes ces trois façons que l'orgueil est le commencement de tout peché, faut-il donc pas que l'humilité soit la source de

toute vertu ? Prenez-la aujourd'huy pour vôtre entretien. Si elle eſt de grande importance, elle n'eſt pas moins difficile à obtenir. Vaquez-y ſolidement, & conſiderez les obligations que vous avez d'aymer l'humilité, comment ſe pratique cét amour, & comment vous vous y prendrez.

I. Ne cherchez point long-temps pour connoiſtre l'obligation que vous avez de l'aymer. De pluſieurs prenez-en ſeulement une qui vous doit contenter. Quant elle ſeroit ſeule, ſi elle eſtoit bien compriſe, elle ſuffiroit pour porter tous les hommes à l'eſtude de cette tres-excellente vertu. Dites en un mot tout ce qui ſe peut dire de grand d'une vertu : C'eſt la ſource de tout bien. Ne faut-il pas quelle ſoit d'un prix ineſtimable.

Mais, direz-vous, comment eſt-elle ſi rare, & ſi peu recherchée, ſi elle eſt ſi precieuſe ? C'eſt qu'elle eſt inconnuë. Et comment eſt-elle inconnuë, eſtant ſi belle ? C'eſt que les vices & les vertus ſe couvrent ſouvent de ſon manteau: & font qu'il eſt tres-difficile de la bien diſcerner d'avec ce qui eſt tres-different d'elle. La puſillanimité deſiſtant des grandes entrepriſes par baſſeſſe de cœur, veut paroiſtre une humble fuitte des grandeurs : La faineantiſe & la lâcheté fuyant le travail & les difficultez, deſire que l'on croye que c'eſt par modeſtie & par peu d'opinion de ſoy-meſme qu'elle le fait: L'avarice voudroit que ſa taquinerie paſſaſt pour amour de l'abjection: L'effronterie & l'impudence pechant devant le monde, ſeroit bien-aiſe qu'on jugeaſt que c'eſt par un genereux & humble meſpris des Iugemens humains : Mais ſur tous les vices, l'hypocriſie affecte particulierement de reſſembler à l'humité dans les paroles,

dans

dans les actions, dans le vivre, dans le vestir, au coucher, au dormir, en la demeure, en la conversation, au maintien, & au geste, au port, & au marcher.

Quant est des vertus il n'en est aucune qui ne nous porte dans quelques rencontres à nous humilier exterieurement. Voyez vous pas qu'il est fort difficile de discerner l'humilité d'avec ce qu'elle n'est pas, puisque tous les actes exterieurs les plus propres de l'humilité peuvent venir ou des autres vertus ou des vices? Ie croy que vous le reconnoissez: mais aussi que vous desirez d'entendre quel est le propre caractere de cette vertu. Ie vous l'apporte, & tout ensemble je vous donne la preuve de ce que j'ay dit qu'elle est la source de tout bien, & de plus je vous montre qu'elle est necessaire à tout bien.

L'humilité est la regle, & la juste moderation de l'amour de nostre propre excellence, c'est elle qui fait que connoissant nostre excellence pour telle que veritablement elle est, nous luy voulons le bien qu'elle merite, & non davantage. Et comme de nous mesmes nous n'avons aucune perfection ou excellence, ny naturelle, soit Physique, soit Morale; ny surnaturelle, quelle soit, & consequemment de nous-mesmes nous ne sommes dignes d'aucun bien d'honneur, de plaisir, de science, de commodité, de service, d'amitié, ny de pas un autre: L'humilité fait que nous ne nous desirons aucun de ses biens comme s'il nous estoit deu: mais au contraire voyant que la privation de tous ces biens nous est legitimement aquise nous l'agreons, & la desirons en veuë de nostre neant. Puis passant à la consideration de nos pechez, & voyant qu'ils nous rendent dignes de peine, de douleur, & de

confusion; nous consentons à les recevoir, & les desirons comme choses qui sont nostres, & que nous ne pouvons raisonnablement refuser. L'entendement nous montre nostre merite, & l'humilité qui a son siege en la volonté, fait que nous acceptons les choses que nous meritons, & y prenons plaisir comme à ce qui nous convient iustement. Voilà la vraye humilité, & sa marque, qui est aymer l'aneantissement comme un apennage du neant, & toute sorte de déplaisir comme la juste punition du peché.

Cét amour estant cordial n'a garde de permettre que l'homme s'attribue aucune partie du bien qu'il fait par la grace de Dieu. C'est pourquoy Dieu qui est jaloux de la gloire, donne volontiers toutes ses plus grandes faveurs à l'humble, d'autant que le seul humble luy rend la gloire de tout. Ainsi Dieu verse dans l'ame humble toutes ses graces abondamment, & par cette communication il rend l'ame humble pleine de tout bien. L'humilité doncques est la source de tout bien entant qu'elle attire à soy toutes les graces à foison. Elle est aussi necessaire à tout bien. Parce que le bien ne se peut conserver en nous sans l'ayde de la grace, & cette grace ne se donne asseurement & infailliblement qu'à l'humble.

O divine vertu que tu es peu connüe du monde, & que tu as esté bien possedée de S. Ignace, qui estant remply des dons de Dieu les plus rares n'en tira jamais aucun mouvement de vanité! O vertu la defense de toutes les vertus, puisque sans toy la vaine gloire consume tous les fruits qu'elles peuvent porter! possede mon cœur, & l'enrichis de ce precieux amour d'aneantissement.

Recon

Reconnoissez donc l'humilité non à l'humiliation, puisque mesmes les vices ont plusieurs humiliations exterieures ; non à l'humiliation procedante d'un saint interieur, puisque les autres vertus par leurs actes interieurs, qui sont bons & saints, nous portent à plusieurs humiliations exterieures ; mais à ce motif, & à cette veüe, d'aymer cordialement nostre abaissement, & la privation de tout bien, & tout ce qui nous peut donner de l'ennuy, comme chose à laquelle nous avons droit en vertu de nostre neant, & de nos pechez.

II. Voulez-vous maintenant sçavoir comment vous pourrez aquerir cette si grande vertu? Pratiqués ses actes interieurs dans la rencontre des exterieurs, & hors d'icelle. Ie veux dire, quand vous aurez quelque sujet de vous abaisser, de vous priver de quelque plaisir, de souffrir quelque chose fâcheuse, servez-vous du motif de l'humilité, dites ; Ie suis indigne de tout bien par mon neant, & digne de tout mal par mes pechez : Ie suis bien-aise que cela m'arrive comme je le merite.

Et lors mesmes que vous ne pourrez, ou que vous ne devrez pas pour quelque bonne raison refuser l'honneur, le plaisir, ou tel autre bien, produisez un acte interieur d'humilité, disant ; Ie merite d'estre privé de tout bien, je suis indigne de celuy-cy, je voudrois pouvoir le refuser, mais Dieu m'oblige à l'accepter : c'est pour cette cause-là que je l'accepte, autrement je le rejetterois, comme chose dont je suis indigne.

Vivez en une continuelle preparation d'esprit à recevoir, & en un perpetuel desir de trouver des occasions d'estre traité comme vostre neant, & vos pechez le meritent. Cherchez-

les soigneusement, demandez-les à Dieu instamment, les ayant rencontrées, cherissez-les, soyez-en joyeux, remerciez-en Dieu, comme d'une tres grande faveur, desirez-en d'autres avec la grace de vous en servir bien. Pratiquez toutes les vertus, faisant le bien, & fuyant le mal par esprit d'humilité. Dites toûjours. Il faut que Dieu soit contenté, faisons cela pour luy plaire. S'il y a de la peine pour moy, c'est ce que je merite. Ie suis un neant appartenant à une bonté infinie : tout ce qui peut sortir de moy, venant de cette pure bonte, doit estre pour son pur amour. Il ne m'en doit rien revenir. Par ce moyen vostre humilité sera pretieuse ayant le merite de la charité.

Dans cette mesme veüe de vostre neant, & de la bonté divine, vous considerez vostre prochain, le respectant, & l'aymant comme chose qui est toute à Dieu. Tout ce qui vous arrivera de sa part, vous le rapportez à vostre neant, & ainsi quelque mal que l'on vous fasse, vous n'en serez point faché contre personne, voyant qu'on ne vous fait aucun tort, & que vous meritez encore pis. Vous penserez, & il est vray, que vous estes redevable au prochain, de ce qu'il ne vous traite plus mal, vous l'ayant merité : & estant au pouvoir de Dieu de vous punir par luy aussi bien que par tout autre.

Si vous recevez quelque faveur de quelqu'un approchez-la de vostre neant pour la comparer avec luy, & voyant que vostre neant en est indigne, rendez-en graces à Dieu & à celuy duquel il se sert pour vous la faire. Voila un moyé infaillible d'estre toûiours maistre de vous, de ne perdre iamais la paix de vostre ame pour aucun accident qui vous puisse arriver, & de ne vous laisser iamais emporter aux divers succés des affaires.

Quant

Quant à ce qui vous viendra de Dieu immediatement, c'eſt à dire, ſans que la liberté de vostre prochain y ayt cooperé, ſoit bien, ſoit mal; en l'eſprit, ou au corps; appliquez y toûjours cette regle, & voyez ſi vous en eſtes digne, ou non Reconnoiſſez toutes ſes faveurs, & vous aneantiſſez en toutes; par ce moyen vous arriverez à une incroyable perfection. Les grandes, & preſque invincibles difficultés ne vous étonneront point, ſçachant bien que toute bonne action ne vient que de Dieu, & qu'il peut faire les plus hautes choſes par les plus foibles inſtrumens, & qu'il ſe plaiſt à en uſer ainſi, afin que l'homme ne luy raviſſe point ſa gloire.

III. Que vous diray-je de la maniere que vous garderez en l'étude de cette divine vertu? Non je n'ay point trop dit, la nommant pluſieurs fois divine. Elle n'a rien d'humain, & meſmes elle détruit en l'homme tout ce qui eſt humain. Quelle pratique vous donneray-je donc pour y arriver Helas, cela ne me convient pas. Demandez-la à Dieu qui eſt deſcendu du Ciel pour nous l'enſeigner dignement. Si toutefois vous deſirez de ſçavoir quel eſt mon avis, apres ce que j'en viens de mettre, le voicy en trois petits Points.

1. Eſtudiez vous à la connoiſſance de vous-meſme, entant qu'un homme, & entant que tel homme, ſujet à telles & telles infirmitez d'ame, & de corps. Cette connoiſſance eſt le fondement de l'humilité. On ne peut vouloir ſaintement le bien d'une perſonne, ſi on ne connoiſt ſon merite, & ſon excellence. Or cette connoiſſance de nous meſmes, s'aquiert principalement par le ſoin que nous aportons à reconnoître les mouvemens de noſtre cœur: qui ſouvent ſont ſi déreglez, que nous rougirions s'il nous les falloit

coucher sur le papier. Ce seroit ce neantmoins tres-bien fait de les escrire & de les relire par fois, afin d'y apprendre quels nous sommes interieurement. Qui ne se donnera point le soin de cette veille, n'aura jamais le cœur pur, & consequemment il n'aura jamais une vertu bien douce, bien paisible, & bien solide.

2. De plus ayez une regle pour vous humilier en certain temps & en certain lieu, outre les occasions qui s'en presenteront sans que vous les procuriez. Ne vous contentez point du desir general d'aquerir l'humilité, & de vous abaisser : mais determinés en particulier ce que vous ferés en telle & telle rencontre. Les vertus ne s'aquerent point sinon en exerçant leurs actes, & celles qui repugnent davantage à nos mauvaises inclinations, ont plus grand besoin d'estre pratiquées ; la nature nous portant incessamment à leur contraire. En cette regle, gardez la prudence, & n'embrassez ny trop ny peu pour vous. La pente de la nature est plus forte vers l'honneur que vers les autres biens. Vous aurez égard à vous y moderer plus soigneusement & plus souvent, qu'en ce qui est des commoditez.

3. Enfin gardez l'humilité dans vos propres fautes & manquemens. Ne vous en attristez point excessivement : ce n'est pas merveille que le neant soit foible, & que la foiblesse ayt failly. Ne les déguisez point : vous en meritez la confusion. Ne vous découragez point : vous n'estiez pas meilleur auparavant : mais vous ne vous connoissiez pas encore si bien : toutesfois Dieu vous connoissoit desiors tout ainsi qu'à cette heure, c'est pourquoy il vous aydera cy-apres, comme il a fait jusques-icy, & encore plus : puisqu'ayant aquis plus de connoissance

ce de vous mesme, vous en aurez aussi plus de défiance, & vous espererez plus en luy seul. Pourquoy donc perdriez vous courage ?

Ces trois mots bien observés vous ayderont grandement à acquerir l'humilité. Le premier jette fondement sur quoy elle s'appuye : Le second bastit l'edifice peu à peu par la pratique de l'humiliation : Le troisiéme obvie à ce qui peut principalement faire que vous desistiez de vostre entrepriſe, quitant vostre dessein par desespoir d'en venir jamais à bout.

CONSIDERATION POVR LE VI. IOVR.

De la vertu à laquelle il nous faut étudier cette année, & du moyen d'y travailler.

TEnez pour maxime tres-asseurée que vous n'avancerez jamais en la vertu par vostre industrie comme vous pouvez faire avec la grace de Dieu, si vous n'avez un soin particulier de choisir la partie de la perfection, qui vous est presentement plus necessaire. Si vous n'avez égard à une vertu plus particulierement qu'aux autres, vous demeurerez presque inéficace en tous vos bons desirs, ne pouvant pas les avancer tous notablement : Et si vous prenez à tâche ce qui vous est le moins important, vos principales imperfections s'enracineront en vous, s'y affermiront, & vous seront de jour à autre plus importunes, vous faisant choir plus lourdement.

2. Au premier Point de la Meditation de vos propres pechez. Vous avez remarqué les principales

pales sources de vos imperfections : il vous en faut servir aujourd'huy pour connoistre quelle vertu vous est plus necessaire, en égard à vostre naturel, à vostre occupation, & aux occasions dans lesquelles vous vous trouverés cette année. Considerez vostre fin derniere, & le chemin que l'on vous a montré pour y arriver. Demandés à Dieu sa lumiere pour ne point errer au choix que vous allez faire, & sa grace pour vaincre les repugnances que la nature y sentira.

3. Prenez ces maistresses & capitales imperfections, ces racines d'iniquité, chacune à part, & les examinez l'une apres l'autre en cette maniere. Pensez à la premiere comme si vous ne deviez point songer aux autres, les laissant-là pour un peu de temps : regardés premierement quels effets elle produit en vous, épluchant les pensées, les desirs, les paroles, les actions où elle porte, En quoy elle vous fait manquer contre Dieu, contre le prochain, & contre vous mesme : comment elle se fourre dans toutes vos actions, depuis le lever jusqu'au coucher. Marquez le nombre de ces fautes. Il fait connoistre la vigueur de la racine qui les porte.

4. Pesez les forces que cette imperfection a en vous, comment, & quand elle y a commencé: si elle y a regné long temps: si elle s'est toûjours acreüe : si vous avez fait quelque effort pour la combattre, & avec quel succez : quelles sont les occasions des personnes, des objets, des affaires qui font qu'elle vous soit plus fascheuse : si elle vous emporte de haute lute le voyant bien, & vous efforçant en vain d'y resister.

5. Prevoyez les dangers où elle vous peut jetter. Vous aurez égard à vostre complexion naturelle, à vostre longue accoustumance, à la violence

lence de la passion, aux secousses qu'elle vous a données, aux occasions que vous en rencontrerés dans vos fonctions, & dans vostre conversation. Vous fait-elle point courir risque de vostre salut, de vostre vocation, de vostre perfection, de vostre reputation envers le prochain, de l'honneur de vostre ordre, & de tout le bien que vostre communication avec le prochain devoit porter à la gloire de Dieu.

6. Ayant marqué par écrit tout cela sur la premiere, passés à la seconde, & en faites autant; & puis à la troisiéme. Prenés garde si l'une de ces maudites racines n'est point un rejeton de l'autre. Ce sera prudemment fait d'attaquer tout d'abord celle qui est la premiere source, n'estoit que quelque circonstance bien pressante vous obligeast à entreprendre plutost la branche que le tronc.

7. Comparés ces imperfections par entr'elles. Regardez les effets de toutes les trois, & voyés quels sont les plus dangereux. Pesés les forces de toutes, & prenez garde quelle est la plus puissante. Considerez les dangers qui vous viennent de toutes, & pesés bien de quel costé il y a plus de peril. Tachez de reconnoistre quelle est celle qui, tout bien considéré, vous paroist estre maintenant la pire pour vous. Determinés-vous à la combattre toute cette année, en vous adonnant à la vertu contraire. Ayés soin de prier Dieu qu'il benisse vostre election, & qu'il vous donne la constance pour l'execution d'un si bon dessein.

8. Ayant determiné vostre fin il faut y ajuster les moyens autant que vous pourrés, accommodant les pratiques spirituelles de toute cette année à la vertu que vous vous proposez. Vsés avec adresse des moyens generaux & des particu

particuliers. Les generaux & communs sont la Meditation, l'Oraison vocale, l'Examen de la conscience, la Confession, la Communion, la sainte Messe, les exhortations & entretiens spirituels, les lectures spirituelles, la presence de Dieu, les mortifications, les actions de charité, & de misericorde, & toutes les saintes actions que nous pouvons faire à la gloire de Dieu, pour nostre bien, ou pour celuy du prochain. Il faut accommoder les pratiques de toutes ces actions à vostre necessité presente autant que vous le pourrés doucement, & apporter un grand soin à vous en aquitter fidellement. Vostre Directeur vous en pourra beaucoup ayder en ce point.

9. Entre les moyens propres & particuliers, comptez celuy cy le premier, de bien estudier la nature du vice qu'il vous faut combattre, & de la vertu que vous devés acquerir, prenant quelque Auteur qui en ayt traitté à fond, & qui ayt expliqué leur essence, leurs proprietés, leurs propres actes, avec les vices & les vertus qui en approchent. Faites-en un petit recuël, & y ajoustez ce qui vous viendra en l'esprit, soit en priant Dieu, soit en exerçant vos pratiques.

10. Toute cette connoissance se doit rapporter à l'exercice. Ainsi pour un second moyen de profiter en vostre vertu faites estat d'estouffer tous les actes du vice contraire, & de produire tous ceux de vostre vertu dont Dieu vous fera naistre l'occasion. Ne negligez point les exterieurs : mais faites plus d'estat des interieurs. Ceux-cy sont l'ame, ceux-là le corps. L'assemblage des deux est parfait.

11. Le troisiéme moyen soit la diligence à espier les occasiõs d'exercer les actes de la vertu

que

que vous avés entrepriſe. En quoy vous vſerez d'induſtrie, faiſant par le motif de cette vertu-là, les actes propres de toute autre vertu, & conſiderant de temps en temps comment vous pourrez faire pour reduire toute voſtre vie à l'exercice de voſtre vertu. L'amour eſt inventif. Par le deſir, & par la priere, vous ferez venir voſtre vertu à tout.

12. Voicy vn quatriéme moyen. Dés le matin, auſſi-toſt que vous ſerés-levé, faites vn bon propos de fuïr tout ce qui eſt du vice que vous combattés, & de veiller ſur la pratique de la vertu contraire. Demandez ayde à Dieu par vne petite oraiſon faite tout exprés: prevoyez les plus remarquables occaſions que vous en aurez le long du jour, & determinez comment vous vous y comporterez.

13. Cinquiémement, en voſtre Examen general ayés principalement égard à ce maiſtre deffein: mais ſur tout dans le particulier; qui touſiours ſera de cette matiere-là, vous marquerez vos defauts de commiſſion ou d'omiſſion, & la cauſe d'où ils ſont provenus: quel prôfit vous aurez fait, & quel empeſchement vous aurez eu, quelles lumieres, connoiſſances & pratiques vous aurez receuës dans l'exercice: vous vous impoſerez quelque penitence pour vos fautes, & renouvellerez voſtre intention par l'oraiſon du matin,

14. En ſixiéme lieu, donnez chaque ſemaine vne heure arreſtée à la reveüe de ce que vous faites pour vous avancer en cette vertu, voicy comme vous ferez cette Conſideration de la ſemaine. Ayant invoqué l'ayde du Saint Eſprit, & l'aſſiſtance de Noſtre Dame, vous examinerez comment vous eſtes affectionné à voſtre fin particuliere, & quelle a eſté en vous l'inten-

tion

tion de vous avancer. Cette intention doit estre actuelle, & souvent renouvellée, afin qu'elle soit bien efficace; elle doit estre solide & ferme, comme procedant d'vn fort raisonnement; elle doit estre soigneuse, estant de chose tres-importante; elle doit estre forte & genereuse, estant d'vn bien qu'il faut entierement acquerir. Regardez si vous vous estes point relaché en vostre bon desir, & s'il est point besoin de le remettre en sa ferveur. Voyez de quelle consequence il est pour vous, puisque de luy depend vostre perfection, & peut-estre vostre salut; & pesez combien grande chose c'est de plaire à Dieu, & combien il vous a tesmoigné desirer que vous avanciés en cette vertu là. Si vous trouvez y avoir manqué, demandés en pardon à Dieu, marquant vos defauts, & proposez de vous amender.

15. Secondement, voyés comment vous vous servez des moyens generaux, si vous les accommodés à vostre fin speciale, si vous les pratiqués selon que vous aviez arresté, si vous en avés tousiours eu grand soin, si vous en avés omis quelqu'vn, si vous l'avés fait par maniere d'acquit, quelles ont esté les causes des manquemens que vous y avez commis. Voyés aussi quel vsage vous avez fait des moyens propres pour vostre fin, avec quelle diligence vous vous en estes aquitté: espluchez-les l'vn apres l'autre comme ils sont marqués cy-dessus, & n'oubliez point de marquer vos fautes, avec leurs occasions.

16. Troisiémement, relisés briefvement toutes les lumieres que vous avés recüeillies le long de la semaine, tant de vostre lecture spirituelle que de vostre Meditation, ou des bons mouvemens & desirs que Dieu vous a donnez

en

en l'exercice, & au fort du combat : Voyés si vous avés oublié quelque chose, si vous entendez bien tout, & si vous y trouverés point quelque bon remede pour les defauts où vous estes tombé.

17. En quatriéme lieu, pensez aux principales faveurs que Dieu vous a eslargies dans toute la semaine, comme sont de vous avoir conservé la vie, la santé, & le desir de le servir, & de vous avoir en toutes vos actions fourny vne infinité de graces pour vous porter au bien. Regardez que c'estoit la raison qu'ayant receu tant d'assistance de sa part, vous travaillassiez à vostre perfection ; & voyés si vous l'avez fait comme vous deviez. Voicy trois marques où vous reconnoistrés si vous avés profité. 1. Avés-vous aquis vne plus grande & plus claire connoissance de vous & de vos imperfections, vn plus grand sentiment, & vne plus haute estime de Dieu, & de ses perfections infinies ? 2. Sentés-vous vn plus grand desir d'aquerir la perfection, voulés-vous tout à bon, fervemment, & constamment obtenir la vertu que vous vous estes proposé ? 3. Estes-vous ferme & courageux en vos exercices spirituels, & en l'execution de vos saintes resolutions, aussi bien dans la desolation, que dans la consolation ? Vous pouvés encore vser de cette industrie pour sçavoir si vous avés avancé ou reculé. Comparés vne journée avec l'autre, cette semaine avec la precedente, vous verités dans le bien & dans le mal de l'vne & de l'autre, vostre perte ou vostre profit.

18. Cinquiemement, examinés vos combats, regardés combien de victoires vous avés gagné, & combien vous en avés perdu au rapport de vostre examen particulier. Considerez

vos

vos plus grands & vos plus ordinaires defauts, regardez leurs sources, leurs occasions, s'ils ont esté par omission, ou par actes positifs. Cherchés à chacun d'eux vn bon remede, & y ajoustez vn peu de chastiment en temps & lieu.

19. En sixiéme & dernier lieu, pourvoyez à la semaine suivante : Et tout premierement pensez à la matiere de vos Meditations, donnant ordre à ce qu'elle serve à vostre dessein, & que vous y evitiez les fautes commises. Faites en autant pour la Messe, pour la lecture spirituelle, pour les Examens de conscience, determinant la matiere du particulier, & le livre que vous lirez. Ordonnez ce qui est des mortifications que vous pratiquerez. Voyez comment vous vous comportez en la conversation : & si vous pouvez prevoir tout ce que vous devez traitter durant toute la semaine, arrestez la façon que vous y tiendrés.

20. Pour vn septiéme moyen propre à vostre dessein particulier, vous aurés soin d'y vaquer en cette sorte vn iour de chaque mois. Commencés dés le soir du iour precedent à vous y preparer par vn bon desir, & par quelque priere, & legere mortification. Faites ce iour là vostre Meditation ou de la vertu que vous estudiés, ou de quelque chose qui soit propre à vous y exciter. Apres vostre Meditation faites vne heure de consideration, en la forme de celle que nous venons de mettre pour la semaine : estendant celle-cy à tout le mois precedent, au lieu que celle-là ne regardoit que la derniere semaine. Dans cette consideration du mois, examinés si vous faites celle de la semaine comme il faut, marqués vos defauts, & vos remedes, aussi bien en celle-cy qu'en celle-là, & vous en châtiés. Le mesme iour, ou au plutost, vous en communiquerés

niquerez avec vostre Directeur : & vous souvenant que vous avez besoin de force & de courage, vous demanderez à Dieu qu'il vous ayde, y employant l'intercession de N. Dame & des Saints. Tenez pour certain que le diable fera tous ses efforts pour vous faire desister de vostre entreprise, ou pour vous y rendre negligent.

Toute cette Consideration est tirée du R. P. Antoine Gaudier, les escrits duquel sont pleins d'vne doctrine solide en speculation, & tres-excellente en pratique.

LE SEPTIE'ME IOVR DES EXERCICES.

L'employ du septiéme Iour.

L'Entretien de ce iour sera *de la parfaite abnegation.*

Les Meditations seront *de la Passion de Nostre Seigneur.* On la divisera en trois parties, ou suivant l'ordre de l'histoire, ou selon les trois vertus, obeïssance, humilité, pauvreté.

Pour faire quatre Meditations, la quatriéme sera *la répetition des trois*, & il sera bon de prendre les trois premiers points ensemble, & les trois seconds ensemble, & les trois derniers ensemble.

On lira du Livre de S. Ignace *les avertissemens pour la troisiéme Semaine, les Regles pour moderer le vivre, & celles qu'il faut garder pour demeurer dans les sentimens de l'Eglise.*

On pourra lire du Livre de l'Imitation de

IESVS CHRIST pour la Meditation de l'obeïſſance de IESVS mourant, *le Chapitre onziéme & le douziéme du ſecond livre.*

Pour la Meditation de l'humilité de IESVS mourant, *le Chapitre dix-huictiéme & le dix-neufviéme du troiſiéme livre.*

Pour la Meditation de la pauvreté de IESVS mourant, *le Chapitre neufviéme du ſecond livre, & le huitiéme du quatriéme livre.*

La Conſideration de ce iour ſera *de la Mortification interieure, & de l'exterieure.*

XVIII. REMARQVE.

Le deſſein & l'ordre de la troiſiéme Semaine.

L'ame qui eſt engagée au chemin, &c.

XIX. REMARQVE.

De la maniere de mediter la Paſſion de N. Seigneur.

La façon de mediter la Paſſion. &c.

La treziéme Verité declarée dans les Meditations de la Paſſion de Noſtre Seigneur.

Il faut mourir entierement à moy meſme, & porter toutes les vertus iuſqu'à leur dernier point, ſans m'y eſpargner en choſe aucune.

LE I. POINT des trois Meditations montre que l'obeïſſance, l'humilité & la pauvreté ſouffrante de IESVS n'ont point eſté limitées de ſa part, & qu'il ne s'eſt rien reſervé, faiſant de

de soy vn holocauste entier pour les rendre parfaites.

Le II. POINT enseigne la tres grande, & totalement incomparable sublimité de ces mesmes vertus, à raison des difficultez estranges dans lesquelles Nostre Seigneur les a exercées, & à cause de la dignité incomprehensible de sa personne divine, & de tout ce qui luy appartenoit.

Le dernier Point declare la perfection exterieure de ces vertus, qui se prend de la Charité qui les employoit, & de l'assemblage des circonstances, qui les rendoient du tout accomplies. Ie dois conclurre de là, qu'ayant resolu de ne laisser perdre aucune occasion de m'aneantir pour la gloire de mon Dieu, ie suis tenu de suivre IESVS mourant, & de mourir pleinement à moy, pour donner vne entiere perfection à ces vertus, me consumant entierement, & m'aneantissant pour les perfectionner iusqu'au bout.

MEDITATION DE L'OBEISSANCE DE IESVS MOVRANT.

L'Oraison Preparatoire à l'ordinaire.

Le I. PRELVDE. Ie verray N. Seigneur au Iardin des Olives en la maison d'Anne, en celle de Cayphe, au Pretoire de Pilate, au logis d'Herodes, & au Calvaire, prenant garde à ce qu'il fait, & à ce qu'il souffre en chaque endroits & considerant que soit qu'il agisse, ou qu'il patisse, c'est par l'obeïssance.

Le II. PRELVDE. Ie me mettray aux pieds de N Seigneur attaché à la Croix.

Le III. PRELVDE. Ie demanderay la grace de connoistre la perfection de l'obeïssance de mon grand Sauveur, & ensemble de la porter à son dernier point avec luy.

I. POINT. *Sa Largeur.*

CONSIDERATIONS.

L'Obeïssance de IESVS mourant n'a eu aucune fin en son estenduë, & en sa largeur : soit qu'on la prenne en l'effet, soit que l'on considere la volonté qu'il avoit d'obeïr. Premierement, il a obey à toute sorte de personnes, sans exclusion d'aucune. Il a obey à son Pere interieurement, & pour luy exterieurement, tant à ceux qui avoient authorité, comme à Caïphe & à Pilate; qu'aux autres qui agissoient avec leur consentement & permission, comme aux serviteurs du Pontife & des autres Iuifs, & aux soldats de Pilate, qui l'outragerent en plusieurs façons, sans en avoir receu commandement. S'il a refusé de parler à Herodes, & s'est plaint du soufflet receu chez Anne, ç'a esté parce qu'il n'y avoit point là d'obeïssance à rendre à Dieu en la personne des hommes. Secondement, il a fait tout ce qui luy a esté commandé, & a souffert tout ce qu'on a voulu luy faire, sans excepter chose aucune. Ainsi n'a-t'il en effet mis aucune fin à son obeïssance.

Mais encore beaucoup moins l'a-t'il limitée en sa volonté, & en son desir; luy s'offrant à son Pere pour souffrir plus de peines, plus long-temps, en plus de lieux, & de plus de personnes, sans mettre aucune restriction en pas vne de ces choses.

AFFECTI

AFFECTIONS.

O grand Iesvs, que vous meritez bien le nom d'obeïssant, puisque vous obeïssez à tous, & en toutes choses! 1. Confondez, Seigneur, ma rebellion, & ma desobeïssance par la parfaite sujettion de vostre obeïssance. 3. Ie ne suis pas digne de participer à l'honneur de cette grande vertu: mais puisque vous desirez de la communiquer aux hommes à l'exemple de la vostre, ie me presente à vous, & vous supplie tres-humblement que vous m'en faßiez part. 4. Si l'homme obeïssant doit estre victorieux de tous; vous qui estes homme-Dieu obeïssant, soyez victorieux de mes desobeïssances, & ne permettez plus que ie manque iamais à cette vertu, que vous avez tant aymée, & que vous m'avez enseignée à si grands frais. 5. Allumez en moy vn desir de ne tenir plus mon obeïssance à l'estroit. Faites que dés ce moment elle s'estende sans reserve, qu'à vostre exemple, & pour l'amour de vous i'obeïsse à tous, & en tout. 6. Ie me donne de bon cœur à vous. Ie veux estre dans vos mains, comme vous avez esté dans celles de vostre Pere. Disposez de moy, i'obeïray avec vostre grace, à tous ceux qui auront de vostre part quelque pouvoir sur moy, quoy que ce soit qu'ils me commandent.

II. Point. *Sa Hauteur.*

CONSIDERATIONS.

L'Obeïssance de Iesvs mourant a esté incomparable en sa hauteur, ayant esté aux choses les plus difficiles du monde, sçavoir est premie-

rement, en la perte de tous les biens qui nous peuvent estre ostés par les hommes, comme sont le repos, le plaisir du corps & de l'ame, l'honneur, & la vie. Secondement, en la souffrance de tous les maux qui peuuent nous affliger, comme sont les douleurs corporelles & les spirituelles, les deshonneurs, & infamies, & la mal-veillance des hommes. Troisiémement, en l'assemblage de toutes ces pertes, & de toutes ces tres-cuisantes douleurs dans vn mesme temps.

De plus, elle a esté positivement infinie, à raison de la dignité infinie de sa personne divine, qui donnoit vne valeur infinie, 1. à la moindre de ses actions, 2. Au plus petit des biens dont il agreoit la perte, 3. A la plus legere des douleurs & des peines qu'il acceptoit.

AFFECTIONS.

O Noblesse de l'obeyssance parfaite que tu es grande : Hé qui t'eust iamais connuë, si IESVS ne t'eust donnée à connoistre comme il a fait ? 2. Sagesse divine, sçavés-vous bien ce que vous faites ? L'avés vous bien consideré ? Vous perdez tout, de peur de perdre l'obeïssance. Ah quelle estime en faites vous. 3. Quoy, mon Sauveur, l'obeïssance est-elle plus noble que la vie d'vn Dieu ? Il faut bien qu'il soit ainsi, puisque vous avés preferé l'obeïssance à vostre vie. 4. Non, ie me trompe, vous ne perdés point vostre vie : mais vous luy donnés sa souveraine perfection. Vous avez dit que l'obeïssance estoit vostre viande, & sans doute vous pouviés dire qu'elle estoit vostre vie ; puisque toute vostre vie, n'a esté qu'obeïssance : auiourd'huy donc, que vostre obeïssance triomphe, vostre

vie

vie est dans le plein de sa perfection. 5. Seigneur, donnez-moy cette vie-là, nourrissez-moy de cette viande là : & faites que ie n'égale iamais aucune chose à vostre bon plaisir. Que ie meure vn million de fois pour obeïr; & que ie n'aye jamais vn moment de vie sinon pour desirer d'obeïr eternellement.

III. Point. *Ses accompagnemens.*

CONSIDERATIONS.

L'Obeïssance de Iesvs mourant a eu toute la perfection possible de la part de ses circonstances, car elle a esté douce, facile & amoureuse. Premierement il n'a iamais montré aucune aigreur, mais il a tousiours vsé d'vne extresme douceur à l'endroit de ceux mesmes qui l'offensoient. Secondement, il a tousiours obey aussi promptement & ioyeusement, que s'il eust pris grand plaisir à ce qu'on luy commandoit. Troisiémement, toute son obeïssance est venuë de l'amour infiny qu'il avoit envers son Pere, & a visé à la gloire infinie de son Pere. Ainsi ne mettant aucune distinction entre les divers commandemens, il les prenoit tous d'vn mesme esprit d'amour, pour plaire souverainement à son Pere.

AFFECTIONS.

I'apprens de vous, mon grand Maistre, qu'elle doit estre la perfection de mon obeïssance; mais helas ie reconnois qu'elle me manque totalement. 2. Faites, ie vous conjure, que ie commence à me moûler sur vous. 3. I'ay honte des difficultés que i'ay souvent apportées à l'execution de ce qui m'a esté commandé. Donnez-moy dés maintenant cette douceur avec laquelle

laquelle vous avez obey comme vn aigneau à des loups carnaciers. 4. Ie suis marry des repugnances interieures, & des chagrins ausquels ie me suis laissé aller, au lieu de la ioye & de la paix d'esprit en laquelle vous obeïssés; mais faites s'il vous plaist que ma veüe ne se portant plus que sur vous, i'aye tousiours du plaisir à obeïr. 5. Sur tout donnés-moy cette divine charité qui me fasse obeïr en tout dans la veüe de vostre divin plaisir, sans regarder autre chose que la gloire que vostre toute-bonté veut tirer de mon obeïssance en quoy que ce soit. 6. Ie suis trop indigne d'arriver iamais à cette faveur, mais agreés que ie l'espere de vostre benignité, en vous le demandant par le merite de vostre obeïssance infiniment parfaite.

Le Coloque sera avec le Pere eternel, en le priant par le plaisir qu'il a pris à l'obeïssance de son Fils mourant, qu'il me donne la grace de l'imiter.

Abregé de la Meditation de l'obeyssance de Iesvs *mourant.*

L'Oraison Preparatoire.

Le I. Prelvde. Je parcourray briefvement la Passion de Nostre Seigneur, le suivant par toutes ses stations, & considerant qu'en toutes les actions & en toutes ses souffrances, il exerce l'obeïssance.

Le II. Prelvde. Je me mettray aux pieds de N. Seigneur attaché à la Croix.

Le III. Prelvde. Ie demanderay la grace de connoistre la perfection de l'obeïssance de mon Sauveur, & de la porter à son dernier point avec luy.

I. Point. L'obeïssance de Iesvs n'a eu aucune

cune fin en son estenduë, & en sa largeur. Car il a obey à tous, & en toutes choses, estant prest à obeïr à plus de personnes, & en plus de choses, si son Pere l'eust voulu.

II. Point. Elle a esté incomparable en sa hauteur, estant aux choses les plus difficiles du monde, en la perte des plus grands biens, & en la souffrance des plus grands maux, & ce en mesme temps. Elle a esté positivement infinie, à cause de la dignité de sa personne divine qui donnoit une valeur infinie à toutes ses actions, à tous ses biens, & à tous ses maux.

III. Point. Elle a eu toute la perfection possible de la part de ses circonstances, estant douce au prochain, gaye en soy, & amoureuse envers Dieu.

Le Coloque avec le Pere Eternel, le priant par le plaisir qu'il a pris en l'obeïssance de son Fils, qu'il me donne la grace de l'imiter.

MEDITATION DE L'HVMILITE' DE IESVS MOVRANT.

L'Oraison Preparatoire à l'ordinaire.

Le I. Prelvde. Ie verray N. Seigneur au Iardin des Olives, en la maison d'Anne, en celle de Cayphe, au Pretoire de Pilate, au logis d'Herodes, & au Calvaire, prenant garde à ce qu'il fait, & à ce qu'il souffre en chaque endroit; & considerant que soit qu'il agisse, ou qu'il patisse, c'est par l'humilité.

Le II. Prelvde. Ie me mettray aux pieds de N. Seigneur attaché à la Croix.

Le III. Prelvde. Ie demanderay la grace

de connoiſtre la perfection de l'humilité de mon grand Sauveur, & enſemble de la porter à ſon dernier point avec luy.

I. Point. *Sa Largeur.*

CONSIDERATIONS.

L'Humilité de Iesus mourant n'a eu aucune fin en ſon étenduë, & en ſa largeur ; ſoit qu'on la prenne en l'effet, ſoit que l'on conſidere la volonté qu'il a euë de s'humilier. Premierement, il s'eſt aneanty au deſſous de toutes perſonnes. Il a eſté offenſé des grands, des mediocres, & des petits, & n'a refuſé d'eſtre mepriſé d'aucun. Secondement, il n'eſt abaiſſement qu'il n'ait pratiqué, ny confuſion qu'il n'ayt endurée. Il a eſté humilié en ſon Eſprit, Herodes le tenant pour un fol : En ſa dignité Royale, les Iuifs & les ſoldats en faiſant un Roy de farſe : En ſa perſonne divine, eſtant jugé blaſphemateur, pour s'eſtre dit le Fils de Dieu : En ſa ſainteté, eſtant crucifié entre deux voleurs comme leur Capitaine : En ſa doctrine, eſtant tenu pour ſeducteur : En ſes Diſciples, ayant eſté vendu & trahy par l'un deux, renié par le premier de tous, & delaiſſé de tous : En ſes miracles, paſſant pour un impoſteur qui les avoit fait par le moyen du diable, & qui lors ne ſe pouvoit délivrer du ſupplice : En ſes bien-faits ayant eſté condamné à mort par ceux meſmes qu'il en avoit obligez. Ainſi n'a-t'il en effet mis aucune fin à ſon humilité.

Mais encore beaucoup moins l'a-t'il limitée en ſa volonté, s'offrant à ſon Pere pour endurer de l'ignominie tant qu'il luy plairoit, ſans y mettre de ſon coſté aucune reſtriction.

AFFEC

AFFECTIONS.

O grand Iesus, c'eſt à bonne raiſon que vous dites que vous eſtes humble, puiſque vous vous humiliez ainſi devant tous, & en toutes choſes. 2. Confondez, Seigneur, mon orgueil, & mes vanitez par l'aneantiſſement de voſtre humilité. 3. Ie ne ſuis pas digne de participer à l'honneur d'avoir cette grande vertu; mais puiſque vous deſirez de la communiquer aux hommes à l'exemple de la voſtre, je me preſente à vous, & vous ſupplie tres-humblement que vous m'en faſſiez part. 4 Si celuy qui s'humilie doit eſtre exalté, & celuy qui s'exalte, humilié; Vous qui eſtes homme Dieu infiniment humble glorifiez vous en humiliant mon orgueil; & ne permettez plus que je manque iamais à cette vertu, que vous avez tant aymée, & que vous m'avez enſeignée à ſi grands frais. 5. Allumez en moy un grand deſir de ne tenir plus mon humilité à l'eſtroit: Faites que dés ce moment elle s'eſtende ſans reſerve, qu'à voſtre exemple, & pour l'amour de vous je m'humilie devant tous, & en tout. 6. Ie deſire de tout mon cœur vous imiter entierement: mais je tiendray à une faveur particuliere, que vous me faſſiez la grace de participer cordialement à vos aneantiſſemens, & à toutes vos infamies.

II. Point. *Sa Hauteur.*

CONSIDERATIONS.

L'Humilité de Iesus mourant a eſté incomparable en ſa hauteur, ayant eſté aux choſes les plus difficiles du monde: Sçavoir eſt premiere-

ment en la perte de l'honneur qui luy estoit deu à raison, de l'vnion hypostatique, luy ayant pour lors entierement caché la gloire de sa divinité. Secondement, au changement de l'honneur infiny qu'il meritoit pour ses actions, en vn tres-grand des-honneur qu'il receut pour elles toutes. Troisiémement, en la concurrence des circonstances, qui accroissoient son ignominie. Tous ceux qui estoient tenus pour les plus vertueux, comme les Prestres, & les Docteurs de la Loy, & de plus tout le peuple vniversellement, demande tres instamment qu'il meure : Il est postposé à vn infame voleur, & meurtrier, qui estoit hay de tous : On luy choisit le plus honteux supplice : On le livre aux Gentils pour l'y faire condamner : On l'execute en plein midy, dans le plus grand concours des Iuifs de toutes nations, assemblez à cause de la feste de Pasques : devant le peuple qui l'avoit admiré pour ses Predications, & pour ses miracles : & au plus fort de ses tourmens, où l'on auroit eu compassion d'vne beste, il ne reçoit que des blasphemes, & des gausseries.

De plus, elle a esté positivement infinie, à cause de la dignité infinie de sa personne divine, qui donnoit vne valeur infinie, 1. à la moindre de ses actions, 2. à la plus petite partie de la gloire dont il se privoit, 3. au plus leger deshonneur qu'il acceptoit.

AFFECTIONS.

O noblesse de l'humilité parfaite que tu es grande ! Hé qui t'eust iamais connuë, si IESVS ne t'eust donnée à connoistre comme il a fait ! 2. Sagesse divine, vous sçavez bien ce que vous faites, vous l'avez bien consideré auparavant, vous

vous perdrez tout pour gagner l'humilité. Ah quel treſor m'y découvrez-vous ! 3. Quoy, mon Dieu, l'humilité eſt-elle plus noble que la vie d'un Dieu ? Il faut bien qu'il ſoit ainſi, puiſque vous avez choiſi l'aneantiſſement au prejudice de voſtre vie. 4. Ie voy bien voſtre deſſein, vous avez voulu honorer cette grande vertu par l'aneantiſſement de voſtre divine perſonne; comme ſi vous me diſiez qu'à moins que de cela elle ne pouvoit eſtre traitée comme elle merite, quand toutes les pures creatures auroient eſté totalement aneanties pour la glorifier. 5. Donnez-moy un ſi haut ſentiment de tout abaiſſement, que je ne priſe rien à l'égal. Faites, s'il vous plaiſt; que cy-apres mon deſir ne ſoit que de m'aneantir, & que je ne me glorifie que de l'abjection, & du deshonneur.

III. POINT. *Ses accompagnemens.*

CONSIDERATIONS.

L'Humilité de IESVS mourant a eu toute la perfection poſſible de la part de ſes circonſtances, car elle a eſté bien-faiſante, joyeuſe, & amoureuſe. Premierement, dans ſes humiliations il ne s'eſt pas faſché contre ceux qui l'offenſoient : au contraire il leur a fait tout le bien que ſon Pere permettoit qu'il leur fiſt : Il a converty Saint Pierre par un regard affectueux : Il a pourveu à ſes Apoſtres qui l'abandonnoient : Il a guery Malchus : Il a prié pour ceux qui le crucifioient : Il a offert le merite de ſa Paſſion pour ceux meſmes qui en eſtoient les inſtrumens. Secondement, il a eſté joyeux n'ayant permis aucune triſteſſe qui procedaſt de ſa Paſſion depuis qu'il s'y fut reſolu au Iardin

dans son agonie. Troisiémement, toute son humiliation est venuë de l'amour qu'il portoit à son Pere, & a buté à la gloire infinie de son Pere. Ainsi ne mettant aucune distinction entre les diverses humiliations, il les prenoit toutes d'un mesme esprit d'amour, pour plaire souverainement à son Pere.

AFFECTIONS.

I'apprens de vous, mon grand Maistre, quelle doit estre la perfection de mon humilité : mais helas je reconnois qu'elle me manque totalement. 2. Faites, je vous conjure que je me moûle du tout sur vous. 3. I'ay honte du mauvais visage que je montre à ceux qui m'offensent tant soit peu, ou ne me rendent pas l'hõneur que je voudrois. O que mon cœur est different du vostre ! Donnéz-moy dés maintenant vostre douceur dans les humiliations. 4. Mais, ô Seigneur, apaisez donc tous les troubles de mon cœur, & toutes les fuites interieures de la confusion & du mespris. Vous sçavez combien j'en suis tourmenté pour des sujets tres-petits: Faites que je prenne mon plaisir en l'humiliation, afin que j'y trouve ma paix. 5. Sur tout donnez-moy vostre divin amour, qui me fasse humilier dans la veuë de vostre bonté, sans regarder autre chose que le contentement qui vous en reviendra. 6. Je ne merite pas cette si grande faveur: mais pourtant je l'espere, & je la vous demande par le merite de vostre humilité infiniment parfaite.

Le Coloque sera avec le Pere Eternel, en le priant par le plaisir qu'il a pris en l'humilité de son Fils mourant, qu'il me donne la grace de l'imiter.

Abbregé de la Meditation de l'humilité de JESUS *mourant.*

L'Oraison Preparatoire à l'ordinaire.

Le I. PRELVDE. Ie parcourray briévement la Passion de N. Seigneur, le suivant en toutes ses stations, & considerant que toutes ses actions & ses souffrances procedent de l'humilité.

Le II. PRELVDE. Ie me mettray aux pieds de nostre Seigneur attaché à la Croix.

Le III. PRELVDE. Je demanderay la grace de connoistre la perfection de l'humilité de mon Sauveur, & de la porter à son dernier point avec luy.

I. POINT. L'humilité de IESVS n'a eu aucune fin en son estenduë, & en sa largeur : car il a esté humilié de tous, & en toutes choses : & a esté prest à recevoir plus d'humiliation, si son Pere l'eust voulu.

II. POINT. Elle a esté incomparable en sa hauteur, estant en des choses tres-difficiles, en la perte de l'honneur deu à Dieu, & au deshonneur imaginable qu'il a receu, avec des circonstances infiniment humiliantes. Elle a esté positivement infinie à cause de la personne divine, qui donnoit une valeur infinie à toutes ses actions, à tous ses honneurs, & tous ses deshonneurs.

III. POINT. Elle a eu toute la perfection possible de la part des circonstances, estant bien-faisante au prochain, joyeuse en soy, & amoureuse envers Dieu.

Le coloque avec le Pere Eternel, le priant par le plaisir qu'il a pris en l'humilité de son Fils mourant, qu'il me donne la grace de l'imiter.

MEDITATION DE LA PAVVRETE', ET DES SOVFFRANCES DE IESVS MOVRANT.

L'Oraison Preparatoire à l'ordinaire.

Le I. PRELVDE. Ie verray Nostre Seigneur au Iardin des Olives, en la maison d'Anne, en celle de Caïphe, au Pretoire de Pilate, au logis d'Herodes, & au Calvaire, prenant garde à ce qu'il fait, & à ce qu'il souffre en chaque endroit, & considerant que soit qu'il agisse, ou qu'il patisse, c'est par esprit de pauvreté souffrante.

Le II. PRELVDE. Ie me mettray aux pieds de N. Seigneur attaché à la Croix.

Le III. PRELVDE. Ie demanderay la grace de connoistre la perfection de la pauvreté souffrante de mon grand Sauveur, & ensemble de la porter à son dernier point avec luy.

I. POINT. *Sa Largeur.*

CONSIDERATIONS.

LA pauvreté de IESVS mourant n'a eu aucune fin en son estenduë, & en sa largeur : soit qu'on la prenne en l'effet, soit que l'on considere le desir qu'il a eu de souffrir. Premierement, il s'est privé de tout plaisir en tous les sentimens de son corps : & n'a permis à celuy de la claire veüe de Dieu de remplir tellement son ame, qu'elle en tirast aucune force pour luy

luy faire plus aisément endurer les douleurs qui la pressoient. Secondement, il a esté tourmenté par tout : En son ame par la vive representation de sa Passion : en ses yeux, par la veuë des instrumens & du lieu de son supplice, & par celle des personnes qui procuroient sa mort, & qui luy donnoient plusieurs signes de leur rage : En ses oreilles, par les reniemens de S. Pierre, par les blasphemes, & par les accusations des Iuifs, par les crys & huées publiques, par les horribles clameurs qu'on fit qu'il fust crucifié, par le desaveu qu'on fit de sa divinité & de sa Royauté, par la tres-injuste sentence de Pilate par les imprecations de tout le peuple lors qu'il estoit en la Croix, & par les reproches du mauvais larron : En son odorat, par l'infection du Calvaire : En son goust, par le fiel, par le vinaigre, & par la soif excessive qu'il endura ayant perdu son sang : En son attouchement, par les mains qui le souffleterent, par les crachats qui le difamerent ; par la couronne d'épines qui luy perça la teste tout autour, par le roseau qui la luy fit enfoncer à plusieurs fois, par les cloux qui le percerent aux endroits les plus nerveux & les plus sensibles, par les foüets qui luy déchirerent la peau de tout le corps. Ainsi n'a-t'il en effet mis aucune fin à ses souffrances. Mais encore beaucoup moins les a-t'il limitées dans le desir qu'il avoit de souffrir, luy se presentant à son Pere pour endurer tant & de si grandes douleurs, qu'il luy plairoit ordonner, sans y apporter de son costé aucune limitation.

AFFECTIONS.

O grand Iesvs, c'est à bonne raison que l'on vous nomme l'homme de douleurs, puisque vous

vous en estes tout remply , & au corps , & en l'ame. 2. Confondez, Seigneur , ma delicatesse & ma sensualité , par les grands excez de vos cruelles souffrances. 3. Ie ne suis pas digne de participer à l'honneur de vostre Pauvreté crucifiante : mais puisque vous desirez de la communiquer aux hommes , je me presente à vous, & vous supplie tres-humblement que vous m'en faſſiez part. 4. Si le juste plaisir doit suivre la douleur injuste , si le tourment punissant est deu à celuy qui a pris méchamment ses plaisirs; vous qui estes homme-Dieu abismé dans des tourmens tres-injustes, donnez-vous cette sainte satisfaction de punir les dereglemens de ma sensualité , la crucifiant avec vous , & ne permettez plus que je manque jamais à cette vertu que vous avez tant aymée , & que vous m'avez enseignée à si grands frais. 5. Allumez en moy un grand desir de ne tenir plus ma pauvreté mortifiante à l'estroit : Faites que dés ce moment elle s'étende sans reserve, qu'à vostre exemple , & pour l'amour de vous ie sois tousiours dans la souffrance. 6. Ie desire de tout mon cœur vous imiter en tout : mais ie tiendray à faveur particuliere d'estre avec vous en la Croix entierement confit en douleurs.

II Point. *Sa Hauteur.*

CONSIDERATIONS.

LA Pauvreté souffrante de Iesus mourant a esté incomparable en sa hauteur , luy ayant enduré les choses les plus penibles du monde: sçavoir est premierement , d'estre delaissé de Dieu son Pere , d'où luy revint une amertume incroyabe : Secondement , la vivacité nompareille

veille des douleurs corporelles, à cause de la delicatesse incomparable de son corps tres-parfait: Troisiémement, la grande douleur & l'affliction interieure qu'il prist de soy-mesme, pour les maux qu'il souffroit, pour la perte du sang infiniment precieux qu'il versoit, & principalement pour les iniures faites à Dieu son Pere par les pechez de tout le monde. Cette douleur fut proportionnée à l'amour qu'il portoit à son Pere & au desir qu'il avoit de sa gloire. C'est pourquoy cet amour & ce desir estant demesuré, la douleur qui en provenoit fut demesurée. De plus, cette souffrance de IESUS a esté positivement infinie, à raison de la dignité infinie de sa Personne divine, qui donnoit une valeur infinie, 1. à la moindre de ses actions, 2. au plus petit des plaisirs dont il agreoit la perte, 3. à la plus legére des douleurs qu'il enduroit en son Humanité deifiée.

AFFECTIONS.

O noblesse de la pauvreté souffrante que tu es grande! He qui t'eust jamais connuë, si IESVS ne t'eust donnée à connoistre comme il a fait! 2. Sagesse divine qui doutera que ce que vous faites ne soit bien fait! vous l'avez trop consideré: vous donnez tout pour endurer. O quel eschange est cela! 3. Quoy, mon Dieu, la souffrance est-elle plus noble que la vie d'un Dieu? Il faut bien qu'il soit ainsi, puisque vous l'avez preferée à vostre vie. 4. Ie voy bien ce qui vous a porté là. Vous avez desiré de vivre pour vostre Pere, & non pour vous: ainsi vous avez mieux aymé souffrir pour luy, que vivre en vous. 5. Ah, Seigneur, donnez-moy cette vie là, & faites que je ne prefere chose aucune

à ce que vous avez preferé à tout. Que je meure un milion de fois pour souffrir, ou s'il vous plaist, que je souffre tousiours sans mourir.

III. POINT. *Ses accompagnemens.*

CONSIDERATIONS.

LA pauvreté souffrante de IESVS mourant a eu toute la perfection possible de la part des circonstances. Car elle a esté patiente, forte, & amoureuse. Premierement dans ses douleurs il ne s'est nullement fâché, ny contre les tourmens, ny contre ceux qui en estoient la cause: mais il s'est tousiours tenu aussi paisible, que si'l n'eust rien enduré. Secondement, il a esté si courageux à souffrir que pour patir davantage il a conservé miraculeusement sa vie. Troisiémement, toutes ses souffrances sont venuës de l'amour qu'il portoit à son Pere, & ont esté dressées à la gloire de son Pere: Ainsi ne mettant aucune distinction entre les diverses peines, il les prenoit toutes d'un mesme esprit d'amour, pour plaire souverainement à son Pere.

AFFECTIONS.

I'apprens de vous, mon grand Maistre, quelle doit estre la perfection de ma pauvreté, & de ma mortification: mais helas je reconnois qu'elle manque totalement. 2. Faites, je vous conjure, que je commence à me moûler sur vous. 3. I'ay honte des condescendances dont j'ay vsé envers ma sensualité, & des fuites impatientes de toutes les plus legeres incommoditez. Donnez moy un courage ferme pour me mortifier entierement, & pour agréer tout ce que vous me

me ferés endurer. 4. Ie suis marry d'avoir tant cherché de remedes à mes petits maux, au lieu de me plaire à les endurer pour vous. 5. Donnés moy, s'il vous plaist, vn tel desir de vous plaire que ie tienne pour vne grace singuliere de recevoir quelque affliction pour vous. 6. Ie suis trop indigne de cette faveur, mais vous me la donnerés, s'il vous plaist, par le merite de vôtre pauvreté crucifiante.

Le Coloque sera avec le Pere Eternel, en le priant par le plaisir qu'il a pris aux souffrances de son Fils mourant, qu'il me donne la grace de les imiter.

Abregé de la Meditation de la Pauvreté & des souffrances de IESVS *mourant.*

L'Oraison Preparatoire.

Le I. PRELVDE. Ie parcourray briefvement la Passion de Nostre Seigneur, le suivant en toutes ses stations, & considerant que tout ce qu'il fait & tout ce qu'il souffre, c'est par esprit de Pauvreté crucifiante.

Le II. PRELVDE. Ie me metray aux pieds de N. Seigneur attaché à la Croix.

Le III. PRELVDE. Ie demanderay la grace de connoistre la perfection de la pauvreté souffrante de mon Sauveur, & de la porter à son dernier point avec luy.

I. POINT. La Pauvreté souffrante de IESVS n'a eu aucune fin en son estenduë, & en sa largeur: car il a esté privé de tout plaisir, & tourmenté de plusieurs peines en toutes ses facultez: & a esté prest à endurer davantage, si son Pere l'eust voulu.

II. POINT. Elle a esté incomparable en sa Hauteur, luy ayant enduré les choses les plus fâcheu

fâcheuſes, le delaiſſement interieur, les plus vives douleurs corporelles, & la douleur interieure qu'il priſt volontairement. Elle a eſté poſitivement infinie à cauſe de la perſonne divine, qui donnoit une valeur infinie à toutes ſes actions, à tous ſes plaiſirs, & à toutes ſes peines.

III. POINT. Elle a eu toute la perfection poſſible de la part des circonſtances, eſtant patiente envers le prochain, courageuſe en ſoy, & amoureuſe envers Dieu.

Le Coloque ſera avec le Pere Eternel, en le priant par le plaiſir qu'il a pris en la pauvreté ſouffrante de ſon Fils mourant, qu'il me donne la grace de l'imiter.

ENTRETIEN

DV

SEPTIEME IOVR.

De la parfaite abnegation.

VOicy un point difficile auquel JESUS vous invite aujourd'huy pour le reſte de voſtre vie. C'eſt qu'il faut mettre fin à voſtre vie naturelle, & en commencer une ſurnaturelle : c'eſt qu'il faut mourir entierement à vous-meſme, pour vivre uniquement à luy. Conſiderez l'importance de cette affaire

affaire si laborieuse, le moyen d'y parvenir, & comment vous vous y prendrez.

I. Il faut que le bien qui en doit revenir soit de tres grande consequence, puisque Nostre Seigneur qui est la sagesse mesme, nous porte à l'acheter si cher. Il ne s'agit de rien moins que de renoncer à vous mesme. Je vous disois hyer, qu'il falloit renoncer à l'honneur, au plaisir, aux richesses, & aux autres biens de cette vie. C'est avoir beaucoup fait, & estre bien avancé, que d'en estre venu-là. Toutefois ce n'est pas encore tout. Ayant quitté toute autre chose, il reste à vous dépoüiller de vous-mesme.

Vous vous y estes obligé vous mettant à la suite de IESVS. Escoutez comme il en parle Celuy, dit il, qui veut venir aprés moy, qu'il renonce à soy-mesme, qu'il prenne sa Croix, & me suive. Il faut monter en la Croix, avecque luy, & s'y attacher, & n'en descendre qu'aprés y estre mort comme luy. Voyla sans doute une chose bien difficile. C'est de cette vie de l'homme crucifié avec IESVS, que S. Paul a dit: Le Iuste tel que je le demande, ne vit que par la Foy. Il ne faut plus escouter les sentimens de la Chair & du Sang, ny les raisons humaines, il faut mourir à tout cela, & n'avoir plus de vie que par les maximes de IESVS crucifié.

Voila la vie qu'il vous faut doresnavant mener, crucifiant journellement vostre amour propre: & puisque vous ne le pouvés faire totalement mourir une bonne fois, son tronc & sa racine demeurant toûjours en vie, il faut sans cesse donner la mort à toutes ses branches, & aux rejettons qu'il pousse continuellement: il faut les

les couper & retrancher, non seulement en refusant à la nature ce qu'elle demande pour ses interests; mais aussi en l'affligeant, & en la tourmentant courageusement par tout ce qu'elle a en horreur.

Ne vous effrayez point d'abord : ne prestés point l'oreille aux plaintes de l'amour propre : il desireroit bien de vous persuader que cette vie est si amere & si fâcheuse, qu'on ne la sçauroit aymer. Ie vous ay dit qu'il faut icy vivre par la Foy. Laissez-là toutes les considerations humaines : Eslevés vostre pensée à l'Eternité : voyés le fruit que porte là haut dans le Ciel cette vie mourante, ou cette mort vivante d'icy bas. Il faut que le grain de froment meure pour porter fruit. Ce sont les vrays biens que vous achetés par ces peines: ceux que vous quittés sont trompeurs. Vostre vraye vie est la Croix; cette vie dis-je qui est eternelle, & qui ne se doit point comparer avec tout ce qui est sur la terre. Ne croyés-vous pas ce que je vous dis, que les biens de la gloire son infiniment plus grands, & plus aymables que tout ce qui est en ce monde visible? Vous le croyés fermement, je n'en doute point. Pensés donc vivement à cela, & vous trouverés douce, la mort qui vous donne une vie si heureuse.

Peust-estre que vous desireriés d'arriver à la joüissance de ces grands biens sans la perte de ceux-cy, sans souffrir icy, sans mourir à vous. C'est ce qui ne se peut faire. Regardés l'autheur & le consommateur de vostre Foy IESVS, n'a-t'il pas fallu qu'il enduraſt luy-mesme, & qu'il mouruſt en la Croix pour entrer en sa gloire ? Vous n'en devés pas attendre meilleur marché. Il faut mourir icy avecque luy, si vous voulez vivre là haut eternellement prés de luy. C'est la profes-

sion

sion que vous avés faite sur les Fonts du Baptesme, & que vous avés renouvellée & ratifiée tout autant de fois que vous avés reconnu IESVS pour vostre Redempteur.

Estre Chrestien, & vivre en Chrestien, c'est estre semblable à IESVS-CHRIST, & vivre comme luy. Vivre autrement, c'est vivre en beste adonnée au plaisir des sens, ou en homme déreglé suivant les grandeurs, & les vanités du monde, ou tout au plus, en sage Payen suivant la raison naturelle, & rien plus; comme feroit l'homme imaginaire de ces anciens sages qui nous ont figuré vn homme parfait selon leur idée. Mais outre ce qu'il ne s'en est iamais veu aucun; quant vous pourriés vous promettre asseurément de devenir tel, dequoy vous serviroit cela? La nature, quoy qu'innocente, ne vous peut mettre dans le Ciel. Il faut donc prendre la conduite de la Foy, & la suivre.

Ah! pour Dieu, & pour tout l'amour que vous avés pour vous-mesme, ne la prenés, & ne la suivés point à demy. S'il est absolument necessaire de la tenir en quelque chose: il est infiniment desirable & aymable de s'y rendre parfait. C'est elle qui vous met en la connoissance, & en la pourſuitte de vostre vray bien: Pourquoy la laisserés vous pour vous donner aux maximes de la nature, qui ne peut que vous damner?

Cette pensée du profit que la parfaite hayne de nous-mesmes nous apporte, encherit beaucoup par dessus celle de nostre neant, & de nos pechez, pour faire que la Croix nous soit douce. Le criminel qu'on execute, ne peut trouver son supplice assés agreable, dans la seule veüe de son desmerite, & de la Iustice qui le requiert ainsi pour le bien commun. Mais quand il voit que par cette peine & par cette infamie, que son

crime a merité, il peut aquitter les peines qu'il doit à la Iuſtice de Dieu, & croiſtre beaucoup en grace devant luy : c'eſt lors qu'il ſe reſout à mourir content, & qu'il ne deſire autre grace que celle de Dieu pour bien mourir. Il y eſt forcé, c'eſt la verité. Mais ne ſeroit il pas meilleur pour luy, ſi ſans y eſtre contraint il prenoit volontairement vne ſainte mort pour s'aſſeurer du Paradis ? Et bien. N'eſtes-vous pas criminel devant Dieu ? Sa Iuſtice n'inſtruit-elle pas voſtre procés au milieu de voſtre cœur ? Vous reconnoiſſez vous pas avoir merité la mort corporelle ? Helas vn peché veniel y a fait condamner de bonnes ames legerement ſeduites. Condamnez vous donc à cette mort vivante, qui ne deſtruit en la nature que ſes déreglemens : non ſeulement elle vous aquittera envers la Iuſtice de Dieu ; mais de plus elle vous avancera indiciblement en ſes bonnes graces, & en tous les vrays biens.

Si le grand deſir de la ſanté peut adoucir la piqueure de la lancette, l'amertume de la medecine, le tranchant du raſoir, & les dents de la fie du Chirurgien ; Penſez vous que les biens eternels vivement repreſentez à l'ame, qui en a vne ferme foy, ne puiſſent pas luy oſter l'amertume de cette continuelle abnegation de ſoy-meſme ? De la penſée humaine qui repreſente la difficulté, paſſez à l'acte de la foy contemplant la douceur du fruit immortel qu'elle produit ; & preſque toute l'amertume du gobelet s'evanouira, dans la douceur de l'atente du bien qui en provient.

II. Bon Dieu ! que ie ſerois aiſe ſi ie vous pouvois montrer vn chemin pour arriver aſſeurement, & ſans peine, à cette ſainte abnegation, cette vie crucifiante ! Ie me promets bien, que

vous

vous n'auriez plus d'autre soin que d'y parvenir. Mais il ne vous faut point tromper. Il n'est point de chemin à l'humilité sans humiliation : il n'en est aussi point qui méne à vne mort violente sans douleurs. Quel moyen de faire mourir celuy qui entretient toûjours les actions propres de sa vie ? Ie croy que vous m'entendez à demy mot. Vous ne mourrez iamais à vous-mesme, sinon en refusant à la nature ce qui la nourrit, & en luy donnant tout le contraire. Voila tout. Ne desirez point plus d'esclaircissement: mais reduisez ce mot en pratique dés ce moment, toûjours, & en toutes choses.

Vous aurez besoin de lumiere en vn seul point, il faudra la demander à Dieu, & à la personne qui conduit vostre ame. C'est pour connoistre quelles sont les choses qui nourrissent la nature en cette vie que vous desirez d'oster, & comment il faut vser des contraires. On pourroit bien en venir à de grands excés prejudiciables au corps, & à des abus fort nuisans à l'ame. Il ne se faut iamais fier à soy-mesme en ses propres affaires, mais seulement à ceux que Dieu nous donne pour nous guider.

III. Ne doutez point qu'il ne faille tenir le chemin que ie viens de dire. Il est vniversellement vray que les habitudes ne se peuvent aquerir que par leurs propres actes ; mais il est plus vray en celle-cy qu'en toute autre : puisque faute de pratiquer cette abnegation par le continuel exercice de ses actes, vous fomenterez les meschantes inclinations de la nature, en y condescendant. Il n'est pas de celle-cy comme des autres, où l'on peut cesser de gagner sans perdre, quand on ne travaille point sur leur objet. En celle-cy ou vous gagnez, ou vous perdez ; car toûjours vous operez en sa propre matiere.

Tout ce que vous faites estant ou conforme, ou contraire à la nature. C'est pourquoy en cét exercice il n'y a point de rélâche sans déchet: il faut toûjours avancer si vous ne voulés point reculer.

1. Ainsi resolvés-vous à cette veille constante, & continuelle ; & que ce soit icy le premier avis que vous devés garder.

2. Pour le second prenés celuy-cy. Encore que vous deviés pretendre arriver à la tres-parfaite abnegation, & à la vraye mort du vieil Adam, vous transformant entierement au nouveau : & ensuite que vous ne deviés point espargner ny la santé, ny la vie, quand l'honneur de Dieu ne demandera que vous les perdiez: & que beaucoup moins vous deviés refuser d'y employer les choses plus legeres : toutefois vous ne devés pas entreprendre dés le commencement, ce qui est pour ceux qui sont des-jà bien avancés. En toutes choses il faut suivre l'ordre, & vser de prudence ayant égard à nos forces. Cõme vous n'avés encore qu'un peu de bonne volonté pour cette pratique, vous seriés maintenant accablé de ce que vous porterez aisement apres. Ce qui seroit vicieux en un plus parfait que vous, ne le sera pas maintenant en vous qui commencés. Ne pensés donc pas que vous deviés vous charger de tout ce que quelques autres ont aisément porté. Suivés conseil. Estant devenu plus fort, vous ferés davantage.

Toutefois souvenés-vous, que tout peché se doit toûjours éviter, par qui que ce soit. Ne vous flatés jamais si grossierement, que vous pensiés que l'on vous doive excuser, si vous en faites quelqu'un de gayeté de cœur. On n'attend pas de vous le mesme bien que d'un plus avancé. Mais on desire qu'il n'y ayt pas plus de peché en

vous

vous qu'en un plus avancé. Ie parle de ceux qu'on fait deliberement.

3. Il me reste un troisiéme avis à vous donner sur ce sujet. C'est que vous vsiés d'industrie pour vous vaincre. Prenez tousiours les choses du biais le plus doux qu'elles ayent. Souvenez-vous de vostre foiblesse à tout bien, & sur tous les autres, à celuy qui est si contraire à la nature. Ne considerés jamais l'amertume & la difficulté toute seule: Cela vous dégoustera, & vous feroit enfin quitter vostre entrepriſe, ou certes vous vseroit bien-tost.

L'homme qui travaille entierement à ses despens, est bien tost consumé de travail. Vous ne pouvés continuer si long temps de cheminer allant à pied, & avec beaucoup de peine; comme celuy qui est dans un carrosse bien à son aise. Le corps s'vse quand on le fatigue trop: Il est de même de l'ame, lors qu'elle se fait de trop grandes violences; si elle ne les fait acortement & suavement, elle se mine, & son corps aussi en peu de temps. Doncques afin que vous duriés, & ne soyés tost espuisé, vsés de soulagement en ce combat contre la nature: Considerés ce qui peut alleger vostre peine par quelque douceur: Regardés la grandeur du Dieu que vous servés: Voyés ses bien-faits qui demandent cela de vous: Iettés les yeux sur Nostre Seigneur attaché à la Croix, qui vous invite à luy tenir compagnie: Considerés la recompense de vos travaux: Pensés par fois que tout ce que vous avez à souffrir n'est rien au prix des peines de l'Enfer que vous evités.

Ces pensées, & autres semblables vous feront trouver de la douceur dans l'amertume, & vous ayderont à l'avaller gayement. Au reste ne craignés point que vostre foiblesse ne vous face

quitter : si vous vous deffiez de vous-mesme, Dieu vous soûtiendra : seulement soyez fidelle à ses graces, & il fera des merveilles en vous.

CONSIDERATION POVR LE VII. IOVR.

De la Mortification interieure, & de l'exterieure.

C'Est vn abus trop commun parmy les Chrestiens, de croire que la Mortification soit seulement pour les personnes qui ont quité le monde, comme si elles s'estoient rangées en quelque sainte communauté pour faire penitence des dereglemens de la vie qu'elles ont menée dans le siecle. L'experience ne nous enseigne-t'elle pas que la plus grande partie des Religieux & des Religieuses s'est donnée à Dieu dés la jeunesse, & n'a pas mesme connu les vices de ceux qu'elle a laissez avec le monde ? Pourquoy donc direz-vous qu'ils se soient retirez pour faire penitence, & que c'est à eux à la faire, si vous pensez que les autres beaucoup plus criminels n'y soient point obligez ?

1. Ie ne nie pas que dans les plus saintes familles il ne se trouve quelques ames, qui ont bien griefvement offensé Dieu, devant que de s'y retirer. Mais aussi ie vous prie de considerer, que si pour l'ordinaire les meilleurs de ceux du monde le quittent pour se ranger dans ces maisons austeres, la penitence qu'ils y font ne leur est pas necessaire, parce qu'ils y sont entrez : mais bien pour avoir fait dans le libertinage de la vie, ce que le commun des seculiers fait ordinairement : & ainsi, que la penitence est plus

necessaire

neceſſaire à ceux-cy, qui ont continué plus long-temps dans leur iniquité, qu'à ceux là qui y ont moins demeuré.

3. Pour vous deſabuſer totalement, ſçachez que la profeſſion Religieuſe embraſſe la Penitence & la Mortification comme vn preſervatif de toutes fautes notables, & comme vn moyen pour obtenir la pureté du cœur, & la perfection qui eſt le propre but de la vie religieuſe, non pas comme vne ſatisfaction, pour les fautes commiſes par le paſſé, qui ſont effacées par l'entrée en Religion. C'eſt pourquoy on voit, dans toutes les plus ſaintes aſſemblées, ceux-là eſtre les plus fervens à ſe mortifier, qui ont touſiours eſté les plus innocens en leur vie: parce qu'ayant eſté plus fideles aux graces de Dieu dans leurs premieres années, ils reçoivent continuellement de luy vne plus grande aſſiſtance pour s'exercer en toute perfection.

4. Mais quoy. N'eſt-ce pas vne rude mortification de s'arracher vn œil, de ſe couper vne main, ou vn pied? Et ce neantmoins Noſtre Seigneur nous y oblige tous ſous peine de damnation, lors que faute de le faire nous ſommes en danger d'offenſer Dieu. Confeſſez donc que la Mortification eſt abſolument neceſſaire à tous ceux qui deſirent de ſe ſauver: puiſque ſi elle manque on ne ſe peut abſtenir de peché. Toutes les creatures nous ſont autant de pieges: le diable nous tend des lacets par tout: noſtre chair, & noſtre nature corrompuë ſe porte à tout mal. Comment ſe pourroit garder de peché celuy qui n'auroit point apris à mortifier ſes appetits & ſes deſirs?

5. Ie ne parle point icy de ces rencontres inopinées, & moins frequentes, mais ſi preſſantes qu'elles emportent preſque touſiours ceux qu'elles

qu'elles assaillent, pour aguerris qu'ils soient. Ie dis simplement que sans la mortification du cœur, il est presque impossible de passer vn jour, ou vne heure sans peché notable; particulierement si l'on est engagé dans la vie commune du monde, où les objets & les attraits au peché sont ordinaires & infaillibles.

6. Ne me respondés point, que graces à Dieu vous n'estes pas si foible que de vous laisser aller à tout vent, & que vous avés passé par beaucoup de dangers sans y perir. Si vous n'avés apris à mortifier vos passions, il faut attribuër vostre innocence à la protection exterieure de Dieu, plutost qu'à vostre industrie prevenuë de sa grace. Le cœur qui ne sçait se commander ne doit pas attribuer à la grace & à son courage s'il ne tombe point: il en est redevable à celuy seul qui luy a si bien applany le chemin, qu'il n'y a rien laissé qui le pust faire broncher.

7. Que si Dieu vous a tant favorisé, que de vous donner vne tres-grande horreur du peché mortel, & de tout ce qui en approche: ne vous fiés pourtant point à vous: vous serés aisement surpris, si vous n'estudiés à mortifier vostre cœur, en resistant à ses desirs, & en allant tout au contraire de ses plus subtiles & plus fortes inclinations. Mais quand vous seriés asseuré de ne devoir iamais offenser griévement, si ne faudroit-il pas cesser de vous adonner à la mortification interieure, & exterieure, l'vne & l'autre estant si vtile à vostre avancement spirituel.

8. Si vous desirés de sçavoir l'ordre necessaire dans la mortification, en voicy vn bien facile à comprendre, & tres-vtile à pratiquer. Mortifiés-vous premierement, en toutes les choses deffenduës sous peine de peché mortel: en sorte que

vous

vous ne permettiez jamais que dans vôtre cœur il se trouve quelque inclination actuelle envers elles, que vous ne la reprimiez aussi-tost que vous la reconnoîtrez. En second lieu, apportez un soin presque égal à vous mortifier en tout ce qui est peché veniel. La troisiéme partie de vôtre mortification sera pour vous éloigner de toute imperfection. La derniere & la plus haute aura pour but l'avancement en la perfection positive.

9. Les deux premieres parties de cette mortification sont absolument commandées: les deux dernieres ne son que de conseil. La premiere est plus importante que la seconde, & celle-cy que la troisiéme. Le retranchement des imperfections est moins sujet à tromperie, que n'est la recherche de la perfection. Tous les hommes sont absolument tenus aux deux premieres en toutes rencontres. La troisiéme a beaucoup de raport avec elles, car on passe aisement de l'impefection au peché. La quatriéme a cela d'excellent, que nous faisant aquerir quelque nouvelle faveur aupres de Dieu, elle nous aquite quant & quant envers luy, d'une partie des peines que nous devons à sa Iustice pour nos pechez.

10. Entreprenez donc la mortification de vôtre cœur, tant pour vous preserver de toute faute notable contre Dieu, que pour vous rendre parfait. Veillez sur ses mouvemens, & les examinez tous, rejettant ceux que vous trouverez estre contraires à la sainteté, & mesme ceux qui estant de soy indifferens, ne seroient point dressez à une sainte fin. Toutes les bouffées qui s'y eleveront pour l'honneur, pour le plaisir, pour les biens les plus innocens de la vie, étouffez-les; & vous accoûtumez à n'aymer

que le bon plaisir de Dieu. Banniſſez loin de vous les chagrins, les aigreurs, les alienations, & les autres affections facieuſes qui vous rendent deplaisir à voſtre prochain, & à vous-meſme.

11. Moderez vos ioyes dans les bons ſuccez, & vos triſteſſes dans les mauvais, ou plûtoſt ne recevez ny joye ny facherie pour les biens humains: Oſtez entierement toutes ces ſolicitudes empreſſantes, qui tyranniſent voſtre cœur: reprimez les fortes craintes, & les eſperances paſſionnées de quoy que ce ſoit. Tenez vous preſt à perdre tout ce que vous avez de plus cher, ſi Dieu en veut diſpoſer ainſi, & à ſouffrir tout ce que vous avez le plus à contre-cœur, ſi Dieu vous le veut envoyer.

12. Navez-vous point quelque pratique ou ſcandaleuſe, ou dangereuſe, ou imparfaite: quelque converſation trop charmante, de laquelle vous tirez plus de perte que de profit retranchez là. Il n'eſt pas que vous n'ayez eſté offenſé de quelqu'un, pardonnez luy de cœur. Et au cas que vôtre conſcience, ou vôtre Directeur ne le vous defende point, voyez-le plus volontiers qu'auparavant: priez pour luy ſpecialement. Hautez ſouvent les perſonnes qui vous mépriſent, & qui font peu d'eſtat de vous: & ſi elles vous donnent quelque occaſion de colere ou d'autre defaut, premuniſſez-vous de patience & d'humilité.

13. Ce n'eſt pas eſtre Chreſtien que d'exercer la vengeance au bout de vôtre pouvoir: non plus que de médire de ceux qui nous ont fait tort, de revaler leur reputation dans l'eſprit de ceux que nous pratiquons. Mortifiez-vous puiſſamment en ce point, ſans vous y flatter. N'attendez ny perfection, ny ſalut, ſi vous ne le

le faites. N'excusez point vos fautes opiniatrement: ne les couvrez point, ne les imputez point à autruy. Voyla une bonne & bien innocente mortification: elle ne vous blessera ny la teste ny la poitrine, & si elle conservera vostre cœur.

14. Mortifiez vôtre langue en toutes les paroles indiscretes, messeantes, vanteuses, piquoteuses, curieuses, inutiles, & beaucoup plus en celles qui sont plus griéves. Estendez cette mortification à vos oreilles, & à vos yeux, n'oyant & ne lisant rien de pareil. Gardez l'ingenité en vos paroles sans déguiser la verité: en sorte toutefois que vous ne disez point ce qui se doit taire. Il vaut mieux rougir un peu devant les hommes, que de mentir devant Dieu. Soyez entierement mort à la raillerie, & á la médisance, quoy que legere & commune. Vne bonne ame ne dit mal de personne si Dieu ne l'y oblige.

15. Mortifiez vôtre bouche usant de viandes qui ne soyent point trop exquises pour vostre condition: ne cherchant & ne choisissent point les plus friands morceaux de ce qui vous est servy; vous contentant des assaisonnemens qu'on y apporte, mangeant pour la necessité, & en desavoiant le plaisir, reprimant les effusions du cœur, sur le vivre, ne parlant jamais de la nourriture, n'égarant point la veüe en table sur tous les plats. L'ame qui est sujette à son goust, n'a point encore de vertu.

16. Mortifiez l'amour du plaisir ne le cherchant en chose aucune, bien que permise, & ne le prenant sinon lors que vous connoître que telle est la volôté de Dieu. Ne faites donc point de depense à vous couvrir trop mollement: ne prenez le repos du lict que moderement. Si

vous traitez vôtre serviteur trop delicatement, vous experimenterez ses rebellions. Vos conversations, vos entretiens, vos occupations ayent une bonne régle de la volonté de Dieu, & non celle de je ne sçay quelle satisfaction, qui ne peut étre si innocente, qu'elle ne vous nuise toûjours trop. Quant au jeu, rejettez-le s'il n'est tel que vous soyez asseuré que Dieu s'y plaist.

17. Mortifiez la pompe, la piafe, la braverie, en vôtre personne, & en celle de tous ceux qui vous appartiennent: contentez-vous de la commodité, & de la bien-seance. Ce que l'on y met de surplus se dérobe aux pauvres. Ne dementez par chose aucune la profession que vous faites d'appartenir à Iesus Crucifié. Si vous ne pouvez imiter sa nudité, au moins n'ayez point tant de superfluité. Aymez la bassesse, & ne vous en éloignez point avec des paroles hautaines en vos affaires, ou avec des mépriſantes en celles d'autruy.

18. Mortifiez vos yeux, non seulement ne leur permettant aucun mauvais agarement, mais aussi les retenant modestement, lors même que vous étes seul. Si vous les accoûtumez lors à respecter Dieu, en presence duquel vous étes, vous n'aurez point de peine à leur apprendre à ne se porter point legerement sur les personnes que vous rencontrerez, ou que vous aborderez. La dissipation de l'ame se connoit visiblement aux yeux égarez. Vous aurez un pareil soin de faire que dans vôtre regard on ne lise ny mouvement d'envie, de colere, ou de chagrin; ny aucun autre dereglement de vôtre cœur. Gouvernez tres-soigneusement vos yeux; ils sont le plus certain miroir de vôtre interieur.

19. Aymez la modestie, & la joignez à la gravité

évité en vôtre marcher, en vôtre maintien, en vos gestes, & en tous vos deportemens. Ayez si vous pouvez l'exterieur irreprehensible, mortifiant à cette fin tous les dereglemens de vôtre cœur. Cet exterieur si charmant des ames les plus saintes, ne provient que de la parfaite composition de leur interieur. Voilà une mortification tres-grande, mais aussi tres-utile à vôtre avancement spirituel, de laquelle vôtre corps ne sera point endomagé, mais plûtôt soulagé; puisque la douceur du cœur sert infiniment à la parfaite conservation de la santé du corps.

20. Quant aux jeûnes, veilles, cilices, haires, ceintures, disciplines, & autres pareilles macerations, le conseil que je vous donne, c'est que vous sçachiez de vôtre Directeur ce que vous en pouvez faire utilement, pour le pratiquer fidelement, que vous ne mépriſiez point les grandes austeritez ny ceux qui s'y addonnent genereusement, que vous ne les prisiez aussi point excessivement: Elles sont veritablement une belle partie de la perfection: mais si elles étoient sans l'humilité, elles seroient bien sujettes à caution: que vous ne les desiriez point au dessus de vos forces, que vous n'en usiez point indiscrettement ny sans conseil, que vous n'en donniez la connoissance qu'à vôtre Directeur, & que vous fassiez peu d'estat de tout ce que vous en ferez. Vous n'avancerez jamais en la vertu, sinon en faisant ce que Dieu desire de vous.

LE HVITIE'ME IOVR DES EXERCICES.

L'employ du dernir Iour.

L'Entretien de ce jour fera *de la douceur de la vie sainte.*

La premiere Meditation fera *de la Resurrection de N. Seigneur.*

La seconde fera *de la gloire des Bien-heureux.*

La Troisiéme fera *de l'amour que les personnes spirituelles ont pour Dieu.*

Pour faire quatre Meditations, la troisiéme se fera deux fois ; ou à deux fois.

On lira du livre de S. Ignace *les avertissement pour la quatriéme Semaine, & les trois maniere de prier.*

On pourra lire du Livre de l'Imitation de Iesus-Christ pour la Meditation de la Resurrection, *le Chapitre quarante-septiéme du troisiéme livre.*

Pour la Meditation du Paradis, *le Chapitre quarante-huictiéme, & quarante-neufviéme du troisiéme livre.*

Pour la Meditation de l'amour spirituel, *le Chapitre cinquiéme, le sixiéme, le vingt-vniéme, & le trante-quatriéme du troisiéme livre.*

La Consideration de ce jour sera *de la Conversation du prochain.*

XX. REMARQVE.

Le dessein & l'ordre de la quatriéme Semaine.

La fin de la quatriéme Semaine, &c.

La

La quatorziéme Verité declarée dans la Meditation de la Resurrection de Nostre Seigneur.

Si je meurt entierement à moy, IESUS *vivra en moy, & ie vivray en* IESUS.

LA necessité de la consequence enclose en cette proposition hypothetique est celle-cy. Il n'est que deux amours qui puissent vivre & regner en moy : & il est necessaire que l'un ou l'autre y domine : l'amour de Dieu, ou celuy de moy-mesme : & partant si je meurs à moy-mesme, l'amour de Dieu regnera en moy.

Le I. POINT contient l'histoire de la Resurrection de Nostre Seigneur ; & enferme dans elle une Image de la vie d'une ame morte à soy. Car de mesme que IESUS estant une fois mort pour nos pechez, il ne vit plus que pour Dieu ; ainsi l'ame morte au peché & aux interests humains, n'a plus de vie que pour Dieu. La Passion de IESUS est l'image de l'ame mourante à soy ; sa Resurrection est la figure de l'ame qui est morte à soy. Or IESUS vit en celuy qui méne une vie semblable à la sienne, & celuy-là méme vit en IESUS, vivent comme IESUS.

Le II. POINT monte les unions actives de l'ame morte saintement, par lesquelles elle se porte vers son Dieu, en imitant la glorieuse Resurrection de IESUS. Et comme toutes ces unions procedent de la charité que l'Esprit de

Iesus a repandu abondamment en elle, on peut dire que c'eſt Iesus qui vit en elle, puiſque c'eſt l'eſprit de Iesus qui l'anime, & qui la meut à tout.

Le III. Point declare les unions paſſives que l'ame ſainte reçoit de Dieu conformement à la Reſurrection de nôtre Seigneur. Et comme ces graces procedent d'un grand amour que Iesus a pour une telle ame, on peut dire qu'elle vit en Iesus, puis qu'elle eſt ſi avant dedans le cœur de Iesus, qu'elle le fait operer ſi puiſſamment en ſa faveur.

MEDITATION DE LA RESURRECTION DE N. SEIGNEVR.

L'Oraiſon Preparatoire à l'ordinaire.

Le I. Prelude. Ie me ſouviendray comme apres que Nôtre Seigneur eut expiré en la Croix, on en detacha ſon corps, on le deſcendit, & puis on le mit dans le Sepulchre, la Divinité ſe tenant toûjours unie à luy : Mais ſa ſainte ame, unie pareillement à la Divinité, décendit aux Enfers, pour en retirer les ames des Iuſtes, & apres retournant au ſepulchre, elle ſe reünit à ſon corps, & incontinent Nôtre Seigneur ſe preſenta à la tres-ſainte Vierge dans la gloire de ſa Reſurrection.

Le II. Prelude. Ie me repreſenteray Nôtre Seigneur glorieux viſitant ſa ſainte Mere, accompagné des Anges qui étoient deſcendus avec luy, & des ſaintes ames qu'il avoit retirées des Limbes, & du Purgatoire.

Le

LE III. PRELUDE. Ie demanderay la grace de connoitre le bon-heur de l'ame qui estant entierement morte à soy, ne vit plus que pour Dieu; & de me disposer par une uraye abnegation de moy-même, à ce que IESUS vive en moy, & moy en luy.

I. POINT. *La Resurrection de Nôtre Seigneur.*

CONSIDERATIONS.

IE contempleray toutes les choses qui se trouvent en cette premiere partie de la vie glorieuse de mon Sauveur, & de ses nobles unions avec la Divinité: En voicy un abbregé dans le narré de l'histoire.

Aussi-tôt que Nôtre-Seigneur eut expiré en la Croix, son ame glorieuse commença à exercer les fonctions de son Royaume eternel. C'est pourquoy accompagnée de plusieurs millions d'Anges qui descendirent du Ciel par l'ordonnance de Dieu le Pere pour l'adorer au nom de toute la milice Celeste, & s'offrirent à elle pour executer tous ses ordres, elle descendit aux Enfers en grande Majesté, & visita les saintes Ames qui étoient-là detenües dens les Limbes, attendant que le Messie eût racheté le monde par sa mort. A son arrivée elle leur communiqua la lumiere de gloire, leur donnant la claire veüe de l'essence Divine, au même instant qu'elle se montra à elle. Apres elle visita le Purgatoire, delivrant toutes les Ames qui y estoient, & les rendant bien-heureuses. Elle visita même l'Enfer des damnez se faisant voir aux diables, & aux ames perduës, comme N. Seigneur se fera voir au jour du grand Iugement à tous les reprouvez, leur donnant seulement

de la terreur,& de la peine : Elle leur signifia les commandemens à quoy elles les assujettissoit pour le reste de la durée du monde ; & retraignit le pouvoir que les diables avoient sur les hommes. Elle sortit de là accompagnée des Anges, & de deux troupes d'ames beatifiée ; & remonta triomphante du diable & de l'Enfer pour triompher aussi de la mort: Puis venant au Sepulchre elle donna charge au Anges de ramasser son sang, & de le remettre dans les veines de son corps, & lors y rentrant, elle se reünit à luy pour jamais, & luy communiqua les quatre dots de la gloire. Apres quoy Nôtre Seigneur, accompagné comme nous avons dit, alla visiter & consoler sa sainte Mere extrémement affligée de sa mort. Il se montra à elle en la beauté de son corps & de son ame, la fortifiant pour supporter l'éclat de sa splendeur ineffable : & par ce moyen il la remplit de joye au dessus de tout ce qu'on ne peut penser: Pour comble de liesse il luy montra les premiers fruits de sa mort, la faisant salüer par toutes les ames qu'il venoit de tirer des Enfers, & d'enrichir de la gloire.

En toutes ces choses, & en plusieurs autres qüi y sont intervenüs, l'ame de mon Iesus victorieuses & glorieuses s'unit à Dieu, ne faisant plus rien pour mourir à elle même, ny aux plaisirs, ny en l'honneur, ny en sa propre volonté ; mais joüissant de la vie & de l'union glorieuse, qui est le fruit de sa mort.

AFFECTIONS.

Avec les ames fraichement glorifiées. 1. I'admireray Nôtre Seigneur. 2. Ie loüeray ses perfections. 3. Ie l'aymeray à raison d'elles. 4. Ie luy rendray

rendray graces des biens receus de luy. 5. I'en beniray Dieu le Pere, invitant toute la Cour celeste à le loüer avec N. Seigneur pour les graces inestimables communiquées à luy.

II. POINT. *L'ame sainte imite la Resurrection de* IESUS *par ses union actives.*

CONSIDERATIONS.

IE considereray les actions saintes par lesquelles l'ame morte à soy imite la Resurrection de son Sauveur, s'unissant activement avec son Dieu. En voicy quelques-uns. Le zele du salut du prochain. Le desir de luy faire plaisir pour Dieu, de le soulager en son mal, ou de l'en tirer entierement : Empécher ceux qui veulent luy nuire: Donner de l'épouvante aux méchans: Commander aux Demons: Exercer toute sa puissance pour la gloire de Dieu: Faire des choses qui tornent à nôtre honneur, n'y regardant que Dieu, & n'ayant aucun sentiment de nôtre interest : Faire honorer les Saints.

Ie ne dis rien des unions par actes purement interieurs : elles ont esté ineffables en IESUS, & n'ont aucun certain terme en une ame parfaite.

AFFECTIONS.

Ie priseray grandement ces divines unions comme tres-avantageuses à l'ame. 2. Ie beniray Dieu de cette si grande liberalité. 3. Ie desireray de me rendre capable de celles que Dieu me veut donner pour sa plus grande gloire. 4. Ie demanderay les graces à ce neceſſaires. 5. Ie proposeray de m'unir souvent à luy par actes de pure

pure & fervente charité, afin que Iesus vive en moy, & moy en luy.

III. Point. *L'ame sainte imite la Resurrection de* Iesus *par ses unions passives.*

CONSIDERATIONS.

Je verray les faveurs dont Dieu gratifie souvent les ames parfaites sans leur cooperation libre, les rendant ainsi semblables à la glorieuse Resurrection de Iesus. En voicy quelques unes. Il bride leurs ennemis : il les éclaire aux choses surnaturelles ; les affranchit souvent des necessitez naturelles; leur donne des hautes connoissances & de saintes affections pour luy : il les met entre les mains de la Sainte Vierges: les instruit de la fin des miseres de cette vie, de l'éternité, du bon-heur qui en vient, du fruit qu'elles porteront à la gloire de Dieu : il les rend familieres avec les Saints, leur montre la place qu'elles doivent tenir dans le Ciel, & celle de ceux pour qui elles s'employent, il leur commande de demeurer icy sous le bon-plaisir de Dieu, tant pour se donner mieux à luy, que pour luy en gagner plus d'autres.

AFFECTIONS.

Réjoüissance. 2. Action de graces. 3. Amour. 4. Desir. 5. Demande. 6. Resolution de vivre saintement pour n'empescher point en moy la gloire de Dieu ny ses unions ou actives ou passives.

Le Coloque se fera avec N. Seigneur, le priant que l'amour qui l'a porté à m'acheter au prix de son Sang, ces grandes faveurs, le porte à me faire la grace de n'estre plus ingrat à sa charité infinie,

infinie, & de me disposer à obtenir de son Pere les biens qu'il m'a meritez.

Abregé de la Meditation de la Resurrection de Nôtre Seigneur.

L'Oraison Preparatoire.

Le I. PRELUDE. Nôtre Seigneur ayant expiré, sa benite ame descendit aux Enfers, en retira les ames des Iustes; & puis se reünit à son corps, le rendant glorieux, & aussi-tôt il visita sa Sainte Mere.

Le II. PRELUDE. Voir N. Seigneur accompagné d'Anges & d'ames bien-heureuses en la Chambre de N. Dame.

Le III. PRELUDE. Demander la grace de connoitre le bon-heur de l'ame morte à soy, & d'y parvenir.

I. POINT. L'ame de N. Seigneur descendit au Limbe, au Purgatoire, & en Enfer; sauvant les bons, épouvantant les méchans. Elle se reünit à son corps, luy donnant les quatre dots de la gloire; & alla consoler la Sainte Vierge, la faisant salüer par les ames nouvellement tirées de la captivité.

II. POINT. L'ame morte à soy ayde le prochain, empêche ceux qui veulent luy nuire, est terrible aux Demons & aux méchans, travaille sans cesse pour Dieu, n'a aucun égard à ses interests entant que siens, & fait honorer Dieu en ses Saints.

III. POINT. L'ame sainte est favorisée de Dieu en ce qu'il bride ses ennemis, l'éclaire surnaturellement, l'affranchit des necessitez du corps, luy donne la protection de N. Dame, & la familiarité des Saints, l'instruit du reste de sa vie, & des desseins qu'il a sur elle.

Le

Le Coloque avec N. Seigneur, demandant la grace de me disposer à obtenir les faveurs qu'il m'a meritées.

La quinziéme Verité declarée dans la Meditation du Paradis.

Ma conversion sera au Ciel.

C'Est la même hypothese qu'en la precedente; c'est pourquoy la même necessité de consequence se trouve icy & là, sur un même fondement.

Le I. Point comprend l'explication de l'état des Bien-heureux dans le Ciel. L'ame bien épurée étant capable de le concevoir excellemment, en a de hautes connoissances, & y pense souvent, ainsi on peut dire, que sa conversation est au Ciel; elle y étant toûjours de pensée & d'affection.

Le II. Point montre les unions actives de l'ame avec Dieu, par lesquelles elle imite l'état des Bien-heureux, & merite qu'on die que sa conversation est au Ciel, puis qu'elle ressembles aux habitans du Ciel.

Le Point III. declare les unions passives, par lesquelles Dieu communique à l'ame un échantillon de la gloire qu'il luy promet; à raison desquelles on dit, que sa conversation est au Ciel, puis qu'elle possede le Dieu du Ciel: & les faveurs qu'il depart a ses amis dans le Ciel, comme si elle y étoit dés-ja.

MEDITATION DV PARADIS.

L'Oraison Preparatoire à l'ordinaire.

Le I. PRELUDE Ie me mettray en la presence de Dieu, & de tous les Saints qui le voyent au Ciel face à face.

Le II. PRELUDE. Ie demanderay la grace de connoitre le bon-heur des Saints, & combien les ames parfaites en approchent dés cette vie; & de mourir si bien à moy, que desormais ma conversation soit au Ciel.

I. POINT. *La beatitude des Saints.*

CONSIDERATIONS.

LA beatitude de l'homme consiste à voir à descouver l'essence divine elle luy sera communiquée dans le Ciel, son entendement estant a cette fin enrichy de la lumiere de gloire, au moyen de laquelle il verra Dieu tout comme il est en soy, ainsi que Dieu se voit luy-méme, quoy que non si parfaitement. Lors il verra clairement l'unité de l'Essence, la Trinité des personnes, la sagesse infinie, la puissance sans bornes, la bonté sans mesure. Il découvrira l'amour que Dieu a eu de toute éternité, & qu'il aura a jamais pour luy & pour tous les Eleus: il reconnoitra la saintetè des ordonnances de Dieu, la profonde sagesse de ses Conseils, l'excellence des creatures qui vont participant de plus en plus la perfection de Dieu.

Cette beatitude sera proportionnée a la grace d'un

d'un chacun, & remplira tellement la capacité de l'ame, qu'elle s'étendra auſſi au corps, le rendant entierement ſujet & obeïſſant à toutes les inclinations de l'ame, & luy conferant quatre grandes perfections, l'impaſſibilité, la clarté, la ſubtilité, l'agilité.

Outre cette gloire de l'ame & du corps, l'homme aura pour toûjours le bien d'être en la compagnie de N. Seigneur, de l'approcher, de luy parler, de recevoir de luy, & de luy rendre à jamais des affections d'une parfaite amitié. Il joüira auſſi de la veüe, & de l'amitié de la Sainte Vierge, & de S. Ioſeph, & de tous les Saints Anges & hommes, & ſera éternellement chery, & honoré de tous eux.

AFFECTIONS.

Loüer l'infinie bonté de Dieu qui a daigné communiquer à ſa creature la claire veüe de ſon Eſſence divine, par laquelle il eſt luy-même bienheureux. 2. Remercier Nôtre Seigneur de ce qu'il a ſi cherement acheté ce bon-heur infiny, pour tous ceux qui voudroient bien vivre. 3. Mépriſer les biens de cette vie. 4. Aſpirer aux éternels. 5. Demander pardon de s'être porté lâchement à deſirer, & à procurer la poſſeſſion de ces biens indicibles. 6. Demander la grace de s'y employer mieux.

II. POINT. *L'ame ſainte imite la vie des Bienheureux par ſes unions actives.*

CONSIDERATIONS.

L'Ame bien purifiée imite la vie des Bien-heureux en pluſieurs ſaintes actions, par leſquelles elle ſe porte à Dieu, & s'unit activement à luy

luy suivant le mouvement & l'inspiration du S. Esprit. Elle pense en Dieu tant qu'elle peut: Elle le connoit hautement, l'ayme de tout son cœur luy est totalement sujette, desire d'être avec luy pour l'aymer & pour le servir mieux. Elle pense souvent à Nôtre Seigneur, tant en ses grandeurs, qu'aux mysteres de sa vie : elle l'adore & l'ayme parfaitement, & luy rend graces de tout ce qu'elle possede, n'ayant rien que par luy: Elle ne le perd de pensée que le moins qu'il est possible, se tenant avec plaisir aux Eglises où le S. Sacrement repose, s'employant à le servir, & à le faire connoître & aymer des autres. Elle s'occupe souvent à considerer, & à honorer les perfections de la Sainte Vierge, tâchant de la faire respecter par tous, se plaisant aux maisons de devotion qui luy sont consacrées. Elle revere & honore tous les Saints, & prend plaisir à leurs loüanges, & au service qui leur est rendu.

AFFECTIONS.

Loüer ces saintes & celestes occupations de l'ame par dessus toutes les autres. 2. Les desirer. 3. Les demander. 4. Proposer de nous y preparer, & de nous y adonner autant que Dieu nous en donnera le moyen.

III. Point. *L'ame sainte invite la vie des Bienheureux par ses unions passives.*

CONSIDERATIONS.

Dieu fait à l'ame sainte plusieurs grandes faveurs approchantes de celles de l'état des Bien-heureux, lesquelles elle ne produit pas en soy librement, mais elle les reçoit de la main liberale de Dieu. Il se fait voir à elle par des lu-

mieres, & des connoissances beaucoup plus excellentes que celles qu'elle peut exercer, soit par ses forces naturelles, soit par le moyen de la Foy. Il luy donne des amours de sa bonté si relevez, qu'elle n'en produit librement aucun si noble, mesmes par la Charité : il luy communique des grandes connoissances des choses de la nature, & de celles de la grace, & de la gloire, par dessus ce que la Foy nous en revele. Il rend son corps en quelque maniere glorieux, le faisant par fois impassible, lumineux, subtil, & agile. Il l'honnore souvent de la veüe; & de la presence de la sainte Humanité de Nôtre Seigneur, de celle de sa Sainte Mere, de S. Ioseph, des Saints Anges & hommes : luy donnant des privautez & familiaritez incroyable avec eux, la faisant caresser par eux, & favoriser de graces tres-particulieres, quand elle les en prie. Ainsi, comme dans la gloire l'homme ne vit que de Dieu, qui seul remplit son ame & son corps : de méme en la vie unitive la personne ne vit que de Dieu, pour qui seul elle employe toute son ame, & tout son corps.

AFFECTIONS.

Admiration de la bonté qui fait de telles faveurs à une pauvre creature qui la beaucoup offensée. 2. Detestation de tout ce qui deplaist à cette bonté. 3. Desir de la servir. 4. Desir de mener une vie ou Dieu prend tant de contentement, & qu'il favorise si admirablement.

Le Coloque se fera avec Notre Seigneur par l'amour & par les merites duquel, Dieu communique si liberalement ses grandeurs incroyables, aux ames qui ne manquent point à son amour, le priant qu'il nous ayde efficacement à

nous

nous disposer à l'accomplissement des plus affectueuses volontez de Dieu sur nous.

Abbregé de la Meditation du Paradis.

L'Oraison Preparatoire.

Le I. PRELUDE. Ie me representeray être dans le Ciel avec tous les Saints qui voyent Dieu à descouvert.

Le II. PRELUDE. Ie demanderay de connoître combien l'ame sainte ressemble aux Bienheureux, & de m'y disposer.

I. POINT. Le bon-heur essentiel du Paradis consiste en la claire veuë de l'Essence divine, & de ses ineffables perfection. Le corps y reçoit son appanage. On y joüit de la communication & de l'amitié de Nôtre Seigneur, & de Nôtre Dame, de S. Ioseph, & de tous les Saints Anges & hommes.

II. POINT. L'ame pure s'unit à Dieu par des pensées, & par des affections presque continuelles envers sa bonté, envers la sainte Humanité de IESUS, envers Nôtre Dame, Saint Ioseph, & tous les Sains : elle n'a point de plus grand plaisir que de leur rendre quelque service, où de penser à leur grandeur.

III. POINT. Dieu s'unir à l'ame nette par des lumiere sublimes, & par des amours nompareils, qu'il luy donne pour sa Majesté, pour IESUS, pour sa Mere, & pour toute sa Cour ; par la communication qu'il luy donne avec tout le Paradis, & par la participation de la gloire du corps.

Le Coloque sera avec Nôtre Seigneur le priant qu'il nous ayde fortement à nous disposer à l'accomplissement des plus affectueuses volontez de Dieu sur nous.

Pour la Meditation de la façon d'aymer Dieu propre des personnes spirituelles.

C'Est ainsi qu'on peut nommer la derniere contemplation que S. Ignace à donnee pour nous exciter à l'amour spirituel, c'est à dire, à la parfaite façon d'aymer Dieu. Tout amour de Dieu est spirituel, comme étant un acte de l'Esprit propre de la volonté, qui est une puissance spirituelle, & qui ne produit point d'actes qui ne soient spirituels. Celuy-là seul toutefois s'appelle icy spirituel, qui ne se trouve sinon aux personnes bien spirituelles, dont la vie est reglée par les mouvemens du S. Esprit.

C'est à elles seules que convient l'amour auquel S. Ignace nous forme en cette Meditation: En laquelle il nous aprend à reconnoître Dieu en nous, & en toute autre creature, avec autant d'obligations de l'aymer, comme nous y remarquerons qu'il a defaçons, de nous communiquer sa bonté, & son amour: Et consequemment il nous enseigne à prendre de nous, & de toute autre creature, occasion de nous porter à l'aymer: de sorte que la veüe, & la rencontre de la creature, nous oblige à monter en Dieu pour la connoissance, & nous fasse reposer finalement en luy par l'amour.

Les Exercices de la seconde, & de la troisiéme semaine, nous ont suffisamment montré quel usage materiel de nous & des autres creatures nous est commandé, deffendu ou conseillé: ils nous ont aussi donné de puissans motifs pour nous y bien comporter. Il restoit à nous instruire de l'usage plus spirituel que nous pouvons avoir des mêmes choses, entant qu'elles peuvent

peuvent nous occasionner de grands actes d'un parfait amour de Dieu. C'est ce que fait cette Meditation, nous dressant à les voir; & à les aymer en terre, comme les Bien-heureux les voyent & les ayment dans le Ciel.

Cette règle nous étoit necessaire: d'autant que l'homme ne pouvant en cette vie s'abstenir de plusieurs creatures, & étant obligé d'en avoir plusieurs autres devant ses yeux, & dans sa connoissance; comme souvent il arrive qu'elles ons assez de bonté pour doner à l'homme de l'amour pour elles: aussi fût-il souvent avenu, qu'elles luy eussent causé par leurs attraits, des affections qui eussent esté au moins inutiles, l'ame se complaisant en elles, & ne passant outre ny en la connoissance, ny en l'affection. C'est pourquoy il falloit nous apprendre par cette Meditation, à voir & à reconnoitre les amabilitez de Dieu en nous & en toute autre creature, afin que n'arrestant jamais, ny la veüe, ny l'affection en la creature, nous montassions toûjours d'elle jusqu'à son Createur.

Quant à ce que Saint Ignace a remarqué tout à l'entrée, que l'amour dépend plus des œuvres que des paroles, cela se doit entendre en sorte qu'il veüille dire que le vray amour se connoit mieux par les œuvres que par les paroles. De là il conclud que Dieu m'ayant effectivement donné de si puissantes preuves de son amour, je ne me dois pas contenter de luy témoigner le mien par des belles paroles; qu'il faut que i'en viennent aux effets, donnant à mon Dieu tout ce qui est en quelque sorte mien, veu que luy me donne infiniment plus du sien, & que je tiens de son amour tout ce que le mien luy peut rendre.

La division des Points de la Meditation se fait en

en cette façon. Premierement, il faut connoître & aymer Dieu en nous : Secondement, en l'étre naturel des autres creatures: Troisiémement en leur operation : & enfin en leurs perfections plus relevées & moins communes, comme sont la puissance, la science, la saintetè, & autres semblables. En ce quatriéme Point la puissance ne se prend pas pour une qualité Physique qui convienne naturellement à quelque nature ou espéce, comme la puissance d'éclairer & d'échauffer convient au feu, ou à la lumiere ; une telle puissance appartient au premier Point, si elle est en moy ; & au second Point, si elle est en une autre creature. La puissance de ce quatriéme point est: une perfection morale, telle qu'est la puissance des Rois, des Princes, des Prelats, des Magistrats, & de tous ceux qui ont quelque pouvoir sur quelqu'un. Cette puissance morrale pourroit appartenir au premier Point si elle se consideroit en nous-mêmes. Mais parce que l'humilité nous obligé de la considerer plûtôt en un autre, elle se rapporte au quatriéme Point, auquel on considere les perfections que Dieu communique aux autres creatures par une extraordinaire bonté. Il est vray que l'on peut reduire au premier Point tout ce qui est pour nôtre avancement spirituel, & qu'ainsi la puissance, la science, & la sainteté des autres qui servent à nous ayder en la vertu peuvent appartenir au premier Point : Mais si nous les considerons absolument en elles mêmes, & en tant qu'elles sont des Images & des participations de la puissance, de la sagesse, & de la saintetè de Dieu, elles doivent être pour le quatriéme Point.

Ie mettray encore icy ce mot touchant le premier point de cette Meditation : sçavoir est que nôtre ingratitude envers Dieu est extréme, veu

que

que ayant receu de luy des bien-faits infinis en multitude & en grandeur, nous n'avons point pour luy les sentimens de reconnoissance naturels, cordiaux, & tendres, comme nous les aurions envers une creature qui nous auroit obligez tant soit peu. Si une personne aprés nous avoir rendu l'usage de l'œil, ou de l'oreille nous donnoit de temps en temps quelque chose pour l'entretenir; il ne nous seroit nullement possible de voir cette personne-là, ou de penser en elle sans un tendre ressentiment de l'obligation que nous luy aurions, & sans un vray desir de luy rendre tout le service qu'elle pourroit demander de nous.

Mesurons Dieu à cette regle, & jugeons quelle tendresse d'affection, quelle force d'amour, quelle passion de luy plaire nous deuons avoir, nous qui recevons continuellement de luy l'être, la vie, le sentiment, les operations spirituelles, & tous les autres biens naturels. C'est luy qui tient perpetuellement mes habits sur moy pour maintenir ma vie, & ma santé: C'est luy qui par un amour infiny envers moy me rafraischit incessamment jour & nuit le cœur & les poulmons par l'air qu'il me fait respirer: C'est luy qui a un soin continuel de me conserver l'usage de la raison, des sens interieurs & des exterieurs, de la volonté, des appetits sensitifs, de ma faculté mouvante: & parce que je ne le voy pas corporellement, me faisant tous ces biens, je m'oublie aussi-tôt de luy. O stupidité incroyable! ô ingratitude insuportable! ô misere de l'ame qui ne suit que la conduite de ses sens!

La derniere Verité declarée dans la Meditation de l'amour de Dieu propre des personnes spirituelles.

La terre ne me nuira point, voire elle me fera toûjours aller à Dieu. Ainsi mon avancement égalent les graces qui me seront données, je plairay parfaitement à mon Createur, & je m'achemineray excellement à l'union glorieuse avec luy, qui est mon souverain-bien.

C'Est encore icy la même hypothese qu'en la quatorziéme Verité. Et le fondement étant le même, la necessité de la consequence se trouve aussi la même.

Le Premier point enseigne à connoître les bontez de Dieu envers nous par nous-mêmes, & à monter de nous à luy par amour: ce qui fera que la pensée de nous-même nous aydera à croitre en perfection.

Le 2. Point façonne l'ame à se porter à Dieu de toutes les creatures qui sont hors d'elle, & à monter d'elles à luy par amour, & ainsi à prendre d'elles toutes occasions de son avancement.

Le 3. Point montre comme il faut aller à Dieu par l'action des creatures, en tirant sujet de croitre devant luy.

Le 4. Point declare comme tout ce qui paroit de plus grand dans les hommes nous doit faire

faire passer jusques à Dieu, faisant des beautez & des perfections les plus charmantes de la creature, des eschelons pour nous élever en Dieu, & des moyens pour nous perfectionner. Car pour dire ce mot en passant sur ce quatriéme Point : De mesme que de la puissance de la creature nous entrons en celle du Createur : Aussi de la beauté, de la douceur, & de la perfection de la creature, nous pouvons & devons entrer en la beauté, en la douceur, & en la perfection du Createur, comme du ruisseau dans la source. C'est ainsi que nous tirerons une excellente nourriture de ce qui sembloit nous estre un venin mortel.

Voyla donc le moyen de vivre parfaitement icy bas, sans estre empesché par les attraits des creatures de nous donner à Dieu, au contraire tirant un grand avantage de toutes elles.

Cela estant ainsi vous voyés aisément comme la terre, c'est à dire la demeure en ce bas monde, & toutes les occasions de peché & d'imperfection, que la creature nous donne en cette vie mortelle, ne nuiront point à l'ame pleinement purgée de l'amour de soy-mesme, & morte à soy-mesme : au contraire elles la feront tousiours aller à Dieu : & ainsi son avancement n'estant empesché d'aucune part, elle croistra autant en la perfection comme les graces qui luy seront données seront capables de l'avancer; allant, ou plutost courant ; voire mesme volant à Dieu, & à l'union bien-heureuse avec luy, d'une viteſſe incroyable.

MEDITATION POVR NOVS FORMER A LA FACON D'AYMER DIEV, PROPRE DES PERSONNES SPIRITVELLES.

L'Oraison Preparatoire à l'ordinaire.

Le I. PRELVDE. Ie me mettray en la presence de Dieu, & de toute la Cour celeste qui me regarde favorablement.

Le II. PRELVDE. Ie demanderay à Dieu la grace de connoistre en moy, & en toutes ses creatures sa charité infinie envers moy: de sorte que voyant clairement comme son amour me comble de bien faits en toutes manieres, dedans moy, & hors de moy en chacunes des creatures, je puisse desormais, par une reconnoissance d'amour, rendre à sa toute-bonté tout ce que j'ay receu d'elle: n'vsant de moy ny d'aucune creature sinon pour la gloire de son saint amour, & me referant moy mesme, avec toutes les creatures, à la plus grande gloire de son divin amour.

I. POINT. *I'y en moy-mesme vne infinité de suiets de reconnoitre & d'aymer les bõtez de Dieu.*

CONSIDERATIONS.

IE reconnoistray Dieu en moy-mesme, considerant mon principe, ma fin, & les moyens qui me sont donnez pour l'obtenir. Dans mon principe je reconnois Dieu me creant, & me conservant. Dans ma fin je le voy m'invitant à

la gloire du Paradis. Dans les moyens je l'apperçoy me faisant une infinité de tres grandes faveurs, pour me conduire au Ciel, outre l'usage de toutes ses creatures; desquelles il m'a si liberalement pourveu. Il m'a racheté, appellé, iustifié & mis en cét estat *de Chrestien, de Religieux, d'Ecclesiastique*, où j'ay tant de moyens de me sauver. Il m'a, comme je me promets, donné sa grace, tant l'actuelle des saintes lumieres & des bons mouvemens, que l'habituelle & permanente, qui est la grace sanctifiante, & ensemble plusieurs choses capables de me faire auoir l'une & l'autre quand je voudray : comme l'usage des Sacremens, la pratique des vertus, l'assistance des Saints du Paradis, les hommes qui ne portent au bien, les bons Livres, les jours de devotion, les lieux de pieté, & plusieurs choses pareilles. Enfin tout le bien que je possede est de luy, celuy que j'espere, & que je puis avoir ne peut venir que de luy.

Ces bien faits sont grands, eu égard à moy, à qui ils servent grandement : mais ils sont infiniment plus grands, à raison de l'amour dont ils procedent. La grandeur de cét amour paroist premierement, en ce qu'il me donne, & m'offre une chose tres-excellente, qui est la participation de la nature, de la vie, & de la beatitude de Dieu, par la grace & par la gloire. Secondement en ce qu'il me la communique par un moyen tres-relevé, faisant qu'vn Dieu prenne chair humaine, qu'il vive & meure pour moy, me donnant tout le merite des actions & des souffrances de sa tres-sainte Humanité, pour me l'acheter. Troisiémement, en ce que c'est un amour d'amitié de Dieu envers moy.

AFFECTIONS.

Confesser ingenuement l'obligation infinie

que j'ay de me donner totalement par amour à celuy qui m'a donné par pur amour tout ce que j'ay, & qui se veut donner tout entier à moy par le mesme amour. 2. Chercher par quelle voye je me pourray donner entierement à luy. 3. Desirer de faire pour luy, & pour son honneur, tout ce que je pourray. 4. Luy offrir toute la liberté que je possede, & tout ce dont je peux disposer, memoire, entendement, volonté, sens interieurs & exterieurs, appetit concupiscible, iraſcible, puissance motrice, voire ma vie & mon estre: le priant de m'aneantir si cela doit tourner à sa gloire. 5. Faire un desaveu general de tous les biens créez, sinon en tant qu'ils me serviront à l'aymer, & à me rendre plus parfaitement à luy.

II. POINT. *Toute creature me faisant voir Dieu & son amour me dit que je le dois aymer.*

CONSIDERATIONS.

SOrtant de moy, & considerant tout ce qui en est hors, je reconnoistray Dieu en l'estre naturel de toute autre creature corporelle ou spirituelle, viuante ou inanimée, en un mot en toute substance hors de moy. Tout estre creé n'est qu'une tres petite participation de l'estre divin & increé. C'est pourquoy Dieu est en toute creature, la produisant & la conservant continuellement, & luy communiquant toutes ses perfections naturelles selon que la nature de chaque chose le requiert. Ainsi il donne l'estre aux elemens, & aux mixtes inanimez; l'estre, & la vie aux plantes; l'estre, la vie, & le sentiment aux bestes; l'estre, la vie, le sentiment, & la raison aux hommes, dont je suis l'un, qui ay receu de luy toutes ces faveurs.

AFFEC

AFFECTIONS.

Voyant quelque chose hors de moy, je passeray au delà d'elle, & monteray de pensée en Dieu qui se montre à moy dans la creature qu'il soutient. 2. Je loüeray & aymeray la beauté, & la bonté de Dieu, aussi-tost que je penseray en luy qui est tant aymable. 3. Je considereray & aymeray son amour produisant cette creature, & la perfectionnant selon qu'il est sortable à sa nature. 4. Je considereray & aymeray ce mesme amour, me faisant à proportion ce qu'il fait à cette creature, & peut-estre encore plus. 5. Je le considereray & aymeray faisant pour moy le bien qu'il fait à cette creature, puisqu'en quelque façon tout le monde est fait pour moy. 6. Je me garderay bien d'employer les creatures qui me sont données par amour, autrement que pour l'amour qui me les donne.

III. POINT. *L'operation de la creature me découvrant l'amour de Dieu, m'oblige à travailler pour son amour.*

CONSIDERATIONS.

JE reconnoistray Dieu en l'operation de toutes les creatures. Toute action & operation de la creature n'est qu'une petite participation de l'action & de l'operation de Dieu agissant hors de soy. Ainsi en toute operation de la creature Dieu est le premier principe mouvant, necessaire pour donner le branle à la creature pour agir. En quoy il nous fait connoistre sa bonté infinie, qui a voulu donner aux creatures, non seulement qu'elles eussent en elles mesmes quelque perfection, mais aussi qu'avec son

concours elles puſſent à ſon imitation, donner leur perfection à d'autres, & la communiquer chacune en ſa maniere.

AFFECTIONS.

A la veuë de l'action d'une creature, je m'éleveray à contempler Dieu qui en eſt la premiere ſource. 2. Le voyant luy qui eſt infiniment accomply ie l'aymeray, & me perdray en l'abime de ſes amabilitez. 3. Ie verray cette bonté s'écoulant au dehors par cette operation qu'elle fait avec ſa creature à deſſein de perfectionner la creature, & de luy faire du bien travaillant avec elle. 4. Ie conſidereray & aymeray cette meſme bonté, qui me fait à proportion ce qu'elle fait à cette creature, & peut-eſtre encore plus. 5. Ie la conſidereray & l'aymeray faiſant pour moy le bien qu'elle fait à cette creature, puiſque en certaine maniere elle a fait tout pour moy, & travaille en tout pour moy, qui peut en pluſieurs façons tirer mon avantage de l'eſtre de l'operation & de la perfection de toute creature. 6. Ie n'employeray jamais l'action qui procede d'amour, au deſavantage du meſme amour : mais je feray touſiours ſervir l'action de creature, à la bonté qui produit la creature, & qui l'a fait agir.

IV. POINT. *Les plus nobles qualitez de la creature m'invitant à m'élever à Dieu par amour.*

IE reconnoiſtray Dieu en toutes les plus remarquables perfections de la nature humaine, qui ne conviennent qu'à quelques perſonnes en particulier ; comme ſont la puiſſance, dignité ou autorité, la ſageſſe, prudence ou intelligence, la ſainteté, Iuſtice ou bonté, & toute autre perfection

ction humaine bornée & limitée en soy. Toutes ces belles qualitez ne sont que de tres-petites participations de l'ocean infiny de la perfection divine, de la toute puissance, de la toute-sagesse, & de la toute-bonté qui est en Dieu. C'est luy qui est le premier estre, à qui est deu tout respect, luy ayant un domaine absolu sur tout autre estre : C'est de luy que vient tout le pouvoir qui est en la creature : C'est luy qui est la Sagesse, & la bonte par essence, d'où emane toute la Sageſſe, & toute la bonté creée : C'est luy qui communique à la creature tout ce qu'elle a de pouvoir, de sçavoir, & de vertu, à dessein de l'enrichir, & de la perfectionner. Ainsi tout ce qu'il en fait, c'est par amour. Et partant comme l'objet se voit en son image, la cause en son effet, le Soleil en la beauté de ce monde éclairé; de mesme en ces perfections de la creature, on voit les perfections divines, & ensemble l'amour qui en fait la communication.

AFFECTIONS.

1. Voyant quelqu'une de ces perfections en la creature, je monteray jusques à Dieu qui en est la source. 2. Je me jetteray dãs l'abisme de ses divines perfections, & l'aymeray autant que je pourray. 3. Je verray & aymeray son amour faisant cette communication. 4. Je verray qu'il me fait, ou me veut faire à proportion ce qu'il fait à cette creature, & peut-estre encore plus: je l'aymeray pour cét amour envers moy. 5. Je verray & aymeray sa bonté se communiquant ainsi pour l'amour de moy à cette creature, & voulant se communiquer à plusieurs autres en ma faveur. 6. Je feray une forte resolution de n'user jamais du pouvoir, du sçavoir,

de la vertu, ny d'autre perfection quelconque d'aucune personne; qu'au profit de l'amour qui luy a communiqué telle perfection.

D'icy j'apprens que je ne dois agréer ny desirer aucun bien, ny de nature, ny de grace, ny de gloire, sinon à dessein qu'il tourne à l'honneur de Dieu. C'est en cette façon que je dois vser de moy, de toutes mes perfections naturelles, de toute l'authorité, de toute la science, & de toute la sainteté que mon Dieu me donnera jamais.

Le Coloque se fera avec la tres-sainte Trinité, luy rendant graces pour tant de faveurs qu'elle m'a faites, & immediatement par soy-mesme, ou en moy-mesme, & mediatement par les autres creatures, ou dans les autres creatures. Ie luy demanderay que cy-apres toute creature me porte à l'aymer de tout mon cœur.

Abregé de la Meditation de l'amour spirituel.

L'Oraison Preparatoire.

Le I. PRELVDE. Je me mettray devant Dieu & devant tout le Paradis qui me regarde favorablement.

Le II. PRELVDE. Je demanderay la grace de connoistre les bien-faits de Dieu envers moy, & de l'aymer parfaitement à cause d'eux.

I. POINT. Je reconnoistray Dieu en mon principe, en ma fin, & aux moyens que son amour m'a donné pour y arriver.

II. POINT. Ie le verray en toutes les creatures qui ne sont qu'une legere participation de son estre, & viennent de son amour.

III. POINT. Ie l'appercevray en l'operation des creatures, elle est une communication de son

son action, & procede de son amour.

IV. POINT. Ie le considereray en toutes les perfections humaines non communes à tous; ce sont des expressions imparfaites de son incomprehensible perfection, qui les produit, & qui les communique par amour.

Le Cologue avec la tres-sainte Trinité, luy rendant graces de tous les biens qu'elle m'a fait, & de l'amour qui en est la source; & la priant que desormais toute creature me porte à l'aymer de tout mon cœur.

XIX. REMARQVE.

Reflexion sur la Meditation de l'Amour spirituel.

Apres la perfection que Saint Ignace, &c.

ENTRETIEN DV DERNIER IOVR.

Reflexion sur la Meditation de l'Amour spirituel.

CONfessez franchement la verité: Cette mortification vniuerselle & continuelle, qui vous servit hyer d'entretien, ne vous a-telle point laissé ie ne sçay quoy de frayeur dans l'imagination, & de tristesse au cœur? Ie m'en doute bien. Mais, courage, voicy le remede à vostre mal. Si la Croix est amere, sõ fruit est fort doux; Si la mort est affreuse, elle amène avec soy une vie fort agreable. Pensez y auiourd'huy attentivement: cela vous encouragera beaucoup, & maintenant que vous prenés vos resolutions, & apres quand vous les executerez, en venant aux prises

prises avec les plus fortes inclinations de la nature. Si vous pouvez avoir pour lors une bonne souvenance & une claire connoissance des grandes douceurs de la vie sainte & parfaite, vous direz ; l'amertume n'est qu'en ce commencement ; dans la suite ce ne seront que plaisirs & contentemens indicibles, & ainsi vous boirez gayement vostre Calice avec le grand JESUS, qui dans les abismes de la tristesse qui l'avoit saisi, se proposa le contentement qui luy devoit revenir d'avoir rendu à son Pere ce grand honneur & ce dernier témoignage d'amour, & d'avoir retiré une infinité d'ames du malheur eternel, les mettant en la possession d'une tres-haute gloire, & ainsi se fortifiant il souffrit la Croix, ne faisant compte ny de son ignominie, ny de ses douleurs.

Or sus doncques, courage, cette mort, cette croix, cette abnegation que Dieu vous inspire, n'est pas comme vous pensez. Elle est bien toûjours mort, & croix, & abnegation ; mais elle n'est pas toûjours amere & facheuse. Elle n'a point d'amertume qu'au commencement & tout à l'entrée. Elle continuë par aprés à estre croix, mais elle devient toute douce, & plaisante. Elle est semblable en quelque façon aux playes de vostre Sauveur : Elles ont bien toûjours esté des playes & des ouvertures de son sacré Corps ; mais elles n'ont esté douloureuses que pour un peu de temps ; à present elles n'ont que de la beauté, & du plaisir. Ainsi en sera-il de la vie contraire à la nature que vous allez entreprendre. Elle aura d'abord je ne sçay quoy de bien cuisant & de bien rude : mais incontinent toute cette aigreur s'en ira, & une tres-pure & tres-douce satisfaction de cœur, succedera en sa place. Courage doncques encore vne fois. Ie vous en

en asseure. En cette vie sainte & parfaite, apres laquelle vous soupirez, il n'y a que les commencemens fâcheux. Je voy bien que cette pensée vous peut estre fort vtile. C'est pourquoy je m'en vay la prouver, si clairement que vous n'en pourrez douter, & si efficacement que vous n'aurez rien à opposer. J'en apporteray plusieurs preuves. Goûtez-les chacune à part & à loisir.

I. La premiere sera l'authorité des ames saintes, qui ont asseuré ce que ie vous promets apres elles. Quel meilleur guarant voulez-vous d'une verité de pratique, que des Saints éclairez de Dieu surnaturellement, qui ont tous experimenté ce qu'ils vous disent? Or il est ainsi: tous les grands Saints nous ont fait foy de la briéveté de la peine de la vie vertueuse: ils nous ont tous dit qu'elle n'est qu'au commencement, & qu'apres qu'on s'est une fois pleinement donné à Dieu, on n'y a plus que du plaisir. Lisez les vies des plus illustres que vous connoissez dans l'Eglise, vous y trouverez ce que ie vous maintiens. De toutes ces grandes ames je ne vous produiray nommément que S. Therese, qui dit tres-clairement que la personne qui veut servir Dieu parfaitement, n'y experimente aucune difficulté, sinon tandis qu'elle delibere, marchandant si elle le fera ou non: Et qu'aussi-tost qu'elle y est entierement resoluë, elle n'a plus de peine à tout ce qui est de la saintеté. Vous serez, je m'asseure, bien-aise de voir pourquoy il se fait ainsi comme tant de grands Personnages disent.

En voicy la raison, qui sera la seconde preuve de ma proposition.

II. La peine que l'on sent au commencement de la vie parfaite, provient de ce qu'on barguigne, on dispute, on marchande si on fera le bien,

bien, ou non; si on embrassera la Croix, ou non. C'est ce combat de la nature & de l'esprit de Dieu, qui se passe dans nostre cœur, c'est dis-je ce combat qui nous fait de la peine; nostre cœur voulant deux choses incompassibles, & les desirant toutes deux à la fois, & consequemment estant affligé de ne pouvoir venir à bout de ses desirs, il se donne de l'ennuy à luy-mesme, se portant à deux objets qui repugnent entr'eux, & ne pouvant joüir de tous les deux. S'il estoit dépris & detaché de ces biens naturels, à quoy il est si estroitement colé, l'esprit de Dieu l'emporteroit sans peine, voire avec plaisir, aux surnaturels : Mais comme il est encore affectionné aux objets qui contentent la nature, quand la grace l'en veut separer, il y sent de la douleur.

Pour s'affranchir de ces repugnances, & de ces combats interieurs, il ne faut qu'une genereuse, mais vraye & sincere resolution de quitter tout pour Dieu, de ne vivre que pour luy, de se donner uniquement à luy : sur cette tres-ferme persuasion, que c'est nostre tres-grand avantage de le faire, & que cela est infiniment meilleur pour nous, que tous les plus innocens contentemens que nous puissions donner, ou conserver à la nature. L'homme qui voit clairement le grand fruit de sa peine ne la sent presque point, à cause de la joye qu'il tire de la pensée de son fruit. Aussi l'ame qui s'est franchement donnée à Dieu, & s'est bien avant imprimée cette verité, que tous les maux de cette vie estant pris pour Dieu sõt infiniment avantageux, & consequemment sont extrémement desirables, les endure tous sans peine, voire elle en tire de la satisfaction & du plaisir, plus qu'on ne peut croire sans l'avoir experimenté.

C'est

C'eſt en cecy plus qu'en toute autre choſe que nous ſommes aſſeurés du grand fruit de nos travaux. La peine des pauvres Laboureurs, des Marchands, des gens du Barreau, & des hommes de Cour, en un mot, de ceux qui achetent les biens humains, avec tant de fatigues, n'a pas une aſſeurance infaillible de ſa petite recompenſe: comme celle des ames ſaintes, qui ſe crucifient tous les iours pour Dieu, l'a du bien infini qui luy eſt inviolablement promis. C'eſt pour cette cauſe que la vie des gens du monde, ne peut en la recherche de ſes biens, égaler la joye des bonnes ames, au mépris qu'elles en font, n'aſpirant qu'aux eternels.

Et bien que deſirés-vous plus que d'eſtre en cette vie toûjours tres-content, & tres-joyeux; & pas apres tres-heureux en l'autre? Ne regardés donc pas trop en quoy c'eſt que vous devés icy trouver ce contentement. Son objet eſt maintenant pour vous un peu dégoutant: Mais penſés que ce vous doit eſtre aſſés que vous ſoyés aſſeuré, que ſervant Dieu parfaitement, & vous crucifiant tous les iours pour luy, vous ſerés toûjours tres-ſatisfait.

Le bon-heur de cette vie, ſi elle eſtoit ſeparée & détachée de la ſuivante, ſeroit dans le ſeul contentement qu'on y peut recevoir. Ainſi le voyés-vous aux beſtes, qui ſont d'autant plus heureuſes, qu'elles poſſedent plus de plaiſir. Mais en l'homme le vray contentement, & le vray bien de cette vie, c'eſt de s'aſſeurer tres-avantageuſement l'eternité bien-heureuſe par une vie tres parfaite, & dans cette aſſeurance vivre joyeux, voilà ce que la vie ſainte vous promet.

Deſabuſés vous doncques ſur ce point, qu'on ne peut eſtre content en refuſant à la nature toutes les ſatisfactions qu'elle recherche. Il eſt vray

que

que si vous persistiez toûjours dans les mesmes desirs que vous sentez à cette heure, de suivre toutes les pentes de la nature, vous ne pourriez jamais estre content en luy refusant ses appetits. Mais aussi il est certain qu'avec la grace de Dieu, & un peu d'exercice, vous en pouvez venir-là, que ce que vous avmez passionnement vous sera à contre-cœur; & vous n'aurez point de plus grand contentement que celuy de l'absence de ce que vous souhaitez maintenant. Ce sera pour lors que vous prendrez plaisir à ce qui vous est desagreable, & vostre deplaisir sera de perdre ce que vous craignez adjourd'huy d'avoir. Il est donc vray, comme vous voyez, que les croix peuvent estre delectables, & qu'il peut y avoir du plaisir à mourir.

III. Ie m'estonnerois si vous en doutiez encore, voire il m'est avis que vous pourriez estre si bien convaincu de cela, que vous en voudriez vous-mesme apporter une seconde raison qui est tres-bonne & fort naturelle, & qui me servira de troisiéme preuve. C'est celle-cy. Toutes les choses capables de plaisir n'en peuvent avoir aucun si grand, que celuy qu'elles sentent quand elles sont en leur place, & en la disposition qui leur convient, gardant la subordination, & ayant l'habitude qu'elles doivent naturellement avoir avec tout ce qui a quelque raport à elles. Nous voyons cela evidemment en chaque partie de nostre corps, il n'en est aucune qui soit contente estant hors de sa place, de son temperament, & du rapport qu'elle a avec les autres, & avec les corps exterieurs. Quel contentement peut avoir, ou plutost, quelle douleur ne donne pas vn os rompu, disloqué, déboité, vn nerf foulé vne dent mal enracinée?

Que sera-ce donc du desreglement de nostre cœur?

cœur? Comment pourroit-il permettre que nous poſſedaſſions le plaiſir, que nous devons ſentir quand nous ſerons parfaitement ſoumis à Dieu? Sans doute ſi nous n'eſtions dans le miſerable eſtat d'inſenſibilité, où la maſſe de cette chair corrompuë nous a reduits, ce nous ſeroit une grande peine de n'eſtre pas bien-vnis, & bien ſujets à Dieu. Il faut certes qu'une ame bien faite & touchée des vrays ſentimens de Dieu, ayt du plaiſir, & beaucoup de plaiſir, à ſe mettre, & à ſe tenir dans ſon devoir envers Dieu. Et partant lors qu'elle renonce pour l'amour de Dieu à toutes les plus ſenſibles & les plus puiſſantes de ſes inclinations, il eſt neceſſaire qu'elle y ayt du plaiſir, & qu'elle y trouve de la ſatisfaction. Non, les Croix ne ſont pas toûjours ameres comme au commencement, lors que l'ame ſe tourmente elle meſme, & ſe donne de la peine par la reſiſtance qu'elle apporte à l'inſpiration de Dieu. Ces preuves ſont-elles aſſés claires pour vous aſſeurer de cette ſi importante verité? Ie ne ſçay ſi vous en deſirez d'autres: toutefois afin que vous en ayez plus que ſuffiſamment, en voicy encor deux non moins fortes que les trois precedentes.

IV. La quatriéme ſera l'exemple de tous les grands hommes, qui ont eſté des merveilles de ſainteté en l'Egliſe de Dieu. Combien douce a eſté leur vie! Ie m'aſſeure que vous avoüerez, & reconnoiſtrez pour tres-certain qu'ils ont eu mille fois plus de plaiſir que de peine, quoy qu'ils ayent toûjours eſté dans les ſouffrãces, par leſquelles Dieu a coûtume d'exercer en cette vie ſes bons ſerviteurs. Dans les plus grandes perſecutions & dans les plus affreux abandonnemens de toutes cõſolations humaines, Dieu étant avec eux, il les a reellement combiez de joye, que leur ame a touſiours eſté pleine de douceur & de conſola

consolation. Pourroit-il bien se faire qu'vne personne sage eust peur de leur devenir semblable en perfection, craignant leur continuelle mortification comme trop ennuyeuse ? Je voudrois, pour la gloire de Dieu, & pour vostre bien, & pour le mien, que nous ressemblassions vous & moy au grand S. François d'Assise, au grand homme S. François de Paule, au grand Apostre du Iapon S. François Xavier. Ah quelle douceur n'avoient-ils pas en la continuelle, & tres-familiere communication avec Dieu? Avez-vous pas oüy souvent, comme ce dernier en regorgeoit dans le pays le plus barbare, & le plus disgracié des biens de la nature, & de toutes les douceurs de la vie qui soit peut-estre en tout le monde ? *C'est assez, Seigneur*, s'écrioit-il en sa solitude, ouvrant un peu sa soutane, & donnant air à sa poitrine, qui brusloit des douces & violentes flammes du feu divin, *C'est assez.*

Ne croyez plus je vous prie que l'on puisse vivre & mourir miserable, au service du meilleur Prince qui soit. Ne pensez pas que ceux qui se donnent plus parfaitement à luy, soyent toûjours nourrys d'amertumes, de larmes, & de douleurs. Il sçait changer toutes leurs tristesses en joyes, & toutes leurs amertumes en douceurs. Ie vous conjure d'experimenter, & de vous y mettre tout à bon. Si vous ne nagez dans les suavitez aussi-tost que vous aurez fait ce que vostre conscience vous dira qu'il faut faire, je vous permettray de dire que vous n'êtes pas traité comme les autres, & à l'ordinaire des domestiques, & des fidelles serviteurs de sa Majesté.

V. Ma cinquiéme & derniere preuve, c'est celle-cy. En la vie sainte & parfaite il se trouve plusieurs choses pleines d'une tres-grande suavité

vité & d'une rare satisfaction, qui font necessairement que les Croix & les tribulations deviennent tres-savoureuses. Voicy six sources de plaisir pour les tres-bonnes ames.

1. Et premierement, n'est-ce pas une grand-satisfaction, de vivre exempt du trouble des passions, de ne sentir jamais aucun chagrin, de n'avoir aucune inquietude, de ne gonster point les soucis cuisans, les grandes apprehensions, les tristesses mortelles, les soins importuns, les combats interieurs, les frayeur, & les découragemens d'un homme imparfait? Vne ame sainte qui se mortifie continuellement, vit franche de tous ces tourmens. Je vous prie, quelle douceur possede-t'elle, au prix de la miserable vie de ceux qui s'abandonnent à leurs passions?

2. De plus, le festin continuel du repos de la conscience, sur le témoignage qu'on luy rend au fond du cœur, qu'elle est en la grace de Dieu, qu'elle luy plaist, & le contente, ne luy donne-t'il pas une tres-sensible consolation? Si les chatoüillemens de la vanité sont si delicats & si charmans, quand elle nous flatte d'avoir bien reüssi en quelque action devant des hommes de marque; quelle sera la liquefaction du cœur dans la verité de ce grand bien, & de ce grand honneur, d'avoir tant de fois contenté Dieu, de luy plaire toûjours mesme en dormant, en sorte que ses yeux soyent perpetuellement rians sur nous, & que tousiours il pense à nous avec tendresse pour nous faire de nouvelles faveurs? Il n'est douceur de festin corporel, tant somptueux soit il, qui égale celle cy. O quelle suavité porte quant & soy cette parole de la conscience! J'espere estre bien avec mon Dieu, & que je m'y mettray tousiours mieux; mon desir & mon esperance estant de le servir de iour

en iour plus parfaitement.

3. En outre penſez-vous qu'vne bonne ame tire peu de conſolation du bon ſuccez de toutes les affaires de Dieu, & de l'accompliſſement de ſa tres-ſainte volonté en toutes choſes? Si elle s'afflige de ce que la volonté de ſon bon plaiſir ſouventefois n'eſt pas effectuée, la malice de l'homme y mettant empeſchement, dans cette affliction qui eſt conſolante, elle trouve du plaiſir: & de plus elle ſe réjoüit beaucoup de ce que ſa divine volonté abſoluë ne manque iamais de s'accomplir, & de ce que ſa ſageſſe & ſa bonté ſçavent tirer les plus grands biens des plus grands maux, quoy que maintenant on ne voye pas comment cela ſe fait. O Dieu tres-bon, & tres-miſericordieux, qu'il luy eſt doux & agreable de s'accommoder & d'acquieſcer en toutes ſes affaires & en celles d'autruy, aux ordres de voſtre tres-ſage, tres-douce, & tres-ſainte Providence!

4. Mais que direz-vous de l'vnion preſque continuelle d'vne telle ame avec ſon bien aymé? Quels termes pourroit-on trouver qui fuſſent capables d'exprimer les faveurs & les douceurs qu'elle reçoit de Dieu dans ces tendreſſes, dans ces careſſes, & dans ces ineffables communications de la Divinité? Elle meſme les connoiſt en quelque façon, lors qu'elle les goûte par experience: mais quand elles ſont paſſées il n'eſt pas en ſon pouvoir de rentrer en la haute idée qu'elle en avoit, & de les priſer comme elle faiſoit. Nous ſommes incapables d'en parler dignement. C'eſt en ce point que le Pſalmiſte a trouvé eſtre obligé de s'eſcrier à Dieu, O Seigneur, combien eſt grande l'abondance de voſtre douceur, laquelle vous communiquez en ſecret à ceux qui vous craignent, lors que vous les

les cachez, & les abſorbez dans les abiſmes des lumieres inacceſſibles de voſtre face ! Il en avoit goûté pluſieurs fois ; mais il ne luy en reſtoit lors qu'un ſouvenir un peu confus, & il en eſtoit neantmoins ravy. Sortons de la penſée de ces raviſſemens & de ces extaſes : prenons-en quelqu'vne moins relevée, mais plus ordinaire.

5. N'eſt-il pas neceſſaire que la perſonne qui ne s'eſpargne point en l'eſtude de la perfection, reçoive un grand plaiſir voyant à toute heure le progrez qu'elle fait en la vertu & au ſervice de ſon Createur ? N'eſt-elle pas extrémement ſatisfaite de ce que toutes les creatures luy ſont des eſchelons pour monter à luy ? N'a t'elle pas un bien grand contentement de ſe voir en tel eſtat, qu'il n'eſt rien qui la puiſſe ſeparer de ſon Dieu, qu'il n'eſt choſe aucune qui puiſſe l'empeſcher d'aller & de voler à luy, & que de toutes les creatures elle peut tirer de grands avantages pour ſa perfection ?

6. A tous ces ſujets de joye, à toutes ces fontaines de plaiſir, ajoûtez un chef auſſi doux qu'aucun autre, qui eſt l'eſperance preſque aſſeurée du Paradis, cette promeſſe qu'on luy en fait dans le cœur, l'exemptant des frayeurs de la crainte du contraire ; promeſſe par laquelle l'ame, au moyen du témoignage interieur, ſemble dés-jà entrer par avance en la poſſeſſion des biens ineffables que Dieu luy prepare là haut, tant elle s'en tient aſſeurée, & tant elle les connoiſt excellemment.

C'eſtoit ce motif de joye que N. Seigneur propoſoit à ſes Apoſtres. Réjouiſſés-vous, leur diſoit-il, de ce que vos noms ſont eſcrits au Livre de vie. Sans doute c'eſt là la joye des joyes, & le plaiſir des plaiſirs, que de ſe voir

presque entierement asseuré de posseder à toute eternité un plaisir incomprehensible: Et on pourra craindre que l'ame, qui par un soin continuel de se mortifier pour Dieu, de iour en iour s'asseure mieux la joüissance de ce bon-heur inestimable, ne vive pas assez joyeuse, mais soit abatuë de tristesse pour quelque peu de chose qu'il luy faut quitter ou souffrir pour Dieu ?

Il est vray que les pointes des douleurs, des afflictions & des souffrances ne sont pas continuelles: elles reçoivent de l'interruption, & l'ame y a du relâche. Elle joüit aussi entre-deux de plusieurs visites consolantes: Mais j'ose pourtant bien dire, que quand il faudroit estre toûjours actuellement dans la souffrance, la pensée de l'eternité bien-heureuse qu'on achette par les peines de cette vie est si douce & si charmante, qu'estant bien prise, & bien goûtée, elle endormiroit l'ame, & luy osteroit presque tout le sentiment de ses plus pressantes douleurs ; ça donc, n'apprehendez plus la Croix : Il ne faut que l'embrasser bien estroitement, & la serrer bien fort contre vostre cœur, pour amortir ses pointes, & pour en exprimer une douceur inexplicable, qui dissoudra, détrempera, & dissipera toutes les amertumes que vous rencontrerez au chemin de la perfection.

CONSIDERATION

POVR LE DERNIER IOVR.

De la Conversation.

VOicy la vraye pierre de touche, la marque & la preuve infaillible d'une vertu accomplie,

plie, une parfaite conversation. Celle-cy ne trompe point. Car si la vertu n'est entiere, la conversation s'en ressent. Aussi est-il necessaire qu'une sainteté achevée, ayt une communication sans reproche. On peut tromper les yeux du monde pour quelque temps ; mais non pour toûjours. L'artifice a beau faire, la nature joüera des siennes. Si la vertu ne nous est douce & naturelle, c'est à dire si elle n'est tres-parfaite, bien souvent nostre abord sera defectueux.

2. Ayez pour premiere maxime d'une bonne conversation, qu'elle ne doit nuire à personne, ny à vous mesme, ny à ceux que vous pratiquez, ny à ceux desquels vous parlez. Cela est necessaire afin qu'elle ne soit mauvaise. Vous la rendrez bonne, faisant qu'elle porte du bien, à vous tout le premier. Elle sera tres-bonne, si elle porte beaucoup de bien, & l'estend à plusieurs personnes. Elle vous profitera toûjours, quand vous y garderez les regles de la vertu Chrestienne & si vostre prochain n'est point trop mal disposé, elle luy seruira aussi.

3. Vostre conversation ne peut-estre parfaite, que vous ne vous moderiez en tout. Il faut donner un bel air à vostre face la portant honnestement joyeuse : Il faut regler vostre geste, vostre marcher, & toute autre action exterieure: Il faut gouverner sagement vostre langue, ayant égard aux paroles, au ton, & à l'accent de la voix : Il faut ménager vos yeux avec une grande prudence : En un mot il faut que tout vostre exterieur sente la paix & la douceur d'une ame, qui se tient en la presence de Dieu.

4. Bien que vous ayez à communiquer avec toute sorte de personnes, & qu'il faille les traiter differemment, toutefois vous aurez soin de n'offenser aucun homme pour petit qu'il soit,

voire vous mettrez peine de gagner le cœur de tous, & de vous les obliger par douceur & honnesteté. Ne renvoyez personne rudement. Faites s'il est possible que ceux mesme que vous esconduirez de leurs demandes, sortent contens d'avec vous, & qu'ils entendent que vous ne manquez point de bonne volonté pour eux. L'humilité, & la modestie, avec le respect que la charité fait rendre à tous, vous ayderont grandement à obtenir ce point; & bien souvent il y sera besoin de grande patience pour les importunitez du prochain.

5. Guarantissez-vous de deux vices en vostre communication. Soyez sagement familier pour entrer dans les cœurs, mais fuyez la legereté & l'indiscretion qui ne produiroit que du mespris de vous. Soyez meur & posé pour conserver vostre autorité; mais sans affecter une orgueilleuse gravité, qui vous acquerroit la hayne & l'alienation de tous. La vertu n'ayme point les ceremonies affectées, & les complaisances excessives; Elle se contente d'estre civile, de bonne grace, accorte, accommodante au sens commun, n'offensant personne, & ne s'offensant jamais d'aucun.

6. Faites vous tout à tous, estudiant les humeurs naturelles, & les dispositions actuelles de ceux que vous hantez, & vous y accommodant de visage, de maintien, & de parole, autant que la raison le permettra. Ne riez point avec ceux qui sont affligez, sinon autant que vous verrez estre expedient pour les alleger. Ne soyez point morne & triste avec ceux qui sont joyeux. Tenez à un chacun le discours qui luy est le plus sortable, selon les loix de la vertu.

7. Toute vostre conversation se reduit à trois sortes de personnes: les vns sont d'ordinaire

avec

avec vous, vous estant domestiques : les autres vous voyent bien souvent, & de temps en temps reglement: les derniers n'y viennent que par accident. Estudiez bien les humeurs & les dispositions des premiers, afin de ne les offenser jamais : Choisissez diligemment les seconds, afin qu'ils ne vous nuisent point, & que plûtost ils vous servent beaucoup : recevez facilement les troisiémes : tel peut avoir grand sujet de vous parler, qui ne semble pas vous devoir connoistre. Il ne faut condamner personne sans l'avoir oüy. On ne peut rebuter personne, que l'ayant condamné.

8. Respectez dans vostre cœur le moindre de vos domestiques & serviteurs, & ce tres-particulierement : cela vous gardera de les mespriser quoy que vous voyés tous les jours leurs défauts, & fera que vous ne vous laisserez pas eschaper devant eux à aucune imperfection. C'est une excellente industrie pour vous rendre tres-accomply. Vous n'avez garde d'offenser, ou de mal traitter ceux que vous voyez moins souvent, si vous estes si respectueux envers ceux-cy. Ne vous laissez aller à rien, qui donne à qui que ce soit sujet de se retirer tant soit peu du respect & du devoir envers vous. Ne vous rendez jamais mépriſable à personne.

9. Dans vos recreations & divertissemés, dans les compagnies les plus gayes, dans les festins, dans le jeu, dans les promenades, & entretiens, & en toute autre chose agreable à la nature, veillés sur vous, tenez vous present à Dieu & à vous. Si vous donnez tout le cœur à la satisfaction de la sensualité, bien-tost vous sortirez de la raison, & de l'honnesteté : retenez y place pour Dieu.

10. Ayant à parler à quelqu'un d'affaire un peu notable, premeditez vos paroles & prenez garde

garde comment vous le traiterez. Eſlevez-vous à Dieu, & à voſtre ſaint Ange, afin qu'il vous aſſiſte. Et tandis que vous traitez avec le prochain, adreſſez vous à ſon bon Ange afin qu'il le faſſe condeſcendre à la raiſon. S'il demeure obſtiné en ſon déreglement, penſez que vous ne devez pas faire de meſme. Agiſſez avec luy comme voſtre Ange agit avec le ſien. Dieu fera qu'à la fin vous demeurerez le maiſtre.

11. En vos diſcours ne touchez point la vie d'autruy ſans neceſſité. C'eſt un pas infiniment gliſſant. Des meilleures actions on vient aux indifferentes; & de celles-cy on paſſe inſenſiblement aux mauvaiſes. Ne ravalez jamais l'eſtime des autres: ne dites de perſonne ce que vous ſeriez marry que l'on dit de vous, ou des voſtres. Ce qui eſt vray & commun ſe dit ſans bleſſer la Iuſtice, mais ſouvent non ſans intereſſer la charité. Les bonnes ames n'en viennent jamais là que par contrainte.

12. Supportez les défauts de tout le monde ſans vous aigrir contre perſonne, & ſans en faire aucune plainte. Lors que vous traitez avec quelqu'un qui vous eſt fort importun, ſi vous n'eſtes point trop preſſé pour quelque bonne affaire, n'écoutez point la nature qui veut le rabroüer, luy donner de la confuſion, ou pour le moins le quiter auſſi-toſt. Tenez-vous avec luy doucement ſans le mépriſer. Voſtre patience luy pourra ſervir; pour le moins vous eſtes bien aſſeuré, qu'en vous commandant ainſi, vous profiterez grandement eſtant avec luy.

13. N'avez-vous point quelque perſonne avec qui vous puiſſiez traiter des choſes ſpirituelles à cœur ouvert, ſoit pour vous en entretenir n'en parlant qu'en general, ſoit pour vous informer de ce qui vous touche

en

en particulier : Comment vous y cõportez vous?

14. Soyez toûjours plus prest à écouter qu'à parler ; n'estoit que vous fussiez avec quelqu'un à qui vous deussiez honnestement une bonne instruction, ou quelque autre entretien. En tel cas vous vous aquiterez de vostre devoir en luy disant ce que Dieu veut qu'il entende de vous. Gardez vous de faire mal à propos le Directeur ou le Predicateur, en donnant temerairement des enseignemens pour ceux que vous entretenez, ou pour tout le monde.

15. Si par fois on donne sujet à vostre charité de se porter au zele; prenez garde que vostre zele ne bleſſe la charité du prochain sous pretexte de procurer le bien de Dieu. Mais gardez vous aussi du mauvais amour, & de la mauvaise crainte du prochain : ne permettez pas que l'homme vous faſſe manquer à Dieu, specialement lors que la raison demande que vous le fassiez craindre au prochain.

16. Ne vous estes vous jamais estudié à sçavoir détourner accortement un discours, soit mauvais, soit inutile, prenant ingenieusement sujet de faire entrer quelque bonne moralité? Demandez souvent à Dieu cette grace, & y faites reflexion dans la pratique des compagnies: vous seruirez en cela beaucoup à vous-mesme & au prochain, & vous n'en deviendrez point importun. La prudence vous empeschera de nuire à ceux à qui vous desirez de profiter.

17. Ne soyez jamais abatu d'une certaine triſteſſe, qui procede d'immortification, dans le mécontentement qu'on reçoit de quelque chose qui ne va comme l'on desireroit. Ce n'est pas la raison que les autres soient punis pour vostre faute. Dans les justes sujets d'affliction, montrez un visage, sinon joyeux, au moins patient & con-

ſtant. La reſignation à la volonté de Dieu peut bien ſouffrir quelque ennuy : mais elle n'endure point ce grand abattement de cœur qui rend un homme chagrin & de fâcheux abord.

18. Moderez voſtre joye, ſoit à cauſe de l'affliction de ceux à qui vous parlez, ſoit pour garder en tout la mediocrité. La diſſolution, le ris exceſſif, & la parole trop eſlevée, éventent le cœur, diſſipent les bons ſentimens, & font mourir la devotion. L'eſprit de Dieu ne ſe peut accommoder avec celuy du monde le plus innocent.

19. Fuyez la raillerie comme la peſte de toute vertu, & comme le plus grand de tous les vices qui ont entrée dans les compagnies un peu honneſtes. N'aymez point ces eſprits boufons & piquans, ces gauſſeurs qui tournent les meilleures choſes en riſée, & qui n'ont rien de ſolide en leur entretien. Ne les hantez point. Ils vous pervertiroient aiſément ; ils ne ſe convertiront jamais. A peine eſt il aucun vice plus incorrigible.

20. Aquitez-vous de devoir des viſites raiſonnables tant actives que paſſives : mais ayez-y toûjours un bõ motif: trouvez y place pour la charité qui vous les rendra douces & fructueuſes, & fera que le temps n'y ſoit perdu pour perſonne. Souvenez vous qu'il eſt plus dangereux d'y eſtre trop long, que d'y eſtre trop court. L'honneur & la cõſcience qui vous obligent à les faire & à les rẽdre demandent qu'on les expedie promptement.

Voila nos Exercices achevez: Voicy en ſuite ces Remarques qui nous pourront ayder à paſſer mieux nos huit iours, & à tirer plus de profit de noſtre ſolitude: Ceux qui s'en voudront ſervir, auront ſoin de les lire au temps qui eſt le plus propre pour en profiter, ſuivant l'indication qui a eſté donnée pour chacun en ſon lieu. L'avertiſſement qui ſera mis en un mot au commencement de chaque Remarque, les en fera ſouvenir.

REMAR

REMARQVES QVI SERVENT D'ECLAIRCISSEMENT AVX EXERCICES DE S. IGNACE.

Et qui ont esté mises pour ayder ceux qui feront les Exercices, ou qui les donneront aux autres.

AFin que ceux qui feront eux-mesmes les Exercices de S. Ignace comme nous les avons desduits, sans y recevoir la direction d'autre personne, en retirent plus de contentement & de profit : Et pareillement que ceux qui entreprendront de donner à quelques autres ces mesmes Exercices, & de les conduire dans leur Retraite, puissent les diriger avec plus d'asseurance & de satisfaction : Ie propose icy quelques pensées qui me semblent devoir ayder à comprendre celles qui sont dans les Exercices. Ie les eusse couchées tout au long chacune dans le lieu où je l'ay indiquée : Mais j'ay consideré que plusieurs personnes eussent eu de la difficulté à lire dans chaque iour tout ce qui luy eust esté assigné, ou à faire le choix du plus important. Pour les déliver de cette peine, ie leur ay montré dans la suite des Exercices le propre de chacune des Remarques : ceux qui pourront & voudront

les lire les liront là en leur ordre naturel. Et pour ne charger point trop ceux qui ne peuvent commodement faire tant de lecture, j'ay separé les Remarques du reste des Exercices, comme ce que l'on peut plus aisément laisser.

I. REMARQVE.

La suite des Exercices de S. Ignace, & des Veritez qu'ils contiennent.

Elle se doit lire le soir de la preparation aux Exercices, aprés les Veritez des Exercices de S. Ignace.

PArcourons, s'il vous plaist, les Meditations des Exercices, & voyons comme elles comprennent toutes nos Veritez de suite, au mesme ordre que nous y avons gardé.

La Meditation de la creation de l'homme nous fait voir la fin pour laquelle l'homme a esté creé, les conditions ausquelles Dieu l'a obligé en suite de sa creation, & les moyens qu'il luy a donné pour acquerir sa fin. Ainsi elle nous fait connoistre la premiere Verité, *Dieu a produit l'homme pour la beatitude, ordonnant qu'il la meritast dans un certain temps en faisant la volonté de son Createur, & que s'il luy desobeissoit, il fust sujet à la damnation eternelle.*

Suit la Meditation du peché des Anges, de celuy d'Adam, & de quelque autre, laquelle nous montre le grand malheur où ils sont tous tombez par le peché, & que pareillement quiconque pechera griévement perira eternellement,

ment, si Dieu n'use de misericorde envers luy. Et voicy le premier raisonnement. *La creature desobeyssant à Dieu est coupable de la damnation eternelle,* Donc *quiconque pechera perira, si Dieu n'use de grande misericorde envers luy.*

L'ame passe de la consideration du general, à celle de soy mesme, de la veüe des pechez d'autruy à celle des siens : & reconnoist par la Meditation de ses propres pechez, combien griévement elle a offensé Dieu. Puis entrant en la Meditation de l'Enfer, elle s'abisme dans la contemplation du chastiment horrible que Dieu prend du peché, lors qu'il le laisse sans pardon ; d'où elle vient à former ce discours. *Quiconque offensera griévement, perira, si Dieu n'use de grande misericorde envers luy :* Donc, *ie me suis tres-dangereusement exposée à vn malheur infiniment espouventable.*

Apres quoy, voyant par la Meditation de la mort, qu'elle n'a qu'un temps limité pour se mettre hors de ce danger, & pour faire son salut ; & qu'elle ne sçait combien ce temps durera ; elle poursuit, & raisonne ainsi. *Ie suis tombée en un tres-grand danger, & ie suis incertaine du temps qu'on me donnera pour en pouvoir sortir:* Donc, *ie dois faire tout le possible pour m'en tirer, maintenant que i'en ay le pouvoir.*

Lors venant à penser au Iugement, & connoissant qu'elle ne se peut mettre hors de danger, sinon en fléchissant à cette heure son Iuge qui apres sera inexorable, elle fait ce raisonnement. *Ie dois faire tout mon possible pour me tirer maintenant du danger, où ie me suis iettée ; il me faut* donc *gagner maintenant mon Iuge, tandis que ie suis asseurée de le fléchir, si ie veux.*

Surquoy considerant l'avertissement que Nôtre Seigneur nous donne en la parabole du Figuier,

guier, que nous ayons à faire des fruits dignes de Penitence, & que faute de ce faire nous perirons tous; luy ne nous ayant point promis le pardon qu'à cette condition; & entendant par là qu'elle ne sçauroit appaiser son Juge qu'en se mettant à faire penitence, & à mener une autre vie, elle forme ce discours: *Il me faut gagner mon Iuge tandis qu'il me le permet.* Donc, *ie dois commencer presentement à racheter par vne vie sainte tout le mal que i'ay fait cy-devant.*

Dans la recherche de la façon qu'elle doit tenir en sa conversation, le Prodigue se presente à elle, pour la regler par son exemple: duquel apprenant ce qu'elle doit faire, elle raisonne ainsi: *Ie dois commencer presentement vne nouvelle vie, qui porte si grande abondance de bien, qu'il y en ayt pour racheter tout le mal que i'ay fait par le passé: Il faut* donc *tout de ce pas retourner à Dieu en esprit de Contrition, & cõmẽcer à le servir en perfectiõ, faisant exactement toutes ses plus petites volontez.*

Estant en ce dessein de vivre parfaitement, la Meditation du Royaume de N Seigneur, luy mõtre qu'il n'est point de vie si parfaite que celle de JESUS, & lors elle se resout par ce raisonnement: *Ie veus servir Dieu en perfection; Ie dois* donc *doresnavant imiter la vie de* JESUS-CHRIST.

Sur cette resolution generale de se rendre semblable à la vie de son Sauveur, vient la Consideration des mysteres de sa tres-sainte vie, qui luy découvre qu'il a toûjours esté dans la pratique de l'obeïssance, de l'abaissement, & des souffrances, d'où elle forme son raisonnement: *Ie dois exprimer en moy la vie de* JESUS; *Il faut* donc *que j'obeïsse parfaitement, que ie m'humilie iusques à l'aneantissement, & que j'embrasse la pauvreté souffrante.*

Elle passe à la Meditation des deux Estandarts,

darts, d'où elle apprend, que pour arriver à la perfection de ces trois vertus ; ce n'est pas assez de se resoudre à les pratiquer aux occasions, que de plus il faut prendre une maniere de vie qui ayde à s'y avancer, comme fait celle que le Sauveur choisit, lors qu'il se separa de sa sainte Mere, pour aller prescher son Evangile ; car ce fut lors qu'il leva l'Etandart de la perfection Evangelique, surquoy elle discourt ainsi: *Il faut que ie devienne parfaite en l'obeissance, en l'abaissement, & en la souffrance, à l'imitation de mon grãd Sauveur: Il est* donc *necessaire que ie me range sous son Estandart, me conformant à sa maniere de vie.*

En estant là, on luy fait voir dans la Consideration des trois manieres d'humilité, que pour embrasser fructueusement une façon de vie qui l'aide à obeïr parfaitement, à s'humilier entierement, & à pratiquer excellemment la pauvreté souffrante, il faut qu'elle ayme cordialement son aneantissement total, au moyen de la tres-parfaite humilité: Et lors elle se determine par ce discours: *Ie desire de me ranger sous l'Estandart de mon* IESUS, *me conformant veritablement à sa façon de vie: ie suis* donc *obligée à chercher en tout mon aneantissement, & à l'embrasser solidement toutes les fois qu'il se presentera à moy, sans diminution de la gloire de mon Dieu.*

Ayant pris cette resolution, la Meditation des trois Classes luy fait connoistre que ceux qui ayment leur salut comme il faut l'aymer, le preferent à toute autre chose, & consequemment ne laissent jamais échaper aucune occasion de le procurer. D'où vient qu'elle se resout par ce discours: *Ie suis obligée de chercher en tout mon aneãtissement, & de l'ẽbrasser solidement toutes les fois qu'il se presẽtera à moy sãs preiudice de la gloire de mon Dieu: ie ne dois* donc *iamais laisser*

perdre aucune occasion que i'ay d'm'aneantir, sans prejudicier à la gloire de mon Dieu.

Estant en ce sentiment elle entre dans la Passion de Nostre Seigneur, qui luy enseigne que cét aneantissement doit aller jusqu'au bout, sans espargner chose aucune, quelle qu'elle puisse estre. Ainsi elle dit: *Ie ne dois jamais laisser perdre aucune occasion que i'aye de m'aneantir sans prejudicier à la gloire de mon Dieu:* Doncques, *il faut mourir entierement à moy-mesme, & pour toutes les vertus jusqu'à leur dernier point, sans m'y espargner en chose aucune.*

A cette resolution survient la Meditation de la Resurrection, montrant le profit que l'ame retire de mourir entierement à soy-mesme, qui est qu'elle commence à vivre en Iesus, & que Jesus vit en elle: Ce qui luy fait dire, *Si ie meurs entierement à moy, ne m'espargnant en chose aucune, pour porter les vertus à leur souveraine perfection:* Pour lors, Jesus *vivra en moy, & ie vivray en* Jesus.

Elle en conçoit le desir, & aprés que la Meditation du Paradis luy a fait voir que la vie d'une personne qui ne vit que pour Jesus, est toute celeste, elle devient plus amoureuse de la mort du vieil Adam, & s'escrie, *Mourons à nous, ne vivons qu'à* Iesus: *Toute nostre conversation sera au Ciel.*

Enfin la Meditation de l'Amour spirituel luy ayant montré que l'ame qui est morte à soy, & qui ne vit que pour Iesus, menant en terre une vie celeste, tire de toutes les creatures de ce bas monde, de grands avantages pour s'avancer en l'amour de son Dieu, & pour s'unir à luy tres-excellemment, elle s'en réjoüit, & s'encourage à tenir bon dans la resolution prise, de vaquer à cette parfaite abnegation de soy-mesme, disant

Mourons

Mourons à tout ce monde, n'ayons plus que JESUS *& le Ciel au cœur :* Par ce moyen, *Nous y volerons doucement : toutes les creatures venant de l'amour, conduisent au mesme amour, lors qu'on les sçait bien connoistre. C'est l'usage qu'il en faut faire ; ce sera ainsi que remplissant toutes les graces de Dieu, nous arriverons à la perfection de cette vie, & à la beatitude de l'autre, pour laquelle il nous a faits.*

Ne voyez-vous pas, mon cher lecteur que la suite de ces Veritez est extremement naturelle; qu'elle est tres-sagement ordonnée; qu'elles sont toutes bien establies ; que chacune d'elles est bien prouvée en la Meditation qui luy est assignée ; que ces Exercices vous conduisent insensiblement à la plus haute perfection qu'une ame puisse obtenir en cette vie avec la grace divine? Il n'est point possible que la creature vive plus saintement que lors qu'ayant entierement cessé de vivre à soy, & ne suivant point d'autres mouvemens que ceux de la grace, elle ne recherche que le bien de Dieu, & non seulement elle ne reçoit aucun dommage des creatures, qui sont autant de pieges pour les insensez, mais encore elle fait de toutes icelles une eschelle pour monter à leur Createur, chaque chose qui se presente à elle, luy en fournissant un nouveau sujet, & luy estant comme un eschelon pour s'eslever hautement en Dieu. O que bien-heureuse est l'ame qui connoist bien cecy : que celle qui le gouste doucement est obligée à Dieu ! mais que celle qui le pratique à peu prés est bien aymée & favorisée de luy! Aspirez-y, & priez celuy qui vous en inspire le desir, qu'il y attire plusieurs personnes.

Vous les marquerez durant voſtre Conſideration, ſans differer à un autre temps. Il n'eſt pas de meſme des lumieres & des bons ſentimens qui vous viendront en l'Oraiſon, ou durant quelque autre priere. Vous ne quitterez point voſtre priere pour les marquer : & ſi vous pouvez, vous ne ferez durant la priere, ny reflexion ſur elles, ny reſolution de les eſcrire : mais pendant l'Examen de la Meditation, ou en autre temps commode vous le coucherez ſur voſtre papier.

Comme vous avez commencé par une élevation à Dieu, & de temps en temps avez penſé à luy dans voſtre Conſideration; auſſi ne la conclurez-vous point qu'avec un humble remercîment de l'aſſiſtance qu'il vous y a donnée, avec une fervente petition des graces qui ſont neceſſaires pour effectuer ce que vous avez propoſé : & avec une offre liberale de tout ce qui eſt en vous pour le ſervir parfaitement.

VIII. REMARQVE.

Le deſſein de la premiere Semaine.

Pour le ſecond Iour : Devant la premiere Meditation.

L'Ame qui deſire de ſe rendre meilleure, ayant apris en quoy giſt le bien & le mal de ſon pelerinage, elle prend auſſi toſt la reſolution de ſe delivrer de tout mal, & s'enrichir de tout bien, autant qu'elle pourra. C'eſt à ce double deſſein que les Exercices l'aydent, à la purger de tout mal, & à la remplir de tout bien. Ces deux chefs ne ſe doivent pas entreprendre conjointement, mais

mais l'un apres l'autre ; celuy là estant comme une disposition necessaire à celuy-cy, & y ayant si grande difference entr'eux, que les moyens propres pour l'un, sont peu sortables pour l'autre. Il faut commencer par celuy qui doit naturellement preceder, sçavoir est par la purgation du mal ; sans laquelle l'ame ne seroit point propre pour recevoir les graces requises pour avancer au bien. Les lumieres celestes, les saintes affections, les illustrations & les inspirations divines ne se donnent point abondamment sinon à l'ame purifiée : aussi ne peuvent elles avoir leur effet assez plein dans un cœur encore impur.

Pour connoistre au vray, & pour pratiquer sincerement la vertu, il est besoin de tres-particulieres communications du S. Esprit : & luy estant la pureté, & la saincteté mesme, a horreur d'une ame soüillée de peché, & ne s'unit point à elle pour la mouvoir, & la porter aux grands actes de vertu, qu'elle n'ait auparavant mis ordre à se laver & à se nettoyer. Ainsi nous est il, commandé premierement de nous retirer & de nous éloigner du mal, & en suite ajoute que nous fassions le bien. C'est à cette purgation de l'ame que la premiere Semaine vise, les trois autres sont pour l'avancer au bien.

Quant au mal dont il nous faut faire quites, il peut se reduire à trois chefs. Le premier est le mal de la coulpe, ou de l'offense de Dieu, qui est proprement le peché : Le second est le mal de la peine deüe au peché : Le troisiéme est le mal de l'habitude ou de l'inclination au peché. Tous ces trois chefs se peuvent considerer en chacun des pechez de la vie passée, dont il nous faut laver. On pourroit aussi les regarder en chacun de ceux dont le reste de la vie peut estre soüille, & dont l'ame se doit aussi purifier en

III. REMARQVE.

Du fondement des Exercices.

Pour le premie jour : Devant la premiere Meditation.

REmarquez s'il vous plaist deux choſes. La premiere, que S. Ignace n'a pas donné ce Principe où Fondement comme une Meditation ; mais il l'a preſuppoſé comme une verité fondamentale, autant evidente qu'elle eſt ſolide & aſſeurée. Ce qui toutesfois n'a point empeſché que tous ceux qui ont donné les Exercices, n'en fiſſent une Meditation ou pluſieurs. Eſtant choſe toute claire que cette penſée-là bien compriſe, eſt l'ame & la vigueur de toute la vie ſpirituelle. La ſeconde ; que ce meſme Principe & cette meſme Verité ſe peut pareillement appliquer aux Chreſtiens, aux Religieux, & aux Eccleſiaſtiques, voire à toutes les honneſtes conditions de la vie des hommes du monde. C'eſt Dieu qui appelle les hommes à la Foy Chrêtienne, à la Religion, & au Sacerdoce, & à telle ou telle occupation dans le ſiecle, pour les acheminer à leur beatitude : quoy que pluſieurs s'engagent ailleurs qu'il ne vouloit, ſans l'avoir conſulté, & ſans avoir pris garde, ſi en la vie qu'ils embraſſent, ils auront le moyen de ſe ſauver aiſement & hautement, qui eſt le point que ſeuls ils devroient rechercher. C'eſt luy qui donne au Chreſtien, au Religieux, au Preſtre, & à chaque vacation ſes commandemens particuliers, & qui luy determine ſes obligations indiſpenſables. C'eſt auſſi luy qui donne à un chacun

chacun des Eccleſiaſtiques, des Religieux, & generalement des Chreſtiens le moyen de faire ſon ſalut en l'eſtat où il l'appelle, plus richement & plus aſſeurement qu'il ne le pourroit faire en toute autre ſorte de vie.

Voila ce qui m'a fait mettre trois Meditations aprés celle de la creation de l'homme, la premiere de la vocation au Chriſtianiſme, la ſeconde de la vocation à l'eſtat Religieux, la troiſiéme de la vocation à l'eſtat Eccleſiaſtique. Je les ay toutes rapportées à la premiere Verité & au Principe de S. Ignace, parce qu'elles luy appartiennent tout de meſme que la Meditation de la Creation de l'homme. I'ay mis celle du Chriſtianiſme, dautant que tous ceux qui font les Exercices eſtant Chreſtiens, elle peut eſtre vtile à tous. I'ay fait ſuivre celle de la vocation Religieuſe, à raiſon de la grande multitude des perſonnes Religieuſes qui s'adonnent à cette ſainte occupation des Exercices ſpirituels. I'ay ajoûté celle de la vocation à l'eſtat Eccleſiaſtique, à cauſe de pluſieurs hommes de cette ſainte profeſſion, qui ont pris cette bonne coûtume de ſe retirer quelque peu de temps, pour traiter avec Dieu ſeul à ſeul.

Ie n'ay point mis de Meditation pour aucune particuliere condition des perſonnes laïques: Non que je ne penſe que ce ſoit bien fait à eux de vaquer à cette ſolitude: Tant s'en faut que je veüille les en exclurre, que je croy qu'ils ont plus de ſujet & de beſoin que tous les autres, de penſer ſerieuſement à leur conſcience, cõme ils ſont plus expoſez aux tentations, & aux occaſions de peché. La cauſe qui m'a empeſché de leur donner aucune Meditation particuliere, c'eſt qu'il euſt falu en mettre un trop grand nombre pour en donner une à chacune des

des plus ordinaires conditions de la vie du siecle. Joint qu'il faudroit avoir plus de connoissance des devoirs de leur estat que je n'en ay, pour leur en marquer toutes les justes obligations.

IV. REMARQVE.

De l'Examen de la Meditation.

Pour le premier jour, aprés la premiere Meditation.

AYant mis fin à vostre Oraison faites en la reveüe par l'espace d'un petit quart d'heure, & ne l'omettez jamais. Examinez-y comment vostre temps s'est passé : regardez si vous avez bien suivy vostre matiere ; si vous avez receu humblement les lumieres & les mouvemens de Dieu ; si vous avez esté avec grand respect devant luy ; si vous avez tâché de travailler en sa presence, considerant vostre matiere, & tout ensemble pensant à luy, luy en communiquant, escoutant ce qu'il vous en diroit, & luy addressant toutes les affections de vostre volonté.

C'est en cette façon qu'il faut faire vos Meditations, & non pas d'une certaine maniere de pure speculation, qui rendroit vostre ame assez seche durant l'Oraison, & encore plus sterile aprés : au lieu que traitant avec Dieu dans les operations de l'entendement & par celles de la volonté, vostre Meditation sera une vraye Oraison pleine de goust & de douceur, & en portera beaucoup plus de fruit, faisant que vos bonnes resolutions soient bien plus efficaces en leur temps.

Ayant

Ayant veu ce qui s'eſt paſſé de voſtre part, voyez ce que Dieu a fait de la ſienne. Reconnoiſſez les lumieres qu'il vous a communiquées, & les affections par leſquelles il vous a touché. Marqués les unes & les autres en un papier pour vous en ſouvenir, & pour vous en ſervir au beſoin : & y ajoûtez les reſolutions que vous avez priſes là deſſus.

A la fin de cette reveïe, rendez graces à Dieu de ſes faveurs, & luy demandez pardon de vos manquemens en propoſant de luy eſtre plus fidele à l'avenir.

Vous pourrez eſcrire vos lumieres ; vos affections; & vos reſolutions en quelque autre temps plus à loiſir : vous pouvez auſſi paſſer un peu le quart d'heure, & avancer ſur le ſuivant, pour achever de marquer ce que vous jugerez neceſſaire : ce neantmoins en ſorte que vous ne manquiez point aux choſes qui vous ſont preſcrites, tant que faire ſe pourra.

Cét Examen ſe doit pratiquer ainſi apres toutes les Meditations, combien que l'on ne vous en avertiſſe point d'ailleurs qu'une ſeule fois.

V. REMARQVE.

Avis ſur la Meditation de la Creation de l'homme.

Pour le premier Iour : Apres la premiere Meditation.

TOutes les choſes de cette vie, qui ſont capables d'attirer ou de rebuter noſtre affection, nous eſtant commandées, defenduës ou permiſes;

Cette Meditation nous fait voir, que pour procurer noſtre ſouverain bon heur, nous devons embraſſer tout ce qui nous eſt commandé, & rejetter tout ce qui eſt defendu.

Il reſte quelque obſcurité touchant l'uſage des choſes indifferentes ou permiſes, eſtant vray qu'on peut bien en uſer avec perfection, mais qu'il n'appartient pas à tous de le faire. En effet c'eſt un point de tres profonde intelligence & de tres-haute perfection, que ſe ſervir de ces choſes là comme Dieu le deſire.

Surquoy l'homme a beſoin d'une regle, qui luy enſeigne aſſeurement & clairement, quel eſt l'vſage que Dieu veut qu'il faſſe de tout ce qui eſt permis à ſa liberté, & laiſſé à ſon chois. Auſſi Dieu la luy a donnée. Mais nous n'en parlerons pas encore. Attendons la ſeconde Semaine qui nous la monſtrera excellemment, & qui nous y ſatisfera pleinement.

Il eſt vray que les trois Meditations de la vocation à la Foy, à la Religion, & à l'Egliſe, determinent une partie des choſes, que les commandemens de la loy divine laiſſent dans l'indifference & en noſtre option; toutesfois elles ne le font ny ſi univerſellement, ny ſi clairement comme fera la ſeconde Semaine, où nous verrons comment Noſtre Seigneur s'eſt comporté en l'uſage de telles choſes, & nous connoiſtrons ce que nous devons faire pour en vſer parfaitement.

VI. REMARQVE.

De la matiere, & de la suite des Considerations de chaque jour des Exercices.

Pour le premier Iour : devant la Consideration.

AFin d'ajuster mieux les considerations aux autres occupations du iour, j'ay pris la Messe, les Vespres, la Communion, & la visite du saint Sacrement pour la Consideration du premier Iour, où nous meditons ce qui est du devoir du Chrestien, du Religieux, & du Prestre. Estant sans doute que ces actions là en font la plus noble partie.

Pour le second iour qui est occupé à la Meditation des pechez, i'ay mis celle de l'Examen de conscienee & de la Confession, afin que sentant lors une plus grande horreur de nos pechez, nous donnions meilleur ordre à bien vser de ces deux tres-excellens moyens de les effacer.

Le troisiéme Iour, qui est le second de la premiere Semaine, n'estant particulierement attaché à aucune matiere du reste des Considerations, je luy ay assigné celle de l'Oraison mentale, & de la vocale, qui est de grande importance, & qui merite bien d'avoir place en ce Iour, auquel l'ame prend de grands desseins d'une vie toute nouvelle.

Au quatriéme Iour, la Meditation du Royaume de IESUS-CHRIST, nous le proposant comme un Capitaine qui appelle tous les Chrestiens à sa solde, & nous invitant à le suivre, pour apprendre de luy toute la perfection, j'ay pensé

qu'il seroit à propos de considerer comment il nous faut servir de la lecture spirituelle, de la Predication, & de la communication avec nostre Directeur, ce sont les trois plus ordinaires moyens de recevoir l'instruction des autres.

Comme le cinquiéme Iour nous fait voir IESVS-CHRIST exerçant un mestier, & s'y employant; aussi est-il bon ce semble d'y considerer nostre estat ou office; avec nostre occupation; & l'employ de nostre temps.

Le sixiéme Iour nous fait connoistre quel genre de vie nous devons choisir, pour mieux acquerir nostre perfection: c'est pourquoy au lieu de Consideration j'ay demandé qu'on regardast à quelle vertu il faudra donner cette année, & comment il y faudra travailler.

Ayant medité IESUS Crucifié, n'aurez-vous pas quelque desir de vous crucifier avec luy? Ie n'en doute point; & c'est pour ce sujet que je vous invite à considerer en ce septiéme jour, quelle mortification interieure & exterieure vous devez exercer.

Enfin j'ay mis au dernier jour la Consideration de la conversation avec le prochain. C'est le Point le plus difficile de la vie spirituelle: c'est le pas le plus glissant: c'est où l'on connoist la perfection de l'homme. Il ne falloit donc pas luy marquer un autre jour, que celuy où l'ame voit comme elle doit ressembler à IESUS ressuscité, & mener en terre une vie celeste, tirant de toutes les rencontres d'icy bas, des moyens de s'élever en Dieu, & d'avancer sa gloire selon l'occasion qu'il en presente. Celuy qui entendra bien cela, sçaura bien regler sa conversation.

VII. REMAR

VII. REMARQVE.

De la façon qu'il faut tenir pour faire les Considerations.

Pour le premier Iour devant la Considerati̅.

AV commencement vous vous éleverez à Dieu, & luy demanderez sa sainte lumiere pour connoistre comment vous devez regler les actions que vous allez considerer, afin de les faire selon la perfection qu'il y desire de vous.

Apres quoy si les années precedentes vous avez dressé quelques pratiques pour ces actions là, lisez-les examinant s'il y manque quelque chose, s'il y a quelque point de trop, s'il y faut changer un article ou deux, ou davantage. Vous pourrez vous servir des methodes dressées dans les Livres; comme sont celles d'Alvarez de Paz, du P. Antoine Gaudier, & de plusieurs autres. Voicy un crayon assez grossier de ce que vous y pourrez considerer.

Mais souvenez-vous de deux choses: L'une, que cette consideration estant pour vous regler desormais en la pratique des actions que vous considererez; il est necessaire d'écrire les choses que vous iugerez bon d'y garder: L'autre, qu'il ne vous faut pas charger d'une grande multitude de reglemens pour chaque action: vous ne seriez j'amais constant à les observer tous: vous en quitteriez aujourd'huy l'un, & de main l'autre; & ainsi vostre pratique s'en iroit bien tost à neant. Choisissez de tout ce qui se presente, ce que vous voyez estre le plus important, & neantmoins assez facile à vostre foiblesse. Enfermez tout en peu de points, & vous resolvez bien absolument à les garder exactement.

Vous les marquerez durant vostre Consideration, sans differer à un autre temps. Il n'est pas de mesme des lumieres & des bons sentimens qui vous viendront en l'Oraison, ou durant quelque autre priere. Vous ne quitterez point vostre priere pour les marquer : & si vous pouvez, vous ne ferez durant la priere, ny reflexion sur elles, ny resolution de les escrire : mais pendant l'Examen de la Meditation, ou en autre temps commode vous le coucherez sur vostre papier.

Comme vous avez commencé par une élevation à Dieu, & de temps en temps avez pensé à luy dans vostre Consideration; aussi ne la conclurez-vous point qu'avec un humble remercîment de l'assistance qu'il vous y a donnée, avec une fervente petition des graces qui sont necessaires pour effectuer ce que vous avez proposé : & avec une offre liberale de tout ce qui est en vous pour le servir parfaitement.

VIII. REMARQVE.

Le dessein de la premiere Semaine.

Pour le second Iour : Devant la premiere Meditation.

L'Ame qui desire de se rendre meilleure, ayant apris en quoy gist le bien & le mal de son pelerinage, elle prend aussi-tost la resolution de se delivrer de tout mal, & s'enrichir de tout bien, autant qu'elle pourra. C'est à ce double dessein que les Exercices l'aydent, à la purger de tout mal, & à la remplir de tout bien. Ces deux chefs ne se doivent pas entreprendre conjointement, mais

mais l'un apres l'autre ; celuy là estant comme une disposition necessaire à celuy-cy, & y ayant si grande difference entr'eux, que les moyens propres pour l'un, sont peu sortables pour l'autre. Il faut commencer par celuy qui doit naturellement preceder, sçavoir est par la purgation du mal ; sans laquelle l'ame ne seroit point propre pour recevoir les graces requises pour avancer au bien. Les lumieres celestes, les saintes affections, les illustrations & les inspirations divines ne se donnent point abondamment sinon à l'ame purifiée : aussi ne peuvent elles avoir leur effet assez plein dans un cœur encore impur.

Pour connoistre au vray, & pour pratiquer sincerement la vertu, il est besoin de tres-particulieres communications du S. Esprit : & luy estant la pureté, & la saintetè mesme, a horreur d'une ame soüillée de peché, & ne s'unit point à elle pour la mouvoir, & la porter aux grands actes de vertu, qu'elle n'ait auparavant mis ordre à se laver & à se nettoyer. Ainsi nous est il, commandé premierement de nous retirer & de nous éloigner du mal, & en suite ajoute que nous fassions le bien. C'est à cette purgation de l'ame que la premiere Semaine vise, les trois autres sont pour l'avancer au bien.

Quant au mal dont il nous faut faire quites, il peut se reduire à trois chefs. Le premier est le mal de la coulpe, ou de l'offense de Dieu, qui est proprement le peché : Le second est le mal de la peine deüe au peché : Le troisiéme est le mal de l'habitude ou de l'inclination au peché. Tous ces trois chefs se peuvent considerer en chacun des pechez de la vie passée, dont il nous faut laver. On pourroit aussi les regarder en chacun de ceux dont le reste de la vie peut estre soüille, & dont l'ame se doit aussi purifier en

quelque façon, c'eſt à ſçavoir en s'en preſervant: Eſtant vray que la plus excellente purgation, c'eſt la preſervation du mal.

Pour les pechez de la vie paſſée, on les purge quant au premier chef, par le Sacrement de la Confeſſion; par les actes de la charité, ſoit qu'ils ſe portent ſeulement à aymer Dieu, ſoit que pour l'amour de luy, on haïſſe, & on deteſte le peché qui eſt contre ſa bonté, & qu'on luy en demande humblement pardon, dans le deſir, & dans la reſolution de ne déplaire jamais plus à ſa charité infinie. Quant au ſecond chef qui eſt la peine, on s'en purge par ſoy-meſme, ſatisfaiſant à Dieu par œuvres penales entrepriſes volontairement, & par la ſouffrance de tout ce qui nous arrive de fâcheux, ſoit de la part de Dieu, ou de la creature, & de plus en gagnant les Indulgences. Le troiſiéme chef de la mauvaiſe habitude ſe purge premierement en retranchant toutes les actes du vice, puis en produiſant les actes de la vertu contraire, & de plus par le moyẽ des Sacremẽs, & par l'Oraiſon, en demandant à Dieu la délivrance. La preſervation du peché nous purge tout d'un coup de la coulpe, de la peine, & de l'habitude. C'eſt pourquoy ces trois chefs ne ſe doiuent point diſtinguer, ſinon entant que l'on conſidere la purgation des pechez commis.

Les trois dernieres Semaines des Exercices contribuent quelque peu à la purgation des pechez paſſez, & à la preſervation pour l'avenir; car elles nous font faire pluſieurs actes d'amour, de Dieu, & de contrition parfaite, qui aydent à effacer nos coulpes: elles nous font exercer pluſieurs ſaintes penitences, & autres actions penibles, qui payent une partie des peines que nos pechez ont merité: elles retranchent les operations vicieuſes, & en ſubſtituent des vertueuſes, qui déraci-

nent

nent les mauvaises habitudes, & nous font toûjours estre de tant plus éloignez de retomber au mal. Ce neantmoins la premiere Semaine a quelque avantage par dessus elles en cette purgation, & principalement quant au premier & au second chef. Car la destruction des mauvaises habitudes aussi bien que la preservation des pechez est une œuvre de longue haleine, & qui ne se fait qu'avec le temps. La coulpe, & la peine du peché sont le plus propre objet de la premiere Semaine, qui s'efforçant de nous faire payer une partie de nos dettes, ne se contente point si elle ne nous fait effaçer toutes nos coulpes, mesmes les plus legeres. Toutesfois l'ayde qu'elle nous donne pour l'abolition des mauvaises habitudes, & pour la continuation de l'exemption du peché, n'est pas petite. C'est elle qui nous donne une grande horreur de toute soüilleure, qui nous apprend à tenir nos passions sujettes à la raison, en nous faisant voir le grand desordre de l'ame revoltée contre Dieu, & la grande peine à quoy elle s'assubjetit. C'est elle qui nous fait reconnoistre les occasions de nos cheutes: enfin c'est elle qui nous donne par nostre propre experience une grande défiance de nous, & une bonne instruction d'avoir en toute occurrence recours à la protection divine.

La vraye purgation de la coulpe ne se peut faire sans nostre cooperation, non plus dans le Sacrement de Penitence, que hors de luy. Voicy trois actes qui sont entierement necessaires de nostre part: La veüe de tous les pechez de nostre vie passée, la connoissance de leur griéveté, & la douleur de les avoir commis. Ce sont ces actes que la premiere Semaine nous procure pour nous purifier entierement. Elle nous fait voir les pechez que nous avons commis, par l'Examen qu'elle

qu'elle nous en donne à faire : Dans lequel examen le S. Esprit nous assistant de sa lumiere en cette retraitte, où l'ame est calme & attentive à son salut, nous remarquons aisément les plus notables manquemens de nostre vie, lors que nous la repassons toute par nostre memoire. Elle nous montre leur pesanteur par la consideration des choses qui leur donnent de la griéveté, & par d'autres raisons qui sont des preuves invincibles de la grande malice qui est au peché: Et troisiémement, elle nous invite à les detester & à les abhorrer, par la connoissance de leur malice, & par la proposition de tous les motifs qui nous en peuvent donner de l'horreur.

De ces trois actes qui servent d'occupation à la premiere Semaine, on peut voir l'ordre qui se doit garder aux Meditations qu'elle contient. Il est vray qu'on pourroit commencer par la recherche de la vie passée, afin de convaincre l'ame de tous ses crimes dés l'entrée, & puis passer à luy en montrer la griéveté, & enfin les luy faire detester, & effacer selon que Dieu le commande. Cét ordre semble estre assez naturel. Toutefois S. Ignace en a receu du S. Esprit un autre, que nous tiendrons avec luy; parce qu'il est plus propre pour emporter la volonté, qui se gagne plus par mouvemens, que par les lumieres. Il est besoin de heurter un peu vivement une ame trop attachée au mal, afin que la raison ayt sa force sur elle.

A ce dessein il luy presente d'abord le peché des Anges, celuy d'Adam, & quelque autre, luy en montrant l'horrible chastiment; afin que l'ame, qui à raison de sa foiblesse naturelle, condamne les fautes d'autruy plus facilement que les siennes, voye sans l'empeschement de son amour

amour propre, comme Dieu punit severement le peché, & ainsi qu'elle entre en une vive apprehension de sa rigueur à l'endroit du pecheur quel qu'il soit, & qu'elle se donne une grande confusion pour les offenses dont elle se sent coulpable. L'ayant ainsi preparée, il la fait rentrer en soy-mesme, luy montrant la grande multitude, & l'énormité prodigieuse de ses crimes Incontinent apres il l'oblige de descendre au Enfers, afin que sentant aucunement les ardeurs indicibles de ces feux impitoyables & interminables, elle se resolve puissamment à mettre promptement ordre à son salut. Les Meditations qui suivent sont partie pour presser cette resolution tandis qu'elle peut estre fructueuse, partie pour apprendre à l'ame ce qu'elle doit faire, si elle desire de pourvoir à soy comme il faut.

IX. REMARQVE.

L'ordre de la premiere Semaine.

Pour le second Iour : devant la premiere Meditation.

LA premiere Meditation sera du peché des Anges, de celuy d'Adam, & de quelque autre. Icy nous verrons la rigueur de la Iustice divine qui nous espouventera, & nous donnera de la confusion, comme S. Ignace le desire.

La seconde sera de nos propres pechez, nous les reconnoistrons au premier Point, & dans les autres Points nous peserons leur enormité, pour en concevoir une grande douleur.

La troisiéme sera de l'Enfer, qui nous doit donner de la hayne & de la crainte pour le peché,

plus que nous ne devons en avoir pour tous les maux de ce monde.

La quatriéme sera de la Mort : nous la considererons comme le bout de nostre pelerinage, & comme l'entrée de l'eternité ; regardant principalement l'incertitude de son heure, qui nous oblige de nous tenir prests à tout moment.

La cinquiéme sera du Iugement particulier: nostre Iuge aussi rigoureux, inflexible, & impitoyable, comme il est maintenant misericordieux; nous y assignera nostre eternité selon l'estat où il nous trouvera.

La sixiéme sera des fruits de Penitence, qui sont entierement necessaires pour fléchir nostre Juge, & pour nous donner asseurance en l'heure derniere.

La septiéme sera de l'Enfant Prodigue, de qui nous apprendrons à nous convertir à Dieu.

La premiere Meditation est pour ébranser nôtre ame trop appesantie, & trop stupide, & pour la réveiller un peu : La seconde est pour faire qu'elle se connoisse, & qu'elle déplore son malheur : La troisiéme luy montre que le mal où elle est presque tombée, est indicible : La quatriéme luy fera voir qu'elle n'aura pas tousiours le moyen de se tirer du danger où elle est : La cinquiéme luy dit qu'elle prenne garde à soy tandis qu'elle peut obtenir misericorde: La sixiéme est afin qu'elle pense plus serieusement à son amendement : La septiéme luy donne un modelle pour passer du mal au bien.

X. REMAR

X. REMARQVE.

La division des trois dernieres Semaines.

Pour le quatriéme iour : Devant la premiere Meditation.

L'Ame purgée par les Exercices de la premiere Semaine, & amenée à la resolution de faire en toutes choses la tres sainte volonté de Dieu pour avancer vers sa fin, apperçoit que non seulement elle est obligée d'accomplir fidellement tous les commandemens de Dieu; mais aussi elle est comme engagée à garder ses conseils si elle sent que Dieu l'invite à une plus grande sainteté. Elle cherche maintenant de l'éclaircissement sur les desseins que Dieu a de sa perfection. Dieu luy a fait connoistre assez clairement quelles sont les choses qu'il luy commande, ou qu'il luy defend absolument, sous peine de peché mortel ou veniel : il ne luy a pas encore donné le mesme avantage, pour ce qui est des choses laissées en sa liberté : Elle desire d'en estre instruite ; appercevant bien que cette connoissance luy est necessaire pour faire tousiours la volonté de Dieu, & avancer grandement vers sa fin par une vie tres-parfaite.

Ces choses, que nous pouvons nommer indifferentes, ont des grands attraits, qui donnent beaucoup d'amour pour elles. Il ne se peut faire que l'on ne s'y attache, si on manque d'une lumiere qui montre clairement que Dieu ne le veut pas. Et parce que l'on ne peut s'abstenir tousiours d'elles, estant par fois necessaire d'user de l'une ou de l'autre pour la conservation de

noſtre vie corporelle, ou pour quelque autre fin bonne & louable devant Dieu : avoir en cela vne regle certaine, c'eſt à dire, ſçavoir au vray ce que Dieu veut de nous en l'employ de ces choſes indifferentes, c'eſt vn point autant relevé par deſſus noſtre portée, comme il eſt avantageux pour noſtre perfection.

Nous avons dit apres la Meditation de la Creation de l'homme que la ſeconde Semaine nous donneroit une regle aſſeurée pour cette difficulté, & elle le fait veritablement. Vous remarquerez toutefois que cette Regle n'eſt pas tellement le propre des Exercices de la ſeconde Semaine, qu'elle ne s'étende auſſi à ceux de la troiſiéme : mais parce que la ſeconde nous la propoſe la premiere, nous diſons ſimplement que c'eſt elle qui nous la montre.

Or cette regle n'eſt autre que l'Exemple de N. Seigneur. La vie duquel eſtant tres-accomplie en toute ſainteté, nous doit ſervir de modelle de perfection, & ainſi elle nous doit dreſſer en l'uſage des choſes indifferentes, nous enſeignant quand & comment il eſt bon de nous en ſervir, quand & comment il eſt bon de nous en abſtenir.

Cét exemple de N. Seigneur nous eſt donné pour unique regle de toute la perfection. C'eſt luy qui nous doit conduire en toute la recherche de noſtre bien, & en tout ce que nous ferons pour y avancer. Ainſi nous le devons prendre pour nous inſtruire du chemin qu'il nous faut tenir, afin de nous deſgager entierement des empeſchemens de noſtre perfection ; pour ſçavoir juſques où nous devons continuer dans ce chemin ; & pour apprendre de quelle façon nous avancerons quand nous aurons ſurmonté tous nos ennemis.

Ces

Ces trois chefs, sont les trois choses sur lesquelles seules nous avons besoin de conduite, pour arriver à vne tres haute gloire, & pour effectuer ce mot du S. Esprit, *Sites le bien.* Mot qui contient tout le reste de nos Exercices. N. Seigneur donc nous reglant par son exemple sur ces trois Points, le reste de nos Exercices doit avoir la vie de N. Seigneur, pour principal sujet des Meditations.

Nous diviserons avec S. Ignace toute la vie de N. Seigneur, en trois Parties ou en trois Semaines. La premiere Partie, qui est de la vie de Nostre Seigneur iusques au commencement de sa Passion, nous apprendra le chemin qu'il faut tenir pour avancer asseurement en la perfection. La seconde partie comprenant la Passion divisée en plusieurs mysteres, nous montrera jusques où il faut continuer dans ce chemin : La troisiéme Partie contient la Resurrection de nostre Seigneur & sa Vie glorieuse : elle nous enseignera comment nous avancerons vers le Ciel, quand nous aurons terrassé tous les ennemys qui pouvoient empescher nostre avancement.

Cette regle de perfection apportée par Saint Ignace, presuppose vne verité ; que le meilleur moyen pour croistre en la perfection, & en la grace de Dieu, & pour arriver à vne tres eminente gloire, c'est de mener vne vie si approchante de celle du Fils de Dieu, que s'il se pouvoit faire, elle luy fust entierement semblable. Verité qui porte assez d'évidence en ses termes, pour estre avancée sans aucune preuve, & pour meriter que S. Ignace la mist comme le fondement du reste des Exercices.

Toutefois s'il est besoin de produire quelque preuve de sa fermeté, & de son infaillibilité, il

ne faut point en donner d'autre que celle de ce raisonnement. Servir Dieu tres-parfaitement, c'est le souverain bien de l'homme en cette vie: Vivre comme JESUS-CHRIST a vescu, c'est servir Dieu tres-parfaitement: Donc vivre comme JESUS CHRIST a vescu, c'est le souverain bien de l'homme en cette vie. Ou bien, si vous voulez de cét autre. Servir Dieu tres parfaitement, c'est tenir le chemin qui conduit asseurement à une tres-haute gloire: Vivre comme IESUS-CHRIST a vécu, c'est servir Dieu tres-parfaitement: Donc vivre comme Iesus-CHRIST a vescu, c'est tenir le chemin qui conduit asseurement à une tres-haute gloire. Ces deux raisonnemens n'en font qu'un: car ces deux termes, *Tenir le chemin qui conduit asseurement à une tres-haute gloire, & le souverain bien de l'homme en cette vie*, sont de mesme valeur, le souverain bien de l'homme en cette vie n'estant autre, que de tenir le chemin qui conduit asseurement à une tres haute gloire.

Or ce raisonnement ne peut estre revoqué en doute. La premiere proposition, sçavoir est, Que servir Dieu tres parfaitement, c'est tenir le chemin qui conduit à une tres-haute gloire, & ainsi, que c'est le souverain bien de l'homme en cette vie, tire son evidence de la Meditation de la Creation de l'homme; comme nous avons montré en l'Entretien du premier Iour. La seconde proposition, que, Vivre comme IESUS CHRIST a vescu, c'est servir Dieu tres parfaitement & est aussi tres evidente: Estant tout clair que IESUS-CHRIST à servy Dieu tres-parfaitement, & qu'il nous a esté donné de Dieu le Pere comme un exemplaire de saincteté. C'est pourquoy, l'argument estant en bonne & deuë forme, la troisiéme proposition, que, Vivre comme IESUS-CHRIST a vescu

e seu, c'est tenir le chemin qui conduit asseurement à une tres-haute gloire, & ainsi que c'est le souverain bien de l'homme en cette vie, est également certaine, & infaillible, comme suivant necessairement des deux precedentes. Elle peut donc à bon droit estre mise pour le fondement du reste des Exercices.

Doncques, sans nous arrester à l'establir davantage, nous passerons aux mysteres de la vie de N. Seigneur, divisez, comme nous avons dit, en trois Parties : & nous emploierons la premiere de ces Parties pour la seconde Semaine des Exercices, faisant la troisiéme Semaine de la seconde Partie, & la quatriéme Semaine de la troisiéme Partie de la vie de N. Seigneur.

Ayant ainsi divisé nos Exercices avec S. Ignace, voicy comme nous les accommoderons à la division que l'on fait ordinairement de la vie spirituelle en trois vies, ou en trois voyes dont la premiere est la purgative, la seconde est l'illuminative, & la troisiéme est l'vnitive. La premiere Semaine contient ce qui appartient à la vie purgative : La seconde & la troisiéme Semaine pour la vie illuminative : La quatriéme est pour l'unitive. La premiere Semaine purge l'ame de ses pechez, comme la vie purgative : La seconde & la troisiéme luy montrent le chemin du Ciel & de la saintetè, comme la vie illuminative : La quatriéme luy apprend à s'unir à Dieu, quand elle est quitte de tous ses empeschemens comme en la vie unitive.

XI. REMARQVE.

Le dessein de la seconde Semaine.

Pour le premier jour : Devant la premiere Meditation.

L'Autre qui veut commencer à s'adonner entierement à la recherche de sa fin, doit s'enquester en premier lieu quel est le chemin qu'il luy convient tenir pour y arriver heureusement. Or ce chemin estant de soy tres-difficile, tant à tenir qu'à connoistre : il faut qu'elle soit illuminée d'en haut pour le connoistre, & fortifiée de la grace de Dieu pour le tenir. La difficulté qui est à connoistre, & à tenir ce chemin, procede des inclinations de la nature corrompuë, à qui il est fort contraire. D'où il arrive que l'homme suivant naturellement ses appetits, ne peut bien iuger des affaires de son salut & qu'il s'y trompe entierement, prenant pour mal ce qui est bien, & pour bien ce qui est mal.

Cette difficulté provient de la contrarieté que les inclinations de la nature dereglée ont avec ce qui est bon pour le salut ; & pour cette cause elle ne se peut trouver dans l'estude de la perfection au delà du combat qu'il faut entreprendre contre nos mauvaises inclinations. C'est pourquoy apres que l'homme s'est rendu maistre de soy, assujettissant parfaitement tous ses appetits à la droite raison ; & au bon plaisir de Dieu, il ne peut plus avoir de peine au chemin de la perfection, mais il y avance vitement, n'ayant rien qui le retarde de suivre les attraits de Dieu.

Cét estat d'une ame degagée de soy-mesme,

&

& affranchie des empeschemens de la perfection, est celuy de l'ame dans la vie vnitive : il appartient à la quatriéme Semaine. L'ame estant parvenuë à cét estat, court joyeusement vers Dieu, ou plutost elle vole à luy promptement, & hautement, s'élevant tousiours en luy par des affections d'un amour épuré, & exempt de tout propre interest. C'est lors que le progrez de l'ame est incroyable en peu de temps, elle s'avançant autant comme Dieu luy presente de grace pour l'attirer à soy.

Mais avant que d'en arriver là, il faut mourir à toutes nos affections dereglées, nous soumettant pleinement aux volontez de Dieu : ce qui est le propre de la troisiéme Semaine, qui pour ce sujet doit preceder la quatriéme.

Or pour mourir à nous-mesmes, & dompter parfaitement tous nos appetits naturels, il faut auparavant les combattre, les matant peu à peu, & les accoutumant à suivre la raison aux choses moins difficiles. A quoy faire nous avons besoin de connoistre asseurement en quelles choses il faut les contredire. Et c'est ce que la seconde Semaine nous enseigne par l'exemple de N. Seigneur, nous le proposant en sa vie tant cachée & privée, que publique & commune: afin que voyant en luy l'exemplaire de la perfection, nous formions nostre vie sur la sienne, comme sur un modelle parfait ; & qu'ainsi nous entrions dans le vray chemin de la Sainteté, & y avancions asseurement. Voilà le but & le dessein de la seconde semaine. Voilà comment elle nous regle tant pour le genre de vie, que pour nos actions particulieres.

Pour le genre de vie, elle nous propose celuy que Nostre Seigneur a embrassé, presupposant qu'il est tres-parfait, & demandant que nous luy disions

disions avec le bon Nicodeme ; *Nous sçavons, Seigneur, que vous estes venu de la part de Dieu pour estre nostre Maistre.* Elle nous donne le moyen de voir si nos actions particulieres nous menent à la perfection, en les comparant avec celles de N. Seigneur, qu'elle nous fait contempler dés le commencement, & en nous apprenant à discerner les lumieres & les mouvemens du S. Esprit, par les regles que S. Ignace nous a laissées.

XII. REMARQVE.

L'ordre de la seconde Semaine.

Pour le quatriéme Iour: Devant la premiere Meditation.

ELle nous propose 1. N. Seigneur invitant generalement tous les hommes à la perfection où elle nous apporte des motifs capables de nous y porter ; nous le faisant voir comme un Roy qui convie ses sujets à prendre les armes pour sa querelle, avec des conditions tres-avantageuses pour eux. Aprés elle nous fait considerer les premieres actions de sa vie, pour en prendre la reigle de la nostre. En suite de ces actions elle nous le fait regarder comme un Capitaine dressant l'Estandart sous lequel tous ceux qui sont desireux de la perfection se doivent ranger. C'est ce qu'il a fait lors qu'agé de trente ans, il a institué un genre de vie dont personne n'avoit fait profession devant luy. Tous les Mysteres de sa vie, depuis son Bapteſme jusqu'à sa Passion, qui ont esté la pratique de l'humilité tres-excellente, sont compris en ce genre de vie, & appartiennent à cét Estandart.

Ainsi

Ainſi les Meditations de cette ſeconde Semaine ſeront, premierement celle du Royaume de N. S. puis celles de l'Incarnation, de la Nativité, de la Circonciſion, de la Preſentation, de la fuite en Egypte, du voyage qu'il fiſt en Ieruſalem à l'age de douze ans, & de ſa vie depuis douze juſqu'à trente. La neuviéme ſera des deux Eſtandarts : La dixiéme de trois manieres d'humilité: La derniere celle des trois Claſſes.

Cette derniere n'eſt d'aucun myſtere de la vie de N. Seigneur, S. Ignace l'a miſe pour ayder à reſoudre une ame qui delibere de ſe deſpoüiller de ſes biens pour ſuivre. JESVS-CHRIST. Elle y eſt fort propre ; comme auſſi à faire qu'elle ſe determine entierement à embraſſer toute autre partie de la perfection malgré la repugnance de la nature. Auſſi a t'elle eſté donnée pour la Concluſion du jour où l'on fait la Meditation des deux Eſtandarts, qui nous invite tout ouvertement à quitter tout, & à ſuivre JESUS-CHRIST dans une nudité parfaite.

XIII. REMARQVE.

Ce que nous devons apprendre de N. Seigneur, & en quoy principalement il faut tâcher de l'imiter.

Pour le quatriéme Iour: apres la premiere Meditatiõ.

COmme nous ſommes tous eſtroitemẽt obligez d'avoir envie d'apprendre de N. Seigneur ce qu'il nous enſeigne : Auſſi deſire-t'il que n'eſtans pas capables de comprendre toute ſa doctrine, nous nous efforcions de penetrer pour le moins ce qu'elle a de plus importãt. C'eſt un Maiſtre tout divin: il ne tient eſcole ouverte

à

à tout le monde, sinon afin que tous y viennent se faire instruire par luy : Mais comme il est accomply en toutes les vertus, il a fait de tres-hautes leçons de chacune d'elles.

Cette doctrine de la generalité des vertus, & de l'universalité de la perfection, est fort estenduë, & venant d'un tel maistre, elle est sans doute infiniment relevée. Vn esprit foible & petit comme est le nostre, ne sçauroit la concevoir entierement dans la briefveté de nostre Retraite. C'est donc à nous d'en choisir la partie qui nous est la plus necessaire, & d'y bien travailler.

Deux choses nous guideront en ce chois, & nous feront discerner dans l'infinie latitude de cette divine science de la saincteté, par quelle piece il nous faut commencer. Premierement nous aurons esgard à la nature des vertus, & trouvant que les unes sont pour regler les plus fortes & les plus dangereuses de nos inclinations naturelles, les autres vertus ayant pour tâche de gouverner le reste des inclinations plus douces, & plus traitables ; nous jugerons que celles qui moderent ces maistresses inclinations, d'où vient le branle, & le mouvement des plus foibles, doivent s'acquerir les premieres : Puisque ce nous seroit une grande imprudence, de donner ordre à nos plus petits defauts, & de nous laisser emporter aux plus grands sans aucune retenuë. Veu nommément qu'il est bien-aisé de se vaincre dans les choses où l'on est assez legerement porté, quand on a bien surmonté la plus violente des affections qui gourmandoit le cœur à toute heure, & le faisoit presque en toute rencontre ployer sous ces commandemens.

Nous ietterons aussi la veuë sur nostre Maistre & nous considererons de toutes les vertus quelles

les ſont celles qu'il a plus ſouvent, & plus admirablement pratiquées. Car comme ſa ſageſſe eſt infinie, & ſon amour envers nous incomprehenſible, nous croirons facilement que ſa bonté l'a obligé à nous donner des plus frequens, & des plus raviſſans enſeignemés de celles qu'il voyoit nous eſtre plus vtiles, & que pour cette cauſe il deſiroit que nous affectionnaſſions plus, & que nous recherchaſſions davantage.

Les principales inclinations qui nous portent au mal, & qui peuvent plus empeſcher que nous n'avancions au bien, ſont ces trois, l'amour du plaiſir, l'amour de l'honneur, & l'amour de nôtre propre volonté. Ces trois affections ſe reglent par le moyen de trois grandes vertus, qui ſont la Pauvreté, l'Humilité, & l'Obeiſſance. L'obeiſſance nous regle en l'amour de noſtre propre volonté, nous la faiſant en tout, & par tout aſſujettir à la divine. L'humilité nous regle en l'amour de l'honneur, faiſant que nous ne l'aymions, ne le recherchions, & ne le recevions, ſinon entant que Dieu le commande. La pauvreté nous regle en l'amour du plaiſir, nous dépoüillant des richeſſes ſans leſquelles on ne peut joüir des plaiſirs de cette vie corporelle : & en ſuite elle nous diſpoſe à toute ſorte de plaiſir & de peine, nous y engageant bien ſouvent par neceſſité. Il eſt vray que la pauvreté effective eſt un grand acheminement à l'humilité, comme S. Ignace le fera voir dans la Meditation des deux Eſtandarts : toutefois parce qu'elle n'a pas pour ſuite neceſſaire, l'humiliation & l'abaiſſement, comme elle a la ſouffrance & l'incommodité; le pauvre pouvant eſtre pauvre & honoré, mais ne pouvant eſtre pauvre qu'il ne ſoit incommodé, & privé des plaiſirs qui ne ſe trouvent point ſans les richeſſes : l'oppoſe la pauvreté à l'amour

du

du plaisir, & non à l'amour de l'honneur, raportant à la pauvreté les peines & les souffrances corporelles de cette vie. Voilà comme je prens la pauvreté en ces Meditations de la vie & de la Passion de N. Seigneur. Et la prenant ainsi, je conclus que par le moyen de ces trois grandes vertus, obeïssance, humilité, pauvreté, nous pouvons nous mettre en tel estat, que nous avancions en toute autre partie de la perfection, autant comme nous aurons de grace de Dieu pour nous y porter. Il n'y a rien qui nous empesche d'aller à Dieu, si nous ne sommes attachez, ny au plaisir, ny à l'honneur, ny à nostre volonté.

Ce sont aussi ces trois mesmes vertus, je dis l'obeïssance, l'humilité, & la pauvreté, que Nôtre Seigneur a exercées, & le plus souvent, & le plus excellemment comme l'histoire sacrée de sa vie nous fait foy. Sans doute il a voulu que nous en fissions grand estat, les ayant divinement pratiquées en toutes les parties de sa vie, tant par actions positives, que par d'autres privatives, ainsi que nous allons voir.

Et pour commencer par l'obeïssance, qui est la plus excellente des trois, il l'a tousiours exercée positivement, & nous en a luy-mesme asseuré, disant de soy: Ie suis venu faire la volonté de mon Pere, je fais tousiours ce qui luy est agreable. Il l'a aussi tousiours exercée privativement, ne faisant jamais que ce qu'il voyoit que son Pere vouloit qu'il fist, quoy qu'il pust faire des choses beaucoup plus excellentes en elles-mesmes, & de leur nature, que celles qu'il faisoit.

Pareillement l'Exercice de l'humilité a esté continuel en luy, au moins quant aux actes privatifs, toute sa vie mortelle, & mesme toute sa demeure en ce bas monde ayant esté dans la privation

privation des splendeurs de la gloire dont il joüit presentement au Ciel, quoy qu'il eust droit de la posseder dés l'instant de sa Conception. De plus, jamais il n'a voulu paroistre singulierement en chose aucune, le pouvant faire saintement. On peut apporter aux actes positifs, non seulement les blâmes & les deshonneurs, qu'il a receus des hommes durant sa Predication & en sa Passion, mais aussi l'exercice du mestier de Charpentier, & la petite condition qu'il a prise pour passer toute sa vie, au lieu de l'esclat de la Majesté Royale qu'il pouvoit avoir.

Il en est de mesme de la pauvreté. Il avoit aprés Dieu le souverain domaine de tout. Il s'est toutefois tousiours comporté comme s'il n'eust esté Seigneur de chose aucune, laissant ce domaine aux autres, au moins n'en vsant point. Il a eu grande disette de tout, & a gagné sa vie à la sueur de son corps. Cette Royale pauvreté l'a receu en sa naissance, elle luy a fait cõpagnie durant toute sa vie, elle l'a assisté mourant en la Croix, & l'a suivy aprés la mort dans le Sepulcre voire elle en est sortie avec luy ressuscité, ne le quittant point tandis qu'il a esté icy bas.

Quant aux autres vertus il les a pratiquées en leur temps, mais non tousiours, & n'en a pas fait si particuliere profession, comme de ces trois. Ie n'entens point parler de la charité, qui a esté la premiere & la plus universelle regle de toute sa vie. Cette divine vertu s'apprend mieux à l'école du S. Esprit, qui éclaire & échauffe par son feu divin l'ame qu'il trouve bien purifiée, & bien disposée à ses grandes faveurs, que par la contemplation des documens exterieurs que N. S. nous en a laissez. Aussi est-ce elle qui domine en la vie unitive, qui est pour la quatriéme semaine, de laquelle nous sommes encore bien éloignez.

Concluons

Concluons donc & disons, qu'il nous faut premierement & principalement apprendre de Nostre Seigneur dans cette seconde Semaine & dans la troisiéme ces trois incomparables vertus, l'Obeissance, l'Humilité, & la Pauvreté, & que nous devons nous employer entierement à penetrer bien avant, & à comprendre clairement les belles leçons qu'il nous en a faites.

XIV. REMARQVE.

Des mysteres de la vie de N. Seigneur, & de la façon de les mediter.

Pour le quatriéme Iour : Aprés la premiere Meditation.

AYant pris la resolution de regler nostre vie sur celle de Nostre Seigneur, comme sur un modelle de perfection, nous en allons considerer les parties & les actions particulieres, afin que nous apprenions à y conformer les nostres. Mais dautant que nous ne pouvions les parcourir toutes, nous en choisirons les principales, & y considererons les exemples que N. S. nous a donnez, pour le reglement de nos affections en la matiere de la propre volonté, de l'honneur & du plaisir. C'est pourquoy nous examinerons curieusement quelles ont esté en luy ces trois inclinations, & comment il les a tousiours assujetties à l'amour de la gloire de Dieu son Pere. Nous commencerons par l'Incarnation, en laquelle; & pareillement aux autres mysteres, nous contemplerons IESUS-CHRIST la sagesse eternelle comme nostre Maistre, & nostre Roy, en prenant garde tres-attentivement

vement aux paroles de nostre Maistre, & aux actions de nostre Roy.

La façon de mediter les Mysteres de la vie de Nostre Seigneur dans cette solitude, comme je croy ne doit pas estre celle qui se voit pour l'ordinaire dans les Livres de Meditations de ce sujet. Ils distribuent chaque mystere en certain nombre de Points, & tirent de chaque Point les conclusions, & les affections qui y ont du rapport. Cela semble tres-bon pour les Meditations que l'on fait le long de l'année; dans lesquelles c'est bien fait de considerer en chaque mystere toutes les vertus que nostre Seigneur y a exercées. Mais à cette heure que nous avons besoin & dessein de travailler particulierement à trois certaines vertus, laissant l'estude des autres pour un autre temps, afin d'avancer un peu plus en celles qui sont les plus importantes, & les plus necessaires pour nous, il semble qu'il n'est pas assez à propos d'examiner ou de regarder d'autres vertus que ces trois là, de peur de dissiper nostre esprit en plusieurs pensées, & en des affections qui affoiblissent celle que nous voulons y fortifier puissamment.

Voicy comme S. Ignace a demandé que l'on meditast ces mysteres. Il propose d'abord tout le mystere qu'on doit contempler, le faisant voir tout d'une veüe comme une peinture, ou une piece de tapisserie. Aprés cette veüe generale faite en gros, il faut penser aux particularitez, & ordonne qu'on s'efforce d'en tirer le profit en cette maniere.

Dans le premier Prelude, qui appartient proprement à la memoire ou à la simple intelligence du mystere, il enferme toute l'histoire comme elle s'est passée. Puis ayant formé le lieu dans le second Prelude; & dans le troisiéme

ayant demandé la grace qu'on souhaite de remporter de la Meditation; il considere au premier Point les personnes qui entrent dans le Mystere, en examinant leurs qualitez, leurs desseins, leurs affections, & toutes leurs proprietez; de cette recherche tirant ses conclusions, & excitant les affections & sentimens de la volonté qu'il voit luy estre vtiles, veillant specialement à former des resolutions de pratique, pour imiter ce qu'il apperçoit de son Sauveur. De là il passe au second Point, lequel il fait des paroles interieures & exterieures; enfin au troisiéme, qu'il prend des actions de tout le mystere: tirant de chacun de ces deux derniers Points, des conclusions, & des affections, ou resolutions, comme du premier Point. Et sur la fin du temps il forme son Coloque pour terminer sa Meditation.

Cette façon de mediter tient quelque peu de la Contemplation où l'ame passe tout son temps s'arrestant à un objet qu'elle voit interieurement, de mesme qu'avec les yeux du corps nous voyons les choses exterieures & visibles. Sans doute elle est tres-bonne, le S. Esprit l'ayant luy mesme donnée à S. Ignace, pour le former à la vertu. Toutefois, parce qu'elle semble bien universelle pour des ames qui ne sont assez dressées à suivre les attraits de Dieu, & qui ont besoin d'une conduite humaine, pour employer leur temps bien fructueusement, nous ne nous y attacherons point entierement, mais nous mettrons icy une methode de meditation pour ces Exercices, qui semble tenir le milieu entre celle de S. Ignace, & la commune. Nous y mettrons trois Points avec S. Ignace, & avec les autres. Mais ces trois Points, ne seront pas les trois parties de chaque mystere, comme chez les autres.

Nous

Nous renfermerons en chaque Point toutes les parties du myſtere, ainſi que fait Saint Ignace, & nous diviſerons les Points, non du tout comme S. Ignace, par les perſonnes, les paroles, & les actions : mais conformement à noſtre deſſein, par les trois vertus que nous deſirons d'apprendre en cette retraite.

Nous aurons encore cela de commun avec S. Ignace, qu'il ne ſera pas beſoin de beaucoup de raiſonnement pour nos concluſions, & pour nos affections, la ſeule veüe de la doctrine de noſtre Maiſtre, & de l'action de noſtre Roy, nous convaincra tout d'un coup, & des concluſions qu'il faut tirer, & des affections qu'il eſt bon d'exciter. C'eſt pour cette façon de mediter avec peu de diſcours, que S. Ignace nomme ſouvent ſes Meditations, Contemplations.

Voicy un petit crayon de cette forme de Meditation. En l'Oraiſon Preparatoire on s'offre à Dieu, & on le prie que durant l'heure de la Meditation toutes nos forces & facultez ſoient employées à ſon honneur.

Au premier Prelude l'on regarde tout le myſtere, ſelon qu'il eſt couché dans le texte ſacré, ou que certainement il s'eſt paſſé.

Au ſecond Prelude, l'on forme la repreſentation du lieu, comme il eſt à propos pour le ſujet & pour la perſonne qui medite.

Au troiſiéme Prelude, l'on demande la grace, de bien penetrer les exemples d'obeiſſance, d'humilité, & de pauvreté, que N. Seigneur nous a donné dans le myſtere que nous allons mediter ; & enſemble de nous porter grandement à les imiter.

Au premier Point, on conſidere les actes d'obeiſſance du Fils de Dieu. La concluſion qu'il en faut tirer, c'eſt que puiſque il eſt noſtre

Maistre, il faut le croire, & faire comme il a fait; Puisque il est nostre Roy il faut luy tenir bonne & fidelle compagnie, pour participer à sa victoire & à son triomphe. Les affections sont de complaisance, de loüange, de desir, de joye, & semblables, pour l'obeissance de IESUS, au contraire de deplaisir, de fuite, de tristesse, de desaveu, de blâme, pour nos desobeissances; & de petitions, de desirs, d'offres, & de resolutions pour obeïr cy-apres à son imitation.

Au second Point, on considere les humiliations de N. S. & on en tire la conclusion & les affections à proportion comme au premier Point.

Au troisiéme Point, on considere la pauvreté & les souffrances & douleurs de IESUS, & on en tire la conclusion & les affections de mesme qu'aux deux autres Points.

L'Obeissance tient le premier lieu, parce qu'elle est plus noble, & plus importante que l'Humilité, & que la Pauvreté, pouvant empescher leurs actes exterieurs, & ne devant jamais estre empeschée par elles. Puisque pour aucun bien il ne faut manquer à faire ce qui est de la volonté de Dieu, soit que nous cherchions de plaire à sa divine bonté, soit que nous voulions avoir égard à nostre profit spirituel, & à l'accroissement de nostre gloire dans le Ciel. l'Humilité va devant la Pauvreté, parce qu'elle est plus noble qu'elle, ayant un plus fort ennemy à combattre, & ensemble parce que la pauvreté estant une disposition à l'Humilité, comme il se verra par la Meditation des deux Estandarts, elle doit estre moins relevée. On pourra considerer legerement quelque autre vertu du Fils de Dieu; mais voicy celles ausquelles nous devons avoir plus d'égard.

Les conclusions, & les affections qu'on tirera

rera de chaque Point viseront toutes à l'imitation de Nostre Seigneur, ou mediatement, ou immediatement; car c'est la fin des Meditations de cette seconde Semaine, & de celles de la troisiéme. On les diversifiera selon la lumiere que Dieu donnera, & le mouvement qu'il inspirera à l'ame.

Ie ne blâmerois point celuy qui en formeroit un certain ordre pour les produire toutes de suite en chacun des Points de quelque Meditation que ce soit de la vie de N. Seigneur.

Si quelqu'un estime que cette si frequente consideration, d'obeissance, d'Humilité, & de Pauvreté, soit pour ne donner point de contentement, & consequemment pour ne profiter point à l'ame: Pour luy respondre, aprés avoir apporté l'exemple de S. Ignace, & de plusieurs autres qui dõnent tousiours les mesmes Points en leurs Meditations, & font diverses repetitions de deux Meditations, je me contenteray de produire pour la seconde fois la raison qui m'a convié à suivre cette forme de Meditation: qu'en une affaire, tres-importante, c'est mieux fait de penetrer à loisir, & à plusieurs reprises, ces trois vertus que nostre nature a tant en horreur, bien qu'elles nous soient tres-necessaires, & qu'elles soient suffisantes pour nous regler en toutes les plus dangereuses rencontres de la vie; C'est dis-je mieux fait que si nous faisions du tẽps que nous avons dans nos Exercices, plusieurs petites parties pour considerer, autant ou plus de vertus en N. S. ne donnant à une de ces trois maistresses vertus, qu'une de ces parcelles du temps, & peut estre encore non entiere. Combien voit-on de personnes qui ont medité toutes les vertus de N.S. & en ont peu tiré de profit, pource qu'ils n'en ont pas assez pesé pas une.

Ie dis plus, ſi nous y prenons garde de prés, nous verrons que la façon de S. Ignace, n'eſt pas moins ſuiette au dégouſt que la noſtre : veu qu'aſſignant douze iours entiers à cette ſeconde Semaine, il veut qu'on faſſe chaque iour trois repetitions, qui ſont pour le moins auſſi ennuyantes que ce que nous faiſons.

Mais il faut nous tenir à la raiſon qu'il a ſuivie, que nous devons voir ſouvent une choſe, pour la bien connoiſtre quand elle n'eſt pas aiſée à comprendre d'un ſeul regard. Or ces admirables vertus de N. Seigneur ſont infiniment relevées : elles demandent avec beaucoup de raiſons qu'on y penſe pluſieurs fois. Ie ſçay par l'experience de quantité de bonnes ames que ceux qui ont un peu de ſoin de vivre bien, n'vſent pas de grand diſcours traittant avec Dieu en l'Oraiſon, & que preſque tout leur temps ſe paſſe en de ſaintes affections.

Si la trop frequente recreation des meſmes affections eſt ennuyeuſe à quelqu'un, il luy eſt permis de s'en délivrer, & de les changer en d'autres. Outre qu'il eſt aiſé d'y mettre quelque mot plus particulierement propre du ſujet que l'on medite, regardant N. S. en telle & telle obeiſſance, humiliation ou ſouffrance.

XV. REMARQVE.

Qu'il faut conſiderer les trois manieres d'Humilité devant qu'on faſſe la Meditation des trois Claſſes.

Pour le ſixiéme Iour : Devant la Meditation des trois manieres d'Humilité.

IL eſt vray que S. Ignace a mis ce qui eſt des trois manieres d'Humilité aprés avoir couché

la Meditation des trois Classes : Mais il ne faut pas inferer de là qu'il ayt voulu qu'on fit la Meditation des trois Classes devant que de considerer ce qu'il a escrit des trois manieres d'Humilité : autrement il faudroit accorder pour la mesme raison, qu'il a desiré que cette Considerations des trois manieres d'Humilité ne se fist qu'à la fin de la seconde Semaine, apres les Meditations de tous les mysteres de la vie de N. S. puis qu'il ne l'a couchée qu'apres avoir donné le suiet des douze iours qu'il assigne à la seconde Semaine. Ce qu'il feroit contre la raison, nous tenant inutilement si long-temps dans l'ignorance de la nature de la vraye humilité, laquelle il nous importe tant de connoistre bien, & au plutost ; afin que nous remarquions quelle est l'humilité de N. Seigneur, tandis que nous meditons ses humiliations. Cela mesme seroit contraire aux paroles & au dessein de S. Ignace, comme nous allons faire voir.

Premierement, il dit expressement dans le troisiéme des avertissemens qui precedent les trois manieres d'Humilité, que devant que l'on entre dans les matieres de l'Election, il est tres-vtile de considerer & de ruminer durant un iour tout entier ces trois manieres d'Humilité : Or est il que dans le second de ces mesmes avertissemens il dit que l'on doit commencer ce qui est de l'Election depuis la premiere Meditation du cinquiéme Iour : il est donc necessaire qu'on ayt considéré les trois manieres d'Humilité un iour entier devant le cinquiéme Iour. Et ce Iour ne peut estre autre que le quatriéme auquel il ordonne qu'on fasse quatre fois la Meditation des deux Estandarts, ajoûtant qu'à toute heure du iour, hors le temps des Meditations, on s'occupe à bien concevoir ce qui est des trois manieres

nieres d'Humilité. Il entend donc que l'on penſe aux trois manieres d'Humilité devant qu'on faſſe la Meditation des trois Claſſes, qui ne ſe fait que ſur la fin du quatriéme Iour.

En ſecond lieu, le deſſein de S. Ignace eſtant de nous affectionner grandement à l'Humilité, il a choiſi la Meditation des deux Eſtandarts comme tres-propre à cette fin, parce qu'elle nous fait connoiſtre que l'humilité eſt le but où doivent viſer immediatement ceux qui ſe rangeans ſous la banniere de IESUS CHRIST, embraſſent la pauvreté & le meſpris pour arriver à elle, & par ſon moyen à toute ſorte de bien. Et afin de nous y attacher davantage il a ordonné qu'on fiſt quatre fois en un meſme Iour la Meditation des deux Eſtandarts, voyant bien que puiſqu'elle nous montre l'eſtime que nous devons faire de l'Humilité, cette ſi frequente repetition que nous en ferons, fera que les penſées qu'elle nous donnera s'imprimeront plus avant en nous, & que les reſolutions que nous y prendrons ſeront ſi bien affermies, qu'elles ne pourront pas aiſément s'ébranler. Or il eſtoit tres neceſſaire que S. Ignace nous fiſt conſiderer les trois manieres d'Humilité, lors meſmes qu'il nous porte tant à l'eſtime & au deſir de l'Humilité, afin que diſcernant la vraye d'avec les apparentes, nous entendions quelle eſt celle qu'il nous recommande ſi hautement. Et ayant aſſigné la Meditation des deux Eſtandarts au quatriéme Iour de la ſeconde Semaine, il faut qu'il ayt deſiré que l'on conſidere les trois manieres d'Humilité dans ce meſme Iour. Comme auſſi demandant que tout le long de ce Iour on penſe ſouvent à ces trois manieres d'Humilité, & qu'on ne faſſe la Meditation des trois Claſſes que ſur la fin du Iour, il entend que nous conſiderions les trois manieres

d'Humilité

d'Humilité devant que de faire la Meditation des trois Classes.

XVI. REMARQVE.

De l'Humilité.

Pour le sixiéme Iour : Apres la Meditation des trois manieres d'Humilité.

IL se presente icy trois questions considerables au sujet de l'Humilité : La premiere, quelle a esté l'Humilité de Nostre Seigneur, & de sa sainte Mere : La seconde, en quoy nostre Humilité luy ressemble : La troisiéme, sçavoir si l'Humilité se prend icy comme nous l'avons prise au second Point des Meditations de la vie de Nostre Seigneur, & comme nous la prendrons en la seconde Meditation de la Passion de Nostre Seigneur, qui est de l'Humilité de IESVS mourant. Je satisfais à toutes les trois briefvement.

Ie dis premierement que l'Humilité du grand Sauveur & celle de sa tres-digne Mere, n'a point esté autre que celle que nous venons de deduire au troisiéme Point de la Meditation des trois manieres d'Humilité. Elle estoit, & elle est un amour cordial de tout aneantissement actuel en veuë & à cause de leur neant naturel : (je parle du Fils, quant à sa seule nature humaine :) Amour qui a fait qu'ils ont embrassé, & qui fait qu'ils embrassent avec plaisir & contentement singulier tous les abaissemens qui leur sont arrivez, ou qui leur arrivent par la volonté de Dieu.

Leurs humiliations en cette vie mortelle sont si manifestes, qu'il n'est point besoin de les produire : pour celles de leur vie glorieuse, on pourroit demander en quoy elles consistent. Il n'est pourtant que trop aisé de dire, quand nous ne regarderons que les indicibles aneantissemens de IESUS dans le tres saint Sacrement de l'Autel, où il est si peu reconnu de tous les hommes, & tant offensé de plusieurs mauvais Chrestiens, pour ne dire mot de ce qu'il y endure des plus detestables ministres de Satan, des Sorciers, dis-je, & des Magiciens, qui profanent ces divins Mysteres, en abusant à toutes les plus grandes meschancetez, à toutes les plus horribles impietez, & à toutes les plus sales abominations du monde. N'est ce pas là un grand sujet d'humilité pour IESUS glorifié ? Il accepte toutes ces infamies, & tous ces mespris en consideration du neant de sa nature humaine, sçachant bien que comme elle merite un honneur infini estant unie hypostatiquement au Verbe divin ; aussi considerée en soy-mesme, elle n'est rien, & ne merite rien, & ne se doit point plaindre du mespris qu'elle reçoit. Voila l'exercice de l'humilité de IESUS assis à la droite de son Pere.

Voulez-vous voir celuy que la grandeur incroyable de sa beniste Mere a tous les jours pour pratiquer la mesme vertu ? Considerez la toute glorieuse qu'elle est, cõme Mere interessée dans les affaires de son Fils, honorée en ses honneurs, & deshonnorée en ses deshonneurs : & puis voyez comment elle agrée que n'estant rien en soy & de soy, quoy que par la liberalité immése de la bonté de Dieu elle soit la tres-haute & la tres-puissante Mere du Verbe incarné, & luy fasse tant de déshonneur en celuy qui la touche de si prés. Elle y consent, dis-je, & s'en réjoüit,

joüit ; connoissant que de soy-mesme elle ne merite rien de plus excellent,& que cette acceptation de son déshonneur estant iuste, elle donne de la gloire à Dieu, qui ordonne qu'elle soit ainsi traitée. Si vous desirez de voir quelque chose de plus humiliant pour elle, maintenant qu'elle regne glorieuse dans le Ciel, considerez tous les blasphemes qu'elle souffre journellement des ennemys de sa pureté, de sa Maternité, de sa puissance, de sa misericorde, & de toutes ses autres perfections. Bon Dieu, quel sujet d'aneantissement dans la plenitude de sa grandeur ! Vous en trouverez autant ou plus à proportion pour son Fils.

Ne parlons point de l'oubly dans lequel sont le Fils & la Mere ; qui sont inconnus & mesprisez d'une infinité de personnes qui leur sont assujetties,& qui devroient les reconnoistre, & les honorer selon leur dignité. Ce que nous avons dit suffit pour faire voir comme N.S. & sa Mere s'humilient maintenant par l'acceptation cordiale de tout le deshonneur,qui leur arrive par l'ordre de la providence divine : & tout ensemble ils possedent avec satisfaction l'immensité de leur gloire sans contrevenir à la vraye Humilité, qui leur montre qu'ils la possedent non par leur propre merite, ny à raison de ce qu'ils sont d'eux mesmes, mais par la faveur ineffable de la bonté de Dieu, qui les a tirez de leur neant, & les a eslévez à une dignité incomprehensible. L'amour qu'ils ont pour leur gloire est un amour de charité, qui veut à soy & à toute autre creature le bien que Dieu luy veut, parce que tel est le bon plaisir de la bonté divine, infiniment aymable en soy, & en toutes ses ordonnances. Cét amour n'empesche point qu'ils n'ayment les abbaissemens qui sont

deus à leur neant, & qu'ils ne les reçoivent avec plaisir, quand il plaira à Dieu de permettre qu'ils leur arrivent.

Ie dis en second lieu que nostre Humilité, si elle est vraye, doit imiter celle de Nostre Seigneur, nous faisant aymer nostre abjection à cause de nostre neant : mais elle doit avoir cecy de plus, qu'ayant esgard à nos pechez elle nous fasse aymer, chercher, & recevoir avec contentement tout ce qui nous donne de la peine & du déplaisir. L'Humilité de IESVS-CHRIST ne pouvoit luy faire aymer les choses penibles & fâcheuses, comme deuës à ses pechez, & celle de sa glorieuse Mere non plus : puisque la Mere estoit, comme son Fils, exempte de tout peché originel & actuel. Ce que leur Humilité pouvoit tout au plus en ce regard, c'estoit de faire que considerant leur nature humaine descendante d'Adam, ils consentissent à souffrir en eux les peines deües au peché de leur Pere, sans qu'ils eussent participé à son crime.

Toutefois parce que Nostre Seigneur s'estoit rendu caution pour nous, il consideroit nos pechez dont il s'estoit chargé devant son Pere, comme s'ils eussent esté les siens : & il s'offroit de bon cœur à payer les peines que nous devions à la Iustice de Dieu. Ainsi son Humilité l'obligeoit à aymer, à chercher, & à embrasser tous les tourmens qui estoient selon la volonté de son Pere, parce qu'il s'y estoit assujetty s'obligeant à payer pour nous ; il les recevoit comme estant deus aux pecheurs, & consequemment à leur piege. Mais quant à nous, l'humilité nous fait aymer toutes les peines, & les douleurs qui sont conformes à la volonté de Dieu en expiation de nos propres offenses.

En dernier lieu, je dis que dans les Meditations

tions de la vie & de la Passion de N. Seigneur, nous prenons l'Humilité comme specialement occupée en la moderation de l'amour de l'honneur, & de la fuite du deshonneur : mais icy nous la considerons plus universellement, comme s'estendant à tous les biens de la nature de grace, & de gloire, & à tous les maux qui leur sont opposez, ou par pure privation, ou par affliction & douleur positive. C'est pourquoy l'Humilité considerée comme nous la prenons icy, nous porte à une entiere abnegation de nous-mesmes, & nous fait mourir à tout ce qui nous regarde, nous ostant plutost que reglant en nous l'amour de la propre volonté, de l'honneur, du plaisir, & des richesses ; & par ce moyen elle enferme toutes les trois vertus que nous meditons en la vie & en la Passion de N. Seigneur.

Doncques à parler proprement, l'Humilité que nous avons expliquée en la Meditation des trois manieres d'Humilité, est une vertu qui nous détache de tout amour de nous-mesmes, & qui nous despoüille de toute affection à la creature, & qui par ce destachement & ce despoüillement prepare nostre ame à toutes les autres vertus, qui n'ont chacune pour leur tâche qu'à regler & à moderer l'amour d'un objet particulier. Voyez-vous pas que S. Ignace a eu bonne raison de dire de cette divine Humilité, qu'elle est un acheminement infaillible à tout bien, elle nous délivrant de la cause de tout peché, qui est le desreglement de l'amour de nous-mesmes ?

XVII. REMARQVE.

De l'Eſlection.

Pour le ſixiéme Iour : Devant la Conſideration.

LA peur que j'ay euë de faire tort à S. Ignace, & aux ames qui liront cét ouvrage, ſi ne pouvant expliquer dignement ce que ce ſçavant Maiſtre a dit de l'Eſlection en peu de paroles, j'entreprenois de le déduire imparfaitement: m'a preſque fait tomber dans le mal que je craignois, me jettant dans l'autre extremité de ne parler point du tout d'une choſe qui ne peut eſtre que tres-vtile à beaucoup de perſonnes en pluſieurs rencontres. I'ay tâché de m'exempter de l'une & de l'autre reproche, en donnant les propres ſentimens du Saint, ſans m'obliger à les approfondir pour les faire comprendre à tous; voyant bien que j'aurois de la peine à en venir heureuſement à bout.

Il eſt vray que l'Eſlection & le choix eſt un point de tres-bonne pratique, tant au fait de la condition de vie, ſurquoy une meſme perſonne ne delibere preſque qu'une fois; qu'à l'occaſion de pluſieurs bons deſſeins, que l'on peut entreprendre ou laiſſer, continuer ou quitter, comme l'on jugera eſtre meilleur; choſe qui ſe preſente ſouvent à un chacun. Mais auſſi eſt-il certain que ce pas eſt bien gliſſant, qu'il demande un eſprit fort éclairé, & qu'il a beſoin de la vive voix d'une perſonne tres-intelligente en la conduite de Dieu ſur les ames; plûtoſt que d'un petit

petit escrit qui n'en donne que des regles assez generales. Ainsi ceux qui voudront se servir des preceptes de S. Ignace, seront avertis de ne se fier point à eux-mesmes lors qu'ils delibereront des plus grandes affaires : leur estant trop plus seur d'y employer le Conseil d'un homme bien sensé & spirituel: afin qu'ils ne se departent aucunement de la verité que nostre Saint leur propose dans ces maximes infaillibles, mais qui ne se penetrent pas aisement par tous. Ayant leu les Instructions qu'il a laissées sur le fait de l'Election; ne vous estonnez point si dans la premiere maniere il nous fait deliberer d'un Benefice ou d'un Office, & non d'un estat pour toute la vie. Ce qu'il a dit devoit estre consideré quand on delibere si on acceptera un Benefice, ou non: Sçavoir est les avantages & les empeschemens pour le salut qui reviendront de le posseder ou de le laisser; c'est cela mesme qu'il faut soigneusement examiner, lors qu'on delibere quel genre de vie l'on doit embrasser. Mais je reviens à l'avis que je vous ay donné, & vous dis qu'aux grandes affaires vous consultiez un oracle bien asseuré?

XVIII. REMARQVE.

Le dessein & l'ordre de la troisiéme Semaine

Pour le septiéme Tour : Devant la premiere Meditation.

L'Ame qui est engagée au chemin de la saincteté par l'exercice des trois grandes vertus que Nostre Seigneur a tousiours pratiquées.

pourroit douter si elle est obligée d'y avancer continuellement, sans se contenter du progrés qu'elle aura fait aprés l'estude de quelque téps, L'amour que la nature nous donne pour la vie, pour la santé, pour l'honneur, pour la commodité du corps, & pour tous les biens naturels semble estre capable de luy faire naistre ce doute. Cét amour paroist si raisonnable & si iuste, que l'on peut croire qu'il ne faille jamais le violenter. Et toutefois il est certain que cét amour pour innocent qu'il puisse estre, s'il ne nous engage point au peché, au moins est-il capable d'empescher nostre perfection.

Dans cette obscurité, la troisiéme Semaine nous donne lumiere, nous montrant par l'exemple de IESVS mourant, qu'il faut tenir le chemin d'Obeissance, d'Humilité, & de Pauvreté souffrante jusqu'au bout : qu'il faut porter ces Royales vertus de IESVS jusqu'à leur dernier point; employant aprés luy la vie & tous les biens de cette vie pour leur donner toute la perfection. Voila ce qui distingue cette Semaine d'avec la seconde. L'une nous dit par où il faut marcher; l'autre nous asseure qu'il y faut tousiours avancer sans reserve.

Si nous donnions cette Semaine bien au long, nous suivrions avec Saint Ignace l'Ordre des Mysteres : mais estans contraints de l'abbreger, & d'enfermer toute la Passion dans un jour; nous apporterons premierement les plus beaux enseignemens que N. Seigneur nous ayt donnez de ces trois maistresses vertus, les deduisant un peu plus au long : Et en suite nous proposerons trois Meditations, dont la premiere est de l'Obeissance de IESVS mourant : La seconde, de son Humilité : La troisiéme, de sa Pauvreté & de ses souffrances. Ie ne condamne pas ceux qui distri-

buent

buent la Passion en trois Parties pour en faire trois Meditations : La premiere, depuis le dernier souper jusqu'au logis de Caïphe : La seconde, de la presentation devant Pilate, jusqu'à l'*Ecce Homo* : La troisiéme; depuis la Sentence de mort jusqu'à la Sepulture : toutesfois je croy que la façon que nous garderons de mediter ces trois vertus de N.S. en sa Passion, ne profitera pas peu à ceux qui s'en acquiteront dignement.

XIX. REMARQVE.

De la maniere de mediter la Passion de Nostre Seigneur.

Pour le septiéme Iour : Devant la premiere Meditation.

LA façon de mediter la Passion de nostre Seigneur, sera semblable à celle que nous avons gardée en meditant l'Incarnation, la Nativité, & les autres mysteres de sa vie cachée: Saint Ignace a fait ainsi, il a parcouru toute l'histoire au premier Prelude ; formé la composition du lieu, au second; & au troisiéme demandé le propre fruit de la Meditation : Considerant au premier Point les personnes, au second les paroles, au troisiéme les actions; les trois autres Points ne contiennent qu'une plus expresse declaration de ce qui est dans les trois precedens ; ou plustost ne sont qu'une application du raisonnement aux trois premiers, qui nous en fait tirer des conclusions de pratique.

A son exemple nous ferons en la Passion tout comme aux Mysteres precedens : Nous parcourons

rons l'hiſtoire au premier Prelude, nous formerons le lieu au ſecond, & nous mettrons la demande au troiſiéme. Toutefois quãt aux Points, nous ne garderons pas le meſme ordre qui eſtoit de conſiderer au premier Point l'Obeïſſance, au ſecond l'Humilité, au troiſiéme la Pauvreté: mais nous ferons la premiere Meditation de l'Obeiſſance, la ſeconde de l'Humilité, la troiſiéme de la Pauvreté de JESVS mourant & achevant ſa vie voyagere. Nous contemplerons au premier Point leur eſtenduë, & leur largeur; au ſecond leur ſublimité, & leur hauteur; au troiſiemé leur entier agréement, & l'accompagnement de toutes les circonſtances, qui les doivent rendre recommandables.

A cette fin nous marquerons icy un peu plus au long les beaux enſeignemens que N. Seigneur nous a donné de ces grandes vertus en ſa Paſſion, de peur qu'ils ne fuſſent ennuyeux s'ils eſtoient couchez dans les Meditations meſmes. On peut en parler en deux manieres. Premierement, en les touchant confuſement & aſſez en gros, & puis en les deduiſant un peu plus en particulier, au moins les principaux. Nous le ferons en l'une, & en l'autre façon.

Quant à la premiere maniere, Noſtre Seigneur nous enſeigne en mourant juſques où doivent aller l'Obeiſſance, l'Humilité, & la Pauvreté, c'eſt à dire juſqu'à quel point nous devons combattre la nature pour nous aſſujettir entierement à Dieu, ſoit qu'il nous commande quelque choſe, ſoit que ſeulement il la conſeille. L'Obeiſſance aſſujettit aux volontez de Dieu univerſellement toutes les inclinations de la nature, tant celles qui portent à l'honneur, que celles qui portent au plaiſir, & toutes les autres. Mais l'Humilité aſſujettit à Dieu particuliere-

ment

ment tous les appetits d'honneur, & toutes les fuites de deshonneur : & la pauvreté luy consacre proprement tous les desirs du plaisir, & toutes les fuites de l'incommodité.

Nostre Seigneur en sa Passion a poussé ces trois vertus au dernier point de leur perfection. Il a exercé une obeissance parfaite, en obeissant à des hommes tres abjets & tres meschans, qui luy commandoient tres-injustement des choses tres fâcheuses. En recommandation de cette Obeissance le Saint Esprit a dit de luy, qu'il a esté fait obeissant jusqu'à la mort, voire la mort de la Croix.

Il a enseigné & pratiqué la plus haute Humilité qui puisse estre, en embrassant l'extréme ignominie de la Croix, au lieu de la souveraine gloire qui luy estoit deüe à raison de l'union hypostatique. C'est dequoy le S. Esprit l'a loüé, disant ; Il s'est humilié soy-mesme, se rendant obeissant jusqu'à la mort, & la mort de la Croix.

Il a pareillement pratiqué l'extrême Pauvreté, en manquant de ce qui ne manqua jamais à aucun autre, & souffrant ce que personne autre n'a souffert. Aussi est-ce de soy qu'il a dit : Les renards se retirent dans leurs tanieres, & les oyseaux dans leurs nids pour s'y reposer : mais le Fils de l'homme n'a point de lieu où il puisse appuyer son chef : & par le Prophete, Considerez & voyez s'il se trouve douleur pareille à la mienne. Venons à la seconde maniere, & marquons en particulier les admirables enseignemens que Nostre Seigneur mourant nous a donné de ces trois belles Vertus, qu'il avoit tant cultivées en toute sa vie.

Premierement, il a obey à Dieu son Pere allant à Jerusalem pour y souffrir la mort, se retirant

retirant pour prier dans le Iardin que le traistre Iudas sçavoit bien, l'y attendant, luy allant au devant, recevant de luy le baiser, s'abandonnant à la rage de ses ennemis, se laissant garroter & mal traiter en toutes façons comme ils voulurent, consommant en la Croix l'œuvre de nostre Redemption, accomplissant les Propheties, & enfin mourant.

Il a obey aux Ministres des Iuifs qui le garroterent rudement, le traisnerent chez Anne, chez Caïphe, chez Pilate, & durant les deux ou trois dernieres heures de la nuit, le traiterent ignominieusement, le tourmenterent en diverses façons, le blasphemerent sur ce qu'il se disoit le Fils de Dieu.

Il a obey à Caïphe qui vsa d'adjuration par le Dieu vivant, & à tout le Consistoire qui l'interrogea s'il estoit le Messie.

Il a obey à Herodes qui le revestit d'vne robe blanche, & le renvoya à Pilate.

Il a obey à Pilate qui le fist plusieurs fois sortir du Pretoire pour le produire aux Iuifs, & rentrer au Pretoire pour y estre examiné, l'envoya à Herodes, le mist en balance avec Barrabas, delivra le voleur & l'homicide que le peuple luy avoit preferé, le condamna à estre foüetté, l'abandonna à la cruauté de ses Soldats, le produisit au peuple revestu de pourpre, couronné d'espines & tenant vn roseau en main, luy fist plusieurs demandes mal à propos, le condamna tres-laschement aprés l'avoir cinq ou six fois prononcé innocent; & le declarant tel, mesmes lors qu'il le condamnoit, le livra à la fureur & à la rage de ses ennemis, le retint en Croix autant qu'il voulut, & enfin permist qu'on l'ensevelist, accordant aux Iuifs de le faire garder dans le sepulcre, cõme s'il eust esté vn imposteur.

Il

Il a obey aux Soldats de Pilate, qui le menerent à Herodes, le ramenerent à Pilate, le depoüillerent pour le foüetter, l'attacherent à la coulomne, le fustigerent tres-inhumainement, luy commanderent de reprendre ses habits, assemblerent tout leur Corps de garde pour se mocquer de luy, luy osterent derechef ses habits, le revestirent de poupre, le couronnerent d'épines, luy donnerent en main un roseau en mespris de sa Royauté, se mocquerent de luy s'agenoüillans devant luy comme devant un Roy de farse, le soufleterent, le frapperent par la teste avec un roseau, faisant enfoncer les espines dans son chef, le tirerent hors pour paroistre devant les Juifs, le firent rentrer au Pretoire, luy osterent la pourpre, luy rendirent ses habits, le traisnerent au suplice, le chargerent de sa Croix, le despoüillerent pour le crucifier, l'estendirent sur la Croix, l'y attacherent, dresserent la Croix & la planterent rudement, le gausserent estant attaché à la Croix, partagerent ses habits, jetterent sa tunique au sort, se moquerent de ce qu'il invoquoit Dieu qui l'avoit delaissé, le blasphemerent en plusieurs façons, & luy presenterent du vinaigre à boire.

Voila à peu prés ce qui est des personnes à qui il a obey. Quant est des choses, il suffira de dire en un mot, qu'elles estoient souverainement ignominieuses, esgalement cruelles, & non moins injustes.

Secondement, il s'est humilié tousiours de plus en plus. Il a esté vendu en son absence, livré tout ouvertement, saisi de nuit à guise d'un voleur, & ce par ordre du souverain Pontife. Anne n'estant lors que particulier l'interrogea avec grand faste, & permit qu'on le soufletast devant luy en presence de nombre de personnes.

Caïphe

Caïphe l'examina avec authorité devant une plus grande assemblée, là il fut accusé par plusieurs faux tesmoins, & condamné de blasphesme par toute la Compagnie.

On le laissa entre les mains des valets l'abandonnant à leur cruauté, S. Pierre le renia plusieurs fois en la presence de tous, avec juremens & execrations horribles. Sur le commencement du jour on l'interrogea derechef avec beaucoup de confusion, & derechef on le condamna d'avoir blasphemé.

Ceux du Conseil, tous d'une voix, le destinerent à la mort de la Croix, & furent d'avis qu'il fust mis entre les mains des Romains pour y estre condamné, eux-mesmes ne pouvant la luy ordonner; pour son excessive infamie & cruauté.

Desormais Pilate avec les Princes des Iuifs, celuy-là l'interroge, ceux-cy l'accusent. Les faux témoins s'y joignent. Herodes y intervient avec son armée. Lors il estoit grand jour. Tout le monde qui estoit venu en la ville, pour la solemnité de la feste de Pasques, estoit abreuvé de cette si estrange nouvelle. On court de tous les cartiers de la ville au Pretoire. Il s'y amasse une foule indicible, Jesus retourne d'Herodes portant publiquement les marques du mespris qu'on avoit fait de luy en le renvoyant habillé comme un insensé.

On le declare innocent à son retour; & cela mesme tourna à sa confusion: Aussi-tost les Princes des Iuifs levent de grands crys, demandant qu'on le fasse mourir. On le veut délivrer, mais cela reüssit encore à son deshonneur. Le voila en competence de la faveur du peuple avec un seditieux, fameux voleur, & sanguinaire homicide, & il luy est postposé par un peuple

peuple qu'il avoit infiniment obligé.

Ils font de grandes clameurs qu'on ayt à sauver Barrabas, & à faire mourir Jesvs en Croix. Ils les continuent si violemment, & si excessivement, qu'ils emportent la délivrance de Barrabas.

Lors tous les Juifs grands & petits s'arment contre Jesvs. Il est flagellé comme un scelerat. Les Soldats du President se joignant aux autres; ils le foüettent tres-cruellement, & de plus de leur propre autorité, sans demander autre permission, luy font mille affronts; & le tourmentent en plusieurs façons.

Il paroist devant le peuple en un piteux estat, mais la cruauté de ces enragez les fait tous crier qu'on le crucifie. Ils reiterent ces horribles clameurs, non une, mais plusieurs fois. Barbarie plus grande que tout ce qui avoit precedé. Les Nerons eussent eu pour luy de la compassion, & tout cœur à qui il reste quelque chose d'humain s'attendriroit à la veüe d'une beste qui seroit en pareil estat. Mais ces hommes-là sont dénaturez & endiablez. Ils en veulent voir la fin.

Ainsi estant hay & detesté des grands & des petits, il est jugé à mort par le President, sans que ny son innocence trop reconnuë, ny les avertissemens & les prieres de la femme du President, laquelle tâcha d'éloigner son mary de ce crime, luy servissent de rien, sinon à rendre sa condamnation plus honteuse.

La Sentence estant prononcée on le huë extraordinairement, on le dépesche cruellement, on le charge de sa Croix, quoy qu'il fust tout espuisé. C'estoit une cruauté contre toute Iustice, & sans exemple. Luy tombant sous le fais ils le hastent à grands coups, le tirent & le traisnent avec des cordes, le conduisent au lieu infame,

infame, destiné aux plus grands supplices des plus insignes criminels.

Ils le mesnent avec deux larrons, le crucifient au milieu d'eux comme leur Capitaine, & ce qui seul restoit à leur cruauté, voyans qu'il souffroit tout avec patience, ils l'outragent de paroles, le blasphement, luy donnent du fiel & du vinaigre à boire, l'exposent à la derision de tous les passans. Continuant leur rage au delà de la mort ils le veulent faire passer pour vn enchanteur, & ses Disciples pour des imposteurs, & ainsi font qu'on mette des gardes à son sepulcre, pour se guarantir des rules & de la malice de ses Apostres. Voila comme il a voulu mener l'Humilité à son dernier point, embrassant la plus grande ignominie qu'on puisse penser: Ignominie qui à son égard estoit dautant plus sensible, qu'il avoit auparavant esté fort honoré de la pluspart de ceux qui lors le traitoient ainsi.

Troisiémement, il a exercé tres-parfaitement la Pauvreté, non seulement si nous la considerons en elle-mesme, luy n'ayant rien possédé, estant mort tout nud en la Croix, despoüillé de ses habits; ayant esté ensevely dans vn suaire d'aumosne, mis en vn sepulcre d'emprunt: mais aussi encore que nous la prenions selon ses propres effets.

Il s'est privé de tous les plaisirs du corps, & a experimenté les plus sensibles douleurs, en en soufrant de tres-cruelles; qui surpassoient de beaucoup tous les effets de la pauvreté, qui ne sont ordinairement que des privations & des indigences des commodités naturelles.

Quant à ce point de surmonter l'amour des plaisirs, il nous a donné des enseignemens admirables. Car il a esté delaissé de Dieu son Pere. Il s'est luy-mesme privé de toute consolation interieu

interieure : il a volontairement pris vne grande triſteſſe en la partie inferieure : il a miraculeuſement entretenu ſes forces pour ſentir pleinemẽt tout ce qu'il devoit ſouffrir : il n'a tiré aucune conſolation d'aucun homme, voire il a eſté vivement affligé de tous, de ſa Sainte Mere plus que de tous autres, par la compaſſion qu'il avoit d'elle en l'eſtat où il l'a voyoit ; & de ſes Diſciples bien rudement, eux tous ayans bien manqué à l'amour qu'ils luy devoient.

Il a beaucoup ſouffert eſtant garroté, tiraillé, traiſné, ſoufleté, flagellé, couronné d'eſpines, frapé avec le roſeau, dépoüillé pluſieurs fois apres qu'il eut eſté tout deſchiré de coups de foüet, accablé du lourd fais de la Croix, percé de cloux aux pieds, & aux mains ; violemment eſtendu avec diſlocation de ſes membres, rudement ſecoüé lors qu'on dreſſa la Croix, & qu'on la laiſſa choir dans la foſſe preparée pour la planter, tourmenté de la foif, & eſpuiſé de ſang.

Mais quoy que ces douleurs ayent eſté tres-grandes, toutefois celle qu'il a conceuë dans le fond de ſon cœur de l'offenſe de Dieu, & de la perte irreparable de tant d'ames, a eſté encore incomparablement plus grande. Cette douleur eſtoit proportionnée à l'amour qu'il portoit à ſon Pere, lequel il voyoit deshonoré par nos pechez : & partant elle eſtoit ineſtimable. L'amour eſt la meſure de la hayne, & celle-cy de la douleur, quelle donc & combien incomprehenſible à nous tous a eſté la douleur que Noſtre Seigneur a eüe des offenſes commiſes contre ſon Pere, pour lequel il avoit vn amour qui n'a rien de pareil.

On peut rapporter aux ſouffrances de N. Seigneur, tout ce qu'il a enduré de la part des hommes durant ſa vie ; & cela meſme ſe doit

reduire à la Pauvreté. Veu qu'il eſt certain que ſi N.Seigneur euſt voulu prendre la dignité, le titre, les richeſſes, le train, la puiſſance, & l'eſclat de la ſupreme Majeſté Royale, iamais on n'euſt oſé le maltraiter ny de fait, ny de parole, beaucoup moins euſt-il eſté reduit là où nous le voyons en ſuite de ſa pauvreté.

A tout cecy faut ajoûter l'invincible patience de IESVS dans tous ſes tourmens, laquelle fiſt que ſes plus enragez ennemys demeurerent tous hors d'eux-meſmes.

Ce ſont là à peu prés les dernieres actions de mon Roy, les derniers enſeignemens de mon Maiſtre. Il faut que ie m'y rende fort attentif, les conſiderant tres-ſoigneuſement, & tâchant de m'y conformer. Parquoy ie mettray peine de produire preſentement les affections auſquelles ie me voy obligé.

Ie me perſuaderay donc le mieux que ie pourray, que toute la felicité de cette mienne vie conſiſte en la perfection de ces trois grandes vertus, & de leurs actes. Et ſi ie puis ie me convaincray tres-clairement, qu'en la Maiſon de Dieu, & en l'Egliſe de IESVS-CHRIST, il n'eſt eſtat ny meilleur, ny ſi bon, que d'eſtre dans l'obeïſſance, dans l'humiliation, & dans la ſouffrance. Pourroit-on penſer que Dieu le Pere euſt fait la condition de quelque autre perſonne meilleure, que celle de ſon Fils, ou qu'il n'euſt pas donné la meilleure de toutes à ſon Fils, l'aymant non ſeulement infiniment plus luy ſeul que toutes les pures creatures, mais encore autant comme il s'ayme ſoy-meſme ?

Ie tiendray pour tout certain que tous ceux qui ne ſont point dans l'obeïſſance, & à qui Dieu ne donne aucune particuliere humiliation, & ſouffrance, ne peuvent eſtre comptez entre ceux qu'il

qu'il ayme singulierement. Ainsi ie priseray grandement ces faveurs extraordinaires de Dieu, ie les aymeray de tout mon cœur, ie les desireray cordialement demandant tousiours la grace de m'en servir comme Dieu le desire. Ie m'offriray à les recevoir avec honneur & respect, desirant en remercier Dieu comme d'vne chose tres-precieuse. Ie me resoudray que si Dieu me fait iamais l'honneur de me donner quelque chose de cette nature-là, ie la cheriray tendrement. Enfin ie prieray N. Seigneur, que m'ayant donné cette volonté, il fasse par sa bonté, qu'elle soit efficace en son temps.

XX. REMARQVE.

Le dessein & l'ordre de la quatriéme Semaine.

Pour le huictiéme iour : Devant la premiere Meditation

LA fin de la quatriéme Semaine c'est de reduire l'ame à s'employer parfaitement à la recherche de sa fin, l'enflammant de l'amour d'vne vertu tres-accomplie par la connoissance des biens inestimables de la vie parfaite, qui consiste en l'vnion de l'ame avec Dieu, & de Dieu avec l'ame.

L'ame si bien morte à soy, & à tous ses interests, qu'au lieu d'avoir de l'amour pour les richesses, pour le plaisir, ou pour l'honneur, elle recherche de toutes ses forces la pauvreté avec ses mesaises, & le mespris avec ses confusions; a exprimé en soy la vertu que les Exercices de la seconde & de la troisiéme Semaine, qui

ſont ceux de la vie illuminative luy enſeignent. Elle a pratiqué, l'Obeïſſance, l'Humilité, & la Pauvreté ſouffrante à l'imitation de JESVS Crucifié : Et elle peut dire aprés S. Paul ie ſuis crucifiée avec IESUS CHRIST. Elle donc eſtant à la fin de la troiſiéme Semaine, doit entrer en la quatriéme, pour connoiſtre & pour pratiquer la vie vnitive. Auſſi eſt-ce icy qu'on luy montre deux ſortes d'vnions avec ſon Dieu, qui ſe trouvent en cette vie, dont l'vne eſt active, l'autre paſſive : elle en fait l'vne, aydée de la grace de Dieu ; pour l'autre, elle la reçoit purement de ſon Dieu.

La premiere ſorte d'vnion comprend toutes les ſaintes affections que l'ame produit ſelon toute l'eſtenduë de ſes forces naturelles, & de la grace qui luy eſt donnée, quand elle eſt ſi dégagée de tout amour envers la creature, qu'elle prend plaiſir à contrevenir aux inclinations de la nature. C'eſt en cette façon de vie, que l'ame s'employe tellement aux actes de la Charité, qu'elle n'exerce les actes d'aucune autre vertu, ſinon avec dependance de la Charité : Produiſant au reſte, & ceux de toute autre vertu, lors que la Charité l'ordonne, & ceux de la Charité meſme, avec toute la perfection qu'elle y peut apporter.

Ainſi elle s'vnit activement elle-meſme avec ſon Dieu par vne tres-ardente charité, au moyen de la grace actuelle que Dieu luy fournit : grace qui la trouvant entierement delivrée de tout ce qui déplaiſt à Dieu, & de ce qui peut empeſcher ſes divines communications, la poſſede entierement, & en la volonté, & en toutes les facultez qui luy ſont ſujettes : & fait qu'elle ſe donne toute à Dieu par amour, & ſous la forme d'amour, & ſous celle de toute autre vertu, en laquelle

laquelle l'amour se transforme. C'est lors que l'ame ne pense qu'à Dieu, n'ayme que Dieu, ne voit, n'oyt, ne flaire, ne gouste, ne touche que Dieu, ayant Dieu pour objet de toutes ses operations, & diversifiant ses façons d'operer envers luy en autant de manieres, comme les rencontres où Dieu la met, luy fournissent de sujets d'exercer diversement la Charité, avec toutes les vertus infuses, & tous les dons du S. Esprit. Voila ce qu'il y a de plus sublime en l'vnion active de l'ame avec son Dieu, tandis qu'elle est attachée à vn corps mortel.

La seconde sorte d'vnion est encore plus admirable. Elle contient toutes les faveurs que Dieu communique à l'ame sans la libre cooperation de l'ame mesme : Cette infinie bonté prenant son plaisir à faire en sa creature des actes incomprehensiblement relevez, desquels elle a voulu que la creature ne fust point autrement le principe, que comme elle l'est des graces actuelles, qu'elle reçoit de la bonté de Dieu sans y cooperer librement. Or ces faveurs & ces vnions passives, dont l'ame n'est point la cause efficiente libre, n'ayant rien qui la releve iusqu'à ce point de grandeur que de pouvoir les produire effectivement par sa liberté, sont plus nobles que celles que l'ame produit en soy librement ; & d'ailleurs elles sont en telle difference & varieté, que le bien que Dieu communique à l'ame en cette vnion passive est totalement ineffable. Estant bien raisonnable que Dieu s'vnisse beaucoup plus excellemment à l'ame, que l'ame ne s'vnit à luy.

Ces vnions passives ne sont à la verité pas meritoires d'elles-mesmes, & ne le peuvent estre, ne procedant pas de nostre liberté, mais se retrouvant en nous, comme l'on dit, sans nous,

& sans nostre libre cooperation: Elles ne demeurent toutefois pas inutiles & infructueuses à l'ame : tant parce que l'ame les ayant actuellement , y donne de soy-mesme des consentemens libres par le plus pur amour qu'elle puisse produire , & ces consentemens sont de tres-grand merite: comme parce que ces faveurs vrayement divines ont coûtume de laisser en l'ame , aprés qu'elles sont passées , de grandes dispositions à des actes de tres-haute perfection , & d'un rare merite.

La premiere sorte d'vnion se voit clairement dans les Meditations de la Resurrection de Nostre Seigneur , de ses diverses apparitions , & de son Ascension. Ces mysteres nous montrent quelles sont les faveurs que Dieu communique d'ordinaire aux Saints , qui ne vivans que pour luy , s'attachent à luy de toute leur affection, & sont par luy éclairés & instruits des choses qu'il demande pour leur perfection , & pour celle des autres.

La seconde sorte d'vnion est mieux representée en la Meditation du Paradis, où nous voyons l'vnion de Dieu avec l'ame bien-heureuse, & en suite avec son corps; laquelle vnion nous est vne Image de celle qu'il a avec l'ame Sainte en ce monde , ainsi que nous verrons.

Nous pouvons toutefois dans les mysteres de IESVS ressuscité apprendre quelque chose de l'vnion passive , & dans la gloire du Paradis remarquer quelques traits de l'vnion active , ainsi que nous montrerons aux deux Meditations suivantes.

La briéfveté du temps nous permettant seulement de mediter la Resurrection de Nostre Seigneur , & le bon-heur des Saints , nous donnerons la premiere place au mystere de la Resurrection.

ction, à cause de la suite naturelle des mysteres; & parce que tout ce qui touche Nostre Seigneur doit preceder toute autre chose, & enfin parce que l'vnion active estant la plus commune & la plus ordinaire, & consequemment la premiere, & estant mieux figurée dans la Resurrection, ce mystere doit preceder la Meditation du Paradis, qui est l'image de la plus sublime & de la derniere de ces deux vnions.

Ces deux Meditations suffiront pour conduire l'ame au sommet de la perfection, où tous nos Exercices veulent la porter, pour l'y laisser. Il est vray qu'ils se concluent par la Meditation de l'amour spirituel : mais cette Meditation ou Contemplation n'est pas pour porter l'ame à quelque perfection plus haute que celle que les Meditations precedentes luy ont montrée, estant certain qu'il ne peut estre rien de plus relevé, que de mener en terre vne vie semblable à celle des bienheureux: Elle est seulement pour instruire l'ame du moyen de ne se point retirer de cette divine vnion par la communication qu'elle doit de necessité avec les Creatures. Ainsi elle ne fait pas monter l'ame plus haut : mais la trouvant fort elevée elle luy donne le moyen de se guarantir de descendre, afin qu'elle puisse tousiours ioüir du souverain bien de cette vie toute divine.

Au reste que personne ne s'estonne si i'ay dit en la Meditation suivante, que N. S. aprés sa Passion nous donne l'exemple d'vne ame morte à soy, & qui ne vit plus qu'à Dieu. Ce n'est pas que je veuille dire, que devant sa Passion il ne fust aussi parfait qu'il a esté depuis : mais i'ay voulu donner à connoistre, que comme en sa vie mortelle & voyagere il a combattu les inclinations de la nature, qui est corrompuë en nous,

afin

afin de nous apprendre à les dompter soigneusement, & à leur resister courageusement : aussi en sa vie immortelle, n'ayant plus, ny à souffrir, ny à combattre, il nous montre la paix & le repos que nous devons esperer, si nous nous efforçons vrayement de mourir pleinement à nous. Ce bon Sauveur estant voyageur a montré l'horreur qu'il avoit de la mort, & de sa Passion, afin que nous mettions peine de le suivre, en de pareilles occasions: Nous le considerons estant tout glorieux, comme vne image de la vie que nous mesnerons apres que nous aurons entierement renoncé à nous-mesmes.

Il est bien vray que iamais en cette valée de larmes nous ne ioüirons d'vne pleine paix, servant Dieu sans que la nature y repugne, ou toûjours, ou bien souvent. Il ne faut pas attendre icy bas vne telle vie voitive : elle n'est que pour le Ciel : mais tousiours plus nous serons morts à nous mesmes, plus librement & plus doucement vaquerons nous à nous vnir à Dieu selon nostre pureté.

XXI. REMARQVE.

Reflexion sur la Meditation de l'amour spirituel.

Pour le dernier Iour : Aprés la derniere Meditation.

APres la perfection que S. Ignace nous enseigne dans cette Meditation, il ne luy reste rien à nous montrer pour nous acheminer à nostre derniere fin. Il a fait sortir l'ame du malheureux estat du peché, par la premiere Semaine : il l'a

l'a conduite par la seconde, dans le sentier de la vraye vertu : il l'a menée jusqu'à la parfaite abnegation, dans la troisiéme, il l'a mise entre les mains de Dieu, dans la quatriéme, luy donnant la Compagnie de IESVS ressuscité, & l'asseurant qu'elle avancera autant qu'elle voudra dans l'union avec son Dieu, & dans l'excellence de la Charité qui est le lien de la perfection.

Ce chemin est si relevé qu'il n'en est point de plus sublime. On y pouvoit craindre seulement que l'ame ne connust pas quel service elle doit tirer des creatures pour s'unir à Dieu, veu que ce sont elles qui destournent de luy la pluspart des hommes : bien qu'elles ne leur ayent esté données que pour les porter à luy. Saint Ignace a remedié à cét inconvenient par cette derniere Meditation. C'est pourquoy il laisse l'ame en ce divin estat, ou plutost dans la connoissance de cette tres-parfaite façon d'aller au Ciel à grands pas, & il ne luy donne plus que les trois manieres de prier. Comme s'il luy disoit, que toute sa vie se doit passer en la priere & en la communication avec Dieu, depuis qu'elle sera parvenuë là où il l'a conduite. Vous reconnoissez aisément que Saint Ignace devoit conclurre ainsi ses Exercices ; l'industrie de l'homme ne pouvant diriger l'ame desireuse de son vray bien, à aucune chose plus parfaite que ce qu'il nous a apris. C'est à Dieu, avec lequel il nous a laissez, nous faisant voir comme nous pouvons de toutes parts monter à luy par ces quatre grands escaliers, de nous-mesmes, des autres creatures, de leurs actions, & de toutes leurs plus rares perfections : C'est à Dieu, dis-je, à achever ce qui reste, nous éclairant extraordiniarement, & surnaturellement de plus en plus, jusqu'à ce qu'il nous ayt fait arriver à la

perfection de l'amour qu'il desire que nous acquerions en cette vie, pour obtenir la gloire qu'il nous a preparée en l'autre, & pour laquelle il nous a creez.

Iugez, s'il vous plaist par cette fin des Exercices de S. Ignace, si nous avons mal conçeu sa pensée, & si nous ne vous avons pas montré dedans luy, une tres belle & tres-seure idée du chemin de la Sainteté. Si elle vous contente servez vous-en; & priez N. Seigneur qu'il nous avance vous & moy, & plusieurs autres ensemble, en la perfection tracée en cette *Conduite* pour sa plus grande gloire.

Je ne laisseray pas de mettre icy en suite l'Entretien & la Consideration de ce Iour, afin d'achever la derniere Iournée de nos Exercices. Nous ne sommes pas encore arrivez à la perfection que Saint Ignace nous a montrée, & nous avons encore besoin d'ayde & de direction.

XXI. REMARQVE.

Distribution des Exercices en dix Iours.

PArce que plusieurs gens de bien ne se contentent point de huit iours pour leur solitude, & desirent d'y en mettre dix tous entiers: J'ay pensé que je ferois plaisir à quelques-uns, si je leur montrois icy briefvement, comme les Exercices que nous avons donnez pour huit jours, se peuvent commodement distribuer en dix. Voicy l'Employ de chacun des dix jours, qui le fera comprendre à tous.

L'EM

L'EMPLOY DV I. IOVR,

L'Entretien de ce iour sera *Du vray bien, & du mal de l'homme en cette vie.* page 55

La premiere Meditation sera *De la Creation de l'homme.* page 12

La seconde sera *De la vocation au Christianisme,* page 29

La troisiéme sera *De la vocation à l'Estat Religieux,* page 40

La quatriéme sera *De la vocation à l'Estat Ecclesiastique,* page 47

Qui voudra ne faire que trois Meditations par Iour, gardera ce qui est marqué en la Page 18. & 19.

On lira du Livre des Exercices de S. Ignace *Les Additions.* page 511

On pourra lire dans le Livre de l'Imitation de IESUS CHRIST, pour la Meditation de la Creation de l'homme, *Le Chapitre neufviéme du troisiéme Livre.*

Pour la Meditation de la vocation au Christianisme, *Le vingt-deuxiéme, & le vingt-sixiéme Chapitre du troisiéme Livre.*

Pour la Meditation de la vocation à l'Estat Religieux, *Le Chapitre dix-septiéme du premier Livre, & le dixiéme du troisiéme Livre.*

Pour la Meditation de la vocation à l'Estat Ecclesiastique, *Le Chapitre premier, & le cinquiéme du premier Livre.*

La Consideration pour ce jour, sera *de la sainte Messe, des Vespres, de la Communion, & de la visite du tres-saint Sacrement,* pag. 67

Devant que de la faire, il faut lire la septiéme

Remarque, *De la façon qu'il faut tenir pour faire les Considerations*, page 417

Ie n'ay que ce mot à mettre icy sur ce propos, qui est que beaucoup de personnes veulent faire dix Iours de Retraite, & ne peuvent commodement faire que trois heures de Meditation par jour. C'est pourquoy en cette distribution des Exercices pour le temps des dix Iours, je n'ay inseré aucune nouvelle Meditation : & par fois ie n'en ay mis en un mesme jour que deux differentes, & leur repetition qui servira de troisiéme.

Cela n'empeschera point que ceux qui desirent de donner dix jours à cette solitude, n'y puissent faire quatre Meditations par Iour : Si à l'imitation de S. Ignace ils veulent faire le matin les deux diverses Meditations, & puis l'appresdinée en faire deux repetitions, chacune d'une heure : donnant à chaque fois la premiere demy heure de leur temps à revoir & à goûter derechef la premiere Meditation du Iour : & immediatement aprés donnant l'autre demy heure à la seconde Meditation du mesme Iour. Par ce moyen ils penseront trois fois à une mesme chose : car ils feront une fois la premiere Meditation par l'espace d'une heure, & puis ils en feront deux repetitions, chacune d'une demy heure : Et semblablement ils feront une fois la seconde Meditation par l'espace d'une heure, & aprés ils en feront deux repetitions, chacune d'une demy heure. Cette façon de penser plusieurs fois à une mesme chose, est fort vtile pour imprimer bien avant en l'ame les sentimens qu'il plaist à Dieu luy communiquer.

L'EM

L'EMPLOY DV II. IOVR.

L'Entretien de ce Iour sera, *De la griéveté du peché.* On lira les deux ou trois premieres preuves de la malice du peche, & de la haine que Dieu luy porte, page 107

La premiere Meditation sera *Du peché des Anges, de celuy d'Adam, & de quelque autre*, page 78

La seconde sera *De nos propres pechez*, page 86

La troisiéme *De l'Enfer*, page 95

On lira du Livre des Exercices de Saint Ignace, *l'Examen particulier, avec ses quatre Additions*, page 513. & 514. *Et la pratique de l'Examen general*, page 519

On pourra lire dans l'Imitation de IESVS-CHRIST, pour la Meditation du peché des Anges, *Le Chapitre vingt-uniéme du premier Livre.*

Pour la Meditation de nos propres pechez, *Le Chapitre vingt-deuxiéme du premier Livre, le cinquieme du second Livre, & le septiéme du quatrieme Livre.*

Pour la Meditation de l'Enfer, *Le Chapitre vingt-quatriéme du premier Livre.*

La Consideration pour ce jour sera *De l'Examen de conscience, & de la Confession*, page 122

L'EMPLOY DV III. IOVR.

L'Entretien de ce iour sera *De la griefveté du peché*. On lira les deux ou trois dernieres preuves de la malice du peché, page 110. & 111.

La premiere Meditation sera *De la mort*, p. 128.

La seconde sera *Du Iugement particulier*, p. 135.

La troisiéme sera *La repetition des deux*.

Qui voudra faire quatre Meditations, fera une seconde repetition des deux.

On lira du livre des Exercices de S. Ignace, *l'Examen general de la conscience*. page 515. *Et l'usage de la Confession generale, & de la Communion*, page 520.

On pourra lire dans l'Imitation de JESUS-CHRIST, pour la Meditation de la Mort, *Le Chapitre vingt troisiéme du premier Livre*.

Pour la Meditation du Jugement, *Le Chapitre quatorziéme du troisiéme Livre*.

La Consideration pour ce jour sera de l'Oraison mentale, & des Prieres vocales, page 169

L'EMPLOY DV IV. IOVR.

L'Entretien de ce Iour sera *De l'vnique affaire de l'homme en cette vie*, page 160

La premiere Meditation sera *Des fruits de Penitence*, page 144

La seconde *De l'Enfant Prodigue*, page 152

La troisiéme *La repetition des deux*.

Qui desirera en faire quatre, fera une seconde repetition des deux.

On lira du Livre de S. Ignace *Les premieres Regles du discernement des Esprits*, page 521

On

On pourra lire de l'Imitation de IESUS-CHRIST, pour la Meditation des fruits de Penitence. *Le Chapitre dix-huictiéme & le dix-neufviéme du premier Livre.*

Pour la Meditation de l'Enfant Prodigue, *Le Chapitre vingt-cinquiéme du premier Livre.*

La Consideration pour ce jour sera *De la lecture spirituelle, de la Predication, & de la Communication avec le Directeur,* page 212

L'EMPLOY DV V. IOVR.

L'Entretien de ce jour sera *De l'amour de Nostre Seigneur,* page 101

La premiere Meditation sera *Du Royaume de N. Seigneur,* page 182.

La seconde sera *La repetition de la premiere.*

La troisiéme sera *De l'Incarnation.* Page 189

Qui desirera d'en faire quatre, pour la quatriéme il fera la repetition des deux.

On lira du Livre de S. Ignace *Les avertissemens pour la seconde Semaine, & les dernieres Regles utiles pour discerner plus parfaitement les Esprits,* page 526.

On pourra lire du Livre de l'Imitation de Jesus-CHRIST, pour la Meditation du Royaume de N. Seigneur, *Le premier Chapitre du premier livre, & le trente-deuxiéme du troisiéme Livre.*

Pour la Meditation de l'Incarnation. *Le Chapitre premier, le septiéme & le huictiéme du second Livre.*

La Consideration pour ce jour sera *De l'estat ou office de la personne.* On prendra les dix premiers articles de la Consideration qui commence en la Page 261. laissant les dix autres pour la Consideration du iour suivant.

L'EMPLOY DV VI. IOVR.

L'Entretien de ce jour sera *De l'Imitation de Nostre Seigneur.* page 254

La premiere Meditation sera *De la Nativité de N. Seigneur,* page 195

La seconde sera *De la Circoncision de N.S.* p. 218

La troisiéme sera *De la Presentation de Nostre Seigneur,* page 225

Qui aura volonté d'en faire quatre, fera la repetition des trois tout à la fois : Considerant au premier Point, l'Obeissance que N. Seigneur a montré en la Nativité, en la Circonsion, & en la Presentation : Au second Point, l'Humilité qu'il a exercée dans ces trois mysteres : Et au troisiéme Point, la Pauvreté & les souffrances qu'il y a pratiquées.

On lira du Livre de S. Ignace, *Les Regles qu'il faut garder en la distribution des aumosnes.* Et *Les six Points remarquables touchant les scrupules,* p. 530

La lecture de l'Imitation de JESVS CHRIST, pour la Meditation de la Nativité, *Le Chapitre premier, le second, le troisiéme, & le quatrieme du troisiéme Livre.*

Pour la Meditation de la Circoncision, *Le Chapitre onziéme, le douziéme, & le seziéme du troisiéme Livre.*

Pour la Meditation de la Presentation, *Le Chapitre dix-septiéme, le trente-troisiéme, & le trente-septiéme du troisiéme Livre.*

La Consideration pour ce jour sera *De l'occupation ou employ du temps.* On prendra les dix derniers articles de la Consideration du cinquiéme Jour de la huitaine, qui commencent en la page 161.

L'EM

L'EMPLOY DV VII. IOVR.

L'Entretien de ce jour sera *De l'Imitation de Nostre Seigneur*. C'est le mesme qui a esté assigné au jour qui precede immediatement celuy-cy. C'est un point d'importance. Il est bon d'y penser plusieurs fois.

La premiere Meditation sera *De la fuite de Nostre Seigneur en Egypte*, page 232

La seconde sera *Du voyage de N. Seigneur à Jerusalem à l'age de douze ans*, page 239

La troisiéme *De la vie de Nostre Seigneur depuis douze ans jusqu'à trente*, page 246

Qui aura desir d'en faire quatre, pour la quatriéme il fera la repetition des trois, considerant au premier Point de sa repetition, l'Obeissance de Nostre Seigneur en ces trois mysteres; au second Point l'Humilité qu'il y a enseignée, & au troisiéme sa Pauvreté & ses souffrances. Il est vray que la Meditation de la vie de N. Seigneur depuis douze ans jusqu'à trente est de si grande importance, que je croy que pour la quatriéme de ce jour ce ne sera point mal fait de ne penser point aux deux premieres, mais donner toute la derniere heure à la repetition de cette troisiéme seule.

On lira du livre de S. Ignace *Les Regles qu'il faut garder pour demeurer dans les vrays sentimens de la Sainte Eglise Catholique*, page 545

On pourra lire du Livre de l'Imitation de JESUS CHRIST, pour la Meditation de la fuite de Nostre Seigneur en Egypte, *Le Chapitre trentehuiéme, le quarantiéme, & le quarante-vniéme du troisiéme Livre.*

Pour

Pour la Meditation du voyage de N. Seigneur à Ierusalem, *Le Chapitre quarante-deuxiéme, & le quarante-quatriéme du troisiéme Livre.*

Pour la Meditation de la vie de Nostre Seigneur, depuis douze ans jusqu'à trente, *Le Chapitre cinquante-troisiéme, & le cinquante-cinquiéme du troisiéme Livre.*

La Consideration pour ce Iour sera *De la vertu à laquelle il nous faut estudier cette année.* On prendra les sept premiers articles de la Consideration mise en la Page 321, laissant les treize suivans pour la Consideration du jour suivant.

L'EMPLOY DV VIII. IOVR.

L'Entretien de ce Iour sera *de l'Humilité*, page 313.

La premiere Meditation sera *Des deux Estandarts.* page 279.

La seconde sera *Des trois manieres d'Humilité*, page 293

La troisiéme sera *Des trois Classes*, page 307

Pour faire quatre Meditations, la premiere se fera deux fois tout de suite.

On lira du Livre de S. Ignace. *Tout ce qui est de l'Eslection*, page 534

On pourra lire du Livret de l'Imitation de JESUS CHRIST pour la Meditation des deux Estandarts, *Le Chapitre vingt-troisiéme, & le cinquante sixiéme du troisiéme Livre.*

Pour la Meditation des trois manieres d'Humilité, *Le Chapitre cinquante-deuxiéme, & le cinquante-quatriéme du troisiéme Livre.*

Pour la Meditation des trois Classes, *Le Chapitre vingt-septiéme, & le trente-uniéme du troisiéme Livre.*

La

La Consideration pour ce jour sera *Du moyen de travailler à la vertu que nous entreprenons pour cette année.* Vous prendrez les treize articles qui restent de la Consideration mise en la page 321. Vous commencerez par le huitiéme qui est au bas de la page 322.

L'EMPLOY DV IX. IOVR.

IL est entierement semblable à celuy du septiéme jour de la huitaine page 329. Excepté que pour la lecture de S. Ignace, on ne prendra aujourd'huy que les *Avertissemens pour la troisiéme Semaine*, & les *Regles pour bien moderer le vivre*, page 543

L'EMPLOY DV X. IOVR.

C'Est le mesme que celuy du dernier jour de la huitaine, sans aucun changement. Voyez la page 366.

XXIII. REMARQVE.

De l'ordre des considerations lors qu'on voudroit les faire aprés avoir achevé les Exercices.

SI quelqu'vn avoit assez de temps & de courage pour donner huit jours aux Exercices, & autant aux Considerations; afin de faire ses Exercices plus doucement & plus solidement, & de

de rendre les Considerations plus fructueuses; je luy conseillerois de commencer ses Considerations par celles du sixiéme Iour, qui est de la vertu à laquelle il doit donner son année, & du moyen d'y travailler: Et je le prierois de mettre en cette premiere Consideration deux fois autant de temps qu'il en pourra donner à chacune des autres, choisissant bien sa vertu, & reglant exactement l'estude qu'il en veut faire. Pour la seconde Consolation, je luy assignerois celle du cinquiéme Iour, de l'estat ou office, & de l'employ du temps. Pour la troisiéme, celle du second Iour, qui est de l'Examen de conscience, & de la Confession. Pour la quatriéme, celle du premier Iour, de la sainte Messe, des Vespres, de la Communion, & de la visite du tres-saint Sacrement Pour la cinquiéme, celle du troisiéme Iour, de l'Oraison mentale, & de la Priere vocale. Pour la sixiéme, celle du quatriéme Iour, de la lecture spirituelle, de la Predication, & de la communication avec le Directeur. Pour la septiéme, celle du septiéme jour, de la mortification interieure & exterieure. Pour la huictiéme, celle du dernier Jour, de la conversation.

Celuy qui prendroit la resolution de les faire ainsi à son loisir, feroit sagement de lire dans quelque bon Auteur ce qu'il est bon de garder dans les actions qu'il devroit considerer, afin d'en tirer de la lumiere pour dresser mieux ses pratiques. De tous ceux que je connois, le P. Antoine Gaudier me semble le plus accomply, & le meilleur pour tous universellement.

XXIV. ET DERNIERE REMARQVE.

Conclusion des Exercices de S. Ignace.

VN homme de bien ayant eu la communication de cét Ouvrage, me conseilloit que j'y ajoutasse l'explication de plusieurs Maximes & Regles de la vie spirituelle, que Saint Ignace a données dans les Annotations, dans les Additions, dans les Regles, & dans les autres Instructions qu'il nous a laissées en son Livret. Il est vray qu'il faudroit le faire pour donner une pleine connoissance de toute la spiritualité que ce grand Maistre a renfermée dans son petit Abbregé de la perfection : Mais je confesse que je n'ay pas assez de lumiere pour deduire dignement un tel sujet, & que je n'oserois entreprendre d'estendre & de verifier les pensées sublimes qu'il a posées comme autant de principes infaillibles : Ce travail iroit trop avant pour moy dans la nature de la perfection, & dans la declaration du procedé de Dieu envers les ames.

Si j'eusse entrepris de faire voir au public les sentimens que Saint Ignace avoit de la saintеté, & du moyen d'y avancer, je serois obligé de traiter toutes ces choses-là : Mais n'ayant eu autre dessein que de donner la conduite qu'il garde dans les Exercices, je croy m'estre acquitté de ma promesse, en faisant voir la force de ses Meditations, & leur suite admirable tres-propre pour mener une ame à la perfection. Ceux qui considereront qu'aujourd'huy communement sous le nom des Exercices on ne comprend que les Meditations, qui sont le principal

principal entretien de l'ame durant ſa ſolitude, tomberont aiſément d'accord avec moy, & ils m'avoüeront que la conduite des Meditations de S. Ignace ſe peut dire à bon droit la conduite des Exercices de Saint Ignace, ou la Conduite de Saint Ignace dans les Exercices: & partant ils confeſſeront que j'ay achevé le deſſein que je me ſuis propoſé.

Ie croy bien qu'il s'en trouvera qui auront aſſez de bonne volonté pour moy, pour deſirer que j'euſſe fait une piece plus accomplie, traitant à fond tout le plus excellent de la doctrine ſpirituelle de Saint Ignace : mais il me permettront aiſément de les ſuplier humblement d'excuſer ma foibleſſe ; & ils agréeront aſſeurement que je leur die que les éclairciſſemens ſpirituels qui manquent en cette *Conduite*, ſe peuvent ſupléer par l'intelligence du Directeur, qui donnera ces Exercices aux perſonnes qui deſireront de s'en ſervir. Eſtant tout clair qu'il eſt beaucoup plus aiſé de conduire une ame traittant familierement avec elle de ce qui ſe paſſe en ſon interieur, que de donner par eſcrit une inſtruction univerſelle qui convienne à toute ſorte d'eſprits, ſans avoir la connoiſſance de tout ce que la communication journaliere de l'interieur d'un chacun découvre au Directeur bien experimenté.

EXTRAIT

EXTRAICT
DE QVELQVES PIECES
DES EXERCICES
DE SAINT IGNACE.

Dont la lecture a esté assignée à quelqu'vn des Iours de la Retraite.

Parce que quelques-vns de ceux qui auront cette Conduite, *n'auront pas les Exercices de S. Ignace à leur commodité : je leur donne icy un Extrait, qui contient toutes les parties, dont la lecture est marquée pour quelqu'un des Iours de la solitude.*

DE L'AVTORITE' DES EXERCICES DE S. IGNACE.

VN Escrivain du temps, peu affectionné à nostre Compagnie, a permis à sa plume de condamner la quatorziéme des Regles que Saint Ignace a données pour maintenir les ames dans les vrays sentimens de l'Eglise. Vous le pourrez voir un peu devant la fin de ce que nous avons mis icy pour le septiéme Iour

Voicy

Voicy les termes de ce Censeur : *Cette maniere de parler si foiblement & si indignement de la grace de* IESVS-CHRIST, *n'est propre qu'aux Peres les suistes, qui* b *ont des regles qui les obligent de ne pas s'arrester trop à prescher, & à inculquer la grace de* IESUS-CHRIST: *de peur qu'ils ne semblẽt destruire les forces du franc-arbitre, & supprimer les merites des bonnes œuvres. C'est pourquoy ou ils ne parlent point de la grace de* JESUS-CHRIST, *ou ils n'en parlent que pour en affoiblir la vertu, & en renverser le regne. Et l'on peut dire d'eux ce que S. Augustin a remarqué de Pelage, qu'il ne faisoit mention de la grace Chrestienne que par le nom seul; en sorte qu'il sembloit qu'il craignist seulement qu'on ne l'accusast de n'en avoir point parlé. Vous vous trompez, mes Peres; vous ne connoissez ny la vertu de la grace du nouvel homme, ny l'infirmité du franc-arbitre du vieux Adam.* Et en la marge il a mis ces mots. b *Inter regulas aliquot servandas à Patribus Societatis* IESV, *vt cum orthodoxa Ecclesia verè sentiant* 14. *regula.*

C'ét homme s'est laissé emporter à son impetuosité. Vn autre plus modeste que luy, pourroit bien se persuader qu'il n'appartient pas à un particulier inconnu comme luy, de censurer si asseurement l'opinion d'un Ordre considerable dans l'Eglise de Dieu pour sa doctrine; & qu'il ne luy sied gueres bien, de nous prononcer comme un oracle, *Vous vous trompez, mes Peres:* Et qu'à moins que d'estre trop attaché au jugement de ceux de son party, d'avoir oublié toute sorte de retenuë, & d'avoir entierement deposé la verité & l'apparence de l'humilité; il ne peut avoir si bonne opinion de soy-mesme qu'il nous die asseurement; *Vous ne connoissez ny la vertu de la grace du nouvel homme, ny l'infirmité du franc-arbitre du vieux Adam.* C'est tout

ce

ce que peut faire le Pape, ou vn Concile, lors qu'il definit quelque point de la Foy. L'Eglise ne reconnoist aucune autre puissance, qui sans temerité ose par sa propre authorité condamner d'erreur & d'ignorance ceux qui sont d'avis contraire au sien. Et d'avoir ainsi parlé d'vne chose approuvée & loüée authentiquement par le successeur de Saint Pierre: c'est ce qui ne pouvoit estre permis à vn Chrestien.

Ie ne croy pas que la chaleur de cét Escrivain vueille chercher sa defense dans S. Augustin: comme si ce grand Saint, cét admirable Docteur, luy avoit donné exemple de traitter le S. Siege avec tant de mespris; ou luy fournissoit quelque excuse pour la temerité de la censure qu'il a fait de la Conclusion que S. Ignace a tirée de la pensée & des mots de S. Augustin. Cét incomparable Docteur de la grace, de tout temps si mal entendu par plusieurs, dans le Livre de la grace de IESVS CHRIST, Chapitre quarante-septiéme, a couché ces mots. *En cette question où l'on dispute du franc-arbitre & de la grace de Dieu, il est difficile de faire bien le discernement, que lors qu'on defend le franc-arbitre, il semble que l'on nie la grace de Dieu: & pareillement qu'en establissant la grace de Dieu, il semble que l'on oste le franc-arbitre.*

La Sorbonne qui a donné la connoissance de la Theologie à Saint Ignace & à ses premiers Compagnons, & qui les a admis à ses Degrez aprés la rigueur des Examens, n'estoit pas si ignorante de la doctrine de S. Augustin, comme Calvin nous voudroit bien faire croire. Elle avoit donné cette impression à Saint Ignace, que la question qu'on expose aujourd'huy au jugement des femmes, est tres difficile;

comme S. Augustin l'a dit en plusieurs endroits & consequemment qu'il y a danger que se laissant aller à loüer beaucoup l'une ou l'autre des deux choses qu'il faut accorder ensemble, on ne prejudicie à la foiblesse des auditeurs : Et qu'il est necessaire d'user de grande circonspection en ce point-là de peur de jetter la simplicité des ignorans en l'heresie de Calvin & de Luther, en donnant trop à la grace & à la predestination de Dieu : ou de s'approcher de celle de Pelage, en deferant trop à nostre franc-arbitre.

Il n'y a point de jugement bien fait, qui ayant plusieurs fois oüy dire à S. Augustin que cette question ne se comprend que par fort peu de personnes, ne confesse que la prudence oblige ceux qui en doivent traitter, à examiner soigneusement leurs paroles, de peur qu'ils ne donnent sujet aux plus ignorans de se precipiter dans l'une ou dans l'autre de ces malheureuses extremitez. C'est pourquoy Saint Augustin ne fera pas condamner Saint Ignace, qui n'a rien dit où il n'ayt ce grand Docteur pour son guarant.

Je ne puis que je ne m'estonne de voir que ceux qui se vantent tant d'avoir bien leu Saint Augustin, repsennent en S. Ignace ce qu'il a pris dans S. Augustin. Mais je m'estonne bien plus de la hardiesse d'un homme, qui se professant defenseur de la grace de JESUS-CHRIST, s'est tant oublié du devoir d'un Chrestien, qu'il a osé condamner ce que le Pape avoit approuvé. Ce n'est pas merveille s'il s'est trompé, prenant les Regles que Saint Ignace a données pour toutes les personnes desireuses de se tenir dans la verité des sentimens de l'Eglise ; & que le Vicaire de JESUS-CHRIST a solemnellement receuës & autorisées pour telles ; comme si elles

eussent

eussent esté propres à nostre Compagnie. Ce n'est pas aussi chose bien estrange s'il a osé falsifier l'écrit de Saint Ignace, y ajoustant des mots qui sont contraires au dessein de l'Auteur, & disant : *Interregulas aliquot servandas à Patribus Societatis* Iesv. Quoy que ces mots, *à Patribus Societatis* Iesv, ne soient point dans Saint Ignace, & que ces Regles-là ayent esté proposées à tous les fideles Chrestiens de l'un & de l'autre sexe par N. S. P. Paul III. qui ne nous les a non plus appropriées que S. Ignace. Ce qui m'a fort surpris, c'est qu'il en soit venu jusqu'à condamner & à censurer ce que le souverain Tribunal de l'Eglise de Iesus Christ avoit receu, approuvé, autorisé & hautement loüé. C'est aussi ce qui m'a invité à mettre en cette piece de paix, faite pour la consolation d'une ame qui veut traitter seul à seul avec son Dieu, ce mot quelque peu querelleux : Et ce qui m'a obligé de produire à mon Lecteur, les propres termes de N. S. P. pour donner une si solide autorité aux pensées contenuës dans les Exercices de S. Ignace, que toutes les bonnes ames puissent s'y attacher avec asseurance, & s'y tenir en repos : Voicy les paroles de Paul III. dans le Bref qu'il a donné en faveur & à la recommandation du Livret de S. Ignace. I'ay laissé le commencement & la fin, je me suis contenté de mettre ce qui est definitif en cette matiere.

„ Nostre bien aymé fils, François de Borgia
„ Duc de Gandie, nous a fait supplier tres-hum-
„ blement, que nous fissions examiner les susdits
„ enseignemens & Exercices spirituels, & que
„ si nous les trouvions dignes d'approbation &
„ de loüange, nous les approuvassions, & les
„ recommandassions ; les autorisant en toute

„ autre maniere, ainſi qu'il appartient à la be-
„ nignité du Saint Siege, afin de les rendre
„ plus fructueux; & invitant les fideles à ſe
„ porter en plus grande quantité, & avec plus
„ de devotion à s'en ſervir. Novs donc qui
„ avons fait examiner leſdits enſeignemens &
„ Exercices, & qui avons trouvé par le témoi-
„ nage de noſtre bien-aymé fils Iean Cardinal
„ Preſtre du titre de S. Clement Eveſque de
„ Burgos Inquiſiteur; Et de noſtre tres-hono-
„ ré frere Philippes Eveſque de Saluces, noſtre
„ Vicaire general pour le Spirituel, en noſtre-
„ dite ville; Et pareillement de noſtre bien-ay-
„ mé fils Gilles Foſcararius Maiſtre de noſtre ſa-
„ cré Palais, & par le rapport qu'ils nous en ont
„ fait; qu'ils ſont remplis de pieté & de ſainte-
„ té; & qu'ils ſont & ſeront fort ſalutaires, &
„ tres-vtiles à l'edification, & au profit ſpirituel
„ des Fideles: Et qui avons auſſi égard, comme
„ il eſt bien raiſonnable, aux grands fruits qu'Ig-
„ nace, & la ſuſdite Compagnie inſtituée par
„ luy, porte ſans ceſſe par tout le monde; & au
„ tres-grand avantage que leſdits Exercices y
„ ont contribué: Novs ACCORDANS à la ſuſ-
„ dite requeſte; Eſtans pleinement informez.
„ Nous approuvons de noſtre authorité, pour
„ la teneur des preſentes, nous loüons, nous
„ affermiſſons par ce preſent eſcrit les Enſeigne-
„ mens & Exercices ſuſdits, avec toutes les
„ choſes qui y ſont compriſes, & chacune d'el-
les. *Documenta & Exercitia prædicta, ac omnia & ſingula in eis contenta, auctoritate prædicta, tenore præſentium, ex certa ſcientia noſtra, approbamus, collaudamus, ac præſentis ſcripti patrocinio communimus.* „ Exortans inſtamment au nom de
„ Dieu tous les Fideles Chreſtiens de l'vn & de
„ l'autre ſexe, à ce qu'ils veüillent ſe ſervir des

Enſeigne-

„ Enseignemens & Exercices si pieux, & s'y faire „ instruire en toute devotion.

C'est ainsi que parle le vray Oracle de l'Eglise de JESVS-CHRIST, pour imposer silence à tous ceux qui trouveroient dans le Livre de Saint Ignace quelque chose qui ne fust pas assez à leur goust, s'ils ne veulent paroistre infideles, en desavouant l'autorité infaillible du Pere commun de tous les Fideles. Les bonnes ames auront pour ce petit Extrait la veneration que merite l'Ouvrage d'où il a esté pris.

POVR LE SOIR DE LA PREPARATION AVX EXERCICES.

ANNOTATIONS
Qui servent d'éclaircissement aux Exercices pour ayder celuy qui les donnera, & celuy qui les prendra.

LA premiere Annonciation est, que ces mots, *Exercices Spirituels*, comprend toutes les operations de l'ame, ausquelles nous sommes aydez par le Saint Esprit, Comme seroit examiner sa conscience, mediter, contempler, prier mentalement ou vocalement, selon qu'il se deduira cy apres. Car tout ainsi que se promener, marcher, & courir, sont des Exercices corporels, aussi preparer son ame à oster ses affections dereglées, & en suite à rechercher & à reconnoistre la volonté de Dieu sur le dessein de nostre vie pour nostre salut, ce sont des Exercices spirituels.

La seconde est : Que celuy qui donne à un autre la maniere & l'ordre de mediter ou de contempler, luy doit exposer fidelement la matiere de la Meditation ou Contemplation, en parcourant seulement les principaux Points legerement: afin que celuy qui doit mediter ayant oüy le veritable fondement de l'histoire, discoure là-dessus & forme luy-mesme ses raisonnemens. Car ayant trouvé par son propre travail, ou receu de la lumiere divine quelque éclaircissement, ou une plus nette conception de l'histoire, il y prendra plus de plaisir, & en tirera plus de fruit qu'il ne feroit si la chose luy eust esté declarée plus au long par un autre. Estant vray que ce n'est pas la grande connoissance, mais le sentiment & le goust interieur des choses qui donne satisfaction à l'ame.

La troisiéme est : Qu'en tous les Exercices suivans, l'entendement operant dans le raisonnement, & la volonté dans les affections, il est besoin de nous tenir plus dans le respect, quand nous parlons avec Dieu ou avec les Saints, soit de cœur, soit de bouche, que tandis que nous employons nostre raison à la recherche de la connoissance.

La quatriéme est : Qu'encore que l'on assigne quatre Semaines aux Exercices, comme ils ont quatre parties, chaque Semaine respondant à sa partie, de sorte que la premiere Semaine s'employe en la Consideration des pechez, la seconde en la vie de N. Seigneur jusqu'à son entrée en la ville de Ierusalem le jour des Rameaux; la troisiéme en sa Passion, & la quatriéme en sa Resurrection, & en son Ascension, avec les trois manieres de prier : Toutefois il ne faut pas prendre si estroitement ces Semaines-là, que l'on donne par necessité sept ou huit jours à chacune. Car comme

comme les uns obtiennent plutoſt ce qu'ils pretendent, par exemple dans la premiere Semaine la douleur de leurs pechez & les larmes pour les pleurer, les autres n'y arrivent que plus tard: Quelques-uns auſſi ſont plus agitez & plus eſprouvez par divers eſprits, les autres moins: Il eſt par fois expedient d'abreger ou de prolonger une Semaine, eu eſgard à ce qu'elle contient. C'eſt toutefois la couſtume de reduire tout le temps des Exercices à trente jours ou environ.

La cinquiéme eſt: Qu'il eſt fort vtile à celuy qui prend les Exercices d'y venir avec un grand courage, & d'offrir liberalement à Dieu ſon Createur toute ſon affection & toute ſa liberté, afin que ſuivant ſon plaiſir il diſpoſe de luy & de tout ce qui luy appartient en la maniere qu'il pourra luy rendre plus de ſervice.

La ſixiéme: Que ſi celuy qui donne les Exercices s'apperçoit qu'il n'arrive à celuy qui les prend aucuns mouvemens ſpirituels de conſolation ou de triſteſſe, ou d'agitation de divers eſprits, il ſe doit ſoigneuſement enquerir s'il fait ſes Meditations aux heures aſſignées, & en quelle façon, & s'il eſt exact en l'obſervation de toutes les Additions, luy demandant compte de tous ces Points.

La ſeptiéme eſt: Que ſi celuy qui conduit un autre dans les Exercices remarque qu'il ſoit en deſolation, & preſſé de quelque tentation, il ſe doit garder de ſe montrer fâcheux & ſevere envers luy, ſe rendant plutoſt facile & complaiſant, l'affermiſſant en la reſolution d'agir apres courageuſement, & luy deſcouvrant les ruſes de l'ennemy, pour le diſpoſer à la conſolation qui ne tardera gueres à venir.

La huitiéme eſt: Qu'aux occurrences des conſolations

consolations & desolations de celuy qui fait les Exercices, & en toutes autres finesses de Satan, on se pourra servir des Regles qui sont pour les premieres Semaines du discernement des divers esprits.

La neufviéme est : Que lors que celuy qui prend les Exercices n'a aucune experience des choses spirituelles, & pour cette cause se trouve travaillé de tentations grossieres & manifestes dans la premiere Semaine, voyant des-lors ces obstacles à la continuation du service divin, comme sont l'ennuy, l'inquietude, la honte, la crainte, ou esgard à l'honneur mondain : pour lors celuy qui se conduit ne se doit point servir des Regles du discernement des Esprits qui sont pour la Seconde Semaine, mais seulement de celles qui se donnent dans la premiere Semaine : parce que celles-là nuiroient autant à l'autre à cause de leur subtilité qui surpasse la portée de son esprit ; comme celles-cy luy serviront.

La dixiéme est : Qu'au cas que celuy qui s'exerce soit assailly de tentations qui viennent sous l'apparence du bien, il faudra le fortifier avec les Regles de la seconde Semaine. Car pour l'ordinaire l'ennemy du genre humain attaque sous couleur de bien plustost ceux qui sont dés-ja entrez en la vie illuminative, qui respond aux Exercices de la seconde Semaine, que ceux qui sont encore en la purgative, c'est à dire dans les Exercices, de la premiere Semaine.

L'onziéme est : Qu'il est important à celuy qui est dans les Exercices de la premiere Semaine, de ne sçavoir point ce qu'il doit faire en la seconde : & de travailler soigneusement pour obtenir ce qu'il cherche, tout de mesme que si apres il ne devoit trouver rien de bon.

La douziéme eſt : Qu'il faut avertir celuy qui fait les Exercices, que devant employer une heure entiere en chaque Exercice des cinq qui ſeront mis cy-aprés, il faut qu'il ſe donne cette ſatisfaction d'eſtre aſſeuré qu'il a plûtoſt prolongé qu'acourcy ſon temps. Il n'eſt que trop ordinaire au malin eſprit de faire qu'on retranche quelque peu du temps aſſigné pour la Meditation.

La treziéme : Qu'eſtant bien-aiſé de mettre une heure entiere en l'Oraiſon quand on y trouve de la conſolation, & au contraire eſtant tres-difficile de l'y employer quand on eſt en deſolation, il faut touſiours combattre contre la tentation & la deſolation continuant ſon Exercice au delà de l'heure, afin que nous demeurions victorieux. Par ce moyen nous apprendrons non ſeulement à tenir teſte à noſtre ennemy, mais auſſi à le ſurmonter.

La quatorziéme eſt ; Que ſi celuy qui eſt aux Exercices ſe trouve plein de conſolation & de grande ferveur, il faut le prevenir de peur qu'il ne s'oblige par quelque vœu fait avec inconſideration & precipitation : A quoy il faut pourvoir dautant plus diligemment que ſon eſprit eſt plus foible & plus inconſtant. Car bien qu'on puiſſe ſagement porter quelqu'un à entrer en Religion, où eſtant il faudra faire vœu d'Obeiſſance, de Pauvreté, & de Chaſteté : Combien auſſi que l'œuvre faite par vœu, ſoit de plus grand merite que celle qui ſe fait ſans vœu : ſi eſt-ce qu'il faut avoir un tres-grand égard à la diſpoſition de chaque perſonne. Il faut auſſi penſer attentivement quelle commodité ou incommodité ſe peut preſenter en l'accommodement de ce à quoy on ſe veut obliger par vœu.

La quinziéme eſt : Que celuy qui donne les

Exercices ne doit pas porter l'autre plus à la pauvreté & à en faire vœu, qu'au contraire, ny à une façon de vie plus qu'à une autre. Parce que quoy qu'il soit permis & meritoire de porter hors les Exercices au Celibat, à la Religion, & à toute autre perfection Evangelique, tous ceux que l'on connoist y estre propres, veu leur naturel & leurs qualitez : toutesfois il est bien plus seur & beaucoup meilleur de ne s'ingerer point à-cela durant les Exercices ; cherchant plutost la volonté de Dieu, & attendant que N. S. & Createur se communique luy-mesme à l'ame qui luy est affectionnée, & par ses doux embrassemens la dispose à son amour & à son service, comme il jugera estre le meilleur. C'est pourquoy le Directeur des Exercices se doit tenir en equilibre & permettre que le Createur traitte de cette affaire luy-mesme immediatement avec sa creature, & elle reciproquement avec luy.

La seiziéme est: Qu'afin que Nostre Seigneur & Createur opere luy-mesme plus certainement en sa creature, s'il arrive que l'ame se sente portée & affectionnée à quelque chose qui ne soit pas assez bonne devant luy, il se faut efforcer de tout son pouvoir de la porter au contraire : Par exemple si elle se sent attirée à un Benefice ou à une charge, non pas dans la veüe de la gloire de Dieu, & du salut de plusieurs ames, mais seulement pour des commoditez & des interests temporels ; il la faut fortement pousser au contraire, luy conseillant qu'elle fasse des prieres continuelles, & d'autres œuvres saintes, & qu'elle demande à la bonté de Dieu la grace de se mettre tellement entre ses mains, qu'elle ne desire plus ce benefice ou cette dignité, sinon ayant tellement changé sa premiere inclination, qu'elle ne consente point à posseder chose aucune pour

pour autre consideration que de l'honneur de Dieu.

La dix-septiéme est : Que le Directeur doit sçavoir au vray les divers mouvemens & les pensées qui viendront de la part des Esprits divers ; combien qu'il ne doive pas entrer en connoissance des pechez & des propres sentimens de celuy qu'il conduit. A mesure qu'il reconnoistra en luy plus ou moins de profit, il pourra luy donner quelques Exercices spirituels propres pour l'estat present de son ame.

La dix-huictiéme est : Qu'il faut accommoder les Exercices à celuy qui les fait, ayant égard à son âge, à sa capacité, & à son naturel: ne chargeant pas un homme grossier, foible, & infirme de ce qu'il ne peut porter commodement, & avec fruit. Pareillement selon la fin qu'un chacun se propose, il faut luy donner ce qui peut principalement l'y ayder. Parquoy à celuy qui veut seulement se faire instruire pour arriver à quelque degré de vertu, où il puisse avoir le repos de son ame, on luy peut donner premierement l'Examen particulier, & puis le general, & ensemble la maniere de faire au matin une demy-heure d'oraison sur la consideration des Commandemens de Dieu, & des pechez mortels. De plus il faudra luy conseiller qu'il se confesse toutes les Semaines, & qu'il se communie tous les huit ou quinze iours, s'il s'y sent porté. Cette sorte d'Exercices convient proprement aux ignorans, ausquels il faudra aussi donner l'explication des Commandemens de Dieu & de ceux de l'Eglise, des sept capitaux, des cinq sens, & des œuvres de misericorde. Semblablement si le Directeur voit que celuy qui prend les Exercices soit de petite complexion, & qu'il ayt peu de capacité, & que

l'on n'en puisse guere esperer de fruit, ce sera mieux fait de luy ordonner quelques vns des Exercices plus aisez, iusqu'à la Confession des pechez : Et apres luy donner quelques examens de conscience, avec vne pratique de confession, pour conserver ce qu'il aura gagné de bien pour son ame. Mais il ne faudra point passer aux Elections, ny à d'autres Exercices qu'à ceux de la premiere Semaine: principalement lors qu'il s'en presentera d'autres qu'on pourra servir plus fructueusement, & que le temps ne permettra pas de vacquer a tous amplement.

La dix-neufviéme est : Qu'à celuy qui est occupé aux affaires publiques, ou à d'autres lesquelles il ne peut raisonnablement laisser, soit qu'il y ayt de l'esprit & de l'étudé, ou non, s'il a vne heure & demie par iour pour faire quelques Exercices, il faudra luy declarer premierement pour quelle fin l'homme a esté creé. Et puis on luy expliquera l'Examen particulier par l'espace d'vne demy heure : En suite le general, avec la maniere de se bien confesser & communier: Luy enchargeant de plus que trois iours de suite il face le matin vne heure de Meditation sur le premier, sur le second, & sur le troisiéme peché : Et les trois iours suivans qu'il medite à la mesme heure le progrez des pechez, & trois autres iours les peines dont Dieu chastie le peché en l'autre vie.

Il luy faudra aussi dicter les dix Additions dans le temps des trois susdites Meditations.

Quant aux mysteres de N. Seigneur IESVS-CHRIST, on y gardera la façon de mediter qui est amplement deduite dans les Exercices.

La vingtiéme est : Que quelqu'vn estant degagé de toutes affaires, & desireux de faire le plus grand profit de son ame, il faut luy donner tous

tous les Exercices au meſme ordre qu'ils ſont couchez. Il eſt bon de luy en laiſſer les principaux Points par eſcrit, afin qu'ils ne ſe derobent à ſa memoire. Il en retirera pour l'ordinaire d'autant plus de fruit, qu'il ſe ſequeſtrera davantage de ſes amys, & de tous ceux de ſa connoiſſance, & de tout ſoin des affaires humaines. Comme ſi quittant ſa demeure ordinaire il ſe retire en quelque logis ou cabinet plus écarté d'où il puiſſe ſortir librement & commodement quand il voudra pour aller à la Meſſe, & le ſoir à Veſpres ſans rencontrer aucune perſonne de connoiſſance. Entre les commoditez qu'il tirera de cette retraite, ces trois icy ſont les principales. La premiere, que ſe ſeparant ainſi de ſes amys, & de toutes affaires moins bien reglées, il meritera que Dieu luy departe ſa grace abondamment. La ſeconde, que cette ſolitude faiſant que ſon eſprit ſoit moins diſtrait qu'auparavant, toutes ſes forces eſtant ramaſſées en la penſée de ſervir à ſon Createur, & de pourvoir à ſon ſalut, il employera bien plus aiſément ſes puiſſances naturelles à chercher ce qu'il deſire tant. La troiſiéme, que plus l'ame eſt ſeparée des creatures & comme ſolitaire, plus elle eſt propre pour aller à Dieu, & le trouver: duquel plus elle s'approche, auſſi ſe diſpoſe-t'elle mieux à recevoir les faveurs de ſa bonté.

POVR LE PREMIER IOVR DES EXERCICES.

Certaines Additions tres vtiles pour faire mieux les Exercices, & y obtenir ce que l'on deſire.

LA premiere eſt: Qu'aprés m'eſtre couché, devant que de m'endormir je penſe par l'eſ-

pace d'un *Ave Maria* à l'heure qu'il me faudra lever, & à la Meditation que j'ay à faire, en remarquant les Points briévement.

La seconde : Qu'auſſi toſt que je ſeray éveillé, chaſſant toute autre penſée, j'applique mon eſprit à ce que je dois mediter au premier Exercice qu'il me faut faire à minuit : Et que pour me donner plus de honte & de confuſion je me propoſe cét exemple : Avec quelle rougeur, & confuſion, & avec quelle crainte un ſoldat comparoiſtroit devant ſon Roy & toute la Cour, eſtant convaincu d'avoir grandement offenſé ſa Majeſté, aprés en avoir receu pluſieurs grands & ſignalez bienfaits. De meſme au ſecond Exercice me ſouvenant combien j'ay offenſé Dieu, je me figureray que je ſuis chargé de chaiſnes pour eſtre incontinent preſenté devant le Juge ſouverain à guiſe d'un ſcelerat, que l'on conduit les fers aux pieds au tribunal du Juge Criminel. Je m'habilleray m'entretenant de ces penſées, ou d'autres approchantes du ſujet que je dois mediter.

La troiſiéme : Qu'eſtant éloigné de l'Oratoire un pas ou deux je m'arreſte tant ſoit peu, approchant de l'eſpace d'un *Pater* ; & que portant ma penſée au Ciel, je conſidere JESUS mon Sauveur comme preſent, & prenant garde à ce que je vay faire ; apres quoy je luy feray en toute humilité une profonde reverence.

La quatriéme : Que je commence la Meditation, tantoſt proſterné contre terre, ou couché ſur le dos, tantoſt aſſis ou débout, & me tenant en la poſture par laquelle j'eſpereray d'obtenir plus aiſément ce que je deſire. En quoy il faut remarquer ces deux choſes. La premiere, que ſi eſtant à genoux, ou en quelque autre ſituation que ce ſoit, je viens à bout de tout ce que je pretens,

pretens, il ne me faut rien chercher davantage: La seconde, que ie me dois arrester au point où i'auray trouvé la devotion que ie cherchois, sans me mettre en peine de passer outre, iusqu'à ce que ie me sois satisfait.

La cinquiéme : Qu'ayant achevé mon Exercice, ie considere à part moy, estant assis, ou me promenant environ vn quart d'heure, comment ma Meditation ou Contemplation a reussi : Et si le succez a esté mauvais, que i'en cherche les causes, me repentant de ma faute, & proposant de m'en corriger : si au contraire il a esté bon, que i'en remercie Dieu, proposant de garder aprés la mesme methode.

La sixiéme: Que ie chasse les pensées qui donnent de la ioye, comme celle de la glorieuse Resurrection : parce que toute telle pensée empesche les larmes & la douleur de mes pechez que ie dois procurer maintenant, m'occupant plutost en la memoire de la mort, ou du Iugement.

La septiéme : Que pour la mesme raison ie me prive de toute clarté, fermant la porte & les fenestres pour le peu de temps que i'ay à estre là, excepté quand il me faudra lire ou prendre ma refection.

La huictiéme : Que ie m'abstienne principalement de rire, & des paroles qui y portent.

La neufviéme : Que ie ne iette les yeux sur personne, sinon quand il sera besoin de salüer quelqu'vn, ou de prendre congé de luy.

La dixiéme : Que i'accompagneray mes Exercices de quelque penitence interieure, ou exterieure. L'interieure est la douleur des pechez que nous avons commis : elle comprend vn ferme propos de nous garder tant de ceux-là, que de tous autres. L'exterieure est le fruit de l'interieure, & c'est vn certain chastiment des

fautes qu'on a commises, qui se peut pratiquer principalement en trois façons. Premierement touchant le vivre, se retranchant non seulement de quelque chose superfluë, (ce qui appartient à la Temperance, & non à la Penitence) mais aussi de ce qui est convenable pour l'entretien du corps. Ce qui se fait d'autant mieux, qu'on se souſtrait plus de la nourriture, prenant toûjours garde que la nature n'en soit gastée, ou abbatuë, & trop affoiblie. En second lieu, touchant le dormir & le coucher, rejettât non seulement toute delicatesse, mais encore la commodité tant qu'on le pourra faire sans danger d'interesser sa santé. C'est pourquoy il ne faut rien oster du sommeil, sinon quelque peu, pour moderer la coustume de trop dormir si quelqu'un y estoit sujet. Troisiémement matant sa chair, & luy faisant sentir de la douleur, portant la haire, le cilice, la ceinture, des chaisnettes de fer, se donnant la discipline, & pratiquant les autres sortes d'austerités. En quoy toutefois il semble qu'il est plus expedient, que le sentiment de la douleur s'arreste en la chair, sans penetrer jusqu'aux os avec danger de maladie. Pour cette cause nous nous servirons principalement de disciplines à petites cordelettes qui font mal aux parties exterieures, mais ne penetrent point si avant, qu'elles puissent nuire à la santé.

De plus il faut remarquer ces quatre choses.

La premiere touchant la Penitence, que l'exterieure sert à trois choses. A sçavoir pour satisfaire quelque peu pour les pechez passez: Pour se vaincre soy-mesme, assujettissant mieux la sensualité à la raison: Enfin pour impetrer quelque grace que nous desirons, comme une grande contrition, une abondance de larmes, ou pour nos pechez, ou à cause des tourmens de

N. Seigneur ; ou bien l'eſclairciſſement de quelque doute qui nous tenoit en peine.

La ſeconde : Que les deux premieres additions ne ſont que pour les Meditations de minuit & du point du jour : & que la quatriéme ne ſe doit jamais pratiquer dans l'Egliſe ou devant le monde, mais ſeulement à la maiſon, & en ſecret.

La troiſiéme : Que lors que celuy qui fait les Exercices ne peut eſtre touché comme il deſire, ſoit de douleur, ſoit de conſolation, il eſt bon qu'il faſſe quelque changement en ſon vivre, en ſon dormir, & aux autres ſortes de penitence; en pratiquant une durant trois jours, & la laiſſant les deux ou trois iours ſuivants, ſelon qu'il aura beſoin d'en faire plus ou moins. Davantage, pource que ſouvent nous laiſſons ces penitences là par affection ſenſuelle, ou pour quelque erreur de jugement, nous perſuadant que noſtre complexion naturelle ne les ſçauroit porter ſans bleſſer notablement la ſanté : & au contraire nous excedons quelquesfois en la maceration du corps, nous fiant par trop en nos forces : changeant, ainſi qu'à eſté dit, les ſortes de Penitence, & les prenant & laiſſant de fois à autre, il arrive ſouvent que noſtre tres-benin Seigneur qui connoiſt tres-parfaitement noſtre nature, fait voir à un chacun ce qui luy eſt vtile.

La quatriéme : Qu'on faſſe l'Examen particulier pour ſe garder des fautes & negligences que l'on a commiſes aux Exercices & Additions: ce qu'il faudra faire encore durant les trois Semaines ſuivantes.

POVR LE II. IOVR.

Examen particulier comprenant trois temps, pour le bon propos, & pour les deux reveües.

LE premier temps, c'eſt celuy du matin, auquel il faut auſſi-toſt qu'on eſt levé propoſer de ſe garder ſoigneuſement de tomber en quelque peché ou vice particulier, dont on deſire de s'amender.

Le ſecond, c'eſt vers le Midy. Lors il faut demander à Dieu la grace de ſe ſouvenir combien de fois on eſt tombé en ce peché ou defaut particulier, & de s'en garder à l'avenir. Aprés quoy il en faut faire la recherche, s'examinant ſur ce vice-là, & parcourir tout le temps qui s'eſt paſsé depuis l'heure du lever iuſqu'à lors, remarquant combien de fois on y eſt tombé, & faiſant autant de traits en la premiere ligne de la figure ſuivante. Cela fait, il faut propoſer derechef de s'en garder mieux le reſte du Iour.

Le troiſiéme, c'eſt aprés ſouper, où il faut faire la ſeconde reveuë, & parcourir toutes les heures eſcoulées depuis la recherche precedente iuſqu'à celle-là; ſe reſſouvenant du nombre des fois qu'on y a manqué, & marquant autant de Points en la ſeconde ligne de meſme figure faite à ce deſſein.

Quatre Additions utiles pour extirper plus aiſement & plus promptement quelque vice que ce ſoit.

LA premiere eſt: Qu'à chaque fois que l'homme tombera en cette faute, portant la main

à

à l'estomac il se repente de sa cheute; ce que l'on peut faire mesme devant les autres, sans qu'ils s'en apperçoivent.

La seconde est: Qu'au soir comptant les Points des deux lignes, & comparant ceux de la ligne du premier Examen avec ceux de la ligne du second, il prenne garde si du premier Examen au second il y a eu quelque amandement.

La troisiéme qu'il compare les Examens du Iour precedent avec ceux du suivant, regardant s'il s'est amendé.

La quatriéme : Que comparant ainsi les Examens de deux Semaines, il voye s'il s'est corrigé ou non.

Il faut aussi remarquer qu'en la figure suivante les premieres lignes qui sont les plus longues, sont pour le premier Iour ; à sçavoir pour le Dimanche, les secondes pour le Lundy un peu plus courtes, & ainsi consecutivement : Estant bien raisonnable que le nombre des fautes se diminue chaque Iour.

Dimanche. ——— ———
Lundy. ——— ——— ———
Mardy. ——— ———
Mercredy. — ———
Ieudy. — ———
Vendredy. ———
Samedy. —

Examen general de la conscience, tres-utile pour la purgation de l'ame, & pour la Confession des pechez.

IE presuppose comme chose certaine qu'il arrive trois sortes de pensées à l'homme, d'ont l'une procede

procede de ſon propre mouvement ; les deux autres proviennent de dehors, ſçavoir eſt de la ſuggeſtion du bon ou du mauvais eſprit.

De la Penſée.

ON peut en deux façons tirer du merite de la mauvaiſe penſée en matiere de peché mortel, de laquelle nous parlons icy : Premierement, ſi lors que la penſée de faire quelque peché mortel ſe preſentant on luy reſiſte, on la chaſſe ſoudainement : Secondement, ſi la mauvaiſe penſée ayant eſté repouſſée une & deux fois, & ce neantmoins retournant bien-toſt apres, on luy reſiſte continuellement, juſqu'à ce qu'on l'ayt entierement vaincue. Et ce dernier genre de victoire eſt beaucoup plus excellent que le premier. Mais celuy-là peché venielle-ment en la penſée du peché mortel qui s'y arreſte quelque peu, comme l'eſcoutant, ou prend quelque petit plaiſir au chatoüillement du ſens, ou bien eſt negligent à le rejetter. Quant au peché mortel il ſe commet par penſée en deux façons. Premierement, lors qu'en quelque maniere que ce ſoit on preſte conſentement à la penſée du peché : En ſecond lieu quand on accomplit le peché par œuvre : en quoy on peche plus griéfvement pour trois raiſons. C'eſt à ſçavoir parce qu'on s'y entretient plus long-temps : on s'y porte avec plus d'ardeur, & on nuit aux autres leur portant ſcandale.

De la Parole.

IL y a auſſi pluſieurs façons d'offenſer Dieu par parole, par exemple en blaſphemant & en jurant. Car il ne faut point du tout jurer, ny par le

le Createur, ny par aucune creature, sinon avec ces trois conditions, verité, necessité, & reverence. Et il faut entendre par cette obligation qu'on a d'affermir, non pas toute sorte de verité mais seulement celle qui concerne un bien notable, spirituel, corporel, ou temporel. Nous appellons aussi reverence quand celuy qui profere le nom de Dieu, a soin que l'honneur qui est deu à N. Createur & Seigneur luy soit rendu.

Or il faut sçavoir que bien que le jurement par le Createur fait temerairement & en vain, soit plus grand peché que le jurement fait par la creature : il est toutefois plus difficile de jurer licitement par la creature que par le Createur, gardant les circonstances que nous avons dit se devoir garder. Premierement parce que, en faisant mention de la creature lors que nous jurõs, nous ne sommes pas tant émeus à prendre garde que nous jurions avec verité & necessité, comme nous serions si nous nommions le Createur de toutes choses. Secondement par ce que nous sommes bien moins excitez à respecter Dieu, nommant la creature que proferant le nõ de Dieu. C'est pourquoy on permet plus aisément aux parfaits qu'aux grossiers & ignorãs de jurer par les creatures: parce que les parfaits par le continuel exercice de la contemplation ayans l'entendement fort éclairé, ils voyent de plus prés, & recõnoissent mieux que Dieu est en toute creature selon son essence, sa presence & sa puissance, & par ce moyen sont mieux disposez à le respecter dignemẽt en jurant, que les autres qui ne sont encore arrivez à ce degré là de perfection. Troisiémement, parce que faisant coutume de jurer par les creatures, il y auroit danger d'idolatres, ce qui est beaucoup plus à craindre dans les imparfaits que dans les parfaits.

Il

Il faut auſſi éviter, entres les autres pechez de la langue les paroles oiſeuſes, telles que ſont celles qui ne ſervent ny à celuy qui les profere, ny à aucun autre, & qui ne ſont dites à deſſein de profiter. Mais il ne faut pas prendre pour parole oiſeuſe celle qui de ſoy meſme viſe au bien ſpirituel, ſoit de noſtre ame, ſoit du prochain, ou à celuy du corps, ou meſme à l'intereſt temporel, ou qui s'y rapporte, & qui ſe dit à cette intention là: combien que celuy qui parle traite d'affaires alienez de ſon eſtat, comme ſi un Religieux parloit de la guerre ou du trafic. Au reſte la parole dreſſée à une bonne fin eſt meritoire: mais ſi elle eſt proferée inutilement, ou à mauvaiſe intention, c'eſt un peché.

Il faut auſſi compter entre les pechez de la langue, le menſonge, le faux-témoignage, la detraction: car il ne faut point detracter, ny murmurer d'autruy. Et revelant le peché d'un autre, qui ſoit mortel, & ne ſoit point connu de pluſieurs, ſi on le fait à mauvais deſſein, ou avec un prejudice notable pour la renommée du prochain, on peche auſſi mortellement. On ne pecheroit que veniellement, ſi on ne faiſoit autre choſe que de reveler vn peché veniel.

Ajoûtez à cecy que tout autant de fois que nous découvrons mal à propos le vice ou le defaut d'autruy, nous deſcouvrons tout enſemble le noſtre. Que ſi noſtre intention eſt droite nous pourrons parler des manquemens du prochain en deux manieres: Premierement ſi ſon peché eſt public, comme eſt celuy des femmes abandonnées, ou des perſonnes condamnées en Iugement; ou s'il eſt pernicieux aux autres: un tel homme faiſant communement tomber en peché tous ceux dont il infecte le cœur par ſa converſation.

Seconde

Secondement quand on declare le peché secret de quelqu'un à un autre, par le moyen duquel il puisse luy-mesme en estre retiré; pourveu qu'on se le promette problablement.

On pourroit mettre entre les pechez de la langue, les brocards, les injures, & autres semblables, que le Directeur des Exercices deduira comme il jugera estre à propos.

De l'œuvre.

QVand quelqu'un considere les Commandemens de Dieu & de l'Eglise, & les ordonnances de ses Superieurs, il doit sçavoir que toutes les actions par lesquelles il y contrevient sont des pechez veniels ou mortels, eu esgard à toutes les circonstances. Or il faut rapporter aux ordonnances des Superieurs les Brefs des Papes, qui ont coustume de se donner & publier contre les infideles, ou pour la paix entre les Chrestiens, par lesquels on invite les Fideles à se Confesser & Communier: Et qui que ce soit qui mépriſe & enfraint les saintes exhortations & ordonnances des Superieurs de l'Eglise, sans doute il peche griefvement.

Pratique de l'Examen general de la conscience, comprenant cinq Points.

LE premier Point; Rendre graces à Dieu pour les biens-faits receus de luy.

Le second; Demander la grace pour connoistre & pour effacer nos pechez.

Le troisiéme; Faire rendre compte à nostre ame des pechez commis ce jour-là parcourant toutes les heures depuis que nous sommes levez, & examinant nos penſées, nos paroles, & nos

nos œuvres, avec le meſme ordre qu'en l'Examen particulier.

La quatriéme : demander pardon des pechez commis.

Le cinquiéme : propoſer de s'amender avec l'ayde de la grace de Dieu : & à la fin reciter une fois le *Pater noſter*.

L'vſage de la Confeſſion generale, & de la Communion.

DE la Confeſſion generale faite volontairement on tire ces trois avantages entre plusieurs autres.

Le premier : Que, bien que celuy qui ſe confeſſe au moins une fois par an, ne ſoit point obligé à ſe confeſſer generalement : ſi toutefois il s'y aſſujettit, il luy en revient beaucoup plus de profit & de merite, à cauſe de la douleur qu'il conçoit bien plus vive & plus forte de tous les pechez, & de toute la meſchanceté de ſa vie paſſée.

Le ſecond : Parce que les exercices ſpirituels luy ayant fait connoiſtre la nature & la griefveté des pechez, bien plus clairement qu'il ne la connoiſſoit auparavant, il en retirera d'autant plus de profit & de merite.

La troiſiéme : Parce qu'il eſt bien raiſonnable que celuy qui s'eſt ainſi confeſſé & preparé, ſoit bien plus propre pour faire la ſainte Communion, qui ayde grandement à fuir le peché, & à ſe conſerver, & meſme à croiſtre en grace.

Au ſurplus la Confeſſion generale ne ſe peut faire plus commodement qu'aprés les Exercices de la premiere Semaine.

POVR

POVR LE 11. IOVR.

Quelques Regles pour discerner les mouvemens de l'ame causez par les divers Esprits, afin d'admettre seulement les bons, & de rejetter les mauvais.

Il faut remarquer qu'elles conviennent principalement aux Exercices de la premiere Semaine.

LA premiere Regle est : Que l'ennemy a coutume de representer presque tousiours les allechemens de la chair, & les chatoüillemens des sens à ceux qui tombent aisement en peché mortel, & ajoutent peché sur peché : afin qu'il les tienne tousiours remplys de pechez, & que sans cesse ils en augmentent le monceau. Et au contratre le bon Esprit leur pique incessamment la conscience, & par le moyen de la syndereſe & de la raison, il leur donne horreur du peché.

La seconde : Que le mauvais Esprit cause des facheries, des scrupules, des raisons fausses & autres semblables troubles en ceux qui entreprennent soigneusement de se purger de tous vices & pechez, & qui s'avancent de plus en plus au service de Dieu : C'est pour empescher le profit qu'ils font. Au contraire il appartient proprement au bon Esprit, & il luy est ordinaire d'encourager & de fortifier ceux qui font bien, les consolant, leur procurant des larmes de devotion, illuminant leur entendement, les tenant en paix, & les delivrant de tous obstacles, afin qu'ils aillent toûjours plus avant en ce qui est des bonnes œuvres.

La troisiéme : Que l'on connoit que la consolation

lation eſt proprement ſpirituelle, c'eſt à dire qu'elle vient aſſeurement du bon Eſprit, quand l'ame touchée & meüe interieurement s'enflamme & s'embraſe tellement de l'amour de ſon Createur, qu'elle ne peut plus s'affectionner à aucune creature, ſinon pour l'amour de luy, & pareillement quand on verſe des larmes, qui portent à cét amour-là, ſoit qu'elles viennent de la douleur de nos pechez, ou de la Meditation de la Paſſion de N. Seigneur, ou bien de quelque autre cauſe dreſſée au culte & à l'honneur de Dieu. En vn mot on peut appeller conſolation tout accroiſſement de Foy, d'Eſperance, & de Charité : comme encore toute ioye qui porte ordinairement l'ame à la Meditation des choſes celeſtes, à la recherche du ſalut, & à ſe mettre bien avec Dieu.

La quatriéme : Qu'au contraire on appelle deſolation ſpirituelle, tout obſcurciſſement & trouble d'eſprit, toute affection aux choſes baſſes & terreſtres; & enfin toute inquietude, agitation ou tentation qui nous fait défier de noſtre ſalut, & qui nous dérobe l'Eſperance & la Charité, d'où vient que l'ame ſe ſent triſte, atiedie, & engourdie, deſeſperant preſque de la clemence de ſon Createur. Car comme la conſolation eſt oppoſée à la deſolation : de meſme les penſées qui naiſſent de l'vne & de l'autre ſont entierement contraires par entr'elles.

La cinquiéme: Que durant la deſolation il ne faut rien conclurre ny innover touchant le deſſein qu'on avoit pris pour le genre de vie. Mais il faut demeurer ferme en ce qu'on avoit determiné auparavant, c'eſt à dire lors qu'on eſtoit dans la conſolation. Parce que comme c'eſt le bon Eſprit qui nous gouverne durant la conſolation plutoſt que le noſtre : auſſi quand on eſt en deſo

desolation, on est pousſé du mauvais esprit qui ne porte jamais à rien de bien.

La sixiéme : Qu'encore que celuy qui est affligé de desolation ne doive point changer ses resolutions precedentes ; ce sera neantmoins bien fait de se munir & fortifier contre la desolation, insistant davantage à l'Oraison, s'examinant soy-mesme, & faisant quelque penitence à cette fin.

La septiéme : Que tandis que nous sommes travaillés de la desolation que nous devons penser que Dieu nous laisse pour lors à nous mesmes à dessein de nous éprouver, afin que nous nous opposions aux assauts de l'ennemy, mesmes avec nos forces naturelles: C'est ce que sans doute nous pouvons faire, assistez de la grace divine, qui ne nous delaisse point, bien que lors nous ne la sentions pas, Nostre Seigneur ayant soustrait la ferveur de la Charité qui nous animoit auparavant, mais nous ayant laissé assez de grace pour faire le bien, & pour nous sauver.

La huitiéme: Que la patience sert grandement à celuy qui est importuné d'vne tentation, comme estant proprement opposée au trouble & à la vexation de l'esprit, & luy resistant directement: il faut aussi qu'il pense, & qu'il se promette que la consolation reviendra bien-tost ; nommément s'il s'efforce de rompre le coup de la desolation par les industries marquées en la sixiéme Regle.

La neufiéme : Que les causes de la desolation sont principalement trois. La premiere : nostre paresse & tiedeur dans les Exercices de devotion qui merite que nous soyons privez de la consolation divine. La seconde : pour faire voir quels nous sommes, & comment nous nous employons au service, & à l'honneur de Dieu,

sans recevoir de luy cette solde de consolation & de dons spirituels. La troisiéme: afin que nous soyons pleinement asseurez qu'il n'est pas en nostre pouvoir d'acquerir, ou de conserver la ferveur de la devotion; l'ardeur de l'amour divin, l'abondance des larmes, ny aucune autre consolation interieure: mais que toutes ces faveurs sont données de Dieu gratuitement, & que si nous les attribuons comme propres, nous sommes coupables d'orgueil, & de vanité, non sans grand danger de nous perdre.

La dixiéme: Que celuy qui ioüit de la consolation doit prevoir comment il se comportera au temps de la desolation, afin que desiors il face provision de vigueur & de courage pour la rembarrer.

L'onziéme: Que luy-mesme durant la consolation s'abaisse & s'humilie autant qu'il pourra: considerant combien il se trouvera foible dans l'assaut de la desolation, s'il n'est secouru par l'assistance de la grace, & de la consolation divine. Au contraire celuy qui est tourmenté de desolation, doit regarder qu'il peut beaucoup avec la grace de Dieu: & qu'il terrassera aisément tous ses ennemis, pourveu qu'il mette son esperance en Dieu, & qu'il prenne courage.

La douxiéme: Que nostre ennemy imite le naturel, & la façon de faire des femmes quant à la foiblesse d'esprit, & à l'opiniastreté. Car comme la femme qui se querelle avec sõ mary, abaisse son caquet, & s'enfuit aussi-tost qu'elle s'apperçoit qu'il luy resiste hautement: & au contraire si elle le reconnoit timide, si elle voit qu'il s'en aille, elle en vient au dernier point de l'insolence, & se iettant sur luy, le gourmande outrageusement: De mesme le diable manque ordinairement de cœur & de forces, lors qu'attaquant

quant vn brave champion de IESUS-CHRIST, il voit qu'il resiste aux tentations le cœur ferme, & la teste levée: Que si du premier assaut il prend l'espouvante, & commence à perdre courage, il n'y a beste sur la terre plus feroce, plus aspre, & plus opiniastre que luy, pour assouvir le desir de sa meschante & maudite volonté à nos dépens.

La treiziéme : Que nostre mesme ennemy fait aussi comme vn amant lascif, qui voulant seduire quelque ieune fille de bon lieu, ou la femme de quelque homme d'honneur, a vn tres-grand soin de faire que ses discours & ses desseins soient tenus cachez : Et ne redoute rien tant, & ne haït aussi rien plus, que si la fille les declare à son pere, ou la femme à son mary : estant bien asseuré que cela arrivant, il perdra toutes ses peines. Tout de mesme le diable tâche tant qu'il peut que l'ame qu'il veut tromper & ruiner, tienne ses méchantes suggestions cachées. Et il se depite grandement, & s'afflige estrangement si elle vient à declarer ses menées, ou à vn Confesseur, ou à vn homme spirituel, sçachant bien qu'il sera par ce moyen debouté de ses pretensions.

La quatorziéme : Que nostre adversaire imite encore ordinairement vn General d'armée, qui voulant emporter d'assaut & piller quelque bonne place, aprés avoir bien reconnu son assiette, & ses fortifications, dresse sa batterie contre l'endroit le plus foible. Aussi nostre ennemy tourne tout autour de l'ame, & prend finement garde de quelles vertus elle est mieux munie, & de quelles elle est plus dépourveuë, si ce sont les Morales, ou les Theologales : Et puis y appliquant toutes ses machines, avec esperance de nous perdre, il se iette de furie contre la partie qu'il sçait la moins fortifiée, & la plus mal gardée.

POVR LE IV. IOVR.

Sept Advertissemens pour la secõde Semaine.

LE premier : Que tant en cette Semaine qu'aux suivantes ie ne dois ny lire ny considerer autre mystere que celuy qu'il me faut mediter à la mesme heure, ou au mesme Iour, autrement l'vn troubleroit l'autre.

Le second : Que le premier exercice qui est de l'Incarnation se fait à minuit, celuy qui suit, au point du iour ; le troisiéme, vers le temps de la Messe ; le quatriéme proche de Vespres, le cinquiéme, vn peu devant le souper, & qu'il faut employer en chacun d'eux vne heure de temps. Ce qu'il faudra tousiours garder d'oresnavant.

Le troisiéme : Que si celuy qui fait les Exercices est âgé, ou valetudinaire, ou abbattu par les Exercices de la premiere Semaine, il est meilleur qu'il passe quelques iours sans se lever la nuit, & ne faise que trois Contemplations, au point du iour, vers la Messe, & devant le disner, y ajoutant vne repetition prés de Vespres, & en suite l'application des sens devant le souper.

Le quatriéme : Qu'en cette seconde Semaine, il faut changer la seconde des dix Additions mises en la premiere Semaine, la sixiéme, la septiéme, avec vne partie de la dixiéme. En la seconde voicy le changement qu'il faut faire. Pour aussi-tost que ie me reveille de mon sommeil il faut que ie me represente le sujet de la Meditation qui approche, & que ie conçoive vn desir de connoistre mieux le Verbe Incarné, pour luy rendre service, & pour m'attacher à luy d'autant

plus

plus affectueusement, que ie verray en luy vn plus grand excez de bonté envers moy. En la sixiéme : que ie pense souvent à la vie de Nostre Seigneur, depuis l'Incarnation iusqu'au point ou mystere que ie dois mediter maintenant. En la septiéme que ie me plaise à la lumiere ou à l'obscurité, à voir le Ciel serain ou trouble, comme il me sera vtile pour arriver à la fin que ie desire. En la dixiéme : que ie me comporte comme le requerra le mystere que ie dois contempler ; quelques-vns d'entr'eux demandant qu'on fasse penitence, les autres, non. Il faudra doncques vser discrettement des dix Additions.

Le cinquiéme est : Qu'aux Exercices des autres heures que de minuit & de l'aube du iour, il faudra prendre quelque chose qui corresponde à la seconde & à la troisiéme Addition, en cette sorte. Aussi-tost qu'il me souviendra que l'heure de mediter est proche, avant que de commencer ie penseray à par-moy où c'est que ie vay, & devant qui ie dois comparoistre, & apres avoir parcouru sommairement vne partie de l'Exercice qui se presente, soudain ie commenceray ma contemplation.

6. En cette seconde Semaine & aux suivantes il sera bon de lire de fois à autre quelque peu de l'Evangile, ou de quelque autre Livre devot, comme de l'Imitation de JESUS-CHRIST, de la vie des Saints, &c.

7. Il est à propos que celuy qui fait les Exercices, quoy qu'assez vigoureux d'esprit, & de corps, laisse par fois quelque partie des Exercices assignez à cette seconde Semaine, & aux deux suivantes, afin qu'il puisse plus aisement obtenir ce qu'il desire : ne prenant qu'vne contemplation sur le point du iour, & vne partie

partie vers l'heure de la Messe, desquelles il fasse la repetition à l'heure de Vespres, & l'aplication des sens devant le souper.

Autres Regles utiles pour mieux discerner les Esprits, accommodées principalement à la seconde Semaine.

LA premiere est: Qu'il n'appartient qu'à Dieu & au bon Ange de donner vne vraye ioye spirituelle à l'ame qu'ils possedent, luy ostant entierement la tristesse & le trouble que le diable y avoit ietté: Celuy-cy au contraire ayant accoustumé de combattre cette ioye-là quand il la trouve dedans l'ame par des argumens captieux qui ont apparence de verité.

La seconde: Il n'y a que Dieu seul qui puisse consoler l'ame sans aucune chose qui en ayt precedé. Cela estant le propre du Createur d'entrer en sa creature, & de l'attirer, & changer totalement en son divin amour. Or nous disons que nulle cause n'a precedé lors qu'il ne s'est rien presenté ny à nos sens, ny à nostre entendement, ny à nostre volonté qui ayt la force de causer vne telle consolation.

La troisiéme: Toutefois & quantes que la consolation a esté precedee de quelque cause, le bon Ange peut en estre l'Autheur, aussi bien que le mauvais: mais ils visent à des fins contraires. Car le bon desire que l'ame s'avance davantage en la connoissance & en la pratique du bien: Et le mauvais, qu'elle fasse quelque mal, & se perde.

La quatriéme: L'esprit malin a cette coutume de se transfigurer en Ange de lumiere, s'accommodant au commencement aux bons desseins de l'ame, & puis tachant de l'attirer à ses méchantes

méchantes intentions. Car d'abord il fait semblant de suivre & de fomenter les bonnes & saintes pensées de l'homme: mais en suite l'ayant peu à peu porté dedans ses pieges, & ses tromperies, il l'y tient enlacé.

La cinquiéme : Il faut soigneusement & diligemment examiner le commencement, & le milieu, & la fin de nos pensées. Si ces trois momens là vont bien, c'est vne preuve que le bon Ange nous les a suggerées : Mais si en discourant dessus, il s'y presente, ou s'en ensuit quelque chose qui soit mauvaise en soy, qui retire du bien, ou qui porte à vn moindre bien que celuy que l'ame avoit auparavant resolu d'embrasser, ou enfin qui donne de la peine, de la perplexité, & du trouble, chassant la paix dont l'ame iouïssoit, ce sera vn indice evident que telle pensée vient de l'esprit malin, ennemy iuré de nostre bien, & de nostre salut.

La sixiéme : Quand il arrive qu'en quelque suggestion l'on reconnoisse l'ennemy par sa queüe de serpent, c'est à dire par la mauvaise fin à laquelle il tâche toûjours de nous porter, lors il est tres vtile de repasser par tout le discours, & de remarquer quel pretexte de bonne pensée il a pris au commencement, & comment c'est qu'il s'est efforcé de faire insensiblement eclipser la douceur du sentiment spirituel, & le repos de l'ame, & d'y faire couler son venin : afin que ses ruses estant découvertes par vne telle experience, on s'en garde plus aisement à l'avenir.

La septiéme : L'vn & l'autre esprit s'insinuë en l'ame de ceux qui avancent en la voye du salut, mais fort diversement. Car le bon s'y coule doucement, paisiblement, agreablement, comme vne goute d'eau dans vne esponge : & le mauvais s'y iette brusquement, rudement, & violem-

ment, faisant du bruit comme vne grosse pluye qui tombe sur des pierres. Tout le contraire arrive à ceux qui vont tous les iours de mal en pis : Cette diversité vient de ce que l'estat de l'ame est semblable à l'vn des deux Esprits, & dissemblable à l'autre. Car l'vn & l'autre la trouvant contraire à son dessein, il s'vnit à elle avec vn bruit, & vn heurt que l'on apperçoit aisement : mais la rencontrant conforme à l'inclination qu'il luy veut donner, il y entre paisiblement, comme dans vne maison qui est à luy, & qui est toute ouverte.

La huitiéme: Toutes & quantes fois qu'il nous vient quelque consolation sans aucune cause precedente, combien que nous estant donnée de Dieu (ainsi que nous avons dit cy devant) elle ne puisse point estre sujette à tromperie : nous devons neantmoins tres exactement distinguer le temps de la presence de la consolation d'avec celuy qui le suit immediatement, où l'ame est encore boüillante, & sent le reliquat de la faveur divine, qu'elle vient de recevoir. Car en ce dernier temps il arrive souvent, que soit par habitude, discours ou iugement propre, soit par l'instigation du bon ou du mauvais Ange, il nous vient quelques sentimens ou resolutions, qui ne procedant point immediatement de Dieu ont besoin d'vne subtile discussion, devant que nous y consentions, ou que nous les mettions en pratique.

POVR LE V. IOVR.

Regles qu'il faut garder en distribuant les aumônes.

SI on se sent porté à donner quelques choses aux parens ou aux amis pour lesquels on a plus d'incli

d'inclination, il faudra s'ayder des quatre Regles qui servent pour Election, ausquelles nous en ajoûtons icy trois autres.

Doncques la premiere est: Que l'affection que j'ay pour ces personnes-là doit proceder du pur amour de Dieu: & que je dois sentir que cét amour-là est en moy comme la racine & la cause de toute mon affection envers tous mes parens & amys. Ie feray en sorte que ce soit là le motif qui me touche le plus en cette affaire.

La seconde: S'il y avoit quelque homme inconnu, à qui toutesfois je desirasse toute sorte de perfection en son estat, & nommement en cette action, que voudrois-je qu'il y fist pour la plus grande gloire de Dieu, & pour l'avantage de son salut? C'est cela mesme qu'il me faut faire.

La troisiéme: Que je pense s'il me falloit bientost mourir que desirerois je avoir fait en cela? Ie me determineray à le faire maintenant.

La quatriéme: Que je considere aussi, au jour du Iugement qu'aymerois-je mieux avoir pratiqué? C'est cela mesme que je choisiray asseurement.

La cinquiéme: Que sentant que mon affection se porte davantage vers les personnes avec qui i'ay quelque liaison, je pese soigneusement les quatre Regles precedentes, examinant mon affection par elles: ne pensant point à faire aucune aumosne, que je n'aye auparavant osté de mon ame tout le dereglement qui pourroit y estre.

La sixiéme: Bien que la personne Ecclesiastique puisse prendre les biens dediez au service Divin, & à l'usage de l'Eglise, pour les distribuer: Toutefois parce que plusieurs ont peut d'exceder la juste quantité en determinant ce qu'ils ne peuvent employer pour eux mesmes:

c'eſt ſagement fait que de regler leur façon de vivre ſuivant les Regles miſes cy-deſſus.

La ſeptiéme: Pour les raiſons cy-devant mentionnées, & pour pluſieurs autres, en ce qui eſt du reglement des choſes qui concernent la perſonne, la condition, la maiſon, & la famille; le meilleur & le plus ſeur eſt, que celuy qui eſt obligé à ce ſoin, ſe prive de toutes commoditez, & ſe retranche le plus qu'il pourra, ſe conformant grandement à N. S. Iesus-Christ, qui eſt le Souverain Pontife. Puiſque meſme au troiſiéme Concile de Carthage, auquel S. Auguſtin aſſiſta, il fut ordonné que les meubles de l'Eveſque doivent eſtre pauvres, & de vil prix. Il faut garder le meſme en tout eſtat, & condition de vie, ayant cependant égard aux perſonnes & à leur qualité: Comme dans le Mariage S. Ioachim, & S. Anne ſervent d'exemple: Car diviſant tous les ans leur revenu en trois parties, ils en donnoient une aux pauvres, l'autre au Temple pour le ſervice de Dieu, reſervant la troiſiéme pour leurs propres neceſſitez.

Quelques Points remarquables touchant le diſcernement des ſcrupules que le diable fait naiſtre en l'ame.

LE premier: On appelle communement ſcrupule, quand par le propre mouvement de noſtre franc-arbitre, & par noſtre jugement, nous concluons qu'il y a peché en quelque choſe où il n'y en a point. Par exemple, ſi quelqu'un s'apercevant d'avoir marché ſur une paille formée en Croix, croyoit y avoir peché. Toutesfois à proprement parler cela ne ſe doit pas appeller ſcrupule, mais plutoſt jugement erronée.

Le

Le second : Toutes les fois qu'ayant marché sur une pareille Croix, ou bien apres quelque pensée, parole, ou œuvre, il nous survient de dehors quelque soupçon d'avoir peché, & combien que d'autre part il nous semble que nous n'y avons point failly, ce neantmoins nous restons en doute, & en trouble d'esprit, qui asseurement vient du diable, c'est cela qui s'appelle proprement scrupule.

Le troisiéme : Il faut avoir entierement en horreur la premiere sorte de scrupule ainsi nommée improprement, comme pleine d'erreur : La seconde sert beaucoup à l'ame qui s'adonne aux choses spirituelles, au moins pour quelque temps, & principalement quand il y a peu qu'elle commence à vivre mieux ; car elle la purge merveilleusement bien, & la retire de tout ce qui a apparence de peché, suivant ce mot de S. Gregoire : *C'est le propre des bonnes ames de trouver de la faute où il n'y en a point.*

Le quatriéme : L'ennemy a coustume de sonder malicieusement la conscience d'un chacun, sçavoir si elle est grossiere ou delicate. S'il en trouve une bien tendre, il s'efforce de la rendre encore plus tendre, & de la reduire au dernier point de l'anxieté : afin que l'ayant ainsi miserablement troublée, il face qu'elle quitte le soin de son avancement spirituel. Par exemple, s'il connoist une ame qui ne consente à aucun peché mortel ou veniel, voire qui ne puisse pas mesme souffrir (pour ainsi parler) l'ombre d'vn peché pleinement volontaire ; alors ne pouvant la tenter de ce qui est vrayement peché, il tâche de luy faire croire, que quelque chose luy est peché, qui en effet ne l'est pas, comme seroit une parole, ou une pensée soudaine. Au contraire il s'efforce de rendre la conscience grossiere

encore plus insensible, afin que celle qui par le passé negligeoit les pechez veniels, ne se soucie maintenant gueres des mortels, & que de jour en jour elle y prenne moins garde.

Le cinquiéme : Afin que l'ame puisse avancer en la voye spirituelle, il est necessaire qu'elle aille à l'oppositе de la part où l'ennemy la veut pousser : s'il tâche de l'eslargir qu'elle s'arreciſſe; s'il la retrecit, qu'elle s'eslargisse. Ainsi il arrivera que se gardant des dangers des deux extremitez, elle se tiendra entre-deux, au repos & en asseurance.

Le sixiéme : Tout autant de fois qu'un homme voulant dire, ou faire quelque chose qui ne repugne point à l'usage de l'Eglise, ny au sentiment des Docteurs, & qui tend à la gloire de Dieu, il luy vient d'ailleurs une pensée qui le détourne de dire ou de faire telle chose de peur de vaine gloire, ou de quelque autre mal apparent : il faut qu'il s'esleve lors au Ciel : & s'il luy semble que telle parole, ou œuvre soit à la gloire de Dieu, ou pour le moins ne luy soit point contraire, qu'il marche droit contre la pensée qui luy est survenuë, & qu'il reponde à l'ennemy qui l'importune comme fit S. Bernard: *Ie ne l'ay pas entrepris pour toy: Ie ne la quitteray pas aussi pour toy.*

POVR LE VI. IOVR.

Cinq Avis touchant la Consideration des divers estats ou genres de vie.

AYant cy dessus proposé l'exemple de Nostre Seigneur dans le genre de vie qui consiste en l'observation des Commandemens de Dieu,

& qui s'appelle le premier eſtat, ou la vie commune, lors que nous l'avons fait voir aſſuietty & obeïſſant à ſes parens : Nous allons maintenant contempler ce meſme Seigneur dans l'autre genre de vie, & dans le ſecond eſtat, introduiſant la perfection Evangelique, lors qu'eſtant monté au Temple il laiſſa ſon Pere nourricier & ſa propre Mere, pour vaquer au ſervice de ſon Pere Eternel. Il ſera donc bien à propos, que tandis que nous le verrons en cét eſtat, nous regardions auſſi quel eſtat il deſire que nous embraſſions pour rendre ſervice à ſa Majeſté, & que nous luy demandions ſa lumiere là deſſus. C'eſt à quoy l'Exercice ſuivant (*qui eſt des deux Eſtandarts*) nous ſervira d'introduction, ſi nous conſiderons attentivement le deſſein de Noſtre Seigneur, & le comparons avec celuy de ſon ennemy qui luy eſt contraire. De plus nous y apprendrons quelle diſpoſition nous eſt neceſſaire pour nous rendre parfaits en l'eſtat que la bonté divine nous inſpirera de choiſir quel qu'il ſoit. *Cette diſpoſition qui s'apprend dans l'Exercice de ces deux Eſtandarts n'eſt point autre que l'humilité. Voyez comme S. Ignace tient qu'elle eſt neceſſaire pour arriver à la perfection Chreſtienne en tous eſtats, & vous y affectionnez. Cet avis eſt couché dans S. Ignace aprés la matiere du troiſiéme Iour de la ſeconde Semaine: celuy qui ſuit, eſt mis à la fin de la Meditation des trois Claſſes.*

Remarquez que ſi nous ſentons en nous quelque affection contraire à la parfaite pauvreté, qui conſiſte au détachement interieur, & au dépoüillement exterieur des biens, reconnoiſſant que nous avons plus de pente & d'inclination aux richeſſes ; pour l'eſtoufer, il nous ſervira beancoup de demander à Dieu, contre toute la repugnance de la chair, qu'il nous choiſiſſe

pour cette pauvreté-là, & de le desirer purement pour le service de Dieu, & pour la gloire de sa bonté.

Ces deux autres sont apres la matiere du douziéme Iour de la mesme Semaine.

3. Il faut commencer la discussion des Elections, à la Contemplation du voyage de Nostre Seigneur de Nazaret au Iourdain, qui se fait le cinquiéme Iour.

4. Devant que d'entrer en la matiere des Elections, pour nous preparer à entendre bien la vraye doctrine de Nostre Seigneur, il est tresvtile de considerer & de repasser par son esprit de fois à autre les trois manieres d'Humilité, & de former plusieurs fois les Coloques que nous dirons.

En suite de cét avis, le Saint apporte les trois manieres d'Humilité, ainsi que nous les avons mises dans les Points de la Meditation qui en est dressée. Aprés quoy il conclud en ces termes.

5. Au reste pour arriver à ce degré d'Humilité nous gagnerons beaucoup d'employer les trois Coloques de la Meditation des deux estandarts, demandant instamment que si c'est le bon plaisir de Dieu nous nous determinions à ce chois, *Sçavoir est à preferer la pauvreté, le mespris & l'infamie, aux richesses, aux honneurs, & à la haute reputation*: Soit que nous y trouvions plus de gloire pour Dieu, où que pour le moins elle y soit égale.

Voyez que ce bon Saint a grande envie de faire que nous aymions cordialement l'humiliation, puis qu'il nous oblige de le demander tant de fois à Nostre Dame, à N. Seigneur, & à Dieu le Pere.

Principe qu'il faut presupoſer comme le fondement de toute bonne Election.

POur faire vn bon chois en quelque matiere que ce ſoit, il eſt requis de noſtre part que nous regardions purement & ſimplement pour quelle fin nous avons eſté créez, ſçavoir eſt pour ſervir Dieu, & nous ſauver. Delà nous apprendrons que nous ne devons iamais choiſir, ſinon ce qui eſt vtile à cette fin-là : Eſtant choſe aſſeurée qu'il faut touſiours proportionner & ſubordonner le moyen à la fin, & non pas tâcher en vain d'ajuſter la fin au moyen : Celuy-là dependant de noſtre liberté, & celuy-cy eſtant hors de noſtre pouvoir. C'eſt pourquoy ceux-là s'abuſent qui ſe reſolvent premierement de ſe marier, d'entrer en quelque dignité Eccleſiaſtique, ou d'avoir quelque Benefice ; & en ſuite prennent deſſein de ſervir Dieu en cette condition-là. Leur reſolution eſt mal ordonnée, puiſqu'ils s'attachent au moyen, devant que d'avoir bien affermy leur affection à la fin, & que d'avoir veu ſi vn tel moyen leur ſera bon pour obtenir leur fin. En vſer ainſi, c'eſt n'aller point droit à Dieu, mais s'y porter obliquement, & s'efforcer de le faire ioindre à nos deſſeins dereglez. Pour bien faire, il faut garder vn ordre totalement contraire, faiſant tout premierement eſtat de ſervir Dieu, & de nous ſauver, embraſſant cela comme noſtre fin, reſolument & à quelque pris que ce ſoit : Et en ſecond lieu choiſiſſant le Mariage, la dignité Eccleſiaſtique, le Benefice, ou toute autre choſe, ſelon que nous connoiſtrons qu'il eſt expedient pour acquerir noſtre fin. Doncques pour nous determiner à embraſſer ou à rejetter quelque choſe que ce ſoit,

soit, que ce que Dieu a presenté à nostre liberté, comme vn moyen que nous pouvons employer ou laisser, ainsi qu'il nous plaira; nous ne devons avoir égard à aucune autre consideration, qu'à l'asseurance que nous aurons que cette chose-là nous aydera à procurer la gloire de Dieu & nostre salut, ou nous y nuira.

Introduction à la connoissance des choses que l'on doit choisir, comprenant quatre Points, & vne petite Annotation.

LE premier Point est qu'il n'y a que les choses qui sont bonnes d'elles-mesmes, ou pour le moins qui ne sont point mauvaises, ny contraires aux ordres & à la pratique de l'Eglise, desquelles on doive deliberer si on en fera Election, ou non.

Le second : Que les choses dont l'on peut deliberer sont de deux sortes : l'Election des vnes est pour toute la vie, comme celle de l'estat Ecclesiastique & du Mariage : le chois des autres est seulement pour autant de temps qu'on le veut, comme celuy d'vn benefice, ou de quelque autre revenu, que l'on peut laisser pour bonne cause.

Le troisiéme : Qu'il ne faut point deliberer sur les Elections qu'on a faites pour toute la vie ; mais seulement prendre garde que si quelqu'vn s'est engagé par quelque affection dereglée dans vn chois dont il ne se puisse dedire, lors qu'il se repentira de sa faute, il ne doit tâcher qu'à reparer le malheur de son Election, par vne grande sainteté de vie dans l'estat qu'il a mal embrassé : Mais il ne faut point qu'il s'efforce de resilier : combien qu'vn tel chois, estant inconsideré & dereglé, ne semble point estre vne

vocation

vocation de Dieu. En quoy plusieurs se trompent prenant une Election faite par amour desordonné, pour vocation divine : Celle-cy estant tousiours pure & manifeste, & n'ayant jamais aucun meslange d'affection charnelle, ou d'autre mauvais amour.

Le quatriéme : Que si quelqu'un se depoüillant de toute affection charnelle & mondaine, a bien & deüement choisi une chose qu'il puisse quitter, tant s'en faut qu'il soit obligé à rompre une telle election, qu'au contraire il se doit efforcer de s'y perfectionner de plus en plus.

Mais aussi il faut remarquer que si l'Election de telle chose n'a pas esté droite & sincere, il est expedient de la corriger, pour la rendre plus fructueuse & plus agreable a Dieu.

Des trois temps plus propres pour faire Election.

LE premier temps sera quand l'Esprit divin possede tellement la volonté, qu'il ne reste ny doute aucun, ny pouvoir de douter qu'en telle chose on ne suive son mouvement : comme nous lisons qu'il est arrivé à Saint Paul, à Saint Matthieu, & à quelques autres, quand Nostre Seigneur les appelloit.

Le second est toutefois & quantes que nous voyons assez clairement & asseurement ce que Dieu desire de nous ; les consolations, ou les differens mouvemens de divers Esprits qui ont precedé, nous le faisant connoistre.

Le 3. est lors que dans une grande paix d'esprit, considerant que nous ne sommes en ce monde que pour glorifier Dieu, & nous sauver : l'homme choisit une certaine façon de vie d'entre celles qui sont approuvées de l'Eglise, par laquelle

laquelle il puisse plus asseurement arriver à la fin qui luy est propolée.

Au reste on connoist que cette paix d'esprit est presente, tout autant de fois que l'ame exerce librement ses puissances naturelles, ne se sentant emeüe d'aucun autre esprit. Partant si l'on n'a la commodité du premier temps ou du second pour faire l'Eslection, il faut avoir recours au troisiéme, qui se divise en deux manieres, comme il s'ensuit.

Premiere maniere pour faire une bonne Eslection, divisée en six Points.

LE premier Point sera de mettre en avant la chose de laquelle il faut deliberer, comme s'il faut accepter un Office ou un Benefice, ou s'il faut le rejetter : & ainsi de toutes les autres choses, dont le choix ne porte point d'obligation pour toute la vie.

Le second est : Que m'estant mis devant les yeux la fin pour laquelle j'ay esté creé, qui est que servant Dieu je me sauve : je ne me laisse aller ny à l'un ny à l'autre party, d'embrasser ou delaisser la chose dont il est question : mais plutost que je me tienne entredeux en un parfait equilibre, estant toûjours resolu de me porter entierement à ce que je connoistray estre plus avantageux pour la gloire de Dieu, & pour mon salut.

Le 3 Conjurer la bonté divine qu'il luy plaise d'éclairer mon entendement, & de pousser ma volonté du costé où elle connoist qu'il me faut plus porter, faisant ce neantmoins estat d'employer devotement & fidelement toute ma raison, afin qu'ayant reconnu au vray, & accepté la volonté de Dieu, je face mon Eslection.

Le

Le quatriéme : Examiner combien il me reviendra de la poſſeſſion de ce Benefice ou Office, de commoditez & d'aydes pour obtenir ma fin : combien auſſi il s'y trouve de dangers de me perdre : Et au contraire combien je trouveray d'avantages, & combien de hazards à le laiſſer.

Le cinquiéme : Raiſonner de part & d'autre, & banniſſant de moy toute affection impure, conclure mon Eſlection ſuivant le jugement de la raiſon.

Le ſixiéme : L'Eſlection eſtant faite, ſe jetter promptement à l'Oraiſon & l'offrir à Dieu dans le deſſein de s'y affermir entierement, ſi elle luy plaiſt.

Seconde maniere de bien choiſir, divisée en quatre Regles & une Annotation.

LA premiere Regle : Puiſque l'Eſlection ſe doit faire par une affection qui provienne de l'amour de Dieu, & qui ſoit inſpirée d'en-haut; il faut que celuy qui la fait reſſente en ſoy-meſme que tout ce qu'il a d'amour pour la choſe qu'il choiſit, ſoit qu'il en ayt beaucoup, ſoit qu'il en ayt peu, procede de la veuë & de l'amour de Dieu ſeul.

La ſeconde eſt : Conſiderer ſi quelqu'un que je n'euſſe jamais connu, à qui toutesfois ie ſouhaitaſſe toute la perfection poſſible, eſtant en doute ſur une pareille Eſlection, me venoit demander avis, qu'eſt ce que je luy conſeillerois de faire & de choiſir pour la plus grande gloire de Dieu, & pour ſa plus haute perfection. Ce qu'ayant reconnu, je diray qu'il faut prendre pour moy le conſeil que je luy donnerois.

La troiſiéme. Penſer de plus à part moy, s'il me

falloit bien-toſt mourir, que deſirerois-je avoir fait en cette choſe-là. D'où j'apprendray ce qu'il me faut choiſir maintenant.

La quatriéme : Regarder, lors que j'iray comparoiſtre devant N. Seigneur pour eſtre juge, quel conſeil je voudrois avoir ſuivy en cette matiere. L'ayant reconnu je m'y rangeray à cette heure: afin qu'eſtant preſenté à mon Iuge je ſois moins en danger.

Enfin il faut remarquer qu'ayant exactement gardé ces quatre Regles, pour mon ſalut, & pour le repos de mon ame, je dois conclure mon Election, ſuivant le dernier point de la maniere precedente, & l'offrir à Dieu, luy demandant qu'il l'agrée, & qu'il la beniſſe.

De la reformation de vie qu'un chacun doit entreprendre dans ſon Eſtat.

SI quelqu'un eſt engagé, ou au Mariage, ou en quelque dignité Eccleſiaſtique (pour la quantité des biens temporels, peu importe ſi elle eſt grande ou petite) & que pour ce ſujet il ne puiſſe, ou ne veüille pas beaucoup s'employer à deliberer ſur les choſes qu'on peut embraſſer ſeulement pour un temps : Au lieu de cette occupation, il faut luy donner une methode ou inſtruction, par laquelle il puiſſe regler mieux ſa vie demeurant dans ſon Eſtat.

Il faut doncques qu'un tel homme, ſe propoſant en ſa condition de vie d'arriver à la fin pour laquelle il a eſté creé, s'efforce de reconnoiſtre au vray par les Exercices precedens, & par les deux manieres d'Election, combien il doit avoir de perſonnes en ſa maiſon, comment il les doit traitter, quelles inſtructions il leur doit donner de

de parole & d'exemple, combien il peut employer de son revenu à son propre vsage, ce qu'il en doit donner aux pauvres, ou mettre en bonnes œuvres : n'affectionnant & ne cherchant autre chose que ce qui sera à la gloire de Dieu, & pour le bien de son ame. Et qu'vn chacun se persuade qu'il avancera autant en la vie spirituelle, comme il se vaincra en l'amour de soy-mesme, & en la recherche de ses commoditez.

POVR LE VII. IOVR.

Trois Avertissemẽs pour la troisiéme semaine.

Le premier se trouve dans S. Ignace, à la fin de la premiere contemplation de la troisiéme semaine.

Dans les Coloques il faut agir, & faire la demande proportionnement à l'estat où l'on est: c'est à dire, selon qu'on est consolé ou desolé; qu'on desire vne certaine vertu où vne autre; qu'on veut disposer de soy d'vne façon ou de l'autre; qu'on souhaite de se réjoüir du sujet de la Meditation, ou de s'en attrister. Enfin il faut demander ce qu'on desire le plus sur chaque chose : Et on peut ne faire qu'vn Coloque qui s'adresse à N. S. ou en faire trois, adressant le premier à N. Dame, le second à son Fils, & le troisiéme à Dieu le Pere, comme nous avons dit en la Meditation des trois Classes, où vous trouverez vn mot ajousté bien important à ce dessein. *C'est le second avis des cinq marques cy-devat pour le sixiéme iour. D'où vous apprẽdrez, cõme S. Ignace veut que vous demãdiez instãment à Dieu la grace d'imiter parfaitement les humiliations de* Iesus *souffrant. Les deux avertissemens suivans sont aprés la seconde contemplation de la mesme Semaine.*

2. Le

2. Le second: Qu'on fera cinq heures de Meditation par chaque iour, ou bien on en fera moins, ayant esgard à l'âge, à la complexion du corps, aux forces, & à tout.

3. Le troisiéme : Qu'en cette troisiéme Semaine il faut changer quelque chose en la seconde Addition, & en la sixiéme. Quant à la seconde: Aussi-tost que ie seray eveillé ie me mettray à penser où il me faut aller, goûtant legerement la contemplation qui s'approche, & puis ie me leveray & m'habilleray tâchant de m'exciter vivement à la tristesse, & à la douleur, pour les grandes peines que N. S. endure. Pour ce qui est de la sixiéme ; Ie fuiray les pensées ioyeuses plutost que ie ne les chercheray ou les recevray, quoy que d'ailleurs elles soient bonnes & saintes, comme sont celles de la Resurrection de N. S. & du Paradis. Au lieu desquelles tandis que ie mediteray sa Passion ie passeray de l'ennuy & de l'affliction dans le ressouvenir ordinaire de tout ce qu'il a souffert depuis sa naissance iusqu'à la fin de sa vie mortelle.

Quelques Regles pour bien moderer le vivre.

LA premiere est : Qu'il se faut moins abstenir du pain que des autres alimens : parce qu'il ne provoque pas tant à la gourmandise, & ne nous rend pas si sujets aux tentations.

La seconde : Qu'il se faut davantage abstenir du boire que du pain : prenant garde soigneusement qu'elle quantité de breuvage est vtile pour s'y tenir tousiours ; quelle aussi est nuisible pour la retrancher.

La troisiéme : L'abstinence a pour principal objet les viandes plus delicates, & les sauces plus exquises, comme ce qui provoque plus l'appetit

petit au peché, & ayde davantage l'ennemy à nous tenter. Il faut les moderer pour s'exempter de l'excez. Ce qui se fait en deux manieres; où en mangeant des viandes plus grossieres, & s'y accoutumant; ou en vsant bien peu des plus delicates.

La quatriéme: Plus l'homme retranchera de ce qui est necessaire à sa nourriture (evitant toutefois le danger evident de maladie) plus aisément trouvera-t'il la iuste quantité du boire & du manger: tant parce que se portant avec plus d'effort à la perfection, & ainsi se preparant mieux, il recevra par fois des lumieres interieures, & des mouvemens pleins de consolation envoyez du Ciel, qui luy feront assez connoistre quelle est la plus commode maniere de vivre: Comme aussi parce que si vsant ainsi d'abstinence il se trouve si debile, qu'il ne puisse s'acquitter commodement de ses Exercices spirituels, il reconnoistra asseurement la quantité du vivre qui est necessaire à la nature.

La cinquiéme: Qu'il est bon de se representer durant la refection Nostre Seigneur mangeant avec ses Apostres, & de remarquer comment il se comporte en mangeant, en beuvant, en regardant, en parlant pour tâcher de l'imiter: Car il aviendra que l'entendement estant plus occupé en telle consideration, qu'en la viande corporelle, nous apprendrons mieux à nous moderer.

La sixiéme: Que si on a besoin de varieté, on peut s'entretenir d'autres pensées durant le repas, comme de la vie des Saints, de quelque point de devotion, de quelque affaire spirituelle: afin que l'esprit venant à se distraire de la viande, on y sente moins de plaisir.

La septiéme: Qu'il se faut bien garder que l'es-

prit ne vienne comme à se ietter du tout sur les viandes, & que nous ne mangions avidement & avec hâte ; il faut au contraire que commandant touſiours à noſtre appetit, nous moderions la quantité du vivre, & la façon de le prendre.

La huictiéme : Que pour oſter le dereglement touchant le boire & le manger, il eſt fort bon de prevoir devant le repas à quelque heure qu'on ne ſente point la faim, & de determiner la quantité de la nourriture que nous y devons prendre, ſans iamais l'outrepaſſer, ny par aucune avidité, ny par la ſollicitation de l'ennemy : & que plutoſt pour ſurmonter l'vne & l'autre, nous en retranchions encore quelque peu.

Quelques Regles qu'il faut garder pour nous maintenir dans les ſentimens de l'Egliſe Catholique.

LA premiere : Depoſant tout iugement propre, il faut tenir ſon eſprit touſiours preſt à obeir promptement à la vraye Eſpouſe de Ieſus-Christ noſtre Sainte Mere, qui eſt l'Egliſe Orthodoxe, Catholique & Hierarchique.

La ſeconde : Il faut loüer la Confeſſion des pechez, que l'on a coutume de faire au Preſtre, la reception de la Sainte Euchariſtie au moins vne fois l'an : eſtant plus loüable de Communier toutes les Semaines, ou tous les mois avec la preparation qu'on y doit apporter.

La troiſiéme : Recommander aux Chreſtiens d'entendre ſouvent & devotement la Sainte Meſſe, & pareillement ce qui ſe chante en l'Egliſe : & de reciter les Pſeaumes ou autres longues

longues Prieres, soit dans les Eglises, soit dehors. Approuvant aussi les temps assignez aux Offices divins & à toutes autres Prieres, comme sont les Heures que nous appellons Canonicales.

La quatriéme : Loüer grandement l'Estat de la Religion, & preferer le Celibat ou la Virginité au Mariage.

La cinquiéme : Approuver les vœux que font les Religieux de garder la Chasteté, Pauvreté, & Obeïssance perpetuelle, avec les autres œuvres de perfection, & de surerogation. Où il faut remarquer en passant que le Vœu estant vne des choses qui mesnent à la perfection de la vie Chrestienne : Iamais il ne faut faire vœu des choses qui plutost empeschent la perfection, comme de marchandise, ou de mariage.

La sixiéme : En outre loüer les Reliques, la veneration & l'invocation des Saints : Item les Stations, & les Pelerinages faits par devotion, les Indulgences, les Iubilés, les Cierges qu'on a coutume d'allumer en l'Eglise, & autres semblables choses qui servent à la pieté & à la devotion.

La septiéme : Priser grandement l'usage de l'abstinence, & des Ieusnes, comme du Careſme, des Quatre-temps, Vigiles, Vendredys, Samedys, & des autres entrepris par devotion. Comme aussi les mortifications volontaires, que nous appellons Penitence, soit interieures, soit exterieures.

La huictiéme : Davantage loüer les grands bastimens des Eglises & leurs ornemens, & pareillement les Images que nous devons à bon droit honnorer à cause de ce qu'elles representent.

La neufiéme : Confirmer puiſſamment tous les Commandemens de l'Egliſe, & ne les combattre nullement : mais plutoſt les defendre promptement par toute ſorte de raiſons contre ceux qui les impugneroient.

La dixiéme : Approuver tres-volontiers les Decrets & les Mandemens, les Traditions, & les Ceremonies, & autant qu'on le peut les mœurs des Prelats & des Superieurs. Car bien qu'ils n'ayent pas tous la ſainteté de vie qu'ils devroient avoir : toutesfois ſi quelqu'un preſchant ou agiſſant en public parle contre eux, il fait bien plus de mal dans le ſcandale qu'il donne, qu'on ne tire de profit du remede qu'il y apporte: ne s'en enſuivant autre choſe qu'une aigreur du peuple qui murmure contre ſes Princes & ſes Paſteurs. Il faut doncques s'abſtenir de telles invectives. Neanmoins comme c'eſt choſe dangereuſe de décrier & de déchirer ainſi devant le peuple les gens d'autorité en leur abſence: auſſi eſt-ce fort bien fait d'avertir en ſecret ceux qui peuvent remedier au mal s'ils le veulent.

Lonziéme : Faire tres-grand eſtat de la doctrine ſacrée, tant de celle qu'on appelle Poſitive, que de la Scholaſtique. Car tout ainſi que les Saints Docteurs anciens, S. Ieroſme, S. Auguſtin, S. Gregoire, S. Ambroiſe & autres ſemblables ont eu pour but de porter les ames à embraſſer l'amour & le ſervice de Dieu: Auſſi ſaint Thomas, S. Bonaventure, le Maiſtre des Sentences, & les autres Theologiens qui ont eſté depuis eux, ſe ſont particulierement eſtudiez à deduire plus exactement, & à decider les points neceſſaire au ſalut, comme il eſtoit plus convenable pour refuter les erreurs de leur temps, & de ceux qui viendroient aprés eux. Car ces Docteurs

cteurs-là eſtans venus les derniers, ils ne ſont pas ſeulement doüez de l'intelligence de la Sainte Eſcriture, & aydez des eſcrits des Auteurs plus anciens ; mais auſſi par l'influence de la lumiere divine, ils ſe ſervent heureuſement des ordonnances faites dans les Conciles, & des autres Decrets, & Conſtitutions de la Sainte Egliſe, pour nous ayder à nous ſauver.

La douxiéme : C'eſt choſe blâmable, & qu'on doit éviter, que la comparaiſon des hommes qui vivent encore ſur la terre, bien que loüables, avec les Saints & les bien-heureux, diſant : Cettuy-cy eſt plus docte que Saint Auguſtin: celuy-là eſt un autre Saint François, il eſgale S. Paul en ſainteté, ou ne luy cede pas en quelque vertu, &c.

La treiziéme: En un mot afin que nous ſoyons entierement accordans, & conformes avec la Sainte Egliſe, ſi elle vient à definir que quelque choſe qui paroiſt blanche à nos yeux, eſt noire, nous devons quant & quant prononcer qu'elle eſt noire. Car il faut indubitablement croire que l'Eſprit de Noſtre Seigneur JESVS-CHRIST, eſt le meſme que celuy de ſon Eſpouſe l'Egliſe Catholique, par lequel nous ſommes gouvernez & conduits au ſalut, & que le Dieu qui autrefois donna les Commandemens du Decalogue, n'eſt point autre que celuy qui aujourd'huy inſtruit & regit l'Egliſe Hierarchique.

La quatorziéme : Il faut auſſi prendre garde, qu'encore qu'il ſoit tres-vray que perſonne n'eſt ſauvé s'il n'eſt predeſtiné : toutesfois c'eſt une choſe de laquelle il faut parler avec beaucoup de circonſpection ; de peur qu'en eſtendant par trop la grace de Dieu, ou la predeſtination ; nous ne ſemblions vouloir exclurre

les forces du franc-arbitre, & le merite des bonnes œuvres : ou bien qu'au contraire donnant à ceux-cy plus qu'il ne faut, nous ne desrogions aux autres.

La quinziéme: Pour la mesme cause il ne faut pas parler souvent de la predestination : & si le discours s'en presente par fois, il s'y faut tellement moderer, qu'on ne donne au peuple qui l'escoute aucune occasion d'errer & de dire : Si l'Arrest de mon salut est des-ja porté, quoy que ie face, soit bien, soit mal, il n'en ira iamais autrement : Ce qui a coutume d'en ietter plusieurs dans le mespris des bonnes œuvres, & de tout le reste de ce qui ayde à nous sauuer.

La seiziéme : Il n'arrive aussi que trop souvent, que lors qu'on vante trop la Foy, & qu'on la loüe indiscrettement, sans y ajoûter ny distinction, ny explication aucune, le peuple en prend occasion de s'engourdir en ce qui est des bonnes œuvres, qui precedent ou suivent la Foy animée de la Charité.

La dix-septiéme: Il ne faut pas aussi tant relever, & si fort inculquer la grace divine qu'il se puisse glisser dans les Esprits des Auditeurs vne si pernicieuse erreur, qu'ils en viennent à nier la liberté de nostre franc arbitre. Il sera donques bien permis de parler amplement de la grace, Dieu nous y portant, mais que ce soit de la sorte, que les interests de sa gloire, & le bien de nostre temps si dangereux, veulent qu'on le face de peur d'aneantir l'vsage de nostre liberté, & le soin de faire des bonnes œuvres.

La dix huitiéme : Combien que ce soit chose tres-loüable & tres-vtile de servir Dieu par vn pur amour : Il faut toutefois recommander grandement la crainte de la divine Majesté, & non seulement celle qu'on appelle filiale, qui

est

est respectueuse & tres sainte : mais encore l'autre qu'on nomme servile : comme estant tres-vtile à l'homme, & souvent necessaire pour s'efforcer de se relever promptement du peché mortel, quand on y seroit tombé par mal-heur ; duquel estans exempts & bien esloignez, nous pourrons plus aisement arriver à la crainte filiale, qui est entierement agreable à Dieu, nous donnant & nous conservant l'vnion d'vn parfait amour avec luy.

POVR LE VIII. IOVR.

Trois Avertissemens pour la quatriéme Semaine.

Ils sont couchez dans S. Ignace au commencement de la quatriéme Semaine, aprés la Contemplation de la Resurrection de N. Seigneur. Il est vray que le Saint y en a mis quatre : mais nous en laissons le premier, pource qu'il ne peut servir qu'aux Exercices d'vn mois entier. Voicy les trois derniers.

1. C'est en cette Semaine plus qu'aux precedentes, qu'il est bon de ne faire que quatre Exercices par Iour : Le premier au matin, aprés que nous sommes levez : Le second, vers le temps de la Messe, ou quelque peu devant le disner, au lieu de la premiere repetition : Le troisiéme, sur l'heure de Vespres, pour la seconde repetition : Et le quatriéme devant souper, par l'application des sens, pour imprimer mieux en l'ame les trois Contemplations faites dans le Iour : remarquant en passant, & examinant à fond les endroits où nous aurons experimenté de plus puissans mouvemens, & de plus tendres sentimens de devotion.

2. Com

2. Combien qu'on prescrive à celuy qui est aux Exercices vn certain nombre de Points, sçavoir est trois ou cinq: toutefois il luy sera permis de reduire sa Contemplation à vn plus grand nombre, ou à vn plus petit, comme il trouvera luy estre commode. A quoy luy servira beaucoup de ietter la veuë sur les Points qu'il y doit mediter, & d'en definir le nombre devant qu'il commence sa Meditation.

3. Dans cette quatriéme Semaine il faut changer la seconde Addition, la sixiéme, la septiéme, & la dixiéme. Quant à la seconde: Lors que ie m'éveilleray ie ietteray la veuë sur ma Contemplation, pour estre participant de la ioye que N. S. goûte avec ses amys. Pour la sixiéme: Ie representeray à ma memoire les choses qui donnent de la ioye spirituelle, comme la gloire des bien-heureux. Touchant la septiéme: Ie me serviray de la commodité que i'auray de voir le Ciel, & de iouir de la lumiere: Au Printemps, i'agréeray la veuë des herbes verdoyantes, ou de quelque lieu bien abryé & bien plaisant: Et en Hyver ie m'accommoderay de la chaleur du Soleil ou du feu: Et ainsi des autres recreations du corps & de l'esprit, qui me pourront ayder à me resiouir avec mon Createur & mon Redempteur. Pour ce qui est de la dixiéme: Au lieu de la penitence, ie me contenteray de la temperance & de la moderation en mon vivre, si ce n'est aux iours que l'Eglise commande le ieusne ou l'abstinence: Estant chose necessaire de luy obeïr, s'il n'y a quelque empeschement qui nous en dispense devant Dieu.

LES TROIS MANIERES DE PRIER.

La Premiere.

CElle-cy se prend de la Consideration des Commandemens de Dieu, & de l'Eglise: des sept pechez capitaux, des trois puissances de l'ame, & des cinq sens. C'est pourquoy elle n'a pas tant la forme d'une Oraison, comme d'un Exercice spirituel qui ayde l'ame, & qui rend l'Oraison plus agreable à Dieu.

Doncques avant que de prier en cette maniere, suivant ce qui a esté dit en la troisiéme Addition, je m'asseoiray ou me promeneray un peu (comme ie jugeray estre à propos pour le repos de mon ame) pensant à part moy où je dois aller, & ce que j'y vay faire. Il faut garder cette façon d'Addition devant que de commencer toute autre maniere de prier.

L'oraison preparatoire contient la perition de la grace, qui fasse que je connoisse tous les pechez que j'ay faits contre les Commandemens de Dieu, & que je m'en corrige cy aprés : C'est bien la raison que connoissant mieux les Commandemens de Dieu, apres que je les auray ainsi examinez, je les garde plus exactement pour la gloire de Dieu, & pour mon salut.

Premierement : Donc j'epliucheray chaque Commandement par ordre, prenant garde comment je l'ay gardé, ou viblé. Ie demanderay pardon des manquemens dont j'auray la memoire, & diray un *Pater noster*.

Au reste il suffira de s'arrester en la discussion

de chaque Commandement autant de temps qu'il en faudroit pour dire trois fois le *Pater noſter*. Remarquez pourtant que nos cheutes ayant eſté moins frequentes contre quelque precepte, il faudroit demeurer moins de temps à en faire la recherche : & qu'au contraire il eſt beſoin de nous entretenir davantage en la reveüe de ceux, contre leſquels nous aurons plus ſouvent manqué, en ayant acquis l'habitude, & la coutume. Ce qui ſe doit pareillement garder en l'Examen des pechez capitaux.

Ayant ainſi parcouru tous les Commandemens l'un aprés l'autre, & puis m'eſtant accuſé devant Dieu ſelon que je me ſeray trouvé coupable, & en ſuite ayant demandé la grace d'eſtre plus vigilant à les garder, j'adreſſeray mon Coloque à Dieu conformement à l'occaſion, & à l'eſtat où je ſeray.

En ſecond lieu : Nous continuerons la meſme façon de Priere touchant les pechez Capitaux, gardant à l'entrée l'Addition, & l'Oraiſon Preparatoire, comme nous avons fait touchant les preceptes. Car il n'y a point d'autre difference, que celle de la matiere : Les Commandemens ſe devant garder, & les pechez ſe devant éviter. Tout le reſte eſt ſemblable. Le Coloque auſſi ſe fera de meſme.

Il faut ſçavoir que la connoiſſance des pechez & des vices, tire de l'éclairciſſement de la conſideration des actes, & des habitudes contraires. Parquoy un chacun doit s'efforcer d'aquerir les vertus oppoſées aux ſept pechez capitaux, ſe ſervant de la grace de Dieu, & de toute ſainte pratique

Troiſiémement : La conſideration des trois puiſſances de l'ame vient en ſuite : on y garde l'Addition, on fait l'Oraiſon Preparatoire, & puis

puis la discussion de chacune d'elles, avec un Coloque à la fin.

Quatriémement : On s'examine sur les cinq sens de nostre corps, sans autre changement que de la matiere. Où vous remarquerez que si quelqu'vn desire d'imiter nostre Seigneur IESVS CHRIST en l'usage de ses sens, il le doit demander à Dieu en l'Oraison Preparatoire, & apres la recherche de chaque sens, reciter le *Pater noster* : Et s'il souhaite de ressembler en cela à Nostre Dame, qu'il se recommande à elle, afin qu'elle luy obtienne de son Fils ; & concluant la discussion de chaque sens, qu'il die l'*Ave Maria*.

LA II. MANIERE DE PRIER.

Pesant la signification de chacune des paroles contenües en une Oraison.

IL faut garder la mesme Addition que dessus L'Oraison Preparatoire s'accommodera à la personne à qui elle s'adresse.

La seconde maniere de prier est celle-cy. Estant à genoux, ou assis (selon les forces, & la devotion d'un chacun) les yeux clos, ou arrestez en un lieu, sans les tourner ny ça ny là, nous commencerons à reciter l'Oraison Dominicale. nous arrestant en la Meditation de la premiere parole qui est *Pater*, tandis que nous y trouverons de la devotion, pour les diverses significations, pour les similitudes, pour les sentimens spirituels, & pour tous les bons mouvemens qui s'y presenteront à nous. Nous en ferons apres

autant sur tous les autres mots de la mesme Oraison, ou de toute autre Priere.

Trois Regles à garder en cette maniere de Prier.

LA premiere : Qu'on employe une heure de temps à ruminer ainsi l'Oraison quelle qu'elle soit, parcourant une fois à la fin l'*Ave Maria*, le *Credo*, l'*Anima Christi*, le *Salve Regina*, ou mentalement, ou mesme vocalement.

La seconde : Que si meditant de la sorte il nous vient affluence de pensées & de consolations aussi sur une ou deux paroles, il ne se faudra point mettre en peine de passer à celles qui suivent, combien que toute l'heure soit pour y estre employée : A la fin de laquelle nous dirons couramment le reste de l'Oraison.

La troisiéme : Que quand nous aurons ainsi mis une heure à mediter d'eux ou trois mots: Le Iour suivant, ayant recité briévement ce que nous aurons déja examiné, nous passions à la consideration du mot qui suit. Ayant ainsi pesé tous les mots du *Pater noster*, on prendra l'*Ave Maria*, & apres, telle autre Priere que l'on voudra, pour continuer cette maniere de prier sans interruption. De plus à la fin de chaque Oraison ; nous ferons un petit Coloque avec la personne à qui elle s'addresse, luy demandant quelque vertu, ou quelque grace que nous verrons nous estre principalement necessaire.

LA TROISIEME MANIERE DE PRIER.

Par un ajuſtement des mots avec les reſpirations.

L'Addition ne differe en rien des deux precedentes.

L'Oraiſon Preparatoire ſe fera comme en la ſeconde maniere.

Cette troiſiéme maniere de prier conſiſte en ce que chaque fois que nous reſpirons, nous prononcions une parole de l'Oraiſon Dominicale, ou de quelque autre priere que ce ſoit, en conſiderant cependant ou la ſignification du mot prononcé, ou la dignité de la perſonne à qui l'oraiſon s'addreſſe, ou noſtre propre baſſeſſe, ou enfin la difference qui ſe retrouve entre elle & nous. Il faudra proceder de meſme façon au reſte des paroles, ajouſtant auſſi les Oraiſons ſus-mentionnées, *Ave, Credo*, &c.

Deux Regles touchant cecy.

LA premiere : Qu'ayant achevé l'Oraiſon Dominicale ſuivant cette maniere de prier, on prenne aux heures, ou aux iours ſuivans la Salutation Angelique, avec les autres Oraiſons qu'on recite ordinairement, y gardant le meſme intervalle des mots & des reſpirations.

La ſeconde : Que celuy qui deſire de s'exercer plus long-temps en cette maniere de prier,

doit y appliquer les Prieres susdites, ou toutes, ou en partie, gardant le mesme intervalle des paroles que des respirations.

Voila ce que j'ay conseillé de lire du Livret de Saint Ignace dans nos huict Iours afin d'obtenir plus aisément la fin des Exercices, & de toute nostre retraite.

FIN.

TABLE

Des Occupations assignées aux Iours de la Retraite.

A la Veille du premier Jour.

PRIERES & pensées pour preparer la volonté aux Exercices. page 2

Lecture pour preparer l'entendement aux Exercices. 4

Les vingt Annotations de S. Ignace. 501

Le Chapitre vingtiéme du premier Livre de l'Imitation de IESUS-CHRIST.

Les Veritez des Exercices de S. Ignace. 5

La suite des Exercices de S. Ignace, & des Veritez qu'ils contiennent. 412

Le dessein des Exercices, & comme on les divise en quatre Semaines. 418

Avis touchant l'orde du Iour. 8

Ordre du Iour pour ceux qui se levent à quatre heures. 10

Ordre du Iour pour ceux qui reposent jusqu'à cinq heures. 18

Qu'il faut avoir un grand soin de la pureté du cœur durant les Exercices. 26

Au premier Jour des Exercices.

Avis pour la Meditation de la Creation de l'homme. 19
Du Fondement des Exercices. 420
Declaration de la premiere Verité. 21
Meditation de la Creation de l'Homme. 22
Son Abregé. 28
L'Examen de la Meditation. 422
Avis sur la Meditation de la Creation de l'Homme. 423
Lecture de S. Ignace. *Les Additions.* 509
Application de la premiere Verité à la Meditation de la vocation au Christianisme. 29
Meditation de la vocation au Christianisme. 31
Son Abregé. 38
Application de la premiere Verité à la Meditation de la Vocation à l'Estat Religieux. 39
Meditation de la Vocation à l'Estat Religieux. 40
Son Abregé. 44
Application de la premiere Verité à la Meditation de la Vocation à l'Estat Ecclesiastice. 46
Meditation de la Vocation à l'Estat Ecclesiastique. 47
Son Abregé. 53
Du vray bien & du vray mal de l'Homme en cette vie. 55

La

La matiere & la suite des Considerations de chaque jour des Exercices. 425
La façon qu'il faut tenir pour faire les Considerations. 427
Consideration de la Messe, des Vespres, de la Communion, & de la visite du tres-saint Sacrement. 67
La Lecture de l'Imitation de JESVS-CHRIST, *comme elle est assignée en la page* 18. *&* 20.

Au second Iour des Exercices.

LE dessein de la premiere Semaine. 428
L'Ordre de la premiere Semaine. 433
La seconde Verité declarée dans la Meditation du peché des Anges, de celuy d'Adam, & de quelqu'autre. 76
Meditation du peché des Anges, de celuy d'Adam, & de quelque autre. 77
Son Abregé. 82
Lecture de S. Ignace, *L'Examen particulier avec ses quatre Additions, l'Examen general de la Conscience, la forme de l'Examen general & l'usage de la Confession generale, & de la Communion.* 514
Avertissement pour la Meditation de nos propres pechez. 83
La troisiéme Verité declarée dans la Meditation de nos propres pechez, & dans celle de l'Enfer. 84

Meditation de nos propres pechez. 86
Son Abregé. 92
Avertissement pour la Meditation de l'Enfer. 93
Meditation de l'Enfer, 95
Son Abregé. 105
De la grieveté du peché. 107
De la hayne que Dieu porte au peché. 109
De la punition que Dieu fait du peché. 117
Consideration de l'Examen de conscience, & de la Confession. 122
La lecture de l'Imitation de JESUS-CHRIST, *comme elle est assignée en la* page 75. & en la suivante.

Au troisiéme iour des Exercices.

La quatriéme Verité declarée dans la Meditation de la Mort. 127
Meditation de la Mort. 128
Son Abregé. 133
Lecture de S. Ignace. *Les premieres Regles qui sont pour le discernement des Esprits* 521
La cinquiéme Verité declarée dans la Meditation du Iugement particulier. 135
Meditation du Iugement particulier. 136
Son Abregé. 142
La siziéme Verité declarée dans la Meditation des fruicts de Penitence. 143
Son Abregé. 149

La

La septiéme Verité declarée dans la Meditation de l'Enfant Prodigue. 150
Meditation de l'enfant Prodigue. 152
Son Abregé. 158
De l'unique affaire de l'homme en cette vie. 160
De l'Oraison mentale, & des Prieres vocales. 169
La lecture de l'Imitation de IESVS-CHRIST, *comme elle est assignée en la Page* 126. & 127.

Au quatriéme Iour des Exercices.

A division des trois dernieres Semaines. 435
Le dessein de la seconde Semaine. 440
L'Ordre de la seconde Semaine. 442
Avertissement pour la Meditation du Royaume de N. Seigneur. 177
La huitiéme Verité declarée dans la Meditation du Royaume de N. Seigneur. 182
Meditation du Royaume de N. Seigneur 183
Son Abregé. 187
Lecture de S. Ignace. *Les sept Avertissement qui sont pour la seconde Semaine, & les autres Regle pour discerner mieux les Esprits, qui conviennent principalement aux Exercices de la seconde Semaine.* 526
Ce que nous devons apprendre de N. Seigeur, & en quoy principalement il faut tâcher de

de l'imiter. 443
Des Mysteres de la Vie de N. Seigneur, & de la façon de les mediter. 448
La neufviéme Verité declarée dans les Meditation de la Vie de N. Seigneur. 188
Meditation de l'Incarnation de N. Seigneur. 189
Son Abregé. 194
Meditation de la Nativité de N. Seigneur. 195
Son Abregé. 200
De l'amour de N. Seigneur. 201
De la lecture spirituelle, de la Predication, & de la communication avec le Directeur. 12
La lecture de l'Imitation de IESUS-CHRIST, *comme elle est assignée en la* Page 177
Au cinquiéme Iour des Exercices.
MEditation de la Circoncision de N. Seigneur. 218
Son Abregé. 223
Lecture de S. Iguace. *Les Regles qu'il faut garder en la distribution des aumosnes, & les Points dignes d'estre remarquez touchant les scrupules.* 530
Meditation de la Presentation de N. Seigneur au Temple. 225
Son Abregé. 231
Meditation de la fuite de N. Seigneur en Egypte. 232

Son Abregé. 238
Meditation du voyage de N. Seigneur a Ierusalem à l'âge de douze ans. 239
Son Abregé. 245
Meditation de la Vie de Nostre Seigneur depuis douze ans jusqu'à trente. 246
Son Abregé. 253
De l'Imitation de N. Seigneur. 254
De l'Estat ou Office, & de l'occupation ou Employ du temps. 261
La lecture de l'Imitation de IESVS CHRIST, *comme elle est assignée en la* page 218

Au sixiéme Iour des Exercices.

DE l'importance du sixiéme Iour. 266
Avertissement pour la Meditation des deux Estandarts. 268
La dixiéme Verité declarée dans la Meditation des deux Estandarts. 278
Meditation des deux Estandarts. 279
Son Abregé. 284
Reflexion sur la Meditation des deux Estandarts. 286
Lecture de S. Ignace. *Tout ce qui est de l'Election.* 514
Qu'il faut considerer les trois manieres d'Humilité devant que l'on face la Meditation des trois Classes. 454
Avertissement pour la Meditation de trois manieres d'Humilité. 290

L'Onziéme Verité declarée dans la Meditation des trois manieres d'Humilité. 291
Meditation des trois manieres d'Humilité. 293
Son Abregé. 303
Trois queſtions de l'Humilité. 457
Avertiſſement pour la Meditation des trois Claſſes. 305
La douziéme Verité declarée dans la Meditation des trois Claſſes. 306
Son Abregé. 312
De l'Election. 462
De l'Humilité. 313
De la vertu à laquelle il nous fait eſtudier cette année, & du moyẽ d'y travailler. 321
La lecture de l'Imitation de IESUS-CHRIST, *comme elle eſt aſſignée en la* Page 267.

Au ſeptieſme Iour des Exercices.

LE *deſſein & l'ordre de la troiſiéme Semaine.* 463
De la maniere de mediter la Paſſion de N. Seigneur. 465
La treiziéme Verité declarée dans les Meditations de la Paſſion de N. Seigneur. 330
Meditation de l'Obeiſſance de IESUS *mourant.* 331
Son Abregé. 336
Lecture de S. Ignace. *Les avertiſſemens pour la troiſiéme Semaine. Les Regles pour moderer*

derer le vivre: Et celles qu'il faut garder pour demeurer dans les sentimens de l'Eglise. 543
Meditation de l'Humilité de IESUS *mourant.* 337
Son Abregé. 343
Meditation de la Pauvreté, & des souffrances de IESVS *mourant.* 344
Son Abregé. 349
De la parfaite Abnegation. 350
De la mortification interieure, & de l'exterieure. 358
La lecture de l'imitation de IESUS-CHRIST, *comme elle est assignée en la* Page 329. & en la suivante.

Au huitiéme Iour des Exercices.

LE dessein & l'ordre de la quatriéme Semaine. 475
La quatorsiéme Verité declarée dans la Meditation de la Resurrection de N. Seigneur. 367
Meditation de la Resurrection de N. Seigneur. 368
Son Abregé. 373
Lecture de S. Ignace. *Les avertissemens pour la quatrieme Semaine, & les trois manieres de prier.* 551
La quinziéme Verité declarée dans la Meditation du Paradis. 374

Medi

Meditation du Paradis. 375
Son Abregé. 379
Avertissemens pour la Meditation de la façon d'aymer Dieu, propre des personnes spirituelles, 380
La derniere Verité declarée dans la Meditation de l'Amour de Dieu propre des personnes spirituelles. 384
Meditation pour nous former à la façon d'aimer Dieu propre des personnes spirituelles. 386
Son Abregé. 392
Reflexion sur la Meditation de l'Amour spirituel. 480
De la douceur de la vie parfaite. 383
De la conversation. 404
La lecture de l'Imitation de IESUS-CHRIST, *comme elle est assignée en la* Page 366.

La distribution des Exercices en dix iours se trouvera en la Page 482.
L'ordre qu'il faudroit tenir lors qu'on feroit les Considerations apres avoir achevé les Exercices. 490
La Conclusion des Exercices de S. Ignace. 491

BVLLE

BVLLE
DE L'INDVLGENCE PLENIERE.

A tous ceux qui feront les Exercices Spirituel de Saint Ignace, pendant huict Iours consecutifs.

ALEXANDRE PAPE VII.
A Perpetuité.

NOSTRE bien-aymé Fils GOSVVIN NICKEL General de la Compagnie de IESVS, Nous ayant fait exposer que les sujets de ladite Compagnie, ont coustume de s'occuper chaque année, pendant huict iours, aux Exercices Spirituels de S. Ignace leur Fondateur, & plusieurs autres personnes, tant regulieres des autres

Ordres ou Congregations, qu'Eccleſiaſtiques & Seculieres, de s'y appliquer de temps en temps dans les Maiſons de la meſme Compagnie; Et comme nous ſçavons fort bien combien ces Exercices ſervent à la direction des voyes du Seigneur, & à confirmer les eſprits des Fidelles dans la Pieté. Et voulant les inciter plus efficacement à vne entrepriſe ſi ſainte & ſi profitable par la communication des treſors celeſtes de l'Egliſe, nous confians en la miſericorde de Dieu tout-puiſſant, & en l'authorité des Bien-heureux Apoſtres ſaint Pierre & ſaint Paul, Concedons à tous & vn chacun des Fideles, tant Religieux de ladite Compagnie que des autres Ordres ou Congregations qu'Eccleſiaſtiques & ſeculiers, qui ſelon la loüable coûtume de cette Compagnie feront en quel temps que ce ſoit, les ſuſdits Exercices en vne des Maiſons de ladite Compagnie, & pendant ce temps vrayment repentans & Confeſſés, recevront le tres ſaint Sacrement de l'Euchariſtie, autant de fois qu'ils les feront, Indulgence pleniere & remiſſion de tous leurs pechez: les preſentes valant à perpetuité. Or Nous volons & entendons, que ſi pour l'impetration, preſentation, admiſſion, ou publication des preſentes;

presentes on donne quelque chose pour petite qu'elle soit, ou estant offerte volontairement, est acceptée, les presentes soient nulles pour cela mesme; Et que les copies, extraits, ou impressions qui en seront faites & deüement signées de la main d'un Notaire public, ou du Secretaire de ladite Compagnie, & seellées du sceau de quelque Personne ayant dignité Ecclesiastique, ou du General de la mesme Compagnie, fassent la mesme foy que les presentes, si elles sont produites ou montrées. Donné au Chasteau Gandolfe du Dioceſe d'Albe, sous l'Anneau du Pescheur, le douziéme Octobre, mil six cens cinquante-sept, le troisiéme de nostre Pontificat.

G. GVALTERIVS.

PERMISSION DV R. P. GVILLAVME DE LANGE, *Provincial de la Compagnie de* IESUS, *en la Province de Lyon.*

IE ſoubſigné Provincial de la Compagnie de IESUS, en la Province de Lyon: ſuivant le Privilege octroyé à ladite Compagnie par nos Rois tres-Chreſtiens, Henry III. le 10. May 1583. Henry IV. le 20. Decembre 1606. Loüis XIII. le 14. Février 1611. & Loüis XIV. à preſant regnant le 23. Decembre 1650. permets à PIERRE GVILLIMIN, Imprimeur & Marchand Libraire de Lyon, de faire imprimer & debiter le Livre intitulé, *La Conduite de Saint Ignace Fondateur de la Compagnie de* JESUS Composé par le P. Vatier de la meſme Compagnie, & ce pour le terme de dix ans: avec defenſes à tous autres de l'imprimer, ou faire imprimer, ſur les peines contenuës audit Privilege. FAIT à Lyon ce vingt-ſeptiéme Septembre 1664.

GVILLAVME DE LANGE.

ET le dit PIERRE GVILLIMIN a cedé ſondit Privilege à CHRISTOLE FOVRMY Marchand Libraire de Lyon, moyennant les conventions faites entre-eux pour cét effet.

JE conſens pour le Roy qu'il ſoit permis a PIERRE COMPAGNON, & ROBERT TAILLANDIER, de faire Reimprimer le Livre intitulé. *La conduitte de ſaint Ignace de Loyola &c.* par le R. P. Antoine Vatier. A Lyon le onziéme Septembre 1680.

VAGINAY.

PErmis d'imprimer le dit Iour onziéme Septembre 1680.

DESEVE.

FIN.

French

ALEPH 883787
02-11314